U d'/of OTTAWA
39003001206191

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/mmoiresdemada1v2mari

MÉMOIRES

DE MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.

TOME PREMIER.

Tome I. & P.

PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1830.

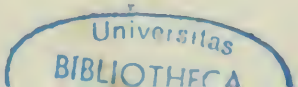

DC
135
.P8M33
1930

LIBRAIRIE

DE MAME

ET DELAUNAY-VALLÉE,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25, A PARIS.

Romans.

OEUVRES

DE

M. A. BARGINET,

DE GRENOBLE.

LES MONTAGNARDES, tradition dauphinoise; 4 vol. in-12. 12 fr.

LA COTTE ROUGE, histoire dauphinoise; 4 vol. in-12. 12 fr.

LE ROI DES MONTAGNES, ou les Compagnons du Chêne, tradition dauphinoise; 5 vol. in-12. 15 fr.

LES DEUX SEIGNEURS DE VILLAGE, histoire de ce temps; 4 vol. in-12. 12 fr.

LA CHEMISE SANGLANTE, tradition dauphinoise; 4 vol. in-12. 12 fr.

OEUVRES
DE SPINDLER.

LE JUIF, tableaux des mœurs du quinzième siècle, traduit de l'allemand par J. Cohen; 5 vol. in-12. 15 fr.

LE BATARD, traduit de l'allemand, par J. Cohen; 5 vol. in-12. 15 fr

L'ÉLIXIR DU DIABLE, histoire tirée des papiers du frère Médard, capucin, traduit de l'allemand par J. Cohen; 4 vol. in-12. 12 fr.

OEUVRES
DE MATURIN.

LE JEUNE IRLANDAIS; traduit de l'anglais; 4 vol. in-12. 12 fr.

CONNAL, ou les Milésiens; traduit de l'anglais; 4 vol. in-12. 12 fr.

LES ALBIGEOIS, roman historique; traduit de l'anglais par M. Defauconpret; 4 vol. in-12. 12 fr.

OEUVRES
DE
HORACE SMITH.

TOR-HILL, histoire du règne de Henri VIII; 5 vol. in-12. 15 fr.

REUBEN APSLEY, histoire du temps de Jacques II; 5 vol in-12. 15 fr.

ZILHAM, histoire juive, 5 vol. in-12. 15 fr.

ŒUVRES

DE M. BULMER.

PELHAM, ou les Aventures d'un gentilhomme anglais ; traduit de l'anglais ; 4 vol. in-12. 12 fr.

L'ENFANT DÉSAVOUÉ, traduit de l'anglais par M. F. Nettement ; 4 vol. in-12. 12 fr.

DEVEREUX, traduit de l'anglais par M. J. Cohen ; 4 vol. in-12. 12 fr.

Romans nouvellement publiés.

VANINA D'ORNANO ; 2 vol. in-12. 6 fr.

OLESIA, ou la Pologne, 5e édition ; 4 vol. in-12. 12 fr.

EDGARD, nouvelle polonaise, 3e édition ; 1 vol. in-12. 3 fr. 50 c.

L'EPINGLE NOIRE, épisode de 1816, par M. Emile Vanderburk ; 4 vol. in-12. 12 fr.

LOCHANDU, par sir Ed. Macaulay ; traduit de l'anglais ; 4 vol. in-12. 12 fr.

LA JEUNE SAUVAGE, par miss Sedgewicke, auteur de *Redwood* ; traduit de l'anglais par J. Cohen ; 4 vol. in-12, 4 fig. 12 fr.

SALATHIEL, ou le Juif errant, histoire du passé ; traduit de l'anglais ; 5 vol. in-12. 15 fr.

LE CHEF DES PENITENS NOIRS, ou le Proscrit et l'inquisition, par l'auteur de *la Bohémienne* ; 5 vol. in-12. 15 fr.

BERTOL VONDER-NIDDA, ou la Horde de la forêt Noire, par Hildebrant ; traduit de l'allemand par J. Cohen ; 4 vol. in-12. 12 fr.

LE CHATEAU DES REVENANS, par Hildebrant ; traduit de l'allemand par J. Cohen ; 4 vol. in-12. 12 fr.

PAULINE ET FANCHETTE, ou Mémoires d'un Champenois, par M. le baron de B....; 4 vol. in-12. 12 fr.

LAURE DE MONTREVILLE, ou l'Empire sur soi-même; traduit de l'anglais de miss Brunton, par madame M...., précédé d'une préface par M. Villemain de l'Académie française; 5 vol. in-12. 15 fr.

LES CHAPERONS BLANCS; traduit de l'anglais; 4 vol. in-12. 12 fr.

MERTON, scènes de la vie anglaise, par Théodore Hook; traduit de l'anglis; 4 vol. in-12. 12 fr.

UNE NUIT AU FORT DE DERPT, par M. Mardelle, auteur des *Princes Norwégiens*, etc.; 3 vol. in-12. 9 fr.

SIBILLE ODALETTA, roman historique, épisode, par M. Varèze; traduit de l'italien; 4 vol. in-12. 12 fr.

LES O'BRIEN ET LES O'FLAHERTY, par Lady Morgan; trad. de l'anglais; 6 vol. in-12. 18 fr.

WALLADMOR, roman attribué à sir Walter Scott; 3 vol in-12. 9 fr.

ROTHELAN, ou la peste de Londres, par M. Galt; 3 vol in-12. 9 fr.

GASTON DE BLONDEVILLE, roman posthume de Anne Radcliffe; 3 vol. in-12. 9 fr.

LE GRAND SEIGNEUR ET LA PAUVRE FILLE, roman de mœurs, par M. le baron de Lamothe-Langon, auteur de *Monsieur le préfet*, *l'Espion de Police*, *le Chancelier et les Censeurs*, *le Ventru*, etc.; 4 vol. in-12. 12 fr.

LE FOURNISSEUR ET LA PROVENÇALE, épisode de 1793, par M. le baron de Lamothe-Langon, 4 vol. in-12. 12 fr.

LE PETIT BOSSU, chronique du dix-huitième siècle, par le baron de Bilderbeck, auteur de *Pauline et Fanchette*, 4 vol. in-12. 12 fr.

LE CONSCRIT, par Raban, 3 vol. in-12 9 fr.

PARIS. — IMPRIMERIE DE COSSON,
Rue Saint-Germain-des-Prés, n° 9.

MÉMOIRES

DE MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.

INTRODUCTION

ET

CHAPITRE PREMIER.

J'ai voulu moi-même écrire ces mémoires. — Passe-temps du roi. — Mes souvenirs d'enfance. — Foiblesse du régent pour Dubois. — Ce que m'a raconté Breteuil. — Bon cœur du roi. — Mot de M. le régent. — Une mort subite. — Dangers de l'amour. — Madame d'Antragues. — Les trois filles du régent. — Marie, fille du roi de Pologne, reine de France. — Emploi de mon père. — Conduite et conseils de ma mère. — Incendie dans la rue Saint-Anasthase. — MM. Laurent et de La Colonne brûlés ensemble. — La peur que me cause le feu. — Les mouchettes mal fermées. — Châteaudun, Copenhague, Constantinople. — Mon excuse. — Le régiment des gardes françaises dans la forêt de Fontainebleau. — L'évêque de Mayence et le Turc. — On se débrouille. — La bouche qui siffle. — Mes lèvres pâles. — La petite rate.

Je veux que l'on sache bien positivement que c'est ici l'ouvrage d'une femme habituée à tenir

les rênes de l'état, à garder dans la ligne du devoir une cour toujours disposée à secouer le joug, à diriger la volonté légère d'un roi foible; travail difficile, occupation où beaucoup d'autres peut-être auroient succombé; mais travail n'ayant aucun rapport avec le talent d'arrondir des phrases et de composer du discours. Aujourd'hui le roi me préfère la société de petites filles de douze à quinze ans; je le laisse seul avec elles, sans crainte de ces foibles rivales, auxquelles il apprend leur catéchisme; j'aime mieux ma société que celle de femmes jalouses qui me flatteroient, ou de courtisans bas et méchans qui ramperoient devant moi; en sorte que je ne puis mieux employer les momens que la représentation et le travail des ministres me laissent libres, qu'à passer en revue une vie si agitée. Quand on est arrivé au dessus de la montagne, c'est quelquefois un plaisir de jeter les yeux en arrière afin de reconnoître le point du départ, la distance que l'on a franchie.

Mes souvenirs de l'âge de quatre ans sont aussi clairs, aussi distincts que ceux de la veille, et je vais me divertir dans un instant à redevenir petite fille pendant l'espace de quelques pages. Mais, avant de reprendre ma poupée et

puis cet âge qui plairoit tant au roi, je veux jeter un coup-d'œil sur l'état de la monarchie françoise à l'époque où vit le jour Jeanne-Antoinette Poisson, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre.

Dubois venoit d'être nommé ministre, et, ce qui est pis, premier ministre. On ne pouvoit concevoir comment le régent avoit été assez foible pour placer à la tête des affaires un homme corrompu, perdu de réputation, sans foi, sans honneur.

M. de Breteuil, qui venoit de temps à autre passer quelques jours à ma terre d'Étioles, et qui me dévoiloit dans cette solitude quelques-uns des mystères auxquels il avoit été initié, nous a souvent raconté comment il avoit été employé par Dubois pour détruire les preuves irrécusables du mariage que le cardinal-ministre avoit contracté avec une jolie paysanne, jeune et timide enfant qui n'avoit rien voulu accorder sans l'assistance du curé et du notaire. D'après les ordres du ministre, Breteuil s'étoit rendu dans le village du Limousin où la cérémonie avoit eu lieu, et, feignant de ne pouvoir regagner Limoges dont il étoit alors intendant, il avoit déclaré au curé de ce village qu'il vouloit lui faire l'honneur de coucher chez lui, préférant,

disoit-il, la simple et franche réception d'un pauvre prêtre à tous les galas et toutes les fêtes des seigneurs du canton. Touché de tant de bonté d'âme et d'affabilité, le curé se mettant à son aise avec M. l'intendant, fit dresser la table, et la conversation devint de plus en plus familière : — Est-il vrai, dit Breteuil au bon ecclésiastique, est-il vrai que l'abbé Dubois ait reçu dans votre église *le joli sacrement?* — C'est vous qui l'avez dit, répondit le curé. — Allons donc, je n'en crois rien. — *Noli esse incredulus*, seigneur Thomas. — On vous l'a dit, et vous le répétez. — Voilà qui est fort; me croyez-vous capable de calomnier ainsi un ministre de S. M. si je n'avois sous les yeux la preuve de ce que j'avance? — La preuve, je vous fais défi de la montrer. — Alors le curé se lève, et court chercher le registre des mariages. Comme nous avions déjà vidé quelques flacons, nous dit Breteuil, la vue du bonhomme étoit quelque peu obscurcie, en sorte qu'il fut long-temps à trouver le feuillet fatal; mais enfin le découvrant, il compléta la citation du chant pascal en s'écriant d'un air de triomphe : Tutendant Thomas, *vide pedes, vide manus.* En même temps il indiquoit du doigt le nom et le prénom du cardinal Dubois, le nom et le prénom de la femme. Breteuil parut attéré;

puis tout-à-coup revenant de sa surprise d'un air philosophique: — Voilà bien les grandeurs de la terre! dit-il. — Eh! oui, dit le curé; on me pendroit moi si j'épousois une de mes pénitentes.... — Changeons de conversation, s'écria l'intendant de Limoges; ce sujet-là m'attriste. Tenez, mon cher curé, j'ai du noir dans l'âme; faites-moi venir quelqu'une de vos vieilles bouteilles, et noyons le chagrin dans le vin. Une bouteille fut apportée, et, comme c'étoit de *l'extraordinaire*, elle n'étoit pas encore entièrement vidée que le curé s'étoit endormi sur sa chaise. C'étoit là ce que vouloit l'agent du ministre : profitant de ce sommeil, il déchira la feuille qui contenoit l'acte de mariage, et détruisit ainsi la preuve matérielle de l'une des infamies de Dubois. Ce dernier, ne craignant plus d'être inquiété pour cette bagatelle, se rendit à Pontoise, où dans l'espace d'une heure il fut fait sous-diacre, diacre, prêtre et archevêque : le peuple de Paris appela cette farce sacrilége la *première communion de Dubois.* Tel étoit l'homme que l'on plaçoit au timon de l'état dans le moment où le jeune roi Louis XV, âgé de treize ans, consentoit à épouser l'infante d'Espagne. Dubois venoit d'être nommé ministre lorsque je vins au monde : c'étoit en 1722.

Bientôt nommé cardinal, ce méchant homme, jaloux de la faveur du duc de Villeroi, l'avoit fait exiler de la cour, et M. de Fleury, précepteur du jeune prince, avoit eu le noble courage de vouloir partager la disgrâce de son ami ; mais la douleur du roi, dont le bon cœur se montroit dès cet âge, avoit obligé M. le régent à rappeler M. de Fleury. Le sacre avoit eu lieu sous ce ministère ; un an après, Dubois étoit mort. J'ai souvent entendu dire à la cour que, dans le moment où il agonisoit, M. le régent, voyant le ciel chargé d'épais nuages qui annonçoient une tempête, s'étoit écrié avec joie : *Voilà une tempête qui emportera mon drôle.* Aussitôt que le mauvais temps et le diable l'eurent en effet emporté, M. d'Orléans s'étoit empressé de rappeler tous ceux que le cardinal avoit éloignés. « Je vous proteste, écrivoit-il à M. de Noailles, que votre disgrâce est venue de ce coquin de cardinal ; *morta la bestia*, disoit-il à un autre, *morto il veneno.* Voilà comme les princes se vengent de ceux qu'ils ont laissés régner.

Avant de parler de moi, ce que je vais faire avec tout l'abandon, toute la franchise à laquelle je me sens disposée dans cet instant, je veux dire encore deux mots sur la mort de Philippe ; événement qui m'a été raconté par des témoins

oculaires et qui me paroît le drame le plus terrible qui puisse être présenté aux yeux d'une femme.

Le sang embrasé par la débauche, ce prince continuoit ses excès avec une rage que ni les conseils des médecins ni de cruelles douleurs ne pouvoient apaiser. — Vous vous tuerez, lui disoit Chirac *. — Tant mieux, répondoit le duc d'Orléans, je suis soûl de la vie. Un beau matin on verra le régent de France mort dans son lit. Une mort subite! Vive Dieu, c'est tout ce que je demande. *La mort n'est pas si figure de singe qu'on veut bien le croire;* il n'y a que le bruit de ses pas qui effraie. J'étois né pour mourir sur un champ de bataille; personne n'eût mieux avalé que moi la pilule du canon. Il ajoutoit d'autres propos qui m'ont été souvent répétés, mais que je ne me rappelle pas en ce moment.

Voilà donc qu'un soir après le dîner, la figure du prince devient livide; le sang paroissoit lui sortir des yeux. D'abord il fut effrayé lui-même de la terreur que son aspect causoit à tous les assistans; puis il plaisanta et dit : Ce ne sera rien. Au reste, dussé-je y laisser mon nez et mes

* Médecin de la cour. (*Note de l'Éditeur.*)

oreilles, ma belle d'Antragues n'en aura pas un baiser de moins sur ses dents blanches. — Le nez et les oreilles, bien, monseigneur, dit M. de Nocé qui étoit là présent, mais la tête tout entière! Permettez-moi d'aller chercher M. Chirac : ainsi que votre altesse, je pense que ce ne sera rien, mais il faut vous faire saigner. — Soit, répondit le prince. Il fut saigné, et la tête se débarrassa. Le médecin avoit ordonné la privation de tout plaisir; assurant qu'en violant cette ordonnance, M. le régent s'exposoit aux plus grands dangers. A peine la compagnie se fut-elle retirée, le prince qui s'enorgueillissoit de son mépris pour la médecine et faisoit le fanfaron de débauche, envoya querir *les dents blanches* de madame d'Antragues. Cette dame étoit femme de M. d'Antragues, duc de Phalaris, homme dépravé, et, comme elle, à la solde du pape, qui avoit fait son mari duc. C'étoit en écoutant aux portes et en répétant à M. le nonce les belles choses arrivées à son oreille par le trou de la serrure que M. d'Antragues avoit obtenu cette dignité de notre saint-père. Madame la duchesse, fort belle, fort débauchée et n'aimant que l'or et le scandale, s'étoit jetée à la tête du régent, qui n'avoit pas renvoyé la balle; il l'aimoit de tous ses sens.

Quand elle fut arrivée, le régent ordonna à toutes les personnes qui occupoient les appartemens voisins de se retirer ; en sorte que chacun, profitant de la liberté que donnoit le maître, et bien persuadé que selon sa coutume il avoit de la débauche et de l'ivresse pour le reste de la nuit, chacun, dis-je, se retira. Mais à peine ce bon seigneur eut-il foulé aux pieds les conseils de Chirac, que tout-à-coup le sang lui porta à la tête avec une si grande violence que, se sentant étouffer, il s'élança hors du lit en s'écriant : Je suis tué ; Madelon, sauve-moi ! Il voulut marcher et s'approcher de la fenêtre ; mais il tomba sur le parquet, se débattant au milieu des spasmes et des tiraillemens les plus douloureux. Madelon, Madelon ! crioit-il. Mais la belle maîtresse, hors d'elle-même et sans force, se donnoit en vain tout le mouvement possible pour soulever son amant, et appeloit au secours les gens du château, qui ne pouvoient l'entendre. N'ayant d'autres voiles que ses longs cheveux blonds qui flottoient, elle accourut dans la salle des gardes en s'écriant que Monseigneur se mouroit. On s'empressa : mais il n'étoit plus temps, et la lancette du chirurgien, enfoncée dans le bras, fit connoître que le sang avoit cessé de circuler. Je n'ai ja-

mais songé sans frémir à l'effroi que dut éprouver cette pauvre d'Antragues en voyant le prince passer aussi subitement de ses bras dans ceux de la mort.

Telle fut la fin de cet homme que l'on a accusé d'avoir eu pour maîtresses ses trois filles, la duchesse de Berry, l'abbesse de Chelles et mademoiselle de Valois, depuis duchesse de Modène. Le duc de Bourbon prit en main le gouvernail de l'état, qu'il venoit d'abandonner, et, conduit par la marquise de Prie, sa maîtresse, il renvoya l'infante d'Espagne, que l'on avoit destinée au jeune roi, pour lui faire épouser à sa place la fille de Stanislas, roi de Pologne, Marie Leczinska. A cette époque, Louis XV avoit déjà passé sa quatorzième année : Villeroi venoit de mourir, le cardinal de Fleury préparoit son terrain.

Maintenant que me voilà bien établie sur le mien, que je connois mon point de départ, je vais parler à mon aise de la petite Jeanne-Antoinette, marquise de Pompadour, née à Paris en 1722. Son père, le sieur Poisson, vivoit et faisoit vivre sa famille des foibles appointemens qu'il retiroit d'une place de commis en chef dans l'administration des vivres de l'armée. C'étoit à l'amitié qu'avoit pour ma mère l'un des

frères Pâris, alors directeurs de cette administration, que mon père avoit dû ce moyen d'existence. Ma mère étoit belle, remplie de grâce, et n'eût été la conduite peu sensée de son mari, je ne doute pas qu'elle n'eût conduit sa fortune au point le plus élevé. Mais que faire dans la société d'un homme qui vous donne pour continuelle inquiétude celle de manquer de pain, qui détruit, dans une nuit de débauche, ou par un tour de carte, le fruit de vos travaux et de votre habileté, dont la conduite décriée éloigne de votre salon les hommes puissans que votre adresse ou votre bonté y ont attirés; que faire avec un tel mari? Il eût fallu le quitter : ma mère n'en sut pas avoir le courage. Vingt fois il la ruina, et finit par l'exposer à la misère la plus profonde; mais l'heureux naturel de ma mère et la destinée qui m'attendoit rendirent inutiles tous les efforts d'un fatal génie.

Si, dans la conduite que j'ai tenue, soit pour gagner le cœur du roi, soit pour le conserver, soit enfin pour maintenir ma puissance sur les ruines de son amour, j'ai montré quelque habileté, c'est aux leçons de mon excellente mère que je dois ce peu d'esprit qui a fait ma fortune et le désespoir de tant de beautés jalouses. Ma

tendre mère, recevez dans l'autre vie le témoignage de ma reconnoissance : je le confie à ce papier.

L'un des souvenirs les plus éloignés de ma vie est celui de l'incendie qui consuma trois maisons dans la rue Saint-Anasthase. Dans l'une habitoient deux personnes de la connoissance de mon père, et que j'avois vues chez M. Pâris la veille même de l'incendie. C'étoient MM. de La Colonne et V. Laurent, deux auteurs dont on citoit les bons mots et qui faisoient de temps à autre, dans le salon de ma mère, des lectures que je trouvois fort ennuyeuses, à cause de la contrainte qu'il falloit s'imposer tant qu'elles duroient. MM. de La Colonne et Laurent ne s'étoient pas quittés un seul instant depuis quarante années. Ils habitoient la même maison, mangeoient ensemble, fréquentoient les mêmes réunions ; ma mère les appeloit Oreste et Pylade. Lorsque le feu prit à leur maison, M. Laurent étoit au lit d'un refroidissement qu'il avoit gagné la veille en sortant de chez M. Pâris, sans avoir eu la précaution de se vêtir chaudement. M. de La Colonne, averti à temps, eût pu se sauver, mais il refusa de le faire avant d'avoir mis en sûreté les jours de son ami. Pendant ce temps les flammes attei-

gnirent l'escalier de bois, qui fut bientôt enveloppé de manière à ce que le passage en fût impraticable. Les deux amis, qui habitoient au quatrième étage, ne purent se glisser par les fenêtres au moyen de leurs draps, ainsi que le firent d'autres personnes des étages inférieurs. Ils imploroient du secours par leurs gestes supplians, mais personne ne pouvoit arriver jusqu'à eux : ils furent tous deux brûlés *.

Cette époque fut vraiment remarquable par le grand nombre d'incendies qui eurent lieu ; car, sans parler de celui de la ville de Châteaudun, de celui de Copenhague, où plus de quatre mille maisons furent brûlées, de celui de Constantinople, où douze à quinze mille habitans périrent dans les flammes et sous les ruines des habitations incendiées, il ne se passoit pas une semaine sans que l'on ne vînt annoncer que le feu avoit pris dans l'un des quartiers de Paris:

* Cet incendie eut lieu sur la fin de janvier de l'année 1726. Le sieur Colonne, et non pas *de La Colonne*, ainsi que l'appelle madame de Pompadour, a publié un livre ayant pour titre : *Opinions des philosophes anciens sur les principes de la nature.* Son ami Laurent n'est connu que par une mauvaise *Histoire de Turquie*, en cinq volumes.

(*Note de l'Éditeur.*)

c'est peut-être à ces premières terreurs de mon enfance que je dois cette inquiétude continuelle dans laquelle je passe ma vie. La plus légère fumée dans un appartement me fait voir tout le palais en feu. Je me rappelle qu'ayant été voir une dame de mes amies, qui vivoit fort économiquement entre deux petits tisons et une lampe à un cinquième étage, j'aperçus un léger nuage de fumée qui sembloit filtrer à travers la table à côté de laquelle j'étois assise. Ne pouvant me rendre compte de cette fumée et réfléchissant à la quantité de marches que j'avois à descendre pour me retrouver dans la rue, je jetai un cri d'effroi, me croyant déjà rôtie. Je serois sans doute morte de peur, si la bonne dame ne m'eût expliqué que cette fumée provenoit de la négligence qu'elle avoit mise à fermer les mouchettes.

Pour excuser un peu cette pusillanimité, je dois dire qu'à cette époque toutes les conversations des gens qui se visitoient avoient pour texte le désastre épouvantable qui réduisit en cendres la ville de Sainte-Menehould. Les habitans, au-devant desquels nous allâmes en voiture jusqu'à La Chapelle, étoient arrivés à Paris dans l'état le plus pitoyable. Ils marchoient en une seule troupe comme une armée : mais

une armée d'enfans, de femmes et de vieillards au désespoir. Toute la population s'étoit portée au devant d'eux, et les Parisiens avoient soulagé leur misère par les aumônes les plus abondantes. On assure même que ce désastre fut pour quelques habitans un événement heureux, parce que, le roi ayant ordonné de faire rebâtir la ville, et de nombreuses distributions ayant été faites sans aucune distinction des pertes essuyées, les gens qui ne possédoient rien, se trouvèrent aussi riches que les propriétaires dont les maisons avoient été consumées.

A peine cet événement avoit-il cessé d'occuper la sensibilité légère de Paris, que le feu prit à la forêt de Fontainebleau. Elle eût été entièrement réduite en cendres, si l'on n'eût envoyé le régiment des gardes françaises, non pas pour éteindre le feu, mais pour isoler l'incendie du reste de la forêt, en abattant un grand nombre d'arbres. Ce travail dura huit jours, pendant lesquels la flamme exerça ses ravages sur une étendue de plus d'une lieue en carré.

Chose assez difficile à croire aujourd'hui, j'étois à l'âge de cinq ou six ans une enfant fort laide; si bien qu'on s'étonnoit de voir à une

mère aussi belle une petite fille ainsi faite. Il paroît que j'ai changé depuis; car tous les ambassadeurs du monde, depuis celui du Turc jusqu'à celui de l'évêque de Mayence, m'ont assuré en plein conseil et devant Sa Majesté qu'ils ne possédoient pas, dans leur empire respectif, une aussi jolie femme que la marquise de Pompadour. Mais à l'époque dont je parle, j'éprouvois une bien grande peine lorsqu'on me répétoit chaque jour qu'il falloit être d'autant plus sage que j'étois moins belle, et remplacer par des talens les charmes qui manquoient à ma figure. Si quelque chose pouvoit me consoler de cette disgrâce, c'étoit d'entendre dire à M. Le Normant *, l'un des amis de ma famille : *Laissez à sa figure le temps de se débrouiller, et vous verrez.* « Ma mère, ajoutoit-il, jusqu'à l'âge de sept ans avoit la figure d'une taupe; à quinze, elle étoit la plus belle personne du pays. » La mère de M. Le Normant avoit aussi mal commencé que moi, à ce qu'il

* Le Normant de Tournehem, oncle de Le Normant d'Étioles, qui épousa madame de Pompadour. Le nom de M. de Tournehem joue un grand rôle dans ces mémoires.

(*Note de l'Éditeur.*)

paraît; nous nous sommes l'une et l'autre heureusement *débrouillées*. Je ne crois pas toutefois que cette dernière expression fût employée bien justement à mon égard, puisqu'elle semblerait indiquer des traits empâtés et comme ébauchés, qui, avec les années, auroient pris leur développement. Ma figure étoit au contraire, dès cette époque, un composé de ces traits fins et mignons qui font encore aujourd'hui le principal mérite de ma beauté. J'avois à cet âge la bouche très-petite; mais elle avoit l'aspect d'une bouche qui siffle, et je ne savois lui donner aucune expression. Un foible sourire, venant à étendre ces lèvres ramassées, en eût fait ma bouche d'aujourd'hui. Plus tard, m'étant aperçue que mes lèvres avoient peu d'éclat, j'ai pris l'habitude de les mordre, afin d'y attirer le sang et de les rendre plus vermeilles; mais cette ruse de guerre, qui me réussit d'abord, m'a joué depuis un bien mauvais tour: car c'est à elle que je dois en partie d'avoir aujourd'hui les lèvres fanées. Mon joli nez n'étoit alors que maigre et trop long pour mes joues creuses et pâles.

Comme au premier aspect l'on n'apercevoit guère dans ma tête que mes deux yeux bril-

lans et nettement dessinés, mes petites amies, qui me trouvoient l'air étrange, avoient qualifié assez heureusement ma figure en me donnant le sobriquet de *la rate*.

CHAPITRE II.

Je veux épouser le roi. — Combien est triste une union mal assortie. — Un seul homme avoit inspiré à ma mère une véritable haine. — On m'apprend à tromper. — La visite d'un beau monsieur. — Un évanouissement. — Le docteur Mangin. — Un collier en grains d'Amérique. — MM. Pâris et Le Normant. — Séduction du premier. — On m'apprend à gagner mon pain. — Conséquence du système de Law sur l'éducation des petites filles. — Un joueur. — Les suites du jeu. — Adresse de ma mère. — Notre logement dans la rue Saint-Pierre. — Jalousie de M. Pâris. — Ce qu'il n'appartient pas à une fille de juger. — Le cours des Champs-Élysées. — Effroi des Parisiens. — Le soleil est arrêté. — Explication.

J'atteignois ma sixième année, lorsque furent célébrées de grandes fêtes à l'occasion du mariage du roi avec Marie Leczinska. Ma mère me conduisit chez M. Pâris, à la fenêtre duquel nous étant placées l'une et l'autre, nous vîmes passer le cortége. Le soir de ce jour, mon père ayant fait l'observation que j'avois l'air attristé, et que je ne bavardois pas, selon ma coutume,

M. Pâris, qui soupoit avec nous, m'interrogea sur les causes de ma mélancolie : — Eh bien ! Jeanneton, me dit-il, qu'avez-vous? seroit-ce cette belle poire qui vous fait envie? — Non, Monsieur. — C'est donc le blanc-manger? — Non, Monsieur. — Qu'est-ce donc? dit alors ma mère avec sévérité. — Là-dessus je me mis à pleurer si bien et si fort qu'on appela notre vieille servante pour me conduire au lit. Alors je déclarai, dans toute la franchise de mon âme, que je voulois aussi épouser le roi. Grands éclats de rire, qui augmentoient encore ma douleur. Mais notre vieille servante me prenant dans ses bras : — Oui, Tonton, oui, me dit-elle, sois bien sage, et l'on te mariera avec le roi. Je ne pourrois peut-être pas rendre compte de ma journée d'hier; mais je me rappelle ces détails de mon enfance comme s'ils venoient de se passer à l'instant. Un des souvenirs les plus pénibles de ma vie est celui de la mésintelligence qui existoit entre mes parens. Lorsqu'ils étoient en présence des étrangers, on pouvoit croire à la plus heureuse harmonie; mais lorsqu'ils étoient obligés de se trouver seul à seul, c'étoient presque toujours des scènes affligeantes qui faisoient le scandale de nos voisins. Placée entre ces deux personnes, qui avoient pour moi

un égal amour et qui toutes deux s'efforçoient d'aliéner mon cœur, je crois que j'eusse été fort embarrassée de choisir, si d'un côté ne se fût trouvée la force, et de l'autre côté la foiblesse et les pleurs. Quand je voyois rentrer ma mère, d'un air tremblant, dans l'appartement qu'elle occupoit, et dans lequel mon père étoit venu l'attendre pour l'accabler d'injures et de coups, alors il me sembloit que ma mère seule étoit chère à mon cœur, et que cet homme méchant, qui frappoit une femme sans défense, n'étoit pour moi qu'un étranger. J'ignore si ma mère pouvoit être reprise des absences qui lui méritoient des traitemens si rigoureux; car alors je n'aurois pas même pu comprendre les soupçons de mon père.

Chose assez singulière, j'étois parvenue à deviner qu'il falloit le tromper sans concevoir encore quel en étoit le but et l'intérêt. Je regardois cette obligation comme un de mes devoirs envers ma mère. Peu de jours se passoient sans que l'on ne me défendît de raconter telle ou telle chose que j'avois vue, ou bien sans que l'on ne me commandât de dire telle ou telle chose que je n'avois pas vue; et comme toutes ces recommandations et toutes ces défenses étoient accompagnées de caresses, suivies d'éloges ou de

reproches, selon que j'avois bien ou mal obéi, je m'étois habituée à considérer la tromperie habile comme l'apogée de la vertu, et la tromperie maladroite comme le vice par excellence. Mon père ne tarda pas à découvrir, dans les interrogatoires auxquels il me soumettoit, que chaque jour ma leçon étoit toute faite, et que l'on me formoit à lui mentir. Il entra dans une grande colère; ce qui me fit comprendre que dorénavant, pour plaire à ma mère, j'aurois besoin de redoubler d'esprit et de fourberie.

Un jour, que j'étois à étudier mon clavecin dans la chambre de ma mère, arriva un monsieur qui sembloit d'abord ne pas oser entrer, ne pas oser parler, auquel ma mère commandoit de se retirer sur-le-champ, et qui cependant, malgré tout son effroi, s'établit sur un fauteuil, près d'elle, lui prit les mains; si bien que l'on m'ordonna de passer dans la pièce voisine. — Lorsque tu entendras rentrer petit papa, me dit-on, viens m'avertir. En effet mon père ne tarda pas à rentrer, et, sans que j'eusse le temps de donner l'avis que l'on m'avoit demandé, il s'approcha de la chambre de ma mère. Déjà il appuyoit la main sur le loquet de la porte, lorsque, ne trouvant aucun moyen de l'arrêter, je me laissai tomber par terre en

jetant un cri de douleur, comme si je m'étois fendu le crâne : mon père accourut vers moi, et, voyant que j'étois sans mouvement et que mes cris avoient cessé, craignant d'effrayer ma mère, il s'empressa d'aller chercher un jeune médecin qui habitoit notre maison. Pendant ce temps je me levai, j'ouvris la porte : — C'est lui ! criai-je ; et déjà me voilà étendue morte dans la place où mon père m'avoit laissée. Il arriva tout tremblant avec le médecin. Celui-ci, m'ayant palpé de la tête aux pieds, et me trouvant le pouls en fort bon état, étoit fort embarrassé d'appliquer un nom à cette attaque extraordinaire ; ma mère, qui étoit accourue au devant de son époux, n'étoit guère moins étonnée que le médecin. Mais ce dernier ayant jugé prudent de me saigner par précaution, l'effroi que me causa la lancette mit un terme à mon évanouissement, et je me relevai en protestant que je n'éprouvois plus la moindre douleur. Ma mère m'ayant prise dans ses bras pour me porter sur mon lit, je lui dis à l'oreille qu'elle avoit été la cause de mon attaque : alors ses larmes coulèrent sur ma figure qu'elle couvrit de baisers. Aussi ma mémoire ne me représente pas, dans tout le cours de ma vie, un instant plus délicieux (si j'en excepte toutefois le jour

où le roi me supplia de remplacer dans sa cour madame de Châteauroux).

A l'époque de la guerre de 1756, je me rappelle avoir rencontré en Hollande le jeune médecin dont je viens de parler. Son nom étoit Mangin, de la ville de Bourbonne où se trouve une source d'eau chaude, de la vertu de laquelle il nous a bien souvent rebattu les oreilles. Bien qu'il eût beaucoup changé, je le reconnus parfaitement, et lui fis obtenir la place de médecin en chef d'un hôpital royal. Lorsque je lui rappelai cette anecdote, il m'assura qu'il ne l'avoit point oubliée, et qu'il se souvenoit très-clairement d'avoir passé plusieurs mois à rechercher de quel genre d'attaque j'avois pu être frappée. Quoi qu'il en soit de cette ruse d'une enfant de sept ans, elle me valut de ma mère un grand redoublement d'amour et un beau collier en grains rouges d'Amérique. Ce collier me rendit fière et vaine pendant plus de quinze jours; tant mes jeunes amies le trouvoient beau, tant elles auroient voulu en avoir un pareil. Telle fut la première jalousie que je fis naître dans le cœur des femmes.

Il semble, en vérité, que le sort m'ait destinée à vivre au milieu des intrigues de tout genre, mon enfance même s'étant écoulée dans une

continuelle surveillance de moi-même et des paroles les plus insignifiantes qui pouvoient sortir de ma bouche. J'ai déjà coté le nom de M. Pâris, à l'amitié duquel mon père avoit dû son emploi, ainsi que le nom de M. Le Normant, ami intime de ma mère. Ces deux personnes, qui avoient pour moi une égale tendresse, ne laissoient guère passer de jours sans venir nous visiter, tantôt l'un, tantôt l'autre. Il n'étoit pas de caresses et de séductions que M. Pâris n'employât pour m'engager à lui répéter les conversations de ma mère avec M. Le Normant; et, d'un autre côté, ce dernier me comblait de bonbons et de flatteries, me questionnent sans cesse sur la conduite et les propos de M. Pâris, lorsqu'il restoit seul avec ma mère. Il me faisoit faire quelquefois des détours d'une demi-lieue pour arriver insensiblement à la question intéressante, mais je me tenois sur mes gardes, aimant bien mieux garder le silence que de laisser échapper une parole imprudente.

M. Pâris, homme de beaucoup d'esprit et très-riche, n'avoit aucune confiance dans la stabilité de la fortune; et, bien qu'il espérât me donner un jour une existence aisée, il vouloit, disoit-il, que je fusse à même de gagner mon pain par mon propre travail, dans le cas où je viendrois

à perdre les biens qu'on auroit amassés pour moi.

C'étoit alors une opinion généralement répandue dans la classe des philosophes à laquelle appartenoit M. Pâris : il disoit que le premier artisan venu étoit plus véritablement riche que les gentilhommes ou les financiers, attendu qu'on ne pouvoit lui enlever le talent d'où provenoit son aisance ; tandis qu'une intrigue de plus ou de moins à l'œil de bœuf pouvoit renverser la fortune de tous les gens en place du royaume.

Les opérations de Law avoient jeté tant d'inquiétudes dans tous les esprits que chacun s'attendoit à perdre le lendemain ce qu'il avoit gagné la veille, et qu'on s'étoit fait une habitude des fortunes subites : Paris étoit devenu une maison de jeu. On me fit donc apprendre ce que l'on appelle un métier ; et comme j'avois montré de grandes dispositions pour le dessin, on fit de moi une graveuse sur cuivre. J'obtenois de beaux succès dans ce nouveau genre de travail, lorsqu'un malheur imprévu vint frapper ma jeunesse.

A d'excellentes qualités, parmi lesquelles je dois compter avant tout celle de bon père, d'ami généreux et fidèle, de maître patient

pour les domestiques, mon père joignoit un goût de dépense excessif et l'effrayante passion du jeu; il y donnoit une partie de ses nuits : et comme ma mère avoit aussi contracté l'habitude d'un luxe bien au delà de nos revenus, elle favorisoit en son mari un vice qui lui permettoit quelquefois de satisfaire à son amour de la représentation. Malheureusement le sort vint à trahir les spéculations de mon père; et comme il s'opiniâtra contre sa mauvaise fortune, il nous réduisit, ma mère et moi, à l'état de dénuement le plus complet.

Grâce à l'habileté de sa femme et à la générosité de ses amis, mon père eût encore pu sortir de l'état de misère où le jeu l'avoit jeté; mais, conduit par cette fatale espérance qui n'abandonne jamais le joueur et qui le traîne jusqu'au fond de l'abîme, il ne craignit pas de puiser dans la caisse confiée à sa surveillance, et alla perdre cet argent dans je ne sais quel tripot. Il n'attendit pas qu'on eût découvert cette imprudence criminelle, et dans la nuit même, sans que nous ayons pû l'embrasser, il partit pour Dunkerque, d'où il passa en Angleterre, et de là en Amérique. Le lendemain, à midi, notre maison étoit remplie d'huissiers, de soldats de la maréchaussée, et de gens de loi occu-

pés à placer les scellés sur le peu de meubles qui restoient et qui furent vendus au profit du roi.

Messieurs Pâris et Le Normant s'étant disputé la satisfaction d'offrir un asile à notre infortune, ma mère, qui craignoit de désobliger l'un en acceptant les offres de l'autre, décida que nous serions séparées quelque temps, pour répondre à la généreuse amitié de ces Messieurs. Comme je n'avois encore que dix ans ; et que je pouvois, sans grand inconvénient, être éloignée de ma mère, il fut arrêté qu'elle accepteroit pour elle seule le logement qui lui étoit offert par M. Pâris, et qu'avec mon frère et la vieille bonne, qui nous étoit restée fidèle dans notre malheur, j'irois demeurer chez M. Le Normant. Ainsi fut fait; et cet état de choses dura jusqu'au moment où les affaires de ma mère furent rétablies, de manière à ce qu'elle put avoir un chez soi; alors M. Le Normant me rendit à elle, et nous allâmes habiter, dans la petite rue Saint-Pierre, un appartement étroit, mais décent, où mon éducation fut terminée.

Quelques bonnes dispositions que M. Pâris témoignât à ma mère, bien qu'il l'eût aidée de sa bourse et de l'influence que lui donnoit la place de directeur général des vivres, je ne

tardai pas à m'apercevoir de la froideur qui depuis quelque temps régnoit entre elle et lui.

Dans un des libelles que l'on a publiés contre moi, depuis que la faveur du Roi a remis le pouvoir en mes mains, j'ai lu que MM. Pâris et Le Normant avoient une égale prétention à la gloire de m'avoir pour fille; que la coquetterie de ma mère les avoit long-temps tenus l'un et l'autre dans cette flatteuse opinion; mais qu'enfin M. Pâris, épouvanté de la tendresse de M. Le Normant pour *la petite Poisson*, avoit crû reconnoître dans cette vive affection la voix de la nature; que, n'ayant plus guère de folie pour les charmes de la mère, il l'avoit abandonnée, avec ses enfans; au cœur paternel de son rival.

Certes, je ne doute pas que ce ne soit une calomnie fabriquée à plaisir; mais si quelque circonstance pouvoit donner crédit à ce mensonge, ce seroit la conduite de M. Pâris vis-à-vis de nous dans ce moment; car, en admettant qu'il fût l'amant de ma mère, du moment où celle-ci consentoit à vivre avec lui sous le même toit, il ne pouvoit lui rester d'autre sujet de plainte, après cette marque d'attachement, que dans la résolution prise par ma mère de me confier à

un autre qu'à lui. En sorte que le pamphlétaire a pu supposer, avec quelque apparence de vérité, que la jalousie de M. Pâris avoit découvert dans cette préférence accordée à M. Le Normant une marque certaine de paternité.

Il ne m'appartient pas de juger ma mère en cette circonstance, et de lui supposer en même temps deux amans qu'elle eût trompés l'un et l'autre. Il y a tant de mystères dans les moindres actions des femmes, il y a tant d'apparences qui induisent en erreur ceux qui nous jugent, il y a en outre tant de positions exceptionnelles qui rendent excusables des actions répréhensibles en thèse générale, qu'en vérité, la maîtresse de MM. Pâris et Le Normant ne fût-elle pas ma mère, je n'aurois garde de l'accuser. En continuant cette hypothèse, c'est-à-dire en supposant que ces deux Messieurs aient eu des prétentions à ma naissance, il faut reconnoître que la conduite de madame Poisson avoit été celle d'une femme prodigieusement habile; car, en donnant à l'un la fille dont il se croyoit père, elle sembloit reconnoître en lui la paternité; et tandis qu'elle consentoit à vivre dans la maison de l'autre, elle paraissoit lui dire publiquement: Je n'ai jamais aimé que vous; c'est avec vous que je veux passer ma vie. Quel amant n'eût pas

été touché de cette marque de préférence? M. Pâris probablement ne fut pas persuadé; peut-être sera-t-il rentré dans un moment où l'on eût eu besoin d'une attaque d'apoplexie de la petite Jeanneton; mais j'étois chez mon bon ami Le Normant.

Ce dernier me conduisoit à peu près chaque soir au cours des Champs-Élysées, rendez-vous du beau monde de la ville. Dans cette promenade on voyoit deux longues files de voitures circulant avec lenteur entre une double haie de femmes et de cavaliers placés sur des chaises tout le long du cours. Des bouffons italiens venoient dans cet endroit pour divertir la compagnie par leurs farces et leur musique; il y avoit des établissemens de sorbets, de sucreries et de friandises de tout genre. C'étoit un lieu pour lequel j'avois une douce prédilection; aussi le plus souvent y restions-nous jusqu'à ce que la nuit fût venue. Un soir, que nous étions assis sur des chaises en cet endroit, M. Le Normant, qui commençoit à trouver le temps long, tira sa montre pour s'informer de l'heure. «Eh bien! dit-il, voilà la première fois qu'elle se dérange; elle marque huit heures, tandis qu'il en est sept tout au plus.» En effet, nous étions au mois d'octobre, et la nuit n'étoit pas encore

venue. Nous demeurâmes encore l'espace d'une demi-heure, au bout de laquelle le jour n'avoit pas encore disparu. Alors nous remarquâmes dans la foule une grande agitation. L'effroi étoit peint sur tous les visages : le chant des Italiens avoit cessé, les étalages des marchands de confitures étoient abandonnés ; chacun se demandoit quelle pouvoit être la cause de ce phénomène. — La fin du monde étoit arrivée, disoient les bonnes femmes; le soleil étoit arrêté. Dire que je partageois l'effroi général est chose inutile.

C'étoit en vain que M. Le Normant s'efforçoit de me donner une savante explication sur les aurores boréales (car c'en étoit une); je n'écoutois pas un mot de sa dissertation, et, voyant tout le peuple qui couroit, les uns faisant des signes de croix, les autres regardant le ciel d'un air égaré, je m'étois mise à pleurer de tout mon cœur, serrant M. Le Normant contre moi, afin qu'il me défendît contre le soleil, la lune et les étoiles, que je croyois prêtes à me tomber sur la tête. Ma frayeur et mes larmes continuèrent jusqu'à minuit, heure à laquelle l'aurore boréale ayant cessé d'éclairer Paris, je commençai à me rassurer un peu, pensant que la nature étoit rentrée dans l'ordre accoutumé, et que, s'étant

couché un peu tard, le soleil en seroit quitte pour se lever aussi le lendemain plus tard que de coutume. Le lendemain matin tout étoit oublié.

CHAPITRE III.

Passion malheureuse. — Je reviens à la rue Saint-Pierre. — Piété de ma mère. — Le père capucin. — Vendredi chair ne mangeras. — Ce que m'apprend M. le marquis Duflot. — Justice de la conscience. — La première communion. — L'abbé Pucelle. — Les pompes du diable. — Ma dévotion. — La messe du beau monde. — A quoi tient notre sort. — Naissance de M. le dauphin. — Joie des Parisiens. — Le grand couvert. — Mon parent Binet. — Un magistrat la serviette sur le bras. — Un conseiller au parlement. — Une conversion. — La suite d'une plaisanterie. — La grappe de raisin. — Le cimetière de Saint-Médard. — Concours prodigieux. — Les miracles. — Description de la grappe de raisin qu'on nous permet de toucher. — Un jeu de mots sur les miracles. — Effroi, convulsions, tiraillemens. — Ravissement intérieur. — Miracles que j'ai vus.

Le bon ami (c'est le nom que je lui donnois) aimoit la musique avec passion; et s'il eût pu chanter deux notes de suite sans en faire une fausse, je ne doute pas qu'il n'eût passé pour un

amateur très-distingué. En conséquence il avoit voulu que sa bonne amie continuât ses leçons de clavecin; et comme il avoit été satisfait de mes premiers débuts, il m'avoit donné pour maître de chant un acteur de l'opéra, nommé Géliote. Ayant quitté la maison de M. Le Normant pour retourner à notre demeure de la rue Saint-Pierre, j'avois conservé mon maître à chanter; et comme le bon ami venoit chaque jour rendre visite à ma mère, il assistoit à mes études de dessin, de gravure et de musique. Mes premières années se passèrent ainsi dans les malheurs et le travail. Comme j'avois atteint ma treizième année, ma mère, qui, au milieu du monde et des plaisirs, n'avoit jamais renoncé aux pratiques de la religion, songea à remplir les devoirs que lui imposoit sa tendresse en s'occupant de me faire donner la première communion.

Je fus envoyée chez l'abbé Couturier, qui demeuroit alors au couvent de Saint-Joseph, où trois fois par semaine il réunissoit les enfans de mon âge, demoiselles et garçons *. Sans vanité,

* Le cardinal de Fleury avoit deux amis qui possédoient tous les secrets de son cœur. L'un étoit cet abbé Couturier, devenu supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, et qui, sans être le confesseur du ministre-souverain, dirigeoit en grand

nul ne récitoit mieux que moi le catéchisme et ne faisoit plus d'honneur à Couturier, et je crois qu'il m'eût aimée de tout son cœur, si quelquefois je ne lui eusse adressé des questions fort embarrassantes à l'occasion de certains péchés que le catéchisme nous défendoit, et sur lequels il eût bien mieux fait de garder le silence. Mon père, qui étoit un homme de bon sens, m'avoit

sa conscience, et, sans avoir la feuille des bénéfices, étoit à la tête du département de toutes les affaires ecclésiastiques. Ce personnage grossier, sans éducation, sous un air de balourdise a, voit eu assez de dextérité pour manier l'esprit de son pénitent, l'assouplir, et se rendre, sous lui, distributeur de toutes les grâces de l'église. Le chef couvert d'un vaste chapeau, dont les ailes rabattues ombrageoient ses larges épaules, un rabat blanc, en soutane de bure, il voyoit son antichambre remplie des plus grands seigneurs du royaume. Sa maison étoit devenue la pépinière de tous les abbés de qualité aspirans à la prélature, et, comme il étoit voué aux jésuites, il en avoit fait le repaire du molinisme dont elle encore infectée. L'autre étoit Barjac, valet de chambre du cardinal, et conséquemment le ministre de ses plaisirs et le confident de ses peines. Il connoissoit à merveille les foibles de son maître et savoit les saisir : il les caressoit de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de temps avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire souper un jour des rois avec douze convives de la cour, en hommes et en femmes plus âgés que lui, en sorte que, comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau.

recommandé de ne jamais apprendre de mémoire que les choses dont je comprendrois clairement le sens, et dont je pourrois rendre compte, soit à maman, soit à lui; en sorte que, voyant la bonne volonté et la complaisance que mettoit notre prêcheur à nous expliquer *le vendredi chair ne mangeras*, je le suppliois de m'expliquer cet autre passage du dialogue, *l'œuvre de chair ne désireras :* il entroit dans une si grande colère, que je n'osois plus solliciter d'explication; mais, de retour à la maison, je tourmentois ma mère, mon maître à chanter, mon bon ami, mon maître graveur, pour qu'ils voulussent m'apprendre ce mystère. En vérité, lorsque je me rappelle la naïveté avec laquelle je venois leur demander cette explication, tout bas à l'oreille, et cherchant à obtenir leur confiance par les promesses les plus séduisantes, il me semble que dans la curiosité qui se peignoit sur mon visage d'enfant, et l'air de discrétion que je prenois, il devoit y avoir une candeur faite pour les toucher jusqu'aux larmes. Mais tous me répondoient par quelques subterfuges dont je n'étois rien moins que satisfaite. Heureuse ignorance du jeune, âge nous perdons tout en vous perdant !

Après une réflexion si morale, qu'on dise

encore que la marquise se moque de Dieu et de son paradis *.

Je n'oublierai de ma vie les larmes abondantes que j'ai versées le jour de ma première communion pendant le sermon d'usage. Il faut dire que l'abbé Pucelle avoit été choisi pour cette touchante cérémonie. Ce qu'il nous dit, je ne pourrois pas plus le répéter aujourd'hui que je n'eusse pu le faire à cette époque; mais dans les paroles d'un homme éloquent il y a quelque chose qui remue le cœur des plus simples sans qu'ils puissent se rendre compte de leur émotion **. L'église étoit remplie dans ce moment

* J'ai lu ces propres expressions dans un ouvrage imprimé en Hollande.

(*Note de madame de Pompadour.*)

** Une bizarrerie que je ne puis expliquer, c'est l'intérêt que le roi prend à la religion des petites filles élevées pour ses plaisirs. Il s'occupe sans cesse de leur première communion. Une d'elles m'a assuré qu'à l'époque où le roi la faisoit venir à Choisy, sa majesté ne lui permettoit jamais l'entrée de sa couche avant qu'elle ne lui eût récité une page ou deux du catéchisme, et qu'elle n'eût fait devant le roi lui-même les prières du soir. La tête me tourne lorsque je rapproche cette inquiétude pour le salut des instrumens de la débauche, de l'insouciance que Louis XV a témoignée relativement à

comme l'étoient alors les théâtres le jour où la Gaussin se montroit dans la *Zaïre* de M. de Voltaire : la foule s'étendoit jusque hors les portes du lieu saint : non pas qu'on accourût pour voir mademoiselle Poisson, ainsi qu'on le fait aujourd'hui pour admirer la maîtresse de Louis;

l'éducation du dauphin ; je ne crois pas qu'il ait jamais adressé la moindre question au précepteur de son fils (1).

(*Note de madame de Pompadour.*)

(1) Se conduisant dans l'éducation du dauphin comme à l'égard de son royaume, Louis XV souscrivit toujours aux dispositions de ceux qu'il y avoit préposés et faits dépositaires de son autorité en cette partie. Il se permettoit seulement quelques grâces en faveur de son fils, mais sans les exiger et sans trouver mauvais qu'on lui représentât souvent qu'il ne seroit pas à propos qu'on en accordât. Il prenoit plaisir à lui faire raconter ses petites peines : elles naissaient principalement d'un caractère altier qu'avoit développé de bonne heure la connoissance de son rang, par les marques extérieures de respect que prodiguent aux enfants des rois ceux qui les environnent, et dont ne sont pas dispensés leurs instituteurs ; contradiction qui choquoit toutes ses idées : il ne pouvoit concevoir qu'au milieu de ces égards et de cette soumission générale, quelques particuliers prissent avec lui le ton de maître, prétendissent lui faire la loi, et contrariassent habituellement ses penchans les plus chers. « M. de Saint-Cyr, di- » soit-il un jour au roi, est un homme qui n'entend point raison. » Je conçois bien, répondit S. M., que votre raison ne doit pas » être tout-à-fait d'intelligence avec la sienne, mais avec le temps » elles pourront se rapprocher et faire la paix. »

(*Note des Editeurs.*)

mais la présence de l'abbé Pucelle, qui, disoit-on, devoit être enlevé par les gens du roi, avoit attiré ce concours. Les choses se passèrent avec plus de tranquillité qu'on ne l'avoit espéré d'abord, et les curieux n'eurent d'autre plaisir que celui d'entendre parler un homme qui parloit bien *. Je ne puis oublier le zèle enfantin que je témoignois dans cette journée pour l'exécution littérale des promesses qui nous avoient été demandées. M. le curé de Saint-Joseph nous ayant ordonné de jurer que nous renoncions à Satan, à ses pompes et à ses œuvres, du meilleur de mon âme je jurai ce que demandoit M. le curé. Mais comme pas une de nous n'avoit compris ce qu'étoient *les œuvres et les pompes*,

* L'abbé Pucelle étoit un conseiller clerc au parlement, qui joignoit à l'autorité d'un grand âge le feu de la jeunesse. Son éloquence n'avoit rien d'étudié ; elle partoit d'une âme énergique et chaleureuse. Les jeunes magistrats, toujours portés aux résolutions hardies, se rallioient autour de ce vétéran du jansénisme. Le cardinal de Fleury ayant fait tenir, le 3 avril 1730, un lit de justice où la constitution *Unigenitus* avoit été enregistrée, l'abbé Pucelle proposa dès le lendemain la plus noble et la plus judicieuse des protestations qui eût mis pour jamais la couronne de France à l'abri des entreprises de la cour romaine. Cette déclaration fut portée à Marly par le parlement, que le roi ne daigna pas recevoir. Alors les enquêtes suspendirent le cours de la justice en

à peine de retour à la maison, je demandai à ma chère Marie (c'étoit le nom de notre vieille servante) ce que l'on entendoit par cette expression mystérieuse. Elle, qui passoit tous les dimanches à lire et relire le catéchisme de monseigneur Lepardaillan de Gontrain-d'Antin, étoit mille fois meilleure théologienne que moi et toute ma famille, en sorte que, prenant dans ses doigts le beau collier de graines d'Amérique qui entouroit mon cou, elle me dit, dans son patois montagnard : *Perdei ! mi Tonton, c'tiqui z'est les pompes du déable.* Toute brûlante de l'esprit du dieu dont j'avois reçu le corps, je tressaillis d'effroi en songeant que j'osois me parer de ce collier diabolique, et sans hésiter davantage je l'arrachai de mon cou et je le jetai

interrompant leurs audiences. Le roi manda le parlement, qui se rendit à la cour, et comme le premier président se disposoit à parler : « Taisez-vous, » lui dit le roi. L'abbé Pucelle se jeta aux pieds du roi et y déposa en silence l'arrêt du parlement ; mais le comte de Maurepas prend l'arrêt et le déchire en mille morceaux. Le parlement revint à Paris. Ce fut le lendemain de ce jour que l'abbé Pucelle prêcha pour la première communion des enfans. On n'osa le faire enlever à l'église, mais dans la nuit il fut enlevé par les gardes-du-corps.

(*Note des Éditeurs.*)

au feu. La pauvre Marie fut bien effrayée de mon zèle pieux. Soupçonnant assez judicieusement qu'on s'en prendroit à elle de cette belle escapade, elle s'empressa de le retirer des flammes, et tout brûlé qu'il étoit, elle me le rattacha au cou. A l'aspect de ce collier tout charbonné, ma mère me questionna : — Hélas ! lui dis-je, ma chère maman, c'est Marie qui l'a retiré du feu de la cuisine. Et là-dessus je me mis à pleurer comme le fait un enfant qui a commis une faute. — Mais comment se trouvoit-il dans le feu de la cuisine? demanda ma mère. — C'est moi qui l'y ai jeté. — Eh pourquoi, s'il vous plaît, Mademoiselle? — Parce que c'est des pompes du diable ! m'écriai-je avec des sanglots déchirants. On devine facilement par quels éclats de rire on répondit à mes lamentations. Au lieu d'être grondée, je fus consolée et embrassée par toute la compagnie, qui admiroit la franchise de ma dévotion. Néanmoins ma mère, voyant bien que sa petite fille prenoit les choses, comme on dit, *à la lettre*, pensa que j'avois assez de catéchisme pour ma condition; et comme ma première communion étoit faite, je n'allai plus à l'église que dans la compagnie de ma mère. Elle y alloit tous les dimanches, à onze heures, où l'on disoit une messe qui étoit le

rendez-vous des grands seigneurs et des dames en carrosse.

Ma mère, ainsi qu'elle me le dit par la suite, craignoit que je ne prisse du goût pour la vie religieuse; et si je m'en rapporte aux souvenirs que j'ai conservés de ces temps éloignés, je crois qu'il eût fallu peu de chose pour tourner mes désirs de ce côté. Mais on se moqua de mes exagérations dévotes, on m'apprit à mêler avec ma piété beaucoup de goût pour le plaisir et les divertissemens du monde; si bien que, trois mois après ma première communion, j'avois reconnu que M. l'abbé Couturier n'étoit qu'un sot, et que personne mieux que ma mère ne s'entendoit à expliquer le catéchisme.

A quoi tient notre destinée, et qu'il faut peu de chose pour nous jeter à l'une ou l'autre des extrémités de l'ordre social ! Soit pour se débarrasser de moi, soit pour me procurer un sort assuré et tranquille, soit pour toute autre raison, que ma mère, applaudissant à ma ferveur naissante, eût confié mon éducation à quelques religieuses habiles; et moi, la reine, la divinité, la vie des petits soupers de Choisy et de Trianon, je serois maintenant dans le chœur, occupée à chanter nones ou matines.

A l'époque où je fis ma première communion,

il y avoit au faubourg Saint-Germain * une femme nommée Bontemps, qui avoit une grande réputation de sorcière. A peine âgée de trente à quarante ans, elle paroissoit en avoir plus de quatre-vingts, tant elle étoit maigre et ridée. Il est vrai que le sommeil, qui seul peut nous reposer de nos fatigues, étoit pour elle un état plus pénible que le travail auquel elle se livroit pendant la journée; car à peine cette femme étoit-elle endormie, qu'aussitôt sa langue s'agitoit malgré elle, et lui faisoit dire les choses les plus extraordinaires. Souvent même il arrivoit qu'elle se levoit, et se mettoit à marcher ou à travailler; et tout cela sans être éveillée. Ce qu'il y avoit de plus extraordinaire, c'est que dans l'obscurité la plus complète, elle apercevoit les objets placés sur son passage et s'en détournoit, comme elle eût pu le faire en plein jour, les yeux ouverts. Même encore, cette femme répondoit aux questions qu'on lui adressoit sur les choses dont elle n'eût pu parler étant éveillée, et dont il lui étoit impossible d'avoir eu connoissance autrement que par des visions surnaturelles.

* A la rue du Four, entre la rue des Ciseaux et celle de l'Égout.

(*Note de madame de Pompadour.*)

Avoit-on perdu quelque chose dans le quartier, vite on couroit voir la femme Bontemps, qui vous disoit où le trouver. Vouloit-on savoir s'il étoit prudent de s'immiscer dans telle ou telle entreprise, la femme Bontemps vous donnoit un conseil qu'on ne méprisoit jamais impunément.

Ayant entendu parler de cette sorcière à plusieurs femmes de ses amies, ma mère résolut de m'y conduire pour obtenir mon horoscope (ce qui coutoit douze sous et un verre de vin): le premier jour que nous nous présentâmes au grenier de la Bontemps, on nous répondit qu'elle n'y étoit pas, et qu'un grand seigneur polonais étoit venu la chercher dans son carrosse pour obtenir, par sa science, des nouvelles de sa femme dangeuresement malade. Cette réponse n'ayant fait qu'exciter notre curiosité, nous retournâmes le lendemain à la rue Taranne, et pour cette fois il nous fut permis d'entrer dans le taudis de la sorcière.

En apprenant quel étoit le but de notre visite, elle nous reçut assez brutalement, disant que nous étions envoyés par les espions du lieutenant de police; qu'on ne cessoit de la tourmenter, tandis qu'elle demandoit pour toute grâce de pouvoir gagner sa vie en travaillant,

Néanmoins, après nous avoir questionnés, et lorsque ma mère eut fait luire à ses yeux un petit écu, elle commença un peu à s'humaniser, et bientôt après, ayant fait monter une bouteille de vin, elle la but et s'endormit.

Un quart d'heure environ se passa sans qu'elle fît rien autre chose que ronfler d'une manière remarquable. Déjà ma mère impatientée se croyoit dupe de cette prétendue sorcière, lorsque le ronflement venant à cesser, fit place à des gémissemens semblables à ceux d'une personne dont la respiration seroit oppressée. Alors sortirent les oracles : « Vous me forcez.... Laissez.... je vous dis de.... Eh bien oui.... elle sera reine... Voilà; hélas ! elle pleurera.... Un beau brun qui se perdra pour elle.... Il y a cent mille francs, deux cent mille francs.... tout ce qu'on veut.... Et voilà... vous mourrez dans votre lit; ce qui fera grand plaisir à cet homme brun qui vous aime et vous craint.... et voilà. »

Ma mère, l'interrompant, lui demanda si je deviendrois riche un jour; la sorcière hésita un moment, après quoi elle dit d'un air impatienté : « Qui donc aura de beaux chevaux si ce n'est le roi. » Peut-être qu'elle entendoit prédire par ces mots la faveur dont je jouis maintenant : mais alors comme je n'étois pas encore assez

débrouillée, nous ne pûmes expliquer le sens de cet oracle; et la sorcière se réveillant après l'avoir prononcé, nous sortîmes de son grenier, jurant bien que c'étoit la première et la dernière fois qu'on nous attrapoit ainsi de petits écus.

J'avois oublié cette femme depuis quinze ou vingt ans, lorsque, me promenant avec M. de Choiseul, M. de Gontaut, madame de Ruffec et l'abbé de Bernis, ce dernier, qui ne craignoit pas de parler, en ma présence, de sa fortune subite, nous raconta qu'elle lui avoit été prédite par une femme qui demeuroit dans un grenier de la rue du Four. Ces mots me rappelèrent aussitôt l'anecdote que je viens de rapporter; mais dissimulant l'émotion qu'ils faisoient naître en moi, d'un air indifférent je demandai à l'abbé de Bernis si cette femme existoit encore, ajoutant d'un air moqueur qu'il me seroit fort agréable de connoître l'époque à laquelle la fin du monde arriveroit. L'abbé répondit très-sérieusement à ma plaisanterie que cette sibylle s'appeloit Bontemps, qu'elle demeuroit dans une maison où tout chacun pouvoit entrer, et qu'une femme de sa connoissance ayant fait l'épreuve de son esprit peu de jours auparavant, avoit reconnu, ainsi qu'il l'avoit fait lui-même, que ce n'étoit pas une jonglerie.

Dès le lendemain, je résolus d'aller trouver la Bontemps, espérant savoir d'elle si je pouvois compter sur la faveur du roi, de manière à prévenir moi-même les intentions de sa majesté, dans le cas où je devrois être supplantée, soit par une de mes ennemies, soit par une de mes amies (car depuis le tour que m'a joué la d'Estrades, je n'ai plus confiance qu'en moi-même) *.

Comment faire pour me rendre à Paris, dans la rue du Four ? Nous étions en carnaval; je résolus de prendre le prétexte d'un bal masqué pour me déguiser et pouvoir accomplir ainsi mon dessein sans être reconnue. La Duhausset ** fut mise dans la confidence ainsi que M. de Gontaut, qui me promit de m'accompagner crainte d'accidens; mais ni l'une ni l'autre ne purent soupçonner que j'avois déjà fait une expérience de cette femme, et ils pensèrent que l'abbé de Bernis m'en avoit fait venir la première idée. On donna rendez-vous à la sorcière dans un petit appartement de la rue du Bac, où nous

* Sous prétexte de rendre une visite d'amitié à madame de Pompadour, malade dans son lit, elle étoit venue voler sur la table de nuit une lettre du roi.

** Femme de chambre de madame de Pompadour.

(*Notes des Éditeurs.*)

nous rendîmes à l'avance. Je m'étois plâtré la figure ; un nez de cire, des mouches, une perruque, j'étois méconnoissable.

« A-t-on eu soin de faire venir du vin ?» Ce fut la première chose que la sorcière demanda en entrant : sur notre réponse affirmative, elle parut satisfaite ; me voyant couchée sur une chaise longue : « Madame est donc indisposée ?» dit-elle. On lui répondit que j'étois convalescente, mais encore un peu foible. Après cela elle s'assit devant le feu, tira d'un panier qu'elle avoit au bras deux ou trois tasses à café qu'elle disposa sur la cheminée en faisant un tas de simagrées plus sotte l'une, plus bête l'autre. Puis, sortant du panier un cornet rempli de café ou de tabac en poudre : « Voici, dit-elle, qui va éclaircir bien des choses. » J'avois cru que madame Bontemps alloit encore boire et s'endormir ainsi que je lui avois vu faire la première fois ; mais il paroît qu'elle avoit changé de méthode ; car, après avoir versé de l'eau bouillante sur le café placé dans les tasses, la sibylle rendit ses oracles : *Oh oh ! dit-elle, voici qui est bien... Ah ah ! ... voici qui ne vaut pas grand-chose... on s'amuse bien dans ce petit coin.... mais il me semble qu'on pleure ensuite... Grande nouvelle ! un homme qui s'intéresse à vous,*

Après la pluie le beau temps. Une lettre qui vous annonce de l'argent... c'est une succession. si je ne me trompe... Après cela grande joie... un mariage. Comme je m'occupois alors de marier ma pauvre petite Alexandrine avec un fils naturel du roi (l'image vivante de sa majesté), je demandai à la Bontemps si le mariage me regardoit. Elle répondit : *Oui, mais pas précisément.* Notre oracle but la demi-bouteille de malaga qu'on avoit apportée, et se mit à parler *d'un vaisseau en pleine mer*, et toujours *le vaisseau.* Si bien que, croyant reconnoître à la difficulté avec laquelle l'oracle articuloit ses mots que le malaga agissoit trop fortement sur sa tête, nous la remerciâmes de ses bons offices, ayant assez d'oracles comme cela. Elle mit ses tasses dans son panier et se retira.

Quand elle fut partie, j'envoyai dire à M. de Gontaut qu'il pouvoit entrer ; car, dans la crainte que la pythonisse ne découvrît certain secret de piété filiale *, j'avois désiré demeurer seule. Je dis à M. de Gontaut que cette femme m'avoit appris non seulement l'avenir, qui m'intéressoit, mais qu'elle m'avoit en outre donné

* On verra plus tard l'explication de ces mots.

(*Note des Éditeurs.*)

le secret de son art : puis j'ajoutai en riant et en imitant la voix de la femme aux tasses à café : *Oh oh ! voilà qui est bien ! ah ah ! voici qui ne vaut pas grand'chose.* Nous nous moquâmes un moment de notre petit abbé de Bernis : puis en racontant des anecdotes analogues à ce qui venoit de nous arriver, nous reprîmes la route de Versailles.

Quelque temps après la visite que j'avois faite avec ma mère au taudis de la rue du Four, la reine, dont on ne croyoit pas encore la grossesse parvenue à son terme, accoucha de monsieur le dauphin. Ce fut pour la France une époque de fêtes, de divertissemens, de bals et de plaisirs; toute l'Europe fut dans la joie : on eût dit une seule famille à laquelle la providence venoit d'envoyer un fils, l'objet de ses longs désirs. Je n'ai jamais vu tant d'allégresse à Paris, si j'en excepte toutefois le moment où l'on apprit que le roi avoit échappé à la longue maladie qui, l'ayant arrêté à Metz, avoit fait craindre pour ses jours *. Pendant toute une semaine,

* Parmi les morceaux de poésie publiés à l'époque de la convalescence du roi, j'en avois remarqué un que je me rappelle en ce moment, et que, pour cette raison, je vais citer de suite, bien que ce soit empiéter un peu sur les événe-

le peuple fut admis à voir manger la famille royale : on permettoit aux enfans de s'approcher de la table, et les dames de la cour leur donnoient des bonbons et des friandises dont la nappe étoit chargée.

Je disois dernièrement à Binet que je me rappelois avoir été conduite au grand couvert de la ville, et avoir éprouvé un bien bel étonnement de ce que le roi mangeoit comme tout le monde. Il me répondit qu'il se rappeloit parfaitement aussi m'avoir prise dans ses bras, et m'avoir présentée à M. le prince de Conti ; que ce prince m'ayant trouvée jolie, m'avoit un moment placée sur ses genoux, puis rendue à ma mère comblée de

mens. L'auteur, après avoir parlé de l'amour que les François ont toujours eu pour leur roi, continuoit ainsi :

Nous l'avons bien prouvé quand la Fièvre fatale,
A l'œil creux, au teint sombre, à la marche inégale,
De ses tremblantes mains, ministres du trépas,
Vint attaquer Louis au sortir des combats :
Jadis Germanicus fit verser moins de larmes ;
L'univers éploré ressentit moins d'alarmes,
Et goûta moins l'excès de sa félicité
Lorsqu'Antonin mourant reparut en santé ;
Paris n'a jamais vu des transports si divers,
Tant de feux d'artifice et tant de mauvais vers.

(*Note de madame de Pompadour.*)

dragées. D'après les souvenirs de Binet, voici quelle étoit la composition du couvert ; ce sont tous gens que j'ai retrouvés depuis, plus ou moins nu-pieds selon les bonnes grâces du roi, mais dont alors les rubans, les diamans et les beaux habits dorés me causoient grande frayeur. J'éprouve aujourd'hui quelque plaisir à les passer en revue aussi tranquilement que je le vais faire.

Au milieu de la table, le roi; à gauche et à droite, les ducs d'Orléans et de Bourbon ; à gauche de M. d'Orléans, le prince de Conti * et le comte de Clermont; à la droite du duc de Bourbon, les comtes d'Eu et de Toulouse, le prince de Dombes. Le long de la table, et chacun selon son rang, M. le duc de Saint-Aignan, M. le duc de La Rochefoucauld, qui vient de céder la place de grand-maître de la garde-robe à M. Destissac; M. de Grammont, fils du maréchal duc de Grammont, mort en 1735, colonel du régiment des gardes françaises; M. le marquis d'Alincourt, qui heureusement pour lui étoit venu au monde grand seigneur; M. de Charost, qui avoit rem-

* Fils de Louis-Armand de Bourbon, mort deux années auparavant à l'âge de trente-cinq ans.

(*Note des Éditeurs.*)

placé le maréchal de Villeroi en qualité de gouverneur du roi pendant le peu de mois qui s'écoulèrent entre l'exil du maréchal et la majorité du jeune prince ; MM. de Béthune et de Luxembourg; le duc de Richelieu, le plus habile pourvoyeur du roi, le plus dangereux des hommes; M. de Noailles, si célèbre par la belle équipée de Deltingen, et la désobéissance de son neveu *; MM. de Mortemar, de Retz, M. le comte de Bavière, etc. Dans l'ignorance où j'étois des usages, ce qui me frappa le plus dans cette occasion, ce fut de voir un homme puissant et riche, M. Turgot, prevôt des marchands, qui, une serviette sur le bras, et placé derrière sa majesté, lui servoit de laquais. Les autres princes étoient servis par MM. Hennequin, Pouffier, Levavasseur, Piot, officiers de la ville : du reste ils étoient aidés dans leur service par des valets de la cour, et c'est en cette qualité que Binet étoit placé près de l'es-

* La perte de cette bataille eut lieu par l'imprudente ardeur du duc de Grammont, qui, pour en venir aux mains avec l'ennemi, quitta le poste important confié à sa garde, et d'où dépendoit le sort de cette journée. Un régiment de gardes françaises s'étoit jeté à la nage pour repasser le Mein ; l'armée leur donna le nom de canards du Mein, sobriquet qui leur demeura long-temps.

(*Note des Éditeurs.*)

trade qui séparoit le couvert de la foule des curieux.

Avant de rapporter les détails relatifs à la naissance de M. le dauphin, puisque j'étois en chemin de parler prodiges et miracles, j'aurois dû raconter le spectacle extraordinaire qui me fut offert à l'époque où je venois d'entrer dans ma quatorzième année. Dans la maison que nous habitions à la petite rue Saint-Pierre, logeoit au premier étage un conseiller au parlement, nommé Carré de Montgeron. Profitant de la qualité de voisin pour nous venir rendre visite, de temps à autre il envoyoit demander à ma mère la permission de passer la soirée près d'elle, ce qui ne lui fut jamais refusé : tout chacun lui trouvoit de l'esprit, une conversation savante et animée, de belles manières, qui ne sentoient en rien le robin ; enfin c'eût été, disoit ma mère, l'homme de France le plus aimable, s'il n'avoit eu le malheur de vivre dans une horrible incrédulité. Dieu n'étoit à ses yeux qu'un roman. Voilà qu'un jour cet impie arrive à la maison d'un air effaré, hors de lui-même, et se laissant tomber dans un fauteuil : « Enfin, madame, s'écrie-t-il, j'ai vu; pour cette fois il n'y a plus moyen de douter : en sortant de chez vous je vais me confesser. » Tout étourdie d'un pareil début, ma mère l'interroge

sur la cause de cette conversion subite. Ce fut avec grand'peine qu'on que l'on put tirer de lui quelques paroles suivies, tant il étoit encore palpitant de terreur et d'admiration : c'étoient des exclamations à n'en pas finir. Enfin il nous dit que par plaisanterie il avoit bien voulu accompagner le neveu de M. Arnaud au cimetière de Saint-Médard, et que là il avoit vu, de ses yeux vu, des phénomènes auxquels la supercherie n'avoit eu aucune part, mais qu'un pouvoir surnaturel avoit pu seul créer instantanément, des prodiges impossibles aux hommes, en un mot des miracles. Ma mère voulut rire, mais M. de Montgeron se fâcha; ensuite, pour s'excuser de la manière un peu brusque dont il avoit accueilli nos plaisanteries, il nous proposa de nous conduire le lendemain à Saint-Médard. On devoit y guérir miraculeusement une femme âgée de soixante-dix-sept ans, et qui depuis sa jeunesse portoit à la gorge une tumeur du volume et de la forme d'une belle grappe de raisin. La proposition fut acceptée. Pour l'intelligence des choses extraordinaires que je vais rapporter, il est convenable d'expliquer en quelques lignes ce qu'avoit de particulier dans ce moment le cimetière de Saint-Médard. L'abbé Pâris, cousin de M. Pâris, directeur des livres dont j'ai parlé, professoit le

plus vif attachement aux doctrines de Quesnel, et l'horreur la plus profonde pour les maximes jésuitiques. C'étoit véritablement ce que l'évangile appelle un pauvre d'esprit. Il ne prêchoit pas, il *racontoit* la parole de Dieu aux pauvres qu'il rassembloit pour leur distribuer tous ses biens en aumônes; propriétaire d'une assez belle fortune, il étoit mort dans un tel état de pauvreté que son église avoit été obligée de pourvoir aux frais de son enterrement, les héritiers ayant refusé la succession d'un janséniste, qui, dans son testament, n'avoit légué que son âme, encore étoit-ce à Dieu. Ennemi déclaré de la communion fréquente, il assuroit que dans certains momens d'extase Dieu lui-même venoit lui révéler *de quelle indignation sa majesté suprême étoit pénétrée à la vue de cet orgueil de dévotion qui poussoit les jésuites à se faire une habitude du plus saint et du plus redoutable des sacremens.* L'abbé Pâris étant mort *appelant* et *réappelant*, les jansénistes en avoient fait un saint; et depuis quelques années qu'il étoit enterré au cimetière de Saint-Médard, ce lieu de sépulture étoit continuellement rempli d'une foule de peuple, attirée par les miracles qui, disoit-on, s'opéroient chaque jour sur sa tombe.

Tel étoit le but de la promenade que nous

avoit proposée M. de Montgeron, et que ma mère avoit acceptée en riant comme une folle. Je me rappellerai toute ma vie ce concours prodigieux de voitures, qui embarrassoit au loin les rues voisines; cette affluence d'hommes et de femmes de tous rangs, confondus et mêlés sans aucune distinction de naissance ou de fortune; ces cris, ces pleurs, ce tumulte et cette agitation sur certains points: ici l'on voyoit un vieillard porté en triomphe sur les épaules d'une troupe de jeunes gens qui chantoient le *Te Deum* en traversant la foule à genoux; le vieillard tenoit dans sa main gauche deux béquilles qu'il montroit au peuple d'un air joyeux, et de l'autre main ne cessoit de faire et refaire le signe de la croix : là on se pressoit autour d'un aveugle qui venoit de recouvrer la vue, et qui, les yeux remplis de larmes, caressoit le chien qui l'avoit conduit long-temps. Les bonnes femmes sanglotoient à ce spectacle attendrissant, et remplissoient d'aumônes les poches de l'aveugle, auquel elles demandoient de prier pour elles. De temps à autre l'on apercevoit de jeunes filles saisies de convulsions extatiques *. Plus nous approchions du

* A cette époque on publia les vers suivans :

Quelques saints possédés, en cet honnête lieu,
Jurent, tordent les mains en l'honneur du bon Dieu ;

tombeau fameux, plus la scène étoit agitée, et plus aussi j'étois tremblante de peur. Enfin après une heure d'attente arriva la femme à la grappe de raisin. C'étoit un goître, formé de la réunion d'un grand nombre de petites loupes, qui, moins amassées à l'extrémité, donnoient à cet ensemble l'apparence d'une grappe de raisin fort peu appétissante.

M. Carré, ainsi que plusieurs des personnes qui étoient présentes, demanda à voir de près la malade, et ma mère, qui depuis quelques momens n'avoit pas le moins du monde envie de rire, sollicita la permission de toucher le goître. La femme s'approcha de nous, et fut examinée avec toute la liberté qu'on pouvoit désirer. Chacun put porter la main sur son cou; elle ne de-

Sur leurs tréteaux montés ils rendent des oracles,
Président le passé, font cent autres miracles :
L'aveugle y vient pour voir, et, des deux yeux privé,
Retourne aux Quinze-Vingts marmottant son *Ave;*
Le boiteux saute et tombe, et la sainte famille
Le ramène en chantant porté sur sa béquille;
Le sourd au front stupide écoute et n'entend rien.
D'aise alors tout pâmés, de pauvres gens de bien;
Qu'un sot voisin bénit et qu'un fourbe seconde,
Aux filles du quartier prêchent la fin du monde.

(*Note de madame de Pompadour.*)

mandoit en retour qu'un *Ave Maria* en son intention. Enfin quand toutes les personnes considérables qui se trouvoient là se furent bien assurées qu'il ne s'agissoit nullement de charlatanisme, on se mit à genoux; la femme malade s'approcha de la tombe, et les prières commencèrent. Plus d'une heure se passa sans que le pouvoir de l'abbé Pâris se manifestât d'aucune façon : déjà la foi commençoit à s'ébranler dans quelques âmes; déjà les simples curieux se permettoient des plaisanteries sur la grappe de raisin : « Si c'étoit une pomme, dit à ma mère un jeune gendarme rouge de notre connoissance, si c'étoit une pomme, *Pâris* la prendroit pour vous l'offrir; mais une grappe de raisin, la bonne femme la gardera. » Voilà un des cinquante quolibets que j'entendois autour de moi, lorsque tout à coup la femme agenouillée sur la tombe de l'abbé Pâris jeta un cri perçant qui me fit tressaillir d'effroi; en même temps ce furent des convulsions, des tiraillemens qui lui tordoient les membres, au point qu'on eût pu lui croire tous les os brisés. Ce qu'il y avoit de remarquable dans cette violente attaque de nerfs, c'est qu'elle affectoit seulement la partie supérieure du corps, de telle sorte que la malade demeuroit agenouillée sur la tombe, tandis que ses bras s'agitoient aussi

violemment que le fait une corde de harpe jetée sur la cendre chaude : elle demeuroit un instant la tête prosternée sur la tombe du prêtre défunt, puis tout à coup elle étoit rejetée en arrière, rompue comme ces malheureux enfans que les saltimbanques de la foire forment à se plier en cercle, de manière à toucher la tête avec les pieds. La coiffure étant venue à se détacher, ses cheveux blancs tombèrent épars sur ses épaules, ses yeux étoient fixes, et sa bouche rendoit de l'écume. Quant à moi, je sentois mon cœur défaillir; mais la curiosité soutenoit mes forces, il ne m'arriva rien de fâcheux. Je ne crois pas toutefois que l'on puisse jamais rien voir de plus effrayant. Au bout d'un quart d'heure environ, les convulsions cessèrent subitement, et firent place à un calme parfait, accompagné d'un ravissement intérieur qui se peignoit sur le visage de la malade. Elle s'inclina profondément; puis se leva, et se tenant debout en étendant les bras, elle s'écria : « Dieu soit loué. » Une explosion de voix répondit à cette action de grâces. Alors je passai ma main sur mes yeux, soupçonnant que peut-être ma vue étoit troublée, tant j'avois de peine à croire à ce que je voyois. Le goître avoit disparu, sans qu'on pût apercevoir la moindre trace, la moindre cicatrice au cou de la malade.

Je ne saurois peindre l'enthousiasme qui s'empara de toute l'assemblée. Il y avoit là près de cinq mille personnes, qui toutes, sans exception, auroient mieux aimé être brûlées vives que de commettre dans cet instant la plus légère peccadille.

A notre retour à la maison, il ne fut question que du cimetière de Saint-Médard, de la résolution où nous étions tous d'aller en paradis, et pendant près d'un mois, ma mère, le bon ami, mon frère et moi, nous fûmes les catholiques les plus fervens de toute la chrétienté.

Chose inexplicable ! au bout de quelque temps les miracles ayant passé de mode, il n'y eut sorte de ridicules dont on ne couvrît les sectateurs de l'abbé Pâris; comme d'un autre côté le jeune docteur Mongin consacroit des soirées entières à nous démontrer que nous avions été dupes de notre imagination, nous racontant cent et cent autres miracles qui, d'abord aussi évidens que celui-là, avoient été ensuite reconnus pour d'habiles tours de passe-passe, nous finîmes par croire que peut-être il y avoit par là dessous quelque stratagème. Cependant je dois le dire encore une fois dans l'intérêt de la vérité : tout s'étoit passé en présence d'une assemblée nombreuse; nous avons vu de nos yeux, nous avons touché de nos

mains le cou de cette femme, et quand elle s'étoit relevée, la grappe de raisin avoit disparu. Quoi qu'il en soit, je peux assurer que les ordres de M. le cardinal eussent été fort mal accueillis à Saint-Médard, dans le moment où nous allâmes visiter ce cimetière, et je ne doute pas que les gens du roi n'y eussent perdu leur latin *.

* Ce que dit madame de Pompadour a rapport à la décision prise par le cardinal de Fleury d'interdire à la foule l'entrée du cimetière de Saint-Médard. Le gouvernement s'étant aperçu que les rieurs devenoient chaque jour plus nombreux, ne craignit plus d'exciter un soulèvement dans le public, et donna l'ordre de fermer le lieu qui servoit de théâtre à ces extravagances. Cet ordre fut exécuté le 15 de janvier 1732. Le lendemain on y vit affichée cette inscription si connue :

De par le roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

(*Note des Éditeurs.*)

CHAPITRE IV.

Un martyr. — Encore un miracle. — Comment on apprend que l'on est joli. — Une jolie femme et une laideron. — Pourquoi la beauté donne de l'esprit. — Je quitte mes études de gravure. — Un maître à danser. — M. le comte d'Alais, et M. Guibaudet, mon bourreau. — Etrange jalousie. — Comment je me suis trompée sur les intentions d'un cavalier. — Je saute pour le roi. — Ma modestie. — Combien une jolie figure est heureuse dans une promenade publique. — Générosité des vieux garçons et leur étonnement. — Ingratitude envers M. Pâris. — Ma dureté. — Erreur des jeunes filles. — La reconnoissance ; valeur de ce mot. — La vie est un calcul.

Deux ans plus tard, la cour trouva la moitié de la population parisienne disposée à la seconder. Quant à M. Carré de Montgeron, ce fut un grand malheur pour lui de n'être pas resté dans le tranquille athéisme que ma mère lui avoit tant reproché; car, une fois converti par le diacre Pâris, il se montra janséniste de si bonne foi, fit tant et tant d'extravagances, qu'il obligea le cardinal à l'envoyer dans une prison,

où il mourut peu de temps après, véritable martyr de sa croyance.

Un miracle que n'avoit pas fait le jansénisme et dont il faut parler maintenant, c'est le changement admirable qui s'opéroit dans ma personne depuis quelques années ; le printemps de la vie fut pour moi ce qu'est pour les fleurs le printemps de l'année : il m'embellit d'éclat et de fraîcheur, il développa sur ma figure des charmes jusqu'alors cachés, et qui ne demandoient, pour éclore, que d'être réchauffés par cette ardeur de sentiment qui anime les jeunes filles lorsque le besoin d'être admirée fait sentir ses ardeurs premières. Déjà mes joues, recouvertes d'un léger embonpoint, ne laissoient à mon nez bien fait que la longueur convenable à l'ensemble d'un visage régulièrement dessiné; mes yeux, qui avoient toujours été fort grands, brilloient de cette expression de plaisir que donne la beauté; en sorte que la pauvre *rate*, si laide à l'âge de sept à huit ans, s'étoit faite plus jolie enfant que toutes ses jeunes amies.

Enlevez tous les miroirs imaginables à une jeune fille, et les regards des hommes lui diront qu'elle est jolie; éloignez d'elle tous les regards des hommes, ceux des femmes et des enfans

lui diront encore qu'elle est jolie; car une jolie femme et un laideron sont deux êtres si dissemblables, que toute la nature se présente à eux sous des aspects différens. Une chambrière ne parle pas à une maîtresse belle et gracieuse comme elle parleroit à quelque poupée du diable dont elle organiseroit la toilette; un enfant ne se laisse pas embrasser par un museau coiffé, comme il se prêteroit aux caresses d'une femme qui lui parle avec une jolie bouche souriante. Aussi je dois dire que je ne fus pas long-temps à m'apercevoir du changement heureux qui étoit survenu en moi; mon esprit gagna beaucoup, je crois, à cette découverte : je me trouvai plus d'assurance pour hasarder quelques plaisanteries, moins d'embarras pour me présenter dans le monde; car un visage aimable prévient si fort en faveur de ce que l'on va dire, qu'il est facile de lire à l'avance, dans les yeux de ceux auxquels on parle, les bonnes dispositions avec lesquelles nos paroles seront accueillies. En voyant mes charmes se développer de jour en jour, il sembloit que ma mère eût pour moi plus d'attachement : ses yeux s'arrêtoient sur sa fille avec plus de complaisance, et comme elle étoit elle-même encore très-belle, elle me reconnoissoit plus volontiers pour son ouvrage.

M. Le Normant, que depuis long-temps je m'étois habitué à considérer comme un second père, continuoit à donner à mon éducation tous les soins imaginables, n'épargnant aucune dépense pour ajouter à mes talens les avantages que d'heureuses dispositions peuvent retirer des conseils de maîtres habiles. Dans la crainte de me gâter les mains, que j'avois parfaites, on m'avoit obligée de quitter la gravure; talent que j'avois dès lors porté assez loin pour qu'on ne craignît pas d'exposer mes ouvrages à côté de ceux des maîtres les plus connus à cette époque. On avoit remplacé ce genre d'étude par un maître à danser, qui chaque jour passoit avec moi plus d'une heure et demie. Depuis l'âge de dix-huit ans, je n'ai pris aucune leçon de cet art; et comme j'ai souvent dansé sur le théâtre de la cour, je laisse aux nombreux spectateurs qui m'ont vu figurer dans quelque ballet, le soin d'exalter ou de déprécier le talent de mon maître et de son élève.

Autant Géliote, mon maître à chanter, étoit un homme agréable et spirituel, autant M. Guibaudet, mon *bourreau* (c'étoit le nom que je lui avois donné à cause des horribles tortures auxquelles il soumettoit mes jambes), étoit un homme sot, prétentieux et ignare. Il ne voyoit

rien au-delà de l'*enlevé* et du *cuissard* *. La vertu, c'étoit pour lui une jambe souple et agile; le vice, c'étoit quelque pied pesant, incapable de faire un *enlevé;* aussi disoit-il que l'homme le plus capable de France étoit M. le comte d'Alais. Or, pour comprendre tout ce qu'il y a de naïf dans ce mot, il faut savoir que M. le comte d'Alais se levoit à dix heures du matin pour danser jusqu'à deux, heure à laquelle il se mettoit à table; puis à quatre heures il reprenoit jusqu'à six, et passoit au bal le reste de la soirée. Il est vrai que M. le comte n'avoit alors que dix-sept ans; néanmoins je ne puis concevoir qu'une vie aussi indigne d'un homme n'ait pas révolté M. Guibaudet lui-même.

Ce brave homme, qui partageoit son enthousiasme entre M. d'Alais et moi ses deux élèves, avoit tellement vanté mon talent à ce jeune comte, que, soit jalousie, soit curiosité, brûlant de voir son illustre rivale, il en fit demander la permission à ma mère. Celle-ci ayant consulté M. Le Normant, le bon ami, sans hésitation aucune, déclara que M. d'Alais pouvoit se procurer

* Termes techniques employés par les maîtres de danse de l'époque.

(*Note des Éditeurs.*)

le plaisir de voir danser les filles de l'Opéra, mais qu'il trouvoit fort inconvenant, fort important à M. Guibaudet de s'être chargé d'une semblable commision. Ainsi repoussé, mon *bourreau* se contenta d'indiquer à M. le comte la maison que j'occupois, et les heures auxquelles j'avois coutume de sortir. Alors je ne pus mettre les pieds dehors sans avoir à ma suite un noble seigneur qui ne me quittoit pas de vue un instant jusqu'à ce que j'eusse atteint le but de ma sortie. Comme il étoit bien fait, qu'il avoit un beau nom avec une belle fortune, mes yeux cherchèrent quelquefois à rencontrer les siens; mais le misérable ne regardoit que mes jambes.

Quand j'eus fait une fois cette remarque divertissante, je m'efforçai de désoler mon admirateur en affectant la démarche la plus pesante et la plus disgracieuse; et comme j'avois prévenu M. Le Normant de toute cette affaire, chaque fois que nous sortîmes ensemble ayant à nos trousses M. le comte, ce fut pour le bon ami et pour moi une intarissable source de gaieté. Un jour que nous rentrions à la maison, et que nous avions déjà traversé la moitié de la cour, nous aperçûmes M. d'Alais, qui, placé sur la porte entr'ouverte de la rue, s'apprêtoit probablement à considérer comment mes jambes monteroient

l'escalier. Se rappelant les termes d'un jeu d'enfant auquel peu d'années encore auparavant j'avois souvent joué devant lui, M. Le Normant, dans un accès de gaieté, me dit à haute voie: *Je saute pour le roi et la reine*, Jenny, *sautez pour M. le comte.* Excitée par cette plaisanterie, mon humeur folâtre n'hésita pas, et légère comme on est à dix-sept ans, je m'élançai sur la première marche de l'escalier en dessinant le plus beau tyrcis * qu'ait jamais éclairé les chandelles de l'Opéra. Mes éclats de rire et ceux du bon ami firent sans doute comprendre à M. d'Alais que l'on avoit voulu se moquer de lui; car jamais depuis ce temps je ne l'ai vu suivre mes jambes.

Peut-être bien qu'en écrivant ces mémoires, je ne fais pas assez parade de modestie. Je crois avoir déjà plusieurs fois laissé échapper certains éloges de ma personne exprimés avec une franchise un peu franche; mais il faut avouer qu'il y auroit de la fadeur à parler autrement, d'autant plus que ce seroit donner un démenti à toute la France, qui me reconnoît pour la plus jolie femme du royaume. En même temps ce seroit faire injure au goût de Sa Majesté, qui

* Terme de danse. (*Éditeurs.*)

n'a pas craint de me donner la préférence sur toutes les femmes de ses sujets *.

Du reste, long-temps avant que le prince ne m'eût honorée de son amour, mon heureuse vanité avoit pu s'enivrer dans les promenades et les assemblées publiques de tout l'encens que l'admiration des hommes sait offrir à la beauté; car, à l'époque de ma vie où ces réflexions m'ont arrêtée, d'autres cavaliers, d'autres seigneurs s'étoient occupés de mes charmes d'une manière plus flatteuse que n'avoit su le faire M. le comte d'Alais. Il est inutile de consigner ici des réflexions qu'ont faites toutes les jolies femmes, et de rendre compte des sensations que toutes ont éprouvées. Il faudroit parler du plaisir qu'elles ressentent à voir la joie qui se peint sur les visages lorsqu'elles entrent dans un salon; de l'essaim de jeunes enthousiastes qui marchent sur leurs pas dans les promenades; des aimables tourmens que leur fait éprouver à l'église et dans les rues la curiosité des hommes; les vieillards redevenant jeunes à leur aspect; les Catons

* Madame de Montespan disoit qu'un roi se devoit à lui-même d'avoir pour amie la plus belle femme du royaume. Je suis de son avis.

(*Note de madame de Pompadour.*)

émus de leurs charmes et préférant la beauté à la sagesse; les mille et un billets doux, les pleurs, les déclarations, enfin tout ce qui constitue le bonheur d'être belle, et que toutes les belles pourroient narrer aussi bien et peut-être mieux que moi.

Mon but est de parler de choses qui me sont personnelles, et non pas de me faire l'historiographe de mon sexe. Je commencerai donc, sans autre préambule, par raconter ce qui m'arriva, je ne dirai pas une fois, mais peut-être quinze à vingt fois dans l'espace d'une année ou deux.

Des personnes âgées qui, me connoissant pauvre, sans espoir de fortune, et, comme on dit, bien élevée, me faisoient demander en mariage, et venoient offrir à ma mère un honnête revenu de mille à douze cents écus de rentes, et des cheveux blancs en échange du corps gracieux et des talens distingués de sa fille. Les bonnes gens ne doutoient pas qu'en se décidant à épouser une jolie fille pauvre, ils ne fissent une sottise; mais ils n'avoient pas même soupçonné qu'on pût refuser leurs offres; en sorte qu'en se présentant à la maison, ils avoient plutôt l'air d'offrir une grâce que d'en venir demander une. Ma mère se divertissoit beaucoup de leur étonnement, après

quoi elle les congédioit avec le plus de politesse possible.

An bout de quelque temps, j'obtins dans le monde un si prodigieux succès, que, pour être admises dans les cercles lesplus brillans de Paris, il ne nous resta d'autre embarras que le choix. Ayant rencontré, dans les salons de M. de Belle-Isle, notre ancien ami, M. Pâris, que je n'avois pas vu depuis plus de quatre ans, je m'élançai vers lui, et l'embrassant de tout mon cœur, je lui demandai la permission de m'asseoir à ses côtés. Mais à peine m'étois-je entretenue un instant avec lui, que le maréchal vint m'offrir la main pour me conduire au clavecin, en m'assurant que chacun brûloit de m'entendre. Comme j'insistois pour demeurer encore quelques momens avec l'ami de mon enfance : — Mademoiselle, dit M. de Belle-Isle, je ne fais que me conformer aux désirs de madame votre mère. J'allai donc au clavecin.

Revenue près de ma mère, elle me dit avec un air froid et dur que je ne lui avois jamais vu : « Je vous défends de parler jamais à M. Pâris; heureusement pour vous, j'ai su imaginer l'expédient du clavecin, sans quoi votre étourderie nous enlevoit peut-être le fruit de dix années d'attentions et de soins. Quelques jours après

je rencontrai de nouveau M. Pâris dans un autre salon; mais je me gardai de lui parler, et comme ses regards caressans sembloient m'appeler près de lui, je détournai les yeux; un instant après il sortit douloureusement affecté.

De retour à la maison, je fis part à ma mère de la contrainte que je m'étois imposée pour résister aux engagemens d'un homme qui avoit soigné mon enfance, qui nous avoit aidés dans le malheur, et que pendant long-temps nous avions traité moins en étranger qu'en parent chéri. Ma mère réfléchit quelques momens à ce que je venois de lui dire, puis elle me tint un long discours, dont voici à peu près la substance :

« A dix-huit ans on croit que le bonheur doit » nous venir de ceux qui nous aiment ou que » nous voulons aimer, ce qui fait qu'on prend » droit volontiers tout l'univers pour le but de » son attachement; c'est une erreur qui passe » comme toutes les illusions de la jeunesse, et » que l'expérience doit s'empresser de détruire » dans l'esprit d'une jeune fille; car ce ne sont » pas nos ennemis qui nous causent les plus » grands maux, les douleurs les plus profondes, » ce sont les personnes qui se disent nos amis; » ce sont nos parens, nos époux, nos fils, nos

» frères, nos amans, enfin tous ceux qui nous » tiennent au cœur par quelque lien. C'est donc » une insigne folie de vouloir s'attacher aux per- » sonnes dont on n'a pas besoin et dont l'amitié » peut au contraire nous être nuisible. Témoi- » gnez de la bienveillance à quelqu'un, il se » croira en droit de vous en demander davan- » tage; ensuite il demandera des services, et ces » services seront pour lui une occasion d'en » exiger de nouveaux. Quant à la reconnois- » sance, on connoît la valeur de ce mot. Ainsi » je vous le dis, non pas seulement pour M. Pâris, » mais pour toutes les personnes que vous ren- » contrerez dans le monde : n'en faites pas vos » amis si vous n'avez pas besoin d'eux, parce que » ces attachemens inutiles ne peuvent qu'embar- » rasser des amitiés plus profitables sur lesquelles » une femme doit s'appuyer. »

Ce langage de ma mère, qui me sembloit un froid égoïsme, et qui n'étoit que le langage de la raison, me causa un sentiment pénible; il me sembla que l'avenir prenoit à mes yeux une tenteplus sérieuse, que je pouvois m'y abandonner avec moins de confiance, et que désormais toutes mes relations dans le monde me seroient plus qu'un fastidieux calcul. Mais c'étoient les fumées de la jeunesse qui obscurcissoient mon

esprit et m'empêchoient de voir toute la justesse des conseils que me donnoit ma bonne mère ; hélas! combien de fois dans la suite j'ai eu lieu d'apprécier leur utilité !

CHAPITRE V.

L'amour dans les romans et l'amour dans un cœur. — Les gens à bonnes fortunes, gens fort peu dangereux. — Ce que vaut une belle femme. — Ma seizième année. — Jannel. — Le cabinet noir. — Injustice du peuple. — M. de Vauvenargues. — Réunion de gens distingués par leurs talens. — La loge de M. le duc d'Aumont. — Plaidoyer d'un avocat de Toulouse. — Tragédie de M. Crébillon. — Voltaire le conduit dans la loge de madame de Presle. — Guerre entre Voltaire et l'abbé Desfontaines. — M. d'Argenson. — La *Voltairiana*. — La canaille littéraire. — M. Rousseau à Bruxelles. — La tragédie de *Brutus*. — Résolution du roi favorable à madame de Mailly. — La maîtresse du roi choisie par l'évêque de Fréjus. — Les réunions musicales. — Salon de M. d'Angervilliers. — Un mari, odieux masque. — On se confesse de tous ses péchés. — Il ne faut pas être trop bonne. — Bons offices d'une sœur. — Un baron allemand. — Le roi. — M. Pâris à la Bastille. — Un pendu.

L'AMOUR, tel que l'ont éprouvé et me l'ont exprimé quelques femmes de mes amies, ou tel qu'on l'a dépeint dans les livres, est pour moi un sentiment complétement inconnu. J'aurois

été disposée à aimer une personne qui m'eût rendu quelques services importans, qui m'eût arrachée à quelques dangers, peut-être même aurois-je été capable de sacrifier ma vie à celui qui, pour moi, eût exposé la sienne; mais jamais je n'ai ressenti la moindre atteinte de ce mal d'amour dont j'ai vu de si déplorables exemples. Comment une belle femme peut-elle se préférer d'autres êtres moins gracieux qu'elle? Nous sommes faites pour être aimées, pour donner des plaisirs à ceux qui nous offrent leur cœur, leur fortune et la considération dont ils sont entourés. Si nous sommes agréables, leur existence sera embellie de nos charmes, de nos talens, et leur amour sera flatté de notre possession, de même que nous serons fières du rang qu'ils nous donneront dans le monde. L'amour, ainsi conçu, me paroît la chose du monde la plus sensée, la plus digne de nos désirs et de notre estime. Mais ce délire qui nous porte à sacrifier avec notre repos et notre considération tout ce que nous avons de plus cher au monde, je ne le conçois pas. J'expliquerois plus facilement l'appétit grossier qui entraîne quelques femmes vers les plaisirs des sens, bien que je fasse aussi peu de cas de ces plaisirs que les véritables amoureux eux-mêmes.

Si donc j'eus à me défendre de ma reconnoissance envers M. Pâris, qui m'avoit élevée, je n'eus pas besoin de préservatifs contre les séductions innombrables dont m'accablèrent les hommes prétentieux que l'on appelle en France gens à bonnes fortunes. Je ne voyois pas de quel intérêt pouvoit être pour moi le sacrifice qu'il eût fallu faire de toute mon existence, afin de grossir la liste des personnes que ces messieurs avoient compromises ou réduites à la misère. Je ne concevois pas non plus ce que vouloient certains langoureux, aux regards obliques, qui me parloient de leur flamme ridicule comme de la chose du monde la plus intéressante. Leurs intentions étoient pures à la vérité, c'est-à-dire, qu'étant pauvres comme rats d'église, ils auroient voulu épouser une jolie femme. Une jolie femme ! mais que peut donc se procurer de mieux un roi avec toute sa puissance et ses trésors ? Ils m'aimoient, dira-t-on. En vérité, la belle preuve d'amour à donner à une femme que de l'entraîner dans sa misère, au lieu de chercher pour elle l'alliance d'un homme riche, qui puisse lui procurer toutes les commodités et les plaisirs de la vie ! Ils m'aimoient ! non, ils s'aimoient eux-mêmes ; voilà tout le secret.

Néanmoins, comme j'avois atteint ma sei-

zième année, on se doute bien que la tutelle de ma mère m'étoit devenue quelque peu gênante, et qu'un bon mari eût été de mon goût. Aussi lorsque dans le monde je rencontrois quelques riches gentilshommes sur lesquels je paroissois avoir fait impression, je ne négligeois rien pour augmenter leur bonne volonté à mon égard ; mais bientôt mes combinaisons se trouvoient dérangées par l'espèce d'acharnement que mettoit ma mère à briser mes liaisons de tout genre. Un jour qu'avec beaucoup d'adresse je lui en faisois des reproches, elle me répondit avec plus d'adresse encore : — Tout cela n'est pas digne de toi ; *laisse-moi faire.*

Dans le nombre des personnes que je rencontrois chez M. Pâris, se trouvoit un homme qui me doit la place qu'il occupe aujourd'hui. Jannel, intendant-général des postes, étoit un des familiers de M. le duc et de la marquise de Prie. Chose assez singulière ! il dut son élévation à la faveur et aux persécutions dont l'accablèrent tour à tour ces deux puissans personnages. Telle avoit été, je crois, l'origine de sa fortune. A l'époque où j'habitois le château d'Etioles, l'intempérie des saisons occasiona la disette. Comme le peuple a l'habitude d'accuser des maux qu'il souffre ceux qui le gouvernent,

la cherté du pain occasiona dans Paris quelques soulèvemens, et les groupes nombreux qui se formoient dans les rues proposoient d'aller demander du pain au palais du duc de Bourbon. Mais le régiment des gardes françoises avoit bientôt mis les révoltés à la raison, en sorte que depuis un mois les choses sembloient marcher comme de coutume. La tranquillité régnoit dans Paris, lorsque, la veille d'un marché, Jannel, qui entretenoit des relations avec des gens de conditions différentes, apprit par quelques ouvriers qu'il y avoit un coup monté pour le lendemain. Il s'empressa d'en donner avis à M. le Duc, qui, épouvanté sur les conséquences de ce complot, se rendit aussitôt chez la marquise de Prie pour se consulter avec elle. La marquise n'ignorant point qu'elle étoit odieuse au peuple, et que sa vie pouvoit courir des risques dans cette émeute, engagea M. le Duc à ne ménager aucun moyen pour que le prix des grains baissât dès le lendemain.

En conséquence, on s'étoit rendu chez les principaux marchands de blé, auxquels on avoit acheté leurs denrées au prix courant, à la condition qu'ils les revendroient au peuple à un prix inférieur. Cet expédient avoit réussi. Le peuple, satisfait d'avoir le pain à bon marché, avoit

renoncé à sa visite chez M. le Duc; et ceux qui avoient accaparé les grains, voyant leurs magasins désertés, s'étoient vus contraints de diminuer le prix de leur farine. Le rassemblement annoncé n'ayant pas eu lieu, la marquise, qui croyoit avoir été dupe en cette circonstance, voulut se venger sur Jannel de la frayeur qu'elle avoit éprouvée, et pour le bon office qu'il avoit rendu, elle le fit enfermer à la Bastille. Il y avoit déjà passé six semaines, lorsque, heureusement pour lui, M. le Duc voulant culbuter l'évêque de Fréjus, fut culbuté par lui. Ce prélat s'empressa de réparer l'ingratitude et l'injustice de la marquise de Prie.

Jannel est un homme fort utile au roi, regardant comme équitable et légitime tout ce qui tient au service de Sa Majesté. J'ignore à quel point s'arrêteroit son dévouement; on lui a souvent demandé des choses fort délicates, pour l'accomplissement desquelles il n'a témoigné aucune hésitation. Nul ne convenoit mieux que lui à la charge que je lui ai procurée, et je crois que les plaintes portées contre lui par M. le lieutenant de police * sont affaires de jalousie, et pas autre chose. Il est vrai que Quesnay ne l'aime

* M. d'Argenson.

pas non plus, et le croit un homme vil et dangereux. Mais ce médecin, dont l'habileté m'inspire une grande confiance, et qui me plaît beaucoup dans l'intimité, est un des hommes qui se connoissent le moins en politique ; aussi ne l'emploierois-je pas volontiers dans les affaires de l'état. Il ne sait pas distinguer ce qui est mauvais en soi-même des nécessités que l'utilité publique autorise*.

Il fait un crime à Jannel d'une invention admirable qui a déjà rendu plus de services au roi que la foule des agens entretenus à grands frais dans les cours étrangères : je veux parler du procédé au moyen duquel il sait ouvrir les lettres avec tant d'habileté qu'il est impossible de s'apercevoir de l'opération à laquelle le cachet a été soumise. Lorsque la lettre est fermée avec un pain à chanter, il suffit de l'exposer pendant quelques minutes à la vapeur de l'eau bouillante, le pain s'amollit, et peut de ce moment être divisé en deux parties que l'on rapproche ensuite. Si la lettre est fermée avec de la cire, on fait rougir au feu un couteau semblable à peu près à ceux dont les peintres se servent pour étendre

* Quesnay, médecin du roi, honnête homme, bien qu'il vécût à la cour.

(*Note des Éditeurs.*)

et mélanger leurs couleurs sur la palette; avec cette lame, aussi mince qu'on peut l'obtenir, on sépare l'empreinte de la partie de cire attachée au papier; et quand la lettre a été ouverte, il suffit de passer légèrement la lame rougie sur le cachet de manière à ce qu'on puisse en rassembler les deux parties. M. d'Argenson avoit formé à cette opération un jeune commis de ses bureaux, qui s'en acquittoit avec une dextérité véritablement remarquable. Je crois que M. de Choiseul l'a conservé.

Il peut arriver que le cachet de la lettre ait si peu d'épaisseur qu'on ne puisse le séparer en deux parties, même avec le couteau le plus mince; alors on a recours à un autre moyen : avec une boule de mercure on prend l'empreinte du cachet, on amollit la cire pour ouvrir la lettre et la fermer, puis on se sert de la boule de mercure pour refaire l'empreinte. Mais cet expédient plus compliqué n'est pas aussi sûr que le premier.

Il y a quelques jours on ouvrit une lettre qui venoit de la Hollande et que l'on soupçonnoit devoir révéler quelques secrets importans. C'était tout simplement la lettre d'un jeune homme qui écrivoit à sa mère demeurant à Paris, et qui ne contenoit que des détails relatifs à l'intérieur d'une pauvre famille. On alloit replacer le cachet

sur la lettre sans vouloir en achever la lecture, lorsqu'en jetant les yeux sur ce papier, je m'aperçus que le nom du roi y étoit écrit. Ce jeune homme, qui avoit vu le roi quelques jours avant la bataille de Fontenoi, demandoit à sa mère si Louis XV étoit toujours aussi beau, et s'il avoit toujours près de lui sa c....

Fort peu instruit de ce qui se passoit à la cour, ce jeune homme ignoroit la mort de madame de Châteauroux. L'expression insultante qu'il employoit en parlant de cette dame que je n'aimois pas, mais que je ne puis voir traiter avec cette injustice, affecta péniblement mon cœur. Je me demandois pourquoi ce mépris et cette haine contre une femme coupable peut-être aux yeux de la reine, mais à laquelle le peuple n'avoit rien à reprocher. En effet, elle fit tourner au bienpubli c l'amour qu'elle avoit su inspirer au roi; elle le contraignit à sortir de l'apathie où le retenoit le cardinal de Fleury pour se montrer à la tête de ses armées ; enfin elle ne s'étoit occupée que de la gloire et du bonheur de Sa Majesté. Pourquoi donc le peuple, qui n'avoit en rien souffert de sa faveur, avoit-il conçu pour elle cette haine irréfléchie? Ah! l'amitié des rois entraîne avec elle bien des chagrins.

Le nom de Jannel, ses fonctions secrètes et

l'injustice d'un sot Hollandois m'ont entraînée fort au delà de mon sujet. J'y reviens avec l'empressement qu'on pourroit mettre à retrouver les premières années de sa jeunesse. Ma mère continuoit à me présenter dans toutes les réunions les plus célèbres, soit par le talent, soit par la fortune, soit par le nom de ceux qui les fréquentoient. Le salon de Paris que je préférois à tous les autres étoit celui de l'hôtel de Tours *, non pas que je fusse éprise de la laideur du maître, mais c'est qu'on trouvoit chez lui la réunion la plus brillante des hommes distingués de l'époque : M. de Voltaire, le jeune Marmontel, qui venoit d'arriver à Paris tout couvert de lauriers de province, M. Beauvin, poëte distingué, M. de Presle, savant homme d'esprit, Roselli de la Comédie-Françoise et mademoiselle Gaussin, son amie, la jeune comtesse de Chabrillant, M. de l'Osilière, le patriarche de l'école philosophique, M. d'Argental, que l'on appeloit l'âme damnée de Voltaire, Ribon, jeune acteur rempli de grâce, l'abbé de Chauvelin. Je ne sais pas pourquoi on admettoit dans cette charmante

* Rue du Paon, près la rue des Cordeliers, aujourd'hui rue de l'École-de-Médecine.

(*Note des Éditeurs.*)

réunion le marquis de Thibouville, dont la hideuse figure dévoiloit le vice honteux pour lequel les femmes l'avoient en exécration, et l'ennuyeux comte de Praslin, protecteur ou ennemi des artistes, selon qu'ils savoient mépriser ou flatter son ignorante protection *. Je me rappelle y avoir vu aussi M. le duc d'Aumont, auquel étoit confié le gouvernement du Théâtre-François, et qui, en cette qualité, ayant à sa disposition une loge très-commode, en voyait quelquefois sa voiture à ma mère pour l'engager à venir passer la soirée au théâtre.

Un autre salon bien habité, et pour lequel j'avois aussi de la prédilection, étoit celui de

* Nous rencontrions aussi dans cette maison un célèbre faiseur de cantiques, l'abbé Pellegrin. Il composoit toujours sur des airs de Pont-Neuf fort connus, et dont on se rappeloit involontairement les paroles obscènes lorsqu'il récitoit ses pieuses chansons. Crébillon, qui étoit plutôt un homme de grand esprit qu'un homme de bonne compagnie, nous divertissoit beaucoup en répétant les Noëls de l'abbé Pellegrin, qu'il chantoit avec la voix d'un magister de campagne. Il y avoit un de ces cantiques plus gai que tous les autres et que l'on redemandoit toujours; il commençoit par ces mots :

Quand on a perdu Jésus-Christ,
Adieu paniers, vendanges sont faites.

(*Note de madame de Pompadour.*)

M. de Chenevières. Ce fut chez lui que j'entendis conter à M. Marmontel la plaisante anecdote d'un plaidoyer victorieux, quoique très-bref, en faveur d'un peintre de Toulouse *. Cet homme très-laid, très-sot et très-pauvre, avoit inspiré une passion profonde à une fille du voisinage qui, pour vaincre la résistance de son artiste insensible, n'avoit pas trouvé d'autre moyen que celui d'obtenir d'un étranger qu'il la rendît mère, et d'accuser ensuite le pauvre peintre d'avoir séduit son innocence. Comme elle demandoit aux juges que le séducteur fût condamné à l'épouser, on étoit assez disposé à croire au libertinage de l'artiste et à la bonne foi de la dame. Peut-être cette mauvaise femme eût-elle gagné son procès, si un avocat, homme d'esprit, ne se fût chargé de la défense du peintre et n'eût prononcé en sa faveur le plaidoyer suivant : « On ne peut séduire une femme que » par trois moyens la beauté l'argent et l'esprit; » or, celui pour lequel je parle est laid, gueux et » sot. Laid, vous le voyez; gueux, il est peintre de » la ville; sot, interrogez-le. » Il est inutile d'ajou-

* L'histoire de ce plaidoyer se trouve dans plusieurs recueils d'anecdotes.

(*Note des Editeurs.*)

ter qu'après un plaidoyer de cette nature le peintre fut acquitté. Le jeune Marmontel, qui étant de Toulouse, connoissoit l'avocat et le peintre, nous conta cette anecdote divertissante avec son accent méridional et le charme dont sa conversation tout entière étoit assaisonnée. J'en ai trop ri à cette époque pour avoir pu l'oublier aujourd'hui.

Mais les discours, au cercle de M. Chenevière, n'avoient pas toujours cette apparence folle et légère. Les savants qui s'y réunissoient y traitoient entr'eux le plus graves questions; les comédiens, les gens de lettres, les peintres, les musiciens distingués y parloient de leur art; les femmes écoutoient attentivement leur conversation, et quelquefois ne craignoient pas d'y prendre part, en sorte que, grâce à cette échange de connoissances rassemblées, l'on sortoit toujours de ce salon avec plus d'instruction qu'on n'en avoit en y entrant.

Nous apprîmes un soir chez M. Chenevière que M. de Voltaire avoit présenté au Théâtre-François une nouvelle tragédie de la composition de M. Crébillon, pièce dont les gens de lettres auguroient mieux encore que des pièces précédentes du même auteur. C'étoit, je crois, sa *Rhadamiste*. M. de Chenevière ayant fait promettre à la

compagnie entière qu'elle iroit soutenir son ami contre les hasards d'une première représentation, madame de Presle, qui se trouvoit en ce moment placée près de ma mère, nous demanda s'il nous seroit agréable d'assister à cette tragédie; que si tel étoit notre projet, elle nous prioit de vouloir bien accepter deux places dans sa loge. Le succès de *Rhadamiste* fût complet, et Crébillon, arraché de lal oge où il étoit caché, fut contraint de se livrer en personne à l'admiration et aux complimens de ses amis. Voltaire l'amena dans la loge de madame de Presle, et l'on eût dit, à l'aisance avec laquelle ce dernier se présenta, qu'il étoit question de lui dans cette affaire, et non pas qu'il venoit faire la quête pour un autre *. Je n'ai jamais vu tant de vanité jointe à plus de modestie apparente; ce qui me rappela ce bon mot de M. Le Normant : *Avec de l'esprit on fait passer bien des péchés en contrebande.*

Mon frère, qui nous accompagnoit à cette représentation, venoit d'obtenir une entrée gratuite

* Alors Voltaire vivoit en bonne intelligence avec Crébillon. L'année suivante il y avoit entre eux assez d'antipathie pour qu'on craignît de les réunir l'un et l'autre dans le même salon.

(*Note de madame de Pompadour.*)

au collége des jésuites de la rue Saint-Jacques, où il devoit terminer ses études. Il nous donna l'occasion d'admirer dans cette soirée combien il étoit déjà instruit dans tout ce qui a rapport à l'histoire des Grecs et de la fable. Son pédantisme d'écolier nous divertit beaucoup. Encore en paix avec Crébillon, Voltaire avoit déjà déclaré la guerre à l'abbé Desfontaines. Les bons mots de leur polémique occupoient tous les cercles de Paris, et c'étoit le sujet habituel de la conversation aux réunions qui tous les samedis avoient lieu chez M. d'Argenson. La qualité de cet homme d'état, lui défendoit de prononcer en faveur de Voltaire, que le dauphin n'aimoit pas, et dont le roi se méfioit; mais on le voyoit applaudir volontiers aux saillies du poëte, tandis qu'il n'accordoit un sourire aux injures de l'abbé Desfontaines que dans les occasions très-rares où la finesse et la gaieté de la plaisanterie arrachoient son approbation. Ce fut chez lui qu'on me montra un livre ayant pour titre *Voltairiana*, livre entièrement composé de satires, de contes, d'épigrammes sur M. de Voltaire. Dans le nombre il y avoit des plaisanteries assez piquantes; malheureusement dans la ferme résolution où l'auteur avoit été d'attaquer Voltaire, il n'avoit pas craint de calomnier en même temps les familles avec les-

quels le poëte avoit eu des relations. M. le duc de Richelieu ayant lu dans la *Voltairiana* que Voltaire ne devoit sa voiture qu'au libertinage de la duchesse sa femme, voulut sévir contre les auteurs du libelle, ce qui bien certainement seroit arrivé sans la générosité de Voltaire lui-même. Le duc à cette occasion lui écrivit une lettre qui bientôt fut répandue dans tous les salons; elle étoit à peu près conçue en ces termes : « Mon cher Vol-» taire, vous avez grandement raison d'appeler » canaille littéraire cette tourbe de gazetiers, » journalistes, folliculaires, qui selon votre juste » expression vivent de brochures et de crimes. La » *Voltairiana* est un sot ouvrage : ils prétendent » que madame de Richelieu vous a donné cent » louis et un carrosse, pour la déshonorer, elle, » vous et moi; ces misérables oublient que j'étois » veuf à l'époque dont ils parlent. »

Au grand déplaisir de la compagnie spirituelle et savante qui se réunissoit chez M. d'Argenson, Voltaire étoit parti pour les Pays-Bas. Dans la société de madame la marquise du Châtelet, on rapporta quelque temps après, qu'ayant rencontré à Bruxelles M. Rousseau, l'auteur des belles odes et des cantiques dont tout le monde apprécie le mérite, les deux écrivains voulurent se faire l'un à l'autre les honneurs de leur talent,

et Voltaire, qui venoit de composer son épître à Uranie, commença par la réciter à M. Rousseau. Ce dernier l'ayant écoutée sans y ajouter un mot d'éloge, le pria de vouloir bien entendre à son tour la lecture d'une épître assez remarquable pour exciter la jalousie de Voltaire. Quand l'auteur de cette seconde pièce eut terminé sa lecture : — Quel est le titre de cette ode ? demanda froidement Voltaire. — *A la postérité*, dit Rousseau. — *Ça n'ira peut-être pas à son adresse*, repartit l'autre. Et sans réponse, sans explication aucune, les deux écrivains se quittèrent*.

Je ne me rappelle pas précisément si ce fut avant ou après ce voyage que M. de Voltaire donna cette tragédie de *Brutus* que le roi trouva

* Voltaire avoit donné pour titre à cette épître : *Le pour et le contre*. Tous les gens lettrés l'ayant apprise par cœur, on lui donna dans le monde le titre d'*Épître à Uranie*, parce qu'elle commence par ces mots :

Tu veux donc, belle Uranie,
Qu'érigé par ton ordre en Lucrèce nouveau,
Devant toi, d'une main hardie,
Aux superstitions j'arrache le bandeau ?

La fameuse profession de foi du vicaire savoyard n'est autre chose que la paraphrase de cette magnifique poésie.

(*Note des Éditeurs.*)

détestable et même très-dangereuse. Je ne l'ai jamais vue au théâtre, parce que les gens de bonne compagnie se faisoient un devoir de ne pas y assister. Mais je me rappellerai toute ma vie la première représentation de *Zaïre*, où j'ai tant pleuré. Cette pièce eut un succès extraordinaire; ceux qui furent jaloux de la gloire que Voltaire acquit par cet ouvrage l'appeloient *la pièce des enfans trouvés*.

L'époque à laquelle je suis arrivée vit s'opérer dans la vie de Louis XV de notables changemens. C'est en l'année 1735, lorsque je venois d'atteindre ma dix-septième année, et tandis que les François se battoient en Allemagne et en Italie, que le roi, fatigué de la vie bourgeoise à laquelle la reine et le cardinal l'avoient soumis jusqu'alors, se décida à secouer ce joug ennuyeux, et résolut de choisir dans les femmes de sa cour une amie qui pût l'arracher à cet intérieur monotone, à cette vie oisive dont il étoit accablé. On avoit essayé plusieurs fois jusqu'alors de dominer son esprit au moyen de quelque maîtresse qu'on lui auroit lancée, et qui, une fois solidement établie sur le terrain de la fortune, auroit appelé, aidé, poussé par reconnoissance les bonnes gens qui l'avoient mise en avant; mais toutes les fois qu'on avoit voulu

tenter le cœur du prince en lui peignant les charmes de quelque duchesse vertueuse, Louis, dont la sagacité avoit pénétré dans les intentions de ces messieurs, s'étoit contenté de répondre à l'éloge qu'on lui faisoit de cette beauté : *Quoi ! la trouveriez-vous plus belle que la reine ?* Le courtisan déconcerté devinoit qu'on l'avoit compris, et s'il n'avoit pas un peu de présence d'esprit, il se tiroit fort difficilement de ce mauvais pas.

Mais enfin le goût du plaisir avoit parlé au cœur du roi, et sa voix avoit été plus éloquente que les séductions de MM. tels et tels, sans compter le duc de Richelieu. Voyant bien qu'il y perdroit sa finesse, et que du moment où l'amour entreroit dans le cabinet, l'amour deviendroit premier ministre, Fleury résolut d'imposer une maîtresse au roi, de même que le duc de Bourbon lui avoit imposé une femme de son choix. Voulant conserver l'autorité entre ses mains, l'évêque de Fréjus avoit besoin pour le roi d'une femme sans volonté, sans ambition, douce et maniable, et réunissant à cette bonté d'âme un esprit enjoué et des talens capables d'attacher le cœur du monarque. Le vieux Fleury trouva sous sa main ce qu'il pouvoit désirer de mieux pour ses projets. Il eût fait

faire par M. de Vaucanson une maîtresse tout exprès pour lui, qu'on n'eût pu lui donner mieux que mademoiselle de Nesle.

Le titre de favorite ne convenoit pas à cette douce personne, qui se fût trouvée bien plus heureuse dans un château, à la campagne, avec un amant langoureux à genoux à ses pieds. Il falloit lui attacher au cou un ruban, et la conduire dans un pré de fleurs. C'étoit un mouton ; ce mouton si doux avoit été donné en mariage quelque temps auparavant à un loup féroce que l'on appeloit le comte de Mailly.

Comme mademoiselle de Nesle avoit eu ainsi que moi Géliotte pour maître à chanter, et que Géliotte avoit l'habitude de réunir dans de petits concerts ses écoliers les plus distingués, j'avois fait la connoissance de mademoiselle de Nesle dans ces réunions musicales; son caractère m'avoit paru si attachant, que n'eût été la distance de condition qui nous séparoit, nous nous serions unies, je crois, d'une étroite amitié.

Lorsqu'elle fut mariée au comte de Mailly, je cessai entièrement de la voir. Néanmoins je me rappelle m'être rencontrée avec elle chez M. d'Angervilliers, ministre de la guerre, qui, dans un âge fort avancé, nourrissoit pour la musique une véritable passion. Ma mère me conduisoit

quelquefois dans cette maison, se plaisant à voir, disoit-elle, l'enthousiasme que j'inspirois à M. d'Angervillers. Le jour où j'y rencontrai madame de Mailly, je venois de chanter le grand air d'Armide, et j'avois été si fort applaudie que je m'étois fait, je crois, autant d'adorateurs qu'il y avait là de cavaliers, et autant d'ennemies qu'il y avoit là de jeunes femmes. Comme je quittois le clavecin, la charmante comtesse de Mailly vint me féliciter avec une bonté et une franchise qui me firent beaucoup regretter de n'avoir pu continuer mes relations avec elle.

Nous parlions de son mari; et cette petite femme toute foible et toute mignonne sut trouver de l'indignation et des paroles vigoureuses pour me peindre les tourmens qu'elle endurait dans la compagnie de cet *odieux masque* (ce furent ses expressions). Comme je lui répondois par un vers de l'opéra de Quinault, que je craindrois de tronquer en le citant de mémoire aujourd'hui, mais dont le sens étoit qu'on ne hait pas un homme sans en aimer un autre, elle me répondit: « *Non, je n'aime personne, mais je préférerais à M. de Mailly le dernier de ses gens.* » Alors je compris que pour mettre de la haine dans le cœur de cette blonde si douce et

si bienveillante à tout chacun, il avoit fallu lui donner un mari.

Ce fut la seule fois que je rencontrai madame de Mailly jusqu'au moment où l'évêque de Fréjus la jugea propre à la conservation de son ministère; car ce fut elle que l'on choisit pour le roi; et le cardinal, qui la connoissoit bien, répondit à ceux qui croyoient voir dans la dévotion de cette jeune femme un obstacle aux amours du prince : « Elle cédera et se confessera. »

Dans la suite, lorsque je possédai moi-même les secrets du roi, j'ai désiré savoir de lui comment il avoit pu se lasser aussi tôt d'une femme si digne d'inspirer un attachement durable. Ses réponses, en me démontrant que les excellentes qualités de la comtesse avoient été son seul crime aux yeux de Louis XV, ne servirent pas médiocrement à m'indiquer le chemin qu'il falloit suivre pour attacher ce cœur bizarre. A entendre le roi, madame de Mailly n'avoit rien de piquant dans son intimité, rien de ce qui fait qu'on aime une femme chaque jour davantage : non pas qu'elle manquât d'esprit; elle en avoit, disoit le roi, presque autant que *ma toute belle* (ce qui vouloit bien dire certainement que j'en avois moins qu'elle); mais son esprit même étoit fatigant en ce sens qu'on étoit obligé d'en avoir

devant elle, sous peine d'être gêné, mal à son aise. Ce qui prouvoit en faveur de sa modestie, c'étoit l'habitude qu'elle avoit de ne jamais prendre sur elle-même la responsabilité d'un bon mot, et de le couvrir toujours d'un autre nom que le sien. Elle fit sur l'instabilité ministérielle une plaisanterie d'assez bon goût, et qu'elle attribua à madame la duchesse d'Orléans : A l'époque où M. Orry fut nommé contrôleur général des finances, la comtesse de Mailly raconta au roi que madame d'Orléans avoit mandé un de ses gens, et lui avoit donné l'ordre, devant la compagnie qu'elle avait en ce moment, d'aller complimenter de sa part M. Orry ; que le valet s'apprêtant à faire cette commission, elle l'avoit fait rappeler pour lui dire : *Avant de lui faire mon compliment, demandez au suisse s'il est encore en place.*

Toujours la même, quand elle vous avoit juré sur son âme qu'elle étoit la plus heureuse des sujettes de Sa Majesté, quand elle s'étoit plaint de n'être pas assez aimée, elle croyoit avoir tout fait pour le bonheur. Aucune volonté dans l'esprit ; trouvant noir ce qui étoit blanc comme neige, si le roi lui disoit que c'étoit noir; voulant avec enthousiasme tout ce qu'on vouloit, et sans hésiter, sans augmenter les désirs par des refus.

Universitas
BIBLIOTHECA

Incapable de donner le moindre conseil, soit sur les affaires du gouvernement, soit sur le personnel des gens de la cour ; en sorte que le prince étoit obligé de s'éloigner d'elle toutes les fois qu'il avoit à s'occuper des affaires de l'état, soin qu'il n'abandonna jamais. Insouciante de tout ce qui l'entouroit, elle abandonnoit aux courtisans et les honneurs et la fortune, sans même s'occuper de ceux qui se disputoient le patrimoine de l'état. Pauvre, autant qu'on peut l'être dans une telle position, elle ne paroissoit pas vouloir mettre à profit les trésors de son royal amant, ou désirer au moins faire éclater de temps à autre la splendeur de son rang. Comme elle vivoit en marchande timide qui fait des économies et cache ses plaisirs aux regards des voisins, comme elle ne coûtoit rien à personne, ni le peuple, ni le parlement, ni la cour, ne songeoient à la renverser, et l'amour du roi ne s'augmentoit pas en se roidissant contre l'audace de la contradiction. La possession de cette favorite étoit si paisible qu'il en fut aussitôt fatigué qu'on peut l'être d'une épouse.

« Le premier jour, disoit le roi, je fus enchanté » de son bonheur; à sa joie il se joignoit une ten- » dresse si vive que j'en fus touché de recon- » noissance. Cette bonne petite étoit en extase

» devant moi, et vraiment je craignis qu'il n'y » eût quelque chose d'impie dans nos plaisirs, » tant il y avoit de vénération dans le culte » qu'elle me rendoit. Malheureusement le troi- » sième jour fut comme le second, et le qua- » trième fut la répétition des deux jours précé- » dens. »

Le roi disoit n'avoir commencé à sentir un peu d'attachement pour elle qu'à l'époque de la paix avec l'Allemagne, où, l'ayant contrainte à prendre un appartement au château, la reine eut connoissance de la conduite de son époux. Fleury songea qu'il étoit de son devoir de gronder ; le peuple murmura ; en sorte que la volonté du monarque, attaquée dans son absolutisme, se cramponna à l'objet qu'on prétendoit lui arracher des mains. C'est alors que la bonne Mailly eut l'imprudence de conduire sa sœur aux petits soupers que Louis donnoit à sa maîtresse au château de Choisy. Cette sœur, laide comme le péché, mais coquette comme un démon, et non moins belle parleuse qu'un président au Châtelet, éblouit le prince par ses minauderies, ses attitudes voluptueuses et son bavardage; madame de Mailly ne l'avoit demandée qu'afin de divertir le roi par les saillies de son esprit, et pas du tout pour se donner une rivale; ce fut là

cependant ce qui advint. Louis voulut en goûter, tant le cœur de l'homme est bizarre. Mais ce qui peindra mieux que tout ce que je pourrois ajouter la bonne pâte dont étoit pétrie l'âme de la comtesse de Mailly, c'est qu'elle consentit à partager avec sa sœur perfide les faveurs de leur amant commun. Et même (je ne le croirois pas si Louis ne m'en eût donné sa parole de roi) elle eut le courage d'être témoin de plaisirs qu'elle ne partageoit pas, n'implorant pour toute consolation de ce spectacle humiliant que l'honneur de baiser le roi sur ses yeux bleus fermés par la volupté. « Mais le cœur et l'esprit de ces » deux femmes réunies, ajouta le roi en me re- » gardant avec un sourire plein de grâce, ne va- » loient pas la moitié de la seule amie qui fût digne » d'un roi. »

Digne d'un roi! ce n'étoit pas alors la première fois que je m'entendois adresser par ma mère ce compliment flatteur. Souvent lorsqu'à l'âge de dix-huit ans je lui manifestois le désir de trouver un établissement qui me donnât pour elle et pour moi une aisance assurée, elle me répondoit qu'il ne falloit pas se presser, qu'il falloit être difficile pour mieux obtenir, et que ce seroit dommage de ne pas profiter de la belle passe où l'on se trouvoit. Un jour que le bon

ami étoit à la maison et que nous étions tous trois seuls à causer au coin du feu : « Ma belle » Jenny, dit M. Le Normant, un gros bonnet a » songé à vous; il ne tient qu'à votre mère de » vous faire baronne! » Je regardai ma mère avec des yeux supplians. « Oui, continua M. Le Nor- » mant, un baron allemand et trois mille écus de » rente. — En vérité, répondit ma mère, voilà » un bel avenir! il y auroit tout au plus de quoi » raccommoder ses chausses. — Diable, s'écria » M. Le Normant, comme vous y allez, Ma- » dame! — Je vais à pied, dit ma mère; mais je » veux que ma fille ait un carrosse. » Puis me regardant d'un air attendri, et pour me consoler de la peine que j'éprouvois de ce refus, elle ajouta : « Ma fille, c'est un morceau de roi; je » le défie d'en trouver une plus jolie dans Paris. » Pensant que ma mère vouloit plaisanter, je répondis d'un air railleur : « J'aimerois autant le » titre de reine que celui de baronne; malheu- » reusement le roi est marié. — Bah! repartit ma » mère, dans le cœur d'un roi il y a place » pour tout le monde. » A cela M. Le Normant ajouta : « S'il la voyoit!.... » Ma mère avoit l'air rêveur, et ses yeux brilloient de plaisir.

Restée seule après cette conversation, je ne saurois dire avec quel doux chatouillement le

projet de ma mère pénétra dans mon cœur. Le roi ! cette pensée n'en pouvoit sortir. S'il la voyoit ! avoit dit M. Le Normant. — Eh bien, s'il me voyoit, me demandois-je, que pourroit-il arriver ? qu'il m'aimât. Aimée du roi ! du plus grand monarque de la terre ! Toute la France à mes pieds, toute ma famille riche et puissante ! Après avoir passé des heures entières absorbée dans ce rêve délicieux, je m'arrêtai tout à coup, comme si je me fusse aperçue que je devenois folle. Puis m'approchant d'un miroir, je regardois ma figure, j'essayois l'effet de mon sourire, de l'expression de mes yeux, et toute ma jeune ambition se réveilloit à la vue de mes charmes. Si le roi me voyoit ! Si le roi pouvoit m'aimer ! Le roi !

Cette brillante chimère, qui m'occupoit sérieusement depuis quelques jours, fut bientôt troublée par un événement qui me causa la peine la plus vive : M. Pâris fût enfermé à la Bastille. On prétexta contre lui et ses frères un déficit qui n'existoit pas ; dans tous les cas, on ne pouvoit le leur imputer à crime, puisqu'ils avoient consenti à administrer les finances sous le nom de M. Dodun, contrôleur général, sans vouloir accepter aucun titre ni gratification ; mais il falloit trouver une raison pour le public, et comme

on le connoît toujours disposé à voir pendre les gens qui manient ses deniers, les ennemis de la marquise de Prie, avec lesquels M. Pâris étoit lié, trouvèrent commode de l'accuser de malversation. Ce fut pour moi un coup bien douloureux que cette injustice dont on accabloit un homme généreux, un homme dont la noble ambition avoit aspiré à sauver les finances des mains maladroites auxquelles elles étoient confiées. S'il se fût occupé d'enrichir les courtisans aux dépens du peuple, au lieu de le servir avec autant de zèle, il est probable que son immense fortune lui eût permis de vivre au milieu des honneurs et des plaisirs, et que jamais les portes de la Bastille ne se fussent fermées sur lui *.

* Pâris partagea la disgrâce de M. le duc et de la marquise de Prie. Le roi devant aller à Rambouillet, où M. le duc étoit nommé pour le suivre, partit le premier en disant à ce prince de ne pas se faire attendre. L'évêque de Fréjus avoit vraisemblablement arrangé tout le plan de l'exécution et dicté jusqu'aux paroles. A peine le roi étoit-il hors de Versailles, qu'un capitaine des gardes notifia à M. le duc l'ordre de se retirer à Chantilly, pendant qu'on en portoit à la marquise un autre qui l'exiloit à sa terre de Courbe-Épine. Il paroît que le chagrin n'étouffa pas en elle tout autre sentiment, car une heure avant de partir elle passa dans un cabinet, où elle avoit fait venir un amant obscur dont elle prit

Sensible à l'excès, M. Pâris devoit être plus affecté que tout autre de l'humiliation à laquelle on le condamnoit sans qu'il lui restât le moindre moyen de défense; plus sa conduite avoit été généreuse et peu ordinaire, plus aussi l'on étoit disposé à lui soupçonner quelque arrière-pensée coupable. Aussi ne s'élevoit-il aucune réclamation en sa faveur.

Si nous eussions conservé avec lui les relations que la reconnoissance nous commandoit, il eût pu trouver dans les soins de notre amitié un adoucissement à ses peines; mais il sembloit que nous eussions voulu ajouter encore à son infortune par notre dureté envers lui. Peut-être ma mère avoit-elle prévu long-temps à l'avance le malheur dont il étoit menacé, et craignoit-elle de ressentir le contre-coup de la disgrâce en s'approchant trop près de lui. Quoi qu'il en soit de cette prévoyance de ma mère, qui, d'après cette supposition, eût été fort excusable, je dois dire que son incarcération me causa une tris-

congé. Ils étoient apparemment trop occupés l'un de l'autre, ou trop pressés pour songer à fermer les fenêtres, en sorte que quelques voisins virent ces tendres adieux.

(*Note des Éditeurs.*)

tesse profonde; et lorsque je me rappelois les regards caressans qu'il avoit tournés vers moi, chez M. de Chenevières, pour m'engager à m'approcher de lui, et la froideur avec laquelle j'avois détourné la tête, je sentois mes yeux se remplir de larmes. On a dit et imprimé que la nature m'avoit donné un cœur de marbre; les lignes précédentes répondent, je crois, suffisamment à cette calomnie.

Occupée de plaisirs chaque jour nouveaux, je commençois à oublier le malheur de M. Pâris, et à repaître mon imagination des rêveries séduisantes dans lesquelles ma mère m'entretenoit, lorsqu'une seconde infortune, suite de la première, vint tout à coup nous frapper, comme pour punir ma mère de la dureté avec laquelle elle avoit traité son ami malheureux. Cet excellent homme, malgré tous nos torts envers lui, n'avoit cessé de protéger notre famille contre la vindicte publique, excitée par les fautes de mon père; tant que le crédit de M. Pâris avoit duré, l'on s'étoit contenté des premières rigueurs dont j'ai parlé; on avoit saisi le peu de meubles échappés au jeu de mon père, ainsi qu'à la rapacité de ses créanciers; mais du moment où cette main protectrice fut repoussée, la justice

reprit son cours, et bientôt mon malheureux père, chassé de sa patrie et fuyant de royaume en royaume, put lire dans les papiers publics le jugement qui le condamnoit à être pendu.

CHAPITRE VI.

Il ne reviendra pas. — Les gardes-du-corps. — Une corde de bois. — M. Le Normant manque de courage. — Ma mère mérite d'être nommée premier ministre. — Les créanciers. — Un président au Châtelet. — Les pairs de France, M. de Richelieu, M. de Neuville, M. de Villeroy, M. de Noailles, M. de Clermont, la veuve d'un Polignac. — Le président met ses lunettes. — Je succède à l'admiration pour Castelnau. — Les complimens. — Ce qu'on ne peut obtenir par un moyen on l'obtient par un autre. — Samuel Bernard. — Le marquis de Valory. — L'avocat Bardau. — Un monsieur galonné. — Lettre d'une jeune fille à un vieux président. — Je suis vendue pour ma mère et pour le roi. — Je pleure. — Une bonne maladie. — J'apprends à mépriser les hommes. — Un médecin auxiliaire des Jésuites. — Un philosophe en danger de mort. — Une conversion. — Un lecteur du dauphin. — Notre excellent ami M. Pâris. — La figure d'un embastillé.

Ce n'étoient pas les dangers que couroit la vie de mon père qui pouvoient causer de l'affliction à sa femme, attendu qu'elle ne redoutoit

rien tant que son retour en France, et que le voyant sous le poids d'une condamnation à mort, elle étoit complétement débarrassée de cette crainte. Mais comme tout ce qui tient à la honte ou à la gloire d'un mari rejaillit sur sa femme, on conçoit qu'elle devoit être peu flattée de s'attendre appeler *femme de pendu*. Ses ennemis ne se faisoient pas faute de plaisanteries à cet égard, et l'on ne sauroit imaginer avec quelle lâcheté, pendant plusieurs mois, on insulta à notre malheur.

Comme ma mère recevoit chez elle quelques jeunes gardes-du-corps du roi, et que la calomnie se plaisoit à lui donner chacun de ces jeunes officiers pour amant, nous trouvâmes, un soir en rentrant chez nous, un objet obscène suspendu à la porte par une longue corde, près delaquelle on avoit écrit ces mots : *Nec pluribus impar.*

Une autre fois, ma mère ayant fait venir sa provision de bois sans avoir eu la précaution de s'entendre sur le prix avec le marchand; comme ce maraud vouloit profiter de cet avantage et prétendoit lui vendre son bois jusqu'à dix écus la mesure : « Allons donc, lui dit ma mère avec vivacité, c'est une friponnerie, dix écus *la corde!* — Oh! ma belle dame, reprit cet inso-

lent, on en donneroit une pareille au mari à meilleur marché *. »

Un malheur en amène toujours trois ou quatre autres à sa suite. L'humiliation où nous jeta l'arrêt rendu contre mon père effraya tellement M. Le Normant sur les conséquences que pouvoient avoir dans le monde son amitié pour ma mère, qu'il forma la résolution de se séparer d'elle. Chaque jour, c'étoit une discussion qu'il faisoit naître à dessein, répondant avec grossièreté aux plus légères observations de ma mère. Plus M. le Normant désiroit la quitter dans ce moment, et plus elle sentoit qu'il lui étoit nécessaire; car je ne crois pas qu'elle eût alors pour exister d'autres moyens que de puiser dans la bourse de son ami. Il se montra peu fidèle en cette occasion; et malgré toute la reconnoissance que je lui conserve, je dois à la vérité de dire qu'en voyant ma mère attaquée de toutes parts, il se joignit à ses détracteurs au lieu de prendre sa défense. Enfin les choses furent portées à un tel point que la patience de ma mère fut épuisée, et que, sacrifiant le fruit de dix années de soins et d'attentions, elle me déclara qu'il falloit à l'instant même secouer un jong devenu

* On sait que le bois se vend à la corde ou au stère. Une corde est égale à quatre stère ?

insupportable pour elle. M. Le Normant étant venu la voir dans cette journée, ne fut pas long-temps cette fois à trouver une occasion de brouillerie; car ma mère, qui, par sa douceur et sa bonté extrême, l'avoit mis jusqu'alors dans l'impossibilité de saisir le prétexte qu'il cherchoit, débarrassée de la longue contrainte qu'elle s'étoit imposée, se débonda le cœur avec une franchise qui ne permit pas au bon ami de se méprendre sur notre nouvelle décision.

Nous voilà donc abandonnées à nos propres forces sans savoir de quel côté donner de la tête, et ne prévoyant point comment nous pourrions nous tirer de ce mauvais pas. Mon opinion étoit pour un bon mariage qui nous mît à l'aise, espérant qu'il se trouveroit dans la foule de gens qui se mouroient pour moi, quelque *baron allemand* assez courageux pour épouser la fille d'un pendu en effigie. Mais, chose singulière et qui prouve l'admirable génie de ma tendre mère dans cet instant même; elle n'avoit pas renoncé à l'idée de faire de sa fille un *morceau de roi;* et tandis que je désespérois d'avoir du pain pour mes vieux jours, cette tête extraordinaire rêvoit les petits appartemens du château de Versailles. O bonne mère! je l'ai dit souvent à Sa Majesté, si

elle t'avoit connue elle t'auroit prise pour son premier ministre. Mais quand l'infortune s'acharne sur nous, il n'est pas d'habileté qui tienne, il faut céder. Je vais avoir à raconter l'époque la plus pénible de ma vie, peut-être aussi la plus méritoire, puisque dans les momens les plus difficiles j'assurai l'existence de ma mère en sacrifiant à sa volonté les répugnances que j'éprouvois, et cette timidité de jeune fille qui s'abandonne malgré son cœur.

Tant que nous avions, pour ainsi dire, partagé l'existence de M. Le Normant, personne n'avoit songé à nous inquiéter sur la jouissance des biens que ma mère avait acquis par les libéralités de ses amis ou par différentes spéculations dont les détails seroient fastidieux. Longtemps après la disgrâce de M. Pâris, nous avions vécu dans la plus parfaite tranquillité, sous le nom de notre ami M. Le Normant. Mais quand il se fut retiré, nous nous vîmes tout à coup enveloppées d'une nuée de créanciers acharnés à notre perte, qui nous menaçoient de nous enlever jusqu'à la dernière obole. Ils prétendaient que mon père ayant contracté au nom de la communauté, ma mère devoit être solidaire de ses emprunts, et que depuis l'ottomane de son salon jusqu'au contrat de rente qu'elle avoit

acheté en dernier lieu, tout leur appartenoit. J'ignore jusqu'à quel point ces prétentions étaient fondées; tout ce que je puis dire, c'est qu'épouvantée sur l'affreuse position dont nous étions menacées, ma mère me déclara qu'elle était décidée à ne rien céder à cette canaille, fût-elle ou non protégée par la loi.

Nous allâmes ensemble visiter un président au Châtelet qui jouissait d'une grande réputation d'équité, et qui, attaché à la nouvelle école des philosophes, avoit remplacé, disoit-on, les pratiques religieuses par une austère sévérité de mœurs *. C'étoit M. de M***, vieillard âgé de soixante-et-onze ans, et père d'une nombreuse famille dont quelques membres avoient obtenu à la cour des emplois inférieurs.

Quand nous entrâmes chez lui, il étoit occupé à feuilleter le livre de Castelnau sur la noblesse. Permettez-moi, nous dit-il, de terminer cette page; je suis à vous dans l'instant. En parlant ainsi il n'avoit pas quitté son livre des yeux : « C'est la vanité, ajouta-t-il, qui veut plaider contre la

* Madame de Pompadour, qui n'aimoit pas les jésuites, ne paroît pas avoir plus d'attachement pour les philosophes; elle manque rarement de les attaquer.

(*Note des Éditeurs.*)

sottise sa sœur. Que les hommes sont petits! comme s'il y avoit d'autres distinctions véritables que celles qui se fondent sur la vertu et les talens! » Ma mère applaudit à cette sentence, et lui exposa le but de sa visite. Le président, sans l'écouter, continuait la lecture de Castelnau : « Voyez, s'écria-t-il, quelle impudence ; M. de Richelieu n'est que le petit-fils d'un domestique, René Vignerot, qui joua si bien du luth dans la maison d'un cardinal, que celui-ci consentit à lui donner sa sœur, et lui substitua son duché*. Les Neuville! savez-vous ce que c'est? ils sortent d'un

* Étant un jour à Choisy, dans une pièce où l'on venoit d'apporter un meuble neuf, le roi, qui me l'avoit offert, voulut savoir si Gourpillon, chargé de le choisir, avoit fait preuve de goût en cette circonstance. Ce meuble, brodé en or, fut trouvé d'un beau dessin. Le roi, qui l'avoit regardé quelque temps, s'étant approché ensuite de la fenêtre, aperçut à l'extrémité de l'avenue deux seigneurs en habit doré. « Oh! oh! dit le roi, en voilà deux qui sont encore plus beau que le meuble ; quels sont ces deux messieurs ? » Je lui répondis que c'étoit le duc d'Aumont avec M. de Noailles. « Les aïeux du duc d'Aumont seroient fort en colère, dit le roi, s'ils voyoient leur petit-fils avec le petit-fils d'un valet. » Je me rappelai dans ce moment notre première visite au marquis de M***, dont je parlai au roi sans lui raconter toutefois quelle en avoit été l'issue.

(*Note de madame de Pompadour.*)

marchand de marée. M. de Villeroy aura grande peine à entendre cela : on le lui dira cependant et en pleine audience. On dira aussi à M. de Noailles qu'il sort d'un domestique du comte de Beaufort. Du reste ils peuvent voir chez M. de Montmorin la tapisserie où un Noailles, la serviette au bras, est représenté servant les plats sur la table. Les Clermont ne valent pas mieux; ils monteroient encore derrière les carrosses si la veuve d'un Polignac ne fût devenue amoureuse de François Chate leur ancêtre et son domestique.

Là-dessus M. de M*** se mit à rire, et fermant son livre, auquel nous prenions fort peu d'intérêt, il trouva révoltantes les prétentions de ces messieurs, qui, disoit-il, refusoient de recevoir dans leurs rangs les princes légitimés, le sang de Louis quatorze. Enfin, après avoir longuement disserté sur cet orgueil incroyable, il nous demanda ce que nous voulions de lui ; nous priant d'abréger le plus possible, attendu qu'il étoit surchargé, et qu'il avoit un travail avec M. d'Aguesseau.

Heureusement il replaça sur son nez les lunettes qu'il avait déposées en fermant son livre, et, grâce à ces verres protecteurs, ma mère put tout à son aise lui exposer sa supplique; car le vieux président ayant arrêté les yeux sur moi, ne sut quels moyens imaginer de ce moment pour

prolonger la visite que nous lui faisions : mais ce qu'il y avoit de charmant dans cette admiration pour ma personne, c'est que le magistrat n'attendit pas qu'on eût expliqué l'affaire pour déclarer que nour avions mille et mille fois raison, assurant qu'il se chargeoit de répondre lui-même au premier sergent qui se présenteroit à la maison, et qu'il étoit infâme de poursuivre ainsi, contre tous les droits de l'humanité, une malheureuse veuve digne à tous égards d'inspirer un vif intérêt. Nous nous retirâmes le cœur rempli d'espoir.

Le lendemain, sur les deux heures environ, nous reçûmes la visite du président de M***; le bonhomme n'avoit rien de bien intéressant à nous apprendre, et j'eus lieu de m'apercevoir que toute sa politesse et son humanité n'avoient d'autre but en cette circonstance que de revoir la jeune fille qui la veille avoit succédé dans son admiration au livre de Castelnau. Il s'établit dans un fauteuil sur lequel il demeura pendant plus de trois heures à nous conter toutes les gentillesses qu'il s'efforçoit d'imaginer, à médire de tous les personnages de l'époque, surtout des prêtres et des religieux. J'eus lieu d'apprécier, dans tout ce radotage, le prétendu mépris de ce vieux robin pour les droits et les avantages que

l'on tient de la naissance; lui qui ne cessoit de répéter que les hommes ne devoient reconnaître d'autre distinction que celle des talents, avoit mieux aimé laisser mourir au couvent l'une de ses filles, que de la donner en mariage à un plébéien dont elle s'étoit passionnée. A chaque nouveau quolibet du vieux M. de M***, nous riions à qui mieux mieux, voyant bien que tel étoit le résultat que se proposoit le président. Mais en vérité je ne m'en sentois guère l'envie; et comme il est moins pénible de pleurer quand on est joyeux que de rire lorsqu'on vous ennuie, on conçoit qu'après trois heures de ce supplice, je ne fus pas médiocrement satisfaite de voir partir le magistrat.

J'ai oublié de rapporter la plus jolie chose de cette visite : ce sont les complimens énormes dont il m'accabloit et me cribloit au moyen de périodes compassées, longues comme d'ici à Pontoise. Vénus et les Grâces, et Minerve, et les neuf Muses n'étoient pas dignes de m'être comparées ; j'étois un bouton de rose qui vient d'éclore; puis encore les lis et les roses; enfin tout l'attirail des poëtes. Au bout de cette longue kyrielle mythologique se trouvoient des regards passionnés pour l'effet desquels il avoit grand soin d'ôter ses lunettes.

Le vieillard prévoyant bien qu'à son âge il séduiroit difficilement une jeune fille de dix-huit ans, quelque bienveillante qu'elle se montrât à son égard, calcula que la frayeur produiroit plus d'effet que tout ce qu'il pouroit imaginer. Quelques jours après sa visite, il écrivit à ma mère une lettre dant laquelle il lui déclaroit que les choses n'étoient pas aussi simples qu'elles s'étoient montrées à lui au premier aperçu, et que d'après les consultations qu'il avoit eues à cet égard avec d'habiles jurisconsultes, il craignoit beaucoup qu'elle ne fût considéré comme complice de son mari. A cette terrible menace, il ajouta les protestations du dévouement le plus complet, nous assurant qu'il enverroit plutôt sa démission au roi que de nous laisser faire la moindre insulte.

Nous ne fûmes pas dupes un seul instant de sa fourbe; ce changement subit la rendoit assez évidente; mais nous sentîmes en même temps que nous étions tombées dans une complète dépendance de cet homme. Le malheur nous circonvenoit de toutes parts : si les dangers dont il nous menaçoit étoient réels, nous ne pouvions acheter sa protection qu'en sacrifiant à ses désirs; mais d'un autre côté si nos craintes n'avoient aucun fondement, nous avions la certitude que pour se rendre nécessaire, il s'efforceroit de

changer en réalité la fiction dont il nous avoit menacées. « Il faut en prendre son parti, me dit ma mère; c'est à toi de voir ce que tu prétends faire. » Je répondis que je m'en rapporterois à ses conseils, mais qu'avant de rien arrêter, il me sembloit prudent d'aller prendre avis des personnes qui pouvoient nous aider en cette circonstance, soit par leur crédit, soit par leur fortune.

Le vieux banquier Samuel Bernard étoit plus que tout autre en état de nous servir sous l'un et l'autre rapport. C'étoit un très-bon homme dont nous devions la connoissance à M. Pâris, avec lequel il avoit été souvent en relation pour affaires de finances: comme dans toutes les occasions où nous avions eu besoin de lui, il nous avoit toujours donné lieu d'applaudir à sa complaisance, ma mère n'hésita pas à le consulter en cette occasion.

Lorsque nous nous présentâmes à son hôtel, ses gens nous dirent qu'il étoit un peu indisposé, et que peut-être il seroit convenable de repasser le lendemain plutôt que de le déranger dans cet instant. Nous laissâmes un mot dans son antichambre pour le prévenir que nous nous présenterions de nouveau le lendemain, ce que nous ne manquâmes pas de faire; mais nous fûmes arrêtées à la

porte par son suisse qui nous dit que *le pon Dieu avoit emborté monsié pentant le nuit.* Le protecteur que nous allions solliciter venoit de mourir. Alors nous pensâmes à nous adresser au marquis de Valory, homme de mérite, et qui ayant passé la moitié de sa jeunesse en Italie, dont sa famille étoit originaire, y avoit contracté du goût pour la musique. Mon talent sur le clavecin étoit à ses yeux une puissante recommandation, et je ne doute pas qu'il ne m'eût appuyée de son crédit; mais, comme si la fatalité nous eût poursuivies dans tous nos retranchemens, après que nous eûmes fait au marquis de Valory la visite indispensable qui précédoit de quelques jours celle où nous devions le prier de s'employer pour nous, ce nouvel appui nous fut encore enlevé par la volonté alors toute puissante du cardinal de Fleury qui le nomma à l'ambassade de Prusse en remplacement du marquis de La Chétardie.

Ma mère, ayant échoué dans ces deux démarches, décida qu'elle auroit recours aux conseils de l'un de nos voisins, ancien avocat au parlement, et qu'elle lui exposeroit son état sans rien lui déguiser. Cet avocat, qui s'appeloit Bardeau, et chez lequel nous avions été souvent reçues, avoit un fils, plus âgé que moi de quelques an-

nées, sur lequel la beauté de ma figure avoit fait, je crois, une profonde impression. Mais son père, qui vouloit lui donner pour épouse une riche héritière, ne me trouvoit nullement de son goût; voyant donc arriver chez lui la mère de celle qui avoit troublé le bonheur de son fils, il s'imagina que la consultation n'étoit qu'un prétexte; que le véritable but de la visite étoit d'entamer des conférences qui pussent me donner lieu de fréquenter sa maison, d'augmenter la passion de son fils et de le contraindre ainsi lui, M. Bardeau, à solliciter ma main qu'il ne soupçonnoit pas pouvoir lui être refusée. Pour éviter de semblables résultats, il reçut ma mère de façon à ce qu'elle n'eût pas envie de se présenter chez lui une seconde fois; et comme il n'avoit pas craint de lui expliquer les motifs de sa grossière réception, ma mère revint à la maison avec un si grand étonnement que nous ne pûmes nous empêcher de mêler à notre malheur quelques éclats de rire.

Profitant de la bonne humeur où elle me voyoit : « Mon Dieu, me dit ma mère, nous sommes bien folles de nous épouvanter des amours de notre président : peut-être ne veut-il que te baiser la main. Quitte à la laver ensuite, laisse-toi faire. » Ces derniers mots n'étoient pas

achevés que la servante vint nous avertir qu'un *monsieur galonné* demandoit à parler à ma mère. C'étoit un laquais de M. de M***, qui apportoit de la part de son maître un magasin de boîtes de confitures, d'énormes cornets de soie brodés de paillettes d'argent et remplis de dragées au céleri, de pastilles au benjoin, toutes friandises arrivant de la Lombardie, les plus fines, les plus délicates. A cet envoi d'étrennes étoit joint un billet adressé à ma mère et conçu en ces termes : «*Je veux mêler quelques douceurs à l'amertume de vos maux, et m'estimerois heureux si vous pouviez trouver autant de miel dans mes paroles que de sucre dans ces cornets. Méchante que vous êtes, si quelqu'un doit se plaindre, c'est moi et non pas vous, puisque je ne puis espérer d'inspirer un peu d'attachement aux personnes que j'aime si tendrement, tandis que vous êtes sûre d'avoir toujours en moi l'ami le plus constant et le plus dévoué.*

» Le président de M***. »

Ma mère me chargea de répondre à ce billet ridicule. Après avoir brouillé, effacé, déchiré six feuilles de papier, je répondis par la lettre suivante :

« Monsieur le président,

» Ma mère me charge de vous remercier du » cadeau que nous avons reçu ce matin, et qui, » tout gracieux qu'il étoit, nous a fait bien moins » de plaisir que le billet charmant dont il étoit » accompagné. Il y a trop de sucre et pas assez » de mots. Quand on écrit comme vous, mon- » sieur le président, on devroit se contenter » d'envoyer des lettres aux personnes que l'on » honore de sa protection. Mais il paroît que » votre bienveillance ne veut pas garder de me- » sure vis-à-vis de nous; ce qui nous rassure » complétement sur les dangers dont nous étions » menacées. Du moment où vous vous êtes dé- » claré le défenseur de ma mère, vous ferez en » sorte que dans sa pauvreté elle soit entourée » de tout le respect que mérite l'infortune. Les » plus aimables étrennes que ma mère pût don- » ner à sa fille, c'étoit de lui permettre l'occa- » sion de répondre au magistrat respectable » que de ce moment elle se plaît à regarder » comme son protecteur et son père. »

J'avois cru, par cette lettre suppliante, éloigner les projets ridicules de ce vieillard libertin. Quel fut notre étonnement lorsque le lendemain

nous le vîmes arriver plus tendre, plus damoiseau que jamais! Je ne doute pas qu'il n'eût passé la matinée entière à sa toilette, tant il me sembloit avoir voulu se rajeunir, tant les marteaux de son énorme perruque étoient chargés de poudre et de pommade, tant il répandoit autour de lui d'eau de senteur et de parfum, tant cela étoit, comme disoit Racine dans sa léthargique comédie de *Joas sauvé* * :

« Pour réparer des ans l'irréparable outrage. »

On prévoit bien que je ne fus pas séduite par les onguens et la perruque du président; mais je n'en riois pas moins de tout mon cœur à chaque sottise qu'il débitoit; en sorte qu'il me croyoit à peu de chose près fort amoureuse de lui.

Il n'avoit pas fait quatre visites à la maison qu'il se crut assez notre ami pour être en état de nous offrir ses services dans tous nos désirs et nos besoins; ce furent les expressions qu'il employa, nous suppliant d'user de sa fortune comme bon nous sembleroit. Ma mère, qui, dès le commencement de cette affaire, avoit conçu aussi

* Soixante ans après la mort de Racine on faisoit encore peu de cas du chef-d'œuvre d'*Athalie*, qui s'est long-temps appelé *Joas sauvé*.

(*Note des Éditeurs.*)

bien que moi le but auquel tendoit notre protecteur, bien assurée que le meilleur et le plus sûr moyen en pareil cas est de traiter les choses avec franchise, lui déclara qu'étant abandonnée de son époux et de ses amis, ne pouvant pas même jouir de ses faibles épargnes, elle se trouvoit dans le plus grand dénuement.

En réponse à cette demande, notre homme, qui étoit décidé à ne pas reculer devant la dépense, fit tenir à ma mère une somme de douze cents livres. Mais celle-ci ne voulant pas être obligée pour si peu, résolut de tirer du malheur tout le parti possible. Elle m'appela près d'elle, m'entretint de l'espoir d'appeler sur moi l'attention du roi, projet que nous ne perdions pas de vue au milieu de tous nos malheurs, ne doutant pas, d'après ce que lui avoit dit un de ses parens, que je ne fusse assez belle pour expulser la favorite. Elle étala à mes yeux tout ce qu'il y a d'enivrant dans l'idée de gouverner un royaume par la possession d'un cœur de roi, de commander aux courtisans rampant à vos pieds, d'exciter la jalousie des femmes et les respects de tout ce qu'il y a de puissance dans le monde.

Lorsqu'elle vit ma tête suffisamment exaltée, elle me fit comprendre que la seule difficulté qui s'opposoit à cette brillante fortune, c'étoit

l'état de pauvreté dans lequel nous languissions, et d'où le président de M*** pouvoit nous faire sortir. A ces mots elle garda le silence ; mais je l'avois suffisamment comprise, et je ne doutois pas de la condition que le président mettroit à ses offres et à sa protection si généreuse. Je répondis à ma mère que je lui devois la vie, et qu'elle pouvoit disposer de moi comme de sa propriété. En attendant ma réponse, elle se jeta dans mes bras, m'inondant des larmes de sa tendresse et de sa reconnoissance. Le lendemain j'écrivis sous la dictée le billet suivant, qu'elle s'empressa d'envoyer à l'adresse de M. de M***.

« Monsieur et cher ami,

» J'espère que vous agirez avec moi aussi franchement que je le fais. Les douze cents francs que vous m'avez envoyés sont trop ou trop peu; trop si je dois vous les rendre, trop peu si j'ai compris vos intentions : j'ai élevé ma fille à faire plus de cas des qualités de l'esprit que des charmes passagers de la jeunesse, et comme elle a su vous apprécier dans les visites trop rares que vous avez daigné nous faire, elle n'est pas éloignée de vous aimer; mais, sans mettre à prix

» ce jeune cœur, vous sentez, monsieur le prési-
» dent, que ma qualité de mère m'impose des
» obligations, et que je ne puis céder à l'entraî-
» nement que m'inspirent la reconnoissance et le
» respect. D'un autre côté, ma fille est entourée
» chaque jour d'admirateurs dont elle a refusé jus-
» qu'ici les offres brillantes. Quel que soit l'atta-
» chement que votre bonté et votre esprit lui aient
» inspiré, je ne crois pas que je puisse l'amener
» au but de nos intentions, sans lui montrer dans
» l'abandon de ce qu'une fille a de plus précieux
» au monde un moyen d'assurer son avenir et
» celui de sa mère. »

Cette lettre fut portée par notre servante, qui avoit ordre d'attendre la réponse. Voici celle que nous rapporta la bonne fille :

« Pourquoi ne m'avoir pas dit plus tôt que
» vous étiez gênée? ne savez-vous pas que je
» m'estimerois heureux de mettre aux pieds de
» cette chère enfant tout ce dont ma fortune me
» permettra de disposer? Ordonnez, madame. »

Pour un vieillard, dit ma mère, il est bien généreux, et du moment où nous sommes condamnées à avoir recours aux autres, nous ne pouvions pas mieux tomber. Il a plus d'intérêt que nous encore à jeter sur toute cette affaire un voile impénétrable; son âge me rassure complé-

tement sur les conséquences qui seroient à craindre d'un jeune homme. Si donc il peut disposer de cinq mille écus, nous n'aurons été malheureuses qu'à moitié.

Là-dessus ma mère alla s'habiller et se rendit chez le président. Son premier soin fut d'obtenir de lui que nous ne pourrions être inquiétées à l'avenir pour la faute de mon père; et quand elle eut passé ce premier article, elle approcha du second avec toute la délicatesse et tous les ménagemens que le sujet exigeoit. Mais le magistrat brûlant d'impatience la pria de s'expliquer franchement; et comme ma mère hésitoit, il fit lui-même des offres qui surpassoient de beaucoup la somme que l'on s'étoit proposé de lui demander.

Il ne s'agissoit plus que de livrer la victime, et c'étoit à moi de terminer ce contrat arraché à l'indigence par l'injustice et le libertinage. Je fus conduite chez le président de M***, et bien que je me fusse préparée depuis long-temps à cet instant pénible, quand je me vis seule avec ce vieillard, je ne pus retenir mes larmes. Quel dégoût m'inspirèrent son impuissance et ses caresses ! que l'expression de son amour eût été ridicule si elle eût été moins effrayante ! Mais je savois que j'achetois par mon sacrifice notre

repos et notre aisance; en sorte que j'éprouvois de ce dévouement une joie intérieure qui me faisoit supporter les hideux plaisirs de mon amant.

La providence voulut que ce martyre fût abrégé par une bonne maladie qui vint obliger M. de M*** à s'occuper d'idées plus sérieuses. Je ne doute pas que sa santé n'ait été altérée par les breuvages irritans au moyen desquels il cherchoit à retrouver des forces que l'âge avoit épuisées. Il fut obligé de garder le lit pendant plus de six mois, entouré de médecins et de toutes les drogues de la faculté. Nous passions rarement un jour sans aller lui rendre visite, ce dont il étoit fort touché; pour comble de bonheur, on nous recevoit toujours en présence de trois ou quatre visiteurs avocats, procureurs ou conseillers, qui venoient s'informer des nouvelles de M. le président.

Ce qu'il y avoit de curieux, c'étoit de voir La Peyronnie, le médecin, déclarant d'un ton doctoral qu'il falloit faire des saignées à la tête attendu qu'il y avoit là congestion du sang occasionée par l'excès de tension d'esprit. Chacun disoit que ce magistrat intègre s'étoit tué par un travail sans mesure. Jamais je n'avois trouvé jusqu'alors un si juste motif de prendre en sou-

verain mépris les respects et l'admiration des hommes. Celui qui étoit capable d'acheter les faveurs d'une jeune fille, et de contraindre par l'effroi une malheureuse mère, étoit certainement bien capable d'avoir employé des moyens aussi bas pour obtenir l'argent que nous avions reçu; or je demande si le misérable qui, pressé par le besoin, va attendre le voyageur au détour d'un bois, est plus coupable que ce juge inique. L'un est pendu, et l'autre recevoit, sur un lit où la débauche l'avoit couché, tous les honneurs et toutes les consolations dus au courage.

Un jour que le président de M*** avoit passé une fort mauvaise nuit, M. d'Ise, qui avoit épousé sa nièce, fit mander Capron, médecin fort dévot et ami de l'abbé de Marbeuf : ce dernier, qui se trouvoit dans la compagnie de Capron au moment où les gens de M. d'Ise vinrent querir le médecin, trouva l'occasion admirable pour attaquer le parti philosophique en convertissant quelqu'un de la bande : bon jésuite qu'il étoit, il demanda à Capron la permission de l'accompagner chez le président, ce dont le médecin fut ravi. Les voilà donc tous deux entrés, et travaillant à qui mieux mieux l'un pour le corps, l'autre pour l'âme.

Capron, afin de ne pas effrayer le vieillard, avoit cru devoir l'assurer qu'il avoit bon visage, et que si Dieu le permettoit, avant trois mois il seroit en état de reprendre ses fonctions ; si bien que le vieux damné n'avoit plus aucune crainte de l'autre vie, et juroit dans son cœur qu'il mourroit comme il avoit vécu, en vrai philosophe. L'abbé de Marbeuf étant venu à la suite parler du diable et de la confession, le païen le rudoya si vertement que les domestiques, là présens, crurent à propos d'éloigner du malade un vase assez mal rempli qui, sans cette précaution, fût allé probablement caresser le benin visage du jésuite.

Capron vit bien qu'il falloit s'y prendre d'une autre manière, et revenant le lendemain avec son ami Marbeuf, il se décida à épouvanter un peu cet incrédule, pour le ramener à des sentimens plus honnêtes. Quand M. de M*** vit entrer l'abbé de Marbeuf : *Oh oh !* dit-il, *un jésuite! donnez-moi ma culotte.* Cette plaisanterie étoit celle de l'homme que le médecin avoit rassuré la veille sur sa santé. Mais lorsqu'au bout d'un quart d'heure ou deux, le rusé Capron eut annoncé au malade qu'il ne croyoit pas devoir l'abuser plus long-temps sur l'état de sa santé, et que s'il avoit quelques arrange-

mens à ordonner, il seroit prudent de ne pas tarder plus long-temps, alors le philosophe parut beaucoup moins disposé aux facéties, et bien plus rapproché de l'abbé de Marbeuf. Celui-ci ne voulut pas toutefois proposer encore son ministère, craignant que le président ne découvrît l'arrangement passé entre le prêtre et le médecin. Il se contenta d'attacher au chevet du malade un domestique chargé de laisser échapper de temps à autre quelques paroles adroites; et le domestique ayant été secondé par deux ou trois bonnes âmes, le philosophe demanda lui-même, au bout de trois jours, qu'on fît appeler l'abbé de Marbeuf. On se doute bien que celui-ci étoit aux aguets, et qu'il ne le fit pas attendre : le président fut confessé, et déclara à qui vouloit l'entendre qu'il prétendoit mourir dans le sein de l'église catholique, apostolique et romaine. Les jésuites furent si fiers de ce triomphe qu'ils voulurent récompenser l'abbé convertisseur; et comme il n'étoit pas propre à grand'chose, ils le firent nommer lecteur du dauphin.

Si j'avois été aussi jeune et joli garcon que j'étois jolie fille, j'aurois embrassé le jésuite pour lui faire plaisir, et pour lui témoigner toute ma reconnoissance du service immense

qu'il m'avoit rendu en me débarrassant de mon amoureux.

Je commençai dès cette époque à prendre en aversion la société des jésuites. Je les trouvois, il est vrai, zélés observateurs de toutes les pratiques religieuses, mais faisant parade de dévotion, et cherchant à s'emparer de l'autorité mondaine, tant par la réputation de science dont leur ordre jouissoit, que par l'accaparement des consciences. Il étoit convenu alors que tout grand seigneur devoit avoir un suisse à sa porte, et un jésuite dans la chambre de sa femme. C'est que messieurs de la société s'étant emparés des postes les plus élevés, les petits princes voulant singer ceux qui étoient au dessus d'eux, avoient aussi confié à des jésuites la direction de leur âme. On avoit un jésuite parce que le roi avoit un jésuite.

Si le clergé avoit pour eux le même mépris qu'ils inspiroient à Louis XV, il n'y auroit de la part des évêques aucun obstacle à leur expulsion *. J'ai souvent entendu dire au roi qu'il

* L'arrêt du parlement qui chassoit de France la société des jésuites n'avoit pas encore reçu l'approbation du roi à l'époque où madame de Pompadour écrivoit ces mémoires.

(*Note des Éditeurs.*)

y avoit deux hommes dans son confesseur, M. Desmarets, et le père Desmarets; que l'un étoit un ecclésiastique honnête, fidèle à ses devoirs et s'occupant avec franchise et simplicité de ses fonctions de confesseur; mais que l'autre, instrument de la Société, cherchoit à diriger la conscience du roi de manière à diriger les affaires du royaume; ne marchoit que par zigzag, et trouvoit moyen d'obtenir le blanc qu'il désiroit en demandant le noir qu'il ne désiroit pas. Voilà pourquoi lorsque, sur les instances réitérées du parlement, M. de Choiseul vint dire au roi que le seul moyen de tranquilliser l'état c'étoit de renvoyer les jésuites, — Soit, lui répondit Sa Majesté; *je ne serai pas fâché de voir le père Desmarets en abbé.* — Ce bon prince, tout léger qu'il étoit, s'attachoit par habitude aux gens de son entourage; habitué à se confesser au père Desmarets, il aimoit mieux celui-là qu'un autre. C'étoit pour lui comme mon escalier *. Mais je m'aperçois que la grande affaire des jésuites m'a entraînée malgré moi, et qu'après avoir anticipé sur les

* On dit à la cour que le roi ne m'aime pas, mais qu'il a pris l'habitude de monter mon escalier.

(*Note de madame de Pompadour.*)

temps, il faut revenir à l'année 1739, à mon président et à l'intérieur de ma famille. Je crois inutile d'ajouter que ma mère avoit eu soin de recevoir à l'avance le prix de mon courage, et que du moment où notre homme étoit devenu un saint, il ne lui restoit plus qu'à se recommander à nos prières. De ce moment la main du malheur commence à se retirer de nous.

M. Pâris étoit revenu de l'exil où il avait passé près de trois ans. Séparée de M. Le Normant, ma mère n'avoit pas craint de continuer avec M. Pâris les relations d'amitié qui avoient longtemps existé entre eux; je ne sais pas même si l'on ne m'engagea pas à lui faire croire que notre attachement pour lui, et la douleur que nous avions ressentie de l'injustice exercée à son égard, avoit été cause de notre rupture avec M. Le Normant. Quoi qu'il en soit, il étoit dit que M. Pâris devoit être notre ange protecteur, et qu'à son amitié ou à sa froideur pour nous était attachée notre bonne ou mauvaise fortune.

La première chose qu'il exigea, c'étoit que nous quitterions la rue étroite et obscure que nous habitions, pour prendre un logement plus convenable dans le faubourg Saint-Germain.

Comme ma mère s'effrayoit beaucoup des

embarras d'un déménagement, M. Pâris proposa de le faire faire par un homme de confiance qu'il avoit sous ses ordres, et de profiter de cet instant de tracasseries et d'ennui pour aller passer un mois à la campagne. L'offre fut acceptée avec plaisir par ma mère et par moi, qui pas plus l'une que l'autre ne nous faisions une fête de ce déménagement. Il ne restoit plus qu'à choisir la campagne où nous irions prendre l'air et nous reposer.

A cette époque, toutes les gazettes retentissoient de l'éloge du roi de Pologne, beau-père du roi, qui venoit de faire bâtir à Nancy un château magnifique sur le plan du palais de Versailles. Le voyage de Lorraine étoit devenu fort à la mode, et c'étoit le sujet des conversations de la haute compagnie. Comme M. Pâris avoit à la cour de Lunéville un ami qui depuis son retour de l'exil le supplioit de venir lui montrer comment étoit faite la figure d'un *embastillé*, nous songeâmes à profiter de ses offres pressantes pour aller passer en Lorraine le temps nécesssaire à préparer notre nouvelle habitation. Dans le chapitre suivant, on verra comment nous fûmes accueillies par cet hôte généreux.

CHAPITRE VII.

M. de La Galaisière. — Une Parisienne. — Stanislas, roi de Pologne. — Madame la duchesse Ossolinska. — Madame de Castéja. — Le chevalier de Wiltz. — Le duc de Châtelleraut. — Madame de Boufflers. — Voltaire insulté par des laquais à l'hôtel du duc de Sully. — Le prince de Craon et la princesse de Ligneville, son épouse. — Fin tragique de madame de Béthizy. — Son amour pour le chevalier T***, son frère. — M. de Meuse. — Une lettre et un coup de pistolet. — On trouve M. de Voltaire un peu trop sans gêne. — Un nain. — Le roi Stanislas et l'ambassadeur de Prusse prennent une maison entre leurs mains. — La tasse à café de madame de Linange. — L'épagneul de madame de Villiancourt. — Observation libertine d'un homme de cinq ans. — On ne peut pas se passer de jésuites. — Adressez-vous au père Menou. — Hercule est moins fort que l'Amour. — Madame la marquise de Talleyrand. — Retour de M. Le Normant. — Faveur de M. Pâris.

La Galaisière étoit le nom de cet ami chez lequel nous fûmes reçus, M. Pâris, ma mère et moi, aussi bien que nous pouvions l'espérer.

Le temps que nous passâmes à Lunéville fut une succession non interrompue de repas, de promenades, de fêtes et de plaisirs en tout genre. Notre qualité de Parisiennes nous donnait dans ce pays une importance vraiment amusante. Lorsque j'avois paru dans un bal avec telle ou telle toilette, j'avois le plaisir au bal du lendemain de voir la moitié de nos dames lorraines affublées de ma toilette de la veille. Il est vrai qu'il existoit un grande différence entre les habitudes, le ton, les manières de ce pays, et les grâces faciles des femmes de Paris. La cour de Lunéville sentoit un peu la raideur allemande; on ne savoit pas comme à Versailles passer légèrement sur l'étiquette, tout en la respectant autant et plus peut-être que partout ailleurs. Mais aussi je dois dire qu'il y avoit plus de liant dans les rapports entre les courtisans, et plus de sincérité dans les amitiés de femmes. Du reste, je parle de la cour de Lunéville telle que je l'ai vue à dix-huit ans, et de la cour de Versailles telle que je la vois aujourd'hui. Comme M. de La Galaisière étoit intendant de la province, on pense bien que présentées par lui, nous fûmes accueillies avec beaucoup d'empressement. Néanmoins, au milieu des honneurs rendus aux amis de l'intendant, je distinguais facilement ceux

que l'on rendoit à mes charmes. Si j'avois pu en douter un seul instant, la jalousie de la belle madame de Casteja m'auroit suffisamment avertie. Avant mon arrivée, c'étoit elle toujours qui régnoit dans les fêtes, qui recevoit les hommages les plus empressés, comme ayant la plus fraîche, la plus gracieuse figure des dames de la cour. Mon arrivée avoit mis fin à son règne. Je fus remarquée du roi Stanislas, qui depuis m'a répété plusieurs fois qu'il m'avoit trouvée dès lors la plus belle personne de France et de Lorraine. Il m'eût peut-être trouvée moins jolie s'il eût prévu les chagrins que je devois causer par la suite à la reine sa fille.

Madame la duchesse Ossolinska eût été digne de partager et peut-être même de me ravir le sceptre de la beauté si elle eût eu dix années de moins. Il fut évident pour moi qu'elle étoit la maîtresse du roi; je ne pus en douter à l'aisance qu'elle avoit pour ainsi dire malgré elle en affectant, lorsqu'elle parloit au roi, d'employer les termes les plus profondément respectueux. Néanmoins Stanislas n'étoit dans son âme que pour l'honneur, car elle avoit une passion profonde pour le chevalier de Wiltz, colonel de cavalerie de Stanislas, passion qui excitoit souvent la jalousie du bon et vieux roi.

Ce qui prouve combien ce prince étoit peu fait pour régner selon le bon plaisir, c'est que le duc de Châtelleraut étant devenu amoureux de la duchesse Ossolinska, Stanislas voyant qu'il s'agissoit de mariage, n'osa s'opposer à cette union, et renonça au plaisir d'avoir pour maîtresse une si aimable femme.

Le chevalier de Wiltz, moins complaisant, ayant continué de fréquenter celle dont il étoit si passionnément aimé, le duc de Châtelleraut s'aperçut du rôle peu flatteur qu'on lui faisoit jouer, et résolut d'avoir au premier jour une explication avec l'amant de sa femme. Ayant rencontré au château le chevalier de Wiltz, qui s'étoit empressé de venir lui serrer la main et le cajoler (comme font d'ordinaire les amans aux maris de leurs maîtresses), il reçut ces politesses avec assez de brusquerie; sur quoi le chevalier ayant voulu goguenarder et rire d'une semblable réception, M. de Châtelleraut saisit un chandelier que, sans explication aucune, il lança à la tête du chevalier de Wiltz. On tire les épées; grande émeute dans tout le château. On ne sait ce qui fût arrivé si le roi Stanislas lui-même ne fût accouru pour séparer les combattans. A la suite de cette belle équipée, M. de Châtelleraut partit pour Paris, laissant sa femme se contenter

en paix. Mais ce qu'il y eut de plus divertissant dans cette aventure, c'est que la duchesse, dès les sept heures du matin, s'étant empressée d'aller annoncer le départ de son mari au chevalier de Wiltz, trouva dans son lit la petite madame de Boufflers.

Telle était le bruit de la cour lorsque j'arrivai à Lunéville. M. de La Galaisière avoit dans ce pays une existence fort agréable qu'il embellissoit encore en y appelant de temps à autre les hommes distingués de Paris avec lesquels il étoit en relation d'amitié. Sa correspondance avec Voltaire étoit du plus grand intérêt à cause de la confiance pleine et entière qui l'animoit.

L'auteur de *la Henriade*, d'*Œdipe* et de *Mariamne*, occupait la première place dans les rangs de la littérature; il sembloit qu'entouré d'honneurs, comblé de gloire et de richesses, il n'avoit plus qu'à suivre en paix sa brillante carrière, lorsque la lâcheté d'un grand seigneur vint troubler ce noble repos. M de***, qui n'avoit d'autre mérite que celui de ses aïeux, ne pouvant concevoir d'où venoit l'enthousiasme qu'inspire un homme d'un grand talent, avoit promis de faire expier à Voltaire l'espèce de royauté que lui donnoit son génie. L'ayant rencontré dans le

salon du duc de Richelieu, il ne craignit pas de lui adresser la parole d'un air aussi hautain qu'il eût pu l'affecter en parlant à un laquais. On se doute bien que le sel de Voltaire ne s'étoit pas fait attendre; des mots non moins gracieux que méchans avoient réduit au silence et couvert de ridicule le honteux seigneur. N'osant plus employer l'arme de la parole, et croyant indigne de sa naissance de mettre l'épée à la main contre un poëte, M. de *** avoit trouvé plus convenable de le faire insulter par ses gens, sans compromettre sa sûreté personnelle. Un matin que Voltaire descendoit à l'hôtel de M. le duc de Sully, qui l'avoit prié à dîner, il fut violemment coudoyé par deux laquais à la livrée de M. de ***, lesquels affectoient de rire aux éclats en voyant M. de Voltaire renversé sur le pavé. C'étoit un devoir pour M. de Sully de venger Voltaire de l'insulte qu'il avoit reçue à sa porte; mais craignant de s'engager dans une affaire qui, vu le crédit de l'agresseur, pouvoit avoir des conséquences très-pénibles, il se contenta d'exprimer à son convive le chagrin qu'il éprouvoit de cette aventure. Les amis du poëte essayèrent en vain la voie des tribunaux. Bien persuadés que la cour arrêteroit toute espèce de poursuites et qu'ils seroient peut-être eux-mêmes victimes de leur zèle, les ma-

gistrats n'osèrent prendre en main le droit de l'offense *.

Alors Voltaire, se confiant dans son courage, espéra qu'en proposant le parti des armes à celui qui l'avoit insulté, il obligeroit son honneur à lui rendre raison de cette lâcheté ; mais le malheureux reçut pour toute réponse une lettre de cachet qui l'enfermoit à la Bastille.

M. de La Galaisière nous disoit que la cour de France avoit grand tort de ne pas s'attacher un homme de ce genre, et de l'abandoner ainsi à la rage de ses ennemis. « C'est un homme, ajoutoit-il, qui par l'influence de ses écrits peut faire beaucoup de bien ou beaucoup de mal. La persécution aigrira son caractère, tandis qu'avec quelques honneurs on l'eût attaché et conduit

* Un homme digne de foi m'a assuré qu'à l'époque où Voltaire avoit été insulté par une personne qui refusoit de lui en rendre raison, M. Regnier de Guerchi, jeune homme issu d'une bonne famille de Bourgogne, étoit venu lui offrir son épée, se faisant fort d'obliger M. de *** à lui donner raison de sa conduite, et que Voltaire avoit eu la générosité de refuser cette offre courageuse. M. Regnier de Guerchi est le même qui signala sa bravoure à la retraite de Crevelt, où il sauva l'hôpital des blessés. Le roi l'a nommé colonel de son régiment sur le champ de bataille de Fontenoi.

(*Note de madame de Pompadour.*)

comme un enfant. Le roi Stanislas en auroit agi autrement avec un homme de cette espèce. »

A la cour de Lunéville l'on s'inquiétoit fort peu des injustices de Paris et de Versailles. Les bons Lorrains étoient tout au plaisir, à l'amour, à la chasse, et surtout à la table.

A l'époque où nous arrivâmes, les jeunes seigneurs s'occupoient de contrarier l'attachement marital du prince de Craon et de la princesse de Ligneville son épouse. On avoit fait plusieurs fois la gageure de brouiller cette heureuse union; et de tous les moyens que l'on avoit employés, il n'en étoit pas de plus perfide que celui de lettres anonymes dans lesquelles on annonçoit à M. de Craon que la dame son épouse avoit des bontés pour le roi. Comme Stanislas passoit une partie de ses soirées dans la compagnie de la princesse, dont l'esprit lui plaisoit, on avoit lieu d'espérer que la jalousie seroit excitée par cette accusation secrète; mais le prince de Craon se contentoit d'ouvrir les lettres en présence d'une nombreuse compagnie, et d'en donner lecture à sa femme, qui en rioit à cœur joie *.

* A Lunéville, je fis la connoissance de l'honnête M. Hervart, fils de M. Hervart, protestant, et contrôleur général des finances sous le cardinal Mazarin. Sa famille, proscrite

Mon séjour à Lunéville fut marqué par un événement des plus sinistres, qui m'eût à jamais donné l'amour en horreur, si j'eusse été capable de permettre l'entrée de mon cœur à cette dengereuse passion. Je veux parler de la fin tragique de madame de Béthisy.

En peu de jours je m'étois liée d'amitié avec cette jeune dame, qui ayant été envoyée à la cour de Lorraine pour y trouver une place, et n'ayant pu y réussir, avoit accepté en échange un appartement au couvent du Poussay, dont on espéroit la nommer abbesse: mais son nouveau titre de chanoinesse n'ayant pas détruit dans son cœur l'amour qu'elle avoit conçu pour son frère le chevalier T***, elle résolut de lui donner accès à l'abbaye du Poussay. Cette intrigue incestueuse ayant été découverte, les chanoinesses, plus jalouses du bonheur de madame de Béthisy que ré-

par l'édit de Nantes, se retira en Suisse avec son immense fortune. Je montrai un jour à Louis XV une lettre de cet excellent homme avec lequel M. Le Normant étoit resté en correspondance. Le roi y vit avec peine que la Suisse étoit remplie de familles réfugiées qui avoient transporté leurs manufactures dans ce pays, où elles ont fait des fortunes dont la France a été privée. Louis XV a ajouté : « Si j'osais, mais.... »

(*Note de madame de Pompadour.*)

voltées de cet attachement, portèrent plainte à la cour, ce qui obligea cette dame à quitter son couvent pour venir se défendre elle-même au château de Lunéville. Comme il étoit inouï jusqu'alors qu'on eût fait un crime à une chanoinesse du Poussay d'avoir des amans, le roi Stanislas, qui ne croyoit qu'aux passions douces et tranquilles, ne fit que rire de l'accusation, engageant madame de Béthisy à demeurer quelque temps à sa cour, où il lui seroit permis de se divertir en toute liberté, sans craindre les mauvaises langues. La chanoinesse accepta, et ce fut dans ce moment que je fis sa connoissance.

Les bontés du roi de Lorraine furent plus fatales à ma nouvelle amie que ne l'avoit été la médisance des dames du Poussay; car ayant occasion de voir chaque jour sa sœur et sa maîtresse, celui dont les difficultés avoient augmenté l'amour fut bientôt rassasié de faveurs quotidiennes, et chercha dans une autre intrigue une occupation plus piquante que le bonheur facile dont l'avoit comblé l'affection extraordinaire de cette malheureuse fille. Celle-ci, que la satisfaction avoit rendue encore plus tendre, se mit à pleurer du soir au matin sur l'infidélité de celui aux plaisirs de qui elle avoit tout sacrifié. Mais le chevalier ne faisant que

rire de sa douleur, la pauvre Béthisy imagina d'avoir recours à la jalousie pour ramener son amant. En conséquence elle feignit d'avoir conçu tout à coup un attachement très-vif pour M. de Meuze, espérant que l'amour-propre feroit sur le chevalier ce que la tendresse n'avoit pu produire. M. de Meuze, qui se doutoit bien qu'on l'employoit seulement comme moyen, se prêta volontiers à la ruse, mais prétendit profiter du rôle qu'on lui faisoit jouer, comme s'il eût été un personnage réel.

Les choses en étoient là lorsque nous quittâmes la cour de Lunéville; mais il paroît que l'amant supposé avoit si bien pris la place de celui dont il devoit être seulement la doublure, qu'au bout de six mois madame de Béthisy, qui toutefois ne l'aimoit pas, n'avoit plus rien à lui refuser. Le soir même du jour où elle avoit succombé à l'adresse et aux instances de M. de Meuze, elle écrivit la lettre suivante au chevalier son frère :

« Ce fut en vain, mon ange, que je cherchai » à faire renaître dans votre cœur cet amour qui » avoit fait si long-temps mon bonheur. Vous » persistâtes à m'en refuser les assurances et me » livrâtes à toute la rage de la douleur que le » mépris de ce qu'on adore peut inspirer. L'idée

» que vous m'abandonniez sans retour fit naître
» dans mon âme le désir de la vengeance; je
» laissai apercevoir à Meuze que ma conquête
» lui seroit facile, et comme il me paroissoit
» aimable, je me flattai que si je ne l'aimois
» pas encore, du moins votre indifférence et le
» temps m'amèneroient à ce point. Hélas ! mon
» cœur, accoutumé à la douceur de vous chérir
» uniquement, ne pouvoit se résoudre à un
» autre. Je crus même que je pouvois accorder
» à Meuze la permission qu'il me demandoit de
» venir me voir sans que sa présence pût porter
» préjudice à mes sentimens; mais, mon ange, je
» ne connoissois pas tout son pouvoir. Ses dis-
» cours, ses instances m'ont séduite, et, sans
» autre motif que ma foiblesse, je lui cédai hier
» la victoire; puis-je vous en faire l'aveu sans
» mourir de honte et de douleur? vous m'allez
» haïr et vous aurez raison; mais cela ne suffit
» pas, il faut que vous soyez vengé, et c'est
» moi-même qui vais en prendre soin. Que mes
» larmes et mon sang effacent en vous le sou-
» venir de mon crime; mon dernier soupir vous
» est encore dévoué. Oui, mon ange, je meurs
» en vous adorant. Recevez mes derniers em-
» brassemens, ne vous y refusez pas; ils sont
» aussi tendres et aussi sincères que jamais. J'ose

» même dire que vous êtes le seul qui me fassiez » regretter la vie. Ah ! que ne puis-je expirer » dans vos bras ! »

Madame de Béthisy, avant de se déterminer à écrire cette lettre, étoit partie pour son couvent, et ce fut le lendemain de son arrivée que le concierge, ayant entendu dans les corridors une forte détonation, accourut avec ses chiens et les valets d'écurie au secours des personnes qu'il croyoit attaquées. C'étoit madame de Béthisy qui venoit de se décharger sur la tempe un pistolet chargé de trois balles. On la trouva étendue dans la chambre, baignée dans son sang, le crâne ayant été totalement enlevé. Sur la table devant laquelle elle s'étoit portée à cette extrémité, on trouva un papier cacheté avec cette inscription : *Au roi Stanislas, qui voudra bien en prendre lecture et ordonner qu'elle soit remise à mon frère bien-aimé.*

J'avois déjà quitté la cour de Lunéville lorsque cette sanglante tragédie fut terminée : ce fut Voltaire qui nous en raconta les détails chez M. le président Hénault. Cet écrivain célèbre, que l'on a persécuté bien malgré moi, avec un peu plus de soumission dans l'esprit, avec un peu plus de jugement dans sa conduite, se fût procuré à la cour la plus douce et la plus noble

existence. Louis XV, qui aimoit ses vers, l'a défendu long-temps contre les jésuites et la jalousie.

Il n'y a pas plus d'une année, voulant obliger le roi à rendre une visite au maréchal de Belle-Isle, dont le fils étoit mort à l'armée, je vis avec beaucoup de peine que Sa Majesté croyoit pouvoir se contenter de s'approcher du maréchal la première fois qu'elle le trouveroit sur son passage, et de lui témoigner la part qu'elle prenoit à sa douleur : dans un petit mouvement poétique je m'écriai (ayant soin, bien entendu, d'assaisonner ma citation d'un sourire) :

. . . . . Barbare, dont l'orgueil
Croit le sang d'un sujet trop payé d'un coup d'œil.

Hélas! M. de Voltaire, dit le roi, je suis un barbare qui vous ai nommé mon gentilhomme honoraire.

Cet homme d'un orgueil si irritable, peut-être aussi un peu ingrat, étoit venu à la cour du roi Stanislas quelques jours avant notre retour à Paris. On le trouvoit un peu sans gêne, souvent même maussade et impertinent; mais on lisoit, on apprenoit par cœur les poésies qu'il avoit récitées la veille dans quelque salon; ses bons mots étoient colportés de maison en maison, et

je dois ajouter aussi que dans le peu d'instans où il vouloit s'en donner la peine, il étoit le plus aimable des courtisans ; donnant à la louange une tournure délicate et gracieuse, aux épigrammes un ton de bonne compagnie qui les rendait d'autant plus terribles qu'on les pouvoit citer en présence de tous ; dans les cercles de la société la plus choisie, et jusque dans les palais des rois. Il fit à l'occasion de la mort de madame de Béthisy des vers si touchans, que chacun, en les lisant pour la première fois, fondoit en larmes, et que le duc d'Ayen les ayant lus devant une assemblée de femmes, sans témoigner la moindre émotion, en conserva pendant long-temps à la cour la réputation d'homme insensible et dur. Si Voltaire n'eût jamais publié que de pareils écrits, il eût obtenu du roi tout l'or et tous les honneurs qu'il eût désirés; il n'eût pas eu à se plaindre que la cour ne goûtoit pas

Ses petits vers et ses galans écrits.

Mais il sembloit qu'il prît à tâche de mécontenter le roi en attaquant sans cesse la religion *.

* Voltaire, accusé d'être l'auteur de la pièce intitulée

Je ne veux pas quitter la cour de Lunéville sans parler d'un phénomène que j'eus occasion d'y voir, et qui, après m'avoir inspiré un grand effroi, me divertit beaucoup. On avoit apporté au roi Stanislas un nain, âgé de quatre ans, et n'ayant que seize pouces de taille, mais fort bien proportionné, et d'une jolie figure. Son nom étoit *Bébé*: madame la duchesse Ossolinska l'avoit ainsi baptisé. Autant il sembloit que la nature se fût montrée parcimonieuse dans la construction du corps de cet enfant, autant elle paroissoit lui avoir départi volontiers les charmes de l'esprit, la grâce

les On dit, fut enfermé à la Bastille, sur un mur de laquelle il écrivit les vers suivans ; c'est un sergent qui parle.

Mon fils, dit-il, la cour sait vos mérites,
On prise fort les bons mots que vous dites,
Vos petits vers et vos galans écrits ;
Et comme ici tout travail a son prix,
Le roi, mon fils, plein de reconnoissance,
Veut de vos soins vous donner récompense,
Et vous accorde, en dépit des rivaux,
Un logement dans un de ses châteaux.
Les gens de bien qui sont à votre porte
Avec respect vous serviront d'escorte ;
Et moi, mon fils, je viens, de par le roi,
Pour m'acquitter de mon petit emploi.

(*Note des Éditeurs.*)

et la finesse ; à tout instant il nous donnoit lieu d'admirer des preuves d'une sagacité et d'un discernement peu communs à cet âge. A ces bonnes qualités il joignoit un peu de malice et d'espiéglerie, se plaisant à casser des porcelaines, et n'étant jamais plus heureux que lorsqu'il avoit fait passer quelque objet de poids, tels qu'un couteau ou une clef, à travers un carreau de vitre dont les morceaux en tombant faisoient naître en lui des éclats de rire inextinguibles.

On lui avoit construit, dans une chambre voisine du cabinet du roi, un magnifique hôtel, que bien entendu il occupoit à lui seul, ayant grand soin de fermer la porte à double tour chaque fois qu'il rentroit pour se coucher. Quand il étoit de mauvaise humeur, il tiroit les rideaux de ses fenêtres, et répondoit à ceux qui venoient le demander de la part du roi : « Dites que je n'y suis pas. »

Un jour que l'ambassadeur du roi de Prusse étoit venu faire sa cour à Stanislas, ce prince, désirant présenter à l'excellence la petite curiosité humaine, envoya Grégory, son valet de chambre, à l'hôtel Bébé, prier monsieur de vouloir bien se rendre au cabinet du roi. Le nain, qui la veille avoit mangé beaucoup de sucre trempé dans la tasse à café de madame de Linan-

ges, avoit mal reposé pendant la nuit, et le bruit que faisoient sur le parquet les gens qui passoient devant son hôtel ne lui permettant pas de dormir dans le moment de la réception, monsieur n'étoit pas disposé au métier de courtisan. Le premier message du roi n'ayant pas eu de résultat, un second fut envoyé avec promesse d'une veste de hussard. Pas plus de réponse. Le petit bonhomme voulant faire croire qu'il étoit sorti, avoit laissé ouverts tous les rideaux de sa cage, bien barricadé portes et fenêtres, et laissoit les gens du roi faire le pied de grue devant l'hôtel. Inquiet de ce silence, le roi, accompagné de l'ambassadeur, alla frapper lui-même à la porte de Bébé, et le nain n'ayant pas reçu plus poliment Sa Majesté qu'il n'avoit accueilli les envoyés, —Monsieur de Keller, dit Stanislas à l'ambassadeur, passez de ce côté-là, et nous allons lever ensemble l'hôtel. Les appartemens de Bébé n'avoient pas d'autre parquet que celui des appartemens du château, en sorte que le roi et M. de Keller ayant enlevé les murs et le toit de l'hôtel, le maître se trouva tout à coup en plein air de salon, et entouré de la foule des courtisans qui, partageant les craintes du roi, étoient venus assister à l'entreprise. Un homme occupé à ranger le vin de sa cave, qui en relevant la tête aper-

cevroit tout d'un coup sa maison dans les nuages, ne seroit pas plus effrayé que ne le fut le pauvre petit en voyant s'enlever la maison qui demeuroit suspendue entre les mains du roi et de l'ambassadeur. Il poussa des cris et témoigna une frayeur qui divertit beaucoup l'assemblée entière.

Une autre fois ce fut l'épagneul de madame de Villancourt qui, trouvant la porte de Bébé toute grande ouverte, ne fit aucune difficulté d'y entrer. Le nain épouvanté de se trouver ainsi seul à seul avec un colosse de son espèce, se mit à pousser des cris perçans, appela tous les gardes à son secours, et sans attendre davantage sauta par la fenêtre; mais le chien, épouvanté des cris du maître de la maison, avoit déjà gagné la porte, si bien qu'ils se sauvoient chacun de leur côté effrayés l'un de l'autre.

Instruit dès l'âge de cinq ans des secrets que l'on n'apprend guère qu'à douze ou quinze ans, Bébé n'avoit pas des jeunes filles autant de frayeur que des petits chiens; et comme on ne pouvoit s'offenser de ses espiégleries, il prenait des privautés qui divertissoient beaucoup le bon Stanislas. Dans un moment où je le baisais sur sa petite bouche, il me fit devenir rouge comme le

feu en passant sa main sous ma robe pour prendre sur ma poitrine les feuilles d'une rose que j'avois effeuillée. Tout joyeux de mon embarras, il se laissa glisser sur mes genoux et courut dire à l'oreille du roi quelques mots dont l'un et l'autre rirent pendant un quart d'heure.

Une autre monstruosité à la cour d'un prince aussi bon que Stanislas, c'étoit un confesseur jésuite. Je crois bien qu'il n'étoit là comme le nain que pour servir de montre, et amuser la cour par ses renarderies et son patelinage, mais enfin il y étoit; le roi lui parloit, se laissoit ruser par lui, donnant un fort mauvais exemple aux gens de la cour. Il paroît qu'on ne peut pas se passer de jésuite quand on a un palais, et qu'il vaut encore mieux être confessé par eux, comme le fut le grand roi Louis XIV, que d'être rencontré par quelque scélérat de cette bande dans la rue de la Ferronnerie. Aussi le bon Stanislas ne se faisoit-il pas scrupule de dire *qu'il avoit pris son jésuite comme on prend un remède, en faisant la grimace et parce qu'il y va de la vie.* Du reste, il ne se faisoit pas faute de plaisanter le bon père, et lorsqu'un peintre se plaignoit à lui de la difficulté qu'il y avoit à saisir sa ressemblance, il lui répondoit en plaisantant: *Adressez-*

vous au père Menon, il vous enseignera le moyen de bien m'attraper.

Tels sont mes souvenirs de Lorraine. J'eus occasion de revoir le roi Stanislas lorsque l'amour de Louis m'eut appelée à sa cour. Dans la suite je parlerai de la conduite qu'il tint vis-à-vis de moi à cette époque. Revenons à Paris avec ma mère et M. Pâris notre excellent ami.

L'appartement qu'on nous avoit disposé au faubourg Saint-Germain étoit non moins élégant que commode; et quelques marches d'un large escalier nous séparoient à peine de l'homme généreux qui nous avoit ainsi évité l'ennui et la dépense d'un déménagement. La santé de ma mère, long-temps altérée par des inquiétudes journalières, se rétablissoit chaque jour, le malheur de mon père sembloit oublié, et nous avions repris nos relations avec les gens du beau monde. Concerts, comédies, bals, grands repas, c'étoit là notre ordinaire. J'étois la reine de toutes ces fêtes, et ma mère sembloit s'oublier pour ne faire valoir que sa fille. A voir tous les plus nobles et plus beaux courtisans se presser sur mes pas, s'enorgueillir d'un coup d'œil, d'un léger sourire, vraiment je ne pouvois douter que ma vue ne produisît beaucoup d'effet sur le roi, et j'aurois donné tout au monde pour avoir l'oc-

casion de lui être présentée; mais comment, à quel titre présenter au roi une jeune personne de dix-huit ans? c'eût été vouloir me jeter à sa tête, et par conséquent ne lui inspirer que du dégoût pour une conquête trop facile.

Combien ma mère partageoit ma vive importance! combien elle brûloit de renverser la barrière qui me séparoit de la cour! et comme elle s'indignoit de notre nom obscur, le seul héritage de mon père! Souvent nous passions ensemble des soirées entières à discuter les moyens que nous pourrions employer pour arriver jusqu'au prince. La distance étoit si grande qu'il y avoit de quoi effrayer l'imagination. Lorsqu'elle me voyoit découragée, ma mère se moquoit de ma foiblesse, m'assurant que j'étois assez jolie pour espérer des prodiges; que ma figure nous donneroit la victoire, et qu'il suffisoit d'attendre le moment favorable.

Myrthé le verra ce beau jour,
Hercule est moins fort que l'Amour.

Telles étoient les paroles d'opéra que ma mère fredonnoit sur un air de Rameau, quand, après m'avoir long-temps entretenue de son espoir, elle me voyoit favorablement disposée.

Madame la marquise de Talleyrand, qui m'avoit

entendue chanter quelquefois, m'avoit prise en grande amitié. Voulant essayer de cette protection, ma mère, qui avoit appris la nomination de la marquise à la place de dame du palais, lui fit demander si les nouveaux honneurs que la reine venoit de lui accorder lui feroient un devoir de mettre un terme à ses bontés pour moi, et si je pourrois lui être présentée au château de Versailles comme je l'avois été à son hôtel. Il est inutile de rappeler la réponse que madame de Talleyrand avoit faite à cette question, et l'on voit bien que la bienveillance de la marquise n'ayant d'autre fondement que son goût pour la musique, les grandeurs nouvelles ne devoient changer en rien ses bonnes grâces à mon égard.

Il paroît néanmoins que la dame du palais de la reine soupçonna quels pouvoient être les projets de ma mère; car, malgré toute l'amabilité avec laquelle cette dame nous accueillit chaque fois que nous la rencontrâmes dans le monde, elle ne consentit jamais à nous ouvrir l'entrée des appartemens qu'elle occupoit au château. Sept à huit démarches du même genre n'ayant pas eu de plus heureux résultats, nous décidâmes qu'avant de rien entreprendre, je devois chercher à obtenir par un mariage avantageux la fortune et le nom sans lesquels il nous

paroissoit impossible d'être présentée aux regards du roi.

Dans le temps où nous étions tout occupées de cette idée, nous reçûmes une visite à laquelle nous ne nous attendions guère; c'étoit celle de M. Le Normant. Honteux de la conduite qu'il avoit tenue en dernier lieu vis-à-vis de nous, il étoit allé trouver M. Pâris lui-même, et après l'avoir généreusement embrassé, il l'avoit prié de s'interposer entre ma mère et lui pour qu'elle consentît à oublier la conduite coupable qu'il avoit tenue à l'époque de la condamnation de mon père. Il demandoit qu'il lui fût permis de renouer ces liens d'amitié qui pendant si longtemps l'avoient attaché à nous.

Ma mère, en le voyant entrer, témoigna d'abord quelque froideur, peut-être même un peu de mépris; mais lorsqu'elle me vit, les larmes aux yeux, intercéder pour le bon ami, lorsqu'il eut promis de réparer le mal qu'il nous avoit fait et de nous obliger à convenir nous-mêmes que la réparation surpasseroit la faute, alors elle se laissa toucher, et, cédant à nos prières, elle permit à M. Le Normant de se jeter dans ses bras. De ce moment le bon ami et M. Pâris ne cessèrent de se voir dans l'intimité la plus parfaite.

La brillante vie que nous avions adoptée avoit

bientôt épuisé l'argent du président de M***, et déjà nous étions obligées d'avoir recours à la bourse de nos amis. En vérité, ma mère avoit raison de songer pour sa fille et pour elle à l'amitié de Louis XV; car il n'y avoit que la fortune d'un roi qui pût fournir à nos dépenses. En attendant que je parvinsse à cet insigne honneur, la bonne réconciliation de M. Le Normant avec ma mère fit naître une circonstance qui décida de mon bonheur. Je vais bientôt en parler.

Cependant la cour s'efforçoit de faire oublier à M. Pâris l'injustice dont on s'étoit rendu coupable envers lui, et le combloit de faveurs. Il entretenoit des relations avec tous les grands seigneurs, pénétroit même quelquefois dans le conseil, et recevoit de madame de Vintimille l'accueil le plus flatteur. Il étoit bien naturel en effet que la sœur de madame de Mailly eût pour amis tous ceux qui avoient été persécutés par la marquise de Prie. C'étoit pour nous une grande fête lorsque M. Pâris, revenant de Versailles ou du Palais-Royal, étoit assez aimable pour venir passer la soirée avec nous et nous raconter les bruits, les propos, les on dit de la cour. Nous l'écoutions avec une religieuse attention, nous plaignant toujours de la brièveté de sa

narration, quelque prolixe qu'elle pût être. Peut-être lira-t-on avec plaisir quelques détails sur les affaires, les intrigues et les personnages de l'époque : ce que je vais en dire, c'est de M. Pâris que je le tiens. Dans la relation qu'on va lire au chapitre suivant, je ne prétends pas mettre plus d'ordre qu'il n'en mettoit lui-même dans sa conversation.

CHAPITRE VIII.

La duchesse du Maine. — La mauvaise bête. — Les vingt-cinq louis. — Il ne faut pas mentir. — Mimi et Titite. — Manger la soupe. — Le mariage de notre Toulouse. — L'abbé de Bernis. — Babet. — Jolie réponse de l'évêque d'Amiens. — Calomnie. — Madame la princesse de Rohan. — Mon père est dépendu. — M. d'Étioles. — La famille de M. Le Normant. — Cet arlequin. — Chacun chez soi. — On négocie mon mariage. — Mon parent Binet. — Le père de M. d'Étioles. — La fauvette de M. de Vaucanson. — Mon pigeon battu. — Madame de Marchais. — M. d'Angevilliers. — Barbarie. — Les deux musiciens. — Personnes que je reçois. — Exposition dans la grande salle du Louvre. — Industrie du sieur Picot. — Joli tableau d'émail. — Crédit de M. Pâris. — M. le marquis de Brancas. — Bizarrerie du roi Philippe. — Effroi de M. le marquis de Rottembourg. — Voyage de la belle Rosine. — Mort de madame de Vintimille.

La duchesse du Maine était une véritable Agrippine, fière, remuante, audacieuse, adroite et méchante, dominant son mari qui ne demandoit qu'à vivre en paix, et à compléter sa collec-

tion de tabatières*. Tout ce qui étoit affaire d'usage ou d'habitude inspiroit de l'horreur à cette bizarre princesse. Elle dormoit quand le caprice lui en prenoit, sans s'inquiéter s'il étoit midi ou minuit: ses repas n'étoient pas mieux réglés; elle vouloit qu'il y eût toujours une table dressée avec des viandes froides; quand son appétit lui en disoit, elle mangeoit, sans vouloir attendre un seul instant, seule, d'un air glouton, et de manière à ce que ses plus longs repas ne duroient pas plus de dix minutes. Le comte de Toulouse, son beau-frère, ne l'appeloit pas autrement que *la mauvaise bête*, et les autres princes n'avoient pas pour elle plus d'attachement. On citoit plusieurs méchans traits de sa part; en voici un qui lui donna beaucoup de confusion: Ne voulant pas entamer un rouleau de vingt-cinq louis qu'il avoit perdu la veille avec madame de Vintimille, M. de Fervaques pria madame du Maine de l'excuser du jeu, prétextant faute d'argent. Sur quoi la princesse ayant offert les cartes à M. de Richelieu, lui gagna vingt-cinq louis. Le duc ayant cédé le tabouret à M. de Clermont, madame du Maine appelle Fervaques et lui demande s'il n'iroit pas

* A sa mort on en trouva trois mille dans son cabinet.
(*Note des Éditeurs.*)

coucher à Paris. Celui-ci ayant répondu que telle étoit son intention : « Eh bien ! dit-elle en montrant les vingt-cinq louis gagnés à M. de Richelieu, voilà un rouleau que vous voudrez bien remettre chez mon orfévre. » Fervaques s'incline en témoignage de son obéissance, mais sans toucher toutefois aux pièces d'or. On joue; la duchesse perd : elle prend son rouleau de vingt-cinq louis, le perd encore; puis demandant sa revanche, perd une troisième fois. Alors elle appelle Fervaques : « Mon orfévre n'attend par après, lui dit-elle, rendez-moi l'or que je vous ai remis. » On conçoit l'étonnement de Fervaques. Il nie avoir reçu une seule pistole : Madame du Maine, aigri par sa mauvaise fortune, lui répond avec dureté et sans réflexion : « Vous les avez. » Celui-ci, indigné, oublie le respect dû à la femme d'un prince du sang royal. La duchesse appelle ses gens et ordonne de fouiller M. de Fervaques. On trouva dans sa poche le rouleau de vingt-cinq louis qu'il destinoit à madame de Vintimille, et qui parut à tous les yeux être celui que la duchesse prétendoit lui avoir remis. Le malheureux, protestant de la probité, alloit se porter au dernier acte de désespoir, lorsque M. le comte de Clermont, entendant madame du Maine accuser Ferva-

ques d'avoir voulu s'approprier l'or qu'elle avoit gagné au duc de Richelieu, lui fit observer qu'elle avoit joué cet or contre lui-même, et en parlant ainsi le sortit de sa poche. Lorsqu'on vit le rouleau dans les mains de M. le comte de Clermont, on s'empressa vers M. de Fervaques, en lui disant que la duchesse venoit de reconnoître son erreur, et que l'embarras qu'elle éprouvoit l'empêchoit seul de venir s'excuser à lui. Mais la *mauvaise bête* ne fit pas la moindre démarche, et se contenta de dire : « Tant pis, pourquoi ment-il lorsqu'on le prie de jouer? » Il faut dire que cette femme étoit fort distraite, et qu'ayant en même temps beaucoup d'orgueil et beaucoup d'entêtement, elle ne revenoit jamais sur les erreurs que ses distractions avoient causées.

Le comte de Toulouse et sa femme vivoient comme deux bourgeois de Paris. Leur maison étoit un vrai ménage : n'ayant qu'un lit pour tous les deux, et s'occupant eux-mêmes de l'éducation de leur fils, le duc de Penthièvre. Les courtisans s'amusoient fort de ces bourgeois de cour : on appeloit le comte *Mimi*, et la comtesse *Titite*. Le duc de Penthièvre avoit le nom de *notre Toulouse*, pour imiter les marchands du Marais qui appellent leur fils aîné par le nom

de son père. On assuroit que madame de Toulouse faisant le jeu du roi, son mari s'étoit approché d'elle, et avoit dit assez haut pour être entendu de plusieurs : « Après cette levée nous irons nous coucher. »

Le comte de Toulouse ayant donné un bal fort élégant où madame de Vintimille n'avoit pas été priée, le lendemain, le duc de Richelieu, qui vouloit faire sa cour à la favorite, dit en parlant du souper qui avoit suivi le bal : « Hier soir j'ai mangé la soupe chez la Toulouse. » Le roi rit beaucoup de ce mot.

A cette époque, en 1740, il étoit fort question du mariage de *notre Toulouse*, et grande étoit la querelle entre les princes légitimés et les princes du sang royal sur la question de savoir quel rang occuperoient à la cour les enfans des légitimés. Ceux-ci faisoient les conditions suivantes : « Au coucher et au lever du roi, leurs » fils recevroient la chemise d'un garçon de » garde-robe, tandis que les princes la rece- » vroient du premier valet de chambre. Madame » la princesse de Conti consentoit à donner sa » fille à *notre Toulouse*, pourvu que les enfans » issus de ce mariage eussent un rang reconnu. » Et tandis que l'on s'échauffoit de part et d'autre à cette discussion, M. d'Orléans, qui avoit été

élevé par une mère légitimée, déclara en termes formels qu'il applaudiroit à tout ce qui favoriseroit les légitimés. Ce fut en vain que mesdemoiselles de Clermont et de Sens s'opposèrent à cet avis. M. de Charolais et madame de Vintimille ayant décidé que ces demandes ne faisoient aucun tort aux princes, il fallut se ranger à l'avis de M. le duc.

Malheureusement pour les *bâtards* *, M. de Richelieu vint se jeter dans cette affaire, et comme il croyoit avoir intérêt à la brouiller, on fut pendant sept années sans s'y reconnaître. La ville, qui prenoit parti dans cette affaire, étoit favorable aux légitimés dont les mœurs simples alloient mieux aux bourgeois. Enfin le jeune duc de Penthièvre épousa la fille de madame de Conti **. Tel étoit alors le sujet des

* L'un des princes ainsi appelés par les pairs qui ne vouloient pas les recevoir dans leurs rangs : M. le prince de Dombes poussoit la complaisance pour les plaisirs du roi jusqu'à faire sa cuisine à Choisy.

(*Note de madame de Pompadour.*)

** De ce mariage naquit M. de Lamballe, époux de l'infortunée duchesse massacrée à la Force. On a remarqué que sa tête avoit été présentée au même balcon où madame de Conti, sa grand'mère, avoit plusieurs fois révolté le peuple par ses indécences.

(*Note des Éditeurs.*)

discussions qui occupoient la cour, et qui, rapportées par M. Pâris, excitoient chez nous un si vif intérêt.

Maintenant je dois commencer à parler de l'abbé de Bernis, mon poëte favori, parce que je suis arrivée à l'époque où je le rencontrai pour la première fois chez une jeune femme de mon âge, qui venoit d'épouser M. de Marchais *. Il m'avoit à peine aperçue qu'il demanda à ma mère la permission de se servir un instant de son éventail, sur lequel il écrivit l'impromptu le plus spirituel et le plus galant qu'on ait jamais fait. (Quand je le vois maintenant en calotte rouge, en bas rouges, en habit rouge tout chamarré de dentelles, et suivi de douze laquais habillés d'écarlate, il me prend des envies de rire que j'ai peine à déguiser.) Le lendemain à dîner, chez M. de la Poplinière, on parla de l'abbé de Bernis et j'eus le déplaisir de l'entendre fort maltraiter : un marquis avoit

* Il étoit né à Saint-Marcel d'Ardichel, dont son père avoit un quart du fief, vivant en litige avec un autre gentilhomme, et se ruinant pour soutenir un intérêt de peu de conséquence. Les stances et les madrigaux de l'abbé de Bernis furent les premiers échelons de son étonnante fortune.

(*Note des Editeurs.*)

commencé l'attaque en l'appelant *petit échappé de Saint-Sulpice.* « Savez-vous, demanda quelqu'un, le sobriquet dont ces messieurs l'ont affublé ? ils l'appellent *Babet* *. » Toute l'assemblée partit d'un éclat de rire et trouva que le mot étoit fort joli. On raconta qu'il avoit été trouver l'évêque d'Amiens, M. de La Motte, homme d'une grande rigidité de mœurs et de beaucoup d'esprit. Ce prélat, qui, disoit-on, faisoit peu de cas d'un ecclésiastique à l'eau rose, avoit toutefois accueilli poliment le jeune poëte; mais ce dernier venant au but de sa visite, qui étoit de solliciter un bénéfice vacant dans le diocèse, M. de La Motte avoit répondu :

Quand on sait aimer et plaire,
Qu'a-t-on besoin d'autre bien ?

C'étoit le refrain d'une jolie chanson composée par l'abbé de Bernis, et qui avoit eu en France un si grand succès que les évêques eux-mêmes la savoient.

* L'abbé de Bernis, dans sa jeunesse, étoit frais, grassouillet, blanc et rose, petit, mais bien pris dans sa taille: Babet étoit une jolie bouquetière, accorte et rondelette, fort à la mode chez les gens du bel air, et qui vendoit des bouquets à la porte du jardin des Capucines.

(*Note de madame de Pompadour.*)

Le roi m'a souvent répété qu'il ne pouvoit souffrir l'abbé de Bernis ; que c'étoit un fat, un prêtre débauché; qu'il avoit été au moment de lui refuser la barette malgré mes vives instances ; que c'étoit à moi seul qu'il devoit tout son écarlate. « Savez-vous, dit en riant sa majesté, qu'il osoit coucher avec madame infante ? Un cardinal ! ajouta le roi ; madame infante devroit en rougir. » Voilà pourquoi M. de Bernis fut renvoyé. Se sentant coupable, le bonhomme eut si grand'peur qu'il en devint fou.

Le jour où pour la première fois je vis l'abbé de Bernis, il avoit été plus heureux que lors de sa démarche près de l'évêque d'Amiens ; car il avoit obtenu un bénéfice à Boulogne-sur-mer ; ce qui, je crois, ne faisoit pas moins de plaisir à ses créanciers qu'à lui-même.

On m'a dit sur les mœurs de l'abbé de Bernis beaucoup de vilaines choses que je n'ai jamais voulu croire. Les grands seigneurs, jaloux des bonnes fortunes de ce petit abbé, firent un moment courir le bruit qu'il n'étoit pas aussi odieux à M. de Thib... que les femmes l'étoient pour ce dernier. C'est une calomnie, et si jamais l'abbé de Bernis étoit descendu à cette infamie, c'eût été la misère seule et non son goût particulier qui l'y eût entraîné ; car pour la mi-

sère, ce fut la première femme avec laquelle il vécut. Il y étoit jusqu'aux oreilles, et j'ai su depuis qu'il avoit mangé pendant trois années dans une gargote à neuf sous.

Je m'aperçois qu'en voulant défendre mon petit poupart, je donne peut-être prise à la critique sur moi-même, et cela d'autant mieux qu'on a dit, répété, imprimé, que j'avois eu pour amant l'abbé de Bernis. Cette seconde accusation n'est pas seulement une calomnie, c'est une sottise; car je demande à quoi m'eût servi l'amour de ce prestolet, tandis que tout occupée d'être aimée du roi, mon seigneur et maître, du seul homme de la terre qui pouvoit toucher mon cœur, je refusois les hommages des plus brillans cavaliers de la cour et de la ville. L'abbé de Bernis étoit une poupée parlante qui m'amusoit, et que j'aurois presque habillée et déshabillée *sans songer à mal.* Il n'a jamais été pour moi que ce qu'étoit *Bébé* pour le roi Stanislas : savoir si madame la princesse de Rohan n'en tiroit pas un meilleur parti que moi, c'est un secret qu'il m'a confié et que je garde.

Ce fut dans l'année qui précéda mon mariage que j'eus le plus souvent occasion de voir Voltaire. Il fut même un instant l'un de mes attentifs, et je crois difficile de montrer plus d'esprit qu'il ne

nous en prodiguoit dans quelques soupers donnés en son honneur chez notre ami M. Pâris; mais Voltaire, pour plaire aux femmes, manquoit de ces attentions continuelles et délicates qui témoignent du dévouement, et je dirois volontiers de l'esclavage d'un cavalier. Il affectoit trop d'assurance et pas assez de respect. Les hommes, plus volontiers que les femmes, lui accordoient leur admiration. Il est vrai de dire que Voltaire manquoit de grâce dans les manières, que sa figure maigre et pâle étoit peu agréable lorsqu'elle n'étoit pas animée par le jeu de la physionomie. Dans la suite je reviendrai plusieurs fois encore à ce poëte.

Pour le moment, reprenons un peu les détails de notre intérieur. M. Le Normant, qui avoit obtenu la permission de revenir chez ma mère, n'avoit pas montré dans cette circonstance la générosité que nous lui avions d'abord supposée. Ses relations avec les commis du ministère l'avoient mis à même de connoître quelques mois à l'avance la nouvelle décision qui avoit été prise relativement aux poursuites dirigées contre mon père; le jugement qui le condamnoit à être pendu avoit été changé en un simple arrêt d'exil qui mettoit sa vie en sûreté, pourvu toutefois qu'il ne mît pas le pied sur le territoire du royaume,

Ainsi quand M. Le Normant s'étoit décidé à réclamer l'amitié qui nous avoit unis long-temps, il n'avoit plus à craindre de se trouver un beau matin dans la maison d'un pendu.

Ses visites, devenues très-fréquentes, me donnoient occasion de voir souvent son jeune neveu, qui l'accompagnoit à la maison toutes les fois qu'il y avoit réunion. C'étoit un homme de vingt-cinq ans, petit, maigre, pâle, d'un caractère triste, et qui ne cessoit de tourner sur moi ses deux grands yeux, la seule chose qu'il eût de bien dans la figure. Quoique je ne fisse aucune attention à lui, je m'efforçois, pour plaire à l'oncle, de me montrer aimable au neveu, que je comblois de toutes les politesses qui sont à la disposition d'une demoiselle chargée de faire les honneurs du salon de sa mère.

Le neveu fut si content de moi, trouva notre maison si agréable, qu'il fit demander à ma mère, par M. Le Normant, la permission de venir nous voir plus souvent et sans avoir besoin d'être accompagné de son oncle. Cette demande, qui lui fut accordée, nous eût paru manifester des intentions sérieuses si elle eût été faite par une autre personne que le neveu de M. Le Normant. Mais c'étoit un homme si flegmatique, si peu fait pour s'occuper d'une

femme, que nous pensâmes tout simplement qu'il s'ennuyoit chez lui pendant les longues soirées d'hiver, et que la simplicité de ses mœurs lui inspirant peu de goût pour le grand monde, il trouvoit dans la gaîté de notre petit salon une récréation agréable.

M. Le Normant, notre ami, étant né d'une famille de gentilshommes d'assez bon lieu, ajoutoit ordinairement à son nom celui de *Tournehem*, belle propriété de son père. Celui-ci avoit cédé à son second fils le château d'Étioles, d'où le neveu dont je parle avoit pris le nom de Le Normant d'Étioles. Par abréviation, nous appelions l'oncle M. Le Normant et le neveu M. d'Étioles. Ce dernier, qui depuis six mois continuoit à la maison ses visites de jour en jour plus familières, eut le sort de beaucoup d'autres jeunes gens plus beaux et plus aimables que lui, c'est-à-dire qu'il devint amoureux de moi, mais amoureux à crever : qui s'en aperçut la première ? ce ne fut pas moi, habituée que j'étois à toutes ces grandes passions qui en dernier terme m'inspiroient fort peu d'intérêt, et que je voyois passer comme une fièvre au bout de quelques mois plus ou moins, selon que la maladie étoit bien ou mal traitée. Ma mère

la découvrit avant moi, et me dit un soir qu'il venoit de nous quitter : « Dieu me bénisse si cet arlequin d'Étioles n'est pas amoureux de toi ! » Je n'en fis que rire dans le moment, mais il fallut ensuite prendre la chose au sérieux; car trois mois après, sans que ce jeune homme m'eût jamais dit un seul mot de sa passion, M. Le Normant vint faire, en grande cérémonie, la demande de ma main.

Ma mère m'ayant consultée à ce sujet, je répondis que je ne voulois à M. d'Étioles ni bien ni mal, et que par conséquent, si l'on m'engageoit à l'épouser, je n'opposerois aucun obstacle à ce projet; qu'il me paroissoit d'un caractère assez doux, d'un genre d'esprit assez ennuyeux, mais facile à dominer; que, du reste, un mari n'étoit pas votre ombre, et que, si je ne me trouvois pas bien dans sa compagnie, je me tiendrois dans mon appartement et lui dans le sien.

A cela j'ajoutai que M. d'Étioles me paroissoit réunir les qualités que ma mère avoit désirées dans son gendre; qu'ayant un revenu de vingt mille livres et un nom décent, il me seroit possible, en faisant un peu de dépense, de pénétrer dans quelques réunions de cour où peut-être j'aurois le bonheur d'être remarquée du roi. Ma mère, enchantée de ma réponse, me baisa la main avec toute

l'effusion de son excellent cœur, en m'assurant que j'étois trop aimable et trop spirituelle pour que le bon Dieu ne vînt pas à notre secours.

J'ai lu quelque part, dans un libelle publié contre moi, que M. Le Normant avoit calculé sur le caractère paisible et la facilité de M. d'Étioles; que celui-ci, d'accord avec ma mère, ayant formé le complot de me placer un jour dans la couche du roi, aucun autre sujet ne lui avoit paru plus propre que son neveu à endurer avec patience la métamorphose d'une épouse en maîtresse de Louis XV. C'est un mensonge. M. Le Normant, ainsi que je l'ai appris depuis mon mariage, céda dans cette occasion aux supplications réitérées de son neveu; et, comme il avoit pour moi l'attachement le plus tendre, il se chargea avec plaisir d'un arrangement qui devoit faire passer sur ma tête la belle fortune qu'il destinoit à M. d'Étioles.

Ma mère répondit à M. Le Normant que je n'avois fait aucune difficulté pour donner mon consentement à ce qui m'avoit paru être son désir, et que, de son côté, elle accédoit volontiers à cette demande, n'y mettant d'autre condition que celle de n'être pas séparée de sa fille. Tel étoit aussi mon désir.

Avant de donner une réponse définitive, nous

voulûmes encore consulter l'un des parens de mon père, employé dans les appartemens du roi, et sur lequel nous comptions beaucoup pour la réussite du beau projet qui faisoit l'occupation de toutes mes pensées. Binet, c'étoit le nom de ce parent, approuva cette alliance, sans toutefois témoigner beaucoup d'engouement; il prétendoit qu'avec une éducation et une figure comme la mienne, il n'eût pas accepté d'autre époux qu'un ambassadeur; mais qu'enfin, n'étant pas issus de race noble, puisque nous trouvions l'occasion de sortir de la roture, il falloit saisir la petite fortune qui s'offroit à nous. Il ajouta que cette médiocrité le mettroit plus facilement à même de parler de moi à Sa Majesté, parce qu'on sacrifieroit sans aucun obstacle un petit gentilhomme de province, mésallié, tandis qu'on seroit obligé de prendre beaucoup de ménagemens avec un mari en dignité qui voudroit montrer les dents.

Cette réponse décida ma mère; et lorsque M. d'Étioles le père, qui n'avoit pas encore bien digéré l'arrêt rendu contre M. Poisson, eut écrit les sept ou huit lettres qu'il croyoit nécessaires avant de donner son consentement, tout fut arrangé, arrêté; il fut décidé que je m'appellerois madame d'Étioles.

Du jour où mon arlequin, comme l'appeloit ma mère, eut la certitude que je serois sa femme, il se montra aussi prodigue de déclarations, de protestations, de complimens, qu'il en avoit été sobre jusqu'alors, me baisant les mains à tout propos, me tourmentant d'attentions inutiles, de questions saugrenues sur l'état de mon cœur; si bien que le jour de la noce arrivé, j'avois de ce mari-là par dessus les yeux. Je dois dire cependant que M. d'Étioles, dans cette circonstance, agit avec la plus grande libéralité, me comblant de tous les présens les plus riches, les plus élégans, les plus nouveaux. Il acheta de M. de Vaucanson, au prix de trois mille écus, une alouette mécanique qui, une fois remontée, s'élevoit en l'air et redescendoit ensuite à la place d'où elle étoit partie, imitant le chant d'une véritable fauvette. Je puis assurer que ce présent me causa le plaisir le plus vif que M. d'Étioles m'ait fait de sa vie.

Le père de M. d'Étioles me donna pour cadeau de noce un carrosse bleu à dorures, qu'ils allèrent choisir, son fils et lui, dans les magasins de la rue Pourvoierie, à Versailles, chez Gatineau, le plus habile de ce temps-là; et pour traîner ce beau carrosse, une paire de chevaux espagnols, parfaitement appareillés, qu'il avoit fait venir

d'Andalousie pour m'être offerts. Comme je me connoissois fort peu en présens de cette espèce, j'eus l'ingratitude de ne pas même le remercier, croyant qu'on ne devoit offrir en pareil cas que des rubans, des perles ou des diamans. Cette grossièreté fut cause de la froideur qui de ce moment exista entre mon beau-père et moi, froideur qui accrut si rapidement en peu de jours, qu'un mois après mon mariage je ne parlois plus au père de M. d'Etioles.

L'abbé de Bernis, que j'appelois *mon pigeon pattu*, ne manqua pas à la fête qui fut donnée à l'occasion de mon mariage; il avoit réservé pour la fin du repas une jolie chanson qui fut applaudie par tous les convives. Sur ma demande il eut la complaisance de la chanter une seconde fois chez l'aimable madame de Marchais, au grand dîner que donna cette bonne amie pour fêter mon mariage. A cette dernière fête se trouvoit tout ce que Versailles avoit de courtisans aimables, et tout ce qu'il y avoit parmi les gens de lettres de plus estimable du côté des mœurs, de plus distingué du côté des talens. Madame de Marchais, au bout de trois années de mariage, n'aimoit pas plus son mari que je n'aimois le mien au bout de trois jours. Elle se laissoit aimer par M. d'Angivilliers, protégé, ou, pour

mieux parler, ami de M. le dauphin. C'étoit un homme aimable, d'une belle figure, d'un esprit gracieux, et que cependant elle traitoit avec une rigueur inouïe.

Bien qu'elle eût de l'attachement pour lui, elle n'avoit pas cru devoir lui rien accorder, bien assurée, disoit-elle, que plus long-temps elle pourroit ne rien accorder, et plus passionnément elle seroit aimée. A cela je lui demandois quel plaisir elle pouvoit trouver dans une liaison dont elle ne retiroit aucnn profit, et qui n'avoit pas même le plaisir pour but. « Ce malheureux amant, disoit ma mère, me fait grande pitié, et je m'étonne que madame de Marchais, bonne comme elle est, se plaise à prolonger son martyre; je n'aurois pas ce courage. » Il est vrai que madame de Marchais avoit eu tort de prendre un amant pour le faire souffrir; mais du moment où elle ne vouloit l'employer à rien d'utile, elle avoit raison de ne pas s'engager envers lui par des faveurs qui l'eussent placée dans sa dépendance.

Je conçois, au reste, que la conduite de M. d'Angivilliers ait pu affecter le cœur sensible de ma bonne mère; car, en présence de sa charmante amie, il sembloit plutôt un patient sur le chevalet qu'un courtisan au milieu d'un cercle

de femmes. Triste, s'affectant de la joie qu'il lui voyoit, timide, portant sur elle des regards douloureux, troublé lorsqu'elle lui adressoit la parole, il faisoit oublier que dans l'absence de sa maîtresse il savoit se montrer spirituel, brillant, vif, animé, et se prêtant avec une aimable aisance aux devoirs de la société.

Pour madame du Marchais, c'étoit une petite blonde, plus gracieuse que jolie, et dont la mobile physionomie s'animoit de toute la douceur de son âme et de la piquante vivacité de son esprit. Je faisois quelquefois de la musique avec elle et M. d'Angivilliers, qui jouoit agréablement dela viole. Il arrivoit aussi que je chantois avec lui des duo dont la bonne petite faisoit l'accompagnement sur son clavecin; lorsque, dans le cours de notre chant, il se trouvoit des paroles applicables à leur situation, la voix du musicien s'animoit, prenoit une expression langoureuse, et la rougeur de notre orchestre, qui n'alloit plus en mesure, me faisoit comprendre que leurs deux cœurs s'entendoient à ravir. J'aimois beaucoup madame du Marchais*.

* Sa taille, dans sa petitesse, étoit, comme on dit, faite au tour, et son maintien communiquoit à toute sa personne un caractère de noblesse imposant; ajoutez à cela une culture

Pendant les deux premières années de mon mariage, nous demeurâmes à Paris, recevant chez nous, à quelques grands seigneurs près, la société que l'on trouvoit chez madame de Marchais, c'est-à-dire Voltaire, Montesquieu le spirituel auteur des *Lettres persanes*, Cahusac, Fontenelle, le peintre Picot, qui venoit de recevoir du roi une tabatière enrichie de diamants, Maupertuis, des ministres étrangers et des ambassadeurs, espèce de gens que l'on trouve dans toutes les maisons où se réunissent des artistes et des gens de lettres *; les beaux arts étoient fort en hon-

exquise, variée, étendue, depuis la plus légère et brillante littérature jusqu'aux plus hautes conceptions du génie; une netteté dans les idées, une finesse, une justesse, une rapidité dont on étoit surpris; une facilite, un choix d'expressions toujours heureuses couloient de source et aussi vite que la pensée; ajoutez une âme excellente, une bonté intarissable, une obligeance qui, la même à toute heure, ne se lassoit jamais d'agir.

(MÉMOIRES, liv. v.)

* Comme les gens qui s'occupent de faire des tableaux et des livres sont ceux dont la réputation pénètre plus rapidement à l'étranger, l'ambassadeur de telle ou telle puissance ne peut pas revenir dans son pays sans pouvoir parler de cette célébrité.

(*Note de madame de Pompadour.*)

neur à cette époque. Les grands personnages de la cour se faisoient un mérite de fréquenter les artistes les plus distingués, de les recevoir à leur table, et de les aider de leur bourse*. Ce fut, je crois, dans l'année 1740 que pour aider à ce généreux mouvement des esprits, le roi rendit un décret d'après lequel, tous les deux ans, on devoit exposer dans la grande salle du Louvre les ouvrages de peinture et de sculpture composés par les membres de l'académie où se réunissent les talens divers.

Voulant exciter l'émulation des artistes qui n'auroient pas voyagé, et leur offrir de bons modèles à imiter, il voulut que l'immense collection de ses tableaux fût successivement exposée dans le même emplacement. C'est là qu'on vit plus tard le fameux tableau d'André del Sarte dont on a tant parlé, et qui, usé de

* Je ne dois pas oublier le vieux marquis de Breteuil, ministre de la guerre, qui avoit pour le talent une admiration raisonnée autant qu'active. Il me faisoit l'honneur d'assister quelquefois aux dîners joyeux et animés que je donnois à des gens de lettres, des peintres et des musiciens. Comme il paroissoit trouver quelque plaisir à ma conversation, on le disoit amoureux de moi.

(*Note de madame de Pompadour.*)

vétusté, fut rendu à l'admiration des connoisseurs par l'industrie de Picot, inventeur du secret de transporter d'une toile sur une autre, et sans aucune altération, une peinture dont la toile est pourie. Il tenta depuis de soumettre à la même opération le Saint Michel peint sur bois par Raphaël, et termina son ouvrage à la grande admiration des artistes. Le roi lui témoigna son contentement en lui envoyant la tabatière dont j'ai parlé.

Je recevois aussi chez moi le bonhomme Loriot, qui avoit inventé l'art de fixer le pastel et de lui donner la durée des tableaux peints à l'huile. Son ami Desessarts, qui l'accompagnoit ordinairement, avoit exposé au salon cette année même un portrait fait à l'aiguille, que l'on prenoit pour une véritable peinture, tant le travail en étoit délicat *. Je me rappelle aussi le jeune Durand, dont les travaux en émail eurent tant de célébrité. Il me montra un jour un petit tableau représentant Hercule filant aux pieds d'Omphale : c'étoit plus beau que tout ce que depuis l'on m'a

* Ce fut dans l'année 1730 que l'on changea la manufacture de savon de Chaillot en une manufacture de tapis, qui est appelée, à cause de cette origine, manufacture de la Savonnerie.

(*Note de madame de Pompadour.*)

montré dans ce genre. Je ne parle pas de Pigalle, Cochin, Pierre et Carle Vanloo, que le dauphin aimoit tant; à cette époque je ne les connoissois pas encore.

M. Pâris et ses frères ne furent jamais aussi puissans qu'à cette époque; chacun recherchoit leur crédit, et dans leurs salons splendides on ne voyoit que cordons et croix épiscopales. Les ambassadeurs venoient aussi leur faire leur cour.

C'est là que je vis le marquis de Brancas, nouvellement arrivé d'Espagne, et autour duquel on faisoit cercle pour arracher de sa bouche quelques détails sur l'intérieur de la cour près laquelle on l'avoit envoyé. Il racontoit des choses fort curieuses sur les rapports existant entre le roi Philippe et la princesse des Ursins : le prince, qui l'aimoit, s'étoit habitué à la laisser penser pour lui, si bien que la reine ayant chassé la princesse, le pauvre Philippe languissoit dans un tel état d'apathie, que ses gens craignoient de le voir tomber en enfance. Au bout de quelque temps il avoit repris un peu d'activité, mais il lui étoit resté quelques grains de folie dans la tête.

Monsieur l'ambassadeur assuroit que ce prince, sans aucune incommodité apparente, demeuroit quelquefois dans son lit six mois de suite.

Pendant ce temps il refusoit de changer de linge, à moins toutefois que la reine ne consentît à lui céder la chemise qu'elle portoit. La longueur de ses ongles et de ses cheveux lui donnoit l'air d'un sauvage. Il passoit des heures entières à marmotter des prières latines, ou bien à entendre des messes l'une sur l'autre, quelquefois depuis le lever du jour jusqu'à sept heures du soir; pour la confession, il n'en vouloit pas entendre parler. Dans la saison la plus chaude de l'année, il se couvroit de trois ou quatre gilets de flanelle, et faisoit allumer du feu dans ses appartemens, dont il ordonnoit de fermer les portes avec beaucoup de soin : ses gens étouffoient. En revanche, lorsque la neige couvroit les toits, Sa Majesté commandoit d'ouvrir portes et fenêtres, et donnoit ses audiences le plus souvent en simple chemise. Ses ongles des pieds, qu'il ne coupoit jamais, ne lui permettant pas de marcher, il étoit obligé de s'appuyer sur un valet, auquel il recommandoit chaque jour de faire pendre son cordonnier, qui, disoit-il, le chaussoit en dépit du sens commun. Pendant son sommeil, s'il lui arrivoit de s'écorcher les jambes avec ses ongles énormes, il se jetoit comme un furieux sur la reine, qu'il obligeoit à partager sa couche, et qu'il accusoit d'avoir voulu l'as-

sassiner. M. de Brancas nous conta qu'un jour ayant été mandé au château de grand matin, il avoit trouvé la reine étendue sur le tapis et à moitié morte des coups dont son auguste maître l'avoit accablée.

Dans une réception, tout le corps diplomatique étant assemblé devant lui, il demanda un instant pour réciter la partie du bréviaire qu'il avoit accoutumé de dire après son repas; mais à peine avoit-il commencé cette pieuse lecture, que, remarquant à côté de lui une petite chienne en chaleur, il commanda qu'on fît venir un chien pour les plaisirs de cet animal; ce qui ayant été exécuté en présence de tous ces messieurs, le roi oubliant et le bréviaire et le travail qu'il avoit projeté, passa la matinée à considérer les effets de cet accouplement, ainsi qu'à discuter sur les plaisirs de l'amour.

Jamais on ne mit tant de désordre dans sa vie: après avoir dormi douze à quinze heures de suite, il demeuroit quelquefois trois jours sans s'abandonner un instant au sommeil.

M. le comte de Rottembourg travaillant avec lui dans son cabinet, fut fort effrayé de le voir tout à coup se débattre et se mordre les bras; sur quoi le comte lui ayant demandé ce qu'il éprou-

voit, le roi se calmant subitement lui répondit : « Moi ? rien. » Et il se mit à chanter.

Une autre fois voyant entrer M. de Brancas, il se jeta dans ses bras en lui disant : « Mon cher Brancas, faites-moi donc enterrer, je vous en prie; il y a trois jours que je suis mort, et personne n'est assez charitable pour me faire enterrer. » Puis il alla se mettre à genoux devant un crucifie, et fondoit en larmes.

Philippe n'avoit pas de caractère; il n'avoit que des accès de gaîté, de méchanceté, de dévotion, de bonté, et, comme on le voit, de folie. Son tempérament le portoit avec violence vers les femmes pendant quelques mois; puis il demeuroit sept, huit, neuf mois, quelquefois une année entière, ayant le sexe en aversion. Le cardinal de Fleury ayant voulu intriguer à la cour d'Aranjuez par le moyen d'une jolie petite fille nommée Rosine, que l'on avoit envoyée au roi dans l'espoir d'obtenir quelque secret important, eut le malheur d'entamer son intrigue dans l'un de ces momens de nullité; en sorte que la belle Rosine en fut quitte pour le voyage, et pour avoir porté pendant six semaines le titre de comtesse dont le cardinal l'avoit affublée.

Lorsque Philippe étoit dans ses momens lucides, il faisoit preuve d'esprit et de mémoire, ainsi

que nous pûmes nous en convaincre par les deux traits suivans que je tiens du maréchal de Tessé.

Il y avoit à la cour quatre favoris de la reine qui ne lui inspiroient que de l'antipathie. Un jour que, discutant avec cette princesse, il eut déclaré nettement qu'il se refusoit à ses demandes, la reine voulant défendre jusqu'à la fin l'opinion qu'elle avoit émise, et qui étoit celle de ses favoris, répéta mot à mot les avis que chacun d'eux lui avoit donnés séparément. « Voilà, repartit le roi, les conseils de Patino, les conseils de Scoti, les conseils de l'archevêque, et les conseils du caméríste : ce sont vos quatre évangélistes; ils n'emploient pas les mêmes mots, mais ce sont les mêmes choses. »

Une autre fois, la reine le voyant dans un état de gaîté voisin de la folie, crut pouvoir saisir ce moment pour obtenir de lui la signature d'un acte qu'il avoit refusé dans un moment de calme : mais Philippe voyant qu'on s'efforçoit de lui mettre la plume à la main, se mit à rire aux éclats comme si on lui eût proposé la chose du monde la plus bizarre; puis, d'un air moqueur, étendant les deux doigts vers la reine : « Ah !ah! ah! señor, cria-t-il en sautant au milieu de son cabinet, il y a un an et trois jours que j'ai rejeté cette demande. » M. de Tessé

assuroit que le roi ne s'étoit trompé que d'un jour.

D'après le nom des personnages que je viens de citer et dans la société desquels je vivois, on voit que de jour en jour il m'étoit permis de songer davantage au projet d'arriver jusqu'au roi. Voyons donc comment étoit occupée alors la place éclatante qui faisoit le sujet de mon ambition, et, je dois le dire, le sujet de l'ambition de toutes les femmes de la cour. J'ai raconté comment la bonne petite de Mailly avoit été remplacée par l'adroite madame de Vintimille *. La marquise avoit conçu et exécuté le projet d'asservir l'esprit du roi, au lieu de faire comme sa sœur, qui se contentoit de l'aimer. Au bout de quelque temps l'influence de madame de Vintimille avoit été si grande que le cardinal en étoit jaloux. Il paroît même qu'il en témoignoit beaucoup de dépit, qu'il s'en plaignoit à ses favoris, et menaçoit le roi d'une seconde retraite à Issy **.

* Le roi ayant un garçon de mademoiselle de Nesle, l'avoit mariée au marquis de Vintimille, à la condition que ce marquis reconnoîtroit le garçon pour sien.

** Louis XV ayant beaucoup d'attachement pour Fleury, qui l'avoit élevé, le cardinal mettoit à profit la tendresse du jeune prince en menaçant de se retirer au séminaire d'Issy toutes les fois qu'on refusoit de satisfaire son ambition.

(*Notes de madame de Pompadour.*)

Malheureusement pour lui la marquise étoit morte subitement à l'époque où il se montroit le plus furieux, en sorte que pendant long-temps on l'avoit accusé de n'être pas étranger à l'attentat qui, disoit-on, avoit abrégé les jours de la maîtresse du roi. Ce que j'ai connu du caractère de M. de Fleury me fait croire qu'il étoit incapable d'une telle noirceur; il pouvoit être faux et astucieux par foiblesse, comme le sont presque toujours les vieillards, mais il joignoit en général beaucoup de moralité à sa politique, et le fond de son caractère étoit celui d'un honnête homme. Le roi, qui partageoit cette opinion, s'efforça de défendre le cardinal de cette accusation en lui témoignant plus de confiance que jamais.

M. le duc de Richelieu nous a même assuré qu'il alloit déposer dans le sein de son vieux maître la douleur que lui causoit la mort de madame de Vintimille.

CHAPITRE IX.

La douleur du roi le rappelle vers madame de Mailly. — Nouvelle imprudence de cette dame. — Madame de La Tournelle. — Sa coquetterie. — Fluxion simulée. — La grande princesse. — Le roi n'y tient plus. — Madame de Mailly chassée une seconde fois par sa sœur. — Madame de La Tournelle devenue duchesse de Châteauroux. — Mademoiselle de Charolais. — Les petits appartemens. — Le champagne. — Le roi fait la cuisine. — Pourquoi l'on a donné le cordon bleu à M. de Richelieu. — Comment il répondit à une plaisanterie du prince de Lixen. — Le chevalier de Bridge. — Parties de cheval. — Jalousie du roi. — Réponse de M. de Bridge. — Les grands airs du prince de Beauveau. — La châsse de sainte Geneviève. — Un brigand dans la forêt de Sénart. — Il se recommande du nom de M. de Morville. — La cabane des pauvres enfans. — Une dame de Saint-Thomas.

La douleur du roi dura peu, mais fut très-vive pendant les premiers jours; Louis XV refusoit de recevoir ses courtisans et les ambassadeurs; seul, enfermé dans ses appartemens,

il passoit des journées entières à pleurer sa maîtresse. Ce fut alors qu'il put apprécier toute la bonté du caractère de madame de Mailly : elle demanda la permission de venir mêler ses larmes à celles du roi ; ce qui lui fut accordé. J'ai su depuis qu'il ne s'étoit pas encore écoulé six semaines, depuis la mort de madame de Vintimille, que le roi, touché de la douce sensibilité de madame de Mailly, oublioit dans ses embrassemens la perte de sa sœur. Une chose qu'on ne voudroit pas croire, si toute la cour n'en avoit été témoin, c'est que la nouvelle favorite, malgré l'exemple du passé, eût encore l'imprudence d'admettre aux soupers du roi son autre jeune sœur, madame de La Tournelle. L'exemple de madame de Vintimille, qui à peine sortie du couvent lui avoit dérobé le cœur du prince, n'avoit pas suffi pour engager cette âme trop confiante à se tenir sur ses gardes.

Madame de La Tournelle avoit une figure d'une grande beauté, de la grâce, et le ton de la haute compagnie. La vivacité de son esprit, sa coquetterie, la froideur qu'elle affectoit séduisirent le roi, qui bientôt ne donna des fêtes à madame de Mailly que pour y voir madame de La Tournelle. Celle-ci affectoit de parler devant

le prince de l'intérêt que M. le duc d'Agenois lui inspiroit, des marques de dévouement qu'il lui donnoit, feignant une grande admiration pour ce qu'il y avoit de romanesque dans cet amour, assurant le roi que ce jeune duc avoit la candeur d'un enfant, et qu'elle le voyoit avec beaucoup de peine à l'école de son oncle, le duc de Richelieu. Les expressions de tendresse qu'elle employoit en parlant du duc d'Agenois inspiroient au roi le désir de s'attacher un cœur aussi aimant; mais la belle madame de La Tournelle ne répondoit aux agaceries du prince qu'en baissant les yeux; spectacle qui contrastoit beaucoup avec l'abandon de la bonne madame de Mailly, laquelle fatiguoit le roi de ses caresses et de l'expression de son amour. Jamais Louis XV n'avoit montré à aucune femme un empressement aussi passionné et aussi respectueux. Madame de La Tournelle, vive et piquante lorsqu'elle étoit seule avec le roi, paroissoit rougir de l'exemple de ses sœurs, et pratiquoit le cérémonial de la cour avec beaucoup de soin et de dignité lorsqu'elle étoit en présence de quelques personnes étrangères. La noblesse de son maintien avoit été remarquée des courtisans, et particulièrement du duc de Richelieu, qui, prévoyant ce qui alloit ar-

river, et lisant dans les yeux du roi, ne cessoit de faire l'éloge de cette jeune dame. Applaudissant aux remarques du duc de Richelieu, le roi avoit répondu en riant : — N'est-il pas vrai que c'est une grande princesse ? Et de ce moment on avoit appelé madame de La Tournelle *la grande princesse.* Sa beauté étoit encore augmentée par l'expression d'une douleur recueillie, et la blancheur de sa peau relevée par les habits de deuil qu'elle n'avoit pas encore quittés. Pour irriter davantage la passion du roi, elle imagina de cacher sa figure sous une grande *baigneuse* que Louis XV étoit obligé de relever pour admirer sa jolie figure. Tantôt c'étoit une fluxion, tantôt une migraine qui l'obligeoit à s'envelopper ainsi la tête. Le roi pensoit qu'en se cachant ainsi, elle ne songeoit nullement à le séduire par les charmes de sa figure.

Au bout de six mois de ce manége, le roi, qui n'y tenoit plus, lui déclara sa passion en termes qui durent lui faire comprendre quels succès avoient obtenus ses adroites manœuvres. Néanmoins, multipliant encore les obstacles, elle supplioit le roi de la laisser vivre en paix dans l'obscurité qui seule pouvoit lui plaire, de continuer à aimer sa sœur qu'il avoit appelée près de lui, et qu'il seroit *perfide*, disoit-elle, de sacri-

fier ainsi. Puis elle laissoit entrevoir au roi qu'elle partageoit sa passion, mais qu'elle ne vouloit pas s'y abandonner dans la crainte de ne pas trouver en lui un cœur aussi aimant que le sien. L'amour du roi avoit été poussé à bout. Voulant mettre un terme à l'incertitude dans laquelle on le tenoit depuis plusieurs mois, il écrivit à la marquise de La Tournelle une lettre fort pressante, dans laquelle il mettoit sa couronne à ses pieds, et, en cas de refus, la supplioit de s'éloigner de la cour, lui jurant qu'il ne pouvoit supporter plus long-temps les tourmens d'amour que sa vue lui donnoit. Alors la coquette vit qu'il étoit temps de se prononcer, et envoya son consentement aux conditions suivantes : d'abord, qu'elle seroit duchesse ; ensuite, que dès le lendemain madame de Mailly ne paroîtroit plus à la cour ; en troisième lieu, qu'elle auroit une maison pour laquelle le roi lui accorderoit vingt mille écus par mois*. Le

* Ainsi abandonnée par celui qu'elle aimoit et trahie par sa sœur, madame de Mailly, dégoûtée des attachemens de la terre, ne chercha plus d'autres plaisirs que les consolations que l'on trouve dans les pratiques religieuses. Elle assistoit à tous les sermons des prédicateurs les plus distingués. Un jour que Massillon prêchoit à Saint-Roch, madame de Mailly, un peu en retard, s'efforçoit de s'approcher de la chaire ;

roi avoit consenti à tout ce qu'on avoit demandé; madame de La Tournelle étoit devenue la duchesse de Châteauroux.

Tel étoit l'état de la cour à l'époque où j'épousai M. d'Étioles. Les plaisirs du monarque, un moment suspendus, reprirent bientôt leur cours; la chasse, les longs dîners et les petits soupers embellirent le règne de madame de Châteauroux. Secondée par mademoiselle de Charolois, elles s'occupoient de remplir agréablement les journées du prince.

Ce fut dans ce temps que l'on pratiqua dans les vastes salles du palais ces petites pièces délicieuses désignées sous le nom de petits appartemens. Ils n'ont avec le reste du château que la communication nécessaire pour le service; une porte secrète pratiquée dans la chambre à

et comme elle étoit généralement aimée, chacun s'empressoit de se déranger pour lui faire place. Un des curieux qui se trouvoient là, fatigué du bruit que causoit le mouvement des chaises, eut la grossièreté de dire, de manière à être entendu de madame de Mailly : « Voilà bien du bruit pour une catin. » Cette femme, douce et sensible, ne put retenir ses pleurs, et dit en se retournant vers madame de Marchais, qui m'accompagnoit : « Ma bonne amie, puisqu'il connoît mes chagrins, dites-lui qu'il prie pour moi. »

(*Note de madame de Pompadour.*)

coucher du roi lui donne la facilité de s'y rendre en secret quand il le juge à propos. Les artistes y ont épuisé leur art pour la commodité des distributions et l'élégance de l'ameublement. Ils sont ornés des plus voluptueuses peintures*. Dans ces repas, rarement on s'enivre, mais le plus souvent on se met en pointe de vin pour mieux faire naître les bons mots et les saillies, pour donner à l'esprit plus de liberté. Je parle du moins de ce que j'ai vu.

* Le passage suivant, extrait de l'ouvrage intitulé les *Anecdotes de Perse*, n'est autre chose qu'une peinture de ce qui se passoit dans les petits appartemens. « C'étoit un petit tem-» ple, où l'on célèbroit fréquemment des fêtes nocturnes en » l'honneur de Bacchus et de Vénus. Le sophi en étoit le » grand-prêtre, Retima la grande-prêtresse; le reste de la » troupe sacrée étoit composé de femmes aimables et de cour-» tisans galans, dignes d'être initiés à ces mystères. Là, par » quantité de libations les plus exquises, et par différens » hymnes à la gloire de Bacchus, on tâchoit de se le rendre » favorable auprès de la déesse de Cythère, à laquelle ensuite » on faisoit de temps en temps de précieuses offrandes. Les » libations se faisoient avec les vins les plus rares; les mets » les plus recherchés étoient les victimes. Souvent même, et » c'étoit aux jours les plus solennels, ces mets étoient pré-» parés par les mains du grand-prêtre. Comus étoit l'ordon-» nateur de ces fêtes; Momus y présidoit. Il n'étoit permis à » aucun esclave d'oser troubler ces augustes cérémonies, ni

M. d'Ayen m'a dit qu'à l'époque où Louis XV donnoit des soupers à madame de Mailly, cette dame, qui aimoit le champagne, en avoit inspiré le goût au roi, et que pour lui faire sa cour, c'étoit à qui en boiroit davantage; que cette plaisanterie avoit dégénéré en excès peu dignes d'une cour élégante et polie; qu'on y renouveloit les défis des anciens buveurs, et que le repas se prolongeant fort avant dans la nuit, il falloit que

» d'entrer dans l'intérieur du temple qu'au moment que les » prêtres et les prêtresses, comblés enfin des faveurs divines, » tomboient dans une extase dont la plénitude prouvoit la » grandeur de leur zèle et annonçoit la présence des dieux. » Alors tout étoit consommé; on enlevoit avec respect ces » favoris des dieux, et l'on fermoit les portes du temple.... » Il y avoit certains jours de l'année qui n'étoient consacrés » qu'au dieu Bacchus, et dont les honneurs se faisoient pa- » reillement par Comus. Ces jours, qu'on peut appeler les » petites fêtes, étoient ceux où le grand-prêtre admettoit » dans le temple Sévagi, Fatnée, Zélide et quelques autres, » aux yeux desquels, comme profanes, on ne célébroit que » les petits mystères. En effet, loin de mériter d'être du » nombre fortuné à qui les fonctions importantes et essen- » tielles du culte étoient confiées, à peine étoient-ils dignes » du peu dont on vouloit bien leur faire part. » On voit que Louis XV étoit designé sous le nom de sophi, et la favorite sous le nom de Retima.

(*Note des Éditeurs.*)

des serviteurs affidés vinssent, au lever du jour, pour emporter ceux qui étoient tombés sous la table.

Dans les premiers temps où je fus admise à la cour, Louis XV se plaisoit à faire la cuisine, à préparer le petit ragoût. Je trouvai cette occupation peu digne d'un souverain, et sans me permettre de lui en faire des reproches, je le décidai à y renoncer en lui présentant un genre de récréation plus convenable. Le cardinal de Fleury, qui avoit connoissance de ces divertissemens ridicules, loin d'y opposer l'autorité de ses conseils, les encourageoit en demandant au roi la permission de goûter les mets qu'il avoit préparés, et en le comblant de basses flatteries sur son habileté dans ce genre.

Quelque temps avant la mort du cardinal, on s'occupa d'un événement qui fit grand bruit dans les diverses cours de l'Europe. Voici l'anecdote que chacun répétoit :

M. de Vesterloo, capitaine des hallebardiers de l'empereur, l'abbé Sinzindorf et le duc de Richelieu, étant à se promener à Vienne, dans le jardin du Prater, rencontrèrent un charlatan vêtu d'un costume oriental, qui, se disant initié dans les mystères de la magie, persuada à ces trois messieurs que, par le secours du diable, il

feroit connoître à chacun d'eux la chose qu'il désiroit le plus. M. de Sinzindorf vouloit connoître le moyen d'attendrir la belle duchesse de Keller ; M. de Vesterloo demandoit à découvrir un trésor caché; M. de Richelieu vouloit trouver le secret d'être toujours l'ami de la maîtresse du roi, sans être jamais son amant.

A l'heure dite, ces messieurs se trouvèrent dans une carrière près de Vienne, où le rendez-vous avoit été donné pour l'apparition diabolique. Le magicien commença son travail au coucher du soleil; et comme on l'avoit bien payé, et qu'il vouloit en donner à chacun pour son argent, il avoit tellement prolongé ses conjurations, que le jour commençoit à paroître sans qu'on eût obtenu aucun résultat satisfaisant. Dans ce moment, des ouvriers qui se rendoient à leur travail ayant entendu pousser des cris dans la carrière, y accoururent en assez grand nombre. Quel fut leur étonnement d'apercevoir étendu à terre et baigné dans son sang un homme vêtu en Arménien, et qui dénonçoit pour ses assassins MM. de Sinzindorf et de Richelieu! Il paroît que ces deux seigneurs, irrités d'avoir été dupes de ce malheureux, qui ne vouloit que gagner quelque argent, lui avoient passé leur épée à travers le corps. Les ouvriers, crai-

gnant d'être pris pour complices de ce crime, s'enfuirent aussitôt, et allèrent faire la déclaration de ce qu'ils avoient vu. La justice apprenant le nom des coupables, au nombre desquels se trouvoit l'abbé de Sinzindorf, en donna avis à son père, qui, en sa qualité de grand-chancelier, fut assez puissant pour empêcher la poursuite de cet assassinat. Il écrivit au cardinal de Fleury en le priant de le seconder dans cette circonstance, lui rappelant qu'il avoit dû le chapeau aux bons offices du duc de Richelieu. On prétendit que ce dernier reçut le cordon du Saint-Esprit, non pas précisément afin de le récompenser du crime qu'il avoit commis, mais pour éloigner de l'esprit des courtisans les soupçons qui planoient sur sa tête *.

Après s'être montré dans Vienne plus brillant que jamais, le duc revint en France, où il vécut l'homme à la mode et comblé des bonnes grâces du roi. Quelque temps avant il avoit déjà tué un homme, mais d'une manière moins lâche et plus digne d'un militaire. Au siége de

* Les nouveaux mémoires de Richelieu donnent la clef de cette anecdote. Madame de Pompadour mentionne plutôt un des bruits qui coururent qu'elle ne s'occupe d'établir la vérité.

(*Note des Éditeurs.*)

Philisbourg (quelque temps après son mariage avec la fille du duc de Guise de la maison de Lorraine), dans un souper donné sur la tranchée par M. de Conti, il avoit été insulté par le prince de Lixen. Comme il avoit éprouvé beaucoup de fatigues dans la journée, et qu'il conservoit encore au front quelques traces de sueur et de poussière: — Essuyez-vous donc, lui dit M. de Lixen; il est bien étonnant qu'après être entré dans ma famille vous ne soyez pas encore entièrement *décrassé*. Sur la tranchée même on tire les épées, et le prince de Lixen est percé d'outre en outre par le duc de Richelieu.

La mort de M. de Lixen, qui venoit d'être puni avec tant de sévérité d'une mauvaise plaisanterie, nous causa d'autant plus de chagrin que par son goût pour les beaux-arts il étoit devenu un des habitués des cercles que je fréquentois. Je l'avois souvent rencontré avant mon mariage chez M. Pâris et chez madame de Marchais. Depuis, le marquis de Breteuil, qui s'intéressoit à son avenir et qui avoit pour lui une estime bien fondée, l'avoit amené plusieurs fois au château d'Étioles, où nous passions la plus grande partie de la belle saison. Il y venoit accompagné d'un homme de ses amis, M. le chevalier de Bridge.

Cet ami réunissoit toutes les qualités qui doivent assurer à un jeune homme de brillans succès dans le monde : taille élegante et noble, figure régulière et animée par une physionomie interprète d'un esprit fin et d'un cœur généreux; bon musicien, maniant un cheval avec toute l'habileté possible, il réussissoit également dans les exercices du corps qui demandent la force ou l'adresse. Sa conversation, sans être celle d'un homme distingué par le bel-esprit, étoit toujours intéressante, et tandis qu'elle s'adressoit à plusieurs personnes réunies, chacune de ces personnes pouvoit croire qu'elle étoit faite pour elle seule. Avec tant d'avantages, M. de Bridge étoit le plus modeste des hommes, n'ayant d'autres prétentions que celles de se montrer le plus obligeant et le plus poli de ceux avec lesquels il se trouvoit. Je ne vis jamais homme plus accompli. L'on verra combien j'étois ferme dans la résolution de n'avoir jamais d'autre amant que le roi de France, lorsque j'aurai dit (et cela dans toute la franchise de mon âme) que M. de Bridge étant amoureux de moi, il ne me vint jamais la pensée de lui rien accorder; ses instances aussi passionnées que respectueuses, jointes à la vive admiration qu'il m'inspiroit, me laissèrent toute ma pru-

dence. Sa société, je l'avoue, étoit pour moi d'un grand charme, et je l'ai recherchée avec assez d'avidité pour exciter la jalousie de M. d'Étioles; je lui étois assez attachée pour supporter les scènes et les bouderies que mon mari me faisoit à son occasion; mais ces mouvemens jaloux n'étoient autorisés par aucune foiblesse de ma part, et bien que mon cœur ne fût pas encore au roi, j'aimois M. de Brigde comme pourroit aimer une femme tout entière à son amant.

Lorsque je voulois monter à cheval, exercice pour lequel j'avois assez d'aptitude, il n'y avoit pas de compagnie qui me plût davantage que celle de M. de Bridge; il étoit si adroit, si rempli d'attentions, si heureux dans tout ce qu'il entreprenoit, qu'avec lui, les accidents étoient pour ainsi dire impossibles. Malheureusement M. d'Etioles tenoit à nous accompagner, et rarement une promenade se passoit sans qu'il ne jetât son cheval tantôt sur l'un, tantôt sur l'autre de nous; aussi mettois-je un peu de mauvaise grâce à l'avoir toujours ainsi trottant à mon côté. Comme il étoit peu habile cavalier, souvent je me divertissois à me laisser emporter par mon cheval, et suivie de M. de Bridge, je regagnois ainsi le château, où M d'Etioles revenoit une heure ou deux

après, plus ou moins, selon que nous nous étions éloignés davantage.

Cette amitié toute fraternelle pour un homme si beau, que dans le monde il en conserve encore le surnom de *belhomme*, a donné dans la suite beaucoup d'inquiétude au roi; assez même pour que dans des accès de jalousie, il ne craignît pas de faire un mensonge afin d'obtenir des aveux ; ce que l'on appelle communément plaider le faux pour savoir le vrai. — Vous avez été son amant, dit-il un jour à M. de Bridge, avouez-le avec franchise, elle me l'a dit. Que vous importe de vous cacher à moi ? A cette question d'un monarque jaloux, je sais que M. de Bridge a répondu, avec son esprit ordinaire, que l'amie du roi pouvoit prendre la liberté de faire des contes qui divertissent sa majesté; mais que, pour lui, rien ne lui donnoit le droit de mentir. Puis en habile courtisan il se plaisoit à faire au roi un tableau de la froideur avec laquelle je l'avois traité, de l'inquiète jalousie de mon mari, dont les yeux ne nous quittoient pas.

Un soir le roi entra dans mon appartement, plus aimable, plus joyeux que jamais; je n'avois pas encore vu sa belle figure s'épanouir avec tant d'abandon. Il me prodigua ses caresses avec

tous les transports d'un jeune homme de dix-huit ans. Bien persuadée que dans nos caprices même les plus bizarres ou les plus subits, nous sommes toujours mus par quelque cause secrète, je voulus savoir d'où venoit au roi cette tendresse inaccoutumée; et comme il causoit volontiers, et qu'au besoin dans ce moment il m'eût montré tout son cœur, j'eus bientôt l'explication de son accès. Il venoit de quitter M. de Bridge, avec lequel il s'étoit entretenu durant la soirée entière de « la marquise de Pompadour. » Le roi avoit long-temps tourmenté le *bel-homme*, non pas pour obtenir de lui un aveu qui eût causé ma ruine et celle de M. de Bridge, mais pour sa propre satisfaction. Sa majesté vouloit acquérir la certitude qu'elle seule avoit été jugée digne de trouver le bonheur dans mes bras. Cet aimable ami avoit dit au roi que l'on pouvoit juger du passé par le présent, et que si les applaudissemens que je donnois aux grands airs du prince de Beauveau, à sa libéralité, à ses nobles manières, pouvoient faire penser que j'en étois amoureuse, et que les bruits de la cour à ce sujet avoient quelque fondement, il consentoit à n'être pas cru de Sa Majesté; mais que si elle reconnoissoit que l'amitié seule m'unissoit au prince de Beauveau, il ne devoit pas être

jugé autrement que ce prince ; qu'avant mon entrée au château, il m'avoit aimée il est vrai, jusqu'à l'exaltation ; que j'étois la plus belle femme du royaume ; que peu d'artistes avoient poussé aussi loin les divers talens que je possédois ; qu'à toutes ces qualités je joignois la bonté du cœur ; enfin qu'une seule fois dans sa vie il avoit désiré d'être roi, et cela pour être aimé de moi, mais que jamais il n'avoit pu m'inspirer que de l'estime, et tout au plus un peu d'amitié. Fier d'avoir été ainsi préféré au plus aimable de ses sujets, le roi avait quitté M. de Bridge pour venir m'offrir le tribut de son enthousiasme.

J'ai dit qu'à toutes les qualités qui constituent l'homme aimable, M. de Bridge joignoit celles du cœur. L'anecdote que je vais rapporter fera connoître quelle étoit sa générosité. L'hiver de cette année (1741), très-long et très-rigoureux, avoit été précédé d'une automne désastreuse et malsaine qui réduisoit à la misère la plupart des campagnes que ravageoient des épidémies. Pour comble d'infortune, les pluies continuelles qui se prolongeoient dans l'été menaçoient encore d'une nouvelle année de disette. La tristesse régnoit dans les campagnes de Paris. La châsse de sainte Geneviève, découverte par les ordres

du parlement, étoit promenée dans les rues *. Tous les chemins étoient encombrés de malades et de mendians qui, espérant trouver dans la capitale les ressources qui leur manquoient, s'y rendoient en troupes nombreuses. Il n'étoit pas rare de rencontrer sur la route des enfants abandonnés que leurs parents au désespoir exposoient au hasard ou bien à la charité publique.

Un soir que M. de Bridge se rendoit de Paris à notre habitation d'Etioles, en traversant la forêt de Sénart il fut arrêté par un misérable qui, armé d'un simple bâton ferré, vint lui demander la bourse ou la vie. M. de Bridge, qui étoit à cheval, avoit eu la précaution de mettre à l'arçon de sa selle deux pistolets chargés, à l'aspect de cette arme qui lui fut présentée, le paysan voulut prendre la fuite, mais le cavalier poussant son cheval au galop lui barra le passage, lui commandant de le suivre à l'instant,

* Quelques années auparavant, et sous le ministère de M. le duc, le parlement avoit déjà ordonné de promener dans les rues la châsse de sainte Geneviève. La marquise de Prie dit à cette occasion : « Qu'ils sont bêtes avec leur châsse ! ils ne savent donc pas que c'est moi qui fais la pluie et le beau temps. »

(*Note de madame de Pompadour.*)

s'il ne vouloit pas qu'il lui fît sauter la cervelle. Alors le voleur de grand chemin se jetant à genoux déclara qu'il étoit père de sept enfants auxquels il n'avoit pas un morceau de pain à donner; qu'après avoir cherché inutilement à trouver de l'occupation pour nourrir sa famille il s'étoit décidé à cette action criminelle. M. de Bridge l'ayant interrogé, et reconnoissant d'après ses réponses qu'il habitoit près d'une ferme appartenant à M. de Morville, l'un de ses amis, lui demanda pourquoi il ne s'étoit pas adressé à ce seigneur plutôt que de venir demander la charité d'une façon si peu polie. Le paysan répondit que l'idée lui en étoit venue, mais qu'en dernier lieu M. de Morville avoit été nommé à quelque *grand état*, et que depuis ce temps il n'avoit pas paru à sa terre *. Alors M. de Bridge, touché de compassion, lui ayant offert deux louis d'or, ce malheureux refusa de prendre la somme entière, disant qu'une seule pièce suffiroit pour le faire vivre, lui et les siens, pendant plus de six mois : sur quoi les deux personnages se séparèrent.

* M. de Morville avoit été nommé, je crois, à la charge de gentilhomme de la chambre.

(*Note de madame de Pompadour.*)

M. de Bridge nous ayant raconté cette entrevue au dessert, nous décidâmes que le lendemain nous monterions à cheval pour aller visiter la famille de ce malheureux, ce qui ne fut exécuté que le surlendemain. Nous étions à une portée de fusil de la ferme de M. de Morville, lorsque nous apercûmes une petite fille de quatorze à quinze ans, assez jolie, et entourée d'enfants plus jeunes qu'elle, les yeux tout en larmes. M. d'Étioles l'ayant interrogée sur la cause de sa douleur, elle nous raconta que leur père avoit disparu depuis deux jours, et qu'ils avoient peur qu'on ne l'eût tué dans les bois. Ces enfans nous conduisirent à la cabane de leur mère, que nous trouvâmes non moins désolée que ses enfants. Elle me conta que son époux lui avoit apporté un louis d'or auquel elle n'avoit pas osé toucher dans la crainte qu'il ne l'eût volé pour nourrir ses enfans, et que, ne le voyant pas revenir, elle pensoit qu'il avoit été arrêté par la maréchaussée.

Il paroît que, n'ayant pas confiance dans la générosité de celui qu'il avoit arrêté, cet homme, après avoir porté à sa famille la pièce d'or qu'on lui avoit donnée, s'étoit enfui, craignant de voir arriver chez lui d'un instant à l'autre les gens de justice. M. de Bridge s'efforça

de prouver à la pauvre femme que cet argent n'avoit pas été volé; et pour la confirmer dans cette assurance, nous ajoutâmes chacun une nouvelle pièce d'or.

Deux années plus tard, le hasard m'ayant conduit de nouveau à cette ferme, j'appris que le père n'avoit pas encore reparu, et, ce qui m'étonna davantage, que depuis ce temps M. de Bridge n'avoit pas laissé passer une semaine sans venir visiter ces bonnes gens. La mère ajouta que la jeune fille ayant marqué du goût pour la vie religieuse, notre excellent ami avoit fourni la dot nécessaire à son entrée chez les dames de Saint-Thomas.

CHAPITRE X.

Ressemblance. — Le roi déguisé en if. — La présidente Pothier. — Libertinage de M. de Bridge. — Un seigneur moscovite. — Le nonce du pape a l'accent auvergnat. — Un charbonnier et un ambassadeur. — Pierre et Catherine. — La princesse Marie dans la salle du Kremlin. — Le czar fait donner la discipline à Eudoxie. — Une femme adultère devant la tête de son amant. — Amour incroyable. — Le roi de France et le czar de Russie. — Bizarrerie. — Conclave de débauche. — Une bonne nuit pour une pièce d'or. — Prétendue ivresse de Villebois. — Gloire des écrivains françois. — La langue usuelle des grands seigneurs russes. — Indocilité de Voltaire. — Louis XIV et Louis XV. — Mort du cardinal de Fleury. — La femme de M. de Villeroi et l'évêque de Fréjus. — Le marquis de Breteuil à Issy. — Les femmes et l'évêque de Fréjus. — Soutane brûlée.

On s'étonnera moins de l'admiration que M. de Bridge m'avoit inspirée, quand on saura que ce beau cavalier a dans l'organe quelque chose qui rappelle celui du roi, que ses manières sem-

blent copiées sur celles de Sa Majesté. C'est dire assez combien le son de sa voix est flatteur et quelle est la noblesse de ses attitudes. Afin de jeter quelque ombre sur le brillant portrait que j'ai fait de M. de Bridge, je vais rapporter un trait de sa façon, qui, à l'appui de ce que je viens de dire, le noircira un peu dans l'esprit des sévères défenseurs de la morale.

Le roi, déguisé en if, s'étoit rendu à un bal masqué, où, malgré son travestissement, chacun savoit à quoi s'en tenir. Les plus jolies femmes, feignant ne pas l'avoir reconnu, l'accabloient d'agaceries de tout genre. Mais bientôt fatigué du bal et de son costume, le roi ayant été le déposer chez son valet de chambre, étoit rentré dans ses appartemens. M. de Bridge, qui connoissoit le valet de chambre, obtint de lui qu'il lui confiât un instant le déguisement du roi. Ainsi costumé, il entra dans la salle du bal un quart d'heure après que sa majesté en étoit sortie. Madame la présidente Pothier, qui se mouroit d'envie du roi, et s'imaginant le voir rentrer, s'attacha tellement à lui, que M. de Bridge ne put douter de la ferme résolution où elle se trouvoit. En conséquence, imitant la voix du roi de manière à tromper tous ceux qui l'eussent entendu, il proposa à la présidente de le suivre

dans les appartemens de son premier valet de chambre. Celle-ci, qui eût suivi sa majesté au bout du monde, n'hésita pas un instant ; et comme M. de Bridge avoit prié le valet de chambre de ne laisser aucune lumière dans ses appartemens, madame Pothier y étant entrée, crut avoir été heureuse comme une reine. Par malheur en rentrant au bal elle aperçut le roi en costume ordinaire, qui traversoit l'œil-de bœuf, tandis qu'au même instant, craignant l'explosion de sa colère, le cavalier déguisé en if avoit quitté son bras, et s'échappoit dans un corridor obscur. La bonne dame en fut pour un moment d'illusion. M. de Bridge, plus heureux, eut de quoi rire pendant quinze ou vingt jours.

Un seigneur moscovite dont je n'ai point encore parlé, occupée que j'étois de son ami M. de Bridge, est le prince Cantimir, ambassadeur de la czarine de Russie. C'étoit un homme plus distingué par les qualités de l'esprit que par les charmes de la figure; non pas qu'il fût laid, car un visage d'homme animé par une physionomie heureuse n'a jamais de laideur, et l'on peut dire que l'imagination exaltée du prince moscovite se peignoit sur sa bouche et dans ses yeux. Mais ses traits n'avoient aucune régularité ; un nez épais et carré, des lèvres

minces, sans cesse agitées, un front démesurément large et élevé pour sa maigre figure, avec des yeux flamboyants au milieu de tout cela.

Chose bizarre ! j'ai entendu dire à madame de Choiseul que le prince Cantimir étoit beau comme un Dieu, tandis que madame d'Estrades le trouvoit d'une laideur repoussante. Tenant un juste milieu entre ces deux extrêmes, la petite maréchale soutenoit que ce prince n'étoit aimable que lorsqu'il aimoit, et qu'il falloit ou l'adorer ou le haïr. Il y avoit quelque chose de vrai dans ce jugement que toutefois je n'approuve pas entièrement; car sans adorer le prince de Cantimir, je le trouvois l'un des plus aimables étrangers que j'eusse encore rencontrés. Sa conversation étoit instructive, sans être celle d'un pédagogue; il parloit françois comme s'il fût né à Versailles, bien différent en cela des ambassadeurs que j'ai connus avant mon entrée à la cour, et de ceux qui chaque jour maintenant assistent à ma toilette.

Lorsque M. le nonce du pape est admis à l'audience de Sa Majesté, on diroit entendre un portefaix des halles : le roi, qui se retient de rire à grand'peine, l'appelle son *Auvergnat*. L'année dernière, les maîtres charbonniers ayant été admis à l'honneur de faire un compliment à Sa

Majesté pour le jour de la fête, toute l'assemblée fut frappée de la ressemblance qui existoit entre la voix de M. le nonce et celle du maître compagnon qui porta la parole. Le roi, qui ce jour-là étoit de belle humeur, me demanda comment j'avois trouvé le déguisement de M. le nonce; puis il ajouta: « Je crois que le nonce du saint père étoit né pour porter des sacs de charbon, et le charbonnier pour être ambassadeur. » En effet, monseigneur étoit grand et carré, tandis que l'homme aux sacs étoit maigre et d'une apparence un peu pulmonique.

J'ai donc voulu dire que M. le prince Cantimir parloit très-bien françois; aussi l'écoutions-nous avec le plus vif intérêt, lorsqu'il partageoit avec M. de Brigde la charge d'abréger une longue soirée d'automne. C'étoient choses bien curieuses que les peintures qu'il nous traçoit de la vie des seigneurs moscovites, leurs propriétés immenses et semblables à des royaumes, le pouvoir qu'ils ont de disposer de leurs fermiers comme on dispose d'un bœuf ou d'un cheval! Si le prince Cantimir ne nous à pas trompés, les aventures amoureuses sont plus terribles et plus romanesques en Russie qu'en aucun lieu de la terre. J'avoue que cela m'étonne quelque peu; il me semble que les neiges

perpétuelles de ces contrées devroient en amortir les feux de l'amour.

Il nous donnoit, sur la cour de Russie, des détails curieux et que mes lecteurs accueilleront, je pense, avec intérêt. Je rapporterai quelques anecdotes sur les deux personnages les plus remarquables de cette cour: Pierre et Catherine Ire. Il paroît que Pierre, si grand dans ses entreprises, offroit à ceux qui le voyoient de près le spectacle d'un homme devenu le jouet des passions les plus honteuses, et que l'intempérance, la débauche, l'amour de la vengeance, le portèrent à d'horribles excès. Aussi disoit-il qu'il avoit dû réformer son empire, mais non pas se réformer lui-même. Despote cruel et inexorable, il falloit que tout pliât à ses volontés. Malheur à qui contrarioit ses vues! A ses yeux, il suffisoit de la plus légère apparence pour être criminel; néanmoins il faut ajouter que plusieurs des actes barbares qui lui sont reprochés provenoient d'un sentiment de justice ou de quelque vue politique; et d'après ce que je vais rapporter, on verra que la prévoyance alloit chez lui jusqu'à la cruauté, et l'assouvissement de ses passions jusqu'à la folie.

On sait avec quelle habileté Pierre Ier avoit préparé la destruction des strélitz, il les fit tous

massacrer à la première occasion qui lui parut favorable, se chargeant lui-même d'être un des exécuteurs, et donnant aux bourreaux un exemple que suivirent beaucoup de ses courtisans. Il conserva seulement la vie à un certain nombre de ces malheureux, et soit pour satisfaire le besoin étrange qu'il paroissoit avoir de verser du sang, soit qu'il voulût entretenir la soumission de ses sujets par le spectacle effrayant et continuel des supplices, de temps à autre il se faisoit amener quelques-unes de ces victimes réservées, pour ainsi dire, à ses menus plaisirs, et, au milieu de sa cour, après un repas splendide, enivré de tokay, il faisoit voir aux dames russes son adresse à abattre une tête. Aimant à se repaître de la vue des supplices, souvent c'étoit avec solennité, et comme s'il se fût agi d'une auguste cérémonie, qu'il en faisoit préparer l'exécution. Tel fut le supplice de la princesse Marie, sa propre sœur. Accusée d'être complice d'Eudoxie, dans la conspiration du jeune Alexis, elle fut condamnée au knout, et le czar voulut que toute la cour assistât à cette exécution. La victime fut amenée en grande pompe dans la salle principale du Kremlin : là, en présence de l'élite de la cour, on la dépouilla de ses vêtemens, et deux religieuses

appliquèrent sans ménagement sur ses épaules des coups que le czar comptoit lui-même, ordonnant de frapper plus fort quand il échappoit à la patiente, avec des cris de douleur, quelques imprécations contre son frère. Marie ne put survivre à cette barbare exécution: elle expira le lendemain.

En punissant de mort tous ceux qui avoient trempé dans la conspiration dont je viens de parler, Pierre fit grâce de la vie à Eudoxie, sa première épouse, mère du czarowitz. Il se contenta de lui faire donner la discipline, en plein chapitre, dans le couvent même où elle étoit enfermée et où elle avoit intrigué par le moyen d'un officier son amant. Cet officier, appelé Glebow, fit preuve, pour sa maîtresse, du dévouement le plus héroïque. Arrêté comme le principal conspirateur, il fut sommé d'avouer les liaisons d'amour qu'il avoit eues avec la princesse. Le czar, qui avoit intérêt à convaincre Eudoxie d'adultère, sans doute pour justifier sa conduite à son égard, employa tous les moyens pour tirer quelque aveu de la bouche de Glebow. Mais cet homme courageux méprisa les promesses qu'on lui fit, et préféra souffrir les plus horribles tourmens de la question plutôt que de compromettre

l'honneur et la vie d'une femme qu'il aimoit. Il dit au czar, témoin de son supplice, que le seul tort d'Eudoxie étoit d'avoir aimé un monstre comme lui, et, bravant sa colère, il lui crachoit au visage. Pierre, de sa propre main, lui trancha la tête qu'il foula aux pieds, trouvant encore de la satisfaction à insulter au cadavre d'un homme qui l'avoit bravé.

Le prince Cantimir soupçonnoit le czar d'avoir lui-même donné la mort à son fils. Il disoit que Pierre avoit toujours traité son fils avec la plus grande dureté; aussi le czarowitz trembloit-il devant son père. Catherine, qui avoit intérêt à la mort de ce jeune homme, fut vivement soupçonnée à la cour de France d'avoir poussé son mari à ce crime; mais son ambassadeur n'osoit s'expliquer à ce sujet, et nous assuroit que devant des témoins elle avoit souvent intercédé en faveur du jeune prince.

Il paroît que Pierre, malgré son caractère emporté, savoit calculer ses vengeances. Ayant un jour surpris la czarine avec un jeune chambellan, il eut l'air de n'avoir rien vu, voulant sans doute éviter le ridicule dont l'eût couvert un pareil scandale; mais, peu de temps après, le chambellan fut décapité sous un prétexte

aisément trouvé: sa tête fut placée sur un poteau qui portoit son nom, et le czar, se promenant ensuite avec sa femme, eut soin de la faire passer plusieurs fois devant la tête de son amant. M. d'Étioles ayant fait l'observation que le czar Pierre étoit mort peu de temps après cette cruelle vengeance, et que l'on devoit peut-être attribuer sa fin subite à une revanche de l'imperatrice, le prince Cantimir, sans vouloir répondre, baissa les yeux, ainsi qu'il avoit coutume de le faire toutes les fois qu'on lui adressoit des questions qui pouvoient compromettre le caractère dont il étoit revêtu.

J'ai su de M. de Bridge que le prince avoit été aimé d'une dame russe un peu âgée pour laquelle il n'avoit jamais ressenti que de la froideur, et que cette dame ayant une fille d'une beauté remarquable, avoit consenti à livrer sa fille au prince, à condition qu'elle partageroit la couche de sa fille tandis que son insensible amant y seroit admis. Ce qui m'étonna beaucoup de la part d'un homme que M. Bridge avoit choisi pour son ami, le prince Cantimir avoit accepté ces conditions criminelles. Mais il parloit peu de ses propres aventures, et se plaisoit davantage à nous conter des anecdotes relatives à son pays. Il nous disoit que le czar Pierre, tou-

jours armé d'une canne qui souvent avoit besoin d'être renouvelée, frappoit quiconque lui déplaisoit; qu'il n'étoit peut-être pas de courtisan qui n'eût eu l'honneur d'avoir été frappé de la main de l'empereur; que Menzicow, la czarine, l'archevêque de Novogorod avoient reçu plus d'un coup de canne, quelquefois même en pleine assemblée. Les seigneurs russes étoient résignés à ces traitemens; mais un François, nommé Leblond, attaché à son service, et qu'il traita un jour en courtisan russe, en fut si affecté qu'il en mourut. Louis XV n'a pas habitué ses sujets à ces traitemens non moins humiliants que barbares. Puisque l'occasion s'en présente, je veux rapporter un mot sorti de sa bouche, et d'après lequel on pourra le comparer aux autres rois ses égaux.

C'étoit, je crois, au siége de Philisbourg: Louis XV aperçut un officier qui, armé d'une canne, en frappoit à outrance un malheureux soldat. Le roi s'avança vers lui, et arrachant de sa main la canne dont il s'étoit servi si brutalement, lui donna en échange une canne à pomme d'or massif qu'il portoit lui-même. *Tenez, Monsieur*, dit sa majesté, *en voilà une qui n'a jamais frappé personne.* Il n'est pas possible de faire une réprimande avec plus d'esprit et de

bonté. Cela vaut bien, je crois, l'aventure que je vais raconter, et dont le czar Pierre fut le héros.

Il se plaisoit à faire tout ce qui étoit extraordinaire. Apercevant un jour dans ses salons une dame qui se faisoit remarquer par une laideur peu commune:— Parbleu! ma pauvre dame, lui dit-il, je veux que vous trouviez une fois en votre vie un homme galant; j'aime à faire preuve de cœur. Et à l'instant même, oubliant qu'il étoit au milieu d'une assemblée nombreuse et brillante, il exécuta sa cynique plaisanterie. Cette scène divertit beaucoup tous les assistans. Peu délicat dans ses choix, la première femme, on peut même dire la première personne, quel que fût son sexe, lui suffisoit. Il avoit organisé une orgie périodique qu'il appeloit son *conclave*. Elle avoit lieu le jour des Rois; par des mascarades indécentes on y parodioit les rois de l'Europe, même le pape, représenté par un des fous de l'empereur.

Pierre, qui ne recherchoit pas toujours la beauté dans une femme, étoit sensible aux grâces de l'esprit; et c'est par là surtout que Catherine sut lui plaire. Née dans un village, ayant eu un soldat pour premier mari, ou pour premier amant, cette femme avoit été présentée au maréchal

Scheremetow, après la prise de Marienbourg, comme le digne prix du vainqueur. Menzicow l'ayant vue ensuite chez ce maréchal, l'obtint pour en faire sa maîtresse. Le czar, qui la vit à son tour chez Menzicow, lui demanda une nuit qu'il paya d'une pièce d'or. Cette première nuit fut si agréable au czar, qu'il en acheta une seconde, une troisième, et si bien, qu'il voulut ensuite l'avoir en toute propriété ; trouvant en elle les soins d'une amie, le courage d'un homme, les conseils d'un ministre éclairé. Il pensa avec raison qu'une femme de ce mérite étoit digne de devenir son épouse. Il la couronna, et ce parti franc et sage, que condamnent les préjugés des autres cours, est celui qui convenoit le mieux au bonheur et à la dignité du czar. Le prince Cantimir nous dit que Catherine étoit plutôt jolie que belle : un nez retroussé, surtout de belles dents, un pied de Chinoise, beaucoup de coquetterie, et, ce qui séduisoit son époux, une humeur riante et enjouée. Elle savoit dissiper la mélancolie noire à laquelle le czar étoit en proie dans les dernières années de sa vie. Ce n'étoit pas une tâche facile que d'amuser un homme rassasié de gloire et de plaisirs: Catherine avoit ce mérite. Seule elle pouvoit, dans certains momens, approcher sans danger de ce dange-

reux maître. Elle seule pouvoit lui donner des secours dans les attaques d'épilepsie auxquelles il étoit sujet, et par ses soins touchans le rappeler à la vie. Elle savoit laisser passer les bourrasques de son époux, et connoissoit l'art de le conduire et même de le tromper, comme le prouve l'aventure galante d'un François nommé Villebois.

Elle avoit eu fantaisie de cet homme; craignant après cela que le czar ne le sût, elle eut la hardiesse de le dénoncer comme lui ayant fait violence dans un moment où, chargé de remplir une commission de la part du czar, il se trouvoit seul avec elle. Voulant en même temps sauver cet homme qu'elle aimoit, elle assura qu'il lui avoit paru complétement ivre dans le moment où il avoit commis ce sacrilége attentat. Le czar s'empressa de la consoler, et pardonna même à Villebois en considération de son prétendu état d'ivresse.

Tels sont, parmi les détails que le prince Cantimir nous rapportoit, les seuls événemens que j'ai pensé convenable de consigner dans ces mémoires; néanmoins, pour la gloire des lettres françoises, j'aurois dû ajouter que les tragédies de nos théâtres étoient les seules pièces qui fussent représentées à Moscou, et que les

grands seigneurs russes se faisoient un honneur de pouvoir réciter devant les dames les nouvelles poésies de Voltaire *. La langue française, grâce à Boileau, à Racine et aux écrivains de notre siècle, est le seul idiôme étranger que les Russes aient adopté. Catherine parle, dit-on, cette langue avec une grande pureté.

La gloire acquise par les écrivains de la

* Après avoir passé six mois à la Bastille, Voltaire en étoit sorti le cœur noyé de fiel et brûlant de vengeance, avec l'ordre de quitter Paris dans l'espace de vingt-quatre heures. On assure qu'il a paru à Versailles, cherchant à se rencontrer corps à corps avec son adversaire dans quelque lieu écarté ; mais n'ayant pu réussir dans ce projet, et craignant d'être découvert, il s'éloigna d'un adversaire qui, disposant à son gré des ministres et des juges, pourroit également l'éviter et le perdre à jamais ; telle fut l'origine de son voyage en Angleterre. Ce fut dans ce pays qu'il apprit à attaquer les opinions religieuses qui conservent le monde ; ce fut là qu'il apprit à débarrasser les peuples de leur respect pour la royauté, en leur faisant regretter le gouvernement des républiques anciennes. C'est en Angleterre que Voltaire a composé sa tragédie de *Brutus*, dont le but principal seroit d'encourager les sujets de S. M. à renouveler l'attentat de Damiens! On a eu tort de laisser représenter cette pièce ; ce fut malgré moi. Toutes ces belles phrases des philosophes et des parlemens amèneront peut-être une débâcle.

(*Note de madame de Pompadour.*)

France me semble aussi belle que la gloire gagnée par les batailles; peut-être même l'est-elle davantage, puisqu'elle n'a coûté à l'état ni sang ni trésors. Aussi aurois-je voulu que le roi élevât les gens de lettres aux premiers honneurs de la cour; Voltaire, par son esprit fantastique et orgueilleux, s'est opposé à ce que je pusse mettre ce projet à exécution. Il y a peu de jours, Quesnay, la duchesse de Luynes et M. de Choiseul étoient chez moi; la conversation vint à tomber sur les pièces de théâtre du siècle dernier, comparées à celles de Crébillon, de Marmontel et de Voltaire; dans ce moment entra Sa Majesté, qui, nous ayant priés de reprendre notre conversation, daigna y prendre part. M. de Choiseul prétendit que la réputation de Voltaire grandiroit avec les siècles, et qu'à l'exemple de Racine il transmettroit à la postérité le nom de ceux qu'il auroit célébrés dans ses vers. Le roi interrompit M. de Choiseul en disant : — J'admirois Voltaire, j'étois fier de sa gloire, je l'aimois, je lui avois donné, comme Louis XIV à Racine, une charge de gentilhomme ordinaire; mais son ambition n'a pas de bornes : il veut être ambassadeur; vous verrez que je serai un tyran jusqu'à ce que je me laisse tutoyer par lui.

Sur la fin du mois de janvier 1743 mourut le cardinal de Fleury dans sa quatre-vingtième année. Il avoit commencé son métier d'ambitieux à l'âge de soixante et treize ans; jamais ministre ne commença si tard et ne resta en place aussi long-temps *. On lui rendit cette justice qu'il n'avoit amassé aucun bien, qu'il avoit vécu dans la plus grande modestie, et qu'il s'étoit borné à tenir dans ses mains un pouvoir dont il fit rarement un mauvais usage. La réputation qu'il laissa fut celle d'un esprit fin et aimable. M. de Choiseul assure que, dans les premiers temps où le régent l'avait nommé évêque de Fréjus, il accompagnoit toujours sa signature de ces mots : *évêque par l'indignation divine.*

M. de Villeroi, ignorant la bonne harmonie

* Sa modération l'accompagna dans tous les temps de sa vie, à tous les âges, dans toutes les circonstances ; elle dirigeoit jusqu'à ses passions, et, par une singularité unique, devint le principe de sa grandeur. Louis XIV lui refusa long-temps un évêché ; il l'attendoit avec résignation. Cette modestie plut au roi, qui lui donna celui de Fréjus quand il n'en espéroit plus. Sa Majesté lui dit : « Je vous ai fait at-» tendre un peu long-temps, parce que vous aviez trop d'a-» mis qui demandoient pour vous, et j'ai voulu avoir la sa-» tisfaction que vous ne dussiez rien qu'à moi. »

(*Note de madame de Pompadour.*)

qui existoit entre sa femme et l'évêque de Fréjus, avoit décidé Louis XIV à le nommer précepteur de Louis XV ; ce qui n'empêcha pas M. de Villeroi d'être exilé par la suite, sous le ministère, et d'après les conseils de son protégé. C'étoit lui qui avoit donné au roi madame de Mailly, mais non pas madame de Châteauroux, la personne du monde qui convenoit le moins à ses projets, puisqu'elle plaçoit tout son bonheur dans la gloire de partager avec son amant les fatigues et les soucis de la royauté ; aussi le cardinal, voyant passer le pouvoir entre les mains de cette favorite, en éprouva-t-il un chagrin très-vif, sans lequel il eût peut-être encore prolongé sa vie.

La mort du cardinal fut précédée de quelques jours par celle du marquis de Breteuil, qui, se rendant à Issy pour savoir des nouvelles de M. de Fleury, fut frappé, dans la maison des Sulpiciens, d'un coup de sang au cerveau en passant sous la voûte qui conduit de la grande cour au jardin. Il eût suffi, pour le sauver, d'appeler un des médecins qui étoient dans la chambre de M. de Fleury ; mais les gens du cardinal, craignant que la nouvelle de cette attaque ne produisît une fâcheuse impression sur l'esprit de leur maître, eurent la barbarie

de refuser à M. de Breteuil l'entrée de la maison, et contraignirent ses laquais à le porter aussitôt dans son carrosse. Il expira dans le trajet d'Issy à Paris.

La première fois que je vis le cardinal-ministre, ce fut chez madame de Carignan, femme aimable, aussi jolie que spirituelle. M. de Fleury causoit avec elle sans aucun embarras, comme si, malgré son âge avancé et sa barbe grise, il eût espéré lui plaire, mais sans rien perdre néanmoins de la dignité de son caractère. C'étoit un homme à noble figure; sa prestance étoit imposante, et, si l'on eût voulu inventer la tournure du précepteur d'un roi, l'on n'eût pas fait mieux que n'étoit le précepteur de Louis XV. Marchant toujours avec gravité, je crois qu'il se rendoit compte de chacun de ses pas, de même qu'il ne laissoit jamais aller une parole sans l'avoir méditée. Un jour que madame de Carignan le plaisantoit à ce sujet, il répondit qu'il ne falloit jamais lever le pied droit avant de s'être assuré si le pied gauche pourroit en faire autant; et que pour ne jamais dire de sottise, il falloit tourner sept fois la langue dans sa bouche avant de prononcer un mot.

On racontoit à cette occasion, que madame

de Carignan voyant un jour le cardinal s'approcher si près du foyer, que la queue de sa soutane avoit pris feu : — Monseigneur, lui dit-elle, il y a sept minutes que la soutane de votre éminence rôtit sur les charbons. — Eh Madame, s'écria le cardinal en se retournant avec vivacité et s'empressant d'étouffer entre ses mains l'écarlate embrasée, pourquoi ne m'avoir pas averti plus tôt ? — Eh mon Dieu, repartit madame de Carignan, je n'osois pas vous parler avant d'avoir tourné sept fois la langue.

On assure que beaucoup de femmes avoient aimé M. de Fréjus, et qu'en répondant à l'amour de quelques-unes, il se comporta toujours avec assez de prudence pour ne compromettre aucune de ses maîtresses. La dissimulation fut le fond de son caractère ; elle remplaçoit chez lui la vigueur de volonté ; et comme il avoit assez de confiance en lui-même pour ne céder jamais à l'opinion des autres, lorsqu'il rencontroit un obstacle sur son chemin, ne voulant ni le renverser ni revenir sur ses pas, il prenoit un détour.

CHAPITRE XI.

Réunion d'artistes, de gens de lettres, de grands seigneurs. — La Comédie Françoise. — Les coups de bâton sur le dos de M. de La Poplinière. — Rameau et la musique italienne. — Agréable souper. — Adroite ambition du vieux cardinal. — Son neveu Rosset. — Madame de Vintimille accouche d'un demi-Louis. — Accusation d'empoisonnement. — Conduite coupable de Louis XV. — Madame de La Tournelle et le duc d'Agenois. — Le comte de Saxe et M. de Chevert. — Ennui des conversations savantes. — Les dames angloises et les dames françoises. — Au clair de la lune. — Le prince royal de Prusse et Voltaire. — La maréchale de Beauveau fait Voltaire ambassadeur. — Margot la bouquetière. — Piron. — Madame la duchesse de Villars, embrassez Voltaire. — Épigramme. — Le marquis Zopire et le duc Mahomet. — M. le prince de Cantimir raconte la mort de Menzicow et de ses filles. — Les jolies paysannes maîtresses des seigneurs russes. — La belle madame de Montbazon. — La représentation de *Cléopâtre*. — Méthode pour refaire sa vie. — Joli petit vin. — Le cuisinier du roi. — Manière de gouverner les empires en tenant la queue de la poêle. — Le roi et le prince de Dombes en tablier et en bonnet de coton.

Je continuois à fréquenter depuis mon mariage le salon de M. de Vauvenargues, savant

aimable dont j'ai déjà parlé, et qui plus que tout autre m'a fait connoître combien l'esprit peut facilement faire pardonner la laideur à un visage d'homme. Chacune des personnes qui étoient reçues chez lui auroit désiré pouvoir écrire sa conversation, tant elle étoit variée et savante. Nul doute qu'on en eût composé un livre excellent.

Le jeune Beauvin, auteur de la tragédie des *Cherusques*, venoit fort souvent dans cette maison, où il étoit accueilli avec bonté, moins à cause de son talent que pour la noblesse de son âme et le désintéressement que, malgré la pauvreté, il avoit montré en plusieurs circonstances. Marmontel, son ami, y accompagnoit M. de Presle, amateur des arts assez distingué. On y voyoit aussi madame de Valdec, avec la mignonne Desfourniels, dont la figure, au premier abord peu avenante, paroissoit ensuite des plus agréables lorsqu'on vouloit se donner la peine d'en étudier les traits fins et délicats. Le jeune comte de Chabrillant fut surpris un jour lui tenant les mains et les baisant de tout son cœur sur l'escalier de M. de Vauvenargues; cela étonna d'autant plus que la jeune enfant avoit la froideur peinte sur la figure. L'ennuyeux M. de l'Osilière l'avoit long-temps tourmentée

de sa passion emphatique, et comme elle ne lui avoit répondu que par une politesse extrême, on en avoit tiré la conséquence que la froideur de sa jolie figure étoit l'expression de celle de son âme.

Le cercle de M. de Vauvenargues étoit animé par la présence de plusieurs artistes distingués, et les comédiens eux-mêmes n'en étoient pas exclus. On y voyoit Ribon, Grandval, mademoiselle Gaussin, si pathétique dans le rôle de *Zaïre;* sa rivale, mademoiselle Clairon, qui avoit déjà obtenu de grands succès dans les rôles de *Didon*, d'*Ariadne abandonnée*, de *Camille* et d'*Alzire*. Comme j'ai déjà parlé de la société de l'hôtel de Tours, je crains de tomber dans des redites.

Une autre maison que je fréquentois et où l'on rencontroit aussi beaucoup d'artistes, de savans, d'ambassadeurs, de gens de lettres et de personnages distingués en tous genres, étoit celle du financier de La Poplinière, qui avoit été nommé fermier-général du bail de 1718. Sa table étoit somptueuse, et par conséquent bien garnie de beaux-esprits qui lui donnoient en échange beaucoup d'encens. Quoiqu'un peu vain, M. de La Poplinière étoit fort poli, assez aimable, avoit la réputation d'un homme à

bonnes fortunes, aimant beaucoup les femmes, la musique, le spectacle, et généralement tous les plaisirs des gens de bonne compagnie. La femme de M. Truchet, alors qu'elle étoit à l'Opéra (la petite Hautier), avoit pour amant M. de La Poplinière, et en même temps le prince de Carignan. Ce dernier ayant surpris La Poplinière dans le lit de sa maîtresse, lui fit donner quelques coups de bâton, et puis obtint du cardinal de Fleury qu'on l'enverroit pour deux ou trois ans à quelque cent lieues de Paris. Le financier avoit choisi Marseille pour lieu de son exil, et quand il quitta ce pays, comme il avoit donné des fêtes fort galantes, il n'y avoit pas une dame qui ne le regrettât.

Ce financier n'est peut-être pas l'homme le plus riche de Paris, mais il en étoit le plus magnifique. Sa maison étoit le rendez-vous ordinaire des étrangers de marque, des amateurs de musique, des femmes à la mode et des danseuses de l'Opéra. Il y avoit même une partie de ce palais (car il faut appeler ainsi sa maison) qui étoit destinée à loger les musiciens, les peintres et les chanteurs arrivant d'Italie. Rameau lui-même, tout ennemi qu'il fût de la musique italienne, y avoit son appartement avec le titre d'organiste; en sorte que tous les dimanches, à la messe, il

improvisoit sur l'orgue de la chapelle des morceaux de musique où l'on admiroit une grande douceur mêlée à de la tristesse. Diderot avoit donné à ce sentiment musical le nom de *sensibilité religieuse*. L'organiste étoit en même temps le chef d'orchestre du théâtre de M. de La Poplinière et dirigeoit les petits opéras composés par Marmontel, Panard, madame de La Poplinière elle-même et le petit Balot. Il y avoit des soupers où l'on réalisoit ce que nous lisons dans les romans sur les fêtes enchantées données aux voyageurs. Tandis qu'on étoit à table, dans une salle embaumée de fleurs et de parfums, les premiers talens du théâtre des Bouffons faisoient entendre une ravissante musique, et de jeunes danseuses, la blonde Pluvigné, la belle Lany, la gracieuse Navarre, auxquelles se mêloient de jeunes femmes du grand monde, quittoient la table pour danser à moitié nues devant les autres convives.

A l'époque dont je parle, nous étions encore à ma campagne d'Etioles. M. de Bridge vint un matin nous annoncer la mort du duc de la Trémouille, qui venoit de succomber à la petite-vérole. Il y avoit grande agitation à Versailles pour savoir à qui seroit donnée la charge de premier gentilhomme de la chambre. Le cardinal

de Fleury, déjà malade, mais plus ambitieux que jamais, témoigna le désir d'y voir nommer *Rosset*, son neveu, dont quelques années auparavant on avoit fait un duc de Fleury. La maîtresse du roi, qui comptoit au nombre de ses adorateurs le duc de Luxembourg, lui réservoit cette place ; si bien que tout le monde regardoit ce dernier comme en ayant déjà la possession. Alors le vieux Fleury se mit à bouder, affectant de ne pas paroître au cabinet du roi aux heures où il avoit coutume d'y venir.

On sut bientôt quelle étoit la cause de cette maussaderie. La bonne madame de Mailly se chargea de faire comprendre au roi qu'il ne falloit pas heurter la susceptibilité du ministre octogénaire dans les choses qui ne tenoient point à la direction du gouvernement ; qu'il se trouveroit quelque autre place pour l'ami de madame de Vintimille, et qu'il falloit céder la charge de premier gentilhomme au neveu du cardinal. Ce qu'il y eut de plus charmant dans toute cette affaire, et qui fait bien concevoir combien M. de Fleury étoit un digne protecteur des jésuites, c'est qu'ayant obtenu cette dignité qu'il avoit ambitionnée pour sa famille, il feignit de n'en pas vouloir et défendit à son neveu de l'accepter. M. de Cantimir nous dit que

le roi se divertissoit beaucoup de cette comédie, et que l'envie lui étoit venue de prendre au mot le refus de Rosset ; mais il craignit apparemment d'irriter l'orgueil de l'oncle, car il donna l'ordre à madame de Vintimille d'aller elle-même le supplier de vouloir bien accepter pour son neveu une charge où le roi n'entendoit mettre personne autre que lui.

Quelque temps après cette intrigue de cour, le roi rendit mère madame de Vintimille. Elle accoucha d'un fils qui fut appelé comte de Luc, et qui, élevé dans un des collèges de Paris, fut connu pendant une partie de sa jeunesse sous le nom de *mi-Louis*, sobriquet que ses camarades lui avoient donné par allusion à sa naissance. La vie de cet enfant causa la mort à sa mère, et, comme il arrive toujours à la suite d'une mort subite, on répandit le bruit que madame de Vintimille avoit succombé à un empoisonnement. Il est vrai de dire que bien des choses furent inexplicables dans tout cela, et particulièrement ce qui arriva au confesseur de cette dame. Il avoit été chargé d'aller porter des paroles de repentir et de pardon à madame de Mailly *. En en-

* J'ai dit ailleurs que madame de Vintimille avoit supplanté sa sœur, madame de Mailly. (*Pompadour.*)

trant chez elle, il tomba frappé de mort; comme il avoit déjeuné dans la matinée chez le cardinal, bien des gens pensèrent qu'on avoit voulu se débarrasser de madame de Vintimille, et que celle-ci, ayant reconnu d'où partoit le coup mortel qui l'avoit frappée, avoit chargé son confesseur d'en instruire madame de Mailly. Pour empêcher le scandale que cette découverte n'eût pas manqué de faire, on avait trouvé prudent disait-on, de se débarrasser du dépositaire d'un secret aussi dangereux.

Il est vrai que madame de Vintimille étoit ambitieuse; qu'elle auroit préféré voir l'autorité entre les mains du roi, plutôt qu'entre celles du cardinal de Fleury; qu'elle auroit même préféré l'exercer elle-même, et qu'elle pouvoit devenir un grand obstacle à l'ambition du clergé. On pensera de tous ces rapprochemens ce que l'on voudra; pour moi, je n'ai que des soupçons, et je ne veux point les communiquer, puisqu'ils sont dénués de preuves. J'ai déjà parlé, je le sais, de la mort de madame de Vintimille, de la bonté que madame de Mailly avoit témoignée en cette circonstance, mais je n'ai rien dit de l'effet que produisoit sur la France la criminelle conduite du roi.

C'étoit en effet un spectacle peu digne d'un

jeune monarque que cet aveu public de trois maîtresses, sœurs l'une de l'autre, partageant également la couche du roi, qui n'avoit par conséquent ni pour l'une ni pour l'autre une passion véritable. Les bourgeois de Paris et le petit peuple en étoient vivement affligés; la cour en rioit, et faisoit des chansons sur madame de Lauraguais; car c'est une chose certaine que cette dame avoit joué à madame de Vintimille, le même tour dont madame de Mailly avoit été dupe. Madame de Lauraguais sembloit n'être admise dans l'intimité de Louis XV que pour se prêter à ses plaisanteries. Moins jolie que madame de Mailly, elle n'avoit pas l'esprit de sa sœur madame de Vintimille.

On assure que le roi avoit résolu de devenir l'amant de toute la famille, mais l'empire absolu qu'exerça depuis sur son cœur madame de La Tournelle ne lui permit pas de songer à madame de Flavacourt, la seule des demoiselles de Nesle qui n'eût pas ambitionné l'honneur de partager le rang de maîtresse du roi. A cette époque, la belle madame de La Tournelle venoit de quitter M. de Richelieu (ou selon d'autres, d'être quittée par lui), et lui avoit donné pour successeur son neveu, le duc d'Agénois, le plus joli homme de la cour. Je ne dirai pas qu'il en

étoit le plus aimable, attendu que la fatuité dans un homme me semble gâter les plus brillans avantages. Lorsque madame de La Tournelle fut présentée au roi pour la première fois, il avoit été question déjà d'une réunion où M. Pâris devait m'offrir à la vue de Sa Majesté. Malheureusement madame de Tencin, qui fut avertie de ce projet, soit quelle craignît les charmes de ma figure, soit qu'elle eût soupçonné nos intentions, sut par ses intrigues prévenir les arrangemens de M. Pâris. Secondée par son frère le cardinal, elle eut le talent d'éloigner de la vue du roi toutes les femmes qui pouvoient produire quelque impression sur son esprit, jusqu'à ce qu'il eût été enveloppé bien complétement dans les filets de madame de La Tournelle.

Ce fut, je crois, pendant l'hiver de cette année que je fus présentée pour la première fois au comte de Saxe, qui arrivoit de Bohême. L'accueil qu'il me fit, grâce à sa franchise militaire, ne me laissa aucun doute sur ses bonnes disposition à mon égard, et je ne doute pas que madame d'Etioles n'eût été son fait. Mais tout brave qu'il étoit, je ne pensai pas devoir sacrifier ma vie au talent militaire de ce grand général. Dans cette première visite, on raconta chez lui beaucoup d'anecdotes relatives à la

campagne de Bohême, et particulièrement au siége de Prague. Il y avoit là un Irlandais qui pleuroit à chaudes larmes en entendant raconter la belle défense de son compatriote le capitaine Ongivillé. Monsieur de Chevert rapporta un trait de courage d'un de ses soldats, que j'ai moi-même rédigé pour le *Mercure*, et que depuis j'ai vu répété dans tous les almanachs. Son commandant lui avoit dit : *Va tuer cette sentinelle ; elle tirera sur toi ; mais elle te manquera ;* et le soldat, sans hésiter, s'étoit approché de la sentinelle, avoit essuyé son feu presque à bout portant, mais la balle ayant frappé dans son bonnet de grenadier, il s'étoit élancé sur la sentinelle qu'il avoit égorgée ; ce fait est vrai comme je viens de le dire, je le tiens de M. de Chevert lui-même. Il paroît que c'étoit en partie à cette intrépidité que l'on avoit dû la prise de la ville. Dans la même soirée, madame de Marchais, qui se trouvoit chez M. le comte de Saxe, proposa de faire en faveur de ce brave homme une quête qui s'éleva à plus de six-vingts écus ; ils lui furent remis par M. de Chevert.

Les réunions du grand monde étoient alors fort ennuyeuses. La conversation ne rouloit que sur les affaires politiques relatives à l'électeur de

Bavière. M. l'ambassadeur d'Allemagne *, à un bal masqué qui fut donné chez madame de Sartiranne, nous apprit que Charles-Albert avoit été élu empereur dans les premiers jours de février. On parla beaucoup du courage que montroit à cette occasion la reine de Hongrie, Marie-Thérèse. J'avoue que si j'eusse exercé à cette époque le pouvoir que je tiens aujourd'hui, le cabinet de Versailles eût été plus favorable à Marie-Thérèse, et n'eût pas permis au roi de Prusse l'injuste spoliation de la Silésie; je ne crois pas non plus que Louis XIV eût agi autrement. L'Angleterre se montra plus généreuse en suivant les conseils

* On conclut à Dresde deux traités : un entre le roi de Prusse et le roi de Pologne, l'autre entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie. Par le premier, le roi de Pologne cède au roi de Prusse tout ce qui étoit en contestation entre eux, et s'oblige à lui payer à la foire prochaine de Leipsick un million d'écus d'Allemagne; par l'autre, la reine de Hongrie cède et assure de nouveau la Silésie et le comté de Glatz au roi de Prusse; et ce prince, de sa part, lui garantit tous ses états en Allemagne, et accède de sa voix électorale à l'élection du grand-duc en qualité d'empereur. L'électeur Palatin et le prince de Hesse sont compris dans ce traité; et le roi d'Angleterre, qui en étoit l'auteur, se rend garant de l'exécution.

(Journal de Louis XV.)

de lord Carteret; les dames anglaises, d'accord avec le roi George II, proposèrent une souscription dont le but étoit de fournir à la reine de Hongrie l'argent dont elle avoit besoin. On se moqua beaucoup à la cour des dames de Londres, qui vouloient imiter les Grecques et les Romaines, et M. de Bridge fut trouvé très-ridicule pour avoir loué leur noble conduite.

Quoique la nation anglaise ait acquis beaucoup de gloire dans cette guerre, j'ai eu lieu de reconnoître depuis combien les gouvernemens cachoient souvent de bassesses sous les apparences les plus nobles et les plus magnanimes: c'est en effet pour moi une chose évidente aujourd'hui que le cabinet de Londres, en excitant aussi l'ardeur belliqueuse de ses sujets à la défence de Marie-Thérèse, n'avoit eu d'autre intention que de ruiner le commerce des colonies espagoles et françoises.

J'ai oublié de dire que j'avois rencontré chez M. le comte de Saxe, M. le chevalier de Wiltz. Il avoit été enfermé à Prague avec M. de Belle-Isle et M. de Chevert; il nous chanta une fort jolie chanson faite à l'occasion de la retraite du maréchal, et dont le refrain étoit, *Conduisez-moi toujours*. Un des couplet que l'on chantoit à voix basse étoit mis dans la bouche du roi, qui l'adres-

soit au cardinal. Je ne me le rappelle pas assez bien pour le citer. En voici un pour lequel ma mémoire a été plus heureuse :

Quand Belle-Isle partit une nuit
De Prague à petit bruit,
Il dit, voyant la lune :
« Lumière de mes jours,
» Astre dans ma fortune,
» Conduisez-moi toujours. »

Tous les autres étoient au moins aussi gais que celui-là, et j'en veux beaucoup à ma mémoire de ne pas les avoir conservés. Enfin, quoique je n'aie pu retenir qu'un seul couplet de cette chanson, les vers que je viens de citer me serviront de transition pour rapporter des détails relatifs à deux faiseurs de vers de mon siècle : je veux parler de Frédéric et de l'auteur de *Zaïre*.

Le prince royal de Prusse étant monté sur le trône en 1740, écrivit à Voltaire de venir le voir pour faire ensemble, disoit-il, des vers et de la philosophie, lui donnant rendez-vous à Sleus-Meuse. Voltaire s'y rendit et décida le prince à montrer autant de tolérance envers les catholiques et les anabaptistes que son père s'étoit montré cruel envers eux. Frédéric suivit ses conseils, y mettant pour toute condition que le

poëte l'aideroit à retoucher un mauvais ouvrage de sa façon, que Voltaire m'a montré et que je n'ai pas lu *.

Après avoir passé quelque temps avec le nouveau roi, Voltaire revint, par la Hollande, en France, où il donna sa tragédie de *Zulime*. Ce fut alors un grand étonnement pour tous les jaloux et les ennemis de Voltaire, quand au bout de quelques mois on le vit retourner en Prusse, chargé d'une mission de la cour près le roi Frédérick. Il s'agissoit de pénétrer ce prince sur les projets qu'il avoit formés en dirigeant sur la Silésie une nombreuse armée. Après avoir passé trois jours à Berlin, Voltaire revint à Versailles, et l'on sut par lui que les intentions du roi de Prusse étoient de profiter des embarras où se trouvoit la jeune reine Marie-Thérèse, pour lui prendre une des plus belles provinces de son royaume.

C'étoit à la maréchale de Beauveau que Voltaire avoit dû la confiance de Versailles. Ces détails, que j'ai connus depuis mon arrivée à la cour, recevoient dans le public une interprétation

* Madame de Pompadour entend parler de l'*Anti-Machiavel*.

(*Note des Éditeurs.*)

différente. On prétendoit que le roi de Prusse, mécontent de la conduite du poëte à son égard, ne lui avoit pas permis de demeurer à sa cour plus d'une semaine, et qu'il y avoit alors inimitié entre eux. C'est presque toujours ainsi que l'on interprète les affaires d'état.

Quelque temps après le retour de Voltaire, et au moment où il venoit de donner sa tragédie de *Mahomet*, vint à mourir le cardinal de Fleury. Boyer et Maurepas firent succéder à l'équitable administration du cardinal des tracasseries continuelles contre l'auteur de *Mahomet* et de la *Henriade*. Ils l'éloignèrent du fauteuil académique et mirent à sa place M. l'archevêque de Sens, ancien colonel qui avoit quitté son régiment pour ne pas donner satisfaction d'un soufflet qu'il avoit reçu. Une seconde place étant venue à vaquer à l'académie, Boyer y plaça mon petit abbé de Bernis que l'on appeloit Babet la bouquetière, ainsi que je l'ai dit, et que Voltaire, doit il s'étoit moqué quelquefois, appeloit Margot la bouquetière.

Les gens d'esprit virent avec peine que Piron se joignoit aux papelards et aux sots pour persécuter un grand homme. Il fit partie de la cabale qui avoit juré la chute de *Mérope*, et qui dut éprouver un si grand désappointement dans cette

circonstance; car l'ensemble des spectateurs imposa silence à la cabale, et du commencement à la fin on n'entendit que des applaudissemens. L'auteur qui se tenoit caché dans un coin fut porté en triomphe dans la loge de la jeune maréchale de Villars. Je me rappelle qu'on l'y applaudissoit depuis un instant, lorsqu'une voix du parterre s'écria : *Madame la duchesse de Villars, embrassez Voltaire.* Ce cri devint unanime dans toute la salle, et il fallut que la jeune duchesse se prêtât au vœu de toute l'assemblée ; alors je ne saurois dire combien il y eut de bravos et de battemens de mains. Deux jours après cette ovation les salons étoient remplis d'épigrammes que Piron avoit répandues contre l'auteur de *Mérope ;* quelques-unes étoient spirituelles, mais la plupart prouvoient que la jalousie inspire mal un poëte ; j'en citerai une seule :

Chez l'histrion, Mérope usée
Vers le Pont-Neuf a pris l'essor,
Et là, par un sot, la rusée
S'est fait donner cent louis d'or.
Serre-les bien dans ton trésor,
Troupe ignorante et mercenaire,
Car elle fait pleurer encor,
Non le lecteur, mais le libraire.

Piron, qui fréquentoit les tavernes et les caba-

rêts, n'aimoit pas Voltaire, qui ne se plaisoit que dans la bonne compagnie. Déjà il avoit témoigné son antipathie pour lui, à l'occasion du voyage en Prusse. Le bruit s'étoit répandu dans la bourgeoisie que l'auteur de *Mahomet* avoit fui, dans la crainte d'être mis à la Bastille, pour avoir manqué au précepteur du dauphin : Piron accrédita cette fausseté en la traduisant en vers. Si à cette époque j'avois été la marquise de Pompadour, j'aurois fait punir Piron de cette calomnie, et cela d'autant plus volontiers qu'il n'y avoit pas d'esprit dans son épigramme; mais à cette époque, je n'avois encore entrevu le roi que deux ou trois fois dans ses chasses.

Ce fut à ma campagne d'Étioles que Voltaire écrivit l'histoire des guerres de cette époque, grâce à la protection de M. Pâris, qui avoit plus que du crédit dans les bureaux. Tous les cartons des affaires étrangères furent à sa disposition. Les commis avoient ordre de ne lui refuser aucuns renseignemens. Le roi fit déposer à sa bibliothèque les manuscrits de Voltaire, et lui donna un brevet d'historiographe de France. Je l'accompagnai deux ou trois fois à Sceaux : il y avoit là un théâtre sur lequel jouoient plusieurs jeunes seigneurs de la cour, et Voltaire lui-même. Parmi ces seigneurs, il s'en trouvoit de fort

ridicules; pour la comédie le ridicule passoit encore, puisque la grande affaire étoit de rire; mais il y avoit tel marquis et tel duc auxquels le turban de Zopire et de Mahomet n'alloit pas bien, et produisoit un effet tout contraire aux intentions de l'auteur. Ce fut à Sceaux que nous apprîmes la nouvelle de la mort du cardinal de Fleury.

Quelque temps avant cette catastrophe, madame de Tencin avoit donné un souper où je fus invitée, ainsi que mes fidèles, MM. de Bridge et le prince Cantimir. Le cardinal y vint; et comme il causoit avec beaucoup de grâce, et que, malgré son grand âge, il trouvoit encore du plaisir à faire parade d'esprit devant les femmes, il s'approcha de moi, s'y établit une partie de la soirée; et M. de Cantimir étant venu augmenter le cercle qui s'étoit formé autour de moi, la conversation ne tarda pas à tomber sur les affaires de la Russie et sur les derniers événemens qui donnoient à la cour de ce pays une physionomie si terrible et si curieuse. M. de Fleury voulut savoir quelques détails sur le fameux Menzicoff, dont la fortune avoit été détruite aussitôt qu'élevée, et qui étoit tombé plus bas encore qu'il n'étoit haut monté. Comme ce sujet avoit été souvent celui de nos conver-

sations à Etioles, je craignois bien d'être obligée à entendre ce que l'on appelle du rabachage; mais je dois à l'esprit de l'ambassadeur de dire qu'il ne se répéta pas un seul instant.

J'ai rapporté ce qu'il nous avoit appris relativement à Pierre et Catherine, mais je n'ai rien dit encore qui eût rapport à leur favori.

Menzicoff, qui avoit été garçon pâtissier, s'étoit élevé aux premières dignités de l'empire. Son mérite, et les services qu'il rendit au czar, justifièrent la haute fortune que les seigneurs russes ne pouvoient lui pardonner. Plusieurs d'entre eux qui se rappeloient l'avoir vu enfant porter des pâtés dans les maisons, se résignoient avec peine à lui rendre des honneurs; et les quolibets de la cour avoient souvent trait à sa première profession.

Il paroît du reste qu'il avoit montré fort peu de dispositions pour son premier état, et qu'au lieu de faire les commissions que lui donnoit son maître, il s'oublioit à voir la parade et défiler les troupes; souvent il s'attiroit des corrections afflictives, parce qu'il gaspilloit les pâtes en les employant à faire des sabres, des fusils, des canons. « Pauvre garçon, lui disoit son maître, tu ne feras jamais ta fortune. » Devenu maréchal, Menzicoff le fit venir, et lui dit : « Tu n'as pas

réussi à me faire faire ma fortune, eh bien ! moi, je ferai la tienne; et il lui confia l'entretien de sa table, qui était la plus somptueuse de Russie.

Le czar un jour, dans un moment d'humeur, l'apostropha de mauvais pâtissier. « Il est vrai, répondit le maréchal, que je n'ai pas réussi dans l'état de pâtissier, quoique je fusse né pour l'être. Tout le monde ne peut pas faire comme vous, sire, qui né pour être empereur, avez prouvé que vous auriez pu faire un excellent charpentier. » Pierre fut apaisé par cet adroit compliment.

La magnificence extraordinaire que Menzicoff étala dans la suite l'avoit fait surnommer *le visir*. On sait qu'il gouverna après la mort de Catherine avec un despotisme et un luxe tout-à-fait dignes de l'Orient. Il étoit si riche, qu'il pouvoit, dit-on, aller de Moscou en Perse sans sortir de ses terres.

A l'exemple des seigneurs françois, il avoit adopté une livrée qu'il faisoit porter à tous les serfs soumis à sa domination, ou, pour parler plus justement, qui faisoient partie de ses propriétés; en sorte que plus de dix mille paysans russes étoient vêtus d'un habit aurore bordé de fourrures d'ours. Quand ils étoient réunis à quelque fête nationale, ou bien à quelque solennité religieuse, on eût cru voir une armée

de soldats en uniforme. Cette livrée, très-favorable aux femmes, avoit mis en réputation les paysannes des propriétés de Menzicoff, et n'avoit pas peu contribué à gâter la pureté de leurs mœurs. Il n'étoit pas un jeune seigneur russe qui ne tînt à honneur d'avoir rendu mère une jeune *tchoubé* (c'étoit le nom qu'on leur donnoit), et qui ne voulût montrer à ses amis le portrait de l'une de ces jeunes filles. Les dames de Moscou en éprouvèrent beaucoup de douleur, et ce fut pour plaire à l'une d'elles que le comte de Crustachoff donna à son cheval le nom de *Tchoubé*. Cette insulte faite à tous ceux qui devoient défendre dans ce nom celui de leurs maîtresses, coûta la vie à trois jeunes gens des premières familles de la Russie; car M. de Crustachoff ayant tué en duel les deux fils de la comtesse de Trubetskoi, leur cousin se crut obligé à venger l'honneur de sa famille, et appela en duel le meurtrier de ses cousins, auquel il passa son épée dans le corps.

Les ennemis de Menzicoff s'appliquèrent à lui faire éprouver toutes les humiliations possibles, quand il eut perdu la faveur qui l'avoit élevé à cette haute fortune. Il étoit dans son palais, entouré d'une cour de flatteurs, lorsqu'il reçut l'ordre d'aller en exil. Se faisant encore illusion sur

sa puissance, il crut pouvoir emmener avec lui toute sa maison et tout l'attirail de son luxe; il fit donc aussitôt charger ses équipages, et sortit de son palais accompagné d'un cortége pompeux, comme un monarque qui porte sa cour dans un autre lieu. On le laissa faire: mais quand il fut au milieu de la ville, des soldats arrêtèrent sa marche, et, devant le peuple attroupé, on le fit descendre de sa brillante voiture, lui, sa femme et ses enfans; on les força de se dépouiller de leurs riches habits pour se revêtir de bure; on congédia toute leur suite, et dans cet état de dégradation, on les fit monter dans une vile charrette, tandis que devant lui on traînait dans la boue un mannequin couvert de la livrée de ses fermiers. Cette famille, qui un instant auparavant était au comble des honneurs, acheva ainsi de traverser la ville, accompagnée des huées de la populace. La femme et les filles de Menzicow pleuraient, lui se cachait le visage dans ses mains. Manquant de tout, entouré de sa femme et de ses filles qui mouraient de misère et de chagrin, il ne tarda pas de succomber à ses maux, expiant ainsi par les plus grandes infortunes son insatiable ambition, ou plutôt sa fortune, objet d'envie pour tous les courtisans. On a dit que le czar avait poussé la cruauté jusqu'à permettre

que ses filles fussent violées par les gens du peuple, sous les yeux de leur père, et que la plus belle des trois, Alexandra, était morte au milieu des tourmens que lui faisait éprouver cette débauche.

Cette dernière assertion fut avancée par M. de Breteuil, qui, assistant à la soirée de madame de Tencin, lut une lettre qui lui était adressée de Russie, et dans laquelle cette atrocité était rapportée avec beaucoup de détail. M. Cantimir n'aurait pas osé attribuer à son maître une semblable abomination; mais à la faible défense qu'il opposa aux accusations de M. de Breteuil, toute la compagnie demeura persuadée de la véracité de cette lettre.

Chacun témoigna la douleur que lui causoit le récit d'un si grand malheur. La belle madame de Montbazon ne put retenir ses larmes, et chacun admira combien l'expression de la sensibilité ajoutoit à la beauté d'une femme. Afin de ne pas faire partager à mes lecteurs la tristesse que nous éprouvâmes en cette circonstance, je m'empresse de quitter le salon de madame de Tencin pour passer à la Comédie-Française.

M. d'Étioles me conduisit à la représentation de *Cléopâtre*, tragédie du jeune Marmontel; une foule immense se pressoit aux portes du

théâtre, moins pour assister à la représentation de la pièce que pour y voir l'aspic fait par Vaucanson, et qui s'agitoit sous la main de Cléopâtre comme un reptile vivant; on avoit beaucoup compté sur ce travail ingénieux pour l'illusion de la tragédie; il arriva au contraire qu'on ne fut occupé que de l'aspic, et pas du tout de la reine. Il y eut même un grand sentiment de joie en voyant l'ingénieux automate du mécanicien. Mademoiselle Clairon étoit désolée de ce qu'on faisoit attention à l'aspic sans écouter les vers qu'elle déclamoit en se faisant mordre. On m'a dit que depuis l'auteur avoit renoncé à cet acteur mécanique: il a bien fait.

Avant de parler du chef-d'œuvre de Vaucanson et de Cléopâtre, puisque je m'étois emparé du vieux ministre Breteuil, je n'aurois pas dû me contenter de citer sa lettre, j'aurois dû y ajouter quelques détails sur sa personne dont, je n'en doute pas, mes lecteurs me sauront gré.

Le marquis de Breteuil était un *travailleur;* c'est l'expression dont le roi se servoit en parlant de lui: la fatigue n'étoit rien pour cet homme lorsque le service de sa majesté exigeoit un surcroît de travail. M. de Chauvelin m'a assuré qu'à l'époque du traité connu sous le nom de convention du *Pardo*, le ministre de la guerre

l'avoit prié de l'aider dans quelques recherches qui ne pouvoient être confiées à un commis, et qu'ayant passé deux jours et deux nuits dans son cabinet, il avoit acquis la certitude que pendant tout ce temps M. de Breteuil n'avoit pas pris un instant de sommeil. M. de Chauvelin s'étoit jeté sur un canapé, y avoit dormi trois ou quatre heures de l'une et l'autre nuit; mais en se réveillant, il avoit trouvé son collaborateur entouré des notes qu'il avoit rédigées pendant ce temps. Il nous raconta que pour résister ainsi au besoin de dormir, le marquis de Breteuil se faisoit apporter une cafetière, et que d'heure en heure il prenoit une tasse de café; puis le travail terminé, la cafetière étoit changée contre une, deux, trois, quatre bouteilles, jusqu'à ce que l'ivresse fût bien caractérisée : alors on le portoit dans son lit, où il dormoit vingt-quatre heures et plus sans désemparer. Un jour qu'il avoit déjà bu plus d'un flacon sans avoir pu obtenir encore l'assoupissement qu'il désiroit, il donna une preuve de l'état d'insensibilité auquel les excès réduisent les sens. Son valet de chambre lui ayant apporté une nouvelle bouteille, qu'il avoit désignée, il en versa un grand verre, l'avala sans coup férir, s'écriant : « Mon cher ami Chauvelin, un demi-verre avec moi. » M. de Chauvelin, qui

jugea à la couleur du vin que ce pouvoit être du malaga, ne craignit pas d'en boire quelques gouttes. Le marquis de Breteuil ayant donc versé dans le verre de M. de Chauvelin, but encore un grand coup, et dit en reposant sur la table son verre vide : *Joli petit vin!* Mais l'autre ayant voulu boire à son tour, s'aperçut que le valet de chambre s'étoit trompé de bouteille, et que le joli petit vin était de l'eau-de-vie.

Breteuil appeloit l'ivresse qu'il se procuroit ainsi *refare sa vie;* non pas qu'il eût le goût du vin, c'étoit tout simplement, ainsi que l'indique le mot qu'il employoit, un moyen de reposer son corps de la fatigue excessive auquel il l'avoit soumis. M. le docteur Malouin désapprouvoit fort cette habitude de compenser un excès par un autre excès; mais M. de Breteuil n'en tenoit nul compte, disant qu'il ne connoissoit pas de meilleur moyen de purger son corps des humeurs âcres que le travail de nuit lui avoit amassées. Avec ce beau raisonnement, il hâta la fin de ses jours.

C'étoit de Mouthier, le cuisinier des petits appartemens, que Breteuil avoit emprunté ce système de compensation. Ce Mouthier avoit de grandes prétentions en médecine, aussi ne l'appeloit-on que *le docteur*. Je le fis venir un

jour à ma toilette et me divertis à l'entendre parler de son art dans les termes les plus ampoulés et tels que le roi n'eût osé en employer en parlant des intérêts de l'Europe. Il se plaignoit beaucoup de l'état de discrédit où on laissoit languir *la science de la cuisine*, appelant à l'appui de cette assertion toutes les autorités du temps et tous les souvenirs de l'histoire. Il assuroit qu'on n'avoit pas encore assez réfléchi à l'influence que le cuisinier exerçoit sur les destinées des empires, sur la clémence ou la tyrannie des rois. « Croyez-vous, disoit-il, qu'il soit égal d'aborder un prince chez lequel la digestion est pénible ou un prince dans l'estomac duquel les alimens *savamment combinés se fondent avec douceur?* Croyez-vous qu'un juge à jeun ou un juge bien repu soit le même magistrat? Croyez-vous qu'un amant bien nourri n'aime pas mieux sa maîtresse qu'un amant dont l'estomac est en souffrance? On n'a pas assez réfléchi, reprenoit-il, à l'influence de la cuisine; je tiens de bonne part que madame de Maintenon avoit soin de ne faire manger au roi que les mets en harmonie avec les projets qu'elle avoit formés sur lui. Vouloit-elle irriter le prince et le mal disposer aux demandes qu'on devoit lui adresser dans la soirée, le dîner du

roi se composoit de viandes indigestes. Avoit-elle besoin de mettre à profit la facilité de son caractère, une nourriture légère, un vin apéritif, lui donnoient ces résultats. » Puis Mouthier ajoutoit : « C'étoit une grande dame que madame de Maintenon, elle suivoit les conseils de mon grand-père ! »

Il paroît en effet que Mouthier étoit d'une famille de cuisine, comme les d'Aguesseau et les Harlay sont d'une famille de robe. Mais ces derniers sont bien moins fiers de leur origine que ne l'étoit de la sienne le cuisinier du roi. Les courtisans ajoutoient encore à sa morgue par les basses flatteries dont quelques-uns l'accabloient. Comme on lui connoissoit beaucoup de crédit, il y avoit de très-grands seigneurs qui faisoient une étude de l'art des fourneaux pour se mettre à même d'en causer avec lui ; il y en eut en effet quelques-uns qui durent à cette protection de brillantes récompenses et de riches emplois. M. de Mercœur, qui avoit fait des prodiges de valeur au siége de Berg-op-Zoom, et qui n'avoit pu rien obtenir de M. de Belle-Isle, ayant appris que son valet de chambre étoit issu germain de Mouthier, se fit présenter à lui comme un connoisseur du grand art; et tout en maniant les casseroles et les marmites, il lui fit entendre

qu'une lieutenance dans les mousquetaires noirs lui avoit été promise depuis long-temps, mais que ne pouvant obtenir justice ni du maréchal ni du ministre, il ne conservoit d'espoir que dans la bonté du roi. Quelques jours après Louis XV ayant fait appeler Mouthier pour le consulter sur une nouvelle sorte de blanc-manger que Sa Majesté avoit inventé, l'habile cuisinier, après avoir donné au roi tous les complimens que méritoit cette belle découverte, raconta que *M. de Mercœur, qui toutefois passoit pour l'un des plus habiles connoisseurs en ce genre, n'avoit jamais aussi bien réussi.* Le roi voulut savoir quel étoit ce Mercœur dont les goûts se trouvoient en harmonie avec les siens. Mouthier raconta l'histoire de Berg-op-Zoom et l'injustice de M. de Belle-Isle; en sorte qu'au bout de huit jours, Mercœur avoit obtenu la lieutenance désirée.

Quand le roi alloit à la Muette ou à Choisy, le prince de Dombes mettoit un tablier, un bonnet de coton et faisoit la cuisine avec Sa Majesté: de sa part cet oubli de dignité n'étoit pas une flatterie, car il n'a jamais rien ambitionné; c'étoit facilité, gaîté de caractère. On a cherché souvent par quels moyens certains personnages qu'on ne voyoit point à l'œil-de-

bœuf, pouvoient parvenir jusqu'au roi: le plus souvent c'étoit à quelque valet de chambre, quelque cuisinier, quelque garçon jardinier, un ouvrier employé au château, etc. Ces moyens détournés sont d'autant plus sûrs que le roi ne se tient nullement en garde contre ces solliciteurs.

CHAPITRE XII.

On veut jeter Voltaire dans un cul de basse fosse. — Amour d'un jésuite et d'une jeune Provençale. — L'insufflation. — Manière d'arriver à la plus haute perfection. — Jolie chanson du duc de Nivernais. — Pourquoi l'on est catholique ou athée. — Je me rappelle encore les vers de mon enfance. — On dit que Voltaire a gardé les pourceaux. — L'amant de madame. — Arouet de Voltaire. — Le métier d'homme de lettres est celui d'un garçon qui veut mourir de faim. — Bal à l'hôtel de Noailles. — Troc d'un mandement pour une comédie. — Le maréchal de Saxe est bien venu de madame de Châteauroux. — Les leçons de la mort. — Le monument oublié pour les maîtresses. — Impartialité d'un courtisan à l'égard des gens de l'autre monde. — Le cardinal de Tencin veut obliger la France à payer son chapeau. — La politesse est toujours faite. — La grande nouvelle de Versailles. — Élégans équipages sur la route de Nancy. — Madame de Châteauroux s'établit à Lille en Flandre. — Ah! madame Enroux. — Un *Te Deum*.

Tandis que le roi faisoit la cuisine, le cardinal menoit l'État d'accord avec Chauvelin. Ce

ministre, que M. de Fleury n'avoit pas encore fait exiler, et qui remplaçoit le célèbre chancelier d'Aguesseau, n'aima pas Voltaire; aussi, lorsque ce grand homme publia *la Pucelle d'Orléans*, Chauvelin le manda chez lui et le menaça de le faire *enterrer dans un cul de basse fosse*. Cette idée étoit digne de Chauvelin, méchant homme, que Louis XV traita bien doucement, bien paternellement, quand il l'envoya en exil; il méritoit bien l'épitaphe qu'après sa mort chacun savoit par cœur :

Ci-gît qui fit à nos dépens
Beaucoup de mal en peu de temps.
On dit qu'il ne crut point à la divinité;
Mais c'est une imposture insigne.
Crésus, l'Amour et le dieu de la vigne,
Lui tinrent lieu de trinité.

Il est vrai que l'ouvrage de Voltaire méritoit une censure, car il y tournoit en ridicule la religion; mais je demande si l'on n'eût pas mieux défendu le christianisme en punissant le jésuite Girard, qui se servoit du voile de la religion pour commettre des infamies, plutôt que de persécuter avec acharnement un jeune fou (car tous les poëtes le sont) qui croyoit faire preuve

d'esprit en se moquant de ce que respectoient tous les hommes.

Ce Girard que j'ai nommé étoit devenu amoureux d'une jolie petite fille, arrivée toute neuve de la Provence, et qui, cherchant un confesseur à qui raconter l'envie qu'elle avoit de trouver un mari, étoit tombée à tout hasard dans le confessional de Girard. Le jésuite, la trouvant à son goût, l'avoit confessée quatre fois en huit jours, et puis au bout de la semaine lui avoit écrit qu'il avoit *une grande faim de la voir tout entière*. La petite La Cadière (car tel étoit son nom) étant venue chez son confesseur, celui-ci, qui se mouroit d'envie de la baiser sur la bouche, lui avoit demandé si elle ne désiroit pas être soumise à l'*insufflation*, et approchant ses lèvres, il avoit soufflé dans la bouche de sa pénitente *. A quelques jours de là, voyant que la jolie Provençale prenoit toutes ces choses pour

* Girard, considérant de l'aimable Cadière
La beauté,
Avoua qu'il vouloit voir de sa gorge entière
La rareté;
En faveur de l'aveu, pardonnons au bon père
La curiosité.

(*Mémoires du temps.*)

un perfectionement dans l'amour de Dieu, il lui avoit écrit un billet bien tendre, où il lui disoit que Dieu exigeoit souvent d'une âme parfaite les renoncemens et les sacrifices extrêmes dans les matières mêmes *qui font le plus de peine aux personnes du sexe.*

Ce Girard ayant été traduit devant le parlement d'Aix, douze conseillers opinèrent pour le faire brûler; mais comme les jésuites se jetèrent à travers ce procès, Girard n'eut pas même le doigt brûlé. Il est vrai que tout n'étoit pas de sa faute, et que les jansénistes, qui avoient découvert le commencement de cette intrigue, loin d'y mettre obstacle, avoient excité la belle La Cadière, afin d'obtenir des preuves contre le débauché; c'est ce qui fut prouvé au procès. Voilà pourquoi on avoit écrit des lettres parmi lesquelles il s'en trouvoit de fort plaisantes : « Ma » chère bonne, disoit-il entre autres choses, » pour parvenir à la plus haute perfection, sa- » chez-le bien, Dieu permet qu'il se passe cer- » taines choses dans notre corps, sur lesquelles » nous ne devons pas faire attention. » Il est inutile de dire qu'après de semblables lettres, le confesseur demandoit la réponse par écrit et en action. Je n'ai parlé du jésuite Girard que pour indiquer le point où devoit se porter la sévérité

de M. de Chauvelin. Comme j'ai un peu anticipé sur l'ordre des événemens, je reviens au château d'Étioles, que je n'ai pas encore quitté pour celui de Versailles. J'y reçus la visite de Voltaire dans les derniers jours du mois d'octobre de l'année 1743. Il y passa huit jours, et nous attira pendant ce temps la visite d'une foule de personnages, au nombre desquels je dois citer M. le duc de Nivernois : il fit chez moi une chanson un peu libre peut-être, mais fort spirituelle; du reste il faut de l'indulgence pour les chansons qui viennent à la suite du champagne, et c'est au dessert que l'aimable duc nous chanta les vers suivans :

Il buvoit de l'eau tristement
Avecque sa compagne,
Tandis que nous chantons gaiement
En sablant du champagne.
Si l'on eût fait dans un repas
Cette chère au bonhomme,
Le gourmand ne nous auroit pas
Damnés pour une pomme.

Amis, en voyant tant d'appas,
Quels plaisirs sont les nôtres?
Sans le péché d'Adam, hélas!
Nous en verrions bien d'autres.

Dans ce séjour délicieux,
On voit aussi des pommes
Faites pour charmer tous les yeux
Et damner tous les hommes.

On accabloit M. de Nivernois de questions auxquelles il répondoit quelquefois avec impatience, presque toujours avec esprit; il me sembla un instant que Voltaire en étoit jaloux.

Cette petitesse n'empêcha pas de prendre intérêt aux particularités que j'ai retenues sur la naissance et l'éducation de ce poëte célèbre : je puis en assurer l'authenticité, je les tiens de Voltaire lui-même; ils feront connoître combien l'éducation influe sur la vie entière de l'homme.

Cette impiété qui faisoit le fond du caractère de Voltaire, et qui est le plus grand grief que le roi ait contre lui, le poëte l'avoit puisée dans la conversation de l'abbé de Châteauneuf, son parrain, et qui étoit chargé de son éducation. Cet abbé avoit passé avec lui les cinq premières années de sa vie; Châteauneuf étoit un homme fort peu chrétien, ami de Chaulieu, du prince de Vendôme et de Ninon ; la philosophie de ses amis étoit la sienne; et comme c'étoit un philosophe de bonne foi, il s'efforçoit de communiquer à son jeune élève les principes dont il étoit imbu. « A trois ans, nous dit Voltaire, je sa-

» vois par cœur *la Moïsade* mieux cent fois que » mon catéchisme, car mon catéchisme m'en- » nuyoit, tandis que le discours rimé et mesuré » me sembloit une chanson, un divertissement; » je ne l'ai pas relue depuis cette époque, ma » bonne *Moïsade*, ajouta-t-il, mais je gagerois » bien la réciter tout aussi couramment que mon » épître d'hier. » Aussitôt il récita les vers suivans, affectant le ton d'écolier, et levant tantôt le bras droit, tantôt le bras gauche, selon qu'on lui apprenoit à faire à l'âge de quatre ans.

De mille préjugés chaque peuple entêté
Me tient un différent langage,
Et la raison prudente et sage
Ne découve qu'erreur et qu'ambiguité.
Papistes, Siamois, tout le monde raisonne,
L'un dit blanc, l'autre noir, on ne s'accorde point,
Chacun dit sa croyance bonne.
Que croirai-je du talapoin,
Ou du docteur de la Sorbonne?
Aucun. Mais je demande un sage sur ce point,
Qui soit un juge instruit et n'épouse personne.

Voltaire récita la pièce entière, que M. Le Normant m'avoit aussi fait apprendre à l'âge de treize ou quatorze ans: alors je la savois non moins couramment que le poëte nous la débita dans cette soirée; mais aujourd'hui je me rap-

pelle seulement les vers que je viens de citer *.

Le père de Voltaire étoit un notaire de Paris, qui eut ensuite la trésorerie de la chambre des comptes, et laissa à son fils une honnête fortune. On a dit que le jeune Arouet avoit gardé les pourceaux dans sa jeunesse, et qu'ayant suivi un grand seigneur à Paris, il avoit trouvé une place chez un notaire, pour y faire les commissions; il paroît que la chose est fausse. Du reste, cela ne prouveroit rien, si ce n'est qu'on peut faire de très-jolis vers et de belles tragédies, après avoir gardé les pourceaux, et porté les paperasses d'un notaire.

L'abbé de Châteauneuf, qui avoit été *l'ami* ** de madame Arouet, et qui l'avoit quittée depuis qu'il étoit l'amant de Ninon, donna à son jeune élève les premières leçons de poésie ***. Alors le père Arouet, qui avoit sur son fils d'autres projets, fut très-mécontent lorsqu'il s'aperçut que

* Cette pièce étoit de J.-B. Rousseau, qui l'avoit composé alors qu'il étoit secrétaire d'un évêque.

** Voltaire, qui parloit de sa mère avec le plus profond respect, ne voulut pas employer l'expression d'amant.

*** C'étoit l'opinion de beaucoup de personnes que Voltaire étoit fils de l'abbé de Châteauneuf.

(*Notes de madame de Pompadour.*)

son fils ne se contentoit pas de faire des vers pour le jour de sa fête et pour la bûche de Noël, et qu'au lieu d'apprendre sa grammaire de Bistac et du père Petau, M. son fils cherchoit des rimes. Pour obvier à cet inconvénient, le jeune homme fut placé au collége des jésuites de Louis-le-Grand. Voltaire nous disoit avoir rencontré dans cette maison des maîtres chéris, remplis de science et de bonté, ajoutant qu'à cette époque il se fût laissé brûler vif pour leur défense. Si les bons pères s'étoient contentés d'instruire la jeunesse, il ne leur seroit pas arrivé ce qu'ils ont si bien mérité depuis : car il y a une bien grande différence entre ces messieurs d'aujourd'hui et les Tournemine, les Ducerceau, les Porée et les Brumoi. Les uns sont de vils intrigans, des Damiens, des ambitieux; les autres étaient des savans qui ne s'occupoient que de leurs études. Je ne permets que deux choses à un jésuite, c'est de fouetter un écolier, ou de se faire empaler en Turquie.

Voltaire raconta quelques anecdotes de collége. Un jour son professeur de philosophie, l'ayant laissé discuter long-temps sur la religion chrétienne, au lieu de répondre aux opinions que le jeune philosophe avoit soutenues, s'élança tout à coup de la chaire, et, saisissant au

collet son écolier qui continuoit à ergoter : *Malheureux!* lui cria-t-il, *tu seras un jour en France le général des déistes.* Certainement, si quelque chose pouvoit exciter l'orgueil d'un jeune homme et l'attacher davantage à ses erreurs, c'étoit cette imprudente sortie. Une autre fois l'on donnoit pour sujet de discours à la classe dont Voltaire faisoit partie le développement de cette pensée, *que Racine le janséniste n'étoit ni poëte ni chrétien.* L'auteur de *Zaïre,* rempli d'enthousiasme, s'écria : Pas chrétien, si vous voulez ; athée, si bon vous semble : mais pour poëte, il est bon ; je vous en réponds.

Il nous dit aussi qu'à la sortie du collége son père lui avoit demandé quel état il vouloit prendre. Ayant répondu qu'il n'en vouloit pas d'autre que celui d'homme de lettres, le père s'étoit fâché, soutenant que cet état étoit celui d'un homme qui vouloit être à charge à ses parens, et mourir de faim. Sur quoi chacun se mit à rire, attendu que Voltaire a acquis une très-belle fortune.

Quelque temps après, il avoit été admis dans la société de l'abbé de Châteauneuf, où se trouvoient le duc de Vendôme et le prince de Conti, avec des poëtes tels que Courtin, Lafare et Chau-

lieu. Comme on s'étonnoit du silence absolu qu'il gardoit à table, Courtin lui demanda d'où venoit son mutisme. Avant de parler, répondit Voltaire, je voudrois savoir si nous sommes tous princes ou tous poëtes. L'abbé de Châteauneuf répondit : L'un et l'autre. Ce fut dans l'un de ces soupers où le régent, que l'on avoit invité, improvisa l'épigramme suivante :

On ne rit jamais dans la gloire,
On n'y sait ni manger ni boire.
Toujours admirer est d'un sot.
Eh quoi ! chanter toute la vie :
« *Domine*, *Deus sabaoth*, »
Est-il mortel qui ne s'ennuie ?

M. Pâris, qui avoit pour Voltaire une grande admiration, savoit par cœur la moitié de ses épigrammes et de ses bons mots. Quelque temps après la représentation d'*Alzire*, il nous raconta qu'un évêque (je ne sais trop lequel) avoit eu l'impertinence d'envoyer à Voltaire un mandement de sa façon rempli d'injures contre les poëtes et les philosophes. Voltaire, feignant de prendre cet envoi pour une attention polie, avoit envoyé de son côté à l'évêque un exemplaire d'*Alzire* sur le titre duquel il avoit écrit les vers suivans :

Vous m'envoyez un mandement,
Recevez une tragédie,
Afin que mutuellement
Nous nous donnions la comédie.

Au mois de février 1743, c'est-à-dire quelques mois après le séjour de Voltaire à Etioles, je fus invitée à un bal que donna M. le maréchal de Noailles, dans son hôtel, près du jardin des Capucines. Il y avoit nombreuse et belle compagnie; on y voyoit, au milieu d'un essaim de jolies femmes, la brillante duchesse de Châteauroux, aux pieds de laquelle chacun se prosternait. Le maréchal lui fit une cour assidue. M. de Noailles étoit un fort bel homme dont on disoit le plus grand bien. Dans la guerre de la succession d'Espagne, il avoit obtenu d'assez brillants succès. Malgré l'exaltation de ses idées et le ton chevaleresque de ses manières, il me sembla d'un caractère peu décidé, défaut qui peut-être provenoit chez lui d'une véritable modestie. Il aimoit la gloire comme on aime sa maîtresse, le roi comme on aime son père.

La faveur de madame de Châteauroux ne lui fut pas inutile, et la cour le chargea de réparer les fautes de M. de Belle-Isle, dans l'occasion qui s'en présenta quelque temps après. Les fron-

tières de la France étant menacées par une armée d'Anglois, d'Hanovriens et de Hollandais, on fut obligé d'envoyer de nouvelles troupes à la frontière. M. de Noailles avoit sous ses ordres près de cent mille hommes, et le comte de Ségur lui servoit de lieutenant. La maison du roi reçut ordre de le suivre : le duc de Chartres et *notre Toulouse*, le prince de Dombes, le comte de Clermont et les plus grands seigneurs du jour tinrent à honneur d'aller servir le roi sur les bords du Mein. Comme j'ai déjà parlé de cette campagne où l'imprudence du duc de Grammont fut si fatale à l'armée, je n'entrerai pas dans de nouveaux détails. Il me suffira de dire que la bataille connue sous le nom de Deltingen coûta la vie au duc de Rochechouart, au marquis de Fleury, neveu du cardinal.

Son oncle lui survécut peu de temps. Le roi, dans ses derniers momens, lui témoigna le plus tendre intérêt, et se fit accompagner du dauphin dans l'une des visites qu'il lui rendit dans ses derniers momens. On nous a dit que le jeune prince ayant montré une grande sensibilité à l'aspect de ce vieillard prêt à passer entre les bras de la mort, le roi avoit ordonné qu'on le fît sortir de l'appartement, craignant que sa santé ne fût dérangée par la vivacité de cette affliction;

mais le cardinal faisant un signe de la main pour rappeler le jeune prince : — Restez, lui dit-il à voix basse; il y a grande leçon dans la mort.

Le roi m'a répété souvent que la perte de son premier ministre lui avoit été très-douloureuse. Élevé par lui, habitué à son obéissance, il l'avoit considéré comme un père; aussi voulut-il rendre à sa mémoire des honneurs qui témoignassent de sa tendresse pour lui : pendant longtemps il s'occupa de lui faire élever un monument dont il avoit tracé lui-même le plan avec Souflot architecte fort distingué. Ce projet fut ensuite abandonné comme tant d'autre, qui venoient à Louis dans de beaux mouvemens. Le roi regardoit M. de Fleury comme un ministre économe, le seul homme peut-être capable da réparer les désordres de la banqueroute de Law. Ce qui est bien à remarquer, c'est qu'il mourut n'ayant pour tout patrimoine qu'un petit mobilier d'un millier d'écus environ. Il ne prodigua pas l'argent du trésor; ou, quand il s'en servit, ce fut pour l'employer à d'utiles aumônes, à de belles entreprises, telle que le voyage qui eut pour objet de reconnoître la figure de la terre.

Après sa mort, M. le comte de Saxe, que je rencontrai à la table de M. Pâris, nous parla du cardinal en termes très-flatteurs, et qui témoi-

gnoient une grande admiration pour la sagesse avec laquelle il avoit conduit le vaisseau de l'état. Je n'ai jamais entendu un courtisan faire avec plus de franchise l'éloge d'un pouvoir tombé. Il est vrai qu'il est plus facile de parler d'un mort que d'un disgracié : et puis l'enthousiasme de M. le comte de Saxe, ses expressions gigantesques lui faisoient pardonner une infinité de pensées imprudentes qui eussent compromis un autre que lui. C'étoit un de ces hommes auxquels il est permis de tout dire, et que la petite madame de Marchais appeloit son saint Jean bouche-d'or. Il avoit sur l'art de la guerre des idées toutes neuves, peut-être même un peu bizarres. On lui avoit entendu dire qu'il répondoit du salut de la France, tant qu'il y auroit dans ses armées un homme qui sût jouer du violon. Ce mot étoit d'autant plus remarquable par sa gaieté que M. de Saxe n'étoit pas François. Cela n'empêchoit pas qu'il plût beaucoup à la belle madame de Châteauroux, qui avoit un faible pour les héros. Quelques-uns des ennemis que lui firent ses succès cherchèrent à exciter contre lui la jalousie du roi, et ne firent qu'augmenter son amour. Le fils de la comtesse de Konismarck dut peut-être à sa qualité d'étranger de vivre à la cour de France aussi paisiblement, attendu

que l'on pardonne plus facilement des succès à un étranger qu'à un de ses voisins. J'ai toujours vu en effet que les hommes distingués n'avoient pas d'envieux plus redoutables que leurs compatriotes, leurs amis et surtout leurs parens.

M. le cardinal de Tencin, qui faisoit le plus grand cas des talens militaires de M. de Saxe, auroit voulu, d'après les conseils de sa sœur, qu'on l'employât à l'expédition qu'il préparoit contre l'Angleterre. Il faut dire que ce cardinal devoit son chapeau au prétendant, alors persécuté en Angleterre non moins que ne l'eût été un janséniste en France; il vouloit donc lui témoigner sa reconnoissance en employant son crédit à aider un prince dont l'Europe sembloit avoir oublié les droits. Jamais l'intrigue ne se montra plus habile qu'en cette circonstance. Madame de Tencin, ne pouvant obtenir pour son frère un ministère réel, avoit eu le talent de lui en obtenir au moins le titre honorifique; c'est-à-dire que sans avoir un département désigné et sans aucun émolument, le cardinal pouvoit siéger au conseil *. Il y fit prévaloir son projet de descente

* Tencin avoit le titre de ministre, mais sans département; il se flattoit de parvenir au premier ministère, si le succès couronnoit une entreprise à laquelle Louis XIV lui-

en Angleterre, mais ne put persuader le comte de Saxe, qui refusa d'en prendre la responsabilité, et ne voulut être dans toute cette affaire qu'un simple agent des ordres de Sa Majesté. Il sembloit que le maréchal eût prévu la violente tempête qui, à quelque temps de là, dispersa la flotte des François, et découragea tellement le ministère que M. de Tencin et sa sœur ne purent témoigner davantage la reconnoissance qu'ils avoient conservée pour le prétendant. Un jour qu'on parloit de cette affaire devant M. de Ri-

même avoit été forcé de renoncer. Il plaida dans le conseil la cause du prétendant avec une chaleur qui entraîna ou parut entraîner tous les esprits. On lui accorda tout ce qu'il demandoit; les flottes de Brest et de Rochefort furent en mouvement. Une escadre de vingt-six vaisseaux de ligne, sous le commandement du comte de Roquefeuille, étoit entrée dans la Manche. Toutes les côtes étoient couvertes de troupes prêtes à s'embarquer. Maurice de Saxe devait diriger l'expédition. Le prince Édouard, fils du chevalier de Saint-George, étoit parti de Rome pour venir se joindre aux François. On avoit déclaré la guerre à l'Angleterre, et le manifeste annonçoit de grands projets contre cette île; mais on trompoit le prétendant et le cardinal son protecteur. Les ministres ne s'étoient servis de cette annonce fastueuse que pour masquer l'invasion des Pays-Bas; ils connoissoient Tencin, et ne vouloient point se subordonner à cet ambitieux prélat.

(*Mémoires du temps.*)

chelieu, il répondit : *Qu'importe ! la politesse est toujours faite.* Le roi, qui n'avoit pas été dupe des intentions du cardinal, trouva joli le mot de M. de Richelieu.

Il ne fut plus question de l'Angleterre, et, entièrement soumise aux vues du comte de Saxe, la cour se décida à réunir toutes les armées sur le point principal attaqué par les alliés. Ce qu'il y a de bien remarquable, c'est que la France avoit fourni à elle seule plus de troupes que les nations diverses conjurées entre elle, et les soldats du maréchal de Noailles joints à ceux du comte de Saxe montoient au nombre de cent trente mille hommes au moins, tandis que les alliés n'en avoient pas plus de soixante mille.

Ce fut une grande nouvelle à Versailles, lorsque M. le duc de Richelieu vint annoncer à madame la comtesse de Chavigny que madame de Châteauroux exigeoit que le roi se mît à la tête des armées. On ne concevoit pas comment elle avoit pu se décider à se séparer de son amant et à l'abandonner ainsi à une influence étrangère. La chose fut expliquée le lendemain à l'œil-de-bœuf, où l'on apprit que la duchesse entendoit suivre le roi à l'armée, et même, disoit-on, combattre à ses côtés. Je ne saurois dire quels discours furent faits à cette occasion, tout le ridicule que l'on jeta sur

madame de Châteauroux, les bons mots, les quolibets : je ne crois pas toutefois que le rôle d'amazone soit jamais entré dans les projets de la duchesse, et pense qu'elle n'avoit jamais eu d'autre intention que de se tenir dans la ville la plus voisine des opérations militaires, ainsi qu'elle le fit avant la maladie du roi. Pour moi je trouvai très-noble et très-prudente la conduite de madame de Châteauroux. C'étoit bien comprendre a gloire du roi, que de l'obliger à se montrer à la tête de ses armées; et d'un autre côté les princes sont environnés de tant de séduction, de tant de calomnies, que, si l'on veut conserver leur amour, on ne doit pas les quitter un instant.

D'après les conseils de M. de Boufflers, M. Pâris décida mon mari à nous conduire dans la Flandre françoise; c'étoit alors le rendez-vous de toutes les dames de la cour. La route de Châlons-sur-Marne étoit encombrée de carrosses élégans qui conduisoient les dames à Nancy et à Metz; on eût dit qu'on se rendoit à une fête. Nous étions à Épernay lorsque les voitures de la duchesse y arrivèrent. Cette vue me donna beaucoup de tristesse; le sort de madame de Châteauroux étoit le seul qui me parût digne d'envie. Tout ce qu'il y avoit d'aimables cavaliers à la cour entouroient son carrosse, où l'on voyoit

madame la duchesse de Modène, la duchesse de Chartres et la princesse de Conti. Ainsi, me disois-je, le mérite et la beauté de cette femme l'ont élevée à la dignité de reine. Elle est devenue l'égale des princesses du sang qui se font gloire de lui tenir compagnie. Elle reçoit les respects d'un amant honoré de toute la terre! Et moi je passais ma vie dans la société d'un petit gentillâtre bossu, jeune et maigre, à la jalousie duquel aucune de mes actions ne pouvoit échapper. Nous demeurâmes environ quinze jours à Lille, où madame de Châteauroux s'étoit établie. Nous n'avions pas encore vu le roi, qui étoit au camp, où il montroit un grand courage. Il contribua à la prise d'une forteresse redoutable qui fut jugée assez importante pour qu'on fît célébrer un *Te Deum* d'action de grâces; le roi vint y assister dans la cathédrale de Lille. La duchesse de Châteauroux, qui ne l'avoit pas encore vu, l'aperçut pour la première fois au moment où, descendant de cheval, il entroit botté et éperonné, entouré de ses généraux et de ses gardes; la tribune de la duchesse étoit placée en face du priedieu du roi, qui pendant toute la cérémonie n'eut pas un instant les yeux sur l'autel. Toutes les dames envioient je crois le sort de madame de Châteauroux, dont la figure rayonnait de plaisir

et du bonheur de voir son amant si digne d'elle-même.

La gaieté des soldats s'exerça sur les amours du prince. Ils avoient fait une chanson que les petits garçons des rues chantoient par toute la ville; le refrain étoit :

Ah! madame Enroux,
Je deviendrai fou
Si je ne vous baise.
Ah! madame Enroux,
J'en deviendrai fou.

CHAPITRE XIII.

Le roi va de Lille à Metz. — Madame de Châteauroux sous le couteau des jésuites. — Le dauphin pleurant près du lit de son père. — Mots d'un dévot. — Le roi revient à Paris. — Enthousiasme fatigant des Parisiens. — Le duc d'Agenois et madame de Châteauroux s'entendent pour faire de la coquetterie. — Madame de Châteauroux reprend son titre de dame du palais. — L'onguent des jésuites. — Désespoir du roi. — Je n'ai pas renoncé à mes projets de conquête. — Le château d'Étioles et la chasse du roi. — La robe bleue. — Madame de Châteauroux veut employer contre moi les grands moyens. — Mon mari reçoit un billet. — Je ne me laisse pas effrayer facilement, et je pardonne à madame de Châteauroux. — Le sourire de deux rivales. — On me marche sur le pied. — Un cœur à bon marché. — Conversation du roi et de Binet. — Le roi veut me voir, et demande un entretien secret. — Moyens imaginés pour passer la nuit dehors. — La mignature anglaise. — L'escalier dérobé. — Je reviens au château d'Étioles, où je trouve mon mari. — Fâcheuse visite de madame de Marchais. — Un mois de tristesse. — Le roi ne m'a point oubliée. — Promenade avec Binet. — Elle pleure son péché.

La belle et noble figure du roi fixoit tous les regards. C'étoit la première fois qu'il paroissoit

à la tête de ses armées, et quelque imposante que fût sa démarche lorsqu'il présidoit aux cérémonies de Versailles, la grandeur des circonstances et les dangers auxquels il alloit s'exposer ajoutoient encore à l'admiration pour sa personne. L'enthousiasme de l'armée s'augmentoit de tout l'amour que le peuple portoit au jeune monarque. La bienveillance qu'il témoignoit à tout le monde, l'air de satisfaction répandu sur son visage, les mots flatteurs qu'il adressoit à chacun des officiers et même aux soldats, tout contribuoit à remplir les cœurs d'attendrissement et à enflammer le courage des troupes.

Quelque temps après l'arrivée du roi à Lille, on résolut de changer le plan de campagne, de laisser en Flandre M. le comte de Saxe, et de conduire en Alsace une armée dont le roi prit le commandement. Louis XV consentit à tout ce qu'on voulut, n'y mettant d'autre condition que celle de ne pas quitter sa maîtresse. L'un et l'autre arrivèrent à Metz le 1er août de l'année 1744. L'appartement, ou, pour mieux dire, la chambre à coucher du roi devint celle de madame de Châteauroux, pendant le temps qui précédoit le commencement des opérations. J'ai su de Binet que Louis XV avoit passé sans sortir de son lit quarante-huit heures. Les deux amans

s'y faisoient servir leurs repas par madame la duchesse de Lauraguais, qui trouvoit tout naturel de se prêter ainsi à des plaisirs dont, à ce qu'il paroît, on lui laissoit prendre quelque part. Aussi arriva-t-il que le roi, échauffé par cette débauche prolongée, peut-être aussi par la fatigue de la route, tomba malade en peu de jours. Le mal fit de tels progrès qu'on jugea prudent d'administrer les sacremens à Sa Majesté. Le jésuite Perreneau fut appelé et entendit la confession du roi, tandis que madame de Châteauroux, dans une pièce voisine, attendoit que le jésuite décidât de son sort. Une femme n'avoit rien de bon à attendre *de la société.* Dans les premiers momens où le roi étoit entre les mains du prêtre, M. d'Argenson vint prendre ses ordres pour le maréchal de Noailles, qui avoit pris le commandement de l'armée du Rhin. « Dites-lui, répon-» dit Louis XV, que le prince de Condé a gagné » la bataille de Rocroi trois jours après la mort » de Louis XIII. » Mais le beau caractère que sembloit annoncer une telle réponse ne se soutint pas long-temps. La duchesse reçut ordre de se retirer à l'instant. Elle partit avec madame de Lauraguais, et le peuple, qui s'imagina qu'on les abandonnoit à ses insultes, les poursuivit à travers les rues de Metz. Sans le courage de

M. de Richelieu, qui lui offrit sa voiture, il est probable qu'elle eût été lapidée.

Appelé avec la reine près du lit de son père, le dauphin se mit à pleurer abondamment, à ce que m'a dit madame de Flavacourt (alors dame d'honneur de la reine), lorsqu'il apprit que le roi étoit dangereusement malade. On a beaucoup répété à la cour un mot que les jésuites admirèrent, et qui me parut à moi plutôt une sentence de théâtre qu'une pensée venue du cœur; on disoit qu'il s'étoit écrié: « Pauvre » peuple, tu n'as donc plus d'autres ressoures » qu'un enfant de mon âge! » Il avoit pour amis particuliers M. de La Vauguyon, l'abbé de Saint-Cyr, l'évêque de Verdun et M. de Muy; c'étoit avec eux qu'il se renfermoit pour discuter des questions de théologie, avec eux qu'il faisoit ces voyages de Saint-Germain, si agréables pour lui. S'il eût été roi, il n'y a pas de doute qu'il n'eût choisi cette ville pour son séjour ordinaire, et que par conséquent la magnifique demeure de Versailles n'eût été abandonnée. Au fait, Versailles est un triste séjour.

Après avoir assisté au siége de Fribourg, le roi revint à Paris. On ne peut se faire une idée des transports de la capitale. Les magistrats n'eurent pas besoin de publier, selon la cou-

tume, les programmes des fêtes ; les Parisiens en inventèrent de fort ingénieuses, et dans lesquelles toute la population montroit un tel ensemble qu'on eût dit une fête de famille. Mais au bout de quelques jours, cet enthousiasme cessa. S'apercevant des devoirsqu'on prétendoit lui imposer dans sa conduite avec la reine, brûlant du désir de renouer les liens qui l'attachoient à madame de Châteauroux, le roi reçut avec importunité les témoignages chaque jour plus empressés qu'on lui adressoit. Le peuple ne tarda pas à s'apercevoir de l'impression que madame de Châteauroux produisoit sur l'esprit du roi, et mit un terme aux réjouissances publiques. L'amour du prince étoit encore augmenté par la coquetterie de madame de Châteauroux, qui, feignant de mépriser celui qui l'avoit ainsi abandonnée, témoignoit le plus vif intérêt à M. le duc d'Agenois. Ce jeune seigneur avoit été blessé dans la campagne d'Italie, et chaque jour la duchesse alloit elle-même s'informer de ses nouvelles. Une aussi adroite conduite, en excitant la jalousie du roi, ajouta encore au désir qui l'attiroit vers sa maîtresse. Les courtisans, qui s'étoient aperçus du trouble de leur maître, et qui prévoyoient que tôt ou tard madame de Châteauroux rentreroit en faveur, s'efforçoient

de préparer leur position à la cour en faisant l'éloge de celle qui devoit y régner. Plus on remarquoit le plaisir avec lequel Sa Majesté écoutoit l'éloge de madame de Châteauroux, et plus on marquoit d'éloignement pour ses ennemis. On alla jusqu'à conseiller au prince de les épouvanter par un coup d'éclat, en permettant à la duchesse de reprendre son titre de dame d'honneur dans les appartemens de la reine. Louis suivit un conseil que son cœur lui dictoit *. Le parti de la reine fut dispersé; le duc et la duchesse de Châtillon, les ducs de Bouillon et de La Rochefoucault, M. de Fitz-James furent exilés dans leurs terres. M. d'Argenson, qui avoit été chargé de signifier aux deux sœurs l'ordre de

* Le roi revint des portes du tombeau, et son retour à Paris fut marqué par une joie si vive et si pure de ses peuples, qu'il n'y a peut-être pas un second exemple dans l'histoire. Ce devroit être une furieuse leçon pour les souverains, si ces gens-là pensoient comme les autres hommes.

Il y a un proverbe italien qui dit : *passato il periculo, gabbato il santo*; « lorsque le péril est passé, on se moque » du saint. » Le roi justifia ce proverbe. La même foiblesse qui lui avoit fait traiter madame de Châteauroux avec tant d'ignominie le ramena à ses pieds, dès qu'il se porta bien et que l'enfer s'éloigna de ses regards. D'abord il lui écrivit. L'envie de la revoir prit bientôt le dessus, et le jour de son

quitter Metz, fut envoyé près de madame de Châteauroux pour lui demander la liste de ceux dont elle vouloit l'éloignement. Elle obéit à la demande du roi, et le premier nom qu'elle écrivit sur sa liste fut celui de M. d'Argenson lui-même. Les jésuites, dont la cause étoit ruinée par le retour de cette favorite, ne trouvèrent pas de meilleur moyen, pour rétablir leurs affaires, que de la faire empoisonner. Ce qu'il y a de plus horrible, c'est qu'ils eurent le talent de lui faire donner le poison par son amant. Le roi envoyoit chaque matin à la duchesse une petite boîte de confitures qu'il avoit faites lui-même. Il paroît que les bons pères trouvèrent moyen d'y jeter un peu de leur onguent ; car au

retour à la cour étoit marqué, lorsqu'elle tomba malade elle-même d'une fièvre maligne qui la mit en peu de jours au tombeau, non sans soupçon de poison. On dit dans ce temps-là que M. de Maurepas, alors ministre, avec qui elle étoit fort mal, chargé par le roi de lui porter la lettre qui lui annonçoit son rappel, y avoit glissé une poudre empoisonnée. M. de Maurepas n'a jamais mérité qu'on se permît cette idée sur son compte. On peut facilement attribuer toutes sortes de noirceurs et de méchancetés à ceux qui habitent la cour ; mais le poignard et le poison ne sont point, grâce au ciel, dans les mœurs de ce siècle, et surtout dans celles des François.

(*Mémoires du temps.*)

sortir de son déjeuner, la duchesse fut atteinte de violentes coliques, et tous les contre-poisons qu'on lui fit prendre ne purent la sauver ; tant la société avoit bien pris ses mesures ! On a même dit qu'une de ses femmes de chambre avoit été gagnée, et que ces prétendus contre-poisons renfermoient de l'arsenic ; en sorte que tous les remèdes que prenoient la pauvre duchesse ne faisoient qu'enfoncer davantage le poignard dans son cœur. Quand elle vit arriver le roi, elle lui dit : « Je vais mourir ! vous savez » si j'ai voulu votre gloire : je remercie Dieu qui » m'a rendu votre cœur. Je ne suis pas malheu- » reuse ; j'avois toujours désiré mourir à l'une » des fêtes de la sainte Vierge. Je vais passer » dans ses bras au sortir de ceux de mon bien- » aimé. »

Le roi parut au désespoir. Pendant un mois à peu près, il ne fut question à la cour que d'empoisonnement. Ceux qui avoient porté atteinte aux jours de la duchesse étoient ceux qui témoignoient le plus de douleur et qui affectoient les craintes les plus vives. Au bout de ce temps, l'amie du bien-aimé fut oubliée, et Louis montra une impardonnable légèreté dans les soins assidus qu'il prodigua à madame de Flavacourt, sœur de madame de Château-

roux. Seule des cinq demoiselles de Nesle, madame de Flavacourt n'avoit pas sollicité le titre de favorite. Épouvantée de l'exemple de ses sœurs, elle le refusa quand il lui fut offert: si Louis ne m'en eût lui-même donné l'assurance, je ne le croirois pas. Avant de passer outre, j'ai besoin de revenir un peu sur le passé. On se doute bien que ni ma mère ni moi n'avions renoncé à notre beau projet de conquête : mais si j'avois été capable d'un pareil oubli, les occasions continuelles qui m'étoient offertes de voir le roi eussent bientôt ramené dans mon âme la noble ambition que ma mère y avoit fait naître. Il se passoit peu de semaines sans que la cour ne vînt chasser dans la forêt de Sénart, en sorte que depuis chez moi j'entendois le bruit du cor et les aboiemens des chiens. Pour suivre la chasse, il m'eût suffi en quelque sorte de me placer à ma fenêtre. Mais cette façon de prendre part au plaisir de la cour étoit peu de mon goût, et j'aimois bien mieux mêler l'équipage de chasse que M. d'Étioles avoit fait faire aux équipages des dames, des pages et des gens à la mode. Mon intention toutefois n'étoit pas d'être confondue dans la foule, je faisois au contraire tout ce qui dépendoit de moi pour en sortir.

A la chasse j'avois soin de courir de manière à rencontrer le roi. Pour attirer son attention, j'avois commandé un costume de cheval d'un bleu de ciel très-vif, un phaéton de même couleur, et mon chapeau, à la Henri IV, étoit orné de plumes bleues et blanches. Cet accoutrement, qui eût été celui d'une comédienne partout ailleurs qu'à la chasse, étoit d'un très-bel effet dans les bois. Le roi voulut me voir de près, et je m'aperçus qu'il me trouvoit belle; mais tout occupé de madame de Châteauroux, sa curiosité n'alla pas plus loin. Celle-ci néanmoins avoit conçu des craintes à mon égard, et, pour me servir de son expression, elle avoit découvert que la *robe bleue* vouloit prendre sa place. C'étoit bien mon intention en effet; mais, comme en toutes choses, lorsqu'on veut réussir, il faut que la prudence accompagne la force, je ne voulois pas lutter ouvertement, presque inconnue que j'étois, contre une puissance solidement établie; c'eût été l'histoire très-connue du pot de terre contre le pot de fer.

Avec l'autonne finirent les occasions qui m'étoient offertes de voir le roi dans les chasses et les parties des campagnes. Il fallut donc songer aux nouveaux moyens de pénétrer auprès de lui; car je n'étois pas découragée par

le peu de succès de mes premières tentatives. Je dois même dire que de ma part il y avoit du courage à poursuivre mon entreprise; car madame de Châteauroux avoit jugé à propos d'appeler au secours de ses charmes des moyens plus violens que ceux employés d'ordinaire par la coquetterie. Il ne s'agissoit rien moins que de me faire assassiner, dans le cas où j'oserois chercher plus long-temps à lui ravir le cœur du roi. Lorsqu'on aura lu le billet suivant, on verra que je n'exagère rien.

Quelqu'un qui vous aime vous avertit de ne plus suivre les chasses du roi, qui de ce moment deviendroient dangereuses pour vous; songez, Madame, qu'il y va de votre vie, et qu'en vous donnant cet avertissement j'expose la mienne.

Ce billet fut jeté dans mon phaéton, au détour d'une tranchée, par un homme qui passoit au galop. Je pensai d'abord que c'étoit quelque déclaration, ainsi qu'il m'arrivoit d'en recevoir de temps à autre. Mais ce qui m'étonnoit, c'étoit que l'amoureux eût choisi le moment où M. d'Étioles étoit à côté de moi. En effet, ce fut lui qui ouvrit le billet, et qui, tout pâle de jalousie, en prit lecture le premier. Il ne s'at-

tendoit pas plus que moi à ce qu'il y trouva; et ce qui l'étonna surtout, ce fut de voir le peu d'inquiétude que me causoit cette menace, et l'intention où j'étois de continuer à battre la chasse.

Je dois dire que le billet de madame de Châteauroux ne m'a pas inspiré de mépris pour sa personne. Je conçois qu'on ne veuille pas céder la place que j'occupe aujourd'hui, et je serois moi-même disposée à la défendre à quelque prix que ce fût. Peut-être aussi madame de Châteauroux ne vouloit-elle que m'effrayer. On m'a dit cependant que les amis du comte d'Agenois avoient promis de me suivre, et de me faire un mauvais parti *. Mais, quoi qu'il en soit des bruits divers répandus à cette occasion, il est certain qu'ils ne m'inspirèrent pas assez d'inquiétude pour me faire changer d'avis; le premier jour où il fut permis de se présenter au grand couvert, dans la toilette la plus gracieuse que je pusse inventer et la plus capable d'at-

* Il faut dire que le duc d'Agenois, en brave élève de M. son oncle le maréchal de Richelieu, avoit consenti à ce que madame de Châteauroux le quittât pour le roi, et qu'afin de mettre la faveur à profit, il tenoit plus que tout autre à ce que personne ne prît sa place.

(*Note de madame de Pompadour.*)

tirer les yeux, j'allai m'offrir à ceux de Sa Majesté. Le roi me remarqua, et je vis qu'il me montroit à la duchesse d'Aumont. Mais son attention ne fut pas arrêtée long-temps, et je sortis sans avoir obtenu de résultat bien marqué.

Madame de Châteauroux s'étoit occupée de moi davantage, et plusieurs fois j'avois rencontré ses yeux courroucés. Mais j'affectois de lui repondre par des regards sourians, et c'étoit pour moi un grand plaisir de voir combien cette caresse éloignée lui donnoit d'impatience. Dans un moment où le roi lui parloit avec une tendresse très-apparente, la duchesse, remarquant que j'avois les yeux sur elle, affecta de sourire en me regardant. De mon côté je cherchai à déguiser par un autre sourire le dépit que j'éprouvois ; si bien que ces deux bouches souriantes n'auroient pas demandé mieux que de se mordre à belles dents.

En effet, quelque temps après, madame de Châteauroux, m'ayant vue entrer dans la salle du grand couvert et me placer en face du roi, se glissa dans la foule, et vint se placer devant moi comme un écran. Puis, peu satisfaite de m'avoir ainsi éclipsée, elle chercha mes pieds, et, y posant ses deux talons, les pressa de tout le poids

de son corps. La douleur que j'éprouvois de cette vengeance me fit pousser un léger cri qui ne servit pas du tout les projets de la duchesse; car il attira sur moi les regards de toute l'assemblée et par conséquent du roi. Je dois avouer que c'étoit un peu mon intention, et que sans cela, malgré le mal que me fit la duchesse, je n'aurois peut-être pas crié si fort. Madame de Châteauroux ayant prétendu qu'il y avoit de ma faute, et que je m'étois placée sous la plante de ses pieds, les plaisans dirent que j'avois voulu la *supplanter*.

De ce moment l'effet fut produit; un de mes parens qui étoit attaché à la garde-robe, et auquel cette charge permettoit d'approcher de très-près de la personne du roi, Binet, remarqua la complaisance avec laquelle Sa Majesté parloit de moi depuis la mort de madame de Châteauroux, et ne craignit pas de lui avouer que, sa cousine ayant pour le roi beaucoup d'amour, on obtiendroit bon marché de mon cœur. Ce fut le tort de mon parent; en laissant voir tant de facilité pour cette conquête, il en diminua le prix, et faillit la faire mépriser. Quoi qu'il en soit, le roi chargea Binet de me voir, de me sonder et de lui rapporter ma réponse. Binet vint à Etioles, et s'ouvrit à ma bonne mère, qui pensa mourir

d'aise en voyant accomplir l'espérance qu'elle nourrissoit depuis long-temps. Lorsqu'on me fit part de ce qui se passoit, j'avoue que le bonheur dont je fus saisie me fit oublier toute prudence : lui baisant les mains avec transport : Qu'il parle! m'écriai-je ; qu'il dise un mot! j'irai me jeter dans ses bras, au bout du monde, où il voudra. Binet me fit observer que la chose n'étoit pas encore assurée, le roi étant un amant très-capricieux; mais qu'il devoit voir Sa Majesté après le petit coucher, et que, dans le cas où elle lui parleroit encore de moi, il parleroit en bon cousin, et viendroit le lendemain à midi nous apporter des nouvelles.

Nous attendions la réponse de Binet avec la plus vive impatience; déjà l'heure fixée par lui étoit passée, et rien n'arrivoit. Enfin nous le vîmes entrer. Il nous dit que le roi, prêt à se mettre au lit, lui avoit demandé des nouvelles de sa jolie parente, s'inquiétant de savoir si elle alloit toujours à la chasse dans la forêt de Sénart. Binet avoit répondu que sa jolie parente, depuis le premier jour où elle avoit eu le bonheur de voir Sa Majesté, n'avoit cessé de nourrir son cœur de ce beau souvenir, qu'elle acceptoit avec une vive reconnoissance l'occasion de voir le roi, mais sans rien promettre. Cette ré-

ponse étoit plus convenable ; elle excita la curiosité du roi, qui ne demandoit qu'à voir de l'inconnu. Il répondit que la jeune dame lui avoit paru aussi aimable que possible; mais que la timidité de son regard, sa craintive modestie, peut-être aussi (disoit le roi) un peu trop d'étourderie, avoient éloigné tout espoir de succès; mais qu'il étoit enchanté d'apprendre l'effet que sa personne avoit produit sur ce jeune cœur; ajoutant qu'il seroit charmé d'avoir avec moi un entretien secret. Binet avoit quitté Sa Majesté en lui disant qu'il devoit me voir dans la soirée, et lui promettant de remplir son message avec toute l'éloquence et la discrétion dont il étoit capable.

Il s'agissoit donc de trouver le moyen de passer la nuit dehors sans inquiéter la jalousie de M. d'Etioles. Depuis quelque temps il étoit occupé de l'achat d'un coin de terre dans le voisinage de Meudon. C'étoit un petit bois appartenant à M. Amelot, qu'il avoit fait distribuer en forme de parc anglois. Il y avoit là une petite maison, une ferme, une prairie, un étang, tout cela grand comme la main. Quand M. Amelot nous avoit conduit dans cette miniature qu'il avoit mise en vente, j'avois témoigné à M. d'Etioles combien je serois heureuse de pos-

séder cette petite gentilhommière : lui-même en avoit été ravi, et le marché eût été conclu sur-le-champ avec M. Amelot, si la crainte de faire augmenter le prix en montrant trop d'empressement ne nous eût arrêtés. En conséquence nous décidâmes que M. d'Etioles partiroit le lendemain, qu'il iroit coucher à Meudon, se feroit inviter à dîner par M. Amelot, et qu'entre la poire et le fromage il concluroit le marché.

Afin d'exciter l'activité de M. d'Etioles, ma mère invita à dîner une de ses amies, madame Beaupré, qui fut chargée de nous annoncer, par forme de conversation, que l'une de ses parentes avoit découvert près de Meudon un petit parc anglois qu'il se proposoit d'acheter ; ajoutant, pour rendre la chose plus pressante, qu'il devoit se rendre à Meudon le surlendemain pour y traiter de cette affaire. La chose se passa comme nous l'avions désirée; M. d'Etioles, entendant parler de sa ferme angloise, sentit naître en lui une noble rivalité. Je vis le moment où il quittoit la table pour prendre la poste et courir à Meudon ; nous eûmes mille peines de l'arrêter jusqu'au moment fixé pour mon départ.

A peine avions-nous cessé d'entendre le bruit de la voiture qui nous débarrassoit de M. d'Etio-

les, que je m'échappai par la petite porte du jardin et gagnai l'extrémité du village où m'attendoit une chaise que Binet avoit eu soin de tenir prête.

Maintenant que je suis arrivée à Versailles, je n'essaierai pas de peindre les battemens de cœur que j'éprouvois en suivant Binet, qui me conduisoit par la main à travers l'obscurité des corridors et des escaliers dérobés; j'essaierai encore bien moins de peindre l'ineffable volupté dont fut enivrée une jeune femme de vingt ans, qui se trouva tout à coup livrée aux embrassemens d'un roi, et d'un roi le plus beau des hommes. Je saute par dessus cet instant de bonheur pour raconter les chagrins qui le suivirent.

Rassasié de plaisirs, le roi me dit que le jour commençoit à paroître, et qu'il étoit temps de sortir du château. La froideur qu'il témoigna en me quittant me fit penser que j'étois à jamais perdue dans son esprit, et que tous mes beaux rêves de grandeur étoient passés. J'avois si longtemps soupiré après l'instant qui m'approcheroit du roi; cet instant étoit arrivé, et, au lieu d'être pour moi l'apogée de la gloire, il n'étoit que le commencement de mon désespoir. Les plus tristes réflexions remplissoient mon âme.

S'être ainsi abandonnée pour ne recevoir que des mépris ! n'avoir pu faire naître que des désirs momentanés dans ce cœur que madame de Châteauroux avoit occupé si dignement ! Et ma pauvre mère qui depuis si long-temps ambitionnoit ma présentation au roi ! Sans doute, me disois-je en regagnant le château d'Etioles, elle est occupée dans ce moment de projets de grandeur. Elle me croit toute puissante à la cour, tandis que, honteusement renvoyée, je me glisse le long des murs du château, moins encore pour ménager mon honneur que pour ne pas laisser voir à la cour la maîtresse d'une seule nuit, dont le roi est plus que rassasié.

Pour comble de malheurs, en rentrant chez moi j'y trouvai M. d'Etioles, dont le retour avoit précédé le mien. En arrivant à Meudon, il avoit appris que le parc de M. Amelot étoit vendu, et, sans s'arrêter davantage, il étoit venu coucher à Etioles. Ma mère avoit imaginé de dire que, madame de Marchais ayant eu une attaque subite, on étoit venu m'en prévenir, et que j'étois aussitôt partie pour lui donner mes soins; mais ce mensonge avoit été aussitôt contrarié par l'arrivée de madame de Marchais, que je trouvai chez moi en arrivant. M. d'Etioles ne pouvoit

donc pas douter qu'une intrigue ne m'eût fait passer la nuit hors de chez moi.

Il est inutile de rappeler la scène de jalousie que j'eus à essuyer. Elle ne différa en rien de ces brouilleries maritales dont Paris nous donne chaque jour mille et un tableaux. Ce qui m'occupoit, du reste, ce n'étoit pas la faveur de mon mari, c'était la réception du roi, le bonheur de la soirée passée avec lui, les plaisirs trouvés dans ses bras, et à la suite de tant d'illusions, de tant de promesses, ce refroidissement subit, ce honteux congé.

Les pleurs que je versois à ce triste souvenir, M. d'Etioles les attribuoit au ton glacial qu'il avoit pris avec moi, à la solitude où il me laissoit chaque nuit. Pour moi, je ne voyois que l'image du roi, je me reportois sans cesse dans son palais, et puisque je ne devois plus le revoir, je voulois concentrer toute ma vie dans cet instant de bonheur.

Une nuit se passa dans cet état douloureux. J'étais à me promener tristement sous les noyers qui formoient un ombrage épais dans le fond du jardin, lorsqu'au détour de l'avenue j'aperçus une chaise à la livrée du roi. C'étoit Binet qui venoit me rendre visite. Aussitôt qu'il m'aperçut, voyant que M. d'Etioles et d'autres gens de la

maison accouroient au devant de lui, il me fit comprendre par un signe le désir qu'il avoit de m'entretenir en secret. Mais grâce à la fâcheuse urbanité de M. d'Etioles, nous passâmes une journée entière sans pouvoir trouver un instant d'entretien particulier. Enfin je demandai qu'on fît une promenade, et mon mari ayant offert le bras à ma mère, je pris celui de Binet, en sorte qu'ayant soin de nous éloigner un peu, nous pûmes causer ensemble, sans crainte de témoins. Eh bien! me dit-il à voix basse, vous vous croyez oubliée; il n'en est rien. Le roi m'a parlé de vous hier, et m'a dit en riant: Que fait donc la jolie parente? J'ai répondu : Votre Majesté doit bien le savoir; elle pleure.—Elle pleure! dit le roi; et quoi donc? son péché ?—Sire, ai-je dit, elle pleure de l'amour que vous lui avez causé, de la peine qu'elle a d'être ainsi abandonnée, après avoir eu tant de bonheur; car elle vous aimoit depuis long-temps, elle avoit toujours dit qu'au roi seul elle sacrifieroit son mari; et vous savez, Sire, que ce qui détache les hommes attache les femmes; voilà pourquoi elle pleure.—Elle m'aimoit donc bien? repartit le roi après un instant de réflexion. — Plus que tout au monde, lui dis-je, plus que Votre Majesté ne sauroit le croire. Elle parle sans cesse des grâces de votre personne,

de la noblesse de votre regard, de votre voix, et de vos manières séduisantes qui ne lui ont pas permis de résister un seul instant.—Alors le roi me dit : Vraiment! je craignois qu'elle n'eût aimé que le roi et non pas Louis de Bourbon. Il me sembloit voir de l'ambition dans son air; je n'en suis pas sûr néanmoins; sans cela, je ne vous en parlerois pas aujourd'hui. Mais ce que vous me dites ne me laisse aucun doute. Je dois donc vous avouer qu'elle m'a plu, et que je ne me suis pas moins occupé d'elle qu'elle ne l'a fait de moi. Je veux la revoir, Binet; je le veux, vous m'entendez. Alors j'ai répondu que je viendrois vous voir, mais que j'ignorois le résultat de mes démarches, attendu que ma cousine avoit beaucoup de fierté dans l'âme, et qu'elle préféreroit peut-être mourir de chagrin plutôt que de revenir sur l'oubli injurieux où elle avoit été laissée.—Encore une fois, dit le roi, je ne l'ai pas oubliée; et quelle que doive être sa réponse, je veux qu'elle connoisse mes sentiments. Vous partirez demain, Binet, de grand matin; je vous l'ordonne.

CHAPITRE XIV.

Beau courage de M. d'Étioles. — Mes visites chez madame du Marchais. — Première entrevue avec le roi. — Tracasseries de mon mari. — Profonde jalousie. — Madame la princesse de Conti fait le commerce. — M. Legrand. — Nous graissons la patte. — Convention remplie. — On n'a pas du bonheur pour le cacher. — Le maréchal de Saxe passe une revue dans la plaine des Sablons. — Le cardinal de Fleury champion de la Daucour. — Marié ou destitué; lequel choisir? — La belle charnière. — Il n'y a point de portes fermées pour moi. — Éloquence d'une jolie femme prodiguée en pure perte. — Héroïsme de M. de Richelieu qui, ayant fait mourir une femme, a le courage d'aller la voir dans ses derniers momens. — Le roi déguisé en meunier. — De par le roi je suis c. . .! — Mon mari fait un voyage en Italie. — Je mets fin à la société du roi. — Madame d'Étioles dame du palais. — Comme le temps passe. — L'art de conserver son amant. — Un souvenir à mon bourreau. — Le jeu du lansquenet. — Le roi à l'armée de Flandre.

Tels furent les paroles de Binet. En les entendant, un sentiment de joie si vif pénétra

mon cœur que les larmes coulèrent de mes yeux en abondance. M. d'Etioles, qui n'étoit pas éloigné, crut sans doute que je me plaignois de sa froideur à mon égard; et pensant que c'étoit une belle occasion de montrer du caractère : Pleurez, madame, dit-il; pour moi je ne suis pas dupe des larmes d'une femme. — Après ce bel effort de courage, il vint près de moi tout attendri, me baisa les mains en me demandant pardon. Mais, comme il m'avoit donné beau jeu de le traiter avec froideur, je refusai de lui répondre, bien décidée à conserver pour le roi les charmes de ma personne.

Il fut décidé que, ne pouvant plus m'absenter pendant la journée, je serois admise dans les appartements du roi de neuf heures à onze heures, c'est-à-dire après le grand lever. M. d'Etioles ne concevoit aucune jalousie de ces absences de la matinée; et comme à cette époque madame de Marchais avoit un appartement au château, les visites que je pouvois y faire sembloient s'adresser à elle.

La première fois que je m'y rendis, je n'eus garde de céder à l'impatience des désirs du roi; au contraire, j'assurai Sa Majesté que jamais je ne lui céderois sur ce point; mais que, l'aimant de toute mon âme, je n'avois pu résister au

bonheur du rendez-vous qu'elle daignoit m'accorder. Je racontai au roi tous les chagrins que m'avoit causés l'absence d'une nuit, le trouble de mon intérieur, les querelles de chaque jour, et me plaignis amèrement de la récompense que j'avois reçue pour un tel sacrifice. Mon imagination venant à s'attendrir au récit des chagrins que j'avois endurés, des larmes vinrent à mouiller mes yeux, et tombèrent sur les mains du roi qui tenoit les miennes. — Ah! s'écria-t-il involontairement, depuis que j'ai perdu la duchesse de Châteauroux, je n'ai pas eu un pareil instant de bonheur. Puis il baisoit mes mains, me demandant humblement pardon de la peine qu'il m'avoit causée. Ainsi se passa cette première entrevue. Je me gardai bien d'ajouter trop de foi à la légère tendresse de Louis; j'avois été trop bien apprise par la première leçon, et, sans vouloir traiter le roi en homme passionné, sans vouloir le soumettre à des longueurs qui eussent fatigué sa patience, je me comportai de manière à le laisser toujours désirer; en sorte que, même en allant au devant des caprices de la volupté, il pouvoit croire que je refusois encore, et qu'il y avoit quelque chose au delà.

Quand je revins à Etioles, et que je racontai à ma mère ce qui s'étoit passé, je ne saurois dire

quel transport de joie fit bondir son cœur; on eût dit un enfant auquel on vient d'accorder quelque caprice long-temps refusé : elle m'embrassoit, elle rioit, elle chantoit, et puis m'embrassoit encore, m'appelant sa joie, son bonheur, sa gloire, m'accablant de toutes les caresses et des noms les plus tendres.

Ce qu'il y avoit de malheureux dans toute cette affaire, c'est que mon mari n'étoit pas moins amoureux de moi que Sa Majesté pouvoit l'être. De jour en jour ses inquiétudes et sa surveillance augmentoient. La joie qui brilloit dans mes yeux, ma santé qui s'embellissoit du contentement où j'étois, la conduite froide et décente que j'avois vis-à-vis de lui, et qu'il devinoit bien n'être pas celle d'une femme privée de tout plaisir; tout augmentoit ses soupçons.

D'un autre côté, j'étois bien fatiguée d'être ainsi reserrée entre l'espace de neuf et de onze heures, et mourois d'envie d'élargir ma prison; mais les soupçons de M. d'Etioles venoient renverser les plus ingénieuses combinaisons, la ruse de deux femmes réunies pouvoit à peine lutter contre sa jalousie; enfin on ne pouvoit pas aimer son roi, *tant le chien faisoit bonne garde.* Alors, pour trouver plus d'occasions de m'approcher du roi sans exciter les fureurs jalouses de

mon mari, nous décidâmes, ma mère et moi, de nous jeter dans le tourbillon de la cour. Nous savions que son amour-propre ne résisteroit pas à cette idée, et, son honneur dût-il en souffrir, qu'il seroit tout bouffi d'orgueil de pouvoir dire aux gentillâtres de sa connoissance : *Hier au soir ma femme a beaucoup perdu au jeu du roi.*

M. Le Normant, qui fréquentoit la maison de madame d'Artric, maîtresse de M. le prince de Conti, apprit que, pour être présenté à la cour, il suffisoit d'avoir dans sa poche une boîte en or ou quelque collier de diamant, qui, offerts à madame la princesse de Conti, vous ouvroit infailliblement les portes du château; car madame de Conti ne refusoit que les petits présents. Accablée de dettes, et dépensant l'or avec fureur, elle eût englouti la fortune de vingt traitants : il lui falloit de quoi suffire à ses folies, et, pour l'obtenir, tous les moyens lui convenoient; l'argent donné étoit selon elle le mieux acquis. Ma mère, ayant eu connoissance de cette facilité, persuada à M. d'Etioles qu'il falloit la mettre à profit, disant que semblable occasion ne se présenteroit pas deux fois dans la vie, et que M. Le Normant ne devoit pas hésiter à risquer cette avance.

M. Legrand, premier commis du trésor, fut

consulté à cette occasion ; c'étoit un ami de M. Pâris, et nous avions la certitude qu'en cette circonstance, mieux que tout autre il pouvoit nous conseiller. Sa réponse fut qu'il valoit mieux donner cent louis que vingt-cinq; mettre dans les deux mains que de mettre dans une seule ; et surtout faire un présent qui pût être renvoyé chez le marchand, sans que madame de Conti perdît beaucoup sur la vente primitive. Quant aux moyens détournés, disoit M. Legraud, il n'y en avoit aucun à prendre; il falloit donner en disant: Je désire être présenté à la cour.

Nous achetâmes chez Rambaud un magnifique huilier que cet orfévre nous promit de reprendre sans autre perte que trente-quatre livres. M. Le Normant, qui mettoit de la gaieté en toutes choses, dit qu'il choisissoit un huilier, afin de bien faire comprendre à madame de Conti qu'on vouloit lui graisser la patte. Ainsi pourvus, nous fîmes demander au secrétaire des commandements une audience qui nous fut accordée. Je m'y rendis avec ma mère et M. d'Etioles; car j'ai déjà dit que M. d'Etioles étoit plus désireux que tout autre de voir présenter sa femme à la cour.

La princesse nous reçut avec une affabilité charmante ; on eût dit qu'elle avoit connoissance de l'huilier plaqué en or. Quand on en vint à la

demande de présentation, elle promit, assurant qu'elle se feroit un honneur de présenter au roi une des plus jolies femmes qu'elle eût encore vues. Ensuite, pour ne pas se risquer sans avoir pris ses mesures, elle ajouta que *cependant* la chose souffroit quelques difficultés, et qu'elle ne pouvoit répondre, dans tous les cas, que de sa bonne volonté. Nous prîmes congé de Son Altesse après avoir obtenu la permission de nous représenter dans la quinzaine.

Dès le lendemain l'huilier fut envoyé, accepté et reporté chez un autre marchand, devant la boutique duquel M. d'Etioles l'aperçut en se rendant au Cours. Mais je dois dire aussi que jamais personne ne tint mieux sa promesse que madame de Conti. Elle nous avoit vendu une présentation; elle la livra franchement, sans aucune grimace, y mettant au contraire tout le zèle qu'auroit pu y mettre un ardent protecteur. J'avois entendu dire qu'elle étoit méchante femme; je n'eus pas lieu de m'en convaincre en cette circonstance : peut-être ne l'étoit-elle qu'avec ceux qui ne la payoient pas. Il y a tant de gens que l'on paie bien et qui vous servent mal; il y a tant de Maurepas, de d'Argenson, qu'en vérité madame de Conti est encore l'une des plus estimables personnes que j'aie connues à la cour.

Du moment où j'eus été présentée à la cour (mon mari n'y pouvoit mettre les pieds), ce fut chose très-facile que de pénétrer dans les petits appartements ; et comme l'attachement du roi augmentoit chaque jour, je ne pensai pas nécessaire d'imposer plus long-temps à ma gloire une pénible contrainte, et de cacher mon bonheur aux yeux de mes rivales. Mais avant de raconter les détails de la soirée bienheureuse qui décida de mon triomphe, je dois rapporter une petite anecdote scandaleuse dont à cette même époque la malignité de la cour fut égayée.

Chaque jour on envoyoit au financier La Poplinière des lettres ennuyeuses qui l'avertissoient de sa maladresse. On lui soutenoit qu'à Passy même M. le maréchal de Richelieu pénétroit chez sa femme la nuit. Madame de La Poplinière étant sortie pour aller voir la revue que le maréchal de Saxe passoit dans la plaine des Sablons, son mari profita de cet absence pour visiter son appartement. Peut-être seroit-il bien de faire précéder le récit de cette aventure par quelques mots d'explication sur cette union mal assortie, l'ouvrage de madame de Tencin.

Notre financier avoit pris pour maîtresse mademoiselle Daucour, fille de la comédienne de ce nom, et lui avoit fait une existence fort bril-

lante. La jeune personne, trouvant cette vie de son goût, forma le projet ambitieux de fixer la fortune chez elle par les liens du mariage. Elle avoit, je ne sais trop comment, fait la connoissance de madame de Tencin, qui conduisoit alors la volonté du cardinal de Fleury. Elle se fit présenter chez cette dame, à laquelle elle raconta, les larmes aux yeux, qu'elle avoit été séduite par M. de La Poplinière; que M. de La Poplinière, après lui avoir promis le mariage pour vaincre sa résistance, ne songeoit plus qu'à l'abandonner déshonorée aux yeux de tous, et pas du tout à l'épouser. Madame de Tencin, toute fière de prendre en main le droit de la morale offensée, lui répondit que certainement M. de La Poplinière l'épouseroit, qu'elle se chargeoit de cette affaire, ne mettant à sa réussite d'autre condition que le silence absolu de la comédienne, qui se retira le cœur rempli d'espérance.

Ce qui avoit donné tant de confiance à madame de Tencin, c'étoit le projet qu'elle avoit conçu de placer M. de La Poplinière dans l'alternative de choisir entre la main de la petite Daucour et la charge de fermier; car l'on étoit arrivé au terme fixé pour le renouvellement du bail des fermes. Le financier s'étant présenté chez le cardinal de Fleury, le vieillard trompé, et qui

avoit à cœur de maintenir les bonnes mœurs, demanda au fermier ce que c'étoit qu'une demoiselle Daucour, dont il ne cessoit d'entendre parler; M. de La Poplinière répondit que c'étoit une jeune personne dont il avoit dirigé l'éducation, remplie d'esprit, enfin toute aimable; il espéroit par cet éloge diminuer le mauvais effet que pouvoit produire dans l'esprit du cardinal les rapports qu'il avoit eus avec cette jeune fille. M. de Fleury, après avoir paru méditer un instant, lui répondit : « Je suis bien aise de ce » que vous me dites là, je vois qu'elle mérite le » sort qu'on lui destine; car vous connoissez » sans doute l'intention du roi, il veut donner » votre place à celui qui l'épousera. » M. de La Poplinière, touché dans l'endroit sensible, se décida donc à épouser, et pendant les premiers mois de son mariage il crut avoir fait une bonne opération; mais au bout de quelques mois l'enchantement disparut : il paroît qu'elle aimoit mieux les ducs à bonne fortune que son honnête traitant. Et tel étoit l'état des choses à l'époque où M. le maréchal de Saxe passoit la revue dans la plaine des Sablons, ainsi que je l'ai dit.

M. de La Poplinière, dans ce moment, étoit avec Vaucanson, Marmontel et l'avocat Batot, occupés tous quatre de fouiller la maison depuis

le grenier jusqu'à la cave, afin de découvrir le chemin secret par lequel un amant pouvoit s'introduire, lorsque Vaucanson, qui étoit bien l'homme le moins fin que j'aie jamais connu, une véritable mécanique à mécaniques, Vaucanson, dis-je, oubliant le but de leur perquisition, s'approche de la plaque d'une cheminée, et s'écrie : « Oh! Monsieur, la belle charnière! comme » c'est bien fait! et pourquoi donc avez-vous » fait faire cette plaque? Qu'est-ce donc qui » s'ouvre là derrière? Ah! le bel ouvrage! on ne » fait pas une tabatière mieux que cela! — Eh » quoi? dit La Poplinière en pâlissant, que vou- » lez-vous dire?» Là-dessus, l'avocat Batot donne un coup de canne contre la plaque de la cheminée, qui s'ouvre à l'instant, et laisse voir un chemin très-commode, conduisant dans la maison voisine, à un appartement loué par le duc de Richelieu. Or c'étoit dans la chambre à coucher de madame La Poplinière que la découverte avoit été faite; ce qui ne pouvoit laisser aucun doute sur l'explication des lettres anonymes.

On envoya tout de suite chercher un commissaire pour constater le fait, et, pendant ce temps, Vaucanson, à moitié blotti dans la cheminée, pour examiner l'ouvrage de plus près, ne cessoit de répéter : *Oh! la belle charnière!* Une

femme de chambre, qui probablement étoit dans la confidence, se rendit en toute hâte chez madame Carle Vanloo, amie de madame de La Poplinière, et qui, pour être plus près d'elle, avoit loué une maison de campagne à Passy; celle-ci courut aussitôt à la plaine des Sablons raconter à son amie ce qui venoit d'arriver. Madame de La Poplinière se doutant bien qu'on lui refuseroit la porte de chez elle, au moment où elle s'y présenteroit, pria le maréchal de Saxe de lui offrir une place dans son carrosse, et de la ramener près de son mari; ce à quoi le maréchal ne put se refuser. Le portier, d'après les ordres de son maître, ayant entr'ouvert la porte, pour dire qu'il lui étoit défendu de laisser entrer qui que ce fût, le maréchal poussa violemment la porte en disant: « Est-ce que tu ne me con-» nois pas? il n'y a point de porte fermée pour » moi. » Puis donnant la main à madame de La Poplinière, il l'aida à descendre de son carrosse en disant: « Madame entrera chez elle; je vais la » conduire jusqu'à son appartement. » Aux cris du portier, La Poplinière furieux étoit accouru sur l'escalier. « Allons! allons! lui dit le maré-» chal, quand vous aurez fait bien du tapage, » quand vous aurez diverti le public, en serez-» vous plus avancé? » Et lui prenant la main

avec bonté, il ajouta : « Je ne viens point ici » vous imposer ma volonté : écoutez un instant » votre femme qui veut se justifier à vos yeux. » Et là-dessus il les laissa tous deux ensemble. La dame se jeta aux pieds de son mari, et, avec cette éloquence qu'on admiroit en elle, le supplia de lui pardonner; mais le mari, si cruellement joué, refusa de rien entendre, et voulut que dès cet instant il n'y eût rien de commun entre elle et lui. Sortie de cette demeure brillante, madame de La Poplinière alla mourir dans une campagne près de Paris, où le seul duc de Richelieu eut le courage d'aller saluer encore cette idole renversée; non pas qu'il eût conservé de la tendresse pour cette femme, il en avoit depuis ce temps sacrifié probablement plus d'une douzaine; mais il avoit pour principe de ne jamais se brouiller avec une femme qui s'étoit livrée à lui. Un plaisant a dit de ce maréchal qu'il avoit résolu de s'emparer du monde, comme le serpent l'avoit fait, par la femme. Je crois en vérité qu'il y avoit de l'ambition dans la rouerie de M. de Richelieu; oui, de l'ambition plus que tout autre chose. Mais je laisse maintenant M. de La Poplinière et le maréchal de Richelieu pour reprendre le fil de mon histoire.

Au moi de janvier 1745 commencèrent les

fêtes magnifiques que la ville de Paris donna à l'occasion du mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne *. Comme j'avois été remarquée des dames de la cour dans les chasses de la forêt de Sénart, je jugeai qu'il étoit temps de tirer parti de ma position et que l'incertitude où se trouvoit encore le cœur du roi pouvoit engager quelque duchesse à profiter de cet instant favorable. Je me rendis sans masque à un bal masqué où se trouvoit Sa Majesté. Comme je n'avois d'abord pas reconnu le roi, qui étoit déguisé en meunier, il s'approcha de moi, et s'amusa à m'intriguer en me racontant quelques scènes de chasse qui ne pouvoient être connues que des personnes qui en avoient fait partie. Je ne tardai pas à voir que

* Le roi signe l'état des officiers qui doivent composer la maison de madame la dauphine, et nomme pour son premier aumônier l'ancien évêque de Mirepoix; l'abbé de Saint-Cyr son aumônier ordinaire; les abbés de Nicolaï, de Sailly, de Poudans et de Bonneguise, aumôniers de quartier; la duchesse de Brancas, dame d'honneur; la duchesse de Lauragais, dame d'atours; la duchesse de Rohan et de Caumont, les marquises de Tessé, de Faudoas, de Bellefont, les comtesses du Roure, de Lorges et de Champagne, et la marquise de Pont, dames de compagnie; le marquis de La Fare, chevalier d'honneur; le comte de Rubempré, premier écuyer; et le chevalier de Crequi, premier maître d'hôtel.

(*Journal de Louis XV.*)

je parlois au roi, qui avoit été reconnu aussi de beaucoup d'autres masques. Je n'osois lui demander encore une marque publique de son attachement. Il me l'offrit de lui-même, au moment où, dans la crainte de lui déplaire par quelque involontaire indiscrétion, je me retirois dans la foule des danseurs. En quittant le canapé sur lequel le roi s'étoit assis près de moi, j'avois oublié le mouchoir que je tenois à la main. Sa Majesté le prit, et, traversant la foule, vint me l'offrir de l'air le plus gracieux. Alors il n'y eut qu'un cri dans la salle. Les plaisans profitant de l'incognito du masque disoient: Le mouchoir est jeté! Al'instant même je fus accablée d'empressements respectueux. Cependant il n'étoit bruit à la cour et à ville que de l'amour du roi pour la belle madame d'Etioles; toute la France en étoit instruite, toute la France excepté son mari. Mais l'impertinence de quelque voisin jaloux ne lui permit pas de rester plus longtemps dans cette heureuse ignorance, attendu qu'un beau matin il trouva écrit sur la grande porte du château les vers suivants:

De par le roi je suis cocu!
Peut-on résister à son maître?
Tel seigneur en rira peut-être
Qui l'est par le premier venu.

A cette lumière inattendue, le bonhomme se mit à faire un effroyable vacarme. Il ne s'agissoit rien moins que de me faire enfermer, d'en appeler au parlement de la tyrannie du roi. Or je vous demande si Louis le bien-aimé avoit bien employé la tyrannie pour obtenir la possession de mon cœur.

Je dis au roi que la patience de M. d'Etioles étoit poussée à bout, et qu'il avoit résolu de m'attaquer devant les tribunaux. Le roi se mit à rire. Si ce n'étoit pas votre mari, dit-il, je le ferois enterrer pour le reste de ses jours; mais comme il a fait preuve de bon goût, en choisissant ma chère Antoinette, nous nous contenterons de le faire voyager. A-t-il vu l'Italie? on dit que c'est un beau pays. Peut-être préfère-t-il l'Angleterre? Qu'il choisise. Demain les mousquetaires de M. le lieutenant seront à ses ordres.—Je ne pus m'empêcher de témoigner au roi ma reconnoissance pour le service qu'il me rendoit, et, passant mes bras autour de son cou, je l'embrassai deux fois sur son auguste front.

Il paroît que M. d'Etioles partageoit l'avis de Sa Majesté sur l'Italie; car ce fut le pays qu'il choisit pour sa retraite. Il alla habiter Avignon, tout près des états du pape. J'aurois bien désiré qu'il profitât du voisinage pour demander au

saint-père de délier le nœud indissoluble qui nous unissoit : il n'en fit rien; au contraire, il se mit à crier comme un beau diable, jetant feu et flamme contre moi et contre celui qui m'aimoit, s'efforçant de persuader à qui vouloit l'entendre que c'étoit un crime horrible de préférer à un petit homme maigre, chétif et surtout ennuyeux, un roi puissant, le plus grand roi de la terre, et le plus bel homme de son royaume. Il fit si bien qu'on lui fit savoir indirectement qu'il eût à se tenir en paix, s'il ne vouloit pas qu'on lui fît respirer l'air de la Bastille. M. d'Etioles comprit qu'on étoit bien décidé à son égard, et de ce moment il se montra aussi sage qu'il avoit été insensé jusqu'alors.

Une fois débarrassée de mon mari, il s'agissoit de trouver un moyen plausible pour que je pusse passer ma vie près de celui qui m'aimoit. Le prétexte qui nous parut à tous deux le plus adroit fut de me donner un emploi à la cour qui m'obligeât à y avoir un appartement, et la charge de dame du palais de la reine nous parut ce qu'il y avoit de plus convenable dans la circonstance. C'étoit précisément par la franchise de cette décision que le roi espéroit sauver les apparences, disant qu'avec de l'audace on éloignoit les soupçons. Ce qui avoit été résolu fut fait.

Chez les rois qui savent vouloir, il en est toujours ainsi.

Une fois que, en dépit de la reine et des cagots, le roi m'eut donné un appartement au château, et eut établi ma maison, son bonheur et sa gloire devinrent l'occupation de tous les instants de ma vie.

Je m'aperçus que la grande maladie du roi étoit l'ennui qui le poursuivoit continuellement, et que par conséquent le moyen le plus sûr d'attacher son cœur seroit celui qui lui feroit le mieux passer le temps. Bien plus que les autres hommes, les rois, par la facilité qu'ils ont de se procurer des divertissements de tout genre, par l'empressement que les jolies femmes mettent à se livrer à eux, sont exposés à l'ennui et à la satiété. Ils devroient avoir dans leurs palais un intendant, homme d'esprit, dont l'unique fonction fût de leur préparer de nouveaux plaisirs. Je dis qu'il faudroit un homme d'esprit; car l'imagination la plus riche peut difficilement découvrir de la variété dans les jouissances mises à notre disposition. On ne se figure pas combien le cercle en est rétréci : le talent consiste donc à présenter les mêmes plaisirs, rendus nouveaux par la délicatesse du choix et la diversité des formes.

Je profitai si bien de ces observations que le roi, moins ennuyé que jamais, se persuada que j'étois faite pour le débarrasser de ce poids qui jusqu'alors avoit surchargé ses journées, et m'assura que seule j'étois capable de le rendre heureux. Peut-être en avoit-il dit autant, sans y penser à chacune des femmes qu'il avoit aimées; mais alors je voyois bien que c'étoit chez lui le résultat de l'observation, et que cela vouloit dire : Je ne m'ennuie plus.

Les femmes n'ont pas assez observé que la fatigue des sens amène à sa suite le dégoût de toutes choses, et par conséquent l'ennui. Le grand art, chez une femme qui veut conserver le cœur de son amant, est donc de modérer ses plaisirs. Depuis que j'étois à la cour, on avoit entendu dire plusieurs fois au roi : « Comme le temps » passe! » C'étoit, disoit M. le duc d'Aumont, le plus bel éloge qu'on pût faire de mon esprit.

Du reste, je ne tire pas vanité des talents que je possède, et les rapporte tous aux soins que prirent de mon éducation mon excellente mère, M. Pâris et M. Le Normant; c'est à eux que je dois l'habileté que j'ai montrée dans ces gravures qui ont fait tant de plaisir au roi, le talent qu'il a bien voulu trouver dans la manière dont je jouois de la harpe, du clavecin et de la vielle.

C'est à eux aussi, c'est à *mon bourreau*, M. Guibaudet, que je dois la souplesse que l'on admire dans toutes les occasions qui me sont offertes de faire valoir mon maître de danse. Ainsi donc, ma mère et mes deux amis devoient être plus fiers que moi des succès que j'obtenois à la cour.

Cette cour tant désirée, ah! c'est un bien curieux tableau pour les personnes que la nature a fait naître avec le goût de l'observation. Que de passions en présence l'une l'une de l'autre! que de bassesse cachée sous un extérieur brillant! quelle insatiable avidité jointe à la prodigalité la plus effrénée! que de jalousie, d'orgueil, de fausseté! quel talent de montrer de la bienveillance sur son visage, tandis qu'on a le cœur saturé de fiel! Quelle scène variée que la cour! Mais un des points de vue les plus curieux de cette scène, c'étoit le jeu du roi. Sa Majesté jouoit souvent au lansquenet; et c'étoit une chose fort curieuse, dans les premiers jours, que de voir la foule des courtisans empressée autour de la table du roi, et qui n'osoient laisser paroître l'avidité dont ils étoient tourmentés, la joie que leur causoit une main pleine, la douleur qu'ils éprouvoient d'un coupe-gorge. Souvent, sur ces figures qui affectoient la plus complète impassibilité, on pouvoit découvrir la fu-

reur. Car à ce jeu, un gentilhomme pouvoit perdre en une seule nuit tout son patrimoine: j'en ai vu plus d'un exemple. Bien des seigneurs, après avoir passé la nuit à couvrir d'or le tapis vert, étoient occupés le lendemain à chercher un acquéreur à leur château*. Mais je ne veux pas m'arrêter plus long-temps à ces détails d'intérieur; j'y reviendrai peut-être: dans ce moment, afin d'être un peu en harmonie avec la

* M. le dauphin ne se montroit que très-rarement au jeu du roi, aux fêtes des petits appartements; et comme personne ne pouvoit deviner à quoi il passoit son temps, il n'y avoit pas de réunion où l'on n'affectât de demander: Qu'est-ce donc que fait le dauphin? Quand le roi entendoit faire cette question, il répondoit avec un soupir et en levant les épaules: Je n'en sais rien; on dit qu'il fait de la musique avec la dauphine. Il est très-vrai que M. le dauphin s'occupoit à chanter des psaumes mis en musique, et que la dauphine, qui chantoit avec lui, s'accompagnoit sur le clavecin. M. de La Vauguyon, pour faire tomber ces bruits, engagea le prince à se montrer plus souvent, ou du moins à donner plus de publicité à ses divertissements; mais il sembla vouloir braver l'opinion de la cour en continuant à se cacher. On dit qu'il s'occupoit des affaires dans la solitude de son cabinet: j'ignore si cela est vrai; ce qu'il y a de certain, c'est que sa conversation ne rouloit jamais que sur des objets indifférents et de nulle conséquence.

(*Note de madame de Pompadour.*)

marche des événements, je vais m'occuper des affaires de l'état.

J'étois à peine maîtresse de l'amour de Louis XV, lorsque, pour obéir au vœu de la nation, il se rendit avec le dauphin à l'armée de Flandre. Je n'eus garde de m'y opposer, bien persuadée que rien n'est plus fatal à la durée d'un attachement qu'une longue oisiveté, et que rien au contraire n'est plus propre à le contenir que les dangers et les hasards de la guerre. D'un autre côté, connoissant le tempérament inquiet du roi, je ne voulus pas l'exposer aux séductions que d'autres femmes pouvoient exercer sur ses sens, et je fus assez heureuse pour obtenir la faculté de le suivre au camp de M. le comte de Saxe. Ce fut bien l'instant le plus heureux de ma vie, Jamais peut-être le printemps ne fut si beau que cette année, et l'on avoit choisi les premiers jours du mois de mai pour notre départ. M. d'Argenson, qui étoit du voyage, avoit demandé au roi la permission de m'offrir une place dans son carrosse; ce qui lui avoit été accordé.

CHAPITRE XV.

Bataille de Fontenoy. — Le roi dans le bois de Barri, et la couronne de chêne. — Le corps de M. de Grammont porté par deux soldats. — Le maréchal de Noailles vient baiser au front le corps de son neveu. — Voltaire fait en deux jours un poëme épique. — Lettres de M. d'Argenson à l'historiographe de France. — Blessure à la joue de M. le dauphin. — La sensibilité d'un cheval. — Une pensionnaire timide. — La pucelle d'Orléans. — Le prince de Conti et le maréchal de Maillebois. — Un instant de repos. — Le marquis de Marigny mauvais plaisant. — Les toilettes à la Pompadour. — Caractère du roi. — Fusion des partis. — La couronne de la gloire. — La farce de la foire. — Couci-couci. — La princesse de Navarre. — Trajan n'est pas content. — Virgile et Auguste. — Les jésuites éloignent Voltaire des petits soupers. — Un petit poëte a l'insolence de souffler à M. de Saxe une de ses maîtresses. — Décidément M. d'Étioles est un garçon d'esprit. — Manière de se faire aimer de certains maris. — Douleurs d'une mère. — Le singulier solliciteur.

Trois jours après notre arrivée en Flandre, eut lieu la bataille de Fontenoy. J'y passai qua-

rante-huit heures dans les plus mortelles inquiétudes. Chaque nouvelle décharge d'artillerie dont nous entendions la détonation lointaine augmentoit nos alarmes.

Enfin M. le comte d'Estrée vint nous annoncer la victoire remportée sur le duc de Cumberland, les dangers qu'avoit courus le roi, et le courage de sa maison. Je n'attendis pas qu'on eût préparé ma voiture; je fis aussitôt seller un cheval, et je courus à toute bride vers le village de Fontenoy, où l'on m'avoit assuré que le roi étoit encore. Je le rencontrai dans le bois de Barri, ayant à ses côtés M. le dauphin, le maréchal de Saxe, le duc de Richelieu, le duc de Penthièvre et le prince de Soubise. Le roi, me voyant arriver ainsi montée, mit pied à terre, et comme je m'apprêtois à descendre de cheval il me prit dans ses bras. Tous les princes et tous les officiers, à l'exemple du roi, avoient mis pied à terre. En entrant dans le bois de Barri, j'avois eu soin de couper une branche de chêne, que j'attachai au casque de Sa Majesté. Elle portoit dans cette journée l'uniforme de Royal-Dragon.

La joie de cette entrevue fut diminuée par le sanglant spectacle qui fut offert à mes yeux. C'étoit le corps de M. le duc de Grammont, que

deux soldats des gardes rapportoient sur un brancard. Il avoit demandé à voir le roi avant que de mourir; mais quand il approcha du lieu où se tenoit Sa Majesté, il avoit déjà rendu l'âme. Près du duc de Richelieu se tenoit, appuyé contre un chêne, M. Du Guesclin, dont la jambe avoit été brisée d'un coup de feu. Il n'est pas possible de montrer plus de courage et de gaieté d'esprit dans un moment pareil. J'ai aidé moi-même à panser sa blessure; ce qui parut faire grand plaisir au roi. Bientôt arrivèrent près de nous M. le comte de Lowendalh, M. le duc d'Harcourt, M. le comte d'Eu, le duc de Biron, le jeune de Périgord et les marquis de Crillon et de Laval. Le roi dit à chacun de ces messieurs les choses les plus flatteuses sur leur belle conduite dans cette journée. Ensuite arriva M. le maréchal de Noailles, qui, voyant le corps de son neveu étendu sans vie sur le brancard, témoigna la plus vive douleur, et le baisa au front en versant des larmes. Cette scène nous causa une vive émotion.

M. d'Argenson écrivit à Voltaire du champ même de Fontenoy pour lui annoncer la victoire. Plusieurs officiers généraux lui envoyèrent des détails, en sorte que deux jours après cette affaire mémorable, le roi reçut le poëme de Fon-

tenoy, dont trente mille exemplaires furent répandus le même jour dans l'armée. Aucun officier de marque n'y étoit oublié. En recevant cet ouvrage, et aussitôt après l'avoir parcouru, le marquis d'Argenson quitta la table où nous dînions pour écrire à Voltaire la lettre suivante :

« Monsieur l'historien, vous auriez dû apprendre dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous félicitez tant. Un page partit du champ de bataille le mardi, à deux heures et demie, pour porter les lettres; j'apprends qu'il arriva le mercredi à cinq heures du soir à Versailles.

» Ce fut un beau spectacle que de voir le roi et le dauphin écrire sur une caisse entourée de vainqueurs et de vaincus morts, mourants et prisonniers. Voici des anecdotes que j'ai remarquées.

» J'eus l'honneur de rencontrer le roi, dimanche, tout près du champ de bataille ; j'arrivois de Paris au quartier de Chin; j'appris que le roi étoit à la promenade. Je demandai un cheval, je joignis Sa Majesté près d'un lieu d'où l'on voyoit le camp des ennemis. J'appris pour la première fois de Sa Majesté de quoi il s'agissoit tout-à-l'heure (à ce que l'on croyoit). Jamais je n'ai vu d'homme si gai de cette aventure qu'étoit le maître. Nous discutâmes justement ce point historique que vous traitez en quatre lignes, quels de nos rois

avoient gagné les dernières batailles royales. Je vous assure que le courage ne faisoit point tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là on alla coucher sur la paille : il n'y a point de nuit de bal plus gaie; jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers, des grassins et des aides-de-camp. Le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets et qui est fort drôle. Pour le dauphin, il étoit à la bataille comme à une chasse de lièvre, et disoit presque : « Quoi ! n'est-ce que » cela?» Un boulet de canon donna dans la boue et crotta un homme près du roi. Nos maîtres rirent de bon cœur du barbouillé. Un palefrenier de mon frère a été blessé à la tête d'une balle de mousquet; ce domestique étoit derrière la compagnie.

»Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté, par sa fermeté. Vous verrez des relations et des détails. Vous saurez qu'il y a eu une heure terrible ou nous vîmes le second tome de Detthingen, nos François humiliés devant cette fermeté angloise, leur feu roulant qui ressemble à l'enfer, qui, je l'avoue, rend stupides les spectateurs les plus oisifs. Alors on désespera de la république. Quelques-uns de

nos généraux qui n'ont pas moins de courage, de cœur, que d'esprit, donnèrent des conseils fort prudents; on envoya des ordres jusqu'à Lille, on doubla la garde du roi, on fit emballer, etc. A cela, le roi se moqua de tout, et se porta de la gauche au centre, demanda le corps de réserve, et le brave Lowendalh; mais on n'en eut pas besoin. Un faux corps de réserve donna. C'étoit la même cavalerie qui avoit d'abord donné inutilement, la maison du roi, les carabiniers, ce qui restoit tranquille des gardes françoises, des Irlandois, excellens surtout quand ils marchent contre des Anglois et Hanovriens. Votre ami M. de Richelieu est un vrai Bayard; c'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs, pêle mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavalerie, infanterie, tout ensemble. Cette vivacité françoise dont on parle tant, rien ne lui résiste. Ce fut l'affaire de dix minutes que de gagner la bataille avec cette botte secrète. Les gros bataillons anglois tournèrent le dos; et, pour vous le faire court, on à tué 14,000 hommes.

» Il est vrai que le canon a eu l'honneur de cette affreuse boucherie. Jamais tant de canons

ni si gros, n'ont tiré dans une bataille générale qu'à celle de Fontenoy. Il y en avoit cent. Monsieur, il semble que ces pauvres ennemis aient voulu à plaisir laisser arriver tout ce qui leur étoit le plus malsain, canon de Douai, gendarmerie, mousquetaires.

» A cette charge dernière, dont je vous parlois, n'oubliez pas une anecdote. M. le dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde et vouloit absolument charger; on le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nus, des ennemis agonisans, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua et que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros: je les trouvai trop indifférents sur cet article. Je craignis, pour la suite de leur longue vie, que ce goût ne vînt à augmenter pour cette inhumaine curée.

» Le triomphe est la plus belle chose du monde; les *vive le roi*, les chapeaux en l'air au bout des baïonnettes, les complimens du maître à ses guerriers; la visite des retranchements, des villages et des redoutes si intactes; la joie, la gloire,

la tendresse; mais le plancher de tout cela est du sang humain, des lambeaux de chair humaine.

» Sur la fin du triomphe le roi m'honora d'une conversation sur la paix; j'ai dépêché des courriers.

» Le roi s'est fort amusé hier à la tranchée On a beaucoup tiré sur lui : il y est resté trois heures. Je travaillois dans mon cabinet, qui est ma tranchée, car j'avouerai que je suis bien reculé de mon courant par toutes ces dissipations. Je tremblois de tous les coups que j'entendois tirer. J'ai été avant-hier voir la tranchée en mon petit particulier; cela n'est pas fort curieux de jour. Aujourd'hui nous aurons un *Te Deum* sous une tente, avec une salve générale de l'armée, que le roi ira voir du mont de la Trinité. Cela sera beau !

» Adieu, mon cher Voltaire.

» L'un de vos enthousiastes,

» Le comte D'ARGENSON. »

Telle fut la lettre de M. d'Argenson en réponse au poëme de Fontenoy. Quelques personnes ont répandu le bruit que le dauphin avoit reçu à cette bataille une blessure à la joue; c'est

une erreur qui a pu être accréditée par la cicatrice que le prince avoit au bas de la joue droite; elle provenoit de l'opération que lui avoit faite La Peyronie pour le débarrasser d'une tumeur assez volumineuse qui s'étoit formée sur son visage. Le roi et la reine assistèrent à l'opération, qui dura plus d'une heure. Le dauphin dès son enfance avoit montré de l'orgueil à se jouer de la douleur comme du plaisir; car pendant tout le temps que les médecins travaillèrent dans la chair vive, il ne laissa pas échapper une seule plainte. Capron disoit qu'un cheval auroit montré plus de sensibilité.

Cependant madame Adélaïde disoit que monsieur son frère étoit une pensionnaire un peu trop timide * ; elle avoit donné à M. d'Orléans, le dé-

* Boyer avoit dirigé le dauphin jusqu'alors, et à cet âge il n'avoit pas encore ouvert les yeux sur aucune femme. Madame de Castellane, qui avoit cinquante ans, lui paroissoit la plus belle; et madame de Flavacourt, qui étoit la plus grande et la plus jolie brune de la cour, ne le touchoit pas. La reine lui demandant, le 22 juin 1744, « comment il trouvoit madame de Flavacourt, » il lui répondit : « J'aime mieux la figure de madame de Muy. » Or, madame de Muy étoit fort laide et ne mettoit pas de rouge, ce que le dauphin approuvoit beaucoup. Il ne parloit à Madame que de ses projets de courses et de voyages avec madame la dauphine quand il se-

vot, un sobriquet plus piquant, et qui ne faisoit pas plus d'honneur au prince qu'à la duchesse sa femme : elle l'appeloit *la Pucelle d'Orléans.*

Quelque temps après la bataille de Fontenoy, le roi, que je suivois, fit son entrée triomphante dans la ville de Tournai, aux acclamations de tous les habitans. Le même jour on reçut les plus heureuses nouvelles de l'armée d'Italie; la république de Gênes avoit livré passage aux troupes du maréchal de Maillebois, qui ainsi avoit pu descendre dans le Montferrat, et s'approchait de l'armée autrichienne sans avoir besoin de suivre la route prise par M. le prince de Conti. Ce dernier avoit perdu beaucoup de monde en se frayant un passage à travers les Alpes; mais on recevoit des nouvelles favorables

roit marié; mais madame Adélaïde, dont l'esprit étoit plus avancé, et qui se plaisoit souvent à agacer ses sœurs, et surtout le dauphin : « Vantez-vous, lui dit-elle, de votre femme, parlez de son beau teint, de son air noble et de sa peau très-blanche, et vous verrez que ses cheveux sont roux. » Le dauphin lui répondit : « On m'a assuré qu'elle avoit le caractère bon, et cela me suffit. » Le dauphin, qu'aucune femme n'avoit encore débauché, s'attacha en effet à cette épouse comme un bon et honnête bourgeois de ce temps-là.

(*Note des Éditeurs.*)

de la défense dont il avoit été chargé sur le Rhin; il contenoit les armées des électeurs, et leur inspiroit assez de respect pour qu'ils n'osassent pas céder aux sollicitations de la reine de Hongrie.

Après avoir passé en Hollande les premiers mois de la belle saison, le roi revint à Versailles*. Le temps le plus heureux de la France fut bien certainement l'hiver de 1745 à 1746; les querelles religieuses et celles du parlement sem-

* Ainsi les armées du roi auroient été victorieuses partout pendant cette campagne, si les forces maritimes, moins négligées pendant sa minorité et pendant le ministère du cardinal de Fleury, avoient été en état de balancer celles des Anglais. Deux combats inégaux qu'elles eurent à soutenir cette année contre eux achevèrent de détruire la marine françoise : l'un près du cap Finistère, entre l'escadre du marquis de la Jonquière, composée seulement de quatre vaisseaux et de cinq frégates, et la flotte de l'amiral Anson forte de seize vaisseaux de ligne, qui prit tous les vaisseaux français ; l'autre entre la flotte de l'amiral Hawke, de vingt vaisseaux de la première force, et l'escadre de M. de Lestenduère, de huit vaisseaux, desquels il ne sauva que *l'Intrépide*, monté par M. de Lestenduère ; et *le Tonnant*, par le comte de Vaudreuil. Dans l'une et l'autre de ces affaires, les flottes marchandes que les escadres françaises escortoient se sauvèrent pendant le combat, et arrivèrent à leur destination.

(*Mémoires du temps.*)

bloient étouffées sous la gloire de nos armées.

Les gens de la reine sembloient moins acharnés contre moi; mes amis sembloient aimer autant ma personne que mon pouvoir; il y avoit un peu trève d'épigrammes sur ma naissance, et M. le dauphin *, qui s'étoit fort bien comporté envers le roi pendant toute la campagne de Flandre, continuoit à lui témoigner son respect par ses égards pour moi. Mais ce calme ne devoit pas être de longue durée, car, outre les ennemis que me faisoit la jalousie, j'en voyois naître encore de l'imprudence des personnes que j'avois appelées près de moi : mon frère, très-bon du reste, avoit dans l'esprit un tour de plaisanterie

* Le roi étant sous Tournai, au mois de juin 1745, le dauphin, malgré le refroidissement pour le roi qu'il ne pouvoit cacher, se montroit attentif à lui plaire, du moins extérieurement. Il montoit la garde chez lui, à la tête des gendarmes dauphins, et ensuite à la tête des chevau-légers dauphins. Il venoit au lever comme simple officier, et avec les autres officiers de son corps, plutôt que comme l'héritier présomptif de la couronne. Il n'entroit pas chez le roi avant eux, et ne vouloit le soir prendre l'ordre que dans son rang de capitaine de gendarmerie. Si ceux qui avoient le droit, par leur grade, de le prendre avant lui se retiroient par égard, il persistoit à les laisser passer avant lui et à les en prier.

(*Mémoires du temps.*)

qui le portoit à s'égayer quelquefois à ses propres dépens, mais qui n'alloit pas jusqu'à permettre aux autres la raillerie, quelque délicate qu'elle pût être; c'est, il est vrai, une observation que l'on peut faire sur la plupart des gens en place auxquels la nature n'a pas accordé une forte dose d'esprit. Attentif à guetter l'opinion qu'on avoit de lui, si l'on se disoit un mot à l'oreille, il croyoit toujours entendre quelques sarcasmes contre sa personne, et son amour-propre se montroit d'autant plus méfiant et ombrageux qu'il lui arrivoit quelquefois de laisser échapper une sottise assez forte pour qu'il pût s'en apercevoir lui-même; le ridicule de mon frère retomboit sur moi, ses ennemis devenoient les miens.

Cependant chaque jour mon crédit s'affermissoit davantage dans l'esprit du roi; aucun divertissement, aucune fête ne lui plaisoit si je ne l'avois imaginée, ou du moins si je ne lui avois donné mon approbation. Il en étoit de même des costumes et des meubles, qui n'étoient réputés de bon goût qu'autant que le modèle en avoit été pris dans ma toilette ou dans mes appartemens. Tous les deshabillés du matin des femmes élégantes s'appeloient *des pompadours*. Les dentelles mêlées de fleurs que l'on joignoit à la

coiffure s'appeloient des *bouquets à la Pompadour*. Le bleu ciel, que j'avois mis à la mode, étoit la couleur choisie pour les habits dorés des gentilhommes, et s'appeloient des *habits à la marquise*. Il n'y avoit pas jusqu'aux nœuds d'épée des officiers que pour m'être agréable l'on n'attachât d'une nouvelle manière. Cela venoit de ce qu'ayant un jour détaché le nœud de M. de Saxe pour lui donner plus d'apparence, chacun des officiers qui se trouvoient là s'étoit empressé d'ajouter à son épée un nœud de cette forme : on l'appeloit une *rosette à la Pompadour*.

Comme je l'ai déjà dit, le caractère dominant du roi étoit la tristesse ; il falloit donc, tout en paroissant céder à ses accès de mélancolie, s'efforcer de l'en tirer par une joie douce et tranquille. De ce caractère maussade il falloit savoir tirer de l'esprit, et je dois dire que ce n'étoit pas la partie la plus pénible de mon rôle, car le roi, Bourbon qu'il étoit, avoit, ainsi que tous les gens de sa race, beaucoup d'esprit naturel ; mais ce qui étoit difficile, c'étoit de le mettre en jeu.

A cette époque tous les partis s'étoient donné la main. On ne parloit que de plaisirs et de fêtes, et la sévérité des jansénistes, la bigote-

rie des jésuites avoient cédé à l'enthousiasme général. Le comte de Saxe vint passer l'hiver à Paris. Le roi m'engagea à l'accompagner à l'Opéra, me chargeant ainsi de faire les honneurs de ce triomphe. Je fis appeler, avant de me rendre à la représentation, la petite Favart qui devoit représenter la Gloire dans un prologue de Voltaire, et lui demandai quels moyens on pouvoit employer pour attirer sur M. de Saxe l'attention du public, sans toutefois lui procurer une ovation ridicule. Il fut convenu qu'elle détacheroit de son front la couronne de laurier, le principal attribut de son rôle, et la jetteroit dans la loge du maréchal. L'effet surpassa mon espérance; les applaudissements furent universels, et pendant près d'une demi-heure interrompirent la représentation. Le maréchal de Saxe fit appeler Voltaire, et le remercia des choses aimables qu'en son honneur il avoit ajoutées au prologue. Le lendemain il fut invité à un souper où je réunis les hommes les plus distingués de la cour et de l'armée. Il n'est pas possible d'être plus aimable et plus satisfait que ne le fut Voltaire en cette occasion. Au dessert il écrivit sur une assiette cet impromptu, qui n'a d'autre mérite que d'avoir été écrit entre la poire et le fromage :

Mon Henri-Quatre et ma Zaïre,
Et mon Américaine Alzire
Ne m'ont valu jamais un seul regard du roi;
J'avois trop d'ennemis avec très-peu de gloire :
Les honneurs et les biens pleuvent enfin sur moi
Pour une farce de la foire.

Entre autres choses, Voltaire nous dit que les plus grands chagrins de sa vie avoient été la représentation d'*Adélaïde Duguesclin*. Il paroît que tous les envieux s'étoient donné rendez-vous au théâtre; et comme quelques passages de la pièce étoient connus à l'avance, les quolibets étoient tout prêts. Aussi les comédiens ne se montrèrent-ils sur la scène qu'au milieu du tapage et des sifflets. Voltaire nous dit qu'au moment où Vendôme adresse à Coucy cette interpellation :

Es-tu content, Coucy?

un marquis placé dans la loge de la reine avoit répondu : *Coussi coussi*. Une explosion de rires et d'applaudissements interrompit pendant près d'un quart d'heure la représentation de la pièce. Voltaire la retira du théâtre dès le lendemain. En effet, je ne crois pas qu'en France une tragédie puisse résister à une épreuve de ce genre.

Puisque je suis à table avec Voltaire, je vais y rester encore un instant. La princesse de Navarre avoit été demandée pour le mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne. On avoit voulu avoir à Versailles un spectacle avec des ballets, et Louis XV s'étoit adressé à Voltaire, comme sous le règne précédent Louis XIV s'adressoit à Racine ou à Molière. Ce fut un très-bel opéra; il y avoit un luxe de machines et de décorations vraiment digne de la magnificence royale. Tous les courtisans et le roi lui-même avoient applaudi avec enthousiasme, et à peine s'étoit-il trouvé quelques frondeurs pour critiquer le poëme. Voltaire, en appelant son ouvrage une farce de la foire, s'étoit montré plus sévère que tous les spectateurs; on lui avoit montré le cas qu'on faisoit de son talent en le nommant gentilhomme ordinaire de la chambre *. Le premier jour qu'il commença ce service, il décocha une épigramme aux courtisans qui l'entouroient.

Ces messieurs s'entretenoient du mariage d'un jeune seigneur avec la fille d'un fermier-géné-

* Quelque temps après, les ennemis de Voltaire vinrent à bout de persuader au roi que l'on avoit commis une inconvenance, en donnant pour spectacle à l'infante la *Reine de Navarre*.

(*Note de madame de Pompadour.*)

ral. Quelqu'un ayant dit que la cérémonie ne se faisoit pas à l'Hôtel-des-Fermes, attendu qu'il n'y avoit pas de chapelle : « Pardonnez-moi, Monsieur, dit Voltaire, il y a la chapelle du mauvais larron. »

Dans *le Temple de la Gloire*, autre prologue de Voltaire, Louis XV paroissoit sous le nom de Trajan donnant la paix à l'Europe. L'idée de ce prologue étoit heureuse, le sujet convenablement exécuté. Dans le troisième acte surtout, il y avoit de quoi flatter l'amour-propre du roi, puisque le temple de la gloire s'ouvroit pour un monarque dont le portrait avoit été calqué sur celui de Louis XV. En sortant de la pièce, Voltaire s'étant placé sur le passage du roi, auquel il n'est pas d'usage d'adresser la parole, lui demanda : « Trajan est-il content? » Blessé de cette familiarité, Louis XV regarda Voltaire avec dureté sans lui répondre. Cependant on s'efforça de le consoler de cette leçon sévère en lui confiant le soin de rédiger le manifeste qui devoit être publié au moment de la descente en Angleterre.

« Je peux bien, disoit-il un jour à M. de Richelieu, je peux bien dîner avec le roi ; Horace et Virgile dînoient avec Auguste. » Son amour-propre eût été très-flatté d'être admis au petit souper. Je crois qu'il m'eût aidée à faire succéder au

goût que le roi avoit pour le vin et la chasse celui des lettres et des plaisirs de l'esprit. Mais quand on apprit que l'intention du roi étoit d'admettre un poëte à sa table, tout ce qu'il y a de médiocrité illustre par sa naissance se mit en campagne pour empêcher cette *inconvenance*. Les jésuites agirent près de la reine, à laquelle ils firent comprendre que le roi couroit le danger de devenir philosophe. Les sots, épouvantés de se trouver à table en présence d'un homme d'esprit de plus, travaillèrent à exclure Voltaire et en vinrent à bout. Les fonctions de gentilhomme ne convenoient pas au caractère du poëte. Le roi lui permit d'en disposer, en lui conservant toutefois le privilége attaché à cette charge. L'histoire de Voltaire me conduit à parler de son ami le jeune Marmontel. A son retour de Potsdam, M. le maréchal de Saxe vint se plaindre à moi de l'insolence d'un petit poëte qui, disoit-il, lui voloit toutes ses maîtresses. En même temps il me montra un billet signé Marmontel, et adressé à mademoiselle Verrière, jeune fille de dix-sept ans, à laquelle le maréchal faisoit une pension de cinquante louis par mois, et qu'il avoit rendue mère d'un enfant reconnu. Depuis quelque temps mademoiselle Verrière avoit été remplacée dans la couche du maréchal

par mesdemoiselles Chantilly et Le Cammuard ; mais le grand homme n'entendoit pas néanmoins donner ses cinquante louis pour les bons plaisirs de M. Marmontel : en sorte qu'il étoit dans une colère à pourfendre le poëte s'il eût eu le malheur de le rencontrer. Il paroît que Marmontel, sous prétexte de faire répéter des rôles à la petite Verrière, qui vouloit tâter de la scène, avoit mêlé à ses leçons de déclamation certaines libertés qui n'avoient pas été repoussées. Cela déplaisoit si fort à M. de Saxe que, sans le maréchal de Lowendalh et la belle Flavacourt, il eût fait jeter par les fenêtres l'auteur de *Cléopâtre* et d'*Aristomène*. J'eus mille maux à lui faire comprendre que les poëtes, et en général tous les gens de lettres, avoient la manie de compromettre les femmes par des billets, mais que le plus souvent les choses n'alloient pas plus avant.

A propos de jaloux, M. d'Étioles, devenu plus sage, avoit écrit au légat afin d'obtenir la liberté de rentrer en France, promettant de ne jamais proférer aucune plainte à mon égard, et de ne faire aucune démarche qui pût troubler ma tranquillité. On eut confiance en sa foi, et pleine liberté lui fut accordée de revenir à Paris. Sa modération plut au roi, qui lui fit offrir un

emploi très-lucratif dans les bureaux du contrôleur général; la charge même occupée par M. Le Normant son oncle, auquel on confia une direction importante. Après avoir demandé quelques jours de réflexion, M. d'Étioles accepta. Quand le roi vint m'annoncer cette nouvelle, je ne pus m'empêcher d'en rire, et le roi partagea bien sincèrement mon hilarité. J'avoue qu'à sa place je n'aurois pas agi de même. Mais puisque l'aisance dont il jouissoit lui permettoit de vivre dans l'indépendance, il me semble qu'il auroit dû refuser les bienfaits d'un rival préféré. Du reste, ces réflexions sont peut-être de ma part un orgueil mal entendu, et bien des gens trouveront sans doute que M. d'Étioles s'est comporté en homme d'esprit. Je dois donc dire que cette conduite ne m'étonna nullement de sa part. C'étoit un de ces caractères dont on ne se fait aimer que par de mauvais traitements, et qui ne manqueroient pas d'abuser des égards que l'on auroit pour eux. L'amour étoit chez lui plutôt de l'amour-propre que toute autre chose; il étoit fier d'être l'époux d'une femme qui passoit pour une des plus jolies personnes de France. Je suis persuadée même qu'il ne se fût pas contenté de vivre seul avec moi, si d'autres personnes n'eussent été témoins de son

bonheur. Il faut dire aussi que je l'ai toujours traité, même avant mon mariage, avec la plus grande froideur, étant trop sûre de lui pour me donner la moindre peine de lui plaire. Bien rarement j'ai cédé à ses désirs, et je crois qu'il faut attribuer à ce qu'on appelle la lune de miel la naissance de ma pauvre petite Alexandrine. C'étoit une bien charmante enfant : pauvre petite ! sa mort sera pour moi un sujet continuel de douleur. J'avois tant formé de projets sur son avenir ! j'aurois été si flattée de la faire épouser à l'un des enfants du roi ! Ce qui m'a toujours étonné dans mon affection pour elle, c'est que j'aie pu aimer autant la fille de M. d'Étioles. Je donnerai sur elle des détails qui intéresseront toutes les mères, auxquels je joindrai la jolie pièce de vers que Marmontel a composée sur sa mort.

Ce Marmontel étoit un singulier homme ; se permettant quelquefois de demander des grâces de l'air du commandement, et même de se mêler des affaires du gouvernement. Il arriva qu'un jour il me fit demander une audience qui lui fut accordée, puisque Quesnay s'étoit chargé de la demande. Je ne doutois pas qu'il n'eût trouvé une place à sa convenance, et qu'il vînt la solliciter. Quel fut mon étonnement,

lorsque l'ayant interrogé sur le but de sa visite, il me répondit à peu près en ces termes : « Ce qui m'occupe, c'est la situation du royaume, c'est le trouble que cause la querelle entre le clergé et le parlement. Songez, Madame, qu'on a les yeux sur vous depuis le renvoi de M. d'Argenson; on sait que vous avez tout pouvoir entre les mains. Si le vaisseau est bien conduit, c'est à vous que s'adresseront les bénédictions; s'il fait naufrage, c'est vous que l'on accusera. » Une autre fois, lui ayant promis la survivance d'une place qu'il m'avoit demandée pour l'un de ses parents, j'oubliai ma promesse; oubli bien pardonnable sans doute, puisqu'il s'étoit écoulé plus d'une année entre la demande de Marmontel et la vacance de l'emploi. Il vint se placer sur mon passage, au moment où j'allois à la messe, me reprochant mon oubli, ainsi qu'il eût pu le faire si, comme madame de Conti, je lui eusse vendu ma promesse. Je lui répondis sans m'arrêter qu'en effet j'avois eu un instant d'oubli, mais que je l'en dédommagerois. Le lendemain il vint à ma toilette, et entrant d'un air tragique à faire peur : « Madame, me dit-il, vous m'avez donné le coup de mort, vous m'avez ravi mon honneur. » Je répondis à ce singulier début par un éclat de rire; et voyant qu'il conservoit la même attitude,

je lui demandai enfin à qu'il en avoit. Il répondit en ces termes : « Comptant sur votre parole, j'ai annoncé à Saumur que l'emploi m'étoit donné pour mon ami ; mon ami l'a écrit à ses amis. Or, voyez le beau rôle que je joue maintenant; je passe pour un fanfaron, pour un menteur. Comment laver cette tache ? Il me faut l'emploi que vous m'aviez promis; je ne veux pas d'autres dédommagements. » Marmontel mit tant de bonne foi dans sa demande, elle sentoit si peu son courtisan, et je l'avois trouvé si honnête homme, que je me fis un plaisir de reprendre, pour la lui donner, la place qui lui avoit été promise; et quelque temps après, Labruyère, titulaire du *Mercure*, étant venu à mourir à Rome, je fis venir Marmontel, et lui demandai quel étoit celui qu'on devoit lui donner pour remplaçant, ce privilége valant à peu près vingt-cinq mille livres de rente. Nous décidâmes ensemble qu'il seroit partagé en plusieurs pensions; que le vieux Boissy en auroit le principal avantage jusqu'à sa mort, après quoi la survivance passeroit à Marmontel; ce qui ne tarda pas à arriver, ainsi que nous l'avions prévu.

On voit que je raconte les événements et les anecdotes dans l'ordre ou plutôt dans le désordre qu'il plaît à ma mémoire d'adopter. Je

saisis les noms au passage, m'empressant de coller dessus tout ce que je sais de relatif à ceux qui les portent; et puis quand le même nom se représente encore, si la matière n'est pas épuisée, alors je le reprends pour y ajouter tout ce que mes souvenirs ont retrouvé depuis. S'il avoit fallu mettre de l'ordre et de la régularité dans cet amas énorme d'histoires, d'aventures et d'événemens de tous genres, c'eût été pour moi un travail de plusieurs années, et j'aurois mieux aimé être condamnée à faire entendre raison à messieurs du parlement et du clergé.

CHAPITRE XVI.

Hospice Pompadour. — Charmante surprise. — Le pauvre homme. — La veille de la bataille de Rocoux. — Louable pitié dans un vainqueur. — Les six canons. — Le prétendant est reçu par les Parisiens. — Quesnay à son entresol. — La chaîne d'axiomes. — Tribout et le marquis de Marigny. — Madame de Tencin. — Épouvantable histoire racontée par Astruc. — L'auteur d'Inès de Castro. — Le comte de Boulainvilliers. — Le comte de Caylus. — Crébillon. — Marivaux. — Piron. — Figure tragique. — Gentil Bernard n'est pas gentil. — Mirabeau l'ami des hommes. — Le dauphin censure par sa conduite celle de son père. — Le nouveau saint Louis. — L'actrice qui a besoin de quinze louis pour acheter un château, un hôtel à la ville, un carrosse et des chevaux. — Les amours du prince de Turenne et de mademoiselle de Conti. — Lettre d'un fou.

J'Avois fait bâtir à Crécy un hôpital pour les paysans. Le roi, à qui je m'étois adressée pour en obtenir de l'argent, sans lui expliquer l'emploi que j'entendois en faire, m'avoit refusé; car alors on n'avoit pas encore imaginé les acquits au comptant, et le roi montroit beaucoup de parcimonie pour sa cassette; en sorte que je

fus obligée de vendre une partie de mes diamants. La femme de l'orfévre Rambaud, qui avoit une sœur dans les gens de ma maison, m'en fit placer pour sept à huit cent mille livres. Je fis venir dans mon hospice douze sœurs de Saint-Vincent, qui furent chargées de donner des soins à soixante vieillards malades, hommes ou femmes, appartenant à l'une de mes terres.

Le roi s'étonnoit du long séjour que je faisois à la campagne, car je ne lui avois point confié mon secret; il n'en eut connoissance que sur la fin du mois de septembre, où M. de La Vauguyon étant venu me rendre visite, et de chez moi étant allé saluer Sa Majesté à Choisy, lui raconta qu'il sortoit de l'hospice Pompadour. Au bout d'une semaine, et tandis que j'étois au milieu de mes dortoirs, je vis entrer le roi qui arrivoit en habit de chasse, suivi de M. Orry, de l'abbé de Bernis, et de M. le lieutenant. Jamais peut-être le roi ne me témoigna plus de tendresse; ce qui me fit comprendre que les actes de dévotion étoient un excellent calcul de coquetterie, et que mesdames telles et telles pouvoient bien l'entendre ainsi. Je reçus aussi à l'hospice Pompadour (c'est le nom que le roi voulut lui conserver) la visite de M. le maréchal de Saxe, qui me promit de venir prendre

ses invalides à ma terre. J'eus le plaisir de conserver douze ou quinze jours notre aimable héros.

Ce maréchal pouvoit bien dire aussi comme Voltaire, que les honneurs *pleuvoient sur lui.* En effet, le roi lui avoit donné le château de Chambord avec ses dépendances; présent que l'on pouvoit évaluer à sept ou huit millions; et dans la crainte que le pauvre homme n'eût pas de quoi entretenir sa maison, une pension annuelle de quarante mille francs fut ajoutée à ce présent. M. de Saxe fut créé comte de Saxe, eut ses entrées au Louvre, et reçut le titre de maréchal général des camps et armées du roi. Il est vrai que jamais Français n'avoit su inspirer à nos soldats autant d'amour que ne l'avoit fait cet étranger. Cherchant à flatter en toute occasion le goût naturel des Français pour les plaisirs, il ne voyageoit jamais sans avoir à sa suite une troupe de comédiens; même pendant le siége d'une ville, on donnoit des représentations auxquelles assistoient tous les soldats qui n'étoient pas occupés à la garde du camp. La veille de la bataille de Rocoux *, il fit annoncer ainsi le spectacle :

* C'étoit alors l'habitude d'annoncer le spectacle du len-

« Demain relâche, à cause de la bataille que » doit donner M. le maréchal; après-demain, » nous aurons l'honneur de représenter devant » vous *le Coq du village* et *Rhadamiste.* »

Le maréchal n'avoit pas dans ce moment l'esprit aussi joyeux qu'on auroit pu le penser d'après cette plaisante annonce. Sénac étant venu près de lui, et s'apercevant de la tristesse de son visage, M. de Saxe lui répondit, en parodiant ainsi les vers d'Andromaque :

Songe, songe, Sénac, à cette nuit cruelle
Qui fut pour tout un peuple une nuit éternelle ;
Songe aux cris des vainqueurs, songe aux cris des mourants
Dans la flamme étouffés, sous le fer expirants.

Il sembloit qu'en prévoyant sa victoire, le bon cœur de ce grand homme ne pouvoit se résoudre à se réjouir d'un succès qui devoit coûter tant de sang et de larmes. La victoire de Rocoux fut complète; un de mes amis, M. de Ségur, y fut grièvement blessé; mais ce qui l'affectoit plus que sa blessure, c'étoit la perte qu'il avoit faite du marquis de Fénelon, brigadier dans les mousquetaires noirs, et neveu de l'archevêque de Cambrai. Le roi donna au maréchal, en toute

demain, et cet usage est encore conservé dans quelques villes de province.

(*Note des Editeurs.*)

propriété, six des canons qui avaient été pris à la bataille de Rocoux.

Les armes du roi n'étoient pas aussi heureuses dans le pays de Gênes : une bataille avoit eu lieu sous les murs de Plaisance, où les Français, commandés par M. de Maillebois, avoient été mis en déroute, et avoient perdu plus de douze mille hommes ; sans le courage d'un jeune homme, le fils du maréchal, c'en étoit fait de tous les Français qui se trouvoient dans le pays de Gênes ; il réunit ce qui restoit de troupes échappées au carnage, et se frayant un chemin à travers les légions autrichiennes, il parvint à les ramener dans une honorable retraite jusqu'en Provence.

Pendant ce temps le chevalier de Saint-George étoit chassé d'Angleterre*. Il arriva en France,

* Le prince Édouard perd la bataille de Cullodeu en Écosse contre le duc de Cumberland. Cet événement oblige le fils du chevalier de Saint-George à fuir, à se cacher sur les montagnes jusqu'au mois de septembre qu'il fut assez heureux pour échapper à la poursuite de ses ennemis, et pour s'embarquer et repasser en France. Le roi avoit favorisé l'entreprise de ce prince, autant que la prudence le permettoit, par les préparatifs apparents d'une descente en Angleterre qu'il avoit fait faire à Calais, par la présence en cette ville du duc de Richelieu à la tête de trente mille hommes toujours

où les Parisiens s'empressèrent de lui faire oublier sa mauvaise fortune par les fêtes qu'ils lui prodiguoient. Il fut également bien accueilli à la cour. On lui trouvoit l'air d'un héros de roman, et si le sentiment devoit faire loi en politique, on eût regretté, dans le cabinet, de l'avoir si médiocrement secouru; mais nous avions d'autres intérêts que ceux de ce prince, et il fallut bien, tout prince qu'il étoit, qu'il se contentât de l'eau bénite de cour et des applaudissements populaires, lorsqu'il se montroit en public. Il eut aussi à se reprocher quelques maladresses, et plaça mal sa confiance à Versailles.

A cette époque, j'étois entourée de tout ce que la France possédoit d'hommes remarquables par leur esprit, leur naissance et leurs talents dans les arts *. Mais parmi tous ces personnages

prêts à s'embarquer et même s'embarquant quelquefois, et en tenant dans la Manche une escadre commandée par M. de Roquefeuil. Ces feintes servoient en même temps à retenir sur les côtes d'Angleterre des troupes qui auroient été en Écosse accabler le prince Édouard, et à les empêcher de passer la mer et de venir en Flandre. Le retour de ce prince mit fin à cette diversion.

(*Note des Éditeurs.*)

* Elle essayoit et se jouoit de tout comme une femme lé-

distingués, je n'en connoissois pas qui fût plus digne de mon amitié que Quesnay : il logeoit à l'entresol, au dessus de ma chambre à coucher, de manière qu'au moindre bruit il pouvoit descendre chez moi; jamais on ne s'est conduit à la cour comme le faisoit cet homme; entouré d'intrigues de tous genres, il y demeuroit aussi étranger qu'il eût pu le faire s'il eût habité la pointe de la Bretagne; une partie de ses soirées se passoit à faire des calculs d'économie rurale, sa passion favorite; tandis qu'on donnoit une fête dont il n'étoit séparé que par le plafond de mes appartements, lui, studieux et philosophe, s'enfermoit avec Diderot, avec Helvétius, avec Turgot, avec d'Alembert, et discutoit le produit net, imaginoit des théories nouvelles pour l'agriculture *; il m'est souvent arrivé de quitter le bal

gère. Les jansénistes, les molinistes, les philosophes, le parlement, étoient tour à tour l'objet de la faveur ou des tracasseries de madame de Pompadour. Elle agissoit sur la réputation des hommes de lettres comme sur la fortune des hommes de cour.

(*Histoire de France.*)

* D'Alembert, qui avoit passé toute la matinée à chiffrer, se mettoit chaque soir à courir de maison en maison, où il portoit la gaîté la plus franche et l'esprit le plus délié.

(*Note de madame de Pompadour.*)

pour tomber à l'improviste au milieu de ce cercle de penseurs. Du reste, je n'ai jamais rien compris au système de Quesnay, quelque peine qu'il prît de me l'expliquer; en revanche, la chose lui paroissoit des plus claires, et, pour me servir de son expression, *une chaîne d'axiomes d'une évidence irrésistible;* il lui arrivoit quelques fois de perdre une heure ou deux à vouloir me démontrer la clarté de ses pensées, et comme je l'écoutois avec un religieux silence, sans l'interrompre par aucune question, le bonhomme croyant avoir fait une prosélyte, terminoit son sermon en me demandant d'un air vainqueur : *N'est-il pas vrai, vous comprenez ?* Je lui répondois : *Non.* Alors les bras lui tomboient, et il regagnoit en silence son appartement.

Il m'apporta un jour un ouvrage d'économie rurale, écrit par un Anglais nommé Patulo, son disciple; cet ouvrage étoit précédé d'un éloge de la marquise de Pompadour; ce fut la seule chose que j'aie jamais comprise dans l'économie rustique. Je priai Quesnay de me le laisser, lui jurant que son système me plaisoit fort.

Je trouvois aussi quelquefois à l'entresol de Quesnay, Tribou, disciple du père Porée, qui en avoit fait un latiniste de première force, et le destinoit à augmenter la société de Jésus; il

avoit quitté le collége de Louis-le-Grand pour les planches de l'Opéra. C'étoit un charmant vieillard, rempli de gaîté, auquel j'ai plusieurs fois fait offrir une pension, et qui m'a toujours refusée avec politesse et dignité, m'assurant qu'il étoit content de sa tranquille et indépendante médiocrité. Le marquis de Marigny l'entendant un jour raconter son bonheur, lui répondit par ces vers :

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Chante en paix dans les lieux où les dieux l'ont caché.

Tribou parloit avec reconnoissance des jésuites qui l'avoient élevé, et citoit de l'Horace et du Virgile de manière à faire rougir les dames. Voyant que la neige de la vieillesse commençoit à blanchir ses cheveux, il avoit renoncé aux paisirs avec autant de gaîté qu'il les avoit accueillis dans son jeune âge.

Il y avoit un salon où l'on rencontroit encore plus de savants et d'artistes que dans le cabinet de Quesnay ; c'étoit celui de ce fameux cardinal, ministre sans ministère. Sa sœur, madame de Tencin, étoit une femme d'un esprit profond, qui cachoit sous un extérieur de bonhomie les brillantes qualités de son âme; elle faisoit les

honneurs de la maison du cardinal moins en maîtresse qu'en sœur obéissante et aux gages de son frère; en sorte qu'on se croyoit redevable à Son Éminence de toutes les politesses qu'on recevoit de madame de Tencin. Le cercle auquel elle présidoit étoit un composé de tous les beaux esprits du jour: Fontenelle, Mairan, Montesquieu, Astruc, Marivaux, etc. Fontenelle étoit sourd comme une enclume, et ce n'étoit qu'en vociférant à ses oreilles qu'on parvenoit à lui faire entendre quelques syllabes; il croyoit toujours qu'on parloit de lui, et qui plus est qu'on en parloit d'une manière peu avantageuse. Astruc, qui étoit un homme d'assez mauvaise compagnie, et qui racontoit beaucoup d'histoires de Pont-Neuf, rapporta un jour en sa présence le mot d'un nettoyeur de puits: cet artisan se plaignoit fort tristement de ce que son compagnon étoit tombé dans la fosse, où il en avoit, disoit-il, jusqu'aux chevilles; sur quoi une personne ayant fait observer qu'il pouvoit bien s'en retirer: « Hélas ! sans doute, avoit répondu le nettoyeur de puits, mais c'est qu'il y est tombé la tête la première. » La compagnie étant partie d'un éclat de rire à ce mot, M. Fontenelle dit d'un air très-froid: « J'entends bien que M. Astruc parle de mes ouvrages. » Ce coq-à-l'âne ayant paru

non moins divertissant que le mot du nettoyeur de puits, et ayant excité une nouvelle hilarité, Fontenelle demeura persuadé qu'on avoit médit de son *Traité des Mondes* *. La société de madame de Tencin étoit loin d'avoir continuellement cette apparence de gaîté; chacun en général y arrivoit tout empesé, tout apprêté pour y raconter son bon mot, son trait piquant, en sorte que le plus souvent le discours y perdoit son naturel, et par conséquent ses charmes; à tout instant scintilloient des à-propos pour lesquels on avoit fait faire à la conversation des détours d'une lieue.

Là Marivaux, brûlant de faire preuve de finesse, torturoit la pensée et les mots pour en exprimer de l'esprit. La Mothe, ami de Fontenelle, avoit moins de bonheur que lui; mais j'admirois dans cet auteur la délicieuse composition d'*Inès de Castro*. Montesquieu y parloit en homme d'état; comparoit les mœurs des Français à celles des Romains; accusoit les conquêtes des derniers, la légèreté des autres; discutoit les rêves de l'abbé de Saint-Pierre,

* Cette anecdote se trouve, à quelque différence près, dans divers recueils et *ana* de l'époque.

(*Note des Éditeurs.*)

l'insipide roman de *Télémaque* et celui du comte de Boulainvilliers un peu moins fade et presque aussi intéressant. Clairaut, Maupertuis, La Condamine, Maurepas, Camus et Lemonnier se disputoient en termes philosophiques et brisoient le tympan des dames qu'ils n'amusoient guère. Le comte de Caylus, avec sa passion pour les antiquités, ne rendoit pas ce genre de conversation plus agréable, et pouvoit tout au plus flatter l'amour-propre des douairières. Crébillon se gardoit avec soin de ces réunions prétentieuses, aimant mieux fumer du tabac dans quelque cabaret. La société où brilloit Marivaux ne pouvoit lui plaire * : on n'y voyoit pas non plus ce Piron, chanteur et buveur, qui, n'obéis-

* Marivaux avoit l'esprit d'observation qui manquoit à Destouches, mais il gâtoit par une excessive subtilité ce don si précieux. Ses comédies étoient une analyse piquante, mais peu variée, du rôle que joue la vanité dans nos plus vives affections. A peine les eût-on comprises sous Louis XIV, lorsque les passions s'offroient sous de grands traits et s'embellissoient d'une galanterie noble, héroïque. Le style affecté dans lequel elles étoient écrites les eût rendues surtout inintelligibles. Elles plurent dans un temps où l'on se piquoit de n'être pas dupe de son cœur, où l'on traitoit avec légèreté les sentiments les plus tendres.

(*Histoire de France pendant le* 18^e^ *siècle.*)

sant qu'à sa tête ou au besoin, aimoit mieux s'enivrer avec son ami Panard que de venir faire assaut d'esprit avec des auteurs compassés *. Piron étoit la terreur du cercle de madame de Tencin, et l'on demandoit si Piron n'avoit pas fait une épigramme contre un des initiés, avec autant d'effroi qu'à la campagne les paysans demandent, à la suite d'un orage, si le tonnerre n'est pas tombé sur quelque habitation. Je m'étonnai de ne pas y voir Crébillon, mais on me dit qu'il vivoit avec ses chiens dans une petite cour du Marais, d'où il ne sortoit que pour aller lire çà et là quelques passages de son *Catilina* que les ennemis de Voltaire, particulièrement, trouvoient admirables. Personne plus que Crébillon ne répondoit à l'idée que l'on peut prendre d'un auteur tragique : sa figure largement dessinée le durcissoit encore d'une physionomie sombre et terrible ; ses manières brusques, sa voix sépulcrale, l'aprêté avec laquelle il accentuoit ses vers, déjà très-âpres par eux-mêmes, tout contribuoit dans son action déclamatoire à préparer l'auditeur aux sentiments que doit inspirer la tragédie. Il étoit

* On appeloit Panard le La Fontaine du vaudeville.

(*Note de madame de Pompadour.*)

assez piquant de rencontrer à côté de cette tête celle de l'érotique M. Bernard. Je n'ai pas encore compris pourquoi l'on avoit donné à Bernard le nom de gentil. Jamais je n'ai remarqué en lui une saillie qui valût la peine d'être rapportée. C'étoit un homme d'une politesse exquise, mais froid et compassé. Je savois pour ainsi dire à l'avance les compliments qu'il alloit m'adresser, car il les puisoit tous dans l'histoire très-connue de Vénus et des Grâces. J'ai consulté souvent sur son compte des gens de lettres en réputation : tous m'ont dit qu'ils partageoient mon opinion ; que non seulement le gentil Bernard étoit l'homme le plus stérile dans les entretiens sérieux, mais que ses connaissances en littérature même étoient plus que superficielles. Il vivoit sur la réputation que lui avoient acquise les poésies galantes qu'il avoit récitées çà et là, avec la sage précaution de ne les pas faire imprimer. Ensuite chacun convenoit qu'il falloit laisser à Bernard sa réputation de gentil, attendu qu'il se comportoit bien envers tout le monde.

Un soir dans le cabinet du roi, où se trouvoit M. d'Albemarle, on vint à parler des Mirabeau, que j'avois rencontrés chez madame de Tencin, et dont l'aîné avoit publié tout dernie-

rement un livre ayant pour titre *l'Ami des hommes* (livre dont le roi faisoit peu de cas). On assura que le chevalier son frère étoit amoureux fou de mademoiselle Navarre, jeune personne d'une grande beauté et qui s'étoit fait un devoir jusqu'alors de récompenser le mérite par l'offre de ses faveurs; elle les avoit ajoutées aux lauriers du maréchal de Saxe, et le jeune Marmontel n'avoit pas été moins heureux lorsque sa tragédie de *Denis le Tyran* avoit obtenu à la Comédie-Françoise un si brillant succès. Chacun se mit à rire en apprenant que le chevalier avoit résolu d'épouser cette aventurière, qui, ayant quitté sa famille depuis l'âge de quatorze ans, menoit depuis cette époque la vie la plus désordonnée. Le roi dit que les Mirabeau étoient en général de mauvaises têtes, des esprits de travers qui n'aimoient rien de ce qui étoit établi et prétendoient toujours faire autrement que l'on avoit fait jusqu'alors. On apprit bientôt que le chevalier étoit parti pour la Hollande, où il avoit en effet épousé mademoiselle Navarre.

J'ai dit que le dauphin s'étoit montré à l'armée dans la campagne de Hollande, et qu'il y avoit continué ses pratiques religieuses avec autant et plus encore d'affectation qu'il n'en mettoit à Versailles. Ce pouvoit être un exemple utile à

donner aux soldats, qui toutefois s'en moquoient, mais c'étoit bien certainement une critique peu convenable de la conduite de Louis XV, qui, depuis quelque temps, débarrassé du joug des prêtres, avoit mieux aimé ne pas faire ses pâques que d'être obligé à mendier un billet de confession. Sans doute il eût eu bon marché de beaucoup de prêtres, mais il eût fallu renvoyer le confesseur qui étoit à la cour, et la reine n'eût pas manqué de jeter les hauts cris. Le mardi de la Pentecôte le dauphin s'étoit fait dresser un autel dans sa tente, et y avoit communié en présence de tous ses gardes *. Cette piété affectée avoit obtenu, on ne doit pas en douter, toute l'admiration de Boyer et consorts : le dauphin, à les entendre, étoit *un autre saint*

* Il affectoit cette heure pour éviter des comparaisons de sa vie avec celle du roi, qui ne faisoit plus de pâques, et il en envoyoit les nouvelles à Boyer, qui en faisoit part aux dévots de Paris et de Versailles; et parce que le dauphin fréquentoit entre autres le comte de Noailles et le duc d'Ayen, les dévots les plus ardents, qui craignoient de le perdre, redoutoient de voir ses principes religieux altérés par un mélange des affections mondaines. On reprochoit d'ailleurs aux deux frères des propos libres, des causticités, et ce que les dévots appeloient des indécences.

(*Mémoires du temps.*)

Louis; il rehaussoit l'éclat de son rang par l'éclat de sa piété, et mille et mille autres formules de dévotion; puis quand on parloit du roi, c'étoit des yeux baissés ou levés vers le ciel, des soupirs douloureux auxquels se mêloient de saintes imprécations contre la marquise de Pompadour.

Il arriva même qu'on fit un crime à M. de Duras de l'amitié que j'avois pour lui, mais cela ne m'empêcha pas de continuer à le traiter avec toute l'estime que j'avois pour les qualités de son cœur. Il m'accompagnoit souvent aux bals, aux spectacles et dans les différentes fêtes qui m'étoient offertes. Un soir que je l'avois prié à souper, et qu'il étoit venu chez moi au sortir de la Comédie-Françoise, il nous rapporta un trait qui fait bien connoître toute l'insouciance des gens qui font métier de beaux arts et de littérature, insouciance presque toujours accompagnée d'une folle prodigalité. Il étoit dans la loge de la Clairon, qui l'entretenoit des projets qu'elle avoit formés pour le printemps suivant. Il falloit à cette fille d'autres chevaux, une autre maison de campagne, un autre ameublement à la ville; enfin pour l'exécution de ces projets, trois ou quatre cent mille francs n'eussent pas été de trop. Dans ce moment entra Marmontel, l'air

triste et confus, balbutiant. « Eh bien? lui dit la Clairon, d'un air embarrassé.—Eh bien, répondit l'auteur, j'ai couru tout Paris pour obtenir de l'argent qui m'est dû sans pouvoir trouver deux louis. » La Clairon parut fort attristée du désappointement de son ami, ce qui engagea M. de Duras à la quitter aussitôt pour courir après l'auteur qu'il rejoignit dans le corridor. « Vous ne savez donc pas, lui dit-il, que ma bourse est à votre disposition, et que vous me feriez le plus grand plaisir en acceptant les vingt-cinq louis qu'elle contient en ce moment. » Marmontel hésita, puis se décida à prendre l'argent. M. de Duras étant retourné quelques momens après dans la loge de mademoiselle Clairon la trouva occupée de compter de l'or. « Voyez, lui dit-elle, ce brave garçon; il n'avoit pu me trouver quinze louis que je lui avois demandés; c'étoit un mensonge à ce qu'il paroît, car en voilà vingt-cinq; la honte lui en a pris, et je ne crois pas au conte de la personne qui les lui auroit prêtés sur l'escalier. » Il paroît que ce bon Marmontel s'étoit mis en quatre pour chercher de l'argent à cette folle, qu'il avoit supporté l'humiliation de la misère et de l'emprunt pour être agréable à la Clairon. Celle-ci, qui sans doute n'en avoit aucun besoin pressant, ne les avoit demandés que par distrac-

tion, et eût été au désespoir d'apprendre la pein que son indiscrétion causoit à Marmontel. Néanmoins, puisqu'elle les demandoit, c'est une preuve qu'elle ne les avoit pas; mais on voit que cela ne l'empêchoit pas d'acheter une voiture et un château.

A quelque temps de là, nous eûmes pour divertissement, le roi et moi, les amours romanesques de mademoiselle de Conti. Le prince de Turenne étoit fort amoureux de cette jolie princesse, qui de son côté ne voyoit pas le prince avec peine; mais soit coquetterie, soit qu'elle désirât se conformer aux instances du roi, qui lui destinoit M. de Chartres, la bonne petite ne donnoit à son prince que des satisfactions contre lesquelles le lendemain elle s'empressoit de protester. Le malheureux amant ne savoit jamais à quoi s'en tenir, et n'étoit par plus avancé après un an de martyre que le premier jour de sa déclaration. Prenant en pitié ces deux jeunes gens, qui me témoignoient tous deux beaucoup d'amitié, je me faisois un plaisir de les réunir chez moi dans toutes les circonstances solennelles; en sorte qu'ils trouvoient un peu de liberté dans la foule.

Le roi, qui se faisoit un plaisir de contrarier les amoureux, et qui savoit àquoi s'en tenir sur

M. de Turenne, me fit remarquer un soir que mademoiselle de Conti, un peu fâchée, faisoit difficulté de prendre un billet que le prince lui offroit en tapinois. Comme M. de Turenne, voyant bien que c'étoit pure simagrée, avoit jeté le papier sur les jupes de la demoiselle, le roi s'avança vers elle comme pour lui souhaiter le bonsoir, mais tout simplement pour l'obliger à se lever; en sorte que le beau poulet tomba: je mis le pied dessus, et m'étant assise dans cette place, j'attendis pour le ramasser que M. de Turenne et mademoiselle de Conti fussent sortis. Le lendemain je le portai au déjeuner du roi, qui en prit lecture. Comme j'ai gardé ce billet d'amour ainsi que beaucoup d'autres pièces moins curieuses, je puis le communiquer à mes lecteurs.

« Mon embarras en vous écrivant est extrême. Je ne puis tracer une ligne sans que l'envie ne me prenne de raturer pour mettre mieux. Pardonnez-moi. Depuis huit jours, je vous ai écrit des volumes; mais tous les billets précédents sont un bavardage qui n'exprime pas ma pensée, la seule pensée qui me décide à vous écrire aujourd'hui. Nous avons dit adieu à ce beau rêve de bonheur qui me présentoit nos deux existences confondues en une seule; je

voudrois cependant tenir à votre cœur, je voudrois que l'amitié me restât: peut-être me rendra-t-elle toute la félicité que j'étois en droit d'attendre de vous. Pour être un bon ami il n'est pas besoin d'avoir une belle figure comme le roi, de beaux yeux bleus avec une barbe de même couleur: il suffit, je crois, d'être bon, fidèle, dévoué. Toutes ces qualités vous les trouverez en moi. Et comme on est bien aise d'aimer des amis un peu propres, je ferai tout ce qui dépendra de moi pour obtenir à l'armée un nom environné de quelque éclat. Henriette, vous m'avez promis d'être ma *bonne amie:* que cette promesse soit sacrée à vos yeux. Oui, votre amitié me donnera beaucoup de bonheur. C'est la seule consolation en laquelle j'espère.

« Pardonnez-moi toutes les fautes *qu'un peu* d'amour m'a fait commettre; pour moi, je vous pardonne tout le mal que vous m'avez fait. Quand vous aurez besoin d'un cœur tendre pour y déposer le secret de quelque douleur, vous viendrez chercher le mien, qui sera d'autant plus disposé à consoler la peine des autres qu'il a lui-même beaucoup souffert. Mon père étoit l'ami du vôtre; continuons entre nous deux cette parenté d'attachement. Des peines,

des chagrins! ô mon amie! croyez-moi, vous en aurez beaucoup lorsque vous aurez *un peu d'amour*. Maintenant je serai votre consolateur, votre frère; je prierai pour vous celui qui remplit mon cœur de cet amour divin dont j'ai aimé quelques jours de ma vie. J'ai pour la princesse votre mère beaucoup de reconnoissance et d'attachement, je la chérirai encore davantage du moment où je n'aurai plus à craindre sa surveillance. J'applaudirai à vos succès; je me réjouirai de votre bonheur, je le seconderai de tout mon pouvoir. Adieu, éternel adieu aux illusions de mon cœur, à ces fantômes enivrans qui m'arrachèrent un instant à ma fortune. Quand vos regards caressans cherchoient les miens, quand votre main serroit la miennne, je croyois que vous aviez de l'amour pour moi; je m'étois trompé.

» Continuez, chère Henriette, à vous faire aimer par votre bonté, votre douceur et les grâces de votre personne. Soyez tendre et fidèle à M. de Chartres, confiez-lui toutes vos pensées et jusqu'à l'amitié que vous m'avez promise, car vous n'avez pas le droit d'aimer rien au monde que votre époux n'aimeroit pas.

» Tous deux nous serons fidèles aux lois chéries de la vertu, aux croyances célestes dont se

nourrissent les âmes élevées; nous aimerons l'honneur et la délicatesse, nous aiderons les pauvres, et si nous ne nous sommes pas abusés, ma chère amie, il viendra un jour où nous pourrons nous unir tous deux comme nous en sommes dignes. Adieu. »

Le roi, après avoir lu ce billet, dit que M. de Turenne étoit un véritable amoureux d'opéra, un fou romanesque auquel il ne confieroit pas l'intendance de Surène ou de Babiole, et qui n'étoit bon qu'à se faire casser la tête à la tranchée. « Je m'étonne bien, ajouta Sa Majesté, si mademoiselle de Conti ne s'est pas un peu divertie aux dépens de ce phraseur. » Pour moi j'ai la certitude que le roi se trompoit en cette occasion; car j'ai su, depuis le mariage de la duchesse de Chartres, qu'elle regrettoit beaucoup son prince.

CHAPITRE XVII.

Mort de ma tendre mère. — Épigramme. — Voltaire vient me consoler. — Crébillon se fait imprimer au Louvre. — Mort de madame du Châtelet. — Voltaire et M. de Saint-Lambert. — Le jeune Lekain. — Je compose mon théâtre. — Le vicomte de Chabaud. — Le comte de Melfort. — Le marquis de Beuvron. — M. de Meuze. — Le directeur de la troupe. — Le mariage fait et rompu. — La gentille meunière. — Diane. — Colette. — Je suis un invisible corps. — Grand coup d'éventail. — Voltaire ambitionne la place de directeur. — La pièce de Rotrou. — Opinion de M. le duc d'Aumont, mise en vers par Marmontel. — Le merle et la cage. — Marmontel à la Bastille. — Générosité de l'abbé Barthélemy. — Mots naïfs de madame de Luynes. — L'hiver de 1746 à 1747. — *Omnipotence* de M. de Saxe. — J'imite madame de Châteauroux. — Moyens employés pour faire survivre le crédit à l'amour. — Les acquits au comptant. — Le *Devin du village*. — Le marquis de Vandières. — Le petit frère. — Disposition peu favorable du roi à l'égard de son fils.

J'étois à peine arrivée à la cour que ma bonne et tendre mère, celle à qui je dois tous mes biens,

vint à mourir; du moins elle avoit vu sa fille au point où elle avoit toujours désiré la conduire, et ce fut pour ses derniers moments une douce consolation. Quelques jours après sa mort elle étoit encore belle, et l'on ne pouvoit croire qu'avec un visage aussi jeune cette femme avoit atteint sa cinquante-cinquième année. Quelques personnes de sa ville natale (la Ferté-sous-Jouarre), qui vinrent implorer sa protection près de moi, peuvent dire combien son cœur étoit bon et obligeant. Cela n'a pas empêché que la jalousie ne l'ait poursuivie de ses sarcasmes, sans respecter même la sainteté de la tombe. Comme je méprise autant les épigrammes lancées contre moi ou ma famille, que les louanges et les basses flagorneries dont on nous accable chaque jour, je ne crains pas de citer les vers infâmes que l'on a osé écrire sur la pierre même qui recouvre sa cendre.

Ci-gît qui sortit du fumier,
Et pour faire fortune entière,
Vendit son honneur au fermier *,
Et sa fille au propriétaire.

Sans doute celui qui a écrit ces ordures étoit

* M. Le Normant étoit fermier général.

(*Note des Éditeurs.*)

quelque courtisan comblé de mes bienfaits; je veux prouver combien je le méprise en donnant moi-même à cette injure la publicité que probablement elle n'auroit pas eue sans ces mémoires.

Quelques jours après la mort de ma bonne mère, Voltaire, qui l'avoit connue et appréciée, chez laquelle il avoit été reçu dans la société de M. Pâris, vint m'offrir ses compliments de condoléance, et me témoigner la part qu'il prenoit à ma douleur. Après nous être entretenus quelque temps du malheur qui venoit de m'accabler, je l'interrogeai sur ses travaux; il me dit qu'il avoit appris avec quelle faveur on avoit traité Crébillon son rival; que loin d'en être affligé il se réjouissoit des honneurs par lesquels on embellissoit la vieillesse de ce poëte; puis il m'expliqua que du moment où le roi avoit permis que les œuvres de Crébillon fussent imprimées au Louvre, ce seroit une chose humiliante pour lui, Voltaire, de ne pas obtenir la même faveur; que ce seroit un sujet de triomphe pour ses ennemis. Je lui promis d'en parler au roi, ajoutant que sa demande me paroissoit juste et que je ne doutois pas qu'elle n'obtînt un prompt succès; mais M. de Maurepas, qui détestoit Voltaire et n'avoit accordé les honneurs du Louvre à Crébil-

lon que pour humilier son rival, persuada au roi qu'il lui suffisoit d'avoir accordé à Voltaire la charge de gentilhomme. Celui-ci que j'avois engagé à venir me voir de temps à autre pour avoir des nouvelles de sa demande et pour me donner quelques consolations dans ma douleur, eut lui-même bientôt besoin de consolations.

Madame du Châtelet, qu'il aimoit depuis vingt ans, vint à mourir. Cette dame, qui étoit attachée à la maison de la reine, avoit eu l'imprudence de boire de l'orgeat à la glace, enceinte qu'elle étoit de plusieurs mois; sa mort fut si prompte qu'on ne put lui administrer les sacrements.

Voltaire avoit pour elle plus d'attachement qu'elle n'en avoit pour lui. Il paroît même quelle commit quelques infidélités qui avoient attristé pendant long-temps l'âme de Voltaire. On m'a cité, entre autres choses, l'aventure de Saint-Lambert, officier des gardes du roi de Lorraine, qui avoit été surpris avec la douce *Émilie* (c'étoit le nom de madame du Châtelet). Après avoir fait beaucoup de tapage, Voltaire avoit permis une entrevue entre lui et sa maîtresse, et s'étoit laissé attendrir jusqu'aux larmes, au nom anglais de *Sweet heart* qu'elle lui avoit donné en lui baisant les mains; si bien

que Voltaire avoit dit que, pour tout arranger, il vouloit parler lui-même à Saint-Lambert : en le voyant, « C'est moi, dit-il, c'est moi qui ai tort, vous êtes dans l'âge heureux où l'on plaît; moi vieux et malade, je ne suis plus propre aux plaisirs, pardonnez-moi. » Après cette entrevue, et jusqu'au moment de la mort de madame du Châtelet, Voltaire n'avoit cessé d'avoir pour elle l'amitié la plus tendre. Après la mort de cette coquette, mon ami Voltaire disoit à tous ceux qui alloient le voir : « Ah! le brutal de Saint-Lambert! ah! le brutal! » Et quand on lui demandoit l'explication de ce mot, « Quoi! disoit-il, vous ne savez donc pas? le brutal l'a tuée; il lui a fait un enfant. »

Les jésuites répandirent le bruit qu'elle étoit morte subitement et en jouant la comédie dans une pièce de Voltaire. Il est vrai que madame du Châtelet alloit jouer quelque fois la comédie sur le théâtre que Voltaire avoit fait construire chez lui, dans la rue Traversière; mais elle est morte, comme tout le monde le sait, à Versailles, où les médecins l'ont soignée pendant près de quarante-huit heures. Madame du Châtelet n'avoit pas été à Paris depuis huit jours, où je l'avois accompagnée avec madame de Beauvau. Nous allions y voir, dans le rôle d'Orosmane, le fils d'un orfévre nommé Le Kain, que Voltaire

avoit pris chez lui, et auquel il donnoit des leçons de déclamation *. Madame du Châtelet étoit revenue avec nous à Paris, fort bien portante, et avoit dîné le lendemain de bon appétit dans les bois de Choisy. On voit donc que cette prétendue punition du ciel n'étoit qu'un nouveau mensonge des jésuites. Voltaire montra beaucoup d'affliction, oubliant jusqu'à sa jalousie contre Crébillon; en sorte qu'il ne fut plus question de se faire imprimer au Louvre.

Ce fut dans l'année 1747 que le roi prit un véritable goût pour les comédies que je faisois représenter dans mes appartements; il ne manquoit jamais d'y assister, en sorte qu'après avoir voulu seulement le divertir, il arriva que sa présence à cette récréation devint un puissant mobile à la vanité des dames et des seigneurs; ce fut à qui m'accableroit de soumissions pour obtenir un rôle, et je trouvai jusqu'à des danseurs et des danseuses dans mes ballets; ainsi lorsque

* Voltaire craignant que la prétendue vocation du jeune Le Kain ne fût autre chose que le dégoût de son métier, lui avoit offert dix mille livres s'il vouloit reprendre l'état de son père. Le Kain les ayant refusés, et soutenant qu'il étoit né pour être comédien, Voltaire le prit chez lui, et lui fit jouer la comédie avec ses nièces.

(*Note des Éditeurs.*)

nous jouâmes *Vénus et Adonis*, ma bonne amie, madame de Marchais se chargea du rôle de Carite ; le beau vicomte de Chabaud ne craignit pas de me servir d'Adonis, et s'en aquitta à la grande satisfaction de tout chacun. J'ose à peine dire de combien d'applaudissements je fus accablée quand je parus sur la scène avec la ceinture de Vénus. Mondonville, auteur de cette pièce, avoit arrangé quelques morceaux qui alloient fort bien à ma voix, et je fus on ne peut mieux secondée par le comte de Melfort, le marquis de Beuvron, MM. de Hesse et de Courtamvault, qui me servoient de danseurs.

Le plaisir qu'avoit fait cette première représentation nous décida à jouer le *Tartufe*. On avoit d'abord donné ce rôle au duc d'Ayen ; mais comme c'étoit un ami du dauphin, on craignit des allusions, et je ne sais sous quel prétexte on le lui retira pour le confier à M. de Meuse (le même M. de Meuse qui avoit été cause du malheur de madame de Béthizy). Madame de Brancas étoit la jeune première ; madame de Croissy jouoit le rôle de la femme; le duc de La Vallière, qui avoit le titre de directeur de la troupe, celui du mari trompé; et le prince de Soubise s'étoit chargé de représenter le fils de la maison.

Le *Tartufe* fut suivi du *Mariage fait et rompu*,

où jouèrent madame d'Estrades, le maréchal de Saxe, et M. de Duras, qui s'acquittoit en perfection du rôle de Blaise. J'ai entendu peu de voix à l'Opéra plus agréables que celles de M. de Courtambault et de M. de Villeroy. Madame de Brancas étoit une meunière très-ronde et très-accorte; le chevalier de Clermont un Mars beau comme un grenadier; madame de Marchais habillée, ou pour mieux dire déshabillée en amour, étoit aussi belle que lui; madame de Coigny, avec sa grande figure régulière, sa belle taille, jouoit Diane à ravir; le duc de Chartres, le fils de M. d'Argenson et M. de Champcenetz étoient de fort aimables chasseurs. Pour moi, je choisissois de préférence les rôles de Colette; c'étoient ceux où le roi me trouvoit le plus à son gré.

Il y eut une pièce qui faillit faire tomber la troupe, c'étoit *le Mercure galant*. Personne n'avoit osé prendre le rôle de l'abbé, et M. de Richelieu seul fut assez sûr de lui pour ne pas craindre de s'en charger. M. de Turenne étoit le vieux militaire; M. de Duras le libraire-épicier; M. de Livry, le gentilhomme qui a peur des limaçons et des coucous; M. de Talaru, le vieux soldat qui s'est trouvé à des combats *navaux*, qui a eu trois *chevals* tués sous lui et qui a été

victime de beaucoup d'événements *fataux;* mesdames de Castries, de Gontaut et de Ségur jouoient à merveille les trois bavardes qui se sont vouées au culte du silence; M. de Pons étoit le Mercure galant. Tout alloit bien jusque là, mais lorsque M. de Richelieu eut récité les deux premiers vers :

> Je suis un invisible corps,
> Qui de bas lieux tire mon être,

toutes les demoiselles se mirent à rougir, tous les éventails furent en mouvement, et il y eut un murmure désapprobateur qui dura aussi longtemps que le rôle de l'abbé. La reine surtout, que le roi avoit invitée à cette représentation, se plaignit de ce qu' on osoit employer de telles expressions devant mesdames ses filles. Quant à madame Adélaïde, quand elle entendit l'abbé qui, après avoir récité son énigme, saluoit la compagnie en disant : « Je vous laisse en *paix*, » elle éclata de rire avec tant de franchise que tous les yeux se portèrent sur le banc où elle étoit assise, et qu'elle communiqua sa franchise à l'assemblée entière.

L'ambition de Voltaire eût été de diriger notre théâtre, et je n'étois pas fort éloignée de céder à ce désir. Mais lorsque les gentilshommes de la

chambre et les intendants des menus-plaisirs eurent vent de ce projet, ils agirent auprès du roi avec tant d'activité, et lui persuadèrent tellement que Voltaire ne prétendoit accepter cet honneur qu'en forme d'escalier pour arriver plus haut, qu'il ne fut plus permis de songer au poëte. En effet, il les eût tous écrasés s'il eût pu mettre seulement un pied dans le cabinet du roi. Heureusement pour eux, Louis XV ne l'aimoit pas, et l'empressement qu'il mettoit à se produire ajoutoit encore aux préventions du roi. Il est vrai que depuis quelque temps l'Académie Françoise lui avoit été ouverte avec l'agrément de Sa Majesté, mais cela avoit eu lieu plutôt pour obéir aux vœux de la nation indignée de l'injustice faite à Voltaire, que par véritable bienveillance à son égard. Ses deux grandes fautes aux yeux de la cour, c'étoit d'une part son irréligion, et de l'autre l'amitié qui l'unissoit aux gens du coin de la reine *.

Afin d'en donner la représentation sur mon théâtre, j'avois désiré que la pièce de Rotrou

* On appeloit ainsi un coin de l'orchestre du spectacle des Bouffons, où d'Alembert, Diderot, Buffon et d'Holbach avoient coutume de se donner rendez-vous.

(*Note de madame de Pompadour.*)

fût purgée de quelques libertés qui pouvoient déplaire à la cour, et particulièrement au parti de la reine. Marmontel avoit été chargé de ces corrections ; et je ne savois pourquoi Le Kain, en récitant son rôle dans *Venceslas*, s'étoit refusé à suivre les corrections indiquées. J'appris par la suite que c'étoit le duc d'Aumont qui, pour jouer pièce à Marmontel, avoit engagé Le Kain à rétablir les corrections.

Au bout de quelque temps il courut dans le monde une parodie de *Cinna* ; que tout le monde attribua à Marmontel, parodie dans laquelle le duc d'Aumont étoit fort maltraité. Comme il y avoit sur Le Kain et sur d'Argental des passages assez gais, et que Le Kain et d'Argental étoient l'un et l'autre ennemis de Marmontel, les soupçons qui lui attribuoient la pièce paroissoient bien fondés. Quoi qu'il ait pu dire et faire, je ne doute pas qu'il ne soit l'auteur des vers suivants; c'est une critique de l'irrésolution qui présidoit à tous les actes du duc d'Aumont :

Oui, je serois d'avis.... Cependant il me semble
Que l'on peut.... Car enfin vous devez.... Mais je tremble.
Ce n'est pas qu'après tout, comme vous sentez bien,
Je ne fusse tenté de ne ménager rien ;

Mon froid enthousiasme est fait pour les extrêmes.
Mais les comédiens, les poëtes eux-mêmes....
Je ne sais que vous dire, et crois en attendant,
Que le plus sûr parti seroit le plus prudent.
Tel est mon sentiment, seigneur, je le hasarde :
Jugez-nous; c'est vous seul que l'affaire regarde.

Il y avoit aussi des vers contre M. de Choiseul-Praslin, que l'on appeloit *le merle*, et qui étoit alors à l'ambassade de Vienne. C'étoit le cousin de M. de Choiseul, et alors avec son parent il étoit puissant et pouvoit faire un mauvais parti au poëte, mais il eut la générosité de lui pardonner. Déjà l'on avoit fait courir quelque temps auparavant sur M. de Praslin une épigramme beaucoup plus méchante, et qu'il avoit également pardonnée. On prétendoit que le merle, ayant pris pour maîtresse la Dangeville, Grandval, qui étoit alors son amant, lui avoit répondu dans un moment où elle s'efforçoit de lui persuader que l'un n'empêchoit pas l'autre :

Le merle a trop souillé la cage,
Le moineau n'y peut plus rentrer.

Ce mot ayant été répété au café Procope, en face de la Comédie-Françoise, fut dans la soirée même répandu aux deux extrémités de Paris, et

M. de Duras le raconta au roi dès le lendemain en petit comité. Un jeune officier ayant dit que si quelqu'un se permettoit de l'attaquer ainsi, il répondroit à coups d'épée, M. de Praslin dit que cela pourroit à peine empêcher de nouvelles épigrammes, et donneroit à celle de Grandval plus de retentissement.

M. d'Aumont, qui ne partageoit pas l'opinion de M. de Praslin, alla porter au roi la satire écrite contre lui, nomma l'auteur; et comme M. d'Aumont étoit duc et pair, on ne put lui refuser de faire mettre Marmontel à la Bastille. L'ordre en fut aussitôt donné à M. de Saint-Florentin, pour le transmettre à M. de Sartine. Mais je fis en sorte que le poëte satirique ne passa qu'une dizaine de jours dans cette prison, et seulement le temps nécessaire à l'honneur des ducs et pairs offensés dans la personne de M. d'Aumont. Malheureusement à cette punition on en joignit une autre plus sévère; ce fut de lui enlever le *Mercure*, qui étoit un revenu de quinze mille livres. Une fois sorti de la Bastille, il vint à Versailles, demandant à me voir, et prouvant par cette visite indiscrète qu'il avoit peu de connoissance des mœurs de la cour. Cette marque de gratitude me touchoit; mais si

je l'eusse accueilli, on n'eût pas manqué de dire que la marquise prenoit parti contre les ducs et pairs. Je fus donc obligée de le faire défendre en ajoutant seulement que je ne pouvois le recevoir dans cette circonstance. Il comprit et au delà ce que ces paroles signifioient. Quelques jours après il revint, ayant soin de se faire précéder d'un billet du duc de Choiseul. J'ordonnai qu'on le fît entrer, bien qu'une indisposition assez grave me retînt au lit. Quand il fut devant moi, je lui dis que j'éprouvois du chagrin de le voir malheureux, mais qu'il avoit bien fait tout ce qu'il falloit pour l'être. Il m'assura qu'il n'avoit pas fait les vers dont on l'accusoit, qu'il les avoit entendu réciter à l'auteur, et que sa mémoire, trop facile, les avoit retenus. Je lui dis de me nommer cet auteur, en promettant de n'en parler qu'au roi, et l'assurant qu'à cette condition le *Mercure* lui seroit conservé. Dans l'intervalle arriva M. de Choiseul. « Vous venez, lui dis-je, assister à la question, mais le coupable ne veut rien avouer. — J'approuve sa délicatesse, me répondit le duc. — Et moi aussi, lui dis-je; mais avec cette belle générosité, il n'y a pas moyen de lui faire rendre le *Mercure*. »

Marmontel étant sorti, nous jugeâmes que le

parti le plus sage étoit de décider M. d'Aumont à une démarche généreuse en allant demander lui-même au roi la grâce de son ennemi. Ce fut inutilement; le duc ne voulut entendre parler d'aucun arrangement de ce genre, et pour toute réponse il déclara qu'un semblable conseil ne pouvoit venir qu'un de ses ennemis. Alors il fallut agir autrement pour rendre à Marmontel ce recueil qui lui appartenoit d'autant mieux qu'il en avoit doublé les revenus. Comme pour aider à nos projets, l'abbé Barthélemi, auquel le brevet avoit été offert, l'avoit noblement refusé, déclarant qu'il ne vouloit pas recueillir la dépouille d'un innocent. Sur ces entrefaites, Colin m'ayant entendu dire que mon intention étoit de rendre à Marmontel au moins une partie du *Mercure*, si je ne pouvois le lui rendre tout entier, me fit observer avec raison que je me mettois en quatre pour obliger des gens de lettres qui m'étoient étrangers, tandis que j'avois dans mes appartements un homme de mérite auquel je m'étois contenté de confier ma bibliothèque avec le modeste revenu de mille écus. Il me sembla que je pouvois prendre un juste milieu entre la justice, la colère du duc d'Aumont et les égards que l'on doit aux siens, en donnant le brevet du *Mercure* à M. Lagarde, mon biblio-

thécaire, et conservant à Marmontel, sur ce brevet, un revenu de trois mille livres *. Le duc de Choiseul se chargea de récompenser la générosité de l'abbé Barthélemi, en sorte que chacun fut content.

En parlant du jeu du roi, j'ai oublié de dire un mot de madame de Luynes; toute dévote qu'elle étoit, cette dame n'aimoit pas payer ses dettes, et trouvoit pour s'en exempter des défaites fort gaies, disant entre autres choses qu'on n'étoit jamais obligé à mal faire, quelques promesses qu'on eues données; que le jeu étant une chose mauvaise, un impôt établi sur le patrimoine des pauvres, on ne pouvoit jamais être obligé de prendre le bien des pauvres. Un jour qu'elle avoit perdu douze louis avec madame de Fimarçon, dette qu'elle avoit évité d'acquitter, la reine lui demanda : « Ma toute bonne, ne devez-vous pas de l'argent à madame de Fimarçon ? — Mais oui, cette mauvaise janséniste-là... »

* On l'appeloit à Versailles le *garde-Bicêtre*, à cause des mauvais tours qu'il avoit joués, et qui le rendoient digne d'être enfermé à Bicêtre. Colin, son protecteur, homme d'affaire de madame de Pompadour, n'avoit pas une meilleure réputation.

(*Note des Éditeurs.*)

répondit madame de Luynes ; et la reine ne put s'empêcher de rire.

Une autre fois, elle fit une réponse qui valoit peut-être encore mieux; elle devoit de l'argent au duc de Luxembourg, mais avoit toujours grand soin de ne pas porter sur elle une obole, en sorte qu'elle paroissoit, avec la bonne volonté du monde, ne pas pouvoir s'aquitter. Enfin, la fortune l'ayant favorisée au jeu du roi, elle gagna jusqu'à cinquante louis et les prit, bien qu'ils fussent le patrimoine des pauvres. Alors M. de Luxembourg, le plus poliment du monde, lui rappela sa dette; et madame de Luynes, qui avoit l'or devant elle, fut obligé de s'exécuter. Le lendemain, en entrant à la chapelle, « Le duc de Luxembourg, me dit-elle avec naïveté, n'a-t-il pas profité d'un jour où j'avois de l'argent pour venir m'en demander?» Il est vrai de dire que madame de Luynes étoit très-malheureuse au jeu, et que dans le seul hiver de 1746 à 1747, elle avoit perdu plus de six cents louis. M. de Crussol disoit gaîment à ce propos, que ce n'étoit pas elle qui les avoit perdus, mais bien ceux qui les avoient gagnés.

Si l'hiver de 1745 à 1746 avoit été rempli par les fêtes données au roi et à ses généraux, celui de 1746 à 1747 avoit été occupé du mariage

par lequel on vouloit faire oublier au dauphin sa première femme. Beaucoup d'intrigues furent mises en mouvement ; le parti de la reine auroit voulu que l'on choisît cette occasion de faire la paix avec l'Autriche. Les jésuites, qui étoient une fraction du parti du clergé, auroient désiré que l'on jetât les yeux sur quelque nièce du pape, quelque Italienne qui seroit venue tout brouiller, tout tracasser en France. Pour flatter le penchant du roi au libertinage, le jésuite Perrusseau avoit laissé entendre qu'il pouvoit être agréable au roi d'avoir dans sa bru une princesse aux formes aimables. Quelques personnes craignoient que le goût de cette bizarrerie ne prît à Sa Majesté, mais la toute-puissante faveur du comte de Saxe déjoua ces projets divers.

Il proposa sa nièce, fille d'Auguste III; et le roi, voulant combler la faveur du maréchal, l'accepta pour son fils; les fêtes que l'on donna à cette occasion rendirent le carnaval de cette année l'un des plus brillants que j'aie vus. La nouvelle dauphine fut trouvée beaucoup plus aimable que la première, qui à l'orgueil des femmes espagnoles ne joignoit pas le goût du plaisir si généralement partagé au delà des Pyrénées. Ses cheveux plaisoient beaucoup plus que

ceux de la princesse qu'elle remplaçoit *. Le roi dit en la voyant, que son fils étoit bien heureux d'avoir une aussi jolie femme, surtout après avoir jeûné long-temps.

* La feue dauphine, en effet, étoit rouge, et elle avoit l'odeur des personnes qui ont des cheveux de cette couleur. Quant à la seconde dauphine, qu'il épousa en 1745, elle parloit mal et avec peine notre langue à son arrivée; mais elle avoit de la grâce; elle étoit bien faite, et avoit de très-beaux yeux : sa peau étoit blanche, et ses cheveux fort longs et fort beaux; elle avoit beaucoup de désir de plaire, une excellente santé, et point de délicatesse pour une princesse de son rang; elle avoit eu une éducation soignée, et elle en avoit conservé beaucoup de religion. Le portrait du roi Louis XV fut ce qu'elle demanda avec empressement, en voyant l'étalage des joyaux préparés pour elle.

On lui dit en chemin que le caractère de madame étoit sérieux, et celui de madame Adélaïde gai : « Je prendrai madame pour conseil, répondit-elle, et je me divertirai avec madame Adélaïde. » Son imagination étoit vive et douce, parce qu'elle savoit la contenir; et elle avoit le courage, peu commun dans les personnes de son sexe, d'aller à la chasse et d'y tirer avec grâce et avec adresse, l'ayant appris à Dresde; elle saluoit comme les hommes sans faire la révérence, aimoit le dauphin d'une amour sincère et même énergique, recherchant à lui plaire et à s'en faire aimer. Outre sa langue naturelle, elle savoit le latin et l'italien; elle avoit une envie démesurée de s'instruire dans les sciences.

(*Note de madame de Pompadour.*)

Ce bon père assista à toutes les fêtes qui furent données à l'occasion du mariage du dauphin, et y montra de la gaîté, de l'abandon, paroissant trouver un nouveau charme dans les bals, les repas et les réjouissances de toute espèce. Mais craignant que des plaisirs toujours les mêmes, et dont la variété, ainsi que je l'ai déjà dit, ne peut pas être chaque jour renouvelée, ne livrassent le roi à un ennui dangereux à ma puisance; tremblant qu'il ne cherchât à échapper à cet ennui par le changement, je le décidai à se montrer encore une fois à la tête de ses troupes, à la tête de cette armée de Hollande, où déjà il avoit aquis tant de gloire. Louis XV y consentit à la condition que je le suivrois. Je crois inutile de dire que j'acceptai cette condition, sans laquelle je n'aurois pu me décider moi-même à laisser partir le roi. Dans ce voyage, je fus accompagnée du comte de Bavière *, du marquis de Froulay et du comte de Lautrec.

La bataille de Lawfelt ne fut pas marquée par un succès aussi éclatant que ceux auxquels nous avoit habitués le maréchal de Saxe; après avoir passé quelque temps à Berg-op-Zoom, qui avoit

* Frère naturel de l'électeur, et lieutenant général au service de France.

(*Note de madame de Pompadour.*)

été pris d'assaut par M. de Lowendalh, nous revînmes de Versailles. C'est alors que nous trouvâmes M. de Belle-Isle, dont les brillants discours produisirent sur mon esprit la même séduction qu'ils avoient exercée sur les dames de Mailly et de Châteauroux *. Il demanda à être envoyé en Italie, promettant à la cour une nouvelle conquête; et comme les Autrichiens et les Piémontais ravageoient la Provence, les propositions que fit M. de Belle-Isle, qui ne promettoit rien moins que de terminer la guerre dans l'espace de quelques semaines, décidèrent le roi à l'envoyer au secours de l'une des plus belles parties de son royaume; il faut dire aussi que jamais courtisan n'eut en France un parti plus nombreux. L'intérêt qu'inspiroient ses malheurs récents venoit se joindre au talent qu'il avoit de séduire l'imagination par de brillants projets **.

* Je suis persuadée que César, Alexandre, Annibal, Turenne, Catinat, etc., ne parloient pas si bien guerre que M. de Belle-Isle.

(*Note de madame de Pompadour.*)

** Sa carrière politique et militaire avoit été interrompue pendant près de deux ans par un accident imprévu. Dans l'année 1745, il avoit été chargé d'aller négocier avec le roi

Alors, j'exerçois dans le ministère un pouvoir absolu; pour conserver ce pouvoir, il me suffisoit de savoir varier les plaisirs du monarque. Je m'étois aperçue que si je savois diriger et servir l'inconstance du roi, ma puissance pouvoit survivre à son amour. Je consentis donc à voir former sous mes yeux un sérail composé de jeunes filles sans éducation; tous mes soins se réduisirent à ce qu'il ne pût y entrer aucune femme capable par son esprit d'attacher le cœur du roi.

Voulant soutenir mon crédit par la puissance de l'argent, je me gardai bien d'imiter l'économie bourgeoise de madame de Mailly, qui n'avoit su se faire aucune créature à la cour; je voulus avoir toute liberté de puiser dans le trésor royal, pour récompenser les talents nouveaux et payer les services rendus par mes amis. L'avi-

de Prusse. En se rendant à Berlin avec son frère, il eut l'imprudence de traverser le Hanovre. Le bailli d'Elbingerode, petit bourg d'une principauté enclavée dans cet électorat, crut plaire au roi George en arrêtant ces deux illustres négociateurs : on les conduisit à Londres. Ils y fussent restés jusqu'à la paix, si l'Angleterre eût eu autant d'estime de leurs talents qu'on en faisoit en France. Ils obtinrent enfin d'être renvoyés sans cartel.

(*Note de madame de Pompadour.*)

dité des courtisans fut flattée de ce plan, et les mit tous à mes pieds.

J'avois eu long-temps à lutter contre l'avarice de Louis XV, auquel j'avois souvent demandé quelques billets sur sa cassette, et qui ne les avoit accordés qu'avec une visible répugnance. Je m'aperçus que le roi étoit moins sévère pour ce qui tenoit au trésor de l'État; il fut convenu entre lui et moi que pour l'argent dont j'aurois besoin il me donneroit des billets qui, pour être payés, devroient porter seulement la signature du roi, sans qu'il fût nécessaire de faire mention du genre de service auquel ils étoient affectés; en outre, pour ma maison, j'avois un viager de deux cent mille livres, annexé au marquisat de Pompadour. Le roi me donna l'année suivante le château de Bellevue, celui de Crécy, et la terre de Celle. Ce fut à Bellevue, je me le rappelle, que pour la première fois j'avois diverti le roi, par la représentation d'une comédie: nous avions joué *le Devin du village*, de M. Rousseau. Ce fut pour me récompenser du plaisir que je lui avois causé dans cette maison que le roi m'en fit présent, ajoutant d'une voix agréable:

Non, Colette n'est point trompeuse.

Il est vrai que dans ce rôle de Collette j'avois su mériter les applaudissements de toute la cour.

Mon frère avoit reçu en fief le marquisat de Vandières, le roi lui fit donner en même temps la charge d'intendant de ses bâtiments. La cour, dont la jalousie voyoit avec peine cette élévation subite, tourna en ridicule le marquisat de mon frère, et jouant avec le mot de *Vandières* l'appela le marquis *d'avant-hier*. Il s'en plaignit au roi, qui d'abord se mit à rire de cet enfantillage, mais qui, voyant ensuite le véritable chagrin de son intendant, le nomma marquis de Marigny. Le roi avoit beaucoup d'attachement pour lui, trouvant qu'il parloit bien des arts. Dans ses accès de bonté il ne craignoit pas de l'appeler *petit frère*.

Le petit frère ayant éprouvé un affront de M. le duc d'Ayen, en éprouva d'autant plus de tristesse qu'il ne pouvoit en obtenir satisfaction, et que toute la puissance de mon crédit ne pouvoit décider le roi à faire au duc d'Ayen une juste réprimande. Tous les envieux nous voyant ainsi humiliés en ressentoient une grande joie. Je résolus de venger le marquis de Marigny par un coup d'éclat fait pour démontrer aux yeux de toute la cour que j'étois plus que jamais dans la faveur du monarque.

Mon frère avoit présidé, dans le voisinage des Tuileries, à des travaux que je savois devoir plaire au roi. Je fis diriger de ce côté la promenade de Sa Majesté, et la conversation étant tombée naturellement sur le marquis de Marigny, le roi, qui se montra très-satisfait de son administration, me demanda quelle récompense pourroit lui être agréable. C'étoit là où j'avois voulu amener Sa Majesté. Je répondis que mon frère se trouveroit plus heureux d'un instant d'audience de la part du roi que de toutes les richesses et les dignités imaginables.« S'il en est ainsi, repartit le roi, il faut qu'il vienne dès ce soir même; j'aurai du plaisir à causer avec lui.» Je répondis à Sa Majesté que je rapporterois à mon frère sa réponse si bienveillante. Aussitôt après la promenade, j'écrivis au marquis de Marigny de venir me voir à l'instant du dîner. Je savois que ce jour-là l'intention du roi étoit de dîner seul avec moi, mais j'avois mes intentions secrètes; en effet, au moment où mon frère entra, le roi lui demanda s'il avoit dîné. J'ignore ce qu'il en étoit, et si je m'en rapporte aux habitudes régulières du marquis, je crois même pouvoir assurer qu'il en étoit ainsi ; mais il n'eut garde d'en convenir, et le roi voyant que je faisois enlever un couvert afin d'éloigner

les soupçons du marquis de Marigny, s'écria gaiement: « Antoinette, au lieu de cacher mon couvert, fais qu'on en apporte un troisième pour ton frère. » Je m'empressai d'obéir à cette demande désirée, et ayant fait placer un couvert à l'un des bouts de la table, mon frère eut l'honneur de dîner en tiers avec nous.

Quand le bruit en eut été répandu à Versailles, l'empressement des grands seigneurs n'eut pas de mesure. Les amis du duc d'Ayen étoient ceux qui se montroient les plus rampants, s'efforçant ainsi de protester contre la conduite de leur ami. Lui-même vint trouver le marquis de Marigny, et lui témoigna toute la peine qu'il éprouvoit d'avoir pu déplaire à un homme que le roi honoroit d'une si grande bienveillance.

Depuis la paix d'Aix-la-Chapelle le ministère étoit composé d'hommes à ma dévotion; c'étoient le marquis de Puysieux, le comte de Saint-Florentin, le contrôleur-général Machault, que j'avois donné pour successeur à Orry et qui me témoignoit sa reconnoissance par la rapidité avec laquelle il faisoit acquitter les billets signés du roi (on les appeloit acquit du comptant); le comte d'Argenson, auquel j'avois fait donner le secrétariat de la guerre, le comte de Maurepas,

qui avoit celui de la marine, et qui, ayant osé m'insulter, ne jouit pas long-temps de son impudente faveur; c'étoit Rouillé qui m'avoit été recommandé par mon frère; enfin M. d'Aguesseau, auquel on ne pouvoit enlever sa dignité de chancelier sans commettre une révoltante injustice, et priver la magistrature de l'un des plus grands hommes qu'elle eut jamais. De ces ministres, trois étoient à ma disposition entière, et les autres n'auroient osé me résister; la seule opposition que je rencontrois venoit de la famille royale, et particulièrement du dauphin, prince cagot, qui se révoltoit de l'attachement que son père avoit pour moi. Il s'en est peu fallu que je ne décidasse le roi à l'envoyer en exil, et n'eût été la crainte d'exciter une sédition, et de lui donner une importance qu'il n'avoit pas, je crois que son père s'y fût décidé. Je n'ai pas à me reprocher toutefois d'avoir excité le mécontentement du roi contre M. le dauphin; l'antipathie de Louis XV existoit avant mon entrée à la cour.

Dès le temps de madame de Châteauroux, lorsque Louis XV étoit tombé malade à Metz, le dauphin avoit témoigné un empressement dans lequel le roi avoit cru découvrir une ambition impatiente, voilée sous une apparence de ten-

dresse filiale. Je crois que les soupçons de Sa Majesté étoient mal fondés en cette circonstance; M. le dauphin n'avoit pas d'ambition.

CHAPITRE XVIII.

Le comte de Kaunitz. — La peau blanche. — M. d'Albemarle et sa Lolotte. — Carle Vanloo. — Soufflot. — Boucher. — J.-J. Rousseau. — Latour. — Le sculpteur Lemoine. — Le verre de vin de mademoiselle Dumesnil. — Rameau. — Le comte de Caylus. — Louis XV puissant comme le bon Dieu. — Méchanceté de madame d'Estrade. — Habitude du dauphin. — Question indiscrète. — Dis-moi ton directeur, et je te dirai qui tu es. — Le mitonnier du marais. — M. de Beaufremont. — Le roi n'est qu'un bâtard. — Les Courtenay. — Boyer et l'abbé de Saint-Cyr. — Mauvaise éducation. — La duchesse de Ventadour. — M. de Châtillon. — La petite fenêtre dans le cœur. — Je te bas par puissance. — M. Cocu. — La reine et sa dévotion. — La poussière sur le lit de parade. — On a plutôt fait de prendre son mouchoir. — La ruelle de la reine. — Le qu'est cela. — M. de Noailles.

Le salon du marquis de Marigny étoit un cercle fort curieux. On y voyoit le comte de Kaunitz, espèce de satrape oriental, tout occupé de sa peau blanche et de son joli boudoir, où,

comme une petite-maîtresse, il s'enfermoit au Palais-Bourbon. Dans aucune circonstance, si ce n'est pour le roi et pour moi, je ne l'ai vu se donner la moindre peine, se soumettre à quelque pénible convenance; jamais on n'eut plus de mollesse. On dit même qu'il ne faisoit pas l'amour, trouvant cela trop pénible, mais qu'il se contentoit d'en inspirer à quelques bourgeoises dont il se laissoit adorer. Il avoit inventé pour conserver ses mains blanches, une espèce de gants composés d'une pâte que l'on appliquoit sur la peau et qui, venant à se sécher, y demeuroit attachée pendant la nuit. Quand le roi le convioit à la chasse, il s'efforçoit de paroître y prendre du plaisir; mais on voyoit bien que la chasse avoit dérangé l'heure de sa collation, et qu'il souffroit d'exposer ainsi son teint aux ardeurs du soleil. On y voyoit aussi l'ambassadeur d'Angleterre; M. d'Albemarle, ami de M. de Bridge et du prince Cantimir, étoit un des hommes qui savoient le mieux réunir la politesse à la franchise, la noblesse à la sensibilité, et la bonté à la fermeté de caractère. C'est lui qui dit un un jour à sa maîtresse, occupée à regarder fixement une étoile : « Ne la regardez pas tant, Lolotte, je ne puis pas vous la donner. » Cette Lolotte, que j'ai rencontrée souvent au cercle de mon

frère, étoit vraiment digne d'être ainsi aimée par M. d'Albemarle; remplie d'esprit et de tendresse, belle comme un ange, avec une noblesse de manières qu'elle sembloit avoir prise à la cour. Après la mort de l'ambassadeur son amant, elle épousa le comte d'Hérouville, commandant de Montauban, dont elle avoit soigné la maladie, et qui lui devoit d'avoir été ramené des portes du tombeau. Elle avoit eu pendant quelque temps pour amie madame de La Poplinière et la femme de Carle Vanloo.

Le peintre Carle Vanloo avoit une grande souplesse dans le pinceau, dans le coloris beaucoup de brillant; mais il n'avoit eu aucune éducation : il manquoit des premières notions d'histoire, et son imagination froide et commune ne pouvoit suppléer à ce défaut. J'ai vu bien souvent sa jeune femme confuse de la manière dont il manquoit aux convenances et aux usages du monde. Il paroît qu'il lui donnoit aussi fort souvent des chagrins d'un autre genre, et que, sous prétexte de la nécessité où il étoit d'avoir pour ses tableaux des modèles vivants, il changeoit sa maison en un lieu de débauche. Le marquis de Marigny raconta un jour au roi qu'ayant été faire une visite à l'atelier de Carle Vanloo, il l'avoit trouvé, à moitié nu, entre les bras d'une femme également nue.

Fort embarrassé et ne sachant trop que lui dire, le marquis lui avoit demandé s'il se servoit de modèle à lui-même; à quoi le peintre répondit, en s'excusant, qu'il avoit voulu *juger d'un effet.*

Un autre peintre beaucoup plus dissolu que Vanloo, c'étoit Boucher. Cet artiste, qui faisoit preuve d'imagination, auroit eu besoin; pour purifier un peu son goût, de commencer par ses mœurs. On citoit souvent, à son occasion, les vers de Boileau sur l'abbé Desmarais :

> Heureux si ses écrits, craints du chaste lecteur,
> Ne se sentoient des lieux que fréquentoit l'auteur.

En effet, ses Vierges et ses Madeleines ressembloient toutes à des demoiselles de coulisse. Il arrivoit même quelquefois qu'il copioit pour des tableaux d'église la figure de quelque courtisane connue de tous les débauchés de Paris, ce qui devenoit un éternel sujet de plaisanterie et ne devoit pas, ce me semble, être fort édifiant. Pour moi, jamais je n'aurois pu dire de bon cœur un seul *Ave*, non pas seulement devant le portrait d'une folle de l'Opéra, mais encore devant celui d'une personne de ma connoissance. M. d'Albemarle, qui en sa qualité de protestant n'étoit pas très-scrupuleux en affaires de religion, avoit demandé à Boucher

de copier la figure de sa Lolotte pour un tableau de la sainte Vierge, disant qu'il éprouveroit un grand plaisir à voir ainsi adorer le visage de sa maîtresse.

Aussi régulier dans ses mœurs que les autres l'étoient peu, Soufflot étoit un bonhomme, nullement entiché de la belle réputation que ses travaux lui avoient faite. Quant à sa conversation, elle étoit celle d'un entrepreneur; je suis obligée d'en convenir malgré tout l'enthousiasme que j'ai pour lui, jamais on n'eut plus de timidité à l'âge de trente ans. Lorsqu'il entroit dans le salon du marquis, il sembloit ne pas oser toucher le parquet, et n'arrivoit jamais à sa place sans avoir commis trois ou quatre maladresses. Il faut dire, pour l'excuser, qu'il avoit la vue basse. Se trouvant un jour à côté de la jolie madame de Brancas, qui avoit sa robe de cour, il prit la queue de cette robe pour une mante, un mouchoir, ou quelqu'autre vêtement qui seroit tombé à terre; s'empressant alors de faire preuve de politesse, il voulut ramasser cette queue pour la rendre à la dame, et se mit à vouloir à toutes forces la relever, quoi qu'en eût madame de Brancas. Comme il n'expliquoit pas son projet, et qu'on ne pouvoit le deviner, cela fit une rumeur bientôt terminée il est vrai, mais qui dans le

moment fit rire toute la compagnie aux éclats.

Un soir M. de Marigny invita à ma prière M. Jean-Jacques Rousseau, qui avoit remporté à l'académie de Dijon le prix d'éloquence, et dont nous avions joué le charmant opéra. J'étois fort curieuse de le voir d'après tout ce qu'on m'en avoit conté. Il me parut un homme dévoré d'orgueil, qu'il cachoit sous les dehors d'une grande humilité. Son regard sournois observoit tout avec une attention défiante et qui sembloit voir dans chacune des personnes placées près de lui autant d'ennemis à craindre. Cependant, quand je lui eus fait quelques caresses, il parut s'adoucir et s'humaniser un peu; il finit même par vouloir être aimable au point que, s'étant approché d'un clavecin, il me demanda s'il me seroit agréable d'entendre quelque morceau de sa composition.

Rameau affectoit pour la musique un mépris qu'il n'avoit pas. Le plus bel air de Pergolèse ou de Jomelli le faisoit grimacer d'impatience. Il prétendoit que notre langue ne pouvoit se prêter à ces roulades entassées, à ce luxe de notes pressées l'une contre l'autre. Ses admirateurs avoient ainsi parodié et retourné un vers de Boileau :

Et le clinquant du Tasse à tout l'or de Virgile.
A tout l'or de Rameau le clinquant de Vinci.

Curi, l'un des intendants des Menus-Plaisirs, étoit d'une autre opinion et partageoit sur la musique italienne l'opinion des encyclopédistes, de Rousseau et du coin de la reine. Sans être aussi prononcée que Rameau, j'avouerai que je comprenois mieux notre musique que celle des Bouffons, où je trouvois des chants très-agréables, mais aussi une grande pauvreté d'harmonie. Il me sembloit même que, du moment où les Italiens avoient la prétention de faire des *effets accordants*, le pied venoit à leur glisser, et qu'ils ne produisoient que du tapage. C'est qu'en effet, pour que notre oreille puisse saisir l'accord, il faut qu'il soit prolongé et surtout bien marqué, ce qui ne peut avoir lieu dans un système musical trop surchargé de notes.

Dans cette même soirée, je vis à côté de Rousseau M. Lemoine. Jamais on ne réunit plus de modestie à plus de talent que ce sculpteur. Une jeune fille de douze ans n'a pas plus de candeur, une timidité plus admirable. Les éloges qu'on lui adressoit lui causoient un véritable embarras; la rougeur lui montoit au visage, et l'on s'apercevoit qu'en changeant de conversation on lui causoit un véritable plaisir. Je n'en dirai pas autant de

Latour, qui à du talent joignoit un défaut que, du reste, j'ai souvent remarqué chez les artistes : c'étoit de placer leurs prétentions dans d'autres connoissances que celles de leur art. Pour Latour, il vouloit être homme d'état, politique profond, et paroissoit humilié quand on commençoit à lui parler peinture. Avec ce ridicule, nul n'étoit plus propre que lui à rendre le regard du génie et le désordre de l'enthousiasme. Il a fait plusieurs portraits des acteurs, philosophes et des gens de lettres du temps, qui tous ont l'expression du génie dont étoit animé celui qu'ils représentent. C'est lui qui a fait ce beau portrait de mademoiselle Dumesnil dans le tableau de Phèdre, au moment où la femme de Thésée déclare sa passion à l'insensible Hippolyte. On lui reproche, il est vrai, d'avoir un peu trop allumé le visage et d'avoir voulu reprocher à mademoiselle Dumesnil ses verres de vin ; ceci demande une explication.

Mademoiselle Dumesnil avoit coutume de boire un verre de vin avant d'entrer en scène ; c'étoit, d'un côté, parce qu'elle aimoit le vin, et de l'autre, parce qu'il lui procuroit une exaltation favorable aux mouvements tragiques. Le verre dans lequel elle se faisoit servir à boire étoit très-vaste, si bien qu'il eût fallu avoir la tête

forte pour boire impunément ce qu'il pouvoit contenir; aussi l'actrice avoit-elle soin de tempérer par le commerce des naïades les ardeurs de Bacchus (comme disent les poëtes). Un seul jour, à la première représentation de la tragédie des *Héraclides*, voulant obtenir une vigueur inaccoutumée, elle remplit de vin son grand gobelet sans y mettre une goutte d'eau. Comme elle avoit très-chaud, l'effet de l'ivresse fut rapide : elle récita son rôle comme auroit pu le faire un ivrogne sortant du cabaret. Le public, qui n'étoit pas dans le secret du verre de vin, attribuoit à l'auteur le nouveau débit de mademoiselle Dumesnil, et rioit aux éclats à chacun des vers qu'elle récitoit.

Le comte de Caylus, ayant récité un jour devant mademoiselle Dumesnil des vers de sa composition, l'actrice, interpellée de donner son opinion, déclara qu'elle les trouvoit mauvais : « Je conçois que mademoiselle, dit le comte, préféreroit des vers de vin. »

Le comte de Caylus étoit un homme petit et vain, qui attachoit une grande importance aux beautés antiques qu'il avoit rassemblées dans ses cabinets. Jamais on n'a montré un orgueil plus raffiné, avec des formes plus guerrières et en apparence plus remplies de franchise. Les

gens de talent l'avoient d'autant plus en horreur, qu'il pouvoit leur être nuisible, et que s'étant acquis à la cour une réputation de connoisseur, le roi et les intendants des Menus le consultoient souvent pour guider leur choix. Sa conversation se composoit d'ordinaire des découvertes qu'il prétendoit avoir faites dans les monuments égyptiens. Il montroit avec une grande admiration des grains de verre, de la ferraille, et quelques pots cassés qu'on lui vendoit comme ayant appartenu à Abraham, Isaac ou Jacob, et qui probablement avoient été trouvés, par des charlatans moins sots que lui, dans quelques tas d'ordures.

Le marquis de Marigny n'étoit guère plus savant que le comte de Caylus; aussi ma bonne mère voyant qu'on avoit fait de son fils Charles un marquis, un directeur des bâtiments, un ordonnateur des jardins, un inspecteur-général des manufactures, et entendant dire que tout cela marchoit aussi bien que si mon frère eût eu de l'esprit, ne pouvoit s'empêcher d'en exprimer son étonnement. « Pour ma fille, disoit-elle, le roi en feroit une reine, elle n'auroit que ce qu'elle mérite; mais quant à mon fils, en avoir fait un homme d'esprit ! vraiment il faut que Louis XV soit plus puissant que le bon Dieu. »

Il est vrai que le roi faisoit grand cas du marquis de Marigny. Les courtisans jaloux de son crédit ont prétendu que souvent il s'amusoit à s'en moquer, jamais je ne m'en suis aperçue. Louis XV disoit souvent : « Ce qui me plaît dans votre frère, c'est qu'il fait son métier sans avoir la prétention d'être autre chose que le directeur de mes bâtiments. J'aime mieux un homme de bon sens qu'un bel-esprit. » On a dit aussi que le marquis de Marigny avoit désiré le cordon bleu, et que le roi avoit répondu, en faisant allusion au nom de mon père : « C'est un trop petit poisson pour le mettre au bleu. » Une fausseté de plus ou de moins ne coûte pas beaucoup à mes ennemis. Quant à cette plaisanterie, c'est un mot méchant que madame d'Estrade a prêté au roi pour le faire passer. Madame de Caylus m'en a donné sa parole, et cela pour se venger de la d'Estrade, qui a une langue de vipère. Voici ce qu'elle avoit dit de la comtesse. On jouoit dans la ruelle de la reine à *que me promettez-vous?* et le nom de M. Orry étoit le sujet du jeu. Comme on le savoit disgracié, chacun l'accabloit. Le comte de la Vauguyon dit : *Je te promets dix ans de purgatoire ;* madame de Flavacourt dit : *Je te promets une prise de tabac ;* alors M. d'Estrades dit : *C'est trop, je te promets un regard de Caylus.*

Madame de Caylus ne lui pardonna jamais d'avoir ainsi parodié le joli compliment de Voltaire.

En arrivant à la cour, ma première occupation avoit été d'étudier le caractère de la famille royale. Ainsi que je l'ai dit, M. le dauphin m'avoit paru un homme froid, observateur, ennemi du plaisir, ne faisant nul cas des bals et de la comédie. On citoit de lui quelques bons mots, mais c'étoit de l'esprit sans gaîté, plutôt de la profondeur que de la grâce. Il y a peu de filles de Saint-Thomas ou de Saint-Augustin qui mettent dans l'observation des pratiques religieuses plus de minuties que ce prince n'en mettoit dans sa dévotion. Il eût mieux aimé voir le feu aux quatre coins du royaume que de manquer la messe un matin. Il vouloit savoir comment s'appeloit le confesseur de tous les gens de la maison, à quel ordre il appartenoit, quelles étoient ses habitudes ; il demanda un jour à madame de Marchais quel étoit son directeur; cette dame lui ayant répondu que c'étoit un récolet, il répondit : Tant pis pour vous, les récolets sont de braves gens, mais ils ont la manche trop large. Vous voulez donc qu'on vous en passe beaucoup ? Madame de Marchais ayant répondu que ce confesseur lui ayant été donné par sa mère,

elle l'avoit conservé jusqu'à ce jour, le dauphin repartit: Et si madame votre mère vous avoit donné une dartre sur votre jolie figure, est-ce que vous ne chercheriez pas à la faire passer? Cette observation sur la dartre étoit une méchanceté adressée à madame de Randan, qui se trouvoit là, et qui, ayant une dartre sur un fort beau visage, passoit une moitié de sa vie à tourmenter cette malheureuse dartre pour la faire disparoître; ce qui de jour en jour la rendoit plus apparente. Or, madame de Randan affectoit beaucoup d'attachement à un confesseur que l'on disoit janséniste, en sorte que le dauphin ne manquoit pas une occasion de l'humilier. Madame de Marchais me dit que le dauphin l'avoit quittée en lui disant: Dis moi ton directeur, et je te dirai qui tu es.

Je crois du reste que le dauphin, étant maître de tous ses mouvements, ne disant que ce qu'il vouloit dire, et ne s'abandonnant jamais à une première impulsion; je crois, dis-je, qu'il mettoit beaucoup d'affectation dans sa froideur. Il ne vivoit dans l'intimité d'aucune femme, si j'en excepte madame de Muy, la femme la plus laide de la cour, et peut-être du royaume. Sa laideur étoit une affaire tellement convenue, qu'elle ne cherchoit nullement à la déguiser, se couvroit

d'habits de telle ou telle couleur, de telle ou telle façon, tout simplement pour n'être pas nue, mais nullement pour se parer. Elle ne mettoit pas même de rouge, ce qui faisoit l'admiration de Boyer. Madame de Castellane, qui étoit collet monté à douze degrés, et qui avoit cinquante ans, se montroit aussi fière de l'amitié que le dauphin avoit pour elle, qu'elle eût pu l'être des faveurs du roi. Il est vrai que le prince parloit souvent de sa beauté, de son esprit, de sa grâce, toutes qualités qu'elle possédoit autant qu'il est possible à son âge.

Madame de Flavacourt, qui étoit jeune, charmante, avec des yeux noirs et des cheveux noirs, fière comme une dévote qu'elle étoit, auroit beaucoup aimé un dévot tel que le dauphin. Elle en parloit sans cesse avec tant d'admiration, que les méchantes langues prirent occasion d'en causer. Quelque chose en étant revenu à la reine, Sa Majesté demanda au dauphin comment il trouvoit madame de Flavacourt. Il répondit avec beaucoup d'indifférence : La figure de madame de Muy me plaît davantage.

Le dauphin n'agissoit que par système, ses affections étoient dirigées plutôt par son esprit que par son cœur; en sorte qu'il pouvoit aimer beaucoup plus une femme très-laide, mais qui

partageoit sa manière de voir, qu'il n'eût aimé une femme très-belle, très-aimable, mais sans dévotion. Aussi avoit-il vécu avec l'infante sa cousine, comme eût pu le faire un mitonnier du marais.

On remarqua à son premier mariage, que s'il avoit eu des enfants, Henri IV en eût été vingt-deux fois un des aïeux. M. de Beaufremont, ami du marquis de M***, dont j'ai parlé si longuement dans les premières pages de ces mémoires, vint me voir à Étioles à cette époque; et comme il étudioit aussi le livre de *Castelneau*, il nous fit observer qu'en remontant un peu plus haut que Henri IV, on ne trouvoit pas à M. le dauphin et à sa cousine des aïeux fort illustres. Que par Jeanne d'Albert, et d'autres femmes entrées dans la maison de Bourbon, il se trouvoit parent avec toute la petite noblesse du Béarn; que d'un autre côté, par le mariage de Henri IV avec une Médecis, petite-fille de marchands, le dauphin se trouvoit allié à des roturiers au dessous de la bourgeoisie; en troisième lieu, disoit M. de Beaufremont, la princesse Adélaïde, mère de Louis XV, étoit fille d'Élisabeth, duchesse de Savoie, qui sort de Françoise de Lorraine et de César de Vendôme. Or, chacun sait que ce César de Vendôme n'est

autre chose que le fils de Gabrielle, en sorte que le dauphin et le roi lui-même descendent de bâtards. En remontant un peu plus haut, M. de Beaufremont trouvoit encore que la mère de Gabrielle étoit la fille d'un notaire, qui reprochoit à sa femme de ne lui avoir fait qu'un clapier de *putains*, en sorte que le roi de France se trouvoit sorti d'un clapier de putains *. Comme grand nombre de libelles m'ont reproché la médiocrité de mon origine, je ne suis pas fâchée de rapporter ce que m'a dit M. de Beaufremont, afin de montrer que, pour ce qui tient à la naissance, la famille royale elle-même n'est pas à l'abri de tout reproche. En voyant quelle est la parenté de Louis XV, bien des seigneurs se consoleront d'avoir dans leurs familles des marchands de pourceaux et des cordonniers.

M de Beaufremont, dont la noblesse est proverbiale en Bourgogne, manqua s'attirer un mauvais parti en allant répéter de maison en maison le résultat de ses recherches. Déjà il s'étoit fait mettre à la Bastille par M. le régent

* Les pairs s'efforcèrent de trouver à Tours les descendants de ce notaire ; on découvrit qu'il s'appeloit Babot, et que sa femme avoit été une courtisane connue sous le nom de Robertot.

(*Note des Éditeurs.*)

pour avoir demandé que le parlement fût établi en France sur le modèle du parlement anglais. Il se croyoit au dessus des maréchaux de France, et avoit un souverain mépris pour tout ce qu'il appeloit la *noblaillerie;* il se trouvoit plus noble que le roi, disant que les Courtenay (famille de sa femme) étoit une branche des Capet, qui ne s'étoit jamais mésalliée. Tout impertinent qu'étoit le caractère de M. de Beaufremont, sa franchise me plaisoit. Il savoit même me séduire par ses théories politiques, que j'aurois essayé d'introduire en France si j'eusse pu compter davantage sur l'esprit du roi.

Toute la cour a su l'audace que M. de Beaufremont avoit montrée chez moi et s'est étonnée de la voir impunie. Ce fut d'après ma volonté; car je distinguois M. de Beaufremont de toutes les personnes qui assistoient alors à ma toilette, et n'eût été la crainte d'humilier quelques amours-propres, je lui aurois fait avancer le siége qu'il a pris lui-même*.

* M. de Beaufremont assistant à la toilette de madame de Pompadour, et voyant que tout le monde étoit debout, alla s'asseoir dans un fauteuil sans avoir demandé la permission de la favorite, ce qui excita un grand bruit à la cour.

(*Mémoires du temps.*)

Pour revenir à M. le dauphin, je dirai qu'il n'avoit encore que quatorze à quinze ans quand je fus présentée à Versailles par madame de Conti, et que déjà la faction des prêtres et des dévots avoit imaginé d'en faire un chef de parti. Les jésuites, qui avoient attaché à sa personne des gens à leurs ordres, ne s'occupoient que de réprimer la franchise et la vivacité naturelle à cet âge, pour y substituer la tournure réservée, les manières patelines qui les distinguent. Boyer et l'abbé de Saint-Cyr travailloient à cet effet, s'entendant comme larrons en foire. Ils réussirent on ne peut mieux à lui inspirer la passion des petites pratiques chrétiennes, qui paroissoient si ridicules dans un jeune homme portant l'épée. Le duc de Châtillon, que madame de Châteauroux avoit fait renvoyer, avoit sans doute dans l'esprit beaucoup de soumission au clergé; il n'étoit pas capable de corriger par son exemple le mauvais effet des leçons de Boyer; mais ses mœurs étoient plus mâles, sa religion plus douce, et s'il eût été seul chargé de l'éducation du dauphin, ce prince eût été mieux élevé en roi de France *; car on assu-

* Le chef de la maison de France, Henri IV, dont le peuple n'a point encore oublié les vertus, avoit eu une éduca-

roit qu'il étoit né avec un bon cœur et qu'il avoit montré beaucoup d'attachement à tous les gens de sa maison. La duchesse de Ventadour, qui avoit été sa gouvernante, ainsi que madame de Tallard qui la remplaçoit, m'ont répété plusieurs fois qu'il avoit versé beauconp de larmes, lorsque le roi l'avoit fait passer, avec la solennité accoutumée, des mains des

tion bien différente. Au sortir de la mamelle, il fut élevé dans les montagnes des Pyrénées, où son grand-père ne voulut pas qu'on le nourrît avec la délicatesse qu'on nourrit d'ordinaire les gens de cette qualité, sachant bien que dans un corps mol et tendre il ne loge ordinairement qu'une âme molle et foible. Il défendit aussi qu'on l'habillât richement, ni qu'on lui donnât des babioles, qu'on le flattât et qu'on le traitât de prince, parce que toutes ces choses ne font que donner de la vanité, et élèvent le cœur des enfants plutôt dans l'orgueil que dans les sentiments de la générosité. Mais il ordonna qu'on l'habillât et qu'on le nourrît comme les autres enfants du pays, et même qu'on l'accoutumât à courir, à grimper sur les rochers, à cause que par ce moyen on le faisoit à la fatigue, et que, pour ainsi dire, on donnoit une trempe à ce jeune corps pour le rendre plus dur et plus robuste; ce qui, sans doute, étoit nécessaire à un prince qui avoit à souffrir beaucoup pour reconquérir son état. On dit que pour l'ordinaire on le nourrissoit de pain bis, de bœuf, de fromage et d'ail, et que bien souvent on le faisoit marcher nu-pieds et nu-tête.

(*Mémoires du temps.*)

femmes entre celles de son gouverneur. Au moment où Sa Majesté lui avoit dit : Vous obéirez à M. de Châtillon comme au roi lui-même, n'oubliez jamais, mon fils, les inquiétudes que vous avez causées à madame de Ventadour... le dauphin s'étoit jeté sur la main de la duchesse, qu'il avoit baisée à plusieurs reprises avec attendrissement. Madame de Ventadour dit aussi qu'en la voyant sortir, le prince l'avoit arrêtée par son manteau, en criant qu'il ne vouloit pas se séparer d'elle, ce qui l'avoit émue jusqu'aux larmes.

On m'a dit que M. de Fleury, qui aimoit beaucoup à jouer avec les enfants et à leur faire des contes, prenoit souvent le dauphin sur ses genoux pour le faire causer. Quand il lui faisoit quelques questions dans lesquelles le prince pouvoit avoir intérêt à lui dissimuler la vérité, il avoit coutume de lui dire en fixant les yeux sur sa poitrine : Prenez garde, il y a une petite fenêtre dans votre cœur à travers laquelle je vois tout ce qui se passe; en sorte que l'enfant n'osoit jamais mentir au cardinal, pour lequel il avoit beaucoup d'attachement.

J'ai parlé, je crois, de la sensibilité qu'il avoit témoignée à sa mort : comme tout le monde connoissoit le flegme du dauphin, personne ne voulut croire à ce que raconta un soir l'abbé de

Marbœuf chez le maréchal de Saxe. Il dit que jouant un jour au trictrac avec le dauphin, auquel il apprenoit ce jeu, les dés ayant été trois fois de suite contraires à monseigneur, il s'étoit levé furieux et avoit appliqué sur la joue de l'abbé de Marbœuf un violent soufflet suivi d'un coup de pied, en lui disant : Attrappe, l'abbé, je te *bats par puissance;* après quoi il s'étoit sauvé dans une pièce voisine. Cela nous parut fort étonnant, pour ne pas dire incroyable, d'autant plus que l'abbé de Marbœuf étoit un peu sujet à caution quand il racontoit. C'étoit bien dommage qu'on ne le crût pas, ses histoires étant toujours fort intéressantes.

Une seule fois je vis rire le dauphin d'une plaisanterie un peu légère: il y avoit dans ses gendarmes deux officiers qui s'appeloient M. *Cocu;* le duc d'Ayen rapportoit je ne sais quelle anecdote de bravoure, sans nommer le héros. Madame de Montbazon l'interrompant : M. le duc, lui dit-elle, à qui cela est-il arrivé? A M. Cocu, répondit M. d'Ayen. M. de Noailles, qui se trouvoit là, demanda, avec un rire comprimé : Lequel? question qui pouvoit bien être adressée, puisqu'il y avoit deux officiers du même nom. Le dauphin ne put se contraindre, et pendant près d'un quart d'heure il rit aux

larmes de la question de M. de Noailles. Je crois qu'il s'en est confessé, car la reine ayant appris la chose, l'en réprimanda.

J'interromps les détails relatifs à M. le dauphin, auquel je reviendrai, pour parler de la reine. Je me suis toujours comportée envers elle avec tout le respect possible, mais elle n'a jamais pu me pardonner ma position près du roi. La tristesse naturelle à son esprit ne lui avoit pas permis de chercher dans les plaisirs et les fêtes une consolation au délaissement du roi. Elle passoit sa vie à lire des livres de dévotion avec ses amies, madame de Flavacourt, la duchesse de Luynes, son mari, le cardinal leur oncle, M. et madame de La Vauguyon, etc. Quand tout le monde étoit endormi, la soirée commençoit; elle finissoit quand l'une des personnes se réveillant, réveilloit les autres. Alors, comme on étoit en bonne disposition, on alloit se coucher. Le cardinal de Luynes faillit être renvoyé de la société de la reine, parce qu'il ronfloit trop fort et qu'il empêchoit les autres de dormir. Si la reine eût voulu m'aimer, je l'aurois aimée aussi; car vraiment c'étoit une bonne pâte de Polonoise, peut-être un peu bourgeoise *;

* Tandis que le roi prenoit ses plaisirs à Choisy, la reine

mais comme elle avoit été malheureuse dans sa jeunesse, *on étoit disposé à lui pardonner bien des choses.* Habituée à toute la liberté qu'elle avoit trouvée chez son père avant que le cardinal de Fleury eût jeté les yeux sur elle pour en faire une reine de France, elle avoit peine à s'habituer aux gênes de l'étiquette, et se plaignoit souvent des impatiences qu'elle en éprouvoit. Un jour qu'elle attendoit l'ambassadeur de Prusse, s'apercevant que son lit de parade étoit couvert de poussière, elle en fit l'observation à madame de Luynes: alors ma-

n'étoit jamais mieux à son aise que lorsque, retirée dans ses cabinets, elle étoit environnée du duc, du cardinal et de la duchesse de Luynes. Comme son mari disoit quelquefois à Choisy qu'il n'étoit plus roi, elle y disoit qu'elle n'étoit plus reine. Le président Hénault, le père Griffet, étoient de sa compagnie. Là, tout le monde s'asseyoit; mais la conversation n'étoit pas bruyante. Des heures entières d'un morne silence, comme chez les Anglais, où le sommeil de toute la compagnie annonçoit la tranquillité du petit comité de la reine. Un jour le bon cardinal de Luynes, qui s'endormit, reprit la conversation à son réveil en disant qu'il falloit assembler le chapitre. Peu de jours après, la reine écrivit au cardinal : « Soyez bien persuadé, monseigneur de Bayeux, que je ne suis pas plus reine quand vous êtes dans votre diocèse, que quand nous vous possédons à Versailles. Cette idée vous fera sentir la joie que j'ai eue de la grâce que

dame de Luynes appela un valet de service en lui disant d'abattre cette poussière. A quoi le valet répondit qu'il ne pouvoit impiéter sur les droits de ses confrères, et qu'il falloit envoyer chercher un valet de chambre tapissier. Celui-ci ayant été demandé, répondit qu'il n'étoit pas de service et qu'il n'oseroit, dans la crainte de perdre son emploi, remplacer un confrère dans les ordres de la reine. Le *valet de chambre-tapissier de service* arriva à son tour et répondit que les tapissiers étoient à la vérité du lit de la reine, mais que le lit de parade étoit rangé dans la classe des canapés et fauteuils, et

le roi vous a accordée et à madame de Luynes; vous n'y verrez plus qu'une amie qui s'intéresse à tout ce qui vous regarde. J'admire mon bonheur, de recevoir des remercîmens d'une chose qui m'a fait plus de plaisir qu'à vous-même; sur ça, monseigneur, je vous demande votre bénédiction, et vous demande de vous fournir un peu la mémoire, pour vous empêcher d'aller au chapitre quand vous dormirez; car, quoique vous soyez toujours fort aimable, vous l'êtes encore plus quand vous ne dormez point avec Tintamare. C'est bien compter sur vous, de vous écrire ces pauvretés. »

Ce Tintamare étoit le duc de Luynes, qui dormoit aussi dans les cabinets de la reine, et on l'appeloit ainsi à cause de sa grande tranquillité d'âme.

(*Note de madame de Pompadour.*)

par conséquent réputé meuble; qu'il falloit donc s'adresser aux employés du garde-meuble, attendu que si M. l'intendant du château apprenoit qu'un des hommes de service se fût chargé d'un honneur qui ne lui appartenoit pas, il pouvoit le priver de son emploi. Là-dessus la reine riant aux éclats, prit son mouchoir et abattit elle-même la poussière. Si elle n'eût eu recours à ce moyen, bien certainement cette fameuse poussière fût restée sur le lit de parade et sous les yeux de M. l'ambassadeur. Je ne pense pas du reste que cela eût empêché l'arrangement entre les deux cours. Il y avoit dans la ruelle de la reine la douairière de Montbazon, qui se plaisoit beaucoup au jeu de cartes, en sorte qu'elle interrompoit souvent la lecture de Massillon ou du père Bonaventure pour demander une table de boston.

Je fus témoin un jour de cette récréation; car en ma présence les habitudes étoient un peu discontinuées, et l'on s'efforçoit de se montrer gens du monde, amis des plaisirs honnêtes. En conséquence on jouoit le *quinola*, sorte de jeu de cartes dont je ne connois que le nom. M. de Noailles s'étoit placé derrière le fauteuil de madame de Montbazon, et s'amusoit à la tourmenter d'une manière assez divertissante. Toutes

les fois qu'il voyoit dans son jeu la réunion des cartes nécessaires pour former ce que l'on appelle *le quinola*, ils s'écrioit : *Ah ! madame la marquise a le quinola !* ce qui aidoit les adversaires dans leur jeu, et pouvoit faire perdre madame de Montbazon ; aussi se retournoit-elle, et lui disoit : « M. le duc, je vous prie de ne pas dire quand j'ai le quinola. » M. de Noailles s'inclinoit en promettant qu'il ne le diroit plus. La première fois qu'il le remarqnoit dans son jeu, il crioit : *Ah ! madame la marquise !* alors madame de Montbazon se retournant lui disoit : « M. le duc, je vous prie quand j'ai le quinola, de ne pas dire : Ah ! madame la marquise. » Nouvelle inclination de M. de Noailles, qui promettoit de ne plus appeler madame la marquise ; mais quand revenoit le quinola, M. de Noailles, fixant les yeux d'un air d'admiration sur le jeu de madame de Montbazon, crioit : *Ah !* et madame de Montbazon se retournant impatientée : « M. le duc, disoit-elle, quand j'ai le quinola je vous prie de ne pas crier : Ah ! » enfin une quatrième fois madame de Montbazon eut le quinola, et probablement craignant de la pousser à bout, M. de Noailles n'eût rien osé dire ; mais elle se retourna près de lui, et lui dit : « M. le duc, je vous prie de ne pas dire quand j'aurai

le quinola;» ce qui fit comprendre à tout chacun que madame de Montbazon avoit le quinola. Le duc de Noailles en rit comme un fou, et moi comme une folle.

Il arrivoit quelquefois aussi que, sur les neuf à dix heures du soir, quand la société n'étoit pas trop endormie, la reine proposât de faire la prière en commun. Alors chacun se mettoit à genoux, la reine faisoit les prières, et toute l'assemblée répondoit. On ne m'a jamais accordé l'honneur d'assister aux prières du soir, mais le maréchal de Saxe m'a conté qu'ayant été admis à un cercle chez la reine, après un long sermon sur son inconduite, cette princesse lui avoit dit qu'elle prieroit Dieu pour lui, pour sa conversion; à quoi M. de Montaigu, qui se trouvoit là, avoit ajouté qu'il falloit obliger M. de Saxe à faire en commun la prière du soir, plaisanterie à laquelle le maréchal s'étoit prêté avec grâce; chacun avoit pris un fauteuil pour servir de prie-dieu, et tout le monde s'étoit agenouillé devant un grand crucifix placé en face du lit de Sa Majesté. Lorsque la reine fut arrivée aux litanies, elle nommoit chaque saint et chaque sainte l'une après l'autre, et toute la compagnie répondoit : *Ora pro nobis.* Il paroît que, fatigué des plaisirs de la journée, et grâces aussi à la

monotonie des *ora pro nobis*, le maréchal s'étoit endormi sur son fauteuil, en sorte que les prières étant finies, et tout le monde s'étant levé, M. de Saxe, qui ne bougeoit pas, paroissoit enseveli dans une profonde méditation. Déjà l'on croyoit à une nouvelle conversion (qui bien certainement eût été un miracle), lorsque la reine, voulant mettre un frein à la ferveur naissante du maréchal: «Allons, lui dit-elle, monsieur de Saxe, c'est assez pour la première fois, ne vous fatiguez pas.» Réveillé par la voix de la reine, le maréchal s'imaginant qu'on étoit encore aux litanies qui l'avoient si bien endormi, se lève en sursaut, répétant avec rapidité et à haute voix: *Ora pro nobis, ora pro nobis.* La pauvre reine ne savoit s'il falloit rire ou se désoler, et se garda bien d'inviter une seconde fois M. le maréchal à ses prières du soir.

FIN DU PREMIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

INTRODUCTION ET CHAPITRE PREMIER.

J'ai voulu moi-même écrire ces mémoires. — Passe-temps du roi. — Mes souvenirs d'enfance. — Foiblesse du régent pour Dubois. — Ce que m'a raconté Breteuil. — Bon cœur du roi. — Mot de M. le régent. — Une mort subite. — Dangers de l'amour. — Madame d'Antragues. — Les trois filles du régent. — Marie, fille du roi de Pologne, reine de France. — Emploi de mon père. — Conduite et conseils de ma mère. — Incendie dans la rue Saint-Anasthase. — MM. Laurent et de La Colonne brûlés ensemble. — La peur que me cause le feu. — Les mouchettes mal fermées. — Châteaudun, Copenhague, Constantinople. — Mon excuse. — Le régiment des gardes-françoises dans la forêt de Fontainebleau. — L'évêque de Mayence et le Turc. — On se débrouille. — La bouche qui siffle. — Mes lèvres pâles. — La petite rate. Page 1

CHAPITRE II.

Je veux épouser le roi. — Combien est triste une union

mal assortie. — Un seul homme avoit inspiré à ma mère une véritable haine. — On m'apprend à tromper. — La visite d'un beau monsieur. — Un évanouissement. — Le docteur Mangin. — Un collier en grains d'Amérique. — MM. Pâris et Le Normant. — Séduction du premier. — On m'apprend à gagner mon pain. — Conséquence du système de Law sur l'éducation des petites filles. — Un joueur. — Les suites du jeu. — Adresse de ma mère. — Notre logement dans la rue Saint-Pierre. — Jalousie de M. Pâris. — Ce qu'il n'appartient pas à une fille de juger. — Le cours des Champs-Élysées. — Effroi des Parisiens. — Le soleil est arrêté. — Explication. 19

CHAPITRE III.

Passion malheureuse. — Je reviens à la rue Saint-Pierre. — Piété de ma mère. — Le père capucin. — Vendredi chair ne mangeras. — Ce que m'apprend M. le marquis Duflot. — Justice de la conscience. — La première communion. — L'abbé Pucelle. — Les pompes du diable. — Ma dévotion. — La messe du beau monde. — A quoi tient notre sort. — Naissance de M. le dauphin. — Joie des Parisiens. — Le grand couvert. — Mon parent Binet. — Un magistrat la serviette sur le bras. — Un conseiller au parlement. — Une conversion. — La suite d'une plaisanterie. — La grappe de raisin. — Le cimetière de Saint-Médard. — Concours prodigieux. — Les miracles. — Description de la grappe de raisin qu'on nous permet de toucher. — Un jeu de mots sur les miracles. — Effroi, convulsions, tiraillemens. — Ravissement intérieur. — Miracles que j'ai vus. 34

CHAPITRE IV.

Un martyr. — Encore un miracle. — Comment on apprend que l'on est joli. — Une jolie femme et une laideron. — Pourquoi la beauté donne de l'esprit. — Je quitte mes études de gravure. — Un maître à danser. — M. le comte d'Alais, et M. Guibaudet, mon bourreau. — Etrange jalousie. — Comment je me suis trompée sur les intentions d'un cavalier. — Je saute pour le roi. — Ma modestie. — Combien une jolie figure est heureuse dans une promenade publique. — Générosité des vieux garçons et leur étonnement. — Ingratitude envers M. Pâris. — Ma dureté. — Erreur des jeunes filles. — La reconnoissance ; valeur de ce mot. — La vie est un calcul. 64

CHAPITRE V.

L'amour dans les romans et l'amour dans un cœur. — Les gens à bonnes fortunes, gens fort peu dangereux. — Ce que vaut une belle femme. — Ma seizième année. — Jannel. — Le cabinet noir. — Injustice du peuple. — M. de Vauvenargues. — Réunion de gens distingués par leurs talens. — La loge de M. le duc d'Aumont. — Plaidoyer d'un avocat de Toulouse. — Tragédie de M. Crébillon. — Voltaire le conduit dans la loge de madame de Presle. — Guerre entre Voltaire et l'abbé Desfontaines. — M. d'Argenson. — La *Voltairiana*. — La canaille littéraire. — M. Rousseau à Bruxelles. — La tragédie de *Brutus*. — Résolution du roi favorable à madame de Mailly. — La maîtresse du roi choisie par l'évêque de Fréjus. — Les réunions musicales. — Salon de M. d'Angervilliers. — Un mari, odieux masque. — On se confesse de tous ses pé-

chés. — Il ne faut pas être trop bonne. — Bons offices d'une sœur. — Un baron allemand. — Le roi. — M. Pâris à la Bastille. — Un pendu. 77

CHAPITRE VI.

Il ne reviendra pas. — Les gardes-du-corps. — Une corde de bois. — M. Le Normant manque de courage. — Ma mère mérite d'être nommée premier ministre. — Les créanciers. — Un président au Châtelet. — Les pairs de France, M. de Richelieu, M. de Neuville, M. de Villeroy, M. de Noailles, M. de Clermont, la veuve d'un Polignac. — Le président met ses lunettes. — Je succède à l'admiration pour Castelnau. — Les complimens. — Ce qu'on ne peut obtenir par un moyen on l'obtient par un autre. — Samuel Bernard. — Le marquis de Valory. — L'avocat Bardau. — Un monsieur galonné. — Lettre d'une jeune fille à un vieux président. — Je suis vendue pour ma mère et pour le roi. — Je pleure. — Une bonne maladie. — J'apprends à mépriser les hommes. — Un médecin auxiliaire des Jésuites. — Un philosophe en danger de mort. — Une conversion. — Un lecteur du dauphin. — Notre excellent ami M. Pâris. — La figure d'un embastillé. 109

CHAPITRE VII.

M. de La Galaisière. — Une Parisienne. — Stanislas, roi de Pologne. — Madame la duchesse Ossolinska. — Madame de Castéja. — Le chevalier de Wiltz. — Le duc de Châtelleraut. — Madame de Boufflers. — Voltaire insulté par des laquais à l'hôtel du duc de Sully. — Le prince de Craon et la princesse de Ligneville, son épouse. — Fin

tragique de madame de Béthizy. — Son amour pour le chevalier T***, son frère. — M. de Meuse. — Une lettre et un coup de pistolet. — On trouve M. de Voltaire un peu trop sans gêne. — Un nain. — Le roi Stanislas et l'ambassadeur de Prusse prennent une maison entre leurs mains. — La tasse à café de madame de Linange. — L'épagneul de madame de Villiancourt. — Observation libertine d'un homme de cinq ans. — On ne peut pas se passer de jésuites. — Adressez-vous au père Menou. — Hercule est moins fort que l'Amour. — Madame la marquise de Talleyrand. — Retour de M. Le Normant. — Faveur de M. Pâris. 138

CHAPITRE VIII.

La duchesse du Maine. — La mauvaise bête. — Les vingt-cinq louis. — Il ne faut pas mentir. — Mimi et Titite. — Manger la soupe. — Le mariage de notre Toulouse. — L'abbé de Bernis. — Babet. — Jolie réponse de l'évêque d'Amiens. — Calomnie. — Madame la princesse de Rohan. — Mon père est dépendu. — M. d'Étioles. — La famille de M. Le Normant. — Cet arlequin. — Chacun chez soi. — On négocie mon mariage. — Mon parent Binet. — Le père de M. d'Étioles. — La fauvette de M. de Vaucanson. — Mon pigeon pattu. — Madame de Marchais. — M. d'Angevilliers. — Barbarie. — Les deux musiciens. — Personnes que je reçois. — Exposition dans la grande salle du Louvre. — Industrie du sieur Picot. — Joli tableau d'émail. — Crédit de M. Pâris. — M. le marquis de Brancas. — Bizarrerie du roi Philippe. — Effroi de M. le marquis de Rottembourg. — Voyage de la belle Rosine. — Mort de madame de Vintimille. 164

CHAPITRE IX.

La douleur du roi le rappelle vers madame de Mailly. — Nouvelle imprudence de cette dame. — Madame de La Tournelle. — Sa coquetterie. — Fluxion simulée. — La grande princesse. — Le roi n'y tient plus. — Madame de Mailly chassée une seconde fois par sa sœur. — Madame de La Tournelle devenue duchesse de Châteauroux. — Mademoiselle de Charolais. — Les petits appartemens. — Le champagne. — Le roi fait la cuisine. — Pourquoi l'on a donné le cordon bleu à M. de Richelieu. — Comment il répondit à une plaisanterie du prince de Lixen. — Le chevalier de Bridge. — Parties de cheval. — Jalousie du roi. — Réponse de M. de Bridge. — Les grands airs du prince de Beauveau. — La châsse de sainte Geneviève. — Un brigand dans la forêt de Sénart. — Il se recommande du nom de M. de Morville. — La cabane des pauvres enfans. — Une dame de Saint-Thomas. 194

CHAPITRE X.

Ressemblance. — Le roi déguisé en if. — La présidente Pothier. — Libertinage de M. de Bridge. — Un seigneur moscovite. — Le nonce du pape a l'accent auvergnat. — Un charbonnier et un ambassadeur. — Pierre et Catherine. — La princesse Marie dans la salle du Kremlin. — Le czar fait donner la discipline à Eudoxie. — Une femme adultère devant la tête de son amant. — Amour ineroyable. — Le roi de France et le czar de Russie. — Bizarrerie. — Conclave de débauche. — Une bonne nuit pour une pièce d'or. — Prétendue ivresse de Villebois. — Gloire des écrivains françois. — La langue usuelle des grands sei-

gneurs russes. — Indocilité de Voltaire. — Louis XIV et Louis XV. — Mort du cardinal de Fleury. — La femme de M. de Villeroi et l'évêque de Fréjus. — Le marquis de Breteuil à Issy. — Les femmes et l'évêque de Fréjus. — Soutane brûlée. 215

CHAPITRE XI.

Réunion d'artistes, de gens de lettres, de grands seigneurs. — La Comédie Françoise. — Les coups de bâton sur le dos de M. de La Poplinière. — Rameau et la musique italienne. — Agréable souper. — Adroite ambition du vieux cardinal. — Son neveu Rosset. — Madame de Vintimille accouche d'un demi-Louis. — Accusation d'empoisonnement. — Conduite coupable de Louis XV. — Madame de La Tournelle et le duc d'Agenois. — Le comte de Saxe et M. de Chevert. — Ennui des conversations savantes. — Les dames angloises et les dames françoises. — Au clair de la lune. — Le prince royal de Prusse et Voltaire. — La maréchale de Beauveau fait Voltaire ambassadeur. — Margot la bouquetière. — Piron. — Madame la duchesse de Villars, embrassez Voltaire. — Épigramme. — Le marquis Zopire et le duc Mahomet. — M. le prince de Cantimir raconte la mort de Menzicow et de ses filles. — Les jolies paysannes maîtresses des seigneurs russes. — La belle madame de Montbazon. — La représentation de *Cléopâtre*. — Méthode pour refaire sa vie. — Joli petit vin. — Le cuisinier du roi. — Manière de gouverner les empires en tenant la queue de la poêle. — Le roi et le prince de Dombes en tablier et en bonnet de coton. 235

CHAPITRE XII.

On veut jeter Voltaire dans un cul de basse fosse. — Amour d'un jésuite et d'une jeune Provençale. — L'insufflation. — Manière d'arriver à la plus haute perfection. — Jolie chanson du duc de Nivernais. — Pourquoi l'on est catholique ou athée. — Je me rappelle encore les vers de mon enfance. — On dit que Voltaire a gardé les pourceaux. — L'amant de madame. — Arouet de Voltaire. — Le métier d'homme de lettres est celui d'un garçon qui veut mourir de faim. — Bal à l'hôtel de Noailles. — Troc d'un mandement pour une comédie. — Le maréchal de Saxe est bien venu de madame de Châteauroux. — Les leçons de la mort. — Le monument oublié pour les maîtresses. — Impartialité d'un courtisan à l'égard des gens de l'autre monde. — Le cardinal de Tencin veut obliger la France à payer son chapeau. — La politesse est toujours faite. — La grande nouvelle de Versailles. — Élégans équipages sur la route de Nancy. — Madame de Châteauroux s'établit à Lille en Flandre. — Ah! madame Enroux. — Un *Te Deum*. 266

CHAPITRE XIII.

Le roi va de Lille à Metz. — Madame de Châteauroux sous le couteau des jésuites. — Le dauphin pleurant près du lit de son père. — Mots d'un dévot. — Le roi revient à Paris. — Enthousiasme fatigant des Parisiens. — Le duc d'Agenois et madame de Châteauroux s'entendent pour faire de la coquetterie. — Madame de Châteauroux reprend son titre de dame du palais. — L'onguent des jésuites. — Désespoir du roi. — Je n'ai pas renoncé à mes

projets de conquête. — Le château d'Étioles et la chasse du roi. — La robe bleue. — Madame de Châteauroux veut employer contre moi les grands moyens. — Mon mari reçoit un billet. — Je ne me laisse pas effrayer facilement, et je pardonne à madame de Châteauroux. — Le sourire de deux rivales. — On me marche sur le pied. — Un cœur à bon marché. — Conversation du roi et de Binet. — Le roi veut me voir, et demande un entretien secret. — Moyens imaginés pour passer la nuit dehors. — La miniature anglaise. — L'escalier dérobé. — Je reviens au château d'Étioles, où je trouve mon mari. — Fâcheuse visite de madame de Marchais. — Un mois de tristesse. — Le roi ne m'a point oubliée. — Promenade avec Binet. — Elle pleure son péché. 287

CHAPITRE XIV.

Beau courage de M. d'Étioles. — Mes visites chez madame du Marchais. — Première entrevue avec le roi. — Tracasseries de mon mari. — Profonde jalousie. — Madame la princesse de Conti fait le commerce. — M. Legrand. — Nous graissons la patte. — Convention remplie. — On n'a pas du bonheur pour le cacher. — Le maréchal de Saxe passe une revue dans la plaine des Sablons. — Le cardinal de Fleury champion de la Daucour. — Marié ou destitué; lequel choisir? — La belle charnière. — Il n'y a point de portes fermées pour moi. — Éloquence d'une jolie femme prodiguée en pure perte. — Héroïsme de M. de Richelieu qui, ayant fait mourir une femme, a le courage d'aller la voir dans ses derniers momens. — Le roi déguisé en meunier. — De par le roi je suis c. . .! — Mon mari fait un voyage en Italie. — Je mets fin à la société du roi.

— Madame d'Étioles dame du palais. — Comme le temps passe. — L'art de conserver son amant. — Un souvenir à mon bourreau. — Le jeu du lansquenet. — Le roi à l'armée de Flandre. 309

CHAPITRE XV.

Bataille de Fontenoy. — Le roi dans le bois de Barri, et la couronne de chêne. — Le corps de M. de Grammont porté par deux soldats. — Le maréchal de Noailles vient baiser au front le corps de son neveu. — Voltaire fait en deux jours un poëme épique. — Lettres de M. d'Argenson à l'historiographe de France. — Blessure à la joue de M. le dauphin. — La sensibilité d'un cheval. — Une pensionnaire timide. — La pucelle d'Orléans. — Le prince de Conti et le maréchal de Maillebois. — Un instant de repos. — Le marquis de Marigny mauvais plaisant. — Les toilettes à la Pompadour. — Caractère du roi. — Fusion des partis. — La couronne de la gloire. — La farce de la foire. — Couci-couci. — La princesse de Navarre. — Trajan n'est pas content. — Virgile et Auguste. — Les jésuites éloignent Voltaire des petits soupers. — Un petit poëte a l'insolence de souffler à M. de Saxe une de ses maîtresses. — Décidément M. d'Étioles est un garçon d'esprit. — Manière de se faire aimer de certains maris. — Douleurs d'une mère. — Le singulier solliciteur. 331

CHAPITRE XVI.

Hospice Pompadour. — Charmante surprise. — Le pauvre homme. — La veille de la bataille de Rocoux. — Louable pitié dans un vainqueur. — Les six canons. — Le prétendant est reçu par les Parisiens. — Quesnay à son entresol.

— La chaîne d'axiomes. — Tribout et le marquis de Marigny. — Madame de Tencin. — Épouvantable histoire racontée par Astruc. — L'auteur d'Inès de Castro. — Le comte de Boulainvilliers. — Le comte de Caylus. — Crébillon. — Marivaux. — Piron. — Figure tragique. — Gentil Bernard n'est pas gentil. — Mirabeau l'ami des hommes. — Le dauphin censure par sa conduite celle de son père. — Le nouveau saint Louis. — L'actrice qui a besoin de quinze louis pour acheter un château, un hôtel à la ville, un carrosse et des chevaux. — Les amours du prince de Turenne et de mademoiselle de Conti. — Lettre d'un fou. 356

CHAPITRE XVII.

Mort de ma tendre mère. — Épigramme. — Voltaire vient me consoler. — Crébillon se fait imprimer au Louvre. — Mort de madame du Châtelet. — Voltaire et M. de Saint-Lambert. — Le jeune Lekain. — Je compose mon théâtre. — Le vicomte de Chabaud. — Le comte de Melfort. — Le marquis de Beuvron. — M. de Meuze. — Le directeur de la troupe. — Le mariage fait et rompu. — La gentille meunière. — Diane. — Colette. — Je suis un invisible corps. — Grand coup d'éventail. — Voltaire ambitionne la place de directeur. — La pièce de Rotrou. — Opinion de M. le duc d'Aumont, mise en vers par Marmontel. — Le merle et la cage. — Marmontel à la Bastille. — Générosité de l'abbé Barthélemy. — Mots naïfs de madame de Luynes. — L'hiver de 1746 à 1747. — *Omnipotence* de M. de Saxe. — J'imite madame de Châteauroux. — Moyens employés pour faire survivre le crédit à l'amour. — Les acquits au comptant. — Le *Devin du vil-*

lage. — Le marquis de Vandières. — Le petit frère. — Disposition peu favorable du roi à l'égard de son fils. 379

CHAPITRE XVIII.

Le comte de Kaunitz. — La peau blanche. — M. d'Albemarle et sa Lolotte. — Carle Vanloo. — Soufflot. — Boucher. — J.-J. Rousseau. — Latour. — Le sculpteur Lemoine. — Le verre de vin de mademoiselle Dumesnil. — Rameau. — Le comte de Caylus. — Louis XV puissant comme le bon Dieu. — Méchanceté de madame d'Estrade. — Habitude du dauphin. — Question indiscrète. — Dis-moi ton directeur, et je te dirai qui tu es. — Le mitonnier du marais. — M. de Beaufremont. — Le roi n'est qu'un bâtard. — Les Courtenay. — Boyer et l'abbé de Saint-Cyr. — Mauvaise éducation. — La duchesse de Ventadour. — M. de Châtillon. — La petite fenêtre dans le cœur. — Je te bas par puissance. — M. Cocu. — La reine et sa dévotion. — La poussière sur le lit de parade. — On a plutôt fait de prendre son mouchoir. — La ruelle de la reine. — Le qu'est cela. — M. de Noailles. 407

FIN DE LA TABLE.

MÉMOIRES

DE MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.

TOME SECOND.

PARIS,

MAME ET DELAUNAY-VALLÉE, LIBRAIRES,

RUE GUÉNÉGAUD, N° 25.

1830.

DC
135
.P8M33
1830

MÉMOIRES

DE MADAME LA MARQUISE

DE POMPADOUR.

CHAPITRE PREMIER.

Plaisirs de se confesser. — Le médecin de la reine. — La reine assiste aux représentations des petits appartemens. — Madame la dauphine et mademoiselle Varachon. — Le dauphin entouré de monstres. — Belle conduite de la dauphine. — Le duc de Châtillon implore mon crédit. — Ma conduite avec le dauphin. — Madame Adélaïde. — Nouvelle cavalerie dans le bois de Lagny. — Manière de se procurer de l'argent. — Madame Victoire. — Le joli grenadier. — Madame Sophie. — Madame Louise. — Le roi fait du café. — L'abbaye de Fontevrault. — Secrets que l'on apprenoit à Saint-Cyr. — Lettres. — Le comte de Saint-Severin d'Aragon plénipotentiaire. — L'Angleterre. — Marie-Thérèse. — Réformes dans l'armée. — Le camp de Compiègne. — Voyage au Havre-de-Grâce. — Grossièreté du dauphin à mon égard.

La piété de la reine étoit douce, mais un peu triste pour une personne placée à la tête

d'une cour et qui doit présider à des fêtes. Après le plaisir de faire des aumônes, son unique récréation étoit de se confesser *. On m'a assuré que le père Radominski l'avoit entendue en confession jusqu'à trois fois dans un seul jour. Malouin, qui la trouvoit quelquefois toute pâle et toute malade pour avoir passé à genoux des heures entières, avoit demandé au père

* La reine, depuis qu'elle étoit en France, avoit toujours désiré de se confesser en langue polonoise ; et les jésuites, de crainte de perdre leur confessionnal, tenoient toujours dans leur maison de la rue Saint-Antoine des jésuites de cette nation, pour conserver cette pratique. Le père Radominski étant mort en 1756, un Polonois tout prêt lui succéda. Les jésuites se servoient surtout de l'organe de la reine pour empêcher à la cour la représentation des pièces de théâtre où il y avoit quelqu'une des maximes nouvelles. Quand on parla de jouer à la cour *l'Orphelin de la Chine*, la reine alla voir le roi, et le supplia de ne pas donner l'exemple des mauvaises représentations ; elle lui dit qu'il y avoit quelques endroits suspects sur la religion et sur l'indépendance. Une heure après, le roi lui envoya M. de Saint-Florentin, pour qu'elle ordonnât ce qu'elle vouloit que l'on y retranchât. Elle dit qu'elle n'avoit pas lu la pièce, et que tout ce qu'elle désiroit, c'étoit que l'on ôtât ce qu'il pourroit y avoir d'équivoque sur la religion et sur l'autorité du roi. Elle lui en parla le lendemain matin en suppliante.

(*Note de madame de Pompadour.*)

Radominski de faire confesser la reine sur un fauteuil, à quoi le jésuite avoit répondu : « Sur un fauteuil, non, mais sur un pliant, cela se peut. » Ce Malouin étoit un médecin de la reine qui en vouloit beaucoup à Molière de ce qu'il avoit osé plaisanter lamédecine. Cette haine étoit pour les gens de lettres une grande occasion de se divertir aux dépens du docteur. Il assuroit un jour que tous les grands hommes, à commencer par Alexandre, avoient eu du respect pour les médecins, disant que le vainqueur de Darius avoit été sauvé par sa confiance dans la médecine. Quelqu'un lui fit observer que Molière étoit aussi un grand homme et que cependant... « Oui, dit-il, mais voyez comme il est mort. » Toutes les fois qu'on l'avoit fait appeler, soit pour un rhume, soit pour une migraine, quand le mal étoit passé et qu'il vous rencontroit, il demandoit d'un air majestueux : « Eh bien, maintenant croyez-vous à la médecine? » Sa dévotion l'avoit fait choisir par la reine, qui du reste n'avoit aucune confiance en son bonnet. Elle le conservoit peut-être aussi par timidité, n'osant renvoyer personne; car jamais femme ne fut aussi timide que l'étoit la reine. Quand elle demandoit quelque grâce au roi, elle étoit toute tremblante et sembloit plus in-

quiète du succès de sa demande que ne l'eût été une de ses dames d'atours. Souvent les prêtres lui commandoient d'aller se jeter aux pieds du roi pour le supplier de maintenir la religion dans l'état où il l'avoit trouvée en arrivant au trône; alors se regardant comme martyre dans cette occasion, elle n'hésitoit pas à se dévouer. Le roi la relevoit presque toujours avec bonté, l'assurant que son intention n'étoit pas d'imiter les empereurs romains en persécutant l'église. Un jour qu'elle étoit venue demander une place pour madame de La Motte, son amie, l'ayant obtenue, elle voulut baiser la main du roi, qui s'y opposa et l'embrassa avec tendresse. Cette fois elle fut engagée à assister aux représentations que l'on donnoit dans les petits appartemens; et comme elle paroissoit fort reconnoissante de cette attention, le roi lui dit qu'il auroit désiré l'y voir toujours assister, mais qu'il avoit craint de blesser sa dévotion en l'admettant à des réunions où régnoit une grande liberté. La dauphine n'étoit guère moins dévote et scrupuleuse que sa belle-mère; mais on l'aimoit plus à cause de la douceur de son caractère et l'amitié qu'elle avoit pour les jeunes femmes de son âge, quelque éloignées qu'elles fussent de son rang par la

médiocrité de leur naissance. J'en citerai pour exemple le mariage de madame de Chalut. Mademoiselle Varachon avoit été femme de chambre de la première dauphine et avoit passé à la seconde. La douceur de son caractère, la rectitude de son jugement en avoient fait l'amie intime de la princesse, qui l'aimoit au point de ne pouvoir consentir à la quitter une seule journée. Madame la dauphine, en lui parlant, employoit toujours l'expression de *ma chère*, lui confioit tous ses secrets, la consultoit, déposoit dans son cœur ses chagrins et ne se trouvoit bien que dans les lieux où étoit la bonne mademoiselle Varachon. Le dauphin partageoit ces sentimens, et n'avoit rien à refuser aux prières de l'amie de sa femme. L'un et l'autre donnèrent une preuve touchante de l'intérêt qu'ils lui portoient, lorsque M. de Chalut, s'imaginant qu'elle avoit quelque fortune, la fit demander en mariage; sa dot ne se montoit pas à vingt écus, en sorte que le mariage eût été manqué, si madame la dauphine n'eût imaginé de vendre ses plus beaux diamans pour doter son amie. Le roi l'ayant appris, ordonna à sa fille de reprendre ses diamans, donnant en dot à M. de Chalut un bon de fermier-général. Madame de Chalut n'avoit mis d'autre condition

à cette alliance que la liberté de demeurer auprès de madame la dauphine; elle s'étoit donc fixée à Versailles, ce qui me donnoit occasion de la voir quelquefois. Néanmoins, il y avoit un peu de froideur entre nous, ce qui ne pouvoit pas être autrement à l'égard d'une personne qui vivoit dans l'intimité du dauphin.

Ce prince n'avoit pas comme époux un cœur aussi facile à s'attacher; il avoit toutes les qualités et tous les défauts des dévots. Peu aimable, vain, dépourvu d'esprit naturel, faisant de l'esprit étudié, on ne pouvoit pénétrer son caractère. Je me rappelle qu'à l'époque de sa convalescence, j'avois imaginé de placer dans un feu d'artifice une allégorie qui devoit le flatter. On y voyoit un dauphin lumineux contre lequel des monstres divers vomissoient des flammes. Les monstres disparoissoient, et le dauphin demeuroit seul jusqu'à la fin du feu d'artifice. J'avois voulu représenter ainsi les différentes maladies que le dauphin avoit essuyées, et qui avoient disparu en le laissant mieux portant que jamais. Son esprit de travers sut découvrir une insulte dans cette allégorie : il prétendit que j'avois engagé l'artiste à donner au dauphin de mon feu d'artifice une figure qui étoit la cari-

cature de la sienne, et que par les différens monstres dont j'ai parlé j'avois eu l'intention de faire croire au peuple qu'il étoit haï de tous ceux qui l'entouroient. M. de Mirepoix, son ancien précepteur, lui avoit rétréci l'esprit par l'habitude des petites pratiques de dévotion. Madame de Chalut éprouvoit une grande joie de voir le dauphin échappé à sa petite-vérole ; elle étoit toute fière de la conduite que son amie avoit tenue dans cette circonstance ; elle me disoit que nuit et jour, pendant toute sa maladie, madame la dauphine s'étoit tenue sous les rideaux du lit, donnant à son époux les soins les plus tendres et les plus pénibles, sans permettre que personne la remplaçât.

Le duc de Châtillon, son gouverneur, qui vivoit exilé depuis le voyage de Metz, m'écrivit pour me demander si la marquise de Pompadour continueroit les vengeances de madame de Châteauroux, et s'il ne pouvoit espérer que je plaiderois sa cause près de Sa Majesté. Je m'empressai de lui répondre de la manière la plus encourageante ; il vint à Versailles. Je sollicitai le roi en sa faveur, et je m'apprêtois à le rendre aux honneurs dont on l'avoit privé, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'enleva en peu de jours. L'ostentation que mettoit le dau-

phin dans la régularité de ses mœurs sembloit une censure amère de la conduite du roi, qui n'avoit pas attendu mes réflexions à ce sujet pour s'en apercevoir. Louis étoit si courroucé contre son fils, que la plus sûre manière de lui plaire étoit de braver le dauphin, de tourner en ridicule l'ardeur extrême qu'il mettoit dans ses études d'économie politique, le plaisir qu'il trouvoit dans de petits conciliabules de jésuites, et dans les distributions d'aumônes par lesquelles il prétendoit acheter la faveur de la multitude.

Quelle qu'ait été la conduite de ce prince à mon égard, je n'ai jamais cessé d'agir envers lui et les siens avec toute la prudence et la générosité que j'aurois pu mettre dans des relations bienveillantes. A l'époque de la naissance de M. le duc de Bourgogne, ce fut moi qui proposai et qui fis adopter à la cour l'idée de marier six cents filles dotées par le roi; et pour mettre cet acte de bienfaisance à la mode, je choisis quinze jeunes filles dans chacune des terres que le roi m'avoit données, et les dotai avantageusement. (Je crois inutile de faire remarquer que ce nombre de quinze étoit le chiffre du roi.) Toute la France pensa que cette heureuse idée étoit venue du dauphin; on lui en sut beaucoup de gré, et tel

étoit le but que nous nous étions proposé son père et moi *.

Quant aux filles du roi, elles me traitoient avec moins de dureté que leur frère; madame Adélaïde me témoignoit même quelquefois de l'amitié. Je ne crois pas qu'elles m'aient jamais beaucoup aimées, je ne crois pas non plus qu'elles aient eu contre moi une haine bien prononcée **. Madame Adélaïde, toujours vive

* Madame de Pompadour pourroit induire en erreur sur le caractère du dauphin. C'étoit un prince juste, ami du peuple, digne père de Louis XVI. Il appeloit les laboureurs une *classe d'hommes précieux à la société.* « Il faut, disoit-il, que les laboureurs, sans être riches, soient dans un état d'aisance, et ne craignent point en rentrant des champs au logis de trouver les huissiers à leur porte. Prétendre s'enrichir en les dépouillant, c'est tuer la poule qui pond des œufs d'or. »

(*Mémoires du temps.*)

** Le duc de Châtillon, gouverneur du dauphin, l'avoit élevé de manière à en faire un ennemi déclaré des maîtresses du roi. Le duc blâmoit assez hautement l'exemple que le père donnoit à son fils, qui savoit en dévot, à l'âge de onze ans, ce que c'est qu'un inceste et une concubine, et qui le savoit aux dépens de l'estime secrète que son père en exigeoit. Louis XV, à la vérité, exila ce gouverneur imprudent, et le dauphin ne cessant d'avoir avec lui des relations cachées, le roi, qui en fut instruit, n'approuva point cette intimité particulière, et on doit attribuer les principes de la

et remuante, aimoit beaucoup à se faire des plumets de papier, des moustaches avec du charbon, ou bien encore à tenir dans sa bouche une allumette embrasée pour imiter un homme qui fume*. Elle regrettoit sans cesse de n'être pas un dauphin pour avoir le plaisir de conduire *les tambours de papa roi.* Dans les premiers temps le roi ne l'appeloit que son *dragon.* La

rivalité de la cour du roi avec le parti du dauphin, à la critique indirecte de la vie du roi avec les quatre fameuses sœurs, que le jeune prince apprit de ses instituteurs à désapprouver, principalement parce qu'elle étoit anti-chrétienne.

(*Note de madame de Pompadour.*)

* Un jour, la tête échauffée de tout ce qu'elle avoit entendu raconter des Anglois, madame Adélaïde, à l'âge de douze ans commencés, dit en public qu'elle avoit trouvé le secret de détruire l'Angleterre. On lui demanda quels pouvoient être ses moyens : « Je ferai venir les principaux Anglois, l'un après l'autre, pour coucher avec moi, ils s'en croiront fort honorés, et je les tuerai tous successivement. » Madame Adélaïde n'entendoit point la force de ces propos et tout ce que signifioient ses paroles; madame de Tallard se contenta donc de lui dire qu'il y auroit de la lâcheté à faire mourir tous ces messieurs de cette sorte, ajoutant qu'il y auroit plus de noblesse à se battre contre eux : « Non, non, dit-elle à madame de Tallard, papa roi défend les duels, et d'ailleurs c'est un péché. »

(*Mémoires du temps.*)

première fois que je la vis, elle me parut une personne fort extraordinaire; on eût dit un garçon en juppe. Elle jouoit du violon, faisoit des armes, des tours de force, s'exerçoit à sauter par-dessus des meubles, et, au milieu de tous ces exercices gymnastiques, recevoit des coups à droite et à gauche, se frappant la tête tantôt contre un meuble, tantôt sur le parquet, sans jamais se plaindre. L'on ne connoissoit les malheurs qui lui arrivoient dans ce genre que par les meurtrissures que l'on découvroit sur son visage ou sur ses bras. Elle donnoit beaucoup de troubles à madame de Tallard, sa gouvernante, à laquelle, malgré toute la surveillance possible, elle échappoit de temps à autre. Il lui étoit même arrivé de sortir du château, un jour d'été, et d'aller seule à pied jusqu'au bois de Lagny. Elle fut rencontrée par M. de Clermont, qui se promenoit à cheval de ce côté, et qui, voyant la princesse dans cet état, ne pouvoit en croire ses yeux. Elle étoit dans ce moment occupée à causer très-activement avec un petit bonhomme qui gardoit des ânes dans cet endroit, et qui rioit de ce que lui disoit madame Adélaïde. M. de Clermont accourut à toute bride au château, et vint avertir madame de Tallard de ce qu'il avoit vu. On envoya

aussitôt une douzaine de valets de pied qui ramenèrent la princesse au château. Ils l'avoient trouvée de fort mauvaise humeur, qui revenoit toute seule, en se plaignant *d'un homme* qu'elle accusoit de lâcheté. Madame de Tallard l'ayant interrogée sur le but de cette escapade, elle répondit qu'elle avoit voulu se mettre à la tête des armées, et se battre contre le roi d'Angleterre. Madame de Tallard lui ayant fait observer que pour la guerre il falloit beaucoup d'argent, et qu'elle n'en avoit pas, elle tira de sa petite poche douze louis que, la veille, elle avoit pris à la table de jeu de la reine sans que personne s'en aperçût. Quand on lui eut demandé ce qu'elle alloit faire au bois de Lagny, elle dit qu'elle savoit devoir y trouver un *homme auquel elle avoit fait avoir une place à la cour.* Cet homme étoit le petit ânier avec lequel M. de Clermont l'avoit trouvée, ânier qu'elle vouloit obliger à la suivre pour aller se battre. *La charge à la cour* étoit celle de garder dans le bois de Lagny les ânes dont madame Adélaïde vouloit se servir pour aller combattre les Anglois.

Madame Victoire, sa sœur, étoit une assez belle personne, grande, grasse et brune, avec de beaux yeux bleus, et ressemblant beaucoup au roi. Il y avoit dans son visage un peu de du-

reté, et tous les symptômes d'un goût très-prononcé pour le plaisir. A l'époque où l'on forma le corps des grenadiers, d'après le plan de M. de Cremille, le roi, qui depuis un instant étoit occupé à considérer la figure de sa fille : « Coche, lui dit-il, j'ai envie de vous donner une lieutenance dans les nouvelles compagnies; vous avez des crocs qui feroient très-bien. » En effet, madame Victoire portoit sur la lèvre supérieure deux petits filets de poil noir, que M. de Boufflers trouvoit ravissans.

Madame Sophie avoit le teint très-blanc, les traits de sa mère, beaucoup de bonté. Je ne sais trop pourquoi le roi lui avoit donné le nom de Graille. Quant à madame Louise, c'étoit une toute petite personne, frétillante comme un poisson, et qui, je crois, n'auroit pas demandé mieux que de se compromettre avec quelque beau seigneur; mais elle n'étoit pas jolie; je crois même qu'elle étoit un peu contrefaite. Comme elle logeoit dans l'appartement le plus reculé du château, à peine si elle avoit le temps d'entrer et de sortir au débotté du roi. L'énorme panier tout couvert d'or et de dentelles dans lequel elle étoit enterrée lui donnoit un air fort divertissant. Le roi voyoit très-peu ses filles, à l'exception de madame Adélaïde, chez laquelle il

descendoit tous les matins par un escalier dérobé. Je l'y accompagnois quelquefois; le temps se passoit à faire du café, que chacun prenoit ensuite selon son goût. Presque toujours le roi faisoit le café lui-même, disant que si l'on chargeoit son voisin de coucher avec sa femme, le voisin feroit *bel et bon ;* mais que si on le chargeoit de faire le café, le voisin feroit mal la lessive.

Du reste, l'éducation de Mesdames, qui avoit été confiée aux religieuses de l'abbaye de Fontevrault, étoit plus que médiocre; quand j'arrivai à la cour, madame Louise, qui avoit plus de douze ans, ne savoit pas encore son alphabet. Je demandai un jour au roi pourquoi, au lieu d'avoir fait élever ses filles dans une province à 80 lieues de Paris, il ne les avoit pas placées à la maison de Saint-Cyr; il me répondit que le couvent de madame de Maintenon étoit très-dangereux pour de jeunes filles; qu'elles y apprenoient des choses nuisibles à la santé. C'étoit l'opinion alors généralement répandue sur la maison de Saint-Cyr. Il est en effet difficile de pouvoir changer une maison d'éducation dans laquelle les mauvaises mœurs ont pénétré. Il faudroit, pour cela, faire ce qu'on appelle vulgairement *table rase*, car il suffit d'une jeune fille pervertie pour gâ-

ter toutes les autres. Arrivées à la cour, Mesdames furent confiées à des gouvernantes qui développèrent en elles les heureuses dispositions que la nature y avoit mises. On pourra juger des progrès rapides qu'avoit faits l'intelligence de ces jeunes princesses, par les trois lettres que je vais citer, et qui furent écrites deux années après leur sortie du couvent de Fontevrault. Elles ne renfermoient pas une seule faute d'orthographe. Le roi ayant été visiter l'abbesse de Royal-Lieu, avoit permis que Mesdames fussent du voyage ; et pour ne pas laisser d'inquiétudes à la reine, le roi, en descendant de voiture, lui avoit dépêché un courrier chargé des lettres suivantes :

« J'ai été ce matin aux Carmélites, ma chère » maman ; elles n'ont pas pu faire dire de messe, » comme vous me l'aviez ordonné, mais elles » ont bien prié Dieu ; aussi avez-vous eu beau » temps. J'ai eu bien de l'inquiétude aujourd'hui » que nous n'eussions du tonnerre, mais je ne » l'ai pas entendu. Adieu, ma chère maman ; je » me flatte que vous ne doutez pas de ma tendresse, qui est au point que je ne puis vous » dire.

» MARIE ADÉLAÏDE. »

« Ma chère maman, nous venons d'arriver

» dans le moment; je suis très-étourdie et fort » égarée. J'ai beaucoup d'impatience d'être à de- » main pour avoir le plaisir de vous voir; j'es- » père que vous en êtes bien persuadée, ainsi » que de ma tendre amitié et de mon respect.

» VICTOIRE. »

« Nous avons été ce matin, ma chère maman, » aux Carmélites; elles ont prié Dieu pour vous, » pour qu'il ne vous arrivât rien en chemin. J'ai » bien de l'impatience d'arriver à Versailles ; car » je vous assure que je m'ennuie beaucoup de » ne pas vous voir, vous aimant, ma chère ma- » man, de tout mon cœur; soyez-en, je vous » prie, persuadée, et de mon respect.

» SOPHIE. »

« C'est avec bien de l'empressement, ma chère » maman, que je viens vous assurer de mon ten- » dre attachement: nous venons d'arriver dans » le moment. Le roi a eu une grande roue de son » carrosse qu'on a été obligé de changer, la » sienne étant cassée; mais il n'est arrivé aucun » accident. Je me suis acquittée, ma chère ma- » man, de vos ordres pour madame l'abbesse de » Royal-Lieu. Elle en a été pénétrée de recon-

» noissance, mais bien fâchée de ne vous avoir
» vue qu'une fois; elle espère avoir plus de bon-
» heur l'année prochaine. Elle m'a priée de la
» mettre à vos pieds; je vous prie de m'y rece-
» voir avec elle, et d'être persuadée que personne
» ne vous aime plus tendrement que moi.

» LOUISE-MARIE. »

Comme j'aurai plus d'une occasion de parler de l'intérieur de la famille royale, j'abandonne maintenant ce sujet pour ne m'occuper que du traité d'Aix-la-Chapelle, qui, dans l'année 1748, mit en émoi tous les cabinets de l'Europe *. Le

* Le traité de paix définitif est signé à Aix-la-Chapelle, conformément aux articles préliminaires. Il porte que toutes les conquêtes faites de part et d'autres pendant la guerre seront restituées : que les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla seront cédés par la reine de Hongrie à l'infant de Philippe, pour lui et ses héritiers mâles, avec clause de réversion au défaut de postérité masculine, comme aussi dans le cas où ce prince parviendroit au trône des Deux-Siciles où à celui d'Espagne : que le duc de Modène sera rétabli dans ses états : que le roi de Sardaigne sera maintenu dans la possession des siens, et de ceux qui lui ont été cédés par le traité de Worms, à l'exception de la ville de Plaisance et du Plaisantin qui doit appartenir à l'infant : que la ville de Gènes rentrera dans toutes les possessions dont elle jouissoit avant la guerre, et que les fonds confisqués sur elle aux banques de

roi avoit pris son parti d'après mes conseils, et nous avions envoyé le comte de Saint-Séverin d'Aragon, avec l'ordre d'obtenir la paix à quelque prix que ce fût. Ce qu'il y eut de mal-

Vienne et de Turin lui seront rendus. Le traité de l'Ancento, pour la traite des nègres, y est confirmé en faveur de la compagnie anglaise, et on lui accorde pendant quatre ans le vaisseau de permission aux Indes espagnoles. On stipule que les fortifications de la ville de Dunkerque resteront dans l'état où elles sont : on confirme le traité de la quadruple alliance pour l'ordre de succession à la couronne de la Grande-Bretagne ; et toutes les puissances garantirent à la reine de Hongrie celui qui est établi en sa faveur par la pragmatique sanction, et au roi de Prusse la Silésie et le comté de Glatz; enfin, on convient que le grand-duc sera reconnu empereur universellement.

Par ce traité, suite de la modération du roi, qui renonce généreusement à toutes ses conquêtes, toutes les puissances qui y contractent se trouvent au même état ou elles étoient avant la guerre, à l'exception du roi de Sardaigne et de l'Infant D. Philippe, auxquels on auroit pu, suivant les apparences, procurer les mêmes avantages, et peut-être de plus grands, sans répandre tant de sang et sans prodiguer tant de trésors. Il y a lieu de penser que la reine de Hongrie se seroit estimée fort heureuse, avant que l'on prît les armes, de s'assurer, même à un plus haut prix, la succession de sa maison, et de conserver la Silésie ; et il eût été plus avantageux à la France d'affaiblir la puissance autrichienne en deçà que par delà.

(*Note de madame de Pompadour.*)

heureux, c'est que le négociateur anglois sut pénétrer son adversaire, et qu'il se prévalut de nos dispositions pacifiques. Avec un peu plus de finesse, M. de Saint-Séverin eût obtenu des conditions beaucoup plus avantageuses, attendu que le roi d'Angleterre avoit eu besoin de la paix pour éteindre dans son royaume la fermentation occasionée par l'irruption du prétendant. Ses sujets étoient fatigués des subsides énormes dont il les accabloit, et le stathouder, dont la puissance et la vie tenoient à la protection des Anglois, avoit pressé le roi George de satisfaire aux réquisitions de la Hollande. En outre, le cabinet de Londres avoit alors à sa charge vingt à trente mille Russes qu'il avoit appelés au secours de la Hollande, et l'on sait qu'on n'obtient pas des soldats étrangers à moins de les bien payer.

Si l'Angleterre avoit besoin de la paix, la reine de Hongrie n'étoit pas mois bien disposée qu'elle; elle regrettoit beaucoup ces riches provinces de Flandre où le maréchal de Saxe avoit fait si joyeusement la guerre, levant des contributions, donnant des fêtes, de grands dîners à ses officiers, faisant mettre la poule au pot à ses soldats, le tout au grand déplaisir des Hollandois. Marie-Thérèse, qui, si bien secondée par

les Hongrois, venoit de placer sur le trône impérial son époux, ne pouvoit que perdre à la prolongation de la guerre. On ne lui réclamoit, au fait, que le bien d'autrui, et c'eût été de l'injustice à elle de vouloir conserver ce qui ne lui appartenoit pas. Elle se fût ainsi montrée aussi exigeante que l'étoit le roi de Sardaigne, auquel du reste nous consentions à laisser les nouvelles acquisitions qu'il avoit faites d'accord avec Frédéric. Le roi d'Espagne avoit perdu un peu de cette ardeur belliqueuse dont sa cour avoit été généreusement embrasée pour les intérêts de la France; il trouvoit plus avantageux de garder, sans se donner aucune peine, la plus belle portion de l'Italie.

Tandis que l'on négocioit tous ces arrangemens, le maréchal de Saxe, aidé de M. de Cremilles, maréchal-des-logis de l'armée, et, je dois le dire aussi, grâces à la prévoyante administration de mon bon ami M. Pâris, auquel j'avois fait confier l'entreprise générale des approvisionnemens de l'armée, le maréchal de Saxe, disois-je, réparoit par la vaillantise de ses armes l'imprudence de M. de Saint-Séverin; et tandis que les Anglois discutoient les articles du traité, ils apprirent que la ville de Maëstricht, investie par les François, étoit sur le point de se rendre.

Je perdis à ce siége un des amis du prince Cantimir et de M. de Brigde, le jeune marquis de Bissy, auquel je prenois un vif intérêt. Sa mort m'empêcha d'éprouver la joie que devoit me causer le traité d'Aix-la-Chapelle, traité glorieux pour la France et que je pouvois considérer comme mon ouvrage. On m'a reproché de n'avoir pas recueilli les avantages de la paix, en faisant cesser les impôts. Ceux qui parloient ainsi ignoroient sans doute la pénurie du trésor, l'arrêt du conseil qui supprima plusieurs droits établis pour subvenir aux dépenses de la dernière guerre, et la réforme que je fis établir dans l'armée, réforme dont on a fait honneur au comte d'Argenson, chargé de mettre mes conseils à exécution. Le roi, mieux instruit, et voulant juger par lui-même les changements que j'avois entrepris, fit rassembler une partie de ses troupes au camp de Compiègne, que l'on a appelé le camp des Grenadiers. Cette dénomination provenoit de ce qu'ayant supprimé plusieurs régiments devenus inutiles pendant la paix, j'avois conservé l'élite des hommes qui les composoient, et les avois rassemblés en un seul corps que l'on appeloit le corps des grenadiers, sans y ajouter d'autre désignation. M. de Cremilles, dont j'ai déjà parlé et que j'avois fait

nommer inspecteur des dragons, avoit opéré d'heureux changements dans cette partie de l'armée. Jusqu'alors les dragons n'avoient combattu qu'à cheval, n'ayant pour toute arme qu'une longue dague espagnole qu'ils poussoient en avant comme une lance. Il y fit ajouter un fusil armé d'une baïonnette et assez court pour ne pas gêner le cavalier. Il n'est pas besoin d'avoir de bien profondes connoissances dans l'art des combats pour concevoir que le corps des dragons devoit gagner à cette innovation, attendu que le soldat, étant renversé de son cheval, se trouvoit armé comme un fantassin, et pouvoit combattre de même. M. de Cremilles avoit embelli l'uniforme des dragons en ajoutant à leur casque une longue crinière noire que les militaires jugeoient utile en ce qu'elle amortissoit les coups, et qui étoit d'un fort bel effet. Les soldats avoient donné à cette crinière le nom de cremille *.

De Compiègne la cour se rendit au Havre-de-Grâce, dont Sa Majesté désiroit visiter le port.

* Madame de Pompadour a donné lieu plusieurs fois déjà d'admirer sa rare impertinence, mais ce dernier passage nous semble plus ridicule que tout ce qu'on a vu encore.

(*Note des Éditeurs.*)

Le comte de Taillebourg, M. de Brézé et le marquis de Saint-Germain étoient dans le carrosse du roi; dans le mien étoient madame la duchesse de Parme, l'infante Isabelle et M. de Chavigny.

L'aimable comte d'Albemarle, ambassadeur de la cour d'Angleterre, vint saluer le roi au Havre. Les complimens qu'il adressa à Sa Majesté sur la marine françoise ne me semblèrent pas marqués au sceau de la franchise. M. le dauphin, qui nous accompagnoit dans ce voyage, affecta de me témoigner la plus grande froideur, et même de la grossièreté, dans toutes les occasions où je parus en public à côté de la famille. Le roi, qui s'en aperçut, ne lui adressa pas une seule fois la parole jusqu'à notre retour à Versailles.

Le duc de Rambouillet, fils aîné de M. de Penthièvre, étoit du voyage. Nous allâmes nous promener ensemble sur le port pour jouir du beau spectacle du soleil couchant sur la mer. La journée avoit été fort chaude, bien que nous fussions déjà sur la fin du mois de septembre. Le duc de Rambouillet, qui descendoit de cheval, et qui étoit tout couvert de sueur, eut l'imprudence de s'arrêter dans cet état sur le bord

de la mer pour y respirer l'air frais du soir; il y gagna un refroidissement auquel on doit peut-être attribuer la maladie dont il mourut le 13 novembre suivant.

CHAPITRE II.

Je fais rappeler mon père. — Le duc d'Orléans et le Palais-Royal. — Madame de Conti fait de mauvaises affaires. — La Durancy.— C'est un grand défaut de ne pas avoir d'argent. — Madame de Montbazon. — Les gens comme moi. — Le marquis de Puisieux arrête le prétendant dans le cul-de-sac de l'Opéra.— Le prince Édouard se retire en Italie. — Révolte du clergé.—Avarice du clergé — Moyens d'enrichir l'état. — Ordonnance concernant les établissements religieux.— Christophe de Beaumont ambitieux faquin. — Parti du dauphin. — Le curé de Saint-Étienne-du-Mont. — On ne gagne rien à vouloir ménager la chèvre et le chou.— Mort de la pucelle d'Orléans.— Question fort amusante de madame la duchesse de Chartres. — Ordonnance du roi contre les mendians. — Laissez paître vos bêtes.

J'ai raconté comment mon père avoit été contraint de quitter le royaume. Sans doute, il étoit coupable de s'être ainsi laissé entraîner à la passion du jeu; mais il ne l'étoit pas plus que ces seigneurs dont j'ai déjà parlé, et qui, sur une table de jeu, risquoient, dans une nuit, leur

fortune et celle de leurs enfants. Il y avoit, il est vrai, entre eux et lui cette grande différence, que les premiers, par leur crédit, pouvoient corriger les fautes de la fortune, tandis que mon père n'avoit eu d'autre ressource que son désespoir. On sait que le désespoir est un mauvais conseiller. Souvent, entourée de tous les honneurs d'une cour brillante, de toutes les commodités de la richesse, de tout l'éclat du palais d'un roi, je songeois à mon père, qui, pauvre et souffrant, languissoit dans l'exil, sans que sa fille, devenue l'amie du roi, songeât à le rappeler dans sa patrie. Depuis quelque temps cette idée troubloit mon sommeil et mes plaisirs. Il me sembloit lire sur tous les visages les reproches que je méritois à cet égard. Un soir, le roi, chez lequel un escalier dérobé conduisoit de mon appartement, vint me surprendre, et me trouva occupée à écrire. M'ayant demandé avec une grande bonté quelle étoit l'heureuse personne à laquelle j'envoyois une lettre, je lui dis en rougissant que je n'osois la lui nommer, non pas dans la crainte d'exciter son mépris pour une faute dont j'étois innocente, mais plutôt parce que je craignois de lui prouver que j'avois manqué aux devoirs de la piété filiale. Avec la délicatesse naturelle à son cœur, le roi com-

prit ce que je voulois dire, m'avoua qu'il avoit été souvent sur le point de m'en parler, et qu'il se chargeoit de cette affaire. M'étant reposée, avec raison, sur l'amitié de Sa Majesté, j'appris, au bout d'un mois, que mon père avoit obtenu la faculté de revoir son pays, et qu'une charge dans les fermes générales lui permettoit de vivre honnêtement dans une ville de la Champagne, à quelque quarante lieues de Paris.

Je ne désirai pas que la bonté du roi allât plus loin en permettant à mon père de s'approcher de la cour; c'eût été un moyen de fournir une nouvelle pâture à la malignité des courtisans; et la faveur accordée à mon frère irritoit déjà bien assez la jalousie, sans qu'on lui donnât un nouveau sujet de plainte. Du reste, la condanation que mon père avoit encourue et méritée d'après les lois, ne permettoit pas sa présence à la cour, et nous devions nous contenter d'avoir obtenu sa grâce. Avec l'honnête existence que la générosité du roi lui avoit procurée, c'eût été pour moi bien certainement une source continuelle de déboires. J'aurois voulu que dans les diverses réunions mon père marchât l'égal de tous les courtisans qui avoient à la cour une dame d'honneur pour fille ou pour femme; et je crois que la haute noblesse eût jeté les hauts

cris contre cette distinction. Le duc d'Orléans *, qui étoit devenu tant soit peu fou, donnoit à corps perdu dans la dévotion. Il portoit sous sa chemise une petite chaîne en fer garnie d'aiguillons qui lui déchiroit les côtes à chaque mouvement qu'il se permettoit. Jésus-Christ, disoit-il, lui apparoissoit toutes les nuits, ainsi que sainte Thérèse, qui ne cessoit de lui ordonner de faire de son Palais-Royal un couvent de filles. On se doute bien qu'un prince visionnaire

* Sa manie ne se bornoit pas à croire qu'on ne mourût point; elle s'étendoit aussi sur les naissances, auxquelles il n'ajoutoit pas plus de foi. Jamais il ne fut possible de lui persuader que madame la duchesse de Chartres, sa belle-fille, étoit accouchée d'un fils; ce qui obligea M. le duc de Chartres de demander au roi que M. Joly de Fleury, procureur général, assistât juridiquement aux secondes couches de madame la duchesse de Chartres, qui pour cette fois eut une fille, et d'en dresser un procès-verbal authentique qui parât dans la suite aux inconvéniens qu'auront pu faire naître l'incrédulité de M. le duc d'Orléans. Il la porta jusqu'au tombeau; car, étant au lit de la mort, son confesseur exigea qu'il reconnût ses petits-enfants, lui refusant le viatique, à moins qu'il ne se soumît à cette condition. Ce prince, malgré sa piété, ne le voulut pas, et la tête s'étant embarrassée, il mourut sans être administré. Les dévots ont fort blâmé la conduite de ce confesseur. Je laisse aux théologiens à décider cette question.

(*Mémoires du temps.*)

étoit une bonne pâture à l'avidité des prêtres; aussi se le disputoit-on : moines, jésuites, curés tous auroient voulu l'avoir : enfin, ayant paru se décider pour le parti des persécutés, il étoit devenu un point de ralliement pour les jansénistes. Sa dévotion, qui croissoit de jour en jour, avoit fait de sa demeure splendide un rendez-vous de cagotisme où l'on ne voyoit que collets montés, oratoriens et génovéfains. Je dois cependant séparer de cette cohorte M. le prince de Conti, qui faisoit de fréquentes visites au Palais-Royal *.

La femme qui m'avoit si bien vendu mes entrée sà la cour n'avoit montré aucun embarras lorsque, obligée par la suite à me témoigner les égards dus à l'amie la plus intime du roi, elle étoit venue me faire sa cour. J'appris bientôt qu'elle continuoit son commerce, et qu'elle y mettoit même assez d'effronterie pour braver l'opinion publique, instruite de ces saletés. Il n'y avoit pas de jour qu'on ne lui fît avaler quelque couleuvre, qu'on ne la soumît à quelque dure épreuve. Je me rap-

* Le prince de Conti, le seul prince français qui eût acquis un peu de gloire, irrité d'avoir été réduit à un rôle secondaire après sa campagne d'Italie, se conduisoit comme un

pelle, entre autres choses, qu'étant venue à un bal masqué où toutes les banquettes étoient occupées, elle s'approcha d'un groupe de masques qui étoient assis, et qu'elle pria de lui accorder une petite place. Ces masques étoient madame de Duras, le président Hénault, M. Clermont-d'Amboise, le maréchal de Coigny et moi. Nous fîmes semblant de ne pas la reconnoître, et lui répondîmes que nous étions trop fatigués pour céder notre place. Elle crut trancher la difficulté en se nommant; mais nous n'eûmes garde de paroître ajouter foi à ses paroles et tout le monde répondit : Cherche ailleurs, beau masque ; nous ne te connoissons pas. — Vous êtes, à ce que je vois, repartit M. de Conti, des gens du commun. — *Oui*, répondit madame de Duras ; *je suis le tapissier qui ai fourni des meubles à la Durancy ; j'ai donné une pièce de vingt-quatre sous pour être présentée à la cour.* — M. de Conti se retira en disant : *C'est plus que vous ne valez à vous cinq.*

courtisan très-indocile. Quelquefois il avoit devant la marquise de Pompadour le ton qu'il eût pu se permettre devant madame Le Normant d'Etioles. Fatigué des froideurs de la cour, il y paroissoit peu, et assistoit aux assemblées du parlement pour y animer l'opposition contre le ministère.

(*Mémoires du temps.*)

Pour comprendre la plaisanterie de madame de Duras, il est bon de savoir que M. le prince de Conti, afin de se consoler des infidélités de sa femme, ou pour toute autre cause, avoit jugé à propos d'entretenir une demoiselle de la Comédie Françoise, ayant nom Durancy. Cette actrice avoit joué quelque temps à l'Opéra-Comique, où elle étoit connue sous le nom de Darimat. Elle n'étoit pas une Melpomène bien ramarquable, mais elle avoit le teint frais, le bras et la jambe dodus, le reste à l'avenant; si bien que M. de Conti avoit fait de la dépense, ou du moins en avoit fait faire. Car, ayant appris que la Durancy demeuroit dans un grenier de la rue Traversière, il lui fit connoître qu'il désiroit la visiter; à quoi la bonne personne répondit qu'elle étoit trop mal logée pour recevoir un seigneur; réponse qui, je crois, pourroit être traduite en latin par la réponse que l'on trouve dans les heures : *Domine, non sum dignus ut intres sub tectum meum.* En conséquence, le prince envoya dès le lendemain matin un tapissier avec ordre de changer le taudis de la comédienne en un boudoir des plus galamment troussés. Ce que fit le tapissier, au grand contentement de la dame, qui, n'ayant plus de motif pour fermer sa porte à M. de Conti, le re-

çut à bras ouverts. Tout alla fort bien de part et d'autre pendant trois mois, époque à laquelle le bon seigneur, fatigué d'être toujours mis à la même sauce, se mit à raffoller de je ne sais quelle couturière, pour laquelle notre comédienne fut placée sous la remise. Ce fut pour celle-ci une découverte d'autant plus désagréable, que des accointances avec M. le prince de Conti il étoit résulté un petit monseigneur, n'ayant d'autre fortune que le lait et le talent de madame sa mère, et de plus que, peu de temps après, le tapissier étant venu demander le prix des meubles, la pauvre Durancy fut obligée de courir après celui qui l'avoit achetée à ce prix, et qui, refusant de les payer, la mit dans un embarras et une colère faciles à comprendre. L'histoire fit du bruit, mais tant de bruit que la chose en vint jusqu'au roi, dont le bon cœur s'indigna de cette scandaleuse aventure. Sa Majesté dit que les tours de cette espèce lui sembloient une véritable friponnerie; que la femme qui se livroit ainsi passoit un marché avec celui qui l'achetoit; et que plus elle étoit à plaindre ou coupable de vendre son corps, plus étoit lâche celui qui lui ravissoit le prix de ce sacrifice. Le roi en parla d'un ton fort sévère au prince, qui lui promit de payer le tapissier de manière à ce

que les autres seigneurs qui seroient admis chez la Durancy fussent logés convenablement.

Je ne sais trop pourquoi M. de Conti s'étoit montré si peu libéral en cette circonstance ; car en général il étoit bon, obligeant, honorable, quoiqu'un peu débauché. Il est vrai qu'étant criblé de dettes, il n'avoit jamais un écu dans sap oche. Or, dans les rapports avec un tapissier, c'est un grand défaut de ne pas avoir d'argent. Il ne faut pas dans ce cas songer aux demoiselles de la Comédie Françoise, parce qu'elles ne sont pas charmantes pour le plaisir de l'être.

Quoi qu'il en soit de l'anecdote de la Durancy, madame la princesse de Conti, qui attribuoit à madame de Montbazon la plaisanterie de madame de Duras, ne la lui pardonna jamais, et chercha à s'en venger en différentes circonstances. Il s'en présenta une quelques mois après. La conduite de la belle madame de Montbazon inspira d'autant plus d'intérêt qu'elle étoit innocente du mauvais tour joué à madame de Conti, et qu'elle ne pouvoit comprendre comment elle avoit pu exciter tant de courroux.

Cette belle personne, qui étoit fille du duc de Bouillon, ayant cru qu'à raison du rang de son père elle devoit marcher à la suite de la reine, dans la cérémonie du collier, prit le pas immé-

diatement après mesdames, en sortant de la chapelle. Madame de Conti crut voir dans cet oubli de l'étiquette une nouvelle insulte, et, toute furieuse, courut se plaindre au roi, qui ordonna à madame de Montbazon de faire des excuses. Celle-ci, toute désolée et n'osant résister, écrivit à madame de Conti pour lui demander audience. Madame de Conti, voyant bien ce dont il étoit question, invita nombreuse compagnie pour l'heure à laquelle l'audience de madame de Montbazon avoit été fixée. Quand cette malheureuse dame fut entrée dans le salon où l'autre l'attendoit entourée de tout son monde, elle commença ses excuses en ces termes : « Ce n'est pas avec préméditation, madame, que j'ai... » La princesse de Conti l'interrompit en lui disant : « Vous ne me donnez pas la ligne; quand on parle à des gens comme moi, il faut s'exprimer autrement*. » Madame de Montbazon fut obligée de recommencer la phrase en se conformant à l'étiquette. Tout le monde fut révolté de tant de dureté, et admira la modestie et la sou-

* *Donner la ligne* signifie séparer le nom de *monsieur* ou de *madame,* du reste de la lettre, et, quand on parle, commencer toujours la phrase par ce mot.

(*Note des Éditeurs.*)

mission qu'avoit montrées en cette circonstance nne femme dont le rang étoit peu éloigné de celui des princes *.

Quelque temps après la paix d'Aix-la-Chapelle, l'Angleterre exigea que le prétendant fût renvoyé de France. Le marquis de Puysieux fut chargé de communiquer au prince Édouard l'ordre de quitter le royaume. Ce prince, depuis son expédition d'Écosse, étoit un héros de roman pour les Parisiens. A la cour, les dames se jetoient à sa tête, et la princesse de Talmont entre autres. Si la reine ne l'avoit pas pris sous sa protection, au point de faire dire qu'elle lui destinoit une de ses filles, je me serois intéressée plus vivement à lui. Il eut le tort d'oublier de me faire la cour, non en ma qualité de femme, mais de ministre; il fut sacrifié à la paix générale. Mais du moment que la cour eut témoigné le désir d'observer les traités avec le gouvernement anglois, le peuple de Paris prit parti pour le prince Édouard. Celui-ci se voyant soutenu, et bien assuré que, si on vouloit employer la force armée contre lui, il trouveroit dans toutes les

* M. de Montbazon avoit aussi le titre de prince; mais quand on se sert du mot de prince, on entend parler des princes du sang.

(*Note des Éditeurs.*)

réunions publiques des gens disposés à le soutenir, ne sortoit jamais sans être armé de pied en cap, afin de pouvoir résister à la première attaque, et de donner ainsi le temps à ses défenseurs de venir à son secours; il fallut imaginer un moyen de le surprendre. Le roi manda le marquis de Vaudreuil, major des gardes-françoises, et nous combinâmes avec lui le projet d'enlever le prince Édouard dans la salle de l'Opéra. Il fut résolu qu'on le laisseroit descendre de voiture, et qu'aussitôt entré dans les corridors les gardes fermeroient toutes les issues de la salle; que six grenadiers, cachés au détour d'une porte, le saisiroient par derrière afin de lui ôter la faculté de se servir de ses armes, qu'on le feroit monter aussitôt dans une voiture qui le conduiroit à Vincennes. Tout cela fut exécuté de point en point. Au bout de trois jours, le prétendant fut libre de se retirer dans le pays qu'il choisiroit. On lui envoya M. de Maurepas pour lui faire des excuses sur les moyens violents que l'on avoit été obligé d'employer à son égard, et lui demander sa parole qu'il ne reparoîtroit pas en France avant que le ministère ne se fût entendu sur ce point avec le gouvernement anglois. L'acte de rigueur auquel les circonstances nous contraignirent, et dont le roi fut vivement af-

fligé, excita contre nous beaucoup de haine. Des satires de toute espèce furent publiées; on alla jusqu'à insulter la majesté royale *.

Pour apaiser un peu cette fureur populaire, Marchault imagina de convertir en un vingtième le dixième établi en 1741. Comme on y avoit ajouté des sous pour livres, et que l'on prétendoit assujettir la noblesse et le clergé à payer comme le tiers-état, on espéroit que cette diminution, tout en flattant le peuple, ne diminueroit en rien les produits du trésor.

Il fallut lutter avec le parlement de Paris, avec le clergé, avec presque tous les pays d'état, mais surtout avec la Bretagne, dont la résistance occupa la cour pendant une année entière : dans un instant j'en rapporterai les détails.

Le clergé offroit des dons gratuits pour que l'on continuât à l'exempter de l'impôt, et Louis XV, qui voyoit un moyen de gagner de l'argent sans qu'il fût besoin de combattre, étoit assez disposé aux offres qu'on lui faisoit; mais au risque d'attirer sur moi toute la persécution des

* On avoit affecté d'applaudir au théâtre le vers suivant :

« Il est roi dans les fers, qu'êtes-vous sur le trône? »

(*Note de madame de Pompadour.*)

prêtres, je m'opposai courageusement à cette exception injuste qui n'auroit fait qu'enhardir à la rébellion tous les corps privilegiés. Soutenue par Machault *, je résolus de faire connoître au roi et à toute la France l'avarice et l'avidité d'un corps qui possédoit d'aussi grandes richesses. Le clergé oublioit sans doute qu'il refusoit de payer au roi le vingtième des revenus de biens qu'il tenoit de la libéralité des monarques ses prédécesseurs.

Ce fut en vain que tous mes amis, pour me détourner de cette résolution, me menacèrent du sort de madame de Châteauroux: je fus inébranlable. Les jésuites, qui, à cette époque, s'étoient emparés de tous les siéges soit par eux-mêmes, soit par leurs créatures, comprirent qu'on vouloit faire rendre à la sangsue tout le sang dont elle se gorgeoit aux dépens de l'état; ils jetèrent les hauts cris. Quant au peuple, l'édit par lequel compte étoit demandé au clergé de tous les biens qu'il possédoit lui fut très-agréable, et n'eût été la jalousie qu'inspire toujours un ministère, il en eût témoigné sa vive satisfaction. L'appui qu'en

* Quand il falloit combattre la calotte, je le trouvois toujours dispos et bien décidé.

(*Note de madame de Pompadour.*)

cette circonstance nous avons trouvé dans toute la France nous donnoit beau jeu; et si j'avois pu compter sur la ferme volonté du roi, j'avois trouvé un excellent moyen de rétablir les finances épuisées par la guerre et par la mauvaise administration des contrôleurs généraux: c'étoit de retirer des mains du clergé tous les biens qu'il possédoit en commun, et d'assigner à chaque particulier une pension convenable au rang qu'il tenoit dans l'église. J'avois calculé avec Machault que, cette pension annuelle étant payée, il en résulteroit encore pour le trésor royal un bénéfice de quinze millions de livres tournois. Mais le roi, qu'on avoit bien pu effrayer sur l'accroissement excessif de la puissance cléricale, auroit cru son âme en danger de damnation éternelle, s'il eût osé s'emparer du moindre bénéfice *.

* Le roi, instruit des inconvénients qui résultent de la multiplication des établissements des gens de main morte, et de la facilité qui leur a toujours été laissée d'acquérir des fonds sans pouvoir jamais les aliéner, facilité qui tend à faire passer insensiblement dans leurs mains la plus grande partie des fonds de l'état, et qui nuit à la subsistance et à la conservation des familles, défend par un édit qu'il puisse être fait à l'avenir aucun nouvel établissement de chapitres, colléges, séminaires, maisons religieuses ou hôpitaux, sans permission expresse et lettres-patentes expédiées et registrées dans les

Le chancelier d'Aguesseau avoit aidé le ministère dans la guerre de réforme qu'il faisoit au clergé, et ce fut sur ses conclusions que fut rendue cette belle ordonnance qui défendoit tout nouvel établissement religieux, sans une permission expresse du roi, qui révoquoit toutes les fondations de ce genre faites sans autorisation juridique. C'étoit un moyen d'empêcher le clergé d'accroître ses richesses déjà si exorbitantes, et si peu en harmonie avec le précepte de l'Evangile qui conseille la pauvreté. Deux années après l'édit sur le clergé, mourut M. d'Aguesseau. Depuis quelque temps il s'étoit retiré à la campagne, où il passoit sa vieillesse dans l'étude et la tranquillité. Il avoit fait demander au roi sa démission; je l'avois accordée avec peine, bien persuadée qu'il

cours souveraines; révoque tous les établissements de cette espèce, existants sans cette autorisation juridique; fait défenses à tous les gens de main morte d'acquérir, recevoir ou posséder à l'avenir aucun fonds, maison ou rente, sans avoir obtenu des lettres-patentes, lesquelles ne seront enregistrées qu'après une information de l'utilité et de l'incommodité. Cet édit est une des plus sages et plus importantes opérations du règne du roi; aussi elle n'a pas trouvé un seul contradicteur, même dans le clergé dont elle borne la puissance; tant l'empire de la raison a de forces.

(*Journal de Louis XV.*)

pouvoit rendre encore beaucoup de services à l'état, et ne doutant pas que son influence ne nous fût d'une grande utilité.

Depuis le temps où Christophe de Beaumont avoit remplacé l'oncle de madame de Châteauroux sur le siége épiscopal de Paris, il n'y avoit pas eu un instant de tranquillité dans le royaume. Ce Christophe avoit long-temps couru les paroisses, prêchant, disant des messes pour attraper un dîner; ce qu'il n'obtenoit pas tous les jours. Boyer, qui le connoissoit disposé à brûler Paris pour un écu de trois livres, l'avois jugé propre à ses desseins, lui avoit donné je ne sais trop quelle curè (peut-être celle de Saint-Severin), où il avoit si bien et si fort tourmenté les jansénistes, qu'on l'avoit jugé digne d'un évêché. Et celui de Bayonne étant venu à vaquer, on y avoit installé monseigneur, tout étonné de se voir un beau matin dans un palais, avec une croix d'or sur la poitrine, et traîné par deux bons chevaux. C'étoit bien le faquin le plus ambitieux qui eût jamais porté la soutane ; honnête homme du reste, et qui se fût contenté de manger de la cendre, pourvu qu'on lui donnât des honneurs, et qu'il attirât l'attention publique. La première dauphine, qui avoit remarqué à Bayonne la figure de Christophe, et qui se souvenoit des fêtes

qu'il lui avoit données, n'avoit cru faire mieux que de le jeter à l'évêché de Vienne *. C'est là que le prit Boyer, qui, voulant bouleverser Paris, ne pouvoit trouver un archevêque mieux fait pour ce siége. C'étoit un homme d'un caractère inflexible dans tout ce qui ne devoit pas servir son ambition ; complaisant de la douairière d'Uzès, espion du séminaire de Saint-Sulpice, il avoit rampé dans la boue tant qu'il avoit fallu pour arriver; mais une fois en place, et sachant qu'on ne pouvoit l'attaquer sans mettre en mouvement tout le peuple de Paris, il se montroit fier et intraitable. Son audace étoit d'autant plus révoltante qu'on l'avoit vu, quelques années auparavant, loger chez un perruquier du faubourg Saint-Jacques, et regardant comme un jour fortuné celui où il trouvoit à attraper quelque dîner. Ce fut sur les jansénistes qu'il voulut se venger de tout l'appétit dont il avoit souffert dans ces temps malheureux. Cette histoire me conduit tristement à celle des

* Quand il entra à la cour, madame de Duras lui dit qu'en sa qualité de duc de Saint-Cloud et de pair de France, il pouvoit baiser Mesdames, qui toutes trois vinrent lui présenter leurs jolies figures; le butor craignit de songer à mal, et refusa le baiser.

(*Mémoires du temps.*)

billets de confession *. Je dis donc que la créature de Boyer, Beaumont, imagina un nouveau moyen de bouleverser la France. Se rappelant que le cardinal de Noailles, ce fameux janséniste, avoit exigé qu'avant d'administrer les sacrements à un malade on lui demandât la preuve écrite d'une confession antérieure, Beaumont dis-je, imagina d'exercer au profit du jésuitisme un moyen de persécution inventé par un janséniste. C'étoit, comme on le pense bien, une inépuisable source de querelles, que le clergé pouvoit susciter aux parlementaires, hommes en général très-religieux (si j'en excepte quelques

* Ce même jour les gens du roi sont députés à l'archevêque de Paris pour l'engager à faire administrer le sieur Coffin; l'archevêque leur répond qu'il a trouvé l'usage des billets de confession établi dans son diocèse, et qu'il ne peut s'en départir. Cette dispute des billets de confession, introduite originairement contre les prétendus réformés, employés ensuite contre les appelants, a occasioné bien des troubles, et a donné au roi, pour les calmer, des peines et des soins que ne prennent point les souverains à qui le bonheur de leurs sujets sont indifférents et le gouvernement de leur état étranger.

Le parlement rend arrêt contre le frère Bouettin, lui fait défense de récidiver, et le condamne à une aumône de trois livres.

(*Journal de Louis XV.*)

philosophes), mais fort peu disposés à soutenir l'ambition du clergé. Or, il faut bien remarquer qu'à l'époque dont je parle, la cour était encombrée de prêtres; il y en avoit depuis le haut jusqu'en bas; c'est-à-dire que si la reine avoit son confesseur jésuite, il n'y avoit pas jusqu'à la dernière femme de chambre qui n'eût aussi ses attachements et ses antipathies dans le clergé. J'ai souvent entendu dire au roi que François I^er^, avec son concordat, avoit commis une grande faute, attendu qu'il avoit jeté le clergé dans le gouvernement de France, et que là où se trouvoient les prêtres, les prêtres commandoient. On essaya d'opposer aux brouillons parlementaires, les brouillons ecclésiastiques. Il fallut par conséquent s'appuyer sur ces derniers, et outre le danger que l'on couroit en employant de telles armes, on s'exposoit encore à s'aliéner l'esprit de tout ce qu'il y avoit en France d'hommes distingués, de philosophes et de savants (tous personnages très-mal portés pour le clergé). D'un autre côté, le roi trouvoit des obstacles jusque sur les marches du trône, et l'attention avec laquelle M. le dauphin sembloit écouter les rodomontades des prêtres ne laissoit pas que d'inspirer de l'inquiétude à son père. Il est très-vrai que l'évêque de Mirepoix ne manquoit pas, dans toutes les so-

lennités, de faire au roi de beaux discours, où il lui juroit que les rois de France n'avoient pas d'amis plus sincères que les moines, les capucins et les jésuites, et que le seul moyen de conserver le trône étoit de le placer à l'ombre des autels (c'étoient ses propres expressions). Le roi savoit à quoi s'en tenir sur les belles protestations de Boyer, disant qu'il préféroit encore la domination de la perruque à celle de la calotte. Il s'efforçoit de dominer, autant que possible, le peu de crédit dont jouissoit M. le dauphin. C'étoit une grande douleur au cœur du roi, de voir ainsi son propre fils à la tête d'un parti hostile. M. d'Argenson, dès cette époque, donnoit déjà des preuves de son double caractère, et tandis qu'il sembloit se réunir à Machault pour combattre avec nous les prétentions du clergé, il entretenoit des relations secrètes avec Christophe de Beaumont, qui, se voyant soutenu dans le ministère, n'hésitoit pas à poursuivre le système des billets de confession. Sans doute il y avoit bien, dans le clergé de Paris, quelques honnêtes gens qui séparoient la cause de la religion des intrigans, et qui ne vouloient pas employer, comme moyen de persécution, l'une des plus douces consolations offertes aux chrétiens; mais le plus grand nombre des curés étoient fiers de

marcher sur les traces de l'archevêque, et de faire partie de la ligne à la tête de laquelle on voyoit le cardinal de Tencin, M. de Mirepoix et le dauphin lui-même.

Un ambitieux, qui vouloit faire du bruit à quelque prix que ce fût, Bouettin, curé de Saint-Etienne-du-Mont, poussa le scandale du refus de sacrements au delà de tout ce que l'impudence pouvoit imaginer. Il en vint à un point que le parlement fut obligé d'entrer dans cette affaire. Il fit mander à sa barre Bouettin, qui parut devant les juges avec une audace incroyable, déclarant qu'il ne devoit compte de sa conduite à aucune puissance de la terre; qu'il avoit refusé la communion, parce que telle avoit été son opinion, qu'il consentoit à administrer les sacrements aux malades, sans s'inquiéter de savoir s'ils en étoient dignes devant Dieu; mais qu'il ne pouvoit donner la communion, sans que le malade lui présentât une preuve constatant que le sacrement de la confession avoit précédé. Le parlement décréta le curé de prise de corps, et demanda au roi un édit qui déclarât coupable tout ecclésiastique qui renouvelleroit la question des billets de confession. Le ministère, où, comme je l'ai dit, deux hommes d'opinion différente exerçoient une égale influence, prétendit satisfaire et le parlement et

le clergé, en déclarant que le clergé ne devoit pas exiger les billets de confession, et que le parlement avoit eu tort de sévir contre Bouettin. Comme il arrive toujours lorsqu'on veut ménager la chèvre et le chou, les deux partis montrèrent beaucoup d'irritation contre le ministère. En effet, c'étoit une injure à faire au parlement, que de tirer Bouettin de la prison où on l'avoit enfermé, et de lui donner une riche abbaye. D'un autre côté, l'archevêque ayant déclaré devant le parlement que le curé de Saint-Étienne-du-Mont étoit dans ses droits, que sa conscience ne lui permettoit aucun accomodement, le clergé devoit trouver fort tyrannique l'opposition que le ministère prétendoit mettre au refus de sacrements. On sut bien que de part et d'autre l'animosité devoit augmenter, et c'est en effet ce qui arriva. On fut obligé de se faire deux ennemis, de contrarier les remontrances de la magistrature, et d'envoyer à Christophe de Beaumont une lettre de cachet qui l'exiloit à Conflans.

Sur ces entrefaites vint à mourir à l'abbaye de Sainte-Geneviève le pauvre duc d'Orléans, qui faisoit des excès de dévotion avec autant de franchise que son père avoit fait des excès de débauche; on l'avoit surnommé le dévot; il aimoit le jansénisme autant et plus peut-être

que celui qui l'a inventé. Sa mort fut encore une belle occasion de scandale pour les tracassiers *.

Il déclara à son confesseur qu'il mouroit jacobin et dans les doctrines de S. Thomas d'Aquin. Le régent disoit de lui, dans sa jeunesse, que ce seroit toujours un imbécile fort honnête. Il avoit voulu le jeter dans le libertinage, espérant, disoit-il, que *les filles lui ouvriroient l'esprit.* Je ne sais pas ce que les filles avoient fait de lui, mais certainement elles ne lui avoient pas ouvert l'esprit. Dégoûté de la débauche qui n'étoit pas dans ses goûts, fatigué du système d'éducation auquel on avoit voulu le soumettre, il s'étoit jeté franchement dans la dévotion; et comme il étoit fort riche, on pense bien qu'il se trouva des prêtres pour venir au secours de son âme. Retiré à Sainte-Geneviève, il y vivoit à un louis par jour, n'ayant conservé de tous ses gens qu'un petit

* Il avoit fait un testament de cent cinquante pages, laissant à Sainte-Geneviève ses médailles et ses pierres gravées, dont l'abbé Le Blond et l'abbé Lachaux ont fait une si belle description. Il laissa à Silhouette, son chancelier, dix mille livres de rente, et voulut que son corps fût ouvert par des anatomistes, pour y faire des expériences, sans parler de la tête sur laquelle il étoit bon d'opérer.

(*Mémoires du temps.*)

laquais. Quelque temps après, la mauvaise nourriture de la communauté ayant derangé son estomac, il prit un cuisinier pour son service particulier. Sa plus grande récréation, dans cette abbaye, étoit d'étudier l'hébreu et le chaldéen. Il passoit les nuits à compulser les énormes in-folio dont la bibliothèque de Sainte-Geneviève est remplie. Madame de Chartres, sa belle-fille, m'a dit l'avoir vu occupé pendant trois mois entiers de la traduction d'un psaume dont certains passages l'embarrassoient. La conduite de cette princesse, bien revenue de ses amours avec le prince de Turenne, avoit empoisonné les derniers moments de son dévot beau-père. C'étoit en effet une singulière personne qui traitoit les convenances avec un souverain mépris. On rapporte que, se trouvant un jour avec plusieurs évêques dans un carrosse qui suivoit un enterrement, elle interrompit le silence du convoi par cette question adressée à l'un des prélats : « Est-il vrai, monseigneur? on dit que vous avez encore votre pucelage. » On conçoit qu'une belle-fille de cette espèce ne devoit pas être du goût d'un prince génovéfain. Le duc d'Orléans a écrit lui-même des volumes de commentaires, et ce fut la partie de son héritage que les prêtres se disputèrent avec le moins d'acharnement.

Les moines étoient si fiers d'avoir dans leur rang un prince royal qu'ils s'efforcèrent de lui donner en Europe toute la réputation qu'un saint puisse obtenir aujourd'hui; et Jomard, curé de Versailles, son confesseur, vouloit qu'on le canonisât, assurant que jamais il n'avoit eu à accuser deux fois de suite le même péché. Il y a tant de sortes de péchés qu'on peut, il me semble, pécher et se confesser assez long-temps, sans craindre de tomber dans des redites.

Le duc d'Orléans s'étoit montré fort charitable dans l'hiver de 1750. Cet hiver avoit été un des plus malheureux dont on eût le souvenir. Comme j'en ai déjà parlé, je n'entrerai pas dans de nouveaux détails. Il me suffira de dire que Paris étoit rempli d'une foule de vagabonds; la misère portoit à tous les crimes, et l'on osoit à peine chercher à réprimer l'audace des mendiants *. La détresse du trésor ne permettoit

* Déclaration du roi qui ordonne, sous différentes peines, à tous les mendiants de prendre un emploi ou de se retirer dans les lieux de leur naissance. Les mendiants avoient, cette année, excité plusieurs émeutes à Paris qui occasionèrent ce règlement; elles furent cause aussi que le ministère établit dans la garde de cette capitale un ordre et une discipline qui n'y avoient jamais été; il la mit sur le pied mi-

pas de venir à leur secours, et le luxe toujours croissant des particuliers absorboit tout le superflu qu'ils auroient pu partager avec les pauvres. Les querelles relatives à la bulle *Unigenitus* vinrent se joindre à toute cette misère. L'archevêque de Paris ayant fait refuser les sacrements à deux religieuses qui avoient jugé à propos de refuser cette bulle, qu'elles ne comprenoient probablement pas plus que moi, il s'éleva à cette occasion entre les magistrats, l'archevêque et les religieuses, une polémique si ridicule que les troubles occasionés dans l'état par toutes ces folies furent un moment changés en une envie de rire universelle. Voltaire, profitant de la circonstance, publia les vers suivants, que, pour rendre plus populaires, il avoit mis sur l'air du noël *Laissez paître vos bêtes*, etc.

litaire, l'obligea à faire l'exercice, ce dont elle n'avoit jamais entendu parler; lui donna un uniforme convenable, et convertit un amas d'artisans et d'ouvriers habillés auparavant de toutes couleurs en une troupe réglée, instruite, disciplinée, et capable d'imposer; enfin, cette garde fut augmentée d'une patrouille de jour à cheval, qui, parcourant continuellement la ville, se portant au moindre bruit et empêchant les attroupements, assure pour toujours le repos des citoyens.

(*Journal de Louis XV.*)

Pauvre sot que vous êtes ;
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

Ces bonnes gens
Sont peu friands,
Avec de petits croquets blancs.

Pauvre sot, etc.

De tels repas
Ne coûtent pas;
C'est pourtant ce qui rend si gras
Moinillons, prêtres et prélats.

Pauvre sot, etc.

On est touché
Du bon marché,
Mais on en seroit rebuté
Si vous y mettiez la cherté.

Pauvre sot que vous êtes;
Croyez-moi, monsieur de Beaumont,
Laissez paître vos bêtes
Autant qu'elles voudront.

CHAPITRE III.

Arrêt du parlement. — Les provinces imitent Paris. — Les comédies de jésuites. — La cour va à Fontainebleau. — Révolte des états de Bretagne. — Mort du prince de Dombes.—Regrets de la cour. — L'armée de M. de Richelieu. — Lettre arrêtée à la poste. — On ne gagne jamais rien à faiblir. — Réponse des états de Bretagne aux commissaires du roi. — Foiblesse du roi. — Édit. — M. l'évêque de Gap. — Commencement de Mandrin. — Respects de Mandrin pour le beau sexe. — Meurtres et assassinats. — Passion d'une grande dame. — Histoire amoureuse de Mandrin. — Correspondances d'une belle Italienne et de Mandrin. — Lettre sentimentale. — Vers. — Fanfaronnades dans le crime. — Lettre de madame Sartiranne. — Rendez-vous dans un des faubourgs de Dijon.

Le parlement rendit le fameux arrêt où il étoit dit que la bulle *Unigenitus* n'étoit point un article de foi. L'enthousiasme fut général, et la fureur des ultramontains à brûler hommes et maisons. Ils crièrent au martyre, à la persécution, tandis qu'il leur suffisoit d'avoir montré

un peu d'audace et de s'être faits eux-mêmes persécuteurs pour obtenir soit un évêché, soit une riche abbaye. Il y eut en chaire de vigoureuses déclamations où l'on excitoit le peuple à prendre les armes contre les magistrats, ni plus ni moins. D'un autre côté les magistrats insultés firent arrêter quelques prédicateurs.

J'ai entendu raconter qu'à Langres, pays où les deux partis jansénistes et molinistes étoient en présence l'un de l'autre dans un état d'irritation peu commune ; j'ai entendu raconter, dis-je, qu'en ce pays un curé communiant à la grand'messe deux jeunes demoiselles accusées de jansénisme, leur avoit dit : *Je vous donne la communion comme Jésus l'a donnée à Judas.* Les deux pauvres filles, tout épouvantées, avoient failli mourir de honte et de chagrin. Leurs parents ayant porté plainte aux magistrats, le curé avoit été condamné à leur payer une somme de deux mille écus avec lesquels elles avoient eu l'esprit de trouver à se marier.

Les mêmes scènes se répétoient dans les différentes villes de France, telles qu'Orléans, Auxerre, Lyon, etc. Pendant plusieurs jours on laissoit les morts sans sépulture sous prétexte de jansénisme. Ce qu'il y avoit de bien remarquable, dans ces discussions entre personnes

dont la dévotion étoit portée à l'excès, c'est que les unes et les autres s'accusoient d'athéisme. Pendant ce temps les parlements, tout occupés de se défendre contre les attaques des curés, ne pouvoient rendre la justice; en sorte que les pauvres plaideurs étoient à attendre que le procès entre les jésuites et les partisans d'Arnaud fût terminé pour que l'on s'occupât des leurs.

A cette époque, nous fûmes invités à aller voir représenter au collége Louis-le-Grand une comédie du père Boujeon, qui avoit pour titre *la Femme Docteur*. Tous les personnages étoient représentés par des écoliers; il y en eut un qui joua avec un talent remarquable le rôle de jeune fille qui lui avoit été confié; au point que le plus grand nombre des spectateurs vouloit absolument que ce gentil acteur fût une fille véritable. Un jésuite, qui se trouvoit placé près de nous, jura sur son âme que c'étoit un garçon, et on le crut. A la fin de la représentation, à laquelle avoient assisté tous les amis du dauphin et le parti de la reine, on distribua dans la salle un petit recueil des comédies que les bons pères avoient déjà fait représenter sur leur théâtre. J'en obtins un exemplaire que j'ai fait lire au roi, et, à part quelques grosses plaisanteries qui ont excité son sourire, je ne crains pas d'assurer

que Sa Majesté fut révoltée de la façon impie avec laquelle étoient employés la plupart des termes consacrés par la religion. Les miracles du cimetière de Saint-Médard, dont j'ai déjà parlé, avoient inspiré assez heureusement la verve comique du père Danton dans une comédie qui faisoit partie de ce recueil, et qui avoit pour titre *la Banqueroute des marchands de miracles.* Les jansénistes repondoient à leurs adversaires par des caricatures dont quelques-unes étoient fort plaisantes *.

Ce fut au collége de Louis-le-Grand qu'on me présenta pour la première fois M. Lefranc, président au parlement de Toulouse; c'étoit un homme à longue perruque, qui avoit obtenu dans sa province de grands succès en poésie, et qui, au dire de tous les connoisseurs, n'étoit pas sans

* Il y en avoit aussi de fort obscènes, comme celle, par exemple, où l'on voyoit un jésuite à quatre têtes. La première mordoit un janséniste, la seconde baisoit le derrière de Sa Majesté, la troisième disoit, Vive le roi! la quatrième, Vive la ligue et l'archevêque Christophe de Beaumont!

Dans une autre, on voyoit un père qui repoussoit avec fureur une femme qui paroissoit vouloir entrer dans la chambre, et dans le lit du père on voyoit un petit garçon tenant à la main le livre du père Pétau.

(*Mémoires du temps.*)

mérite. Mais il s'en croyoit cent et cent fois plus qu'il n'en avoit. A toute la morgue d'un robin, il joignoit le pédantisme d'un savant, et comme chacun à Toulouse et à Moutauban s'efforçoit de cajoler M. le président en lui vantant ses vers, il s'étoit facilement persuadé qu'il suffiroit d'arriver à Paris pour que l'Académie Françoise s'empressât de lui faire une place tout exprès. Il y vint donc, et l'étonnement qu'il éprouva en voyant qu'on lui préféroit Sainte-Palaye ne fut pas médiocre; il est vrai que MM. de l'Académie avoient ajourné son élection, en lui permettant la première place vacante.

A ces prétentions littéraires M. le président Lefranc joignoit celle d'être attaché à la cour; il auroit voulu, je crois, le titre de précepteur des enfants de France. Les odes religieuses qu'il avoit fait imprimer disposoient favorablement M. le dauphin; peut-être même eût-il obtenu ce qu'il désiroit, si Voltaire, qu'il avoit attaqué en pleine académie, n'eût résolu de lui faire la guerre des épigrammes. Au bout de quelque temps M. Lefranc devint si ridicule que ses amis même n'osoient parler de lui. C'est alors que parurent les *Quand* et les *Pourquoi*. Après avoir adressé un mémoire au roi contre ses ennemis, et avoir ainsi augmenté le ridicule que la satire avoit attaché

à sa personne, M. Lefranc fut obligé de s'enfermer chez lui, n'osant mettre le pied dans quelque salon où il pouvoit entendre chanter les épigrammes de Voltaire. Enfin le goût du public à se divertir de lui augmenta de jour en jour. Il fut obligé de quitter Paris, et se retira dans un de ses châteaux, où l'on assure qu'il mourut de chagrin. Plus tard je reviendrai encore sur M. Lefranc; maintenant je dois rapporter les inquiétudes que causèrent au roi vers cette époque les états de Bretagne.

Ils avoient refusé d'enregistrer l'édit du vingtième dont Machault avoit donné l'idée, et voyant que le roi hésitoit à employer la force en cette occasion, ils avoient poussé l'insolence jusqu'à envoyer à Versailles des remontrances où ils déclaroient que la religion du prince avoit été surprise en cette occasion. Cette dépêche nous arriva le 23 octobre au soir, au moment où tous les gens du château étoient occupés aux préparatifs d'un voyage. Nous allions aux vendanges.

Le lendemain je partis avec le roi pour Fontainebleau, et, après avoir cherché à exciter son courage par toutes les raisons que je pus imaginer, je lui proposai de rédiger une adresse énergique aux états de Bretagne. Le roi consentit, et, ayant fait appeler Phelippeaux, il lui dicta l'édit

suivant : « Le roi étant informé que, par un abus qui s'est introduit depuis peu de temps dans l'assemblée des états de Bretagne, un des ordres, voulant empêcher qu'il ne soit pris des délibérations sur les affaires portées aux états, refuse de former aucun avis, en sorte que l'expédition desdites affaires est entièrement arrêtée; et voulant faire cesser un abus aussi préjudiciable à son service qu'aux véritables intérêts de la province: Sa Majesté a ordonné et ordonne que chacun desdits trois ordres sera tenu de délibérer et donner son avis, sans aucun délai, sur toutes lesdites affaires, de quelque nature qu'elles soient; et qu'aussitôt qu'un desdits ordres aura donné son avis, les deux autres seront tenus de donner le leur dans les vingt-quatre heures, sans aucun égard au rang qu'il pourroit être dans l'usage d'observer entr'eux de le donner : le tout à peine de désobéissance. Et où un desdits deux ordres, lesquels auroient été en retard de donner leurs avis, refuseroit de donner le sien dans les vingt-quatre heures, veut Sa Majesté que, attendu que refus ne peut être regardé que comme un avis contraire à celui des deux autres ordres, la délibération soit et demeure formée par la pluralité des deux ordres contre un, et, comme telle, couchée sur le registre et signée par le président

des trois ordres. Ce que Sa Majesté veut être exécuté, nonobstant toutes protestations, oppositions et autres actes contraires, qu'elle a dès à présent déclarés nul et de nul effet. N'entend néanmoins Sa Majesté qu'un desdits ordres, refusant de donner son avis, la délibération puisse être réputée formée par les suffrages des deux autres ordres, dans les cas où, suivant les règlements desdits états, les délibérations ne peuvent se former que par les suffrages unanimes desdits trois ordres. Enjoint Sa Majesté à ses commissaires auxdits états de faire lire le présent ordre dans leur assemblée, de le faire transcrire sur le registre de leurs délibérations, et de tenir exactement la main à son exécution. »

Le duc d'Aiguillon, le comte de Saulx-Tornet, le duc de Duras et le duc de Crussol furent chargés par le roi d'aller porter cet ordre aux états de Bretagne, et d'annoncer à son procureur syndic au parlement de Rennes que Sa Majesté entendoit être obéie, sinon qu'elle étoit disposée à avoir recours à la force.

Nous attendions un courrier de la Bretagne qui nous fît connoître la réception qu'avoient eue les ordres du roi, lorsque notre attention fut distraite par la mort de M. le prince de Dombes, qui avoit accompagné le roi à Fontainebleau.

C'étoit mourir jeune, puisqu'il avoit à peine atteint sa cinquante-sixième année. Son frère, M. le comte d'Eu, témoigna la plus vive douleur. Les honneurs que lui accorda Sa Majesté le laissèrent inconsolable. Il remplaca M. de Dombes dans la charge de colonel général des suisses et dans le gouvernement du Languedoc. Le détail des carabiniers fut réuni au secrétariat de la guerre, et la charge de grand maître de l'artillerie supprimée. Quant à MM. de Richelieu et de Mirpoix, ils ne partagèrent pas la douleur de M. le comte d'Eu, et nous donnèrent le spectacle le plus triste que l'on puisse voir selon moi, celui de gens qui applaudissent à la mort d'un homme de leurs amis parce qu'ils vont succéder aux avantages dont il jouissoit sur la terre. Le premier, qui ambitionnoit le gouvernement de Guienne, mit en campagne son armée de cotillons. On vit arriver à la file mesdames de Voger, de Broglie, la marquise de Paulmi, de Lucé, de la Michodière, la comtesse de Kaunigts-Ristberg, et enfin madame de Pontcarré de Fiarme. Pour complaire à cette dernière, dont le mari avoit l'intendance de Bretagne, Sa Majesté accorda à M. de Richelieu le gouvernement qu'il désiroit, et lui donna pour successeur M. le maréchal de Mirepoix.

La cour portoit encore le deuil de M. le prince de Dombes, lorsque M. de Choiseul se présenta à ma toilette, sur les deux heures de l'après-midi, tenant à la main une lettre de Bretagne qui avoit été arrêtée par les commis de la poste secrète. La personne qui l'avoit écrite, craignant de se compromettre, ne l'avoit pas signée; mais, d'après les renseignements qui furent pris, tout porte à croire qu'elle étoit de madame de Saulx-Tavannes, qui, ayant suivi son mari en Bretagne, l'adressoit à l'un de ses amis à Dijon, où se tenoient aussi les états de la province. Cette lettre, conservée dans mes papiers comme un monument historique de la désobéissance des états, étoit conçue en ces termes:

« Rennes, le 12 novembre.

» Nous voilà à l'agonie, et il n'y a plus qu'un » miracle qui puisse nous en retirer. Hier ma- » tin, à l'ouverture, MM. les commissaires du » roi firent notifier aux états, par M. le procu- » reur-général syndic, l'ordre du roi, avec in- » jonction d'en faire la lecture, de l'enregistrer » et de l'exécuter suivant sa forme et teneur, » sous peine de désobéissance. L'ordre lu, deux » heures se passèrent dans une confusion ef-

» froyable, un grand nombre de l'ordre de la » noblesse s'animant les uns et les autres pour » sortir de l'assemblée, et tous résolus à ne » point l'enregistrer. Au milieu de ce tumulte, » où les représentations des présidents sur le res- » pect et l'obéissance dus à un ordre du roi » revêtu de la forme et l'autorité les plus au- » thentiques, ne purent être écoutés ou le furent » inutilement, l'ordre du tiers demanda les » chambres, et l'ordre de l'église étant du même » avis, ils s'y retirèrent; et là, après avoir ré- » sisté à toutes les conférences et insinuations » de l'ordre de la noblesse, qui vouloit les en- » gager à faire une députation vers MM. les com- » missaires du roi, pour les prier de retirer » l'ordre du roi, l'ordre du tiers envoya le sien » d'enregistrer l'ordre. L'église demeura long- » temps en panne, pour donner le temps à l'or- » dre de la noblesse de lui envoyer son avis; » mais après l'avoir attendu en vain jusqu'à sept » heures, elle envoya le sien, qui étoit, comme » celui du tiers, d'enregistrer l'ordre; et à neuf » heures, les trois convinrent de se retirer ré- » ciproquement, les chambres tenantes. Ce qui » en arrivera aujourd'hui, il n'y a que Dieu qui » le sache.

» Dans la séance de vendredi, M. l'évêque de

» Rennes mit en avant de se retirer aux cham-
» bres pour délibérer sur l'arrêt du conseil du
» 2 de ce mois, et demanda les chambres en
» conséquence. L'ordre du tiers fut du même
» avis, et ils y allèrent; mais l'ordre de la no-
» blesse s'obstina à en fixer la matière à l'objet
» général du vingtième, sans faire mention de
» l'arrêt du conseil. Cependant on lut dans l'or-
» dre de la noblesse un mémoire de réflexions
» contre les dispositions dudit arrêt, tendant
» à prouver que, bien loin de remédier à nos
» griefs, il les augmente; et l'ordre de l'église,
» de son côté, travaille sur le même objet, et ne
» s'éloigne pas de trouver des embarras et de
» grandes difficultés sur l'exécution dudit arrêt:
» mais la journée d'hier a empêché qu'on ait
» rien fait à cet égard. L'avis du tiers avoit été
» d'envoyer ledit arrêt à la commission du
» vingtième, pour les observations qu'elle y
» auroit faites être portées par une députation
» à MM. les commissaires du roi, après avoir
» été approuvées dans l'assemblée. »

Etant venu dans mes appartements, le roi prit lecture de cette lettre et témoigna une grande frayeur des suites que pouvoit avoir cette révolte dans un pays où l'exaltation des esprits rendoit également dangereux et les moyens de

douceur et les actes répressifs. Je dis au roi que la vigueur seule pouvoit nous tirer d'embarras, et qu'aussitôt après avoir reçu les communications de ses commissaires, il devoit agir. Trois jours après, M. de Saula-Tavannel envoya la note suivante:

« Sire, nous avons l'honneur d'adresser à » Votre Majesté la réponse faite à vos commis- » saires par le président de votre province de » Bretagne :

» Messieurs, les états de Bretagne n'ont rien » de plus cher que les droits de franchises et » libertés de leur pays; ils ne peuvent ni en » honneur ni en conscience consentir qu'il soit » donné atteinte à des droits que leurs ancêtres » leur ont transmis comme la portion la plus » précieuse de leurs héritages.

» Le plus essentiel de ces droits est qu'il ne » peut être commencé ni continué aucune levée » de deniers dans leur pays sans leur consente- » ment. Ce point fondamental de la constitu- » tion de leur gouvernement, que leurs anciens » souverains juroient à leur couronnement de » maintenir, et dont l'observation a été promise » avec solennité en 1532, lorsque la Bretagne » fut unie à la France par le consentement de » nos pères; ce droit reconnu dans tous les

» contrats que les états ont passés depuis avec » les commissaires des rois prédécesseurs de » Sa Majesté et avec ceux de Sa Majesté, a été » violé dans l'imposition et la perception du » vingtième, et il est évidemment menacé de » l'être encore dans la suite.

» Ce grief touche si sensiblement les états, » et il est si important pour eux qu'il soit ré- » paré, qu'il leur fait oublier dans le moment » présent tout ce qu'ils ont souffert de la part des » régisseurs du vingtième, quelque grand qu'il » soit. Ils ne sauroient penser qu'un souverain » aussi équitable que leur glorieux monarque » veuille anéantir de fait un droit si authentique, » droit qu'il maintient et qu'il conserve lui-même » par les promesses solennelles qu'il fait aux » états dans les contrats que ses commissaires » passent tous les deux ans en son nom avec » eux.

» Les états méritent d'autant plus que ce droit » leur soit conservé, qu'ils l'ont eux-mêmes fait » prêter autant qu'ils ont pu aux besoins de » l'état; et c'est avec ces sentiments qu'ils per- » sistent à offrir d'imposer eux-mêmes le ving- » tième, et de lever jusqu'aux états prochains, » qu'ils tiendront en deux ans, sur les fonds » assujettis au dixième, une somme de neuf

» cent mille livres par an, et de faire remettre » cette somme à la caisse des amortissements » pour l'acquit de cette composition, à laquelle » ils ne peuvent consentir qu'à cette condition, » toute autre manière de la lever étant trop oné- » reuse au peuple de Bretagne. »

J'étois d'avis que l'on sévît de suite contre les états révoltés; mais le comte de Bernis, que le roi avoit nommé tout nouvellement à l'ambassade d'Espagne, étant venu à Fontainebleau prendre congé de la cour, supplia le roi de temporiser un peu avant que d'agir, assurant que la chaleur des têtes bretonnes devroit faire craindre trop de roideur. S'appuyant sur la timidité de M. de Bernis, la foiblesse du roi fut du parti de la temporisation, et Phelippeaux ayant été appelé, il rédigea aux commissaires du roi cette nouvelle notification. La lettre étoit adressée à M. de Chaulnes.

« Mon cousin,

» Je vous ai, par une lettre du 7 du présent » mois, autorisé, ainsi que mes autres commis- » saires, à recevoir les représentations des états, » et à écouter leurs griefs sur la manière dont les » ordonnances rendues en conséquence de leur

» demande pour l'imposition du vingtième ont
» été exécutées, et je vous ai en même temps
» marqué que je n'entendois pas que, sous pré-
» texte de dresser le mémoire de ces prétendus
» griefs et d'en attendre la réponse, les états
» différassent leur travail ordinaire ; que je vou-
» lois, au contraire, qu'il fût commencé et suivi
» conformément à ce qui s'est toujours pratiqué.
» J'apprends néanmoins que M. le procureur
» général desdits états leur ayant remis, par
» votre ordre, quatre articles des instructions
» que je vous ai données, afin qu'ils en délibé-
» rassent, l'ordre de la noblesse l'a refusé sous
» prétexte d'une délibération commencée à l'oc-
» casion du mémoire que lesdits états ont fait
» dresser au sujet de l'imposition du vingtième.
» Et ce refus étant directement contraire à mes
» intentions, que je vous ai expliquées par ma-
» dite lettre, et que vous leur avez notifiées, je
» vous fais celle-ci pour vous dire de leur or-
» donner expréssement de ma part, et sous
» peine de désobéissance, de délibérer sur-le-
» champ sur lesdits quatre articles desdites in-
» structions, que vous leur ferez remettre ; vous
» commandant, et même enjoignant d'y tenir
» la main, comme aussi de m'envoyer leurs re-
» présentations et griefs tels que ci-dessus,

» aussitôt qu'ils vous les auront remis, pour y » être statué par moi, ainsi que je le jugerai juste » et convenable.

» Ecrit à Fontainebleau, le vingt-quatrième » jour d'octobre 1752.

» *Signé* Louis. »

Les ordres du roi furent méprisés, et l'on se sépara après avoir juré que personne ne donneroit la déclaration de ses biens. Le duc de Chaulnes, à force d'égards, d'adresse et de supplications, parvint encore à rassembler les états, leur offrant un arrangement qui feroit participer à l'imposition du vingtième des commissaires nommés par eux et réunis à ceux du roi. Mais les Bretons ne voulurent entendre aucun accommodement. Le roi vit bien alors que je l'avois bien conseillé et que la fermeté seule pouvoit nous sauver. Il fit expédier différentes lettres de cachet qui envoyèrent en exil tous les récalcitrans *.

* Liste de ceux qui ont des lettres de cachet, de la noblesse de Bretagne, et le lieu de leur détention :

M. et madame de Pyré, à Saintes ;

MM. de Kersanson, à Issoire en Auvergne ;

M. de La Bernerais, à Angoulême ;

Tels furent les principaux événemens de l'année 1752. Je dois y joindre cependant la fameuse histoire de Mandrin. J'étois à ma terre de Pompadour, où je m'étois rendue pour y faire célébrer convenablement la fête de Saint-Louis, lorsque je fus fort étonnée de voir arriver M. de Gap, qui venoit de changer son évêché contre celui d'Auxerre. Il étoit accompagné du maréchal de Belle-Isle et du marquis de Paulmy, et venoit me faire hommage de sa nouvelle dignité, tandis que les deux autres seigneurs, prêts à

M. de Querquesac, à Ganat en Bourbonnais;

M. de Keratrice, à Isigny en Normandie;

M. de Begas son oncle, à Viteaux en Bourgogne;

M. de Begas son neveu, à Guéret en Marche;

M. Du Lattay Saint-Léon, à Nevers;

M. Duthoya Baron, sénéchal de Quintin, à Montmorillon en Poitou;

M. de Vavincourt, au Mont-Saint-Michel;

M. Deschard, aux Charitains à Pontorson;

M. Bedoyers, à Angoulême;

MM. Troussier, de Langourla, de Sceaux, Le Moutier, doivent être enfermés et conduits comme les deux précédents, dans des châteaux, par la maréchaussée, et à leurs frais.

On ne sait point où M. l'évêque de Rennes a reçu ordre de rester dans son diocèse.

(*Note de madame de Pompadour.*)

partir pour le camp de Gray en Franche-Comté, venoient prendre congé de moi. Attendu que ma cour étoit fort peu nombreuse à Pompadour, je résolus de retenir ces trois arrivants pendant les huit jours que j'avois encore à y passer.

Le soir au souper, M. de Gap nous raconta comment sa chaise avoit été attaquée dans une forêt près de Valence, par la bande du fameux Mandrin. On l'avoit entièrement dévalisé, sauf sa croix pectorale qui lui avoit été rendue par l'un des brigands qui avoit long-temps été chantre dans l'une des paroisses de Paris où M. de Gap étoit alors curé. Ce qu'il y avoit de fort gai dans cette aventure, c'est que le chantre, en reconnoissant monseigneur, s'étoit cru obligé de lui faire son compliment sur l'avancement qu'il avoit obtenu dans l'église, ajoutant naïvement que s'il eût pu espérer de faire aussi son chemin, il n'auroit jamais songé au *métier* de voleur.

Puisque j'ai commencé à parler du fameux Mandrin, j'en prendrai occasion de raconter quelques détails qui m'ont été rapportés sur son compte, et que je mêlerai à l'analyse abrégée de sa vie; c'est un personnage qui pendant près de cinq années a occupé la France entière au point que les hommes avides de célébrité étoient ja-

loux de sa renommée: je ne crois donc pas indignes de l'histoire les détails que je vais donner. Tels furent les premiers exploits de Mandrin: Il avoit enlevé une jeune paysanne qui se disposoit à rentrer à Cursan, et l'ayant fait habiller en homme, il la traînoit après lui dans toutes ses expéditions pour servir à ses plaisirs et à ceux de ses compagnons. Bientôt dégoûté de cette première maîtresse, il prit une autre fille qui, enlevée aux environs de Montélimart, subit le même sort; peu de temps après elle tomba entre les mains de la maréchaussée qui poursuivoit la bande de Mandrin, et déclara au prevôt de Besançon que jamais on ne lui avoit fait éprouver de mauvais traitements, et que du moment où la nourriture étoit prête à l'heure fixée, messieurs les contrebandiers ne lui témoignoient que des égards et de la galanterie. Il paroît même que cette bonne personne, dont chacun disposoit à son gré, avoit toutefois distingué dans la bande un jeune brave qui, ayant quitté la profession de comédien, étoit venu demander du pain et du service à Mandrin et qui avoit eu la maladresse de se laisser prendre par deux cavaliers du roi. On l'avoit pendu; et la bonne fille, qui le regrettoit toujours, avoit été pendant la nuit lui baiser les pieds.

L'année suivante Mandrin ayant rencontré près le village de Laine les employés de la brigade de Taulignan, qui suivoient le grand chemin de cette ville à Montélimart pour se rendre à leur poste, ordonna à sa troupe de tomber dessus, et en tua quatre ou cinq. Peu de jours après, les contrebandiers de la même bande, se trouvant au cabaret de Tioulle, paroisse de Saint-Basile en Vivarais, fusillèrent, dans le cabaret même, un sergent du régiment de Belsunce, qu'il supposoient être un espion. Ensuite Mandrin alla dans le Rouergue, où il commit plusieurs assassinats, et où il tua une femme enceinte à Saint-Rome-de-Tarn, chez laquelle un particulier, poursuivi par quelques-uns de ses contrebandiers, vouloit se réfugier ; et il força l'entreposeur de Rodez à prendre de son tabac et à le payer au prix qu'il lui plut de fixer. Il écrivit au subdélégué de l'intendance, pour faire rendre des armes déposées à la maison de ville, saisies quelques années avant sur d'autres contrebandiers. Le 3 juillet suivant il fit aussi prendre de force des tabacs à l'entreposeur de Mende. Après ces exploits, dignes d'un général vainqueur, Mandrin se retira en Savoie. Passant avec sa troupe à Saint-Étienne de Saint-Geoirs, il tua un ancien employé (un enfant

de dix-huit mois, qu'il tenoit entre ses bras, fut tué avec lui), soupçonnant, disoit-il, ce vieillard d'avoir fait arrêter Pierre Mandrin son frère. Tout porte à croire que le principal chef de la bande, qui pénétra, sur la fin du mois de juillet dernier, dans la Franche-Comté, qui tua, blessa et vola plusieurs employés des brigades de Monthe et Chauneuve, tout porte à croire, dis-je, que le principal chef de cette bande n'étoit pas autre que Mandrin.

Il rentra en France le 20 août suivant, força l'entreposeur du tabac à Brioude de lui compter une somme d'argent, sous prétexte d'un dépôt dans son bureau de quelques ballots de tabac. Les débitants de Crapone furent aussi obligés à lui payer une somme pour la remise de quelques tabacs. A Montbrison, il força les prisons et en fit sortir onze prisonniers. Le 2 septembre, la bande passant à Pont-de-Vèle en Bresse, arrêta deux employés de la brigade de Cormoranche, auxquels elle vola la plus grande partie des appointements de la brigade, dont ils étoient porteurs, et tira près du château de Joux sur des employés; un fut tué, deux autres blessés. Il est probable que Mandrin étoit aussi le chef de la nombreuse bande qui pénétra de Savoie en Bugey pendant une nuit du mois d'octobre der-

nier; cependant elle étoit moins féroce que la première, et les brigands se bornèrent à commettre des exactions sur plusieurs receveurs de l'adjudicataire général des fermes du roi, sous prétexte qu'ils leur laissoient quelques ballots de faux tabac: c'est ce qui arriva à Nantua, à Bourg en Bresse, à Châtillon-les-Dombes, à Charlieu, etc. Dans la nuit du 14 au 15 décembre 1755, la bande de Mandrin attaqua des cavaliers du régiment d'Harcourt qui passoient près d'un cabaret où elle étoit arrêtée, les tua, et vola leurs armes et habits. Le 17, elle se rendit à Seurre en Bourgogne, ville qui étoit la résidence ordinaire du capitaine-général des employés de la gabelle. Après avoir enfoncé les portes de son appartement, ne le trouvant pas, elle força les receveurs du grenier à sel et de l'entrepôt du tabac à lui payer une somme d'argent, et ce dernier à lui donner une reconnoissance d'un nombre de ballots de faux tabac qu'elle laissa dans son bureau. Bientôt la bande de Mandrin, qui augmentoit chaque jour, inspira de sérieuses craintes à l'état. En effet, elle vint attaquer la ville de Beaune; après avoir fait des dispositions à quelque distance de la ville, sur l'avis qu'elle eut qu'on y montoit la garde, elle s'avança en ordre de bataille et tua deux cavaliers de la ma-

réchaussée, trois bourgeois et quelques paysans. Un soldat qui étoit en congé dans cette ville, et qui se trouva par hasard sur le rempart près de la porte par où les contrebandiers entrèrent, fut pris pour un employé de la douane et fusillé sur-le-champ. Ils obligèrent le maire à venir au faubourg parlementer avec le capitaine Mandrin, pour traiter de la somme qu'ils voudroient exiger; ils contraignirent le magistrat effrayé à écrire aux receveurs du grenier à sel et de l'entrepôt du tabac, d'apporter la somme de 20,000 livres; ce qui fut exécuté par les receveurs. A Autun, même attentat. Mandrin contraignit le maire et les habitants à lui ouvrir les portes de la ville, menaçant d'en escalader les murs en cas de refus, de mettre les faubourgs à feu et à sang, et d'emmener avec lui plusieurs jeunes séminaristes qu'il avoit rencontrés à quelque distance de la ville. Ayant obligé ces jeunes gens de revenir avec lui, il déclara qu'il les gardoit en otage jusqu'à ce qu'il eût reçu la somme qu'il exigeoit du receveur du grenier à sel et de l'entreposeur du tabac; cette somme fut réglée et convenue dans la maison de ville, où Mandrin et deux autres de sa troupe se rendirent en parlementaires, la plus grande partie de la bande étant demeurée en dehors de la ville. Les troupes

du roi s'étant présentées au village de Guenaud, paroisse de Brion, la troupe de Mandrin accepta la bataille et fit feu la première, tua et blessa plusieurs officiers, soldats, dragons et hussards. Les troupes du roi battirent en retraite à Seurre ainsi qu'à Autun; les prisons furent forcées, et les prisonniers lâchés se rassemblèrent ensuite au nombre de trente ou trente-deux qui formèrent une nouvelle bande, à la tête de laquelle Mandrin se plaça *.

La renommée de Mandrin, son courage, les égards qu'il témoignoit à toutes les femmes qui n'étoient pas femmes de gabelliers, avoient inspiré à madame de Sartiranne une véritable passion pour cet homme extraordinaire. Elle le suivoit partout, ne pouvant ni se décider à se présenter devant ce chef de brigands, ni à renoncer aux plaisirs qu'elle attendoit de lui. Deux

* Ils volèrent les équipages de quatre cavaliers de maréchaussée, au lieu de Dompierre en Bourbonnais. Le 22, ils assassinèrent, au lieu du Breuil, cinq employés de la brigade de Vichy, quoique quelques-uns demandassent la vie à genoux; le 23, un particulier au lieu de Saint-Clément, sous prétexte qu'il ne vouloit pas leur indiquer les maisons ou étoient les employés qu'ils croyoient qu'il y avoit dans ledit lieu.

(*Jugement de Mandrin.*)

fois la chaise de cette dame avoit été pillée par les gens de celui qu'elle aimoit, et le cruel ne s'étoit pas seulement donné la peine de venir assister au pillage de la chaise d'une femme d'ambassadeur. Il paroît que Mandrin attaquoit rarement en personne, ne voulant pas exposer une tête aussi précieuse, en sorte que madame de Sartiranne en étoit quitte pour être volée. Enfin, elle se risqua une troisième fois, et comme elle étoit fort belle, les voleurs subalternes, qui la virent évanouie, lui accordèrent ce qu'elle eût été si heureuse d'obtenir de leur général. Mandrin avoit alors pour maîtresse la veuve d'un bourgeois d'Ajaccio, qui l'ayant rencontré dans une salle de spectacle en Italie et ne le connoissant pas, avoit écouté avec plaisir les galanteries qu'il lui adressoit avec esprit. Mandrin, après l'avoir poursuivie long-temps, avoit pris un appartement en face de ses fenêtres, et avoit obtenu un rendez-vous. Cette femme avoit conçu pour lui tant d'attachement, qu'elle avoit appris la profession de son amant sans pouvoir se décider à le quitter. Elle vécut pendant une année entière avec lui, et en eut un fils qu'elle reporta dans son île. Cette femme étoit mariée depuis à peine un mois à un bourgeois d'Ajaccio lorsqu'elle fit la rencontre du voleur. Ainsi elle fut

plus heureuse que la belle de Sartiranne, qui vit rompre bras et jambes à sa passion sans avoir pu seulement se faire baiser la main *.

Ces détails m'ont été communiqués par M. d'Argenson, et n'ont pas été rendus publics à cette époque, pour ne pas affliger le comte de Sartiranne, qui en sa qualité d'ambassadeur méritoit des ménagements. On a trouvé dans les papiers de Mandrin toutes les lettres de madame L. B., sa maîtresse italienne, qu'il avoit gardée avec la fidélité de l'amant le plus

* Avons condamné ledit Louis Mandrin à être livré à l'exécuteur de la haute-justice, qui le menera nu en chemise, la corde au cou, ayant un écriteau où seront ces mots : « Chef des contrebandiers, voleurs et perturbateurs du repos » public ; » et tenant en ses mains une torche de cire ardente, du poids de deux livres, au devant de la porte de l'église cathédrale de cette ville, qui fait face à la rue de la Pérolerie, où ledit Mandrin nu-tête et à genoux, fera amende honorable, et déclarera à haute voix qu'il demande pardon à Dieu, au roi et à la justice de tous ses crimes et attentats ; sera ensuite conduit à la place des Clercs, et là aura les bras, jambes, cuisses, et reins rompus vif sur un échafaud qui sera à cet effet dressé ; mis ensuite sur une roue, la face tournée vers le ciel, pour y finir ses jours ; après quoi son corps mort sera, par ledit exécuteur, exposé aux fourches patibulaires de cette ville ; préalablement ledit Mandrin exposé à la question ordinaire et extraordinaire, pour avoir par sa bouche la vé-

tendre. Le roi ayant permis à M. d'Argenson de me les offrir, je les ai gardées jusqu'à ce jour aussi scrupuleusement que Mandrin lui-même auroit pu le faire.

Première lettre de madame L.... B. à Mandrin.

» Monsieur le comte, je suis fort étonnée que » vous vous soyez permis de m'écrire; je vous » prie de ne pas recommencer et vous renvoie » votre billet. »

Mandrin à madame L. B. *.

« Avant de partir j'ai voulu vous faire l'hom-

rité d'aucuns faits résultants du procès, et la révélation de ses complices : « Déclarons tous et chacuns ses biens confis- » qués au roi, sur iceux préalablement pris la somme de dix » livres d'amende, en cas que confiscation n'ait été au profit » de Sa Majesté ; et encore sur iceux pris la somme de mille » livres aussi d'amende envers ledit Jean-Baptiste Bocquil- » lon, adjudicataire général des fermes, et les dépens du pro- » cès ; esquels amendes et dépens avons condamné ledit Man- » drin envers ledit Bocquillon, ayant égard à sa requête du » jour d'hier. »

(*Jugement de Mandrin.*)

* Je n'ai pas encore pu m'expliquer comment et pourquoi

» mage d'une vie qui désormais vous appartient.
» Hélas! que vous importe la vie de cet inconnu
» que le hasard a jeté près de vous? et cette
» lettre ridicule, daignerez-vous la lire? car le
» pire de mes maux est de songer que vous
» ignorerez jusqu'à mon sacrifice. Déjà hier vous
» avez rejeté le billet que j'avois placé sur votre
» fenêtre; peut-être cependant l'avez-vous lu : une
» chose me le feroit croire, vous venez aujour-
» d'hui à votre croisée plus tôt que de coutume;
» sans doute c'est que d'après le contenu de mon
» billet vous comptiez n'avoir plus à craindre
» de me trouver à la mienne.

» Oh! pardon, pardon! j'ai dérangé les habi-
» tudes de votre vie. Je sais que tous les jours,
» avant que j'y fusse, vous veniez ici respirer l'air
» du matin, et c'est en vain que depuis long-temps
» j'attends à cette fenêtre le moment où vous y
» paroîtrez: ma vue vous épouvante. Que je vou-
» drois avoir une figure aimable! c'est la pre-
» mière fois que je forme un tel souhait; il est si
» douloureux d'effrayer celle qu'on aime! Au nom
» de la pitié qu'inspire un être souffrant, avant

Mandrin avoit conservé cette lettre adressée par lui-même à sa maîtresse.

(*Note de madame de Pompadour.*)

» que je quitte ces lieux pour toujours, daignez » me laisser contempler un moment des grâces » que la nuit seule m'a révélées; que je ne meure » pas avec l'idée de vous avoir inspiré une hor- » reur tellement invincible que vos beaux yeux » n'ont pu se reposer un moment sur les miens.

» Demain, avant midi, j'aurai quitté ces lieux » où je vous ai vue; mais au lever du jour, placé » à cette fenêtre, j'attendrai jusqu'à l'instant de » mon départ que vous daigniez vous montrer à » moi et braver la lumière qui viendra vous of- » frir l'aspect hideux d'un infortuné. Cette prière » vous paroîtra bizarre peut-être, elle est toute- » fois ma seule ressource. Si je vous vois, si vous » venez, ma destinée est accomplie, j'aurai joui » d'un instant de bonheur, le seul qu'il me soit » permis d'espérer encore; si vous méprisez mes » larmes, si vous repoussez les supplications d'un » malheureux à vos genoux, mon cœur abusé » guérira bientôt, je sentirai que la nuit m'a- » voit abusé, que vous n'êtes point telle que j'a- » vois cru vous voir.

» Le comte de. . . . * »

* Cette lettre d'un scélérat fameux fait voir combien il est facile de prendre le style langoureux, et combien une femme

Deuxième lettre de madame L... B...

« Monsieur, je vous avois demandé de ne » plus m'écrire; vous le faites toujours, et j'ai » la foiblesse de recevoir vos lettres. Sans doute » je suis plus coupable que vous; vous voulez » partir et vous désirez que je vous donne mes » ordres à ce sujet. Je n'ai point d'ordres à vous » donner, et si c'est un mal de m'écrire, vous de- » vriez trouver dans vos sentiments une défense » plus expresse que celle qui viendroit de moi.

» Je n'ai pas su résister aux larmes qui cou- » loient de vos yeux, et peut-être serai-je punie » de ma foiblesse. Quoi qu'il arrive j'ai la conso- » lation d'avoir cédé à un mouvement que j'ap- » prouve dans les personnes où je le trouve, » la compassion pour la douleur.

» Prenez bien garde qu'on ne découvre le » motif qui vous attire à cette fenêtre; vous » voyez que je viens à la mienne à des heures » où personne ne peut vous apercevoir. Hélas! » sans doute je suis coupable, puisque déjà je

est sotte quand elle a confiance au ton sentimental d'une déclaration.

(*Note de madame de Pompadour.*)

» cherche à me cacher. Je vous le dis, Monsieur, » pour la seconde fois, vous ne devez pas son- » ger à moi.

» L..... »

A l'une de ces lettres étoit joint le brouillon des vers suivants, qui paroissent être une réponse à des fleurs jetées d'une fenêtre à l'autre.

Ces fleurs qu'une belle a jetées
Pour mon bonheur,
En pleurant, je les ai placées
Dessus mon cœur.
Tendre lilas,
Roses chéries,
Daignez me pardonner, hélas!
Si mes baisers vous ont flétries.

La lettre suivante montrera que M. le comte ne se contentoit pas de la poésie, mais qu'il y joignoit encore la séduction du chant.

Troisième lettre de madame L... B...

« Qu'elle injustice est la vôtre! pourquoi vous » plaignez-vous et quels reproches avez-vous à » me faire, si ce n'est de m'être montrée trop » vive et trop crédule à votre égard? Votre dou-

» leur est-elle simulée, et voulez-vous m'arracher
» par vos plaintes l'aveu des peines que vous
» m'avez causées et que mes inconséquences et
» ma légèreté n'ont que trop su vous faire con-
» noître? Est-ce une satisfaction d'amour propre
» que vous voulez? la victoire ne vous suffit-elle
» pas? ambitionnez-vous encore l'aveu de ma
» défaite? eh bien! soyez content, je me livre à
» vous; lisez dans mon cœur.

» Après ce que j'ai laissé paroître, il y auroit
» de la dissimulation de ma part à vouloir ca-
» cher le reste. Ce n'est point mon caractère;
» je me comporte de manière à n'avoir rien à
» cacher, mais j'ignore entièrement la prudence
» des paroles, et c'est la première fois que j'é-
» prouve quelque peine à laisser découvrir mes
» pensées: aussi ne croyez pas que je me fasse
» illusion sur la manière dont je me suis com-
» portée avec vous: non, Monsieur, dès le premier
» instant où vous ayant vu seul, l'impression
» profonde que vos traits faisoient dans mon
» âme, j'ai osé contempler cette image dange-
» reuse; au trouble de mon cœur j'ai reconnu
» que je faisois mal, et que je devois vous fuir
» pour toujours. Pendant long-temps je fus assez
» forte pour obéir à ma conscience; mais ayant
» entendu votre voix, j'oubliai toutes mes pro-

» messes : je retrouvai dans votre chant toute » la douceur, la simplicité, l'âme et la noblesse » que j'avois lues sur votre visage; en vous » voyant la première fois, je ne sais pourquoi » je vous supposois des sentiments honnêtes, » des mœurs douces, une généreuse exaltation » dans les idées, je vous croyois une âme belle » et remplie de candeur : eh bien, je vous l'avoue » aujourd'hui, lorsque je vous ai entendu chan- » ter, j'ai cru retrouver dans l'expression de » votre voix la réunion de toutes ces qualités » que j'aime; il me semble que j'obtenois la » preuve du premier jugement que j'avois porté » sur vous, que vous ne m'aviez pas trompée, et » que cette harmonie entre votre figure et votre » chant répondoit assez de la justesse de mes » préjugés.

» Hélas ! puisqu'il faut le dire, je m'abandon- » nai au courant qui m'entraînoit si doucement, » et contre lequel j'avois en vain lutté; je vous » aimai, je sentis que mon bonheur, que ma vie » dépendoient de vous; et de ce moment en effet » je ne fus heureuse que dans les heures où je » vous voyois; j'oubliai tout pour vous, mes » devoirs d'épouse, de sœur et d'amie. Les fêtes » n'auront plus d'attrait pour moi, et le seul » plaisir de vous avoir vu pouvoit me rendre un

» peu d'activité. Je me plaisois dans la solitude
» qui me permettoit de m'occuper de votre sou-
» venir : seule et heureuse, j'attendois avec ar-
» deur le moment où je pouvois me placer à
» cette croisée, et voir aux clartés mouvantes
» du jour les traits de ce visage que j'aimois. Ah !
» connoissez tout entier ce cœur malheureux,
» où jamais la feinte n'a su pénétrer : oui, je l'a-
» voue, dès le premier instant où mes yeux ren-
» contrèrent les vôtres à la comédie, j'ai voulu
» vous aimer et vous le dire ; j'ai senti que je
» vous avois donné mon cœur, je vous en crois
» digne. Je déteste la fausse honte qui défend de
» dévoiler son âme ; mais le ciel a mis en nous
» la pudeur comme une sauvegarde; bien mieux
» que la raison, elle sait nous défendre des éga-
» rements de nos cœurs. Dans les premiers jours,
» je n'eus pas le courage de vous parler, parce
» que je connoissois d'avance l'aveu que j'allois
» laisser échapper. Du reste, qu'ai-je besoin de
» vous raconter tout ce que j'éprouve ? trom-
» peur que vous êtes, avec vos larmes, vous le
» connoissez aussi bien que moi. Cette nuit où
» vous m'avez surprise seule et inquiète, atten-
» dant à ma croisée, qui attendois-je ? vous le
» savez bien ; et ces lettres reçues, les réponses
» que je n'ai pas craint d'y faire; ces rendez-vous

» si exacts et si prolongés, toutes mes démar-
» ches secrètes, quel sentiment les dirigeoit ?
» La pitié ! vous ne l'avez pas cru.

» Oui, j'ai besoin de vous le dire : je vous aime,
» et de toutes les facultés de mon âme. J'ai réuni
» sur vous tous mes désirs, toutes mes volon-
» tés, tous mes projets. Si je m'occupe de ma
» parure, c'est afin de vous plaire ; je ne fais
» avec zèle que les choses qui peuvent avoir avec
» vous quelque rapport, et toutes les fois que
» vous n'êtes pas le but de mes devoirs, je n'é-
» prouve à les remplir qu'abattement et lan-
» gueur. Enfin voyez ma honte tout entière :
» depuis que je vous aime, j'éprouve une vive
» satisfaction à m'entendre dire que je suis jolie,
» dans l'espoir que vous partagerez cette opi-
» nion. Je soupçonne alors que ma figure a pu
» vous plaire, que vos protestations d'amour
» étoient vraies, et cette idée me comble de
» plaisir.

» L..... »

Quatrième lettre de madame L... B...

« Comment ai-je pu m'attacher ainsi à vous,
» que je ne connois pas, qui pouvez si facilement
» me tromper ? Peut-être n'êtes-vous pas tel que

» je vous ai cru. Sur quelles apparences vous » ai-je pu juger ? les avantages extérieurs sont » quelquefois des piéges bien dangereux. Il y a » dans votre physionomie tant de franchise, de » douceur et de noblesse, vous paroissez si hon- » nête ! quel dommage si tous ces attraits étoient » autant de mensonges ! Vous m'avez demandé » dans une de vos lettres si je vous trouvois trop » effrayant pour oser fixer mes regards sur votre » visage : cette question bizarre m'avoit inspiré » des craintes sur votre sincérité; vous ne pou- » viez croire à l'effroi que cause votre figure, et » si j'avois pu vous soupçonner de fatuité, peut- » être aurois-je pris vos craintes excessives pour » une satisfaction tout-à-fait contraire. J'ai mieux » aimé croire en cette occasion que vous aviez » mal interprété mon embarras en votre pré- » sence, et qu'afin d'obtenir une explication de » ma part, vous employiez un semblable détour. » A vous dire vrai, si vous aviez alors pour but » de savoir ce que je pensois de votre extérieur, » vous aviez choisi un mauvais juge. J'ignore si » vos traits ont de la régularité, si votre figure » est belle; je n'y ai vu que l'expression des » qualités que j'aime; c'est le seul genre de » beauté qui pouvoit me séduire. Ah ! puisque

» je m'abandonne au bonheur de vous écrire,
» que je décharge mon âme de tout ce qui l'ac-
» cable depuis le temps où je vous l'ai donnée.
» Ne me croyez pas aussi légère que je pourrois
» vous le paroître jusqu'à cet endroit de ma
» lettre; sans doute, je vous ai aimé tout en
» vous voyant, sans réflexion, sans aucun motif
» dont j'aie pu me rendre compte, et seulement
» en me laissant aller à la douce pente de mon
» cœur. Peut-être aurois-je pu combattre et dé-
» truire ce premier mouvement irréfléchi; peut-
» être n'eût-il laissé dans mon esprit qu'un sou-
» venir agréable, si d'autres émotions plus rai-
» sonnables et mieux fondées ne fussent venues
» lui donner un nouvel accroissement. Rappelez-
» vous ce jeune enfant qui, en jouant sur les
» bords de la terrasse placée vis-à-vis de mes
» croisées, avoit eu l'imprudence de monter sur
» ce toit d'ardoise qui en est voisin; le malheu-
» reux avoit glissé jusqu'au bas: s'il fût tombé
» de cette hauteur, c'en étoit fait de ses jours;
» un faible rebord en plomb le retenoit à peine:
» quand je vous ai vu bravant le danger, vous
» élancer vers lui, l'enlever à la mort, votre gé-
» nérosité, Monsieur le comte, a complété ma
» défaite, ce qui vous a gagné pour toujours le

» cœur d'une femme que vous devriez, hélas!
» abandonner à son triste sort.

» L..... »

Bien peu de personnes auroient soupçonné que Mandrin pouvoit inspirer tant d'amour, qu'à ses aventures se mêloient des histoires de ce genre, et qu'enfin il entretenoit une correspondance. Ses interrogatoires secrets ont fait connoître différents détails non moins extraordinaires que les lettres que je viens de citer. J'y reviendrai par la suite. Mandrin mettoit beaucoup de fanfaronnade dans ses attentats les plus audacieux. Ainsi lorsqu'il avoit fait enfoncer les portes d'une prison, il se faisoit apporter le registre d'écrou et le signoit, faisant précéder sa signature de quelques raisons plaisantes par lesquelles il prétendoit avoir été décidé à cette coupable entreprise. S'étant fait apporter les registres de la ville de Beaune, il écrivit en toutes lettres la somme que le maire lui avoit payée, ainsi que les difficultés que l'on avoit d'abord opposées à ses réclamations. Enfin cet homme extraordinaire fut arrêté et roué dans le Dauphiné sur la fin de l'anné 1755 *.

* Jugement souverain, qui a condamné à la roue Louis

Revenons à madame de Sartiranne. Après avoir suivi Mandrin pendant long-temps, désespérant de tomber entre ses mains, elle avoit fini par lui adresser une lettre *; le plus difficile étoit de la faire arriver à son adresse : elle avoit employé à ce moyen un paysan du voisinage, que, sous un prétexte ou sous un autre, elle faisoit voyager à travers les bois pendant toute la nuit, et auquel elle avoit donné cette lettre en lui disant que s'il étoit arrêté par Mandrin, il remettroit cette lettre et qu'on ne lui feroit aucun mal. Mais le manant s'imagina que la dame

Mandrin, du lieu de Saint-Etienne de Saint-Geoirs en Dauphiné, principal chef des contrebandiers qui ont commis les crimes et désordres mentionnés au jugement du 24 mai 1755: exécuté le 26 dudit mois.

Gaspard Levet, seigneur de Malaval, conseiller, secrétaire du roi, commissaire du conseil, nommé par arrêté des 3 décembre 1738, 2 octobre 1742 et 2 avril 1743, pour instruire et juger souverainement en dernier ressort les procès des contrebandiers, employés infidèles, et ceux des faux-sauniers, leurs fauteurs et complices dans les provinces de Dauphiné, Provence, Languedoc, Lyonnais, Bourgogne, Auvergne, Rouergue et Quercy.

(*Note des Éditeurs.*)

* Nous l'avons inutilement recherchée dans les papiers de Mandrin.

(*Note de madame de Pompadour.*)

appartenoit à la bande, et crut faire un coup superbe en allant porter la lettre à M. le prevôt. Elle fut aussitôt transmise à Paris au lieutenant de police qui me l'apporta. Madame de Sartiranne, pour inspirer toute confiance à celui qu'elle aimoit, n'avoit dissimulé en rien ni son nom ni la qualité de son mari; elle venoit au-devant de tous les soupçons que le brigand (c'est de Mandrin que je parle) pouvoit concevoir, et finissoit par lui donner rendez-vous dans un des faubourgs de Dijon, où elle avoit loué une petite maison. M. le lieutenant, après avoir montré la lettre au roi, qui en rit beaucoup, la fit cacheter le plus promptement possible, et décida à prix d'or un de ses agents à employer le moyen que madame de Sartiranne avoit imaginé. Une escouade de la maréchaussée, postée dans le voisinage de la petite maison indiquée dans la lettre, devoit aller au rendez-vous en même temps que madame de Sartiranne. Mais comme les soldats de cette milice sont des gens qui méritent à peu près autant de confiance que ceux contre lesquels on les fait agir, il arriva que l'ambassadeur, effrayé peut-être des vengeances que Mandrin exerceroit sur lui s'il venoit à découvrir le piége qui lui étoit tendu, trouva plus sûr d'avouer aux gens de ce dernier que cette

lettre lui avoit été remise par M. le lieutenant, et qu'il n'avoit accepté la commission qu'avec le ferme projet d'instruire leur chef de la vérité et de prendre du service dans son régiment. Il obtint cet honneur sans beaucoup de difficulté, à cause des droits que lui donnoit le temps qu'il avoit passé dans la police. Madame de Sartiranne, à laquelle on avoit fait dire par son courrier que les gens de Mandrin avoient promis de remettre la lettre *au capitaine*, s'étoit rendue à la petite maison du faubourg indiqué, et chaque soir se promenoit pendant deux ou trois heures attendant la réponse de la lettre. Les limiers de la police qui la regardoient faire attendoient avec moins d'impatience que le brochet vînt mordre à l'hameçon. Madame et messieurs perdirent leur temps.

L'intendant de Bourgogne, qu'on avoit été obligé de mettre dans le secret, me divertissoit beaucoup par les détails qu'il nous envoyoit à chaque courrier sur cette intrigue. La noblesse de Dijon, qui ne savoit comment expliquer la présence dans la province de la femme d'un ambassadeur, entassoit fagots sur fagots pour trouver la solution de l'énigme. Les dames s'arrêtèrent enfin à cette idée que madame de Sartiranne étoit venue dans leur province pour

M. le prince de Condé. Enfin, désespérée du mauvais succès de son entreprise, la femme de l'ambassadeur de Sardaigne revint à Paris. Il est probable néanmoins qu'elle avoit trouvé des consolations dans son malheur; car au bout de quelque temps, elle accoucha d'un fils qui eut pour parrain et marraine leurs majestés le roi et la reine en personne. Il s'en fallut bien peu, il faut l'avouer, que cet honnuer ne fût rendu au fils du capitaine Mandrin; c'eût été le cas d'appliquer ce refrain de la chanson :

L'autre jour,
L'Amour
A fait un tour.
Ah! quel drôle de tour,
L'autre jour,
A fait l'Amour !

Peut-être la passion de madame de Sartiranne n'étoit-elle pas bien éteinte encore, lorsque Mandrin fut arrêté sur les terres du roi de Sardaigne, où les soldats françois le poursuivirent sans la permission du maître. Au tapage que fit M. l'ambassadeur pour cette prétendue violation de territoire, on eût pu penser qu'il étoit excité par sa femme, indignée de ce qu'on

n'avoit pas respecté l'asile choisi par son amant. Le roi, en me communiquant cette observation, y ajouta beaucoup de plaisanteries fort gaies.

CHAPITRE IV.

Histoire de Pelletier, gendre du roi. — Un fou de Bicêtre. — Le marquis d'Argenson n'aime pas les parlements. — La thèse du jeune de Prades. — La sœur Perpétue. — L'abbé de Chauvelin. — Le régiment des gardes-françaises. — Excellente réponse aux bavardages du parlement. — Les robins vont manger du veau de Pontoise. — Embarras du gouvernement. — Encore une demi-mesure funeste. — Un pendu. — La reconnoissance de madame d'Estrade. — Il faut prendre tout ce qu'on vous offre. — L'entresol de Quésnay transformé en mauvais lieu. — Monument du règne de Louis XV. — École militaire. — Poëme sur cet établissement. — La représentation des funérailles de Sésostris. — Les femmes d'officier.

Parmi les gens de lettres que recevoit le marquis se trouvait Pelletier. C'étoit un homme d'esprit, mais, ce qui arrive quelquefois, d'une grande crédulité, ainsi qu'on va s'en convaincre par l'anecdote suivante. Une aventurière ayant nom madame de Suzenay lui avoit fait croire qu'elle était fille du roi, et que par conséquent mes-

dames étoient ses sœurs, ajoutant que ces princesees avoient pour elle l'attachement le plus tendre. Chaque dimanche madame de Suzenay, qui entretenoit une liaison d'amour avec un officier des gardes dauphin, faisoit une absence assez longue, et pour ne point inquiéter la jalousie de Pelletier, elle lui disoit que le dimanche étoit le seul jour où mesdames ses sœurs pouvoient la recevoir. Puis le soir elle revenoit près de sa dupe, à qui elle rapportoit, tantôt un anneau, tantôt une boucle de cheveux, un étui, une boîte. D'autres fois c'étaient des cheveux de la reine, un anneau de madame la dauphine, une boîte de madame Sophie. Pelletier, la tête tournée à l'idée de devenir le gendre du roi, voulut épouser madame de Suzenay, qui opposa beaucoup d'obstacles, disant que le roi son père cesseroit de la voir. Le pauvre fou, qui comptoit sur la bonté paternelle et sur l'espoir d'un pardon, voulut à toute force épouser, et il épousa, mais en secret. Au bout de quelque temps, Pelletier, qui commençoit à s'ennuyer avec la fille du roi, imagina d'avoir recours à une protection pour attendrir le cœur de son beau-père, et m'envoya Cury pour me supplier d'intercéder auprès du roi, de manière à ce qu'il fît donner à son gendre quelque dignité, ne fût-ce qu'un cordon ou un titre de gentil-

homme : il se fût même contenté d'une ambassade éloignée. Cury me déclara qu'il n'avoit pu refuser cet acte de complaisance à un de ses amis, mais qu'il n'osoit pas se permettre de pénétrer dans la conduite privée du roi. Je fis part à Sa Majesté de la commission qui m'avoit été faite; elle me repondit qu'il n'en étoit rien, qu'elle entendait pour la première fois prononcer le nom de madame de Suzenay, et que bien certainement Pelletier étoit dupe d'une bohémienne. Le malheureux ne voulut pas ajouter foi à la réponse de Cury, et me fit demander une audience. Quand je lui eus répété les paroles du roi, sans être arrêté par le lieu où il se trouvoit, il se mit à fondre en larmes et à pousser des cris lamentables. C'est assurément une des scènes les plus tristes que j'aie vues de ma vie. On fit appeler Quesnay, qui, lui ayant tâté le pouls, déclara qu'il y avoit transport, et qu'il falloit s'empresser de le placer dans une voiture pour le conduire chez lui. J'ai appris depuis que ce malheureux jeune homme étoit mort dans un hospice de fous. Le marquis d'Argenson nous raconta qu'étant allé le voir à Bicêtre, il lui avoit demandé comment se portoit son parlement; il croyoit avoir succédé à son beau-père.

Le marquis d'Argenson, père de celui dont nous

parlons, et auquel on doit d'avoir perfectionné ou plutôt d'avoir créé en France l'administration de la police, avoit eu beaucoup à se plaindre de l'esprit fraudeur de la compagnie à laquelle Pelletier prenoit tant d'intérêt; la haine qu'il avoit conçue pour elle étoit passée en héritage à son fils le comte d'Argenson, qui ne cessoit de les attaquer dans l'esprit du roi. Il prétendoit que l'on devoit toujours agir en ennemi ou du moins en maître avec les parlementaires, assurant qu'en recherchant leur appui, on se plaçoit dans leur dépendance, et l'on s'enlevoit tous moyens de résister à leur ambition. Il avoit voulu, et c'étoit une idée assez sage, que l'on profitât de la querelle du parlement et du clergé pour accabler l'un et l'autre. La chose eût été facile; car la majorité de la France ne prenoit aucune part à ces discussions, où elle ne voyoit que de l'ambition d'un côté, et de l'autre beaucoup de ridicules dont elle se divertissoit. Le contrôleur général Machault, qui vivoit dans l'intimité de plusieurs parlementaires, et que dirigeoient des idées philosophiques, auroit voulu au contraire que l'on appuyât la magistrature, et que l'autorité royale se confondît avec l'autorité des lois. Il vouloit avant tout abattre le clergé, contre lequel il voyoit toute la nation réunie; il vouloit, ainsi

que je l'ai dit, détruire une partie des monastères et s'emparer de leur biens pour soulager les finances. Comme une partie des projets de Machault m'avoient séduite, je crois que j'aurois pu entraîner dans mon opinion l'esprit du roi, fatigué des tracasseries du clergé; mais le contrôleur général vouloit tout ou rien : on ne lui accorda rien. Pour défendre leurs richesses, les docteurs entassèrent arguties sur arguties, finesses sur finesses, inondèrent l'Europe de mémoires et de consultations. N'ayant jamais fréquenté la Sorbonne qu'à l'occasion de la célèbre proposition du jeune de Prades*, je ne suis pas très-versée

* L'abbé de Prades soutint en Sorbonne une thèse dans laquelle étoit la proposition suivante : « Toutes les gué-» risons opérées par Jésus-Christ, si vous les séparez des » prophéties qui y répandent quelque chose de divin, sont » des miracles équivoques, attendu qu'elles ressemblent » par quelques endroits aux guérisons faites par Esculape. » Cette proposition jointe à quelques autres, excite beaucoup de réclameurs contre la thèse et son auteur. Le parlement s'élève contre elle; elle est dénoncée en Sorbonne au *prima mensis* de décembre, condamnée le 27 février 1752, par un décret de la faculté de théologie, et le 29 par un mandement de l'archevêque de Paris.

L'abbé de Prades donna, en 1754, une rétractation authentique de cette thèse.

(*Journal de Louis XV.*)

dans la connoissance des questions théologiques, mais il me semble que les biens du clergé étant le bien des pauvres, du moment où l'état est réduit à la mendicité, le bien des pauvres appartient à l'état, surtout si l'on veut se rappeler que toutes les communautés sont composées de terres offertes ou payées par le roi.

Si les prêtres refusoient de contribuer aux charges de l'état, en revanche ils ne cessoient de le troubler par tous les moyens en leur pouvoir. La sœur Perpétue, religieuse du couvent de Sainte-Agathe, janséniste s'il en fut jamais, tomba malade, et, se croyant en danger de mort, fit appeler le curé de Saint-Médard. Notre homme, dévoué aux jésuites, refusa de faire passer dans l'autre monde cette âme de janséniste. Les voisins de la malade se mirent à crier sur leur porte: grand scandale, nombreux attroupemens sous les murs du couvent! On eut recours à M. de Paris, auquel on porta plainte contre le curé de Saint-Médard. On ne pouvoit plus mal s'adresser: aussi, loin de faire justice, M. de Beaumont approuva la conduite du curé. Alors on eut recours au parlement, qui ne demanda pas mieux que de condamner l'archevêque et son curé. Le comte d'Argenson crut mettre un terme à tout ce tapage en faisant en-

lever la religieuse; mais le peuple, qui avoit pris parti pour la sainte fille, prétendit la défendre, et l'on put croire un moment que le temps des barricades étoit revenu. Le parlement s'assembla de nouveau. L'abbé de Chauvelin, qui avoit succédé à l'abbé Pucelle, se chargea d'accuser M. d'Argenson de l'abus d'autorité par lequel, au mépris de toutes les lois, il avoit fait enlever de son lit, pour la conduire en prison, une malheureuse fille près de rendre l'âme. D'attaque en attaque contre la cour, il en vint jusqu'à discuter la question des lettres de cachet. Le roi défendit aux pairs de se rendre au parlement : tous, à l'exception du prince de Conti, obéirent à cet ordre. Le roi étoit chez moi lorsqu'on vint lui annoncer que M. d'Argenson sollicitoit une audience. On le fit entrer; il nous apprit que l'exaltation du parlement étoit au comble; que les vieux conseillers, épouvantés de l'avenir qui se préparoit, avoient quitté la cour, mais que les jeunes gens n'en avoient montré que plus d'ardeur, et que le peuple prenant parti pour le parlement, l'on avoit tout à craindre de ces troubles si le roi ne l'effrayoit par un coup d'autorité. Indigné de voir la tranquillité du royaume ainsi compromise pour quelques brouillons qui ne demandoient dans toute

cette affaire qu'une occasion de parler et d'attirer sur eux l'attention publique, je m'efforçai de faire comprendre au roi qu'il y alloit de son honneur, et que la fermeté seule pouvoit le sauver de cette crise. D'après mes vives instances, le roi qui trembloit toujours de perdre la popularité à laquelle il étoit habitué depuis son enfance, se décida enfin à expédier des lettres de cachet contre tous ceux qui avoient osé lui en disputer le droit. Le parlement fut dissous: le comte d'Argenson eut à sa disposition le régiment des gardes françaises, et une partie de la maison du roi pour faire exécuter les ordres de la cour. Je fis enfermer l'abbé de Chauvelin au mont Saint-Michel; son ami, le jeune président de Mery, fut envoyé aux îles Sainte-Marguerite; M. Bèze fut conduit sous bonne escorte au château de Pierre-Encise; et M. de Beligny, qui avoit si bien déclamé contre l'influence que j'exerçois sur le roi, fut jeté, ainsi qu'il le méritoit, dans une tourelle du château de Ham.

Nous avions pensé que la grand'chambre, composée de magistrats dont l'âge laissoit supposer qu'ils agiroient avec quelque prudence, et qu'ils n'imiteroient pas la fougue insolente de leurs jeunes confrères; nous avions pensé,

dis-je, que cette chambre se comporteroit de façon à ne pas entraver les ordres de la cour, et nous comptions sur elle pour rendre la justice aux plaideurs dont les droits étoient suspendus depuis si long-temps. Mais les vieux robins s'imaginèrent qu'ils feroient preuve de vigueur en se révoltant contre les bontés du roi. Peut-être craignoient-ils d'être accusés de trahison, en prenant à eux seuls toute l'autorité confiée aux différentes chambres du parlement; quoi qu'il en soit, ils refusèrent de notifier l'édit de Sa Majesté, et suspendirent le cours de la justice. La timidité du caractère de Louis fut épouvantée de cette obstination. Heureusement pour son pouvoir, il m'avoit promis de ne suivre dans toute cette affaire, que mes conseils réunis à ceux du comte d'Argenson. Nous fîmes transférer à Pontoise la chambre révoltée, et apprenant quelques jours après qu'ils s'y conduisoient comme ils l'avoient fait à Paris, nous lui envoyâmes quatre cents dragons commandés par le marquis de Puysieux, qui devoit intimer à la grand'chambre l'ordre de se dissoudre. Tous les édits et les arrêts sur les billets de confessions, source de tant de maux, avoient été inutiles *.

* Arrêt du parlement en forme de réglement, portant dé-

Louis XV se plaignoit de ce que le clergé, chargé d'un ministère de paix, n'étoit occupé qu'à semer le trouble et la désunion dans l'état; tandis que d'un autre côté, la magistrature, dont le but étoit de soutenir et d'aider le prince dans les fatigues du gouvernement, étoit devenue une entrave à l'exercice des droits du trône, un empêchement à la reddition de la justice. Le roi disoit que son parlement avoit bien tort de chercher à abattre le trône, attendu que le parlement étoit comme une conséquence du trône, et que si l'on renversoit l'un, l'autre tomberoit avec lui.

fenses de faire aucuns actes tendant au schisme, et aucuns refus publics de sacrements, sous prétexte de défaut de représentation de billets de confession, ou de non-acceptation de la bulle *Unigenitus*.

Arrêt du conseil en forme de réglement, sur la même matière; il ordonne de plus, conformément aux lois antérieures, la soumission et le respect à la bulle *Unigenitus*, comme à une loi de l'église et de l'état.

Les parlements et autres juges séculiers poursuivant avec vivacité les ecclésiastiques qui étoient en contravention à cet égard, et le clergé regardant ces poursuites comme des entreprises sur les choses spirituelles et l'administration des sacremens, le roi, pour examiner les questions mues à l'occasion des billets de confession, établit une commission composée des cardinaux de Larochefoucault et de Soubise,

Notre embarras étoit extrême, attendu que le roi ne pouvoit se décider à prendre la justice entre ses mains, pour en confier l'exercice à des magistrats dans son entière dépendance. Cependant, à force de sollicitations, on le décida à rendre un édit qui créoit une cour composée de conseillers-d'état et de maîtres des requêtes. Mais comme il arrive toujours à ceux qui agissent avec timidité, cette cour, qui eût remplacé le parlement après une légère opposition peut-être de quelques mois, fut placée sous les ordres d'un tribunal inférieur. Le roi voulut que l'on s'attachât à ce qui restoit de l'ancienne magis-

de l'archevêque de Rouen et de l'évêque de Laon; et dans l'ordre de la magistrature, de messieurs Trudaine, de la Grandville et d'Auriac, conseillers d'état, et de M. Joly de Fleury, ancien procureur général du parlement, si célèbre par l'étendue de ses connoissances et de ses lumières. Il n'étoit pas possible de faire un meilleur choix, ni d'agir avec plus de sagesse et plus de prudence : cependant un moyen de conciliation si raisonnable ne produisit aucun effet.

De nouvelles dénonciations, de nouveaux refus de sacrements, une requête de quelques curés de Paris tendant à être autorisés par l'archevêque dans l'usage des billets de confession, donnent lieu à de nouveaux troubles que toute la prudence du gouvernement ne peut calmer.

(*Journal de Louis XV.*)

trature, soutenant que la chambre royale qu'il venoit de créer ne pouvoit enregistrer elle-même l'édit par lequel elle étoit établie, et que le parlement étant détruit, c'étoit au Châtelet qu'il falloit avoir recours pour cet enregistrement. On devoit bien s'attendre que les gens du Châtelet, réunis à ceux du parlement par l'esprit de corps qui tient tous les gens de robe, se feroient une gloire de se montrer non moins obstinés que messieurs de la cour. Aussi refusèrent-ils d'enregistrer l'édit du roi. Du moment où l'on avoit résolu de violer les règles en usage, il ne falloit pas montrer pour elles un respect contradictoire. Je l'avois conseillé; mais mal soutenue dans cette circonstance par M. d'Argenson, qui avoit espéré flatter l'orgueil du Châtelet, en lui confiant les attributions d'un tribunal supérieur, je m'étois vue obligée d'abandonner mon opinion. On se doute bien qu'après s'être ainsi jeté à genoux devant le Châtelet, et avoir éprouvé son empire, on ne pouvoit compter sur l'opinion publique. Aussi arriva-t-il que la chambre royale, instalée dans la salle des Augustins, fut exposée aux huées de la populace, et que les avocats, gens pour lesquels la contradiction est un besoin, refusèrent de venir plaider devant la cour du roi. Alors

fut obligé de foiblir devant le parlement, en abolissant l'édit qui l'avoit remplacé par la chambre royale : il fut rappelé ; et en effet, après la conduite que l'on avoit tenue envers lui, il ne restoit pas d'autres ressources.

Il y eut un homme toutefois qui trouva son compte dans toutes ces brouilleries ; ce fut un voleur condamné par le Châtelet à être pendu. Le bonhomme, qui n'avoit pas plus d'intérêt à voir son jugement confirmé par une cour de parlement que par un conseil d'état, en avoit appelé tout simplement à la chambre royale; et comme son affaire étoit aussi claire que possible, bien qu'elle eût passé entre les mains de plusieurs avocats, la chambre royale avoit confirmé l'avis du Châtelet, de ce moment chargé de faire prendre le voleur. Celui-ci fut bien étonné d'apprendre que l'arrêt qui confirmoit son jugement ne pouvoit avoir aucun effet, et que messieurs du Châtelet prétendoient le pendre dans les formes,et non pas du tout d'après l'avis des conseillers d'état.

Les débats sur cette affaire se prolongèrent pendant trois mois ; et comme l'insolence du Châtelet surpassoit encore celle du parlement, il fallut en faire mettre quelques-uns en prison : de ce nombre fut le conseiller Dumuy, qui fut

enfermé dans la même prison où se trouvoit le voleur qu'il avoit jugé. Celui-ci éprouva, dit-on, une grande joie en voyant M. Dumuy qui traversoit la cour, conduit par deux exempts. On dit même qu'il s'attendoit à ce que le juge prendroit la place qui lui étoit destinée sur la potence, et qu'il ne revint pas de son étonnement lorsque peu de jours après les gens de justice vinrent le chercher pour lui mettre la corde au cou. Il fit remettre au roi, par le capucin qui devoit l'accompagner dans ses derniers moments, une demande en grâce dans laquelle il se plaignoit d'avoir été jugé par des larrons, assurant qu'il en avoit reconnu dans sa prison.

Au milieu de toutes ces brouilleries, madame la dauphine, qui avoit déjà donné un fils à la France, fut encore une fois mère d'un prince qui reçut le nom de duc de Berry *. Je vais rap-

* Madame d'Estrade avoit la manie de tirer les cartes. A la naissance de M. le duc de Berry, la dauphine lui demanda en riant si la dame de cœur étoit bien disposée pour son enfant. La prophétesse répondit que ce seroit un des plus heureux seigneurs de l'époque, la terreur des maris, un général qui mettroit à la raison la Prusse et l'Angleterre; et qu'enfin il mourroit à l'âge de 90 ans, trois jours après M. le duc de Bourgogne, qui à cette époque seroit le plus grand roi de la terre.

(*Note des Éditeurs.*)

porter l'aimable tour que l'on prétendit me jouer la veille de cet événement. J'avois tiré madame d'Estrade de la misère et lui avois donné une heureuse position à la cour. M. d'Argenson, qui avoit bien jugé de la laideur de son âme par celle de sa figure, jeta les yeux sur elle pour travailler à mon renversement : il ne s'étoit pas trompé, et madame d'Estrade montra d'autant plus d'acharnement à ma perte que j'avois montré plus de zèle à son élévation. M. de Choiseul, menin de M. le dauphin, avoit pour femme une petite personne assez blanche, mignonne, avec un bras potelé. M. d'Argenson et madame d'Estrade pensèrent qu'ils pourroient l'employer avantageusement contre ma fortune, et qu'avec quelques minauderies elle viendroit à bout de me supplanter. Je fus avertie à temps de cette intrigue; je dis au roi que madame de Choiseul avoit décidé de se livrer à lui, espérant lui faire oublier l'amitié dont il m'avoit honorée jusqu'alors. Le roi me demanda quelle conduite je désirois qu'il tînt avec madame de Choiseul. Je n'eus garde de m'opposer au désir que cette facile conquête pouvoit lui inspirer, lui disant que je le priois de prendre ce qu'on lui offroit si obligeamment, et dont mon amour pour son auguste personne ne pouvoit être affectée; le

rendez-vous fut donné à la femme du menin, qui étoit si bien disposée à prendre ma place, que ce fut l'affaire de dire : Je veux. Avant de se rendre chez le roi, elle avoit eu soin de passer par le cabinet de M. d'Argenson, pour prendre ses instructions et celles de son amie. Binet, que j'avois placé en sentinelle dans le voisinage, vint me rapporter que madame de Choiseul ayant passé chez le roi, mes deux ennemis étaient à attendre le résultat chez Quesnay lui-même, qui probablement ne soupçonnoit pas le bel emploi que l'on faisoit de son appartement. Je renvoyai Binet à son embuscade, l'engageant à bien regarder, à bien entendre, pour venir ensuite me rendre compte de ses observations. Au bout de quelque temps Binet vint me dire que madame de Choiseul étoit sortie de chez le roi toute décoiffée, toute chiffonnée, et que madame d'Estrade, accourant au-devant d'elle, lui avoit demandé : « Eh bien ? — Eh bien, avoit répondu madame de Choiseul, il est heureux.» Là-dessus on s'étoit embrassé. —« Sera-t-elle renvoyée? demanda madame d'Estrade. — Oui, répondit l'autre, il a trop obtenu pour qu'il n'en soit pas ainsi*. »

* Si l'on s'en rapporte aux couplets suivants, il paroît que

Dans un souper donné à Choisy, où j'avois réuni mes habitués les plus intimes, la conversation étant venue à tomber sur les monuments que Louis XIV avoit fait élever, le marquis de Marigny nous fit observer que le règne de Louis XV étoit inférieur sous ce rapport à celui de son aïeul, et l'on se mit à causer sérieusement des projets que chacun avoit formés sur la construction de bâtiments capables de conserver à la postérité la gloire du règne sous lequel nous vivions. L'hôtel des Invalides avoit surtout fixé notre attention; c'est en effet un monument digne de la généro-

madame de Pompadour avoit la réputation de mieux traiter M. d'Estrade que sa femme.

Cette petite bourgeoise
Elevée à la grivoise,
Mesurant tout à sa toise,
Fait de la cour son taudis... dis, etc.

Louis, malgré son scrupule,
Froidement pour elle brûle,
Et son amour ridicule
A fait rire tout Paris.., ris, etc.

On dit même que d'Estrade,
Si vilain et si maussade,
Aura bientôt la passade,
Dont elle a l'air tout bouffi!... fi! etc.

sité d'un roi, un noble asile pour la vieillesse. Quelqu'un fit observer que l'idée avoit été incomplète, attendu qu'un militaire trouvoit, il est vrai, dans cette maison un repos pour ses vieux jours, mais qu'après avoir passé sa vie dans les camps, s'il avoit une famille, il ne pouvoit faire donner à ses fils une éducation digne du rang de leur père. Alors je proposai un établissement où seroient reçus la femme et les enfants des militaires invalides. Machault, après avoir calculé les dépenses auxquelles une semblable entreprise obligeroit, nous épouvanta de difficultés innombrables. Enfin, après avoir long-temps discouru sur ce projet, on décida que les femmes n'y auroient aucune part: on s'arrêta à celui de fonder une école où seroient reçus des jeunes gens dont les pères, dépourvus de patrimoine, seroient morts à l'armée. Cette heureuse idée avoit reçu une approbation générale, et dès le lendemain l'on s'étoit occupé de tracer des plans pour la construction des bâtiments relatifs à ce projet. Ce fut moi qui proposai de bâtir cette école non loin des Invalides, de manière à ce que les jeunes gens qui y seroient reçus pussent apercevoir de leurs fenêtres le lieu de repos qui attendoit leur vieillesse.

Le marquis de Marigny fit venir Soufflot, et

lui communiqua les plans qu'il avoit préparés dans son cabinet. Soufflot, qui n'étoit pas flatteur, approuva toutes les idées de mon frère, et leur donna même beaucoup de louanges. Ce qu'il y a de certain, c'est que le marquis s'entendoit on ne peut mieux en bâtiments; c'est vraiment à lui que l'on doit l'École royale*. Si on eût voulu

* Le roi fonde et établit une Ecole militaire, pour le logement, subsistance et éducation gratuite dans l'art de la guerre, de cinq cents gentilshommes françois, surtout de ceux dont les pères dépourvus de biens seront morts au service de Sa Majesté, ou la serviront encore dans ses armées. Cet établissement l'emporte autant sur celui de Saint-Cyr, qui est si beau et qui a fait tant d'honneur à Louis-le-Grand, qu'il y a de disproportion entre l'éducation paisible, bornée, de deux cent cinquante demoiselles, et l'instruction étendue du double de gentilshommes destinés à la guerre et à la politique, dans tous les arts et dans toutes les sciences qui leur conviennent pour remplir ces objets importants. En vain la critique, qui censure tout, sans considérer que cette fondation met en œuvre successivement une multitude d'enfants trop maltraités de la fortune pour être instruits, trop glorieux pour être soldats, cultivateurs ou commerçants, et par là destinés à une perpétuelle inutilité, demande quelles places on leur procurera en sortant de cette école, comme si elles étoient rares dans un empire comme la France, et comme s'il n'étoit pas plus avantageux pour l'état que les emplois militaires soient remplis par une noblesse instruite, exercée sous les yeux du ministère, que par une foule de citoyens souvent

faire du petit frère un diplomate, je crois qu'on n'eût pas obtenu beaucoup d'honneur de ses travaux.

Soyez plutôt maçon si c'est votre métier.

Marmontel composa sur l'établissement de l'École militaire un poëme rempli d'esprit, où les intentions du roi ainsi que les miennes étoient justement appréciées : il donnoit à M. Pâris les éloges que son talent méritoit. Je chargeai l'abbé de Bernis d'amener le poëte à ma toilette ; cette fois je fus fort contente de la manière dont il s'y présenta, de sa modestie, du bon sens de sa conversation ; quelques dégoûts qu'il avoit éprouvé dans ses compositions de théâtre lui avoient

sans autre mérite que la faculté d'acheter. On sera tenté de mettre la grandeur et la beauté de ce projet au dessus de celui des Invalides, quoiqu'il n'en soit que l'imitation. Mais la postérité sera surprise que le fondateur de la noblesse et de l'Ecole militaire, le vainqueur de Fontenoy et de Laufeld, le rémunérateur des troupes, le réformateur de la discipline, n'ait pas été un conquérant ambitieux et un usurpateur ; et de se voir forcée d'admirer en lui un monarque sage, modéré, amateur de la paix, qui n'a fait la guerre et des conquêtes, qui n'a gagné des batailles, que par nécessité, par honneur, ou pour assurer la paix à ses peuples.

(*Note de madame de Pompadour.*)

fait prendre en dépit son métier d'homme de lettres, qu'il vouloit quitter pour un emploi dans les bureaux. Je le plaisantai sur son manque de courage, l'engageant à imiter l'exemple de Voltaire, qui ne répondoit aux attaques de la fortune que par de nouveaux chefs-d'œuvre. Il me sembla que mes conseils lui avoient remis un peu de cœur au ventre, et ne voulant pas laisser perdre un jeune talent qui s'étoit fait connoître déjà d'une manière si avantageuse, je l'engageai à venir me voir toutes les fois qu'il lui seroit agréable. Huit jours après il revint plus décidé que jamais à *marcher dans le chemin de la gloire.* Il m'exposa le plan d'une tragédie qu'il avoit conçue, et dans laquelle je croyois voir en effet de grandes images et de brillants contrastes; je l'engageai à venir me réciter les scènes de sa pièce, au fur et à mesure qu'il les auroit composées. Il se montra très-docile aux critiques, défendant toutefois ses opinions avec conviction et justesse. Enfin, quand l'ouvrage fut terminé, il me l'apporta, et comme il étoit parfaitement de mon goût, je pris la peine d'ajouter sur les marges les observations qui m'avoient échappé à la première lecture. Je lui rendis son manuscrit avec une lettre très-pressante pour les comédiens et pour M. de Duras. Quinze jours après j'étois à

table avec le roi et le marquis de Marigny, lorsque je reçus le billet suivant : « Madame, on n'a fait » que rire aux funérailles de *Sésostris;* les co- » médiens avoient été trompés comme vous et » moi, et l'on s'est ennuyé de ces grands com- » bats de générosité et de vertu. J'avois pris la » liberté d'ennuyer le public, il a pris la liberté » de me siffler. Ce qui m'affecte le plus doulou- » reusement dans tout cela, c'est qu'un travail » où vous aviez daigné prendre part n'ait pas » eu le succès que méritoit votre auguste protec- » tion. ».

Le roi, à qui je donnai ce billet, s'écria : « Pauvre jeune homme! une pièce tombée, cela doit faire autant de peine qu'une bataille perdue? Si on lui offroit quelque place pour le consoler. » Cherchons donc, m'écriai-je; et le marquis de Marigny, après avoir réfléchi un instant, dit : « Je ne vois pour aujourd'hui qu'une place de secrétaire des bâtiments : les appointements sont médiocres, mais c'est un véritable bénéfice; il n'aura qu'à se promener et faire des tragédies. » Je fis apporter sur la table même de l'encre et des plumes, et m'empressai d'écrire à Marmontel que mon frère lui offroit une place de secrétaire des bâtiments. Cette offre parut lui faire grand plaisir.

Une anecdote scandaleuse vint égayer la cour et faire diversion à l'effroi général que causoit le désastre de Lisbonne, dont la nouvelle avoit été répandue dans Paris quelque temps auparavant. La marquise de Balincourt, la comtesse de Bérenger et la marquise de Caraman, qui toutes les trois avoient leurs maris à l'armée, furent trouvées dans l'un des nouveaux pavillons des Champs-Élysées, qui se consoloient en bonne compagnie des mauvais traitements que ces braves guerriers faisoient endurer aux soldats du prince Charles *. Les soldats aux gardes, requis pour aller arrêter

* Le marquis de Balincourt, le comte de Bérenger et le marquis de Caraman, avec les brigades de Champagne et de la Sarre, et deux régiments de dragons, font main basse sur trois mille grenadiers auxquels le prince Charles avoit fait passer le Rhin par l'île de Reignac, et qui étoient parvenus jusqu'à Rhinwilliers : ces grenadiers sont tous tués, noyés ou fait prisonniers. Cette fâcheuse expédition est une leçon pour le prince Charles, pour ne pas hasarder des lauriers qu'il avoit acquis dans cette campagne ; il quitte les bords du Rhin, se retire dans le Brisgaw, et y prend des quartiers d'hiver, quoique les Anglais eussent, pour l'aider, une armée de près de soixante-dix mille hommes, depuis que les Hollandois, au nombre de vingt mille, les avoient joints à Worms.

(*Journal de Louis XV.*)

un espion anglais que l'on croyoit caché dans ce pavillon, enfoncèrent la porte que l'on avoit fermée aux verroux, et arrêtèrent les six personnes qui furent obligées de se faire connoître à l'exempt de police pour n'être pas livrées aux regards de la multitude. Un officier des gardes ayant raconté cette aventure, que le lieutenant de police auroit tenue secrète, ou oublia la ville de Lisbonne pour le pavillon des Champs-Élysées.

CHAPITRE V.

Une armée de soixante mille hommes marche sur le Hanovre. — Le comte de Saint-Germain introduit en France la manœuvre à la prussienne. — Madame de Lauragais y perd son latin. — M. de Maillebois et M. de Richelieu. — M. d'Estrées a le commandement en chef, avec MM. d'Orléans, de Broglie et de Maillebois sous ses ordres. — L'air de Versailles. — Mauvaise santé. — Le roi passe une partie de ses nuits avec une petite fille, tandis que M. d'Estrées gagne la bataille d'Hasteinbeck. — Le duc de Richelieu intrigue à Versailles pour obtenir son éloignement. — Le père La Maraude. — Voilà la différence, voilà la ressemblance. — La margrave de Bayreuth. — Désespoir du roi de Prusse. — Douleurs du dauphin. — Mort de Chambord. — Frédéric fait arrêter Voltaire. — Plaisante anecdote. — Madame Denis a la corne du bouc.

Une armée de soixante mille hommes étoit prête à marcher sur le Hanovre. On les exerçoit alors suivant une nouvelle méthode qui avoit été présentée au roi par le comte de Saint-Germain. Comme ce nouveau genre d'exercice avoit

quelque analogie avec celui des Allemands, on l'avoit appelé l'exercice à la prussienne, nom qui avoit contribué beaucoup à le déprécier dans l'esprit des soldats, qui lui préféroient la méthode du maréchal de Saxe. M. de Saint-Germain avoit imaginé pour l'infanterie des manœuvres qu'il assuroit être celles de la fameuse phalange macédonienne. M. le colonel de Saint-Vincent, qui ne cessoit de rire toutes les fois que M. de Saint-Germain parloit de Darius, de Philippe ou d'Alexandre, avoit refusé de soumettre son régiment à la méthode du comte de Saint-Germain. D'autres officiers ayant suivi son exemple, il arriva que la discipline militaire souffrit de ces innovations, et peut-être ne doit doit-on pas chercher d'autres causes au mauvais succès de nos armes dans cette guerre. Quoi qu'il en soit M. de Richelieu se mouroit d'envie d'avoir le commandement de l'armée de Hanovre, bien persuadé qu'on n'oseroit rien refuser au vainqueur du Port-Mahon. Mais Sa Majesté ne se soucioit pas plus que moi de mettre encore une fois ce méchant homme à même de couvrir d'un manteau de gloire ses infamies journalières; et pour cette fois, madame de Lauraguais y perdit son latin et sa coquetterie. Il en fut de même de vingt

ou trente dames de la cour, qui toutes vinrent supplier le roi et se seroient volontiers jetées à genoux pour qu'on donnât le commandement de l'armée à celui dont elles se croyoient exclusivement aimées. Le comte de Maillebois, qui s'étoit conduit si maladroitement en Italie, et dont tous les hauts faits se bornoient à la bataille de Plaisance : le comte de Maillebois fut celui qu'on eut la foiblesse d'employer encore une fois dans cette campagne ; il auroit bien voulu qu'on lui donnât pour chef M. de Richelieu dont l'habileté auroit recouvert ses sottises. On ne savoit pas encore à quoi s'en tenir sur les divers généraux que l'on proposoit à la place de M. de Richelieu ; et M. de Maillebois espéroit partager la gloire d'un général toujours heureux. Mais j'aurois mieux aimé renoncer à l'expédition d'Hanovre que de la confier à M. de Richelieu.

Enfin, après quelques jours d'incertitudes et d'intrigues, il fut décidé que M. d'Estrées auroit le commandement en chef, et que MM. d'Orléans, de Broglie et de Maillebois agiroient sous ses ordres. Je ne sais trop pourquoi M. de Maillebois auroit voulu éloigner de l'armée M. de Broglie, qu'il taxoit d'incapacité, à ce qui m'a été rapporté par la petite de Beauvau. M. de Bro-

glie avoit plus de talents militaires que celui qui le dénigroit si lâchement dans les cercles à sa dévotion, et le roi n'eût pas hésité à choisir entre les deux, bien que Maillebois, par sa langue dorée, se fît autant de partisans que l'autre, par ses manières brusques, se faisoit d'ennemis. Du reste M. d'Orléans, qui se trouvoit là, étoit un point de ralliement pour les deux maréchaux; et bien qu'ils se détestassent du meilleur de leur cœur, on eût dit, quand ils étoient en tiers avec M. d'Orléans, que l'on voyoit ensemble trois camarades de guerre, dont l'un, M. de Maillebois, faisoit les frais d'esprit; le second, M. d'Orléans, les frais de la bourse; tandis que le troisième, M. de Broglie, leur apprenoit leur métier *.

* Le maréchal de Broglie a peu d'esprit. Elevé par son père, qui n'en avoit pas plus que lui, dans les armées ou dans des places frontières, il n'a pas même acquis le ton que donne la bonne compagnie : il est mieux dans un camp que dans un salon, où il parle trop de lui. Elevé au milieu des troupes, il y a acquis des talents militaires : il connoît bien un terrain, il donne ou reçoit une bataille avec intelligence ou valeur; il est capable de prendre un parti vigoureux; et certainement on peu dire de lui que c'est un excellent général. Je ne crois pas qu'une grande armée à conduire soit au dessus de ses forces. Il est cependant difficile de le juger,

Pour expliquer le triomphe de l'intrigue en cette circonstance, il faut que je parle un peu de moi. L'air de Versailles ne convenoit pas à ma santé : j'ose à peine dire ce qui toutefois étoit une chose bien convenue à la cour, c'est que Louis XIV, en dépensant des millions pour faire venir dans ce lieu les eaux de Marly, en avoit fait un lieu pestilentiel. Cette eau, une fois enfermée et stagnante dans les bassins de marbre, venoit bientôt à croupir quand elle étoit échauffée par les rayons du soleil d'été. Aussi ne voyoit-on jamais des courtisans se promener dans le parc. L'on ne descendoit de voiture dans les belles soirées qu'après être arrivé au bois de Sa-

parce qu'il a toujours été jusqu'ici mal secondé des généraux qu'il a eus sous lui.

Le comte de Broglie a de l'esprit ; sa petite taille, son air crété, sa facilité à se mettre en colère, le rendent piquant pour les femmes, qui aiment à le tourmenter ; il en a quelques-unes pour amies ; et pas un homme, à l'exception d'un ou deux, qui cependant le voient tel qu'il est, c'est-à-dire ayant quelques défauts du maréchal son frère. Une chose fort singulière, c'est qu'avec beaucoup d'intelligence et de la valeur, et élevé, ainsi que son frère, dans les armes, il n'a jamais pu acquérir les grandes parties du talent militaire.

(*Mémoires du temps.*)

tory. J'aurois bien désiré que la cour transportât son séjour dans un autre château, mais je n'osois le demander dans la crainte qu'on ne m'accusât d'aimer les airs bourgeois, et de faire oublier au roi les grandes habitudes de Louis XIV.

Quoi qu'il en soit, ma santé altérée par le mauvais air, un peu aussi par le travail excessif auquel je m'étois livrée, et par quelques fêtes données à l'occasion du départ de l'armée, m'obligea à quitter la cour pendant quelques semaines. La cour du roi ne m'inspiroit aucune crainte, occupé qu'il étoit d'une petite fille âgée de douze ans, dont la figure étoit fort jolie et l'esprit fort avancé pour son âge. Depuis plus de huit jours, le roi, qui s'amusoit de sa conversation enfantine, passoit avec elle une partie des nuits, et lui donnoit pendant le jour des leçons de tapisserie. Comme ce travail ne l'empêchoit pas de babiller, et que ses réponses divertissoient beaucoup le roi, je pus calculer que pendant quinze jours son esprit n'auroit pas d'autre inquiétude. Mais tandis que je me reposois à Choisy, que je buvois du lait, et que je me promenois dans les bois, l'adroit Richelieu songeoit toujours à son commandement. Bien que M. d'Estrées fût parti, et qu'il eût déjà gagné la bataille d'Hastenbeck, bataille dont les résul-

tats, il est vrai, n'étoient pas encore connus lors de la nomination de M. de Richelieu, il avoit mis en mouvement près de la reine tout ce qu'il y avoit de dévotes à la cour. Une adresse au roi, signée de tous les canonniers qui avoient combattu au Port-Mahon, avoit été présentée par M. le dauphin; les soldats demandoient qu'on leur rendit le père La Maraude, pour les conduire à la victoire. Comme, d'un autre côté, M. d'Estrées avoit agi avec prudence, il n'avançoit pas aussi rapidement que le roi l'auroit désiré. Il fut décidé qu'on le remplaceroit par M. de Richelieu. On auroit voulu que M. d'Estrées se fût emparé de l'électorat dans une seule campagne, et que pour ainsi dire en une seule marche il eût avancé jusqu'à Magdebourg. L'opinion de la cour changea bien lorsque la bataille d'Hastenbeck fut connue; quand arrivèrent les lettres de tous les seigneurs qui étoient à l'armée, et qui tous s'accordoient à louer le talent, le courage et la prudente administration de M. d'Estrées. Chacun le plaignit, et accusa l'intrigue de M. de Richelieu, qui, par ses femmes, avoit fait éloigner le vainqueur pour s'emparer de ses dépouilles. Les Parisiens réparoient cette injustice en chantant dans les promenades les couplets suivants :

Sur l'air : *Voilà la différence.*

Nous avons deux généraux,
Qui tous deux sont maréchaux;
Voilà la ressemblance.
L'un de Mars est le favori,
Et l'autre l'est de Louis,
Voilà la différence.

Dans la guerre ils ont tous deux
Fait divers exploits fameux;
Voilà la ressemblance.
A l'un Mahon s'est soumis,
Par l'autre il eût été pris;
Voilà la différence.

Que pour eux dans les combats
La gloire eut toujours d'appas;
Voilà la ressemblance.
L'un contre les ennemis,
L'autre contre les maris;
Voilà la différence.

D'être utile à notre roi
Tous deux se font une loi;
Voilà la ressemblance.
A Cythère l'un le sert,
Et l'autre sur le Weser;
Voilà la différence.

Cumberland les craint tous deux,
Et cherche à s'éloigner d'eux ;
Voilà la ressemblance.
De l'un il fait la valeur,
Il fuit de l'autre l'odeur ;
Voilà la différence.

Dans un beau champ de lauriers
On aperçoit ces guerriers,
Voilà la ressemblance.
L'un a su les entasser,
L'autre veut les ramasser ;
Voilà la différence.

Dans ce moment le roi de Prusse commençoit à se repentir des bons mots de ses soupers. La Silésie couroit des dangers, et le prince de Lorraine l'avoit mis à la porte de la Bohême. Catherine vengeoit les insultes qu'elle avoit reçues en faisant ravager par des troupes de cosaques le pays de Memmel. D'un autre côté, les troupes saxonnes, qu'il avoit eu la maladresse d'incorporer dans ses armées après l'affaire de Pirma, désertoient par bandes nombreuses. Un courrier qu'il avoit adressé à la margrave de Bareuth fut arrêté par une brigade de houlans, qui trouvèrent sur lui une lettre où l'on remarquoit ce passage : « Ma chère sœur, il n'y a d'asile pour

moi que dans le canon d'un pistolet. » Il paroît qu'abandonné de toute l'Europe il cherchoit dans ce moment à se réconcilier avec Voltaire, envers lequel il avoit aussi des torts; il lui adressa une épître en vers que le poëte (c'est de Voltaire que je veux parler) s'empressa de rendre publique à la cour, et qui nous ayant été apportée par le duc de Mirepoix, alors capitaine des gardes, divertit beaucoup le roi et sa cour. On y retrouve encore à peu près l'idée du pistolet:

Las de plier, dans l'infortune,
Sous le joug de l'adversité,
J'accourcis ce temps arrêté
Que la nature, notre mère,
A mes jours remplis de misère.
A daigné prodiguer par libéralité.
D'un cœur assuré, d'un œil ferme,
Je m'approche de l'heureux terme
Qui va me garantir contre les coups du sort,
Sans timidité, sans effort.

Je disois ce matin, les yeux couverts de pleurs :
Le jour qui va dans peu paroître
M'annonce de nouveaux malheurs,
Je disois à la nuit : Tu vas bientôt renaître
Pour éterniser mes douleurs.
Vous, de la liberté héros que je révère,
O mânes de Caton! ô mânes de Brutus!
Votre illustre exemple m'éclaire

Parmi l'erreur et les abus ;
C'est votre flambeau funéraire
Qui m'instruit du chemin peu connu du vulgaire
Que nous avoient tracé vos antiques vertus.

Comme ces malheureux au fond de leurs cachots,
Las d'un destin cruel et trompant leurs bourreaux,
D'un noble effort brisent leurs chaînes ;
Sans m'embarrasser des moyens,
Je romps les funestes liens
Dont la subtile et fine trame
A ce corps rongé de chagrins
Trop long-temps attacha mon âme.

Le jour où M. de Mirepoix nous apporta cette belle pièce, nous reçûmes la nouvelle que le général Haddick étoit entré à Berlin et y avoit levé une contribution de trois cent mille écus. Voir sa capitale envahie et ainsi rançonnée étoit une belle occasion pour Frédéric de mettre à exécution le projet dont il nous menaçoit dans ses vers. Personne ne s'y fût opposé : aussi le drôle s'en garda-t-il bien. Il est vrai qu'on ne devient pas un Caton tout d'un coup, et qu'il est plus agréable de se tuer en vers que d'un coup de pistolet, d'autant plus qu'à force d'être battu ici et là le roi de Prusse finit par en prendre son parti en philosophe *.

* Frédéric, qui avoit paru se livrer au désespoir après sa

Il y avoit moins d'ostentation et plus de réalité dans la douleur qu'éprouva à cette époque M. le Dauphin; douleur que cependant il n'avoit pas méritée, comme le roi de Prusse. Il avoit accompagné le roi à la chasse, et, comme il portoit dans ce divertissement beaucoup de distraction, il

défaite à Kolin, et surtout après sa première retraite de la Bohême, supporta avec un flegme étonnant le revers de Hochkirch. Il étoit si sûr de le réparer qu'il en plaisantoit. « Daun, disoit-il, m'a joué un tour de maître Gonin! mais » je l'attrapperai à son tour. » Il n'eut point la même impassibilité lorsqu'il apprit, peu de jours après un événement si malheureux, la mort de sa sœur chérie, la margrave de Bareuth. Il se livra aux regrets les plus vifs, célébra la mémoire de cette princesse dans des vers pleins de sensibilité. Pour la première fois, il parut recourir aux consolations et aux espérances de la religion. Son lecteur Kat le trouva lisant un sermon de Bourdaloue; et comme il s'en étonnoit, le roi lui montra un panégyrique de sa sœur qu'il venoit de commencer, et dans lequel il citoit différents passages de la Bible. Les lettres qu'il écrivit à Voltaire sur ce même sujet offrent l'expression la plus vraie et la plus touchante de l'amitié fraternelle.

La victoire remportée par le feld-maréchal Daun à Hochkirch excita le plus grand enthousiasme dans toutes les cours liguées contre la Prusse; le pape Clément XII l'en félicita comme d'une victoire obtenue sur les infidèles, et lui envoya une épée et un chapeau bénits.

(*Note de madame de Pompadour.*)

éprouva un malheur qu'on n'oublie jamais de sa vie. Entendant que les branches des arbres étoient agitées, dans un moment où il se tenoit sur la lisière de la forêt, il s'imagina que la bête occasionoit ce bruit, et, n'attendant pas qu'il eût reconnu d'où il provenoit, il déchargea son fusil dans l'endroit où il voyoit le feuillage agité: c'étoit M. de Chambord qui, pour abréger le chemin, avoit conduit son cheval à travers le taillis, et qui reçut dans la poitrine les deux balles dont étoit chargé le fusil de M. le Dauphin. Le malheureux ne mourut pas sur le coup, et l'art des chirurgiens, entre les mains desquels M. le Dauphin s'empressa de le placer, le fit souffrir pendant plus de huit jours. Le prince revint au château à pied, nu-tête, les cheveux en désordre, et ne voulant écouter aucune consolation. — Peut-être y a-t-il encore de l'espoir, lui disoient les personnes qui vouloient modérer sa douleur. « Et quand bien même, répondoit-il, ce seroit encore une imprudence que je ne me pardonnerai jamais. » Je dois dire que le prince témoigna une véritable douleur de cet accident, et qu'il fit tout ce qui dépendoit de lui pour le réparer. Madame de Chambord, qui étoit enceinte de sept à huit mois, accoucha en apprenant la mort de son mari. Il ne cessoit de parler

de cet événement, et les yeux remplis de larmes il disoit: « Je le vois toujours, ce pauvre Chambord; il est continuellement présent à ma vue, se débattant sur la poussière et tout couvert de sang. » Puis il ajoutoit: « Un champ de bataille couvert de morts n'est pas aussi effroyable à voir qu'un homme tué de votre main; et encore un homme que vous aimez! » Le Dauphin voulut servir de parrain à son enfant, ce qui étoit contre toutes les règles de l'usage adopté à la cour. Quelqu'un en ayant fait l'observation au Dauphin, il répondit, avec plus d'esprit qu'il n'en montroit de coutume, que, s'il avoit violé l'usage en étant le parrain de l'enfant, il n'étoit pas d'usage non plus de tuer le père à la chasse. On peut dire que la mort du pauvre Chambord fut un heureux accident pour sa famille, dont le Dauphin s'occupa de ce moment d'une manière toute spéciale; et l'on disoit à la cour que le prince consentiroit à ne pas entendre la messe le dimanche, si un Chambord le lui demandoit. C'étoit un propos de cour, une exagération en forme de bon mot : car le Dauphin auroit mieux aimé mécontenter toute la France que de contrarier un seul instant sa chère société de Jésus; et la société de Jésus l'eût condamné au pain et à l'eau s'il eût manqué un seul jour à la messe.

La tristesse que la mort de Chambord causoit fut bientôt passée à la cour, qui trouva une nouvelle pâture à sa malignité dans les brouilleries survenues entre Voltaire et Frédéric. Le poëte avoit quitté Berlin à la suite de discussions très-vives avec Sa Majesté prussienne ; il paroît même qu'une fois débarrassé de son protecteur il avoit lancé sur lui quelques épigrammes qui étoient revenues à la cour. Arrivé à Francfort, Voltaire fut bien étonné d'y trouver une lettre de son ami apportée par un hussard prussien, nommé Dorn, dans laquelle on lui signifioit d'avoir à remettre au porteur du présent 1° la clef de chambellan, 2° la croix de l'ordre du mérite de Prusse, 3° (et c'étoit le point le plus important) les poésies de Sa Majesté: car il est bon de dire que Frédéric n'avoit pas même l'esprit de faire les mauvais vers qu'il a publiés en France. Il composoit des rimes moitié allemandes, moitié françoises, chargeant son ami Voltaire de tirer de ce baragouin le parti qu'il pourroit: ce qui faisoit dire à Voltaire que le roi lui donnoit son linge sale à blanchir. Enfin, pour revenir à M. Dorn, Voltaire lui remit, avec la clef et la croix, tous les chiffons qu'il possédoit, tout le papier brouillé par Sa Majesté; mais Dorn voulut encore ce qu'il appeloit *les œuvres de poésie:*

or les œuvres de poésie étoient, à ce qu'il paroît, dans une caisse séparée restée à Leipsick. Elle n'arriva qu'au bout de dix-sept jours, temps pendant lequel Voltaire fut gardé à vue dans son auberge par une escouade de hussards. Enfin, la caisse arrivée, Voltaire se rend chez le comte de Freitag, résident du roi, et lui annonce que, les papiers de son maître étant dans cette caisse, il vient le prier de l'ouvrir lui-même. Freitag s'y étant refusé obstinément, Voltaire prit la sottise du résident pour de la délicatesse, remit ces papiers à Dorn, et monta en voiture. Il avoit à peine passé les portes de Francfort, lorsqu'il entend derrière lui un grand bruit de chevaux. C'étoit un détachement de soldats prussiens chargés de l'arrêter. Le peuple, qui les suivoit, entoura la voiture, et, sans trop savoir de quoi il s'agissoit, ramena Voltaire à travers la ville en l'accablant d'injures. Il fut conduit dans la maison d'un banquier, où il donna une preuve de l'intarissable gaieté de son esprit: elle est trop connue et trop difficile à raconter pour que je veuille la consigner dans ces mémoires *.

* Voltaire, ayant trouvé une porte ouverte, voulut s'échapper; madame Schmith, femme du banquier chez lequel on l'avoit mis en prison, court après lui à la tête des valets,

La nièce de Voltaire, madame Denis, qui étoit venue le rejoindre à Francfort, fut aussi arrêtéa ux barrières,et conduite à la *Corne du Bouc*; mauvaise taverne (où l'on ne recevoit que des valets et des goujats) dans laquelle M. Dorn permettoit à Voltaire d'aller prendre ses repas. On dit même que, madame Denis étant tombée en syncope, Dorn avoit voulu l'obliger à manger du porc rôti pour la rappeler à la vie, lui disant, en véritable Allemand qu'il étoit : Mangez, madame, mangez; cela empêche de mourir. Enfin arriva une ordre de Postdam pour rendre la liberté à l'oncle et à la nièce *.

et veut ramener de force son prisonnier fugitif, qui, s'accroupissant tout à coup, crie fortement : « Ne puis-je donc, ma » belle dame, satisfaire aux besoins de la nature ? » Alors elle range en cercle, autour de lui, tout son monde, commis, valets et servantes ; et c'est en leur présence que le philosophe, toujours accroupi, satisfait un peu longuement aux besoins naturels.

* Frédéric avoit lancé ce mandat d'arrêt contre Voltaire sur le bruit répandu qu'il étoit auteur d'une libelle infâme, ayant pour titre : *Vie privée de Frédéric II.* Ayant lu ce libelle, il obtint la conviction que la plume de Voltaire n'y étoit pour rien.

(*Mémoires du temps.*)

CHAPITRE VI.

Conversion de madame de Gontaut. — M. le duc de Gèvres en dégoûte le roi. — Un seigneur qui met du rouge. — Influence d'un fat. — Moyens de succès. — Le perruquier de la maréchale de Gontaut. — Bonhomie du maréchal de Biron. — La maréchale de Gontaut chassée de chez son beau-père. — L'abbé de Bernis remplace le roi. — Histoire de mademoiselle Thérèse. — Singulière situation du roi de France. — Le retour des vêpres. — Les plaisanteries de Potsdam. — Les prétendants. — Bonnes dispositions de l'impératrice de Russie. — Ce que veulent les ministres. — Les conférences de babiole. — Arrangement entre les cours de Versailles et de Vienne. — Générosité de l'Autriche. — L'Angleterre attaquée par terre et par mer. — Une maîtresse de M. de Richelieu. — L'amiral Bigne. — Adresse remarquable d'un canonnier. — M. de Richelieu traite moins durement ses soldats que les femmes. — Celui qui s'enivrera n'aura pas l'honneur de monter à l'assaut. — Toutes les femmes de la cour sont folles du duc de Richelieu. — Madame de Flavacourt. — Enfance du Dauphin. — Une couturière se livre à M. de Richelieu.

Madame de Gontaut, après avoir mené une vie très-dissolue, s'étoit jetée dans la dévotion,

et M. d'Orléans de Sainte-Geneviève étoit un de ses fidèles. M. de Richelieu m'a dit plusieurs fois qu'elle s'étoit mise sur les rangs avec madame de Mailly et madame de Châteauroux, et que c'étoit au duc de Gèvres qu'elle devoit de n'avoir pas réussi. Sa figure étoit la plus belle qu'on pût voir; mais elle avoit eu le malheur de piquer par un coup sévère M. de Gèvres, qui ne lui avoit jamais pardonné. Depuis long-temps il cherchoit l'occasion de se venger d'elle, lorsque, entendant vanter, en présence du roi, les charmes de son visage, et voyant l'effet que cela produisoit sur l'esprit du roi, il dit *qu'il étoit bien dommage de voir un extérieur aussi charmant servant d'enveloppe à un sang corrompu.* Comme M. Gèvres avoit été reçu dans l'intimité de madame de Gontaut, le roi pensa qu'il avoit connoissance de quelque maladie secrète, et dès moment fut dégoûté à jamais des faveurs qu'il avoit désirées.

Le mot par lequel madame de Gontaut avoit si fort irrité M. de Gèvres avoit trait à l'habitude où ce seigneur étoit de mettre du rouge. Personne ne l'ignoroit. Un jour qu'il étoit à table chez la maréchale de Biron, madame de Gontaut, voyant entrer un enfant fort échauffé par le jeu, lui demanda si par hasard il auroit mis du rouge,

tant ses couleurs étoient vives. L'enfant ayant répondu que non: —Eh bien! lui dit madame de Gontaut, frottez-vous avec votre serviette, afin de montrer que vous n'avez pas de rouge; car rien ne rend un homme plus ridicule. Elle avoit eu soin, en parlant ainsi, de fixer les yeux sur M. de Gèvres, qu'elle n'aimoit plus. Du reste le plus grand nombre des femmes de la cour partageoient cette antipathie pour un homme qui affectoit des airs efféminés, qui recevoit dans son lit, en chemise de dentelles, un éventail à la main, en faisant de la tapisserie. Je n'ai jamais compris pourquoi le roi lui accordoit autant de considération. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne se croyoit pas bien en cour, tant qu'on n'avoit pas mérité l'approbation du duc de Gèvres. Pour plaire à la reine, il avoit imaginé un genre de dévotion qui ne le condamnoit en aucune façon à la privation des plaisirs; c'étoit de montrer autant de docilité au sermon des dévots qu'il montroit d'entraînement aux discours des libertins; en sorte qu'on disoit de lui qu'il avoit de la piété, mais que par foiblesse de caractère il se laissoit entraîner.

La délation et la chronique scandaleuse étoient aussi deux moyens de succès dont il faisoit un fréquent usage; c'est à lui qu'on dut la décou-

verte de l'intrigue entre madame de Gontaut et M. de Charles. Celui-ci, qui se déguisoit en garçon perruquier pour aller voir sa dame, fut rencontré un jour par la maréchale de Gontaut, qui, ne le reconnoissant point, dit à son mari : Je viens de rencontrer sur l'escalier le perruquier de ma belle-fille; vous le disiez laid; c'est une des plus jolies figures que j'aie vues encore. M. de Gontaut voulut voir le joli perruquier, et reconnut M. de Charles. Madame de Gontaut demeuroit chez son beau-père depuis son mariage; cette conduite décida le maréchal à la renvoyer. Mais avant de s'y décider, ils allèrent trouver M. et madame de Biron pour se plaindre à eux de la mauvaise conduite de leur fille. Le maréchal de Biron étoit un si bonhomme que, ne voyant pas grand mal à cela, tant que le mari n'en auroit pas connoissance, il répondit qu'il falloit passer quelque chose à la jeunesse, et ne pas faire un scandale de vétilles qui n'étoient propres qu'à donner du ridicule à un mari. Mais la maréchale de Gontaut, sévère pour tout ce qui touchoit à l'honneur de sa famille, ordonna à sa belle-fille de choisir un autre hôtel que le sien pour y faire *la prostituée* (ce fut l'expression qu'elle employa). Cette noble maréchale de Gontaut poussoit si loin l'exagération en ce genre

que, ayant appris la résolution où étoit le roi de prendre pour maîtresse madame sa belle-fille, avant que le duc de Gèvres ne l'en eût dégoûté, elle avoit cru compromis la noblesse des Gontaut si le roi de France lui donnoit un rejeton; et, pour n'être pas témoin de ce scandale, elle s'étoit retirée dans l'une de ses terres.

Le bruit courut alors que la belle madame de Gontaut, ne pouvant réussir près du roi, s'étoit rejetée sur l'abbé de Bernis. Je reçus à cette occasion beaucoup de lettres anonymes; la manière dont elles étoient conçues me fit comprendre qu'on soupçonnoit entre l'abbé et moi des relations amoureuses qui n'existoient pas. En me dénonçant ainsi les intrigues secrètes de l'abbé de Bernis, on espéroit exciter ma jalousie, et probablement causer la ruine de mon protégé. J'en fis part à l'abbé de Bernis, qui s'en défendit comme d'un honneur non mérité, et me donna sa parole qu'il conservoit avec la plus grande rigueur la continence ecclésiastique. Quelques jours s'étoient à peine écoulés depuis cette protestation, lorsque je reçus une nouvelle dénonciation plus positive que la première. Mademoiselle Thérèse, l'une de mes femmes de chambre, jeune personne assez bien faite et d'une excellente conduite, confia à la Duhausset que

l'abbé de Bernis en vouloit à sa vertu, et qu'il n'avoit épargné aucune promesse pour en venir à ses fins. La Duhausset, qui connoissoit le goût du roi pour les anecdotes scandaleuses, profita d'un après-souper, où Sa Majesté lui accordoit plus de liberté qu'en d'autres moments de la journée, pour me faire part de cette confidence. Le lendemain la petite Thérèse fut appelée, et comme elle répéta devant le roi ce qu'elle avoit dit à la Duhausset, il fut convenu qu'elle paroîtroit céder aux désirs de l'abbé, et qu'elle lui donneroit rendez-vous dans une maison où je pourrois me trouver. Le roi, qui aimoit beaucoup les aventures de ce genre, voulut être caché dans la chambre de mademoiselle Thérèse, au moment où l'abbé de Bernis y entreroit ; il fut convenu que Sa Majesté prendroit un habit de garde-chasse, que je serois vêtue en paysane, avec une grande coiffe qui me cacheroit le visage, et que nous enverrions chercher un fiacre par Colin.

Mademoiselle Thérèse vivoit assez pauvrement dans une seule chambre, avec une sœur et une mère qu'elle nourrissoit de ses épargnes. On décida que cette chambre seroit le rendez-vous, et que l'on indiqueroit à l'abbé de Bernis l'heure à laquelle la bonne mère seroit aux vêpres.

Tout s'arrangea à merveille; je me rendis avec le roi, dans un fiacre, à la porte de la maison qu'habitoit mademoiselle Thérèse, et quand nous eûmes vu sa mère qui sortoit, un gros livre sous le bras, nous montâmes dans la chambre où les deux sœurs nous attendoient. Nous y étions déjà depuis un quart d'heure environ, lorsque nous entendîmes gratter à la porte : — Virginie, Thérèse, mais ouvrez donc. L'aînée alors imagine un moyen ; c'est de se cacher dans les robes qui sont pendues à un porte-manteau. — Qu'est-ce qui est là? demandoit mademoiselle Thérèse, feignant de ne pas reconnoître la voix de sa mère. — Mais c'est moi; il y a une heure que je frappe à la porte. — Maman n'y est pas; nous ne pouvons pas ouvrir. — Mais, mon enfant, je te dis que c'est moi. — Qui donc vous? — Mais ta maman. Comment! tu ne reconnois pas ma voix? — Ah! c'est vous, maman, nous avons ôté la clef pour que personne ne pût entrer quand vous n'y êtes pas; attendez un moment, je vais la chercher. Pendant ce temps le roi et moi nous avions chacun passé notre tête dans une robe, après laquelle mademoiselle Virginie en avoit attaché une autre qui, tombant jusqu'à nos pieds, nous cachoit tout entiers. J'ai oublié de dire que le porte-manteau, ou

pour mieux dire, le porte-robe, étoit cloué contre la porte d'une vaste armoire, qui occupoit presque en entier le fond de la chambre. La clef ne put rester plus long-temps perdue, et la mère entra. — Eh bien! maman, qu'avez-vous donc oublié? — Mon mouchoir. Et en même temps elle fouilla dans les poches de sa robe, pour y prendre la clef de l'armoire contre laquelle nous étions appuyés. — Seroit-ce, dit mademoiselle Thérèse, que vous voudriez prendre un de vos grands mouchoirs bleus à carreaux? vraiment! ils sont trop laids. — Comment! ils sont trop laids! — Certainement, surtout pour aller à l'église; un mouchoir blanc est bien plus convenable. Tenez, maman, je vous en prie, prenez un des miens. Et en même temps elle présentoit son mouchoir à sa mère. La mère le prit en disant : — Eh! mes pauvres enfants, que les gens de la cour sont donc vaniteux! quand vous étiez petites, vous étiez bien heureuses de les mettre sur votre tête, mes mouchoirs bleus; mais aujourd'hui..... — Maman, dit mademoiselle Thérèse, dépêche-toi, tu seras en retard à la bénédiction. — Allons, allons, dit la mère. Et déjà elle franchissoit le seuil de la porte, lorsque, se ravisant: — Je réfléchis à une chose, dit-elle; je ne suis pas très-bien portante aujourd'hui: je ferois peut-

être bien de dire mes vêpres à la maison. Et là-dessus la bonne femme se plaça sur une chaise, tira ses lunettes, ouvrit son gros livre, et se mit à réciter les vêpres à haute voix. Notre position ridicule et la manière dont elle travestissoit les mots latins, nous arrachèrent des éclats de rire, qui, bien qu'étouffés, alloient trahir notre incognito, lorsque la sœur de mademoiselle Thérèse, employant la dernière ressource, témoigna à sa mère le regret qu'elle avoit de la voir obligée de garder la chambre : — Sans cela, ajouta-t-elle, je t'aurois accompagnée à l'église; je n'aurois pas été fâchée d'y aller. Heureuse non moins qu'étonnée d'une semblable proposition, la bonne mère se leva avec empressement, et lui dit : — Je ne suis pas malade, mon enfant; ce n'étoit qu'un peu de paresse; viens, je te conduirai à l'église.

Nous nous trouvâmes ainsi maîtres de la maison, et en état d'attendre plus patiemment la visite de l'abbé de Bernis; mais il ne vint pas. Sans doute le changement subit de mademoiselle Thérèse lui avoit inspiré quelque inquiétude; peut-être attendoit-il à la porte le départ de la mère, et l'avoit-il suivie jusqu'à l'église, pour bien s'assurer des lieux. La voyant revenir sur ses pas, il avoit pensé que la mère et la fille étoient d'intel-

ligence, qu'on vouloit obtenir de lui une pension ou autre chose, et il avoit eu la prudence de ne pas entrer : telle fut du moins la pensée du roi et la mienne.

Ainsi nous retournâmes à Versailles sans nous être égayés aux dépens de l'abbé de Bernis; et cette double accusation portée contre lui ne m'empêcha pas de l'employer par la suite, lui et son neveu, ainsi que je vais le rapporter.

Il m'étoit revenu, par M. le comte de Cantillana que la faveur dont m'honoroit le roi étoit le sujet des plaisanteries de Postdam. Le roi, auquel j'en fis part, me répondit que j'avois l'avantage de partager avec lui la haine du roi de Prusse, et me montra des lettres où ce monarque lui parloit avec une indécente liberté, lui donnoit des conseils qui ressembloient moins à ceux d'un allié qu'à ceux d'un maître. Cet entretien se prolongeant, et le mécontentement du roi étant augmenté du déplaisir que j'éprouvois, je dis à Sa Majesté que jamais plaisanterie faite sur un roi de France n'avoit été faite impunément, et j'ajoutai à l'appui de cette assertion différents mots de Louis XIV, de Henri IV, de Charles VII, conservés dans l'histoire. Le roi assuroit que, s'il n'étoit retenu par le besoin de paix qu'avoit le royaume, il feroit payer cher au roi de Prusse

les bons mots de ses convives. *Car pour lui*, disoit-il, *il n'est à l'esprit que ce qu'est au trône d'Angleterre le prince Édouard, un prétendant.* A quoi je répondis que le premier besoin d'un royaume étoit que son roi obtînt les respects qu'il méritoit.

En sortant de mon appartement, le roi, dont le sang étoit fort échauffé par cette conversation, me dit : Je verrai demain l'ambassadeur d'Autriche. Bien persuadée que Sa-Majesté attendroit l'heure du conseil pour s'entretenir avec M. de Stahremberg, qui avoit succédé à M. de Kaunitz, je fis mander l'ambassadeur à ma toilette, afin de le préparer aux questions du roi. Il m'assura que Marie-Thérèse n'avoit pas oublié la Silésie, et qu'elle lui tenoit toujours fort au cœur.

Les maisons de Bourbon et d'Autriche résolurent de confondre leurs intérêts et de faire rentrer le roi de Prusse dans ses premières limites. MM. de Puisieux et de Saint-Severin défendirent en vain au conseil le traité d'Aix-la-Chapelle. Machault, qui depuis quelque temps avoit passé au département de la marine, s'effraya d'une diversion qui, disoit-il, alloit faire négliger les opérations navales, obliger la France à renoncer à ses entreprises contre l'Angleterre; il auroit voulu que l'on continuât une guerre

qui mettoit tout le pouvoir entre les mains du ministre de la marine. Le roi sembloit pencher à cet avis, qui concilioit et l'effroi que lui inspiroit l'Angleterre et ses désirs de vengeance, lorsque le comte d'Argenson, qui toutefois étoit devenu mon ennemi, appuya mes propositions par les réflexions suivantes : c'étoit que l'activité de l'Angleterre seroit tout à coup suspendue par la conquête de Hanovre, qu'elle porteroit toutes ses forces sur ce point, ancienne possession de ses ancêtres; que, si l'on étoit secondé par l'Autriche, ainsi que le promettoit Marie-Thérèse, ce seroit l'affaire d'une semaine pour s'emparer de l'électorat; et que l'on répondroit ainsi à l'audace de deux ennemis, le roi d'Angleterre et le roi de Prusse.

Enfin le roi m'abandonna complètement l'exécution du projet dont je lui avois donné la première idée, et il fut décidé que, en tiers avec le comte de Stahremberg et M. de Bernis, nous négocierions le traité préparatoire entre la France et l'Autriche. Je choisis *Babiole* pour y tenir nos conférences. C'étoit un lieu tranquille où je n'avois pas coutume de recevoir nombreuse compagnie, en sorte que les visites fréquentes que j'y ferois avec les deux négociateurs ne pouvoient éveiller les soupçons. Comme nous

étions tous trois du même avis, que nous avions tous trois à peu près le même désir de vengeance, ce fut une chose bientôt faite que le traité.

Le comte de Stahremberg mit beaucoup de franchise dans nos relations; jugeant qu'il étoit de la dignité des deux premières couronnes de l'Europe de traiter sans le moindre détour, il exposa toutes les vues et les prétentions de la cour de Vienne, sans aucune arrière-pensée. L'on ne pouvoit refuser ses propositions; mais ce nouveau système étoit d'une si grande importance que nous demandâmes le concours du conseil, voulant que dans toute cette affaire chaque décision fût signée du roi. Quelques intrigues de cour m'appelèrent à Choisy; il fut décidé que pendant ce temps MM. de Stahremberg et de Bernis rédigeroient le plan qui devoit être présenté au conseil, et que, afin de ne pas se laisser pénétrer d'avance, leurs entrevues auroient lieu au Luxembourg, dans le logement qu'y occupoit Duclos, et que l'un arriveroit par la rue de Tournon et l'autre par la rue d'Enfer. Ces propositions de la cour de Vienne étoient si séduisantes que le roi ne doutoit presque pas de l'approbation du conseil; cependant, afin de ménager l'amour-propre de MM. de Saint-Severin, de Puisieux et d'Argenson, afin de

pouvoir aussi admettre dans les conférences le comte de Bernis, qui n'entroit pas au conseil, on décida que l'affaire seroit rapportée dans un comité composé de Machault, Sechelles, Saint-Florentin et Rouillé.

L'infant devoit passer d'Italie dans les Pays-Bas; Marie-Thérèse cessoit désormais toute relation amicale avec l'Angleterre; la couronne de Pologne devoit être héréditaire, en conservant toutefois dans ce royaume le système de la représentation du peuple; la ville de Mons étoit donnée à la France; les murailles de Luxembourg étoient rasées; enfin les avantages qu'on offroit étoient si beaux qu'on ne pouvoit être arrêté que par la crainte d'une innovation dans le système politique.

Je ne crois pas que ce travail ait duré plus d'une semaine; le roi le signa le 1^er^ mai 1756. Quand la guerre contre le roi de Prusse fut résolue, le maréchal de Richelieu, qui brûloit d'attirer sur lui l'attention, fit comprendre au roi combien il seroit avantageux d'inquiéter l'Angleterre sur ses possessions de la Méditerranée, tandis que d'un autre côté l'Autriche l'attaqueroit dans le Hanovre; il vouloit que l'on fît une descente dans l'île de Minorque, que l'on s'emparât du fort Saint-Philippe, me dé-

mandant pour la réussite de cette expédition une armée de trente mille hommes. Le beau langage du duc de Richelieu et le bonheur qu'on lui connoissoit décidèrent le roi. Quinze nouveaux vaisseaux furent construits avec une admirable célérité. Il me vint alors une idée qui m'affecta péniblement; c'étoit que, au lieu d'avoir cédé aux suggestions de l'Angleterre et d'avoir traité si durement le prince Charles-Edouard, qui, par son courage, méritoit notre intérêt, si nous l'eussions conservé à Versailles, de quelle terreur n'aurions-nous pas frappé l'Angleterre, en le mettant à la tête de l'expédition que l'on alloit exécuter sur l'île de Minorque!

Madame de Lauraguais, qui avoit toujours beaucoup d'amour pour le duc de Richelieu, et qui l'aimoit d'autant plus qu'elle en étoit plus durement traitée, obtint pour lui le commandement des côtes de la Méditerranée; et, le 10 avril, le maréchal, à la tête de ses trente mille hommes, monté sur douze vaisseaux de ligne, cinq frégates et cent cinquante bâtiments de transport, alla débarquer à la ville de la Cinta-Della. M. de La Galliçonnière se chargea d'empêcher que les Anglais ne pussent amener du secours à l'île de Minorque, tandis que le maréchal y assiégeroit le fort Saint-Philippe. En

effet, l'amiral Bing étant venu au secours de ses compatriotes avec quatorze vaisseaux de ligne, un combat s'engagea entre les deux nations, et l'on sait que la victoire demeura aux François.

M. de Richelieu nous a souvent raconté que, s'étant un jour approché d'une sentinelle ennemie qui avoit fait feu sur lui et l'avoit manqué, il étoit revenu près d'un canonnier de son armée auquel il avoit raconté en riant la maladresse de cette sentinelle. Il ajoutoit que le canonnier avoit répondu : — Moi, je ne la manquerai pas. — Et, en parlant ainsi, il avoit braqué son canon sur elle, et l'avoit abattue du premier coup. Tois jours après, continuoit le maréchal, on vint m'annoncer qu'un canonnier, après avoir passé sur sa pièce deux jours et deux nuits, refusoit de la quitter. Ayant voulu voir moi-même ce brave soldat, je reconnus le canonnier qui m'avoit si adroitement vengé de l'agression de la sentinelle. M'étant approché de lui, et lui ayant demandé d'où pouvoit venir cette obstination, ce pauvre homme tomba à mes pieds, en me déclarant qu'il étoit un des déserteurs qui quelque temps auparavant s'étoient sauvés à Minorque, et qu'il vouloit expier sa faute en mourant au service du roi. Le

maréchal s'empressa de lui accorder son pardon, le tranquillisa, et, remarquant en lui une aptitude fort remarquable, l'admit au nombre de ses officiers.

M. de Richelieu, qui se comportoit si lâchement envers les femmes, témoignoit beaucoup d'égards à ses soldats; même dans l'exécution de la discipline, il employoit des moyens spirituels et remplis de délicatesse. On m'a communiqué un ordre du jour émané de lui qui m'a causé une véritable admiration. C'étoit, je crois, quelques jours avant l'assaut que l'on devoit donner au Port-Mahon. Comme les soldats buvoient avec un grand plaisir le vin sucré et capiteux de ce pays, il arrivoit souvent que l'état complet d'ivresse dans lequel ils tomboient les rendoit inhabiles au service. M. de Richelieu déclara dans son ordre du jour que *celui d'entre eux qui s'enivreroit n'auroit pas l'honneur de monter à l'assaut :* de ce moment boire un seul verre de vin fut une chose honteuse dans le camp.

Comme les succès du duc de Richelieu favorisoient nos projets sur le Hanovre, j'en éprouvai quelque plaisir *. Néamoins c'étoit un si méchant

* Le duc de Richelieu, depuis maréchal de France, joi-

homme envers les femmes, il abusoit si cruellement et si lâchement des avantages qu'il avoit reçus de la nature, il y avoit si peu de délicatesse dans ses procédés envers elles, qu'en vérité j'avoue franchement que j'aurois mieux aimé voir des lauriers sur toute autre tête que sur celle du maréchal.

Il prit le Port-Mahon; et, comme toutes les femmes de la cour qu'il avoit trompées les unes après les autres, et qui se croyoient toutes uniquement aimées, se crurent dans l'obligation de faire sonner bien haut la gloire de leur amant, il ne fut plus question que du triomphe du maréchal; et tandis que les Anglais faisoient fusiller l'amiral Bing pour avoir laissé détruire sa flotte

gnoit, dans sa jeunesse, à une figure charmante, infiniment d'esprit et de séduction. Il étoit audacieux, et peu scrupuleux en amour. En voilà plus qu'il n'en falloit pour avoir et tromper toutes les femmes, dans un temps où la galanterie faisoit l'unique occupation de la cour et de la ville. Il étoit parvenu à plaire à mademoiselle de Charolois, conquête aussi flatteuse pour l'amour-propre que pour le sentiment. Mademoiselle de Charolois étoit alors dans sa première jeunesse; et, entre mille perfections que la nature lui avoit prodiguées, elle avoit des yeux d'une si grande beauté, qu'au bal, ils perçoient sous le masque, et la faisoient toujours reconnoître.

(*Mémoires du temps.*)

par M. de La Galliçonnière, qui avoit eu le plus de part au succès, à Paris il n'étoit pas question de ce valeureux et habile marin. Mademoiselle de Villeroi surtout montroit une ardeur peu commune pour M. de Richelieu *;

* Mademoiselle de Villeroi, fille du maréchal de ce nom, épousa en premières noces le duc de Boufflers, et en secondes le maréchal de Luxembourg. On ne peut mieux en donner une idée qu'en rapportant la chanson de M. de Bresson, qui la peint trait pour trait.

Sur l'air : *De l'amour tout subit les lois.*

Quand Boufflers parut à la cour
On crut voir la mère d'Amour :
Chacun s'empressoit à lui plaire,
Et chacun l'avoit à son tour.

Mais l'Amour n'est plus dans ses bras.
Luxembourg reste seul, hélas !
Assez sot pour être fidèle
Au peu qu'elle a d'appas.

En vain son frère Villeroi
Pour elle prit le noble emploi
Auprès de notre roi,
Pour gagner son cœur et sa foi.

Quand Boufflers, etc.

elle vouloit qu'on lui élevât un arc de triomphe à côté de la porte Saint-Martin ; elle étoit folle. Mais le roi n'avoit pas plus d'enthousiasme que moi pour la gloire de M. le duc ; et quand il le vit montant le grand escalier et s'avançant d'un air triomphateur au devant de Sa Majesté : « Eh bien ! lui dit-il, comment avez-vous trouvé les figues de Minorque ? — Sire, dit M. de Richelieu, bien douces, mais Votre Majesté vient de changer en amertume leur douceur. »

Ceux qui n'ont pas connu le maréchal de Richelieu trouveront peut-être qu'en cette occasion le roi agit avec dureté; mais l'on n'aura plus guère envie de le plaindre quand j'aurai raconté deux ou trois des mille et une barbaries dont il tourmenta le cœur des femmes qui eurent la sottise de se donner à lui : je vais en citer quelques traits.

Il avoit fait la gageure avec ses amis qu'il vien-

Un esprit trop mêlé d'humeur,
Catin outrée ou précieuse,
Le mensonge ou la noirceur
Enfin l'ont rendue odieuse ;
Et, pour comble d'horreur,
Son état fait mal au cœur.

Quand Boufflers, etc.

droit à bout de la vertu de madame de Flavacourt, qui avoit résisté aux empressements du roi lui-même. Six mois lui avoient été accordés pour ses entreprises, passé lequel terme il étoit convenu qu'il auroit éprouvé un échec. Le dernier jour du sixième mois étoit arrivé sans que le maréchal eût obtenu la plus légère marque de tendresse. Il se rend chez madame de Flavacourt, déploie devant elle tous ses artifices, toutes ses séductions avec un art infernal; enfin, cette bonne dame, qui l'aimoit de tout son cœur, mais qui, par esprit de dévotion, n'avoit osé jusqu'alors le lui laisser entrevoir, se jette dans ses bras en lui criant: « Voyez, M. le duc, combien je vous aime; je me damne pour vous. » M. de Richelieu, au lieu de se prêter à ses embrassements, prend sa canne et son chapeau. « Eh bien! moi, madame, je me sauve. » Abandonnant ainsi madame de Flavacourt à son désespoir, il vient raconter à ses amis de débauche qu'ils ont perdu la gageure.

Ce même M. de Richelieu m'a donné dernièrement sur le dauphin des détails qui m'ont fort surprise, vu l'espèce d'antipathie que ce prince a presque toujours eue pour le plaisir. Il prétend qu'à l'âge de dix ans on avoit été forcé de lui faire de sévères réprimandes sur les libertés

qu'il prenoit avec les femmes. Lorsqu'il en voyoit quelques-unes rassemblées, toute son occupation étoit de comparer la gorge des unes et des autres, disant: *Celle-ci en a moins que celle-là, cette petite en a plus que cette grande.* Il demanda un jour avec une grande naïveté à madame de Saint-Severin pourquoi elle n'avoit pas de gorge; ce qui embarrassa beaucoup toutes les ambassadrices qui étoient là (M. de Saint-Severin venoit d'être nommé ambassadeur en Suède ou en Sardaigne, je ne puis pas préciser). Une autre fois, voyant madame d'Angervilliers, qui avoit une très-belle gorge, et qui pour cette raison la découvroit, il dit à la reine qu'il voudroit bien avoir *au bas du cou des joues comme madame d'Angervilliers.* M. de Richelieu assuroit que plusieurs fois Boyer l'avoit surpris à se cacher sous un meuble dont les femmes devoient s'approcher, afin de pouvoir faire sur elles, étant ainsi couché à terre, des observations libertines. Madame de Mailly m'avoit aussi assuré dans le temps que le dauphin, à peine âgé de huit ans, lui avoit tenu des propos dignes d'un vieillard libertin. Or, je dois le dire, les deux seuls vices que je n'ai pas reconnus dans M. de Richelieu, c'est la lâcheté et le mensonge. Il y avoit beaucoup de fausseté dans sa conduite, mais jamais

dans ses paroles. Aussi disoit-on que jamais il n'avoit dit à une femme: Je vous aime. Il se contentoit de le leur laisser croire, et de paroître aimable aux yeux de celles qu'il vouloit séduire.

Une autre fois ce fut une jeune fille de la classe ouvrière dont la beauté avoit excité ses désirs. Cette jeune personne, après une longue résistance, s'étoit enfin rendue au maréchal, qu'elle chérissoit de toute son âme. Mais celui-ci, qui, en prenant possession d'une femme, sembloit n'avoir d'autre envie que celle de constater son succès ou de vaincre une résistance, avoit eu assez de la jeune ouvrière dès le lendemain du jour où elle s'étoit donnée à lui. Ne voulant pas être témoin de la scène affligeante qui devoit suivre le moment où cette pauvre fille reconnoîtroit qu'elle étoit trompée, il avoit imaginé un moyen de lui témoigner sa satiété par une tierce personne. Comme cette malheureuse enfant, continuellement surveillée par sa mère, n'avoit trouvé d'autres moyens de se livrer au maréchal qu'en l'introduisant dans la chambre où elle couchoit avec sa mère, dont elle trompoit le sommeil, M. de Richelieu, calculant sur l'obscurité de ses rendez-vous, jugea à propos d'envoyer à sa place un de ses domestiques. Celui-ci, s'étant présenté à l'heure convenue, fut reçu dans le lit

de la jeune fille; et comme il y a peu de différence entre un duc et un valet quand ils sont dépouillés de leurs habits et qu'ils gardent le silence, l'erreur se prolongea une partie de la nuit; mais au moment où le domestique s'apprêtoit à quitter la couche de sa nouvelle maîtresse, la mère éveillée, ayant allumé une chandelle, reconnut le déshonneur de sa fille. Celle-ci, épouvantée à la fois et du désespoir de sa mère et de l'erreur qu'elle découvrit en même temps, perdit la tête, et mourut après avoir passé deux ans aux Petites-Maisons dans un état de vertige continuel.

CHAPITRE VII.

Plaisanteries du roi de Prusse sur les amours d'Élisabeth. — Erreur de madame Duportail. — Elle devient mon amie. — Madame de Nesle et madame Duportail. — Un jeune homme amoureux d'une vieille femme. — Le jeune Debrou sollicite une place de conseiller au Châtelet. — Lettre du jeune Debrou. — Un bel-esprit et un magistrat. — Coquetterie de madame de Nesle. — Beauté d'une femme de cinquante ans. — Déclaration d'amour bien détaillée. — J'obtiens de madame Duportail une lettre d'amour. — Le livre du bonheur des femmes. — Fragments de la préface de ce livre. — M. le comte de Lovendalh et madame la bourguemestre.

J'ai raconté, dans le chapitre précédent, par quels arrangements la France et l'Autriche avoient joint leurs intérêts et leurs armès pour attaquer simultanément l'Angleterre et Frédéric dans l'île de Minorque et dans l'électorat de Hanovre. Avant de rentrer dans le champ des anecdotes relatives à la cour, je dois dire deux mots de cette guerre.

Je vis le moment où le roi de Prusse auroit à se repentir des plaisanteries injurieuses qu'il avoit faites sur moi; j'avois eu le plaisir de réunir contre lui, pour venger une femme, une ligue conduite et formée pour ainsi dire de femmes, puisque les troupes autrichiennes obéissoient à Marie-Thérèse, et nous avions dans notre alliance la czarine de Russie Elisabeth et la reine de Pologne. C'étoit aussi par ses sarcasmes sur les amours d'Elisabeth que Frédéric avoit excité son mécontentement. L'impératrice de Russie ne tenoit pas singulièrement à passer pour une prude: elle faisoit l'amour assez ouvertement; mais de même qu'elle n'attaquoit pas le ridicule que se donnoit le roi-poëte, de même elle eût voulu qu'on ne vînt pas troubler le secret intérieur de son palais. Le comte de Bestuchef, qui étoit alors l'ami de la czarine et son premier ministre, avoit sa part dans les mauvais vers de Frédéric. On venoit de lui communiquer une satire de la cour de Potsdam, et voulant se plaindre à sa maîtresse de l'insulte qu'il avoit reçue, il venoit de demander un traîneau pour se rendre chez l'impératrice, lorsqu'il reçut un message du palais. C'étoit une lettre d'Elisabeth, qui, se plaignant de la conduite de Frédéric et de ses propos indiscrets,

annonçoit à son favori qu'elle étoit décidée à en exiger satisfaction. D'après ces détails, on pense que M. de Kaunitz n'eut pas grand'peine à entraîner dans son alliance la cour de Russie.

D'autre part, le fille de Joseph Ier regardoit toujours Frédéric comme un vassal révolté, et Auguste III espéroit pouvoir se venger des insultes qu'il avoit reçues à Dresde; ils envoyèrent donc à Marie-Thérèse tous les secours qui étoient en leur pouvoir. Nous craignions beaucoup pour le prince Frédéric de Holstein, qui avoit épousé une des sœurs du roi de Prusse, mais en promettant la Poméranie prussienne comme récompense. On décida le sénat, dans ce pays plus puissant que le roi lui-même. Je reprendrai plus tard ces détails fatigans; je n'empresse maintenant, dans l'intérêt de mes lecteurs, de revenir aux détails de la cour.

La femme de M. le président Duportail s'étoit imaginé avoir gagné le cœur du roi, et croyoit avoir des preuves de son amour à la première occasion. C'étoit une femme assez belle, mais sentant sa bourgeoise à vingt pas: ce qui rendoit ce défaut d'autant plus saillant, c'étoit le luxe prodigieux de sa toilette; elle ne paroissoit jamais que couverte de diamants de la tête aux pieds, ayant toujours les nouveautés à la mode,

une coiffure et des ornements du meilleur goût. C'étoit une amie de madame de La Poplinière, ci-devant chanteuse de l'Opéra, et qui est morte bien malheureusement, ainsi que je l'ai conté ailleurs : elle ne put jamais me pardonner d'avoir été plus heureuse qu'elle, et pendant long-temps je la comptai au nombre de mes plus dangereuses ennemies. Au bout de quelques années cependant, elle finit par en prendre son parti. Voyant que c'étoit chose arrêtée, elle vint se joindre à la cour nombreuse qui remplissoit mes appartements. Il arriva même que nous eûmes des secrets à nous confier ; secrets peu importants, il est vrai, mais qui établirent entre nous quelque intimité. J'ai besoin, pour expliquer cette amitié momentanée, de reprendre les choses d'un peu haut.

Madame Duportail étoit liée entièrement avec madame de Nesle ; et bien qu'il y eût entre ces deux dames une grande différence d'âge, la ressemblance de caractère les rapprochoit, et leur permettoit de vivre entre elles comme eussent pu le faire deux amies de pension. Ainsi madame de Nesle recevoit les secrets de madame Duportail, et celle-ci lui confioit les siens. Il arriva que le roi, en entrant chez moi, aperçut, ouverte sur ma toilette, une pétition où l'on me deman-

doit une place de conseiller au Châtelet. En lisant la signature qui la terminoit : « Ou je me trompe fort, dit le roi, ou c'est le nom de l'amoureux ne madame de Nesle. » Dans ce moment entra M. de Gontaut, à qui le roi présenta la lettre en disant : « N'est-il pas vrai, voilà l'homme dont vous m'avez parlé avant-hier ? » M. de Gontaut, fort étonné, demanda comment les lettres de madame de Nesle se trouvoient entre mes mains. Voyant que nous ne le comprenions pas, il nous raconta une histoire qu'il tenoit de madame Duportail, laquelle en avoit eu la confidence de madame de Nesle, son amie. Je vais à mon tour la confier à mes lecteurs, en ayant soin de la faire précéder de la lettre qui avoit attiré l'attention de Sa Majesté.

Nous avions passé quelques jours à Choisy, et je revenois m'occuper à Versailles de l'ambassade du comte de Bernis, lorsqu'au détour de l'orangerie j'aperçus un jeune homme qui agitoit en l'air un papier, afin de me faire comprendre qu'il désiroit me le remettre. C'étoit le jeune Debrou, cousin de M. Debrou, maître des requêtes. La famille de ce jeune homme vouloit en faire un magistrat du Châtelet, tandis qu'il ne se sentoit dans l'esprit qu'un goût très-vif pour le théâtre et les travaux d'imagination ; mais

pour obéir à M. son père, qu'il aimoit tendrement, le petit Debrou se mit à solliciter une place de conseiller au Châtelet, avec tout le zèle possible, sacrifiant comédies, tragédies, contes, romans, etc. Il avoit fait de très-jolies choses, aussi étois-je on ne peut mieux disposée pour lui. Mais les affaires qui m'avoient occupée à Choisy avoient un peu fait oublier celles du petit Debrou; en sorte que la lettre qu'il me présenta près de l'orangerie ne fut pas superflue. J'avoue que si je ne lui avois porté aucun intérêt, il m'en eût inspiré par cette lettre, toute franche et toute naïve. Comme elle ne ressembloit en rien aux fastidieuses suppliques dont j'étois chaque jour accablée, et qu'elle peut servir de modèle aux solliciteurs, je vais la citer en entier :

« Madame la marquise,

» Si j'avois vendu à un libraire le temps et le papier que j'ai perdus depuis dix mois en pétitions, lettres, demandes et suppliques, j'aurois en vérité fortune de traitant. Que de génuflexions n'ai-je pas faites ! que d'encens, de respect, de protestations et de coups de chapeau perdus en l'air ! et en revanche les bonnes gens m'ont donné de l'eau bénite de cour à me noyer. Des promesses j'en ai beaucoup, de toutes les façons, de toutes les couleurs, et vrai-

ment, comme elles ne me servent à rien, si quelqu'un en vouloit, je les lui céderois à bon comp .

» Enfin, Madame, tout cela veut dire que je suis ce que vous m'avez vu avant votre départ : rien.

» Aussi attendrai-je votre arrivée avec grande impatience, n'ayant plus d'espoir, plus de confiance qu'en vous. Ayant appris par le bel et bon M. d'Orbès, qui en véritable provincial est venu s'établir chez moi, et retenir mon tout petit logement; ayant appris, dis-je, que M. de Choiseul étoit à Paris depuis huit jours, je me suis empressé d'aller le saluer et lui montrer la figure allongée d'un solliciteur. Mais je n'ai pas été heureux.

» Je me garderai, madame la marquise, de vouloir réparer ce malheur, en allant interrompre vos nombreuses occupations, et employer à mon profit des instants que tant d'autres réclament. Je me contenterai de vous écrire ce peu de mots, non pas pour me rappeler à votre souvenir (vous ne m'avez pas oublié), mais seulement pour vous donner une juste idée de ma position actuelle, et vous mettre plus facilement en état de me protéger.

» M. de Noailles a présenté une de mes pétitions

à M. de Machault. Sa grandeur n'a mis d'autres conditions à ses bonnes grâces, que la présentation de M. le procureur-général; d'un autre côté, le vicomte d'Anat, qui me témoigne beaucoup d'amitié, a fait parler pour moi à M. Coyer, lequel a aussi répondu qu'il falloit, avant toutes choses, la présentation. C'est donc maintenant l'influence de M. de Choiseul sur M. de Fleury qui décidera de mon sort. En attendant que ces messieurs me jugent digne et capable de faire un honnête robin, je travaille à me créer une position littéraire qui puisse pousser un peu à la roue de mon avenir. Ainsi j'ai vendu ces jours derniers à un libraire, certain chef-d'œuvre ayant pour titre *le Bonheur des femmes*, chef-d'œuvre dont j'espère bien envoyer un exemplaire à madame la marquise. J'avois aussi à la Comédie Françoise une admirable tragédie, que je ne veux pas y laisser siffler, dans la crainte que M. de Fleury ne se soucie pas d'un magistrat dramatique.

» Vous voyez, madame la marquise, combien je comptesur l'intérêt que vous m'avez témoigné, et avec quelle complaisance je me laisse aller au plaisir de vous parler de mon ménage. C'est que je ne voudrois pas vous avoir induit en erreur sur le personnage que je vous recom-

mande, et pour lequel j'implore vos bontés : il y a telle chose bien en elle-même, qui jointe à une autre seroit fort déplacée.

» Si vous ne me jugez pas incapable, si vous me croyez dans l'âme des sentimens d'honneur et de probité, je vous supplie d'activer autant que possible les bonnes dispositions de M. de Fleury; vous ferez la joie de mon père, qui en me procréant n'avoit, à ce qu'il paroît, d'autre intention que celle de faire un conseiller au Châtelet; aussi ne veut-il que cela. Je n'ose vous parler de la reconnoissance que vous avez gravée dans mon cœur. »

Cette lettre plut au roi, et nous décidâmes qu'on accorderoit au jeune Debrou la charge qu'il désiroit, mais qui ne lui convenoit en aucune façon. Il eût fallu le laisser suivre la carrière des lettres, et je ne doute pas qu'il n'y eût obtenu de brillants avantages. C'étoit du reste un cerveau brûlé, une tête exaltée, un artiste.

A l'âge de dix-sept ans il étoit devenu amoureux fou de la comtesse de Nesle, tante de mesdames de Mailly et de Châteauroux. Cette dame avoit alors cinquante-cinq ans. Il est vrai qu'elle étoit aussi belle qu'on peut l'être à son âge : des cheveux du plus beau noir, une tête magnifique, des épaules qui faisoient l'admiration du roi, de

la mignardise dans la voix, et dans les manières beaucoup de grâce, et avec tout cela une coquetterie plus enfantine qu'on ne l'a d'ordinaire à quinze ans. Une femme d'esprit avoit dit de madame de Nesle qu'elle étoit aussi coquette que le bon Dieu est puissant. Sur quoi l'abbé de Bernis remarquoit que c'étoit donner une bien haute idée de la puissance de Dieu. Elle avoit étudié à la glace quelles étoient les poses qui lui convenoient le mieux; aussi pouvoit-on croire à certaines attitudes qu'elle prenoit de temps à autre, qu'elle avoit devant elle un peintre chargé de faire son portrait. Je ne sais trop quel étranger qui, la voyant de profil et avantageusement éclairée, demanda quelle étoit cette jeune demoiselle. Bref, le petit Debrou s'imagina d'en être amoureux, et madame de Nesle lui tenant rigueur, il lui écrivit la lettre suivante : il est inutile de dire que je la tiens de source certaine ; c'est bien la même écriture, et surtout c'est bien la même tête qui a dicté cette lettre et la précédente.

« Madame la comtesse,

» Si je fais mal en vous écrivant, ma faute est » d'autant plus grande qu'elle est le fruit de lon-

» gues réflexions : je pense que vous vous diver-
» tirez de ma lettre ; mais cette crainte, qui
» m'arrêtoit depuis quinze jours, n'est plus un
» obstacle aujourd'hui, car je ne peux pas être
» plus coupable, plus ridicule, plus malheureux
» que je ne l'ai été hier.

» Il faut que vous ayez la bonté de m'excuser
» près de madame de Marchais, chez laquelle
» je ne puis retourner tant que j'aurai la crainte
» de vous y rencontrer : vous lui direz que je
» vous aime et que n'ayant aucun espoir d'être
» aimé de vous, je dois chercher à vous oublier
» et quitter Paris.

» Oublierai-je, dites-moi, la première per-
» sonne qui ait troublé le repos de ma vie ?
» J'étois si heureux il y a un mois, si tranquille !
» tout mon cœur étoit à l'étude et au désir de
» la gloire. Maintenant vous savez qui le pos-
» sède.

« Vous montrerez cette lettre à madame de
» Marchais : elle est bonne, elle me plaindra, et
» peut-être m'écrira-t-elle quelques mots de con-
» solation. J'espère encore me guérir de cette
» fièvre qui ne me laisse plus un instant de repos,
» mais pour la dernière fois il faut que je m'en-
» ivre de votre souvenir, que je repasse dans

» mon cœur tous les instants où je vous ai vue.
» Encore un instant de bonheur.

» Et d'abord, la première fois je n'ai aimé » que votre délicieuse figure; mais je l'aimois » autrement que les têtes gracieuses et régulières » que j'avois admirées quelquefois : je ne pou- » vois me lasser de vous regarder. Je demandai » votre nom, et lorsqu'on me l'eut dit, j'éprou- » vai ce sentiment inexplicable qui affecte notre » âme lorsque nous trouvons réalisée quelque » beauté jusqu'alors inconnue à nos sens, mais » dont l'image s'est présentée quelquefois à nos » rêves d'amour. J'avois souvent entendu parler » de la belle madame de Nesle, soit par ma fa- » mille, soit par le monde, si bien que ce nom » étoit devenu pour moi celui de la beauté » même. Jugez de ma joie et de l'enthousiasme » que j'éprouvai en pouvant donner ce nom à » cette belle personne que je voyois plus belle que » tout ce que j'avois vu; alors je voulus m'appro- » cher de vous. Une insurmontable timidité me » retint. Je m'étois réfugié à la table d'où je pou- » vois vous admirer sans être vu; vous y vîntes, » et lorsque je voulus vous parler, je ne trouvai » rien de bien à vous dire. J'aurois voulu cepen- » dant avoir de l'esprit pour vous plaire, et dans » ce moment j'en avois moins que jamais.

» Jusqu'alors vous n'etiez que belle, et une » fois partie, cette jolie figure ne me troubloit » pas le moins du monde : mais le dimanche » suivant, vous aviez parlé à madame de Mar- » chais, et moi qui étois suspendu à votre bou- » che, qui comptois vos paroles, je fus ravi de » cet air d'abandon, de ce mélange d'esprit et » de bonté, que, soit coquetterie, soit naturel, » vous donnez à toutes vos pensées. Pour abré- » ger, je vous dirai que vous m'avez montré le » type du caractère que je cherchois depuis » long-temps. Je le cherchois pour l'avenir. » Alors, mais sans m'en douter, je fus perdu, je » parlois de vous à tous ceux que je voyois, à » mes amis, à mes parents; j'étois heureux de » connoître un salon où je pouvois vous ren- » contrer, et je m'en vantois à qui vouloit l'en- » tendre; à madame de Marchais elle-même. » J'aurois volontiers dit dans une réunion : « Je » vous engage à l'aller voir, » comme on diroit » d'un beau tableau de Boucher.

» Ce fut là mon bonheur. Un soir que je vous » regardois, mes yeux rencontrèrent les vôtres; » soit distraction, soit toute autre cause, vous ne » les aviez pas détournés; ma vanité s'est emparée » de ce regard, l'a enfoncé dans mon cœur qui » l'a conservé jusqu'à ce jour pour s'en rendre

» compte à tout instant de la nuit, à tout instant » de ces tristes journées que j'essaie en vain d'é- » touffer sous le poids d'un travail excessif. Je » me fatigue inutilement, et mon sang enflammé » ne donne pas à mes pensées la fraîcheur et » le repos dont elles auroient besoin.

» Oh! si vous saviez que je vous aime! moi » qui vous connois à peine et qui n'ai obtenu » de vous que des mépris et une insultante lé- » gèreté! Oui, je vous aime, je vous aime, et » puisque je n'aurai jamais le bonheur de vous le » dire, que ma plume au moins avant ma mort » ait été l'interprète de mes pensées. Oui, c'est » pour être près de vous et non pour la con- » tesse de Luys (chez laquelle je n'ai pas été » depuis un mois) que suis venu m'établir ici; » pour être près de vous, parce que là où » vous êtes toute ma vie est aussi. Hélas! il » faudra cependant quitter Paris où vous êtes, » chercher ailleurs un lieu de repos. J'espère » encore que je vous oublierai et que je pourrai » dormir quelquefois sans avoir toujours de- » vant les yeux vos mouvements de tête si gra- » cieux, vos cheveux noirs, votre oreille si » jolie, et puis vos épaules nues, tout, jus- » qu'aux plis de votre robe.

» Que je vous dise encore une fois que je vous

» aime plus tout l'univers, que la vie; que ma » mère, autant que Dieu; je n'ai pas osé dire » davantage.

» Que vous allez rire! combien vous allez » vous moquer de moi en lisant ma lettre! Eh! » je le sais bien. Mais qu'importe? au moins je » vous l'aurai écrit, et je sens bien que je suis » soulagé. Pourquoi donc rougirois-je du senti- » ment de mon cœur? Suis-je coupable en » rien? non : vous êtes infiniment aimable; si » tout le monde ne vous aime pas comme je » le fais, c'est que tout le monde n'a pas l'âme » aussi tendre, et peut-être aussi parce que » mon cœur étoit plus digne du vôtre. Ainsi, » loin d'être coupable, l'amour que vous m'a- » vez inspiré fait mon éloge, il m'ennoblit à mes » propres yeux, et si je ne craignois pas de » vous déplaire en cela, je m'en glorifierois de- » vant toute la terre. Non, je le répète, je ne » suis coupable en rien d'aimer plus que tout » au monde la femme la plus aimable du monde.

» Hier soir seulement. Ah je souffrois tant! » il faut me pardonner toutes mes inconvenan- » ces, ma grossièreté : la douleur m'avoit ren- » du fou. Quand vous répondiez en riant et » à haute voix aux expressions de mon embar- » ras et de ma peine, je ne sais comment les

» larmes ne me couloient pas des yeux; mon
» cœur se fendoit. Lorsque je vous vis pour la pre-
» mière fois, je vous ai cru dix-huit ans, et
» même si vous m'eussiez prié de deviner votre
» âge, ma galanterie ne vous en eût accordé
» que vingt-cinq ou vingt-six au plus. Ce que
» je dis là, n'est-il pas vrai, ressemble à un de
» ces compliments fades et plats dont les hom-
» mes vous accablent; mais c'est l'expression de
» ma pensée : je vais la compléter, et vous avez
» assez d'esprit pour sentir que je vous dis vrai.
» Madame de Néville me dit votre âge, cela me
» fit un bien extrême; c'étoit comme un dé-
» faut que je trouvois en vous, un motif pour
» ne pas vous aimer, et ce calme dura jusqu'au
» moment où je vous retrouvai. Chose singu-
» lière! quand je vous revis, si jeune de grâce, si
» régulièrement belle, votre front spirituel et
» doux, si charmant, que son souvenir fait trem-
» bler la main qui vous écrit, alors votre âge
» même devint pour vous un titre à mon amour;
» il me sembla qu'il y avoit en vous quelque
» chose de surnaturel, de cette beauté incorrup-
» tible des anges : car, je vous le demande à
» vous, qui vous sacrifiez si impitoyablement,
» avez-vous jamais vu, avez-vous jamais rencon-

» tré dans les amies de votre âge quelque femme » qui vous ressemblât?

» Dans cette longue lettre, je me suis arrêté » pour réfléchir au bonheur d'écrire des mots » que vous lirez (car on dit que les femmes » lisent toutes les lettres, quelque ennuyeuses » qu'elles soient). C'est une consolante idée » qui me suivra dans tous les lieux où j'irai » traîner ma misérrable vie. Vous aurez su ma » peine; et comme je vous connois une âme » sensible au malheur, je ne mourrai pas sans » avoir arraché de votre cœur un peu de pitié. » Si jamais vous pouvez dire: « Il étoit bien » laid, bien sombre, mais il m'aimoit bien, » » mon âme dans l'autre vie en tressailleroit de » bonheur. Cette autre vie dont je vous parle, » elle n'est point un rêve brillant des âmes reli- » gieuses: c'est une vérité; je la vois, je la » sens, je vous y retrouverai; et vous qui me » reprenez tant aujourd'hui, vous connoîtrez, » en me comparant à ceux qui vous ont aimée, » que j'étois plus que tous digne d'être aimé » de vous, parce que mieux qu'eux tous je » vous aimois.

» Au fond du calice de douleur il y a des sa- » veurs ineffables. C'est l'imagination qui sait les

» y cacher. Pardonnez encore cette nouvelle in-
» sulte, je vais vous conter quelques-unes des
» illusions dont je berce mes chagrins. Vous
» êtes tout ce que je ne suis pas, belle, riche,
» un beau nom, une noble famille, brillante d'es-
» prit, gracieuse et remplie de bonté; il y a des
» instans où je m'élève à la hauteur de vos per-
» fections, où je me suppose amant aussi aima-
» ble que vous seriez parfaite amie : alors quels
» torrents de délices inondent mon cœur devenu
» digne du vôtre, et qui s'unit à lui! Nous pas-
» sons ensemble tous les instants d'une vie douce
» et paisible; vous embellissez le réduit que je
» suis venu choisir près de vous; je ne travaille
» que pour vous, pour mériter un mot d'éloge
» de votre bouche aimable; je vous consulte sur
» mes compositions; vous dites Ceci est mal, et
» j'efface, Ceci est bien, et mes yeux brillent
» d'orgueil. Guidé par vous, ma plume devient
» gracieuse et polie, élégante, spirituelle; les ins-
» pirations du cœur qui vous aime répandent la
» passion sur mes écrits; on applaudit au théâ-
» tre à mes succès qui sont les vôtres; la gloire....

Pauvre fou que je suis !

» Adieu, adieu donc à ce beau rêve d'amour!

» Adieu, je ne connoîtrai jamais le bonheur so-
» litaire que donne la vertu; la vertu m'eût été
» douce avec une amie; seul, elle est froide
» comme la mort. Elle n'est plus qu'un nom sé-
» duisant, la plus belle des folies. Ce n'est pas
» comme l'amour un besoin, un devoir, un ordre
» de Dieu, gravé dans le cœur de l'homme. Cet
» amour qui doit rendre si heureux, je l'ai de-
» mandé à de jeunes filles aux fraîches couleurs,
» toutes riantes, toutes naïves; quelques-unes
» m'ont écouté, aucune ne m'a compris; vous
» seule étiez faite pour moi, pour me diriger,
» pour écouter mes folies, pour essuyer mes
» pleurs. Oh! que je vous aurois chérie! Je ne
» serai rien pour vous.

» Il faut enfin mettre un terme à cette lettre:
» je finis. Trois chemins sont ouverts devant moi,
» que dois-je faire?

» Retourner dans ma famille, oublier dans les
» bras de mon père une passion fatale: je ne l'ou-
» blierai pas.

» Trouver un vaisseau qui me jette sur quel-
» ques terre lointaine.

» Enfin m'enfermer dans un couvent. Je m'ar-
» rêterai à ce dernier parti. Mais dégoûté de la
» vie, et cherchant un cœur où reposer le mien,

» je ne pourrois demeurer huit jours au milieu » de ce peuple de cagots.

O vous, cause involontaire de tous mes » maux, vous qui en si peu de jours m'avez » fait tant de mal, aidez-moi, conseillez-moi ; vos » conseils seront des ordres, et la joie de vous » obéir me donnera la force de quitter un pays » où vous êtes.

» J'attends de vous deux mots qui décideront » de mon sort et de la vie que je vous donne à » jamais. »

D'après ce que M. de Gontaut nous avoit dit de cette lettre, nous mourions d'envie de la voir; mais comme elle avoit été montrée en secret à M. de Gontaut, nous ne pouvions la demander à madame Duportail. Le roi me pria d'aller trouver cette dame, et d'obtenir d'elle cette curieuse déclaration. La chose ne fut pas difficile, et je n'eus pas besoin de faire beaucoup d'avances à cette ancienne ennemie pour qu'elle se jetât tout d'un coup à ma tête et me témoignât d'autant plus de tendresse que je lui inspirois plus de jalousie, c'est-à-dire de haine. J'obtins la lettre, que je m'empressai de porter au roi. Après l'avoir lue, nous convîmes l'un et l'autre que c'étoit fort mal à madame de Nesle d'en-

courager par ses coquetteries la passion d'un jeune homme qui lui donnoit son premier amour avec tant d'esprit et de franchise ; et n'eût été la crainte de compromettre M. de Gontaut, je crois qu'on se seroit diverti aux dépens de cette bonne comtesse; peut-être aussi que le roi fut retenu par le souvenir de ses nièces, qui rappeloient toujours à son cœur (madame de Châteauroux particulièrement) des souvenirs tendres et pénibles.

Quand le petit Debrou vint pour me remercier, je lui dis que j'avois grand plaisir à l'obliger, mais que cependant je mettois une condition au léger service que je lui avois rendu : c'étoit qu'il me confieroit le manuscrit du roman dont il m'avoit parlé dans sa supplique. Il y consentit avec joie, et me l'apporta le lendemain à ma toilette. J'ai conservé et je trouve encore dans mes papiers la bizarre préface qui précédoit le livre *du Bonheur des femmes.*

« Nos beaux auteurs du jour se font graver en effigie en tête de leur livre :

Couronnés de lauriers par la main de Nanteuil.

Pour moi, qui n'ai pas le visage assez galamment tourné pour régaler le public de mon portrait, je me suis épargné cette dépense, pensant que le

véritable portrait d'un homme de lettres doit se trouver dans ses écrits. Mais comme d'un autre côté on s'intéresse beaucoup aux moindres détails qui concernent un homme célèbre, je vais reconter à mes lecteurs ma vie tout entière.

» L'orage de la fronde avoit passé, un brillant soleil éclatoit dans les cieux, et l'on voyoit toutes les plantes relever leurs têtes à l'aspect de cet astre bienfaisant. Déjà les temples étoient rouverts; appuyée sur les bras d'un dragon, la beauté en cotillon court, se montroit aux regards sous les fenêtres du jeune roi. On chantoit, on fêtoit l'amour; les lois de l'amour reprenoient leur empire, on en faisoit d'autres plus utiles; enfin la société françoise paroissoit mise à flot. Je vins au jour dans cet instant de tranquillité et de gloire. Mon père, que les décrets injustes avoient dépouillé de son patrimoine, étoit revenu avec les autres; et comme on craignoit de voir rendre justice complète à chacun, quelques-uns de ceux qui avoient volé nos biens s'étoient empressés de nous les restituer.

» J'ai dix-neuf ans; comment s'y prendre à cet âge quand on aime le plaisir, que l'on veut faire quelque chose et ne pas travailler? Il faut aller prendre les grades dans quelque université de grande ville. On parla de m'envoyer à Paris, ce

dont je fus bien aise; car depuis bien long-temps je désirois voir ces Tuileries, ce jardin des Capucines, et surtout ces dames de Paris, dont en notre province on m'avoit montré quelques échantillons, et dont j'avois été vraiment satisfait. J'avois trouvé dans leurs mouvemens plus d'aisance que dans ceux de nos dames du pays; mon caractère s'étoit fort accommodé de leur facilité aimable, et leur doux gazouillement avoit agréablement caressé mon oreille. »

C'est là tout ce que je retrouve de la préface du *Bonheur des femmes*. Je crois que ce livre eût eu beaucoup de succès, et il me semble que la citation précédente prouvera qu'il étoit écrit avec esprit. Le comte Lowendalh, qui revenoit de son expédition de Berg-op-Zoom, en ayant entendu lire un chapitre sur le caractère des femmes hollandaises, sur le peu de désirs qu'elles faisoient naître en les satisfaisant avec trop de facilité, il s'écria très-naïvement : *Oh! voilà bien madame la bourguemestre* *! Cette bourguemes-

* Le comte de Lowendalh met le siége devant la ville de Berg-op-Zoom, une des plus fortes places des Pays-Bas par les fortifications, par les marais qui l'environnent et empêchent de l'investir en entier, et plus forte encore dans ce moment par l'avantage d'être rafraîchie continuellement par

tre étoit madame Van-der-bruck, la plus belle personne du pays, qui avoit fait la cour à M. de Lowendalh, et avoit été heureuse pendant une semaine ou deux. Mais au bout de ce temps, ennuyé de ces amours à l'allemande, le comte l'avoit quittée en lui disant : « Vous m'aimez trop.»

J'ai peu parlé encore de la fille que j'avois eue de M. d'Etioles, et qui ne m'a jamais quittée pendant tous les débats qui ont eu lieu à l'occasion de mon entrée à la cour et de la séparation à laquelle mon mari vouloit s'opposer. Je rougis presque d'écrire que ma petite Alexandrine

l'armée du comte de Schwatzeuberg, avec laquelle elle avoit une commnnication qu'on ne peut couper.

Cette ville est prise d'assaut après soixante-cinq jours de tranchée ouverte. On ne put empêcher le pillage, et les troupes firent un butin considérable. Les forts Puisen et Mormont évitèrent l'assaut, en se rendant de bonne grâce au marquis de Custine, chargé de les attaquer. Le comte de Lowendalh, dans la lettre qu'il écrivit le lendemain au maréchal de Saxe, estime sa perte à quatre cents hommes seulement, et celle des ennemis à cinq mille tant tués que prisonniers ; il fait un éloge bien glorieux à la nation de la valeur des troupes, et des services de messieurs de Valière, de Custine, de Périgord, de Robecq, de Rochefort, de Lugeac, de Faucon, de Courbuisson, de Piat, et de Saint-Afrique.

(*Journal de Louis XV.*)

étoit une charmante enfant, attendu qu'elle me ressembloit beaucoup : je retrouvois en elle la vivacité de mes regards et de mes manières, le même tour d'esprit, la même pénétration, la même rectitude de jugement, et aussi un peu de cette malignité que l'on avoit remarquée dans sa mère; elle se permettoit de certaines gentillesses qui nous mettoient parfois dans un grand embarras : je me rappelle que la douairière de Nesle étant venue me visiter, voulut embrasser Alexandrine qu'elle trouva dans ma chambre: « Ma chère enfant, lui dit-elle, voulez-vous bien que je vous baise? — Eh! volontiers, Madame, repartit la maligne personne, car moi je ne suis pas comme M. de Bridge. — Comment cela? demanda madame de Nesle. -- Mais oui, dit Alexandrine, il dit que vous avez de la barbe, et qu'il n'aime pas cela; mais moi j'aime bien les soldats. »

Une autre fois je reçus la visite d'une vieille lady qui, attachée à la maison du prétendant, étoit demeurée en France après le départ de ce prince. Cette dame avoit eu, je crois, de très-belles et très-longues dents, dont malheureusement il ne restoit qu'une seule, laquelle n'étoit que plus remarquable. Cette dame angloise étant sortie de chez moi y avoit oublié sa canne; ar-

rivée au bas de l'escalier du château, elle s'aperçut de son inadvertance et revint sur ses pas. Alexandrine l'ayant rencontrée dans l'une des salles de mon appartement, lui demanda l'explication de cette seconde visite. A quoi la dame ayant répondu qu'elle avoit perdu sa canne : « Eh ! mon Dieu, dit la petite, vous pourriez en faire une avec votre dent. » Il est inutile d'ajouter que dans l'un et l'autre cas les personnes qui se trouvoient près de ma fille éprouvoient le plus grand embarras. Pour moi je ne savois que rire, et prévoyant bien qu'en essayant de gronder ma fille je ne ferois qu'augmenter la confusion de ceux qu'elle tournoit ainsi en ridicule, je n'avois d'autre occupation que celle de donner aux discours une autre tournure. Un Allemand devant lequel on faisoit l'éloge de la jolie figure de ma fille eut l'imprudence de dire, de manière à être entendu d'elle, qu'en général les personnes qui avoient été jolies dans leur enfance étoient fort laides dans l'âge mûr. Sans se faire attendre un instant, Alexandrine lui répliqua : « Je crois, Monsieur, que vous avez dû être bien joli enfant. » Aussi Marmontel disoit-il que madame de Pompadour avoit la fille la plus spirituelle de France, et qu'il craignoit plus ses épigrammes que celles de Piron lui-même Un

jour que je lui reprochois d'être demeuré trop long-temps sans me venir voir, il répondit qu'il n'osoit plus se présenter chez moi, dans la crainte d'être victime des plaisanteries de mademoiselle Alexandrine. Peut-être lui avoit-on répété que ma fille lui trouvoit l'air trop marquise dans sa manière de lire, mot qui certainement sera trouvé fort joli pour toutes les personnes qni connoissent la manière élégante et mielleuse dont Marmontel récitoit ses contes. Cette pauvre enfant, qui me donnoit tant d'espérances, est morte à l'âge de treize ans au couvent de l'Assomption, où je l'avois placée, en attendant que son mariage avec un prince d'Orange fût entièrement décidé. La famille de Nassau avoit elle-même ambitionné cette alliance. On savoit que Louis XV avoit pris ma fille en grande amitié, qu'il avoit formé pour elle de beaux projets; aussi le duc de Richelieu, avec son adresse ordinaire, se montra-t-il quelque temps désireux d'être mon gendre. Ce fut le temps de notre liaison la plus intime. Le roi trouvoit bon que le duc de Fronsac devînt l'époux de ma fille. On prétend que les ducs et pairs vinrent trouver M. le duc de Richelieu et lui défendirent de songer à cet arrangement: ce qu'il y a de certain, c'est que le roi ayant eu la bonté de lui

en dire deux mots : « Sire, répondit le maréchal, avant toute chose je dois demander l'agrément de la maison de Lorraine. » C'étoit une manière polie de refuser en traînant les choses en longueur : car bien que le maréchal fût allié à cette maison par la princesse de Guise, sa deuxième femme, je sentis très-bien qu'il n'étoit pas homme à s'inquiéter de l'agrément des Lorrains si la chose eût paru convenable à son ambition. Du reste, M. de Richelieu étoit l'un des plus grands admirateurs d'Alexandrine. Il lui trouvoit de la noblesse dans le maintien, beaucoup de vivacité dans la repartie, un ton de cour parfait. Ce fut d'après ses conseils que je la plaçai au couvent de l'Assomption le lendemain de sa première communion, qu'elle fit dans la chapelle du roi avec mademoiselle de Soubise, mademoiselle de Gontaut, mademoiselle de Luynes, et deux ou trois autres demoiselles de la cour.

Je ne saurois dire l'effet qu'a produit sur moi la première communion de ma fille ; sa tranquillité et son bonheur, comparés au trouble dont j'étois chaque jour assiégée, tous les souvenirs de mon enfance se présentèrent à mon esprit dans cette journée. J'ai raconté ailleurs les détails de ma première communion, et je ne reviendrai pas sur les réflexions que le sou-

venir de cette cérémonie fit naître en moi dans ce moment; je me contenterai d'ajouter qu'à l'époque où je suivois le catéchisme du capucin de Saint-Joseph, j'étois bien plus heureuse pauvre, ignorée, que je ne le suis aujourd'hui avec tant de trésors, de châteaux et de titres pompeux; mais ce n'est pas la médiocrité de l'état où l'on a passé son enfance que l'on regrette, c'est bien plutôt cet âge heureux où l'on est exempt d'ambition, d'envie et d'envieux. Je dois dire que depuis mon entrée à la cour jusqu'à l'époque de la mort d'Alexandrine, la fortune me traita toujours en enfant gâté. L'attachement du roi ne fit que s'accroître, et par conséquent mon influence à la cour; mais à partir de la perte de ma chère enfant, je n'ai guère éprouvé que des peines et de continuelles inquiétudes.

CHAPITRE VIII.

Le jeune de Besenval. — Un voyage en diligence. — M. de Saint-André et son compagnon. — Précipitation d'un beau-père. — Charmante anecdote. — Le mort qui tient à sa parole. — Grand étonnement. — Sombre mélancolie du roi. — Courtisans qui se chargent d'égorger le roi. — La religion et le plaisir se disputent son cœur. — Moyens que j'emploie pour l'occuper. — Attachement du roi. — Inquiétudes continuelles des gens en faveur. — Un billet au roi. — Les dames anglaises. — Triste situation des affaires à la mort de Louis XIV. — Il vaut mieux qu'un roi ait une favorite qu'un favori. — De la noblesse en France. — Qualités des militaires françois. — De l'avancement dans l'armée. — Je désire placer les plus habiles. — Médiocre capacité des hommes d'état en France. — Comment les rois se décident. — Il paroît que le séjour de Paris convenoit au fils du chevalier de Saint-George. — La marine est confiée à M. Bouillé. — Les récompenses militaires. — Des parlements. — Des états provinciaux.

Le jeune Besenval nous conta l'autre jour une anecdocte qui m'a paru fort plaisante; le

commandant de la citadelle de Strasbourg, M. de Saint-André, avoit pris place pour venir à Paris dans une de ces voitures publiques qui deux fois par mois font le voyage de Strasbourg à la capitale *. Il trouva dans cette voiture un jeune homme dont l'heureuse physionomie lui plut, et avec lequel il ne tarda pas à entrer en conversation. De son côté, le jeune voyageur, très-ouvert de son naturel, remarquant un homme de bonne compagnie qui vouloit bien causer avec lui, le mit en peu de temps au courant de toutes ses affaires et de ses projets. M. de Saint-André sut que son nouvel ami se rendoit à Paris pour y épouser une jeune et jolie héritière qu'il n'avoit jamais vue, mais qui étoit la fille unique d'un vieux camarade de son père. Alors vinrent de longs détails sur la famille du beau-père, sur les lettres qu'on avoit

* Le luxe, dans le temps dont je parle, étoit bien éloigné des progrès étonnants et rapides qu'il a faits depuis. Un jeune homme se seroit alors autant ridiculisé par des recherches de commodité qu'il croiroit se dégrader aujourd'hui en ne se les procurant pas. Il n'étoit reçu que par des gens d'un certain âge, d'un certain rang, ou infirmes, d'avoir en propre des voitures à eux dans les voyages; la jeunesse alloit ou à cheval, ou dans les voitures publiques.

(*Note de madame de Pompadour.*)

écrites, sur les rapports qui avoient existé entre les parents des deux jeunes fiancés; tout occupé de son mariage, le jeune homme ne cessoit d'en entretenir son compagnon de route, en sorte que M. de Saint-André fut bientôt mis au fait de tout cela. On arriva à Paris, et les deux jeunes voyageurs allèrent ensemble chercher un logement à l'hôtel d'Angleterre, dans la rue de Richelieu. Ils y étoient à peine descendus depuis deux heures, lorsqu'il prit à l'ami de M. de Saint-André de violentes coliques dont il mourut dans l'espace de quelques minutes. Tout affligé de ce malheur inattendu, M. de Saint-André, qui avoit inutilement donné à ce jeune homme tous les secours qui dépendoient de lui, s'imagina que l'amitié qu'ils avoient contractée dans la voiture lui faisoit un devoir d'aller instruire la famille dans laquelle ce jeune homme avoit espéré entrer. Sachant qu'il étoit attendu ce jour-là même chez son futur beau-père, il prit dans les habits du défunt son porte-feuille et tous ses papiers, avec l'intention de les remettre à la famille. Arrivé à la porte du beau-père de son ami, il vit les domestiques, qui, instruits de l'attente d'un gendre, et voyant arriver un jeune homme inconnu, couroient avertir le maître de la maison; aussitôt celui-ci parut sur l'escalier,

et sans donner à M. de Saint-André le temps de s'expliquer, le serra dans ses bras avec attendrissement, et le porta dans la chambre de sa fille, à laquelle il le présenta comme un mari. Alors M. de Saint-André, qui jusque là n'avoit eu que de bonnes intentions, ne put résister à l'idée de tirer parti des circonstances, et se débarrassant de la tristesse encore empreinte sur son visage, il se mit à jouer le mieux qu'il put le rôle de gendre. Il remit à chacun les lettres dont le défunt avoit été chargé, et comme il étoit fort au courant de toute la famille, il répondit très-justement à toutes les questions qui lui furent adressées. Mais ce qu'il y eut de plus agréable pour lui, ce fut de voir le bon effet qu'il produisoit sur la jeune demoiselle, qui, voyant la belle figure de cet aimable mari, se complaisoit du coin de l'œil à en détailler tous les charmes. On vint avertir que le dîner étoit servi, et M. de Saint-André fut placé près de sa prétendue, qui, songeant déjà à la première nuit du mariage, ne pouvoit parler, et rougissoit à chaque propos. Quant au père et à la mère, enchantés des bonnes façons de leur gendre, ils témoignoient leur parfait contentement par des éclats de rire continuels. Le dîner fini, la conversation devint plus sérieuse ; on entra dans tous les détails de

ménage, dans les achats qu'il y avoit à faire, les visites, la messe, le repas, etc. Voilà que tout à coup M. de Saint-André se lève, et prenant son chapeau, s'avance vers la porte.« Où allez-vous donc? lui dit le beau-père fort surpris. — A une affaire indispensable, répond l'autre. —Je vois ce que c'est, vous allez chez votre banquier, dit le bonhomme; c'est inutile, j'ai de l'argent à votre service. — Ce n'est pas cela, repartit M. de Saint-André; et en parlant ainsi, il avoit passé dans l'antichambre. Maintenant que nous sommes seuls, dit-il, et que ces dames ne peuvent nous entendre, je dois vous confier un secret: ce matin, deux heures après mon arrivée, je suis mort d'une colique de miséréré; j'ai donné parole pour être enterré ce soir à six heures, à l'hôtel d'Angleterre; vous sentez que, si je manquois d'exactitude, je me ferois dans ce pays une réputation de légèreté que je ne mérite pas.»

Le beau-père, qui avoit la rate épanouie, s'imagina que le gendre faisoit une plaisanterie, et rentra près de sa femme et de sa fille, en riant si fort, que M. de Saint-André l'entendoit depuis le bas de l'escalier. Mais enfin le gendre étoit sorti depuis trois heures, et ne revenoit pas; à huit heures nos dames, qui s'impatien-

toient, envoyèrent à l'hôtel d'Angleterre savoir ce qu'étoit devenu le nouvel arrivé ; on leur répondit qu'il étoit descendu de la diligence à neuf heures du matin, qu'il étoit mort entre dix et onze, et qu'on venoit de l'enterrer.

M. de Besenval ne poussa pas l'histoire plus loin, et ne se chargea pas de nous expliquer l'étonnement du beau-père, de sa femme et de la jeune demoiselle. Je lui fis promettre qu'il raconteroit de nouveau cette anecdote la première fois que le roi viendroit à mon cercle, car je recherchois avec beaucoup d'avidité les plus légères occasions d'égayer la mélancolie de Sa Majesté.

Le roi étoit naturellement fort sombre, et son âme paroissoit toujours plongée dans une nuit épaisse ; même dans le sein des plaisirs, son tempérament triste lui faisoit couler des jours malheureux. Dans certains moments sa mélancolie augmentoit au point que rien ne pouvoit le tirer de cette pénible langueur; alors la vie lui devenoit à charge, et pour lui en faire supporter le poids, il falloit inventer des plaisirs. La jouissance d'une belle femme, dans ces moments, pouvoit bien dissiper quelque temps ses ennuis, mais ne le guérissoit pas ; au contraire, après la possession, il retomboit dans une tris-

tesse plus profonde encore. Souvent les courtisans le surprenoient occupé des plus tristes pensées, et tout l'esprit des ducs de Grammont, de Piquigny, de La Vallière, des marquis de Maubourg, de Langeron, d'Armentières, des comtes de Clermont et de Béranger, ne suffisoit pas pour tirer le monarque de cette léthargie. Le seul duc de Richelieu étoit dans les commencements le meilleur médecin du roi : jamais homme n'a eu plus de goût pour ordonner une fête et nous raconter de jolis riens ; il se donnoit beaucoup de mouvement, et saisissoit avec habileté toutes les occasions qui se présentoient de divertir le roi.

Il est un autre malheur attaché aux jours de ce prince : la religion en lui est continuellement aux prises avec ses passions. Si d'un côté les plaisirs l'entraînent, d'un autre les remords le retiennent. Ces contrastes continuels le rendent l'homme le plus malheureux de son royaume. Je compris que l'amour seul ne pourroit point changer le tempérament du roi. Je cherchai à me l'attacher par les charmes de l'habitude, lien plus fort chez les hommes que celui des passions. L'histoire m'en fournissoit un exemple dans la personne de son bisaïeul. Louis XIV s'étoit si fort accoutumé à madame de Maintenon, qu'au-

cune autre femme n'auroit pu faire impression sur lui ; et quoique la cour fût alors remplie de beautés célèbres, la veuve du poëte Scarron, déjà dans un âge où l'on n'inspire plus de passions aux hommes, sut si bien se l'attacher par les liens de l'habitude, que l'enchantement dura jusqu'au tombeau.

Je formai un enchaînement de plaisirs qui, venant à se succéder, déroboient Louis à son tempérament, et l'empêchoient de se rencontrer avec lui-même. Je lui donnai du goût pour la musique, la danse, la comédie et les petits opéras, où je chantois moi-même, et représentois. Les petits soupers finissoient la décoration de la scène joyeuse ; le roi se couchoit satisfait et se levoit content. Il accouroit le lendemain à mon appartement (à moins qu'il n'y eût grand conseil, ou quelque autre cérémonie extraordinaire) pour y prendre sa dose de bonheur pour toute la journée. Avant moi, toutes les femmes n'avoient pensé qu'à se faire aimer du roi, aucune n'avoit songé à le divertir ; aussi Sa Majesté s'attacha-t-elle à moi, par cet instinct qui fait que nous aimons tout ce qui contribue à notre bonheur, et les chaînes de l'habitude devenant plus fortes de jour en jour, je devins nécessaire au monarque. J'aurois bien souhaité

qu'un amour plus pur eût cimenté ma faveur; mais avec un prince léger de caractère, on va comme on peut, et encore malgré le goût que le roi prenoit pour moi, je tremblois chaque jour de son inconstance. En voyant le nombre des ennemis qui m'entouroient, mon élévation ne me rassuroit pas : on encense l'idole, me disois-je, pendant que le prince l'adore; mais lorsqu'il la renverse, tout le monde la foule aux pieds. Un soir entre autres, le roi étant venu souper chez moi, je le trouvai plus rêveur qu'à l'ordinaire; au lieu de cette gaîté qui, par mes soins, commençoit à lui devenir naturelle, il étoit fort sombre, parloit politique, affaires de l'Europe, et il m'avoit quittée en me disant qu'il devoit expédier le lendemain un courrier pour l'armée. Cette retraite précipitée me causa de vives inquiétudes, je ne pus fermer l'œil de la nuit, et aussitôt que le jour commença à paroître, je m'empressai d'écrire à Sa Majesté, pour lui exposer l'état de mon âme :

« Sire,

» J'avois mille chose à vous dire, et vous m'a-
» vez quittée pour un courrier. Votre politique
» m'a désolée, je n'en ai pas dormi; et maintenant

» j'ai la fièvre bien fort. Au nom de Dieu, Louis, » laissez l'Europe en paix, et permettez-moi de » vous parler de mon pauvre cœur qui est dans » une inquiétude mortelle, lorsque vous m'ôtez » une seule occasion de vous dire que je vous » aime d'un amour qui ne finira qu'avec ma » vie. »

Le roi, après avoir lu ma lettre, vint lui-même dans mon appartement pour me rassurer; je ne l'ai jamais vu si aimable. « Eh mon Dieu! disoit-il, vous n'aimez donc pas la politique? cependant, quand on a le malheur d'aimer un roi, il faut bien s'en occuper un peu. — Eh oui, lui dis-je, c'est un défaut de mon éducation, on ne m'a jamais appris même les premiers éléments de cette science. Chaque matin les dames angloises trouvent sur leur toilette un papier qui les instruit des affaires de l'Europe; nous autres Françoises, nous n'avons sur notre toilette que des parfums, de la céruse et du rouge. » De ce moment, il fut décidé que le roi me donneroit des leçons de politique. Dès la première séance, il me sembla que mon maître n'y entendoit pas grand'chose; mais son amour-propre de roi se trouvoit agréablement flatté d'avoir rencontré une personne plus ignorante que lui.

On a dit souvent dans le monde que j'étois

la cause des malheurs de la France : pour que cette accusation fût fondée, il faudroit que la monarchie, dans le temps que le roi m'appeloit à Versailles, eût été dans un état florissant, et il s'en falloit de beaucoup qu'il en fût ainsi. Le mal venoit de loin, la France supportoit dans ce moment les conséquences de l'administration du règne précédent. Louis XIV en mourant avoit laissé le royaume dans un désordre affreux; les dettes de l'état étoient immenses, et le crédit public entièrement ruiné. L'air de magnificence qu'on avoit donné au trône avoit appauvri le peuple; car on doit dire que si les rois prédécesseurs s'étoient contentés d'administrer les biens de la nation, Louis XIV s'en étoit rendu propriétaire; toutes les finances faisoient partie de son trésor. Le duc d'Orléans avoit augmenté la confusion par son système de finances, qui fit passer le numéraire entre les mains des étrangers ou des agioteurs, en sorte qu'il étoit fort difficile d'imaginer une administration capable d'arrêter ce déluge de maux. On s'est plaint aussi que j'étois la source des grâces, et que je disposois de tout le royaume. A cela je répondrai qu'il faut au souverain un confident ou une maîtresse, et qu'en général un favori fait plus de mal à l'état qu'une favorite; car un homme a des des-

seins d'ambition qu'une femme ne peut avoir: il cherche à profiter de la faveur du prince par tous les moyens qui doivent l'élever à la plus haute fortune; il s'approprie les finances, s'empare des premières charges de l'état, cherche à remplir le palais de ses créatures, et nécessairement il est tourmenté par des vues de grandeur et d'élévation que les personnes de notre sexe ne sauroient avoir. C'est en détruisant les prérogatives de la noblesse, qui seules pouvoient balancer l'absolutisme des rois, que Richelieu agrandit son pouvoir, et fit tant de mal à la France. Mazarin avoit une armée à ses gages, faisoit emprisonner les princes du sang, et remplissoit ses coffres de tout l'argent du royaume. Aujourd'hui même ne voit-on pas le comte de Brulh étaler un luxe tellement excessif, que ses dépenses surpassent celles du roi de Pologne son maître ? Mon frère, le marquis de Marigny, n'a ni rang ni distinctions; sa fortune est médiocre; à sa mort il ne laissera aucune trace de la faveur dont le roi m'a honorée. Enfin, pour répondre encore au reproche que l'on me fait d'avoir appelé dans l'administration des hommes superficiels et inhabiles aux affaires, je demanderai où l'on peut en trouver d'autres en France. La noblesse, qui est la première intéressée à l'administration pu-

blique, ne s'applique à rien, et passe sa vie dans l'oisiveté, la mollesse et la dissipation; la politique lui est aussi inconnue que les finances et l'économie. Un gentilhomme passe sa vie à chasser dans ses terres, ou il vient à Paris se ruiner avec une fille de l'Opéra; et si quelques-uns ont assez d'ambition pour viser au ministère, tout leur mérite consiste dans l'intrigue et la cabale. On est obligé en France de confier toutes les branches de l'administration à des financiers qui s'occupent à piller l'état. On a dit aussi que je portois le roi à changer trop souvent de ministres; cependant, avant mon séjour à la cour, les gens en place n'étoient pas plus solides qu'ils ne le sont aujourd'hui. Avant que ces messieurs ne soient placés, rien n'est beau comme leurs plans d'administration; ils ont des moyens prêts pour réformer tous les abus; ils savent où est le mal, et connoissent le remède; mais ils n'ont pas plus tôt en main les rênes du gouvernement, qu'ils désolent tout par leur incapacité. La seule affaire qui les occupe est celle de leur fortune particulière, et l'ambition de devenir premier ministre.

D'un autre côté, si la noblesse françoise montre de la bravoure à la guerre, on doit dire que la peine et les travaux qui y sont attachés lui

inspirent une grande répugnance. Ce n'est que depuis trois ans que la France possède une école militaire, et l'on fait des colonels et des généraux de gens qui n'ont passé par aucun grade inférieur. Que l'on nomme des maréchaux pour commander une armée, et vous verrez bientôt que l'envie se mêlera parmi eux, qu'ils perdront l'état plutôt que de renoncer à leurs piques particulières. J'ai honte de dire que nous avons été obligés d'employer deux officiers étrangers, et que, sans MM. de Saxe et de Lowendalh, les ennemis eussent peut-être fait le siége de Paris. Je ne saurois dire combien l'incapacité des personnes que j'ai choisies a répandu d'amertume sur mes jours; car je n'ai jamais placé un ministre ou porté le roi à confier le commandement de ses armées à un général sans une conviction profonde de ses talents et de son mérite reconnu; les grands m'en faisoient compliment, et le roi lui-même, qui les avoit placés, m'en félicitoit. Si dans ce moment quelqu'un fût venu me présenter un homme plus habile, je l'eusse accepté avec grande joie; mais il n'en étoit pas ainsi : chacun prenoit sur soi la nomination du nouveau venu, et quand il avoit fait des sottises on m'accusoit d'un mauvais choix. Je dois dire aussi qu'il est bien difficile de suivre les conseils

que tout un peuple prétend vous donner; j'en citerai pour exemple la guerre que l'on auroit voulu nous voir soutenir contre les Anglois au profit du prétendant. Tout Paris nous en faisoit un devoir, soit par les applaudissements avec lesquels il accueilloit le prétendant dans les lieux publics, soit par la douleur qu'il témoignoit de son arrestation, soit enfin par les allusions que l'on saisissoit avec avidité au théâtre lorsque le trait avoit quelque rapport à la situation du prince Edouard. Le roi, dont le cœur généreux étoit toujours disposé à se soumettre aux désirs de son peuple, composa une réunion des hommes réputés les plus habiles et les mieux au courant des intentions de la société; celui d'entre eux qui se chargea de porter la parole au nom de tous les autres répondit en propres termes au roi qui le consultoit: *Sire, c'est impossible; et si Votre Majesté veut faire dire la messe à Londres, il lui faut cinq cent mille hommes pour la servir.* Cependant à Versailles même on assuroit que le prétendant avoit un grand parti à Londres, et que pour le rétablir sur le trône il suffiroit d'y faire aborder un caporal avec trois grenadiers.

Un jour que je m'entretenois avec M. de Belle-Isle des motifs qui avoient pu décider le roi

dans cette circonstance : « Alors, Madame, me dit-il, nous ne savions quel parti prendre; toute l'Europe étoit divisée à ce sujet. Je crois cependant que l'incertitude nous eût laissés encore long-temps en paix, lorsque nous fûmes décidés par une lettre qui nous avoit été adressée par un parti de jacobites. » M. de Belle-Isle s'approcha d'un carton, en tira un papier : « Tenez, Madame, dit-il, lisez, la voilà cette lettre, elle nous coûte bien des millions tombés dans la mer. » Je pris le papier et lus ces mots : « Le tabernacle est prêt, le » Saint-Sacrement n'a qu'à paroître; nous irons » au devant de lui avec la croix; la procession sera » nombreuse, mais le système de la transsubstan- » tiation ne peut s'établir aujourd'hui que par le » gros canon; après le débarquement il ne restera » à notre parti qu'à chanter : *Ite missa est.* »

Il arrive bien souvent que les résultats des délibérations ne sont autre chose que la fatigue des délibérants, ou bien encore une affaire d'insouciance et de hasard. Quelque temps après le traité d'Aix-la-Chapelle, le prince de Soubise me disoit : « Je ne sais pas pourquoi les princes ont fait la paix, car il n'y en a pas un d'eux qui ne désire la continuation de la guerre. — Cependant, lui répondis-je, le roi de France en paroît satisfait, et je crois que la joie qui paroît sur son visage

vient de son cœur.—Oui, me dit M. de Soubise, le roi a trouvé sans doute que la guerre troubloit son amour pour vous, il craignoit d'être obligé d'aller lui-même rappeler la victoire dans son camp. — C'est donc moi qui ai fait la paix? lui demandai-je. — C'est mon opinion, » répondit M. de Soubise. Cependant il se trompoit: c'étoit tout simplement dégoût de la part du roi, fatigué du peu de succès de ses armes; car à l'époque où l'on signa la paix avec les Anglois, touchée des malheurs du jeune prince, et de la confiance qu'il avoit dans la générosité françoise, je m'étois efforcée d'exciter en sa faveur les nobles sentiments du roi, mais inutilement. « Que voulez-vous que je fasse? m'avoit répondu Louis presque en colère. Faut-il que j'épuise mon royaume parce que le séjour de Paris plaît au fils du chevalier de Saint-George * ? »

Du reste il étoit bien difficile de prendre une résolution raisonnée, dans l'état où se trouvoit la France, et le plus souvent le meilleur parti

* Quand on dit au prince Edouard que Louis XV se disposoit à le faire arrêter, il répondit: « Je ne le crois pas; le » roi de France m'a promis que j'aurois toujours un asile » dans ses états, j'en ai dans ma poche la promesse écrite et » signée de sa main. »

(*Note de madame de Pompadour.*)

étoit de s'abandonner au cours des événements; les plus grandes difficultés se rencontroient à chaque instant dans la guerre que l'on faisoit aux Anglois; on n'avoit plus de vaisseaux, il ne restoit dans les ports que quelques navires hors d'état de servir; les fonds destinés pour équiper des flottes étoient totalement absorbés; mais, quand on auroit eu de l'argent, on manquoit de matelots, la plupart étoient morts prisonniers en Angleterre, et ceux qui avoient échappé au fer de l'ennemi avoient péri de misère.

Je me rappelle avoir entendu dire à M. de Belle-Isle, qui parloit au roi: « Si toutes les puissances vous déclaroient la guerre, je lèverois dans vos États une armée de cinq cent mille hommes pour faire face à toute l'Europe; mais si j'avois à combattre une flotte de cent vaisseaux de ligne, je ne saurois où prendre vingt mille matelots. »

La marine étoit alors régie par Rouillé, qui me devoit son élévation. C'étoit un choix qu'on avoit d'abord beaucoup critiqué, ainsi qu'il arrive toujours à la nomination d'un ministre; mais ensuite les frondeurs s'étoient rangés à mon avis, et chacun convenoit que Rouillé étoit un ministre économe, vigilant, actif et plus capable que tout autre de tirer la marine de l'état de

langueur où elle étoit depuis plusieurs années. Il avoit eu le bon esprit de se faire entourer d'employés bien au courant des travaux de ce département, sans s'inquiéter de savoir si la capacité de ces hommes plus habiles que lui ne le placeroit pas au dessous d'eux dans l'opinion publique. C'est un raisonnement bien commun chez les secrétaires d'état : afin de paroître plus grands ils s'entourent de petits hommes ; mais le public n'est point dupe de cette ruse, et comme l'on attribue tous les actes d'administration au ministre lui-même, sans demander quels instruments il a employé, si la chose va bien, on dit que le ministre est un homme d'esprit; mais si elle va mal, ce n'est pas aux subalternes que l'on s'en prend. M. de Mézy, qui avoit été long-temps intendant à Rochefort, fut appelé dans les bureaux de la marine, et grâce à son intelligence on vit renaître enfin, dans cette partie du gouvernement, l'ordre et la richesse, qui depuis longtemps en étoient éloignés ; car, à partir de la paix d'Aix-la-Chapelle, l'on pouvoit dire que la France n'avoit plus de marine. Le découragement s'étoit mis dans les côtes, et l'on ne trouvoit plus de matelots; le peuple, préférant le service de terre, qui conduisoit au bien-être et aux honneurs, aux dangers d'une carrière rétré-

cie, et qui pouvoit tout au plus permettre des idées d'ambition à quelques seigneurs de la cour. M. de Mézy s'occupa donc, avant toutes choses, de former des matelots, en les faisant voyager dans les mers du nord, en accordant des pensions de retraite après plusieurs années passées sur les vaisseaux, en instituant des écoles où ils pouvaient recevoir gratuitement des notions mathématiques. Il y eut un collége fondé sous le titre d'Académie de marine, où l'on prit les commissaires et les intendants, lesquels, avant d'obtenir ce titre, devoient néanmoins avoir passé par tous les grades inférieurs. Il y eut d'abord beaucoup de couplets, beaucoup de plaisanteries sur cet établissement; le nom d'académiciens réjouit les ennemis et les rivaux de M. Rouillé: ils demandoient si l'Académie de marine feroit part à l'Académie françoise des expressions employées sur les vaisseaux, et si le langage des marins l'emporteroit sur celui de Corneille, de Racine et de Voltaire. C'est, je crois, la meilleure plaisanterie qui ait été faite à cette occasion; elle fera juger des autres. C'est le malheur des gens qui veulent faire des réformes utiles en France, de rencontrer sur leur chemin des bataillons de mauvais plaisants qui entravent leur marche, et cherchent à donner une tournure

ridicule aux choses les plus sérieuses. A l'époque où je suis arrivée à la cour, personne n'osait braver une épigramme ; j'ai appris à les mépriser.

Un autre malheur auquel on ne pouvoit remédier, c'étoit l'obligation où l'on se trouvoit de licencier les troupes après chaque campagne; cent cinquante mille soldats qui avoient passé leur jeunesse dans les camps se trouvoient sans pain. J'ai souvent entendu dire à M. Berrier qu'un laboureur qui a abandonné sa charrue pour se faire soldat ne se soucioit plus de la reprendre après la réforme; et lorsque cent mille ménagers dans un royaume se croisent les bras, disoit-il, il faut que cent mille autres travaillent pour leur donner du pain, sans quoi la famine se mettroit dans l'état.

Mais de toutes les causes d'épuisement, il n'y en avoit pas de plus effrayante que celle des récompenses militaires; à la fin de chaque campagne, il faut trouver de l'argent pour payer comptant la bravoure des officiers, car les militaires sont des créanciers inexorables. Autrefois la croix de Saint-Louis suffisoit, mais les officiers ont trouvé qu'une somme annuelle donnoit plus d'éclat aux belles actions. Un homme d'église, à qui je faisois lire quelquefois les mémoires qu'on m'adressoit pour le roi à ce sujet,

me disoit qu'il falloit que la gloire fût bien peu de chose en France, puisque les militaires n'en vouloient pas pour récompense. M. de Vintimille avoit coutume de dire que les victoires coûtoient plus à l'état que les défaites. Ceux qui demandent des récompenses ont coutume d'exposer leurs services avec une modestie arrogante qui m'a toujours révoltée; les amputés surtout sont insupportables. Un de ceux-ci, qui avoit fait plusieurs voyages à la cour pour obtenir une pension, me dit un jour, en présence de plusieurs ministres étrangers: « Madame, puisque le roi ne peut pas me rendre le bras que j'ai perdu à son service, qu'il me donne au moins de l'argent. » Une autre fois ce fut un lieutenant de grenadiers, à qui j'avois fait donner la croix, mais sans pension: « Son Excellence, me dit-il le lendemain, a attaché à ma boutonnière le signe de mon courage, mais elle a oublié la réalité de ma valeur. » Aussi le roi, voyant arriver un officier qui venoit d'Allemagne annoncer la perte d'une bataille, dit avec son esprit accoutumé: « Dieu soit loué, je serai délivré cette fois de l'importunité des pétitions. » Cependant le roi s'étoit trompé, car au bout d'un mois quinze cents officiers, qui se trouvoient à cette bataille, vinrent à Versailles solliciter des récompenses.

L'Espagne étoit encore plus pauvre que la France, et avoit plus souffert de la rapacité des Anglois. Cependant l'Italie étoit dégagée : l'infant don Philippe avoit fait son entrée à Parme. Nous apprîmes à Versailles qu'il s'y amusoit beaucoup, que du concert il se rendoit à la comédie, et que de celle-ci il passoit à la salle des menuets. « Je crains bien, disoit le roi, que ce jeune prince n'aime trop le bal et ne fasse trop danser ma fille. » On disoit à Paris que chaque contredanse que don Philippe dansoit en Italie coûtoit cent mille livres à l'Espagne, et que la mère de ce prince avoit payé d'avance les violons. D'un autre côté, le duc de Modène étoit rétabli dans ses états; plus pauvre encore que tous les autres, il auroit bien voulu donner le bal comme don Philippe, mais la guerre l'avoit ruiné complétement. Madame la duchesse son épouse disoit publiquement au Palais-Royal que son époux n'avoit pas de quoi faire un pas de menuet. Cette princesse venoit à la cour sans souliers pour montrer au roi l'indigence où la guerre avoit réduit les états de Modène. « Madame, lui dit le roi, je ne suis pas beaucoup plus à mon aise que vous, mai j'ai un cordonnier; si vous voulez, je vous l'enverrai. » C'étoit la mode en France de crier misère, tandis qu'on

étaloit un luxe excessif. A entendre chaque officier l'un après l'autre, ils avoient tous dérangé leur fortune à la guerre, et le roi leur devoit des indemnités. Le prince de Conti, devenu grand-prieur, disoit un jour à Versailles que ses chevaux n'avoient pas de foin. « Je m'étonne, lui dit M. de Belle-Isle, qu'ils ne soient pas encore morts, car il y a deux ans que vous tenez le même langage. » Louis XV réparoit tant qu'il pouvoit la fortune de ses officiers par des charges, des pensions ou des gouvernements. « Ayez un peu de patience, dit-il un jour à ceux qui le pressoient, je remédierai à tout, s'il est possible; mais avant de songer aux maisons particulières, je dois pourvoir d'abord la grande famille de l'état. Vous m'avez rendu de grands services pendant la guerre, mais je vous prie de m'en rendre un plus grand à la paix : c'est de me permettre de partager les récompenses entre vous et les hommes qui, pour soutenir le poids de la guerre, ont épuisé leurs subsistances. » Mais en supposant qu'on eût eu tout l'argent nécessaire pour récompenser les services de chacun, l'on eût encore trouvé des obstacles dans l'esprit d'opposition des parlements. Le comte de Saxe les appeloit les pédants de la grand'chambre. « Ils veulent apprendre à l'admi-

nistration ce qu'elle sait mieux qu'eux, disoit-il; ils parlent toujours des maux de l'état, et ne disent jamais rien du remède. » Un jour que le premier président prononçoit un beau discours devant le roi pour prouver la nécessité qu'il y avoit de décharger les sujets du poids des impôts, ce prince l'interrompit en lui disant : « Monsieur le président, je consens à décharger mes peuples de toute espèce d'impôts, si mon parlement veut me fournir les moyens d'acquitter les dettes de l'état, et de faire face aux besoins présents de la monarchie. » Néanmoins je suis fort d'avis que les parlements sont une chose utile, non pas qu'ils rendent des services réels, mais parce que le caractère des François est tourné de telle manière, que ces représentations sans aucun résultat lui causent un grand plaisir, et qu'elles entretiennent la confiance du peuple, qui se croiroit perdu s'il se voyoit sans avocats. Les discussions qui eurent lieu dans les états de Bretagne et de Languedoc firent mettre en délibération si l'on ne devoit pas abroger entièrement tous les états du royaume. M. Séguier, qui fut appelé au conseil à cette occasion, étoit pour le parti de la dissolution; il nous présenta un mémoire qui n'a jamais été imprimé, mais qui

me semble une pièce assez intéressante pour la conserver en entier.

« Les états provinciaux ne sont d'aucune utilité à la France. Ces assemblées pouvoient être nécessaires dans le temps que chaque province de la monarchie formoit un royaume séparé ; mais aujourd'hui que la France est réunie sous un seul gouvernement, elle peut se suppléer à elle-même, et n'a pas besoin d'assemblées.

» Ces états provinciaux ne servent qu'à entretenir la division entre le prince et les sujets ; ils sont un obstacle à la perception des droits et à la levée des impôts.

» Le roi n'établit pas plus tôt une taxe nécessaire pour subvenir aux dépenses extraordinaires, que ces états s'y opposent ; aussitôt la cour se trouve inondée de représentations, et le château de Versailles rempli de députés ; il faut prendre sur les affaires générales pour expédier de nouveaux ordres, et répondre à ceux qu'ils envoient à la place de mémoires.

» Cette suspension d'ordonnances produit un mauvais effet : les sujets s'accoutument à ne pas obéir ; ils voient les besoins de l'état avec indifférence, et la lenteur se mêle dans les affaires publiques.

» Les membres de ces assemblées sont autant de petits souverains : l'ascendant qu'ils ont sur les esprits n'a point de limites. Un archevêque de Narbonne, qui arrive à Montpellier pour faire l'ouverture des états, est plus fêté que si Louis XV y faisoit son entrée publique.

» Dans un état monarchique, où l'autorité tout entière doit partir d'un seul centre, il est dangereux de la voir diviser par des corps subalternes. Ces états provinciaux portent aussi sur la morale et la religion. Ceux du Languedoc sont composés de vingt-quatre évêques ou archevêques qui, tous les ans, sont obligés de s'absenter pendant trois mois de leurs diocèses. Ils laissent des grands-vicaires à leur place, qui n'ont ni le même zèle ni la même attention pour leur troupeau ; et pendant ce temps-là le relâchement s'introduit partout.

» Le luxe de ces assemblées n'est pas moins scandaleux : chaque évêque y a une cour et des courtisans ; tous les prélats y tiennent table ouverte. Aujourd'hui l'évêque d'Alais a trente couverts, demain celui de Nîmes invite cinquante convives, etc....

» La dissolution de ces états ne causeroit au-

cune diminution dans les finances générales. Le don gratuit, qui forme l'objet principal de ces assemblées, peut être réglé en forme de taxe commune levée annuellement. »

CHAPITRE IX.

François Damiens est sur le point de me faire tomber entre les mains des jésuites. — L'assassin du roi dans la cour du château. — On sonde la plaie. — Le roi est saigné deux fois. — Madame, je suis assassiné! — Le roi demande un prêtre. — Conduite du roi envers le dauphin. — Damiens et un sergent des gardes. — Prières publiques. — Le parlement de Bretagne. — Composition des juges qui doivent interroger Damiens. — On lui serre les jambes avec des tenailles brûlantes. — On le coud dans ses draps. — Origine de Damiens. — Le poignard dont il frappa le roi. — La jeune pensionnaire du couvent de Saint-Joseph. — Le confesseur du régicide. — Torture de Damiens. — On coule du plomb fondu dans ses plaies. — Frayeur du roi. — Conduite de la cour à mon égard. — Lâcheté de Machault. — Il est mis à la porte. — On remercie M. d'Argenson.

Tel étoit l'état des choses lorsque fut commis l'attentat de François Damiens. Je vais donner sur ce crime tous les détails qui sont venus à ma connoissance: ce fut pour toute la France un

sujet d'alarme, mais particulièrement pour moi, qui me vis à la veille de tomber entre les mains des jésuites. Nul doute que leur vengeance n'eût été atroce *.

Madame Victoire étant incommodée, le roi revint de Trianon pour lui rendre visite; c'étoit le 4 janvier 1757. Il devoit y retourner à cinq heures et demie, ses voitures l'attendoient à la porte de la salle des gardes. Précédé par MM. de Montmirel et de Baudreville, le roi descendit l'escalier à six heures précises, entouré de M. de Brionne et de M. Le Cremier; on voyoit encore à côté de lui monseigneur le dauphin, et derrière lui M. le duc d'Ayen. A peine arrivé à la dernière marche, le roi dit : *On m'a donné un violent coup de coude.* En même temps on aper-

* Damiens, dans ses interrogatoires, parut quelquefois persuadé que la religion permettoit dans certains cas le régicide.

Quand on lui demandoit où il avoit puisé cette doctrine, il refusoit de répondre. On sut par lui, cependant, que les jésuites l'avoient chassé de leurs maisons pour des friponneries, et qu'au bout de quelque temps il étoit rentré à leur service. Il regrettoit de n'avoir pas pris pour directeurs les prêtres jansénistes; ceux-là, disoient-ils, m'auroient détourné de mon crime.

(*Mémoires du temps.*)

çoit un homme d'une taille ordinaire, ayant le chapeau sur la tête, enveloppé d'une redingote brune, âgé d'environ quarante-cinq ans. Le dauphin, surpris de voir près de Sa Majesté un inconnu de cette espèce, lui dit: *Ne vois-tu donc pas le roi?* Un garde du corps, indigné, lui jeta à bas son chapeau, et à l'instant même ce malheureux est saisi par M. Didreville, écuyer du roi.

Le roi porte sa main sur l'endroit même où il vient d'être frappé (c'étoit entre la quatrième et la cinquième côte du côté droit), et la retire ensanglantée: *Je suis blessé*, dit-il, et voilà cet homme qui m'a frappé; puis il ajoute: *Qu'on le garde et qu'on ne le tue pas.* Ce misérable auroit encore pu s'enfuir dans l'intervalle qui s'étoit écoulé depuis le moment du coup jusqu'à celui où il fut arrêté par M. Didreville; mais son forfait l'avoit glacé d'épouvante, il ne fit pas le moindre effort pour se débarrasser des mains de l'écuyer du roi.

L'assassin est remis aux gardes du corps, puis confié à la prevôté, qui le fit garder soigneusement avec soixante hommes du régiment des gardes.

Le sang couloit avec abondance de la plaie du roi; cependant, malgré son état de foiblesse,

il remonta l'escalier sans être soutenu. Il devoit retourner à Trianon, et il n'y eut à Versailles, ni linges pour lui, ni valet de chambre pour le servir. Chacun s'empressa de le déshabiller, et on le coucha sur des matelas sans draps. M. de Lamartinière, son premier chirurgien, étoit déjà reparti pour Trianon, avant la catastrophe; on appela donc, pour le panser, M. Hévin, chirurgien de madame la dauphine. Il survint au roi un étouffement; M. Hévin le saigna; le docteur Lamartinière arriva bientôt,et ayant plongé la sonde dans la plaie, fit remarquer qu'elle étoit arrêtée à la côte, et que l'ouverture, de la longueur de quatre pouces, ne pénétroit pas plus avant. Le docteur Hévin repéta l'expérience de M. de Lamartinière et obtint les mêmes résultats. Je crois que le roi dut son salut à la manière dont il étoit vêtu; les habits d'hiver qu'il portoit amortirent le coup, et l'on remarqua aussi que par un hasard miraculeux, sa chemise étoit pliée en quatre doubles dans la place où le poignard avoit touché. Deux lignes plus bas, le fer en frappant à l'extrémité de la côte, eût glissé sur le cœur; il arriva au contraire, eu égard à la manière dont le coup fut porté, que le poignard fut rejeté bien au dessus de l'enveloppe du cœur.

On saigna le roi une seconde fois. Il fut obligé de se coucher sur le côté gauche, à raison de la plaie, qui existoit au côté droit; et comme il n'avoit pas l'habitude de dormir sur ce côté, il reposa très-peu et passa une nuit fort agitée.

L'arme dont cet assassin s'est servi étoit un couteau ayant à une extrémité une lame assez large et grande, de l'autre côté un stylet plus court que la lame du couteau ; heureusement que ce malheureux s'est servi de cette espèce de stylet, car avec l'autre lame la plaie eût été beaucoup plus profonde et par conséquent mortelle.

La reine croyoit le roi parti pour Trianon; elle entend un grand bruit et s'aperçoit d'un mouvement extraordinaire dans les appartements du palais; on lui dit d'abord que le roi s'est trouvé mal, elle accourt aussitôt près de lui; alors le roi l'apercevant lui dit : « Madame, *je suis assassiné.* » Elle ne comprit rien à ce langage; le roi lui répéta plusieurs fois: « Oui, Madame, *je suis assassiné.* » Cette princesse éprouva alors un saisissement et un effroi inconcevables; quant au roi, il conserva au milieu d'aussi tristes circonstances un grand sang-froid et une résignation vraiment religieuse.

Bientôt arriva l'abbé de Raigecourt, auquel le roi demanda les saintes huiles; on les apporta dans le cabinet du conseil, et en attendant que le roi fût assez remis de sa première émotion pour se confesser, M. de Raigecourt lui fit une courte exhortation. Pendant ce temps, M. le dauphin se rendit à l'appartement de la reine, et lui annonça que le roi ayant été blessé, s'étoit empressé de demander un prêtre, ce qui fut une grande consolation pour la princesse. Elle demanda si le père Desmarets étoit arrivé de Paris; on lui dit que non, mais qu'on avoit envoyé chercher l'abbé de Solini, aumônier du grand commun, et qu'en attendant l'abbé de Raigecourt avoit apporté les saintes huiles dans le cabinet du conseil. M. de Solini jouissoit à la cour de la réputation d'homme vertueux et éclairé; le roi le vit arriver avec un grand sentiment de joie, et s'entretint avec lui trois quarts d'heure environ. Cet ecclésiastique ayant voulu se retirer, Sa Majesté lui dit : « Ne me quittez pas avant de m'avoir remis entre les bras du père Desmarets. » Louis XV avoit une grande frayeur de mourir avant d'avoir reçu l'absolution de son jésuite; il arriva enfin au milieu de la nuit.

M. le dauphin, de retour dans la chambre du

roi, s'étoit approché du lit et avoit demandé à son père si la blessure lui faisoit éprouver de vives douleurs : « Mon fils, dit le roi, je souffrirois bien davantage si vos jours couroient le même danger. » M. le dauphin ne voulut pas quitter un instant la chambre de son père ; les confesseurs se placèrent sous les rideaux du roi, tandis que son fils se tenoit à quelque distance. Jusqu'alors ce prince avoit refusé de décider dans le conseil et n'agissoit que d'après les ordres du roi ; mais dans cette circonstance, il mit à profit son titre de lieutenant et décida dans tous les conseils qui furent tenus relativement à cette affaire ; toutes les résolutions qui furent prises furent indiquées ou sanctionnées par lui. Il est vrai qu'il assistoit depuis long-temps au conseil des dépêches, mais tout ce qu'on y décidoit étoit censé venir du roi ou de la pluralité, suivant l'usage adopté de temps immémorial.

Avant d'être conduit en prison, Damiens fut gardé pendant quelque temps dans la salle des gardes et subit plusieurs interrogatoires en présence du grand prevôt, de MM. Maboul et de Villeneuve. Dans ces premiers moments il montra un caractère ferme et déterminé. Un soldat des gardes ne pouvant maîtriser l'in-

dignation que lui causoit la vue du régicide, s'élança sur lui le sabre à la main ; on fut obligé de l'arrêter. Damiens ne fut point troublé de ce spectacle, et lui dit avec le plus grand sang-froid : « Que pouvois-tu me faire? je ne crains pas la mort. » Le lendemain causant, avec un des sergents qui le gardoient : « Il ne tiendroit qu'à moi, dit-il, de faire votre fortune. — Ma fortune! lui répondit le sergent, et comment vous y prendriez-vous ?—Je n'aurois qu'à vous dire mon secret, » dit Damiens avec tranquillité.

La nouvelle de cet événement répandit la consternation dans la ville de Paris. Les fêtes publiques furent interrompues, les théâtres fermés ; la population se porta en masse la nuit et pendant une saison rigoureuse dans la cour du duc de Gèvres, qui partoit pour Versailles, afin de savoir des nouvelles du roi ; on fit faire du feu dans les cours et dans la rue, et de temps en temps, à l'arrivée des courriers, on se précipitoit pour recueillir plus promptement les détails sur l'état de l'auguste malade. De trois heures en trois heures, la ville de Paris envoyoit à Versailles, et le duc de Gèvres faisoit remettre au prevôt des marchands plusieurs bulletins par jour relatifs à la santé du roi.

L'archevêque ordonna des prières publiques ;

on fit des neuvaines à sainte Geneviève, et l'affluence du peuple y fut si grande que le corps de ville, qui y assistoit tous les jours, n'y entroit qu'avec la plus grande difficulté : on vit des vieillards prosternés des heures entières au pied des autels, implorer du Tout-Puissant le prompt retablissement du prince ; enfin le prevôt des marchands assura que l'affliction publique fut aussi grande qu'elle l'avoit été en 1744 lors de la mala die du roi.

Il est d'usage, la veille des Rois, de tirer des gâteaux en criant *le roi boit;* dans aucun cabaret on n'entendit ces cris de joie. Les réunions même de famille, où l'on mange à cette époque un dindon, n'eurent point lieu, et les rôtisseurs et marchands de comestibles se plaignirent de ce que cette année toutes leurs provisions leur étoient restées.

Cependant la plaie du roi étoit dans un état satisfaisant, et de toutes parts on s'empressoit de venir marquer au roi la joie que l'on éprouvoit de son rétablissement. La ville de Paris envoya son greffier pour complimenter le roi; et le parlement de Rouen envoya également son greffier en chef pour donner au roi les témoignages de douleur, de respect et d'attachement qui animoient cette compagnie. Le duc de

Gèvres, après avoirpris les ordres du roi, introduisoit l'un et l'autre dans le balustre. Le greffier de Rouen fit un assez long discours. Le roi ne l'interrompit point ; mais quand il eut fini, il se souleva sur son séant, et lui dit : « Je me porte fort bien ; dites à mon parlement qu'il songe à me donner des marques de son obéissance. » Puis immédiatement, se retournant du côté de l'envoyé de la ville de Paris, il lui dit, en présence du député de Rouen : « Dites à ma bonne ville de Paris combien je suis touché de son zèle et de son affection, et assurez-la de mon amitié et de ma protection. » On remarquera qu'à cette époque les parlements étoient dans un état de désobéissance. Le parlement de Bretagne avoit même refusé l'enregistrement du second vingtième ; mais la nouvelle de la blessure du roi opéra un changement subit dans tous les esprits; toutes les discussions cessèrent; les états de Bretagne écrivirent à M. de Saint-Florentin que désormais ils auroient pour la volonté royale la plus grande déférence ; qu'ils se soumettroient avec joie à tout ce que prescriroit Sa Majesté ; qu'ils étoient disposés à sacrifier au roi leurs biens, leur vie même ; qu'en un mot rien ne surpasseroit jamais les sentiments de respect, d'attachement et de fi-

délité dont ils se sentoient animés. Ils envoyèrent le lendemain quatre députés déposer au pied du trône ces protestations d'amour et d'obéissance ; et l'on peut dire que dans cette circonstance la noblesse bretonne, qui composoit la plus grande partie des états, se conduisit d'une manière admirable, et bien capable sans doute de faire oublier à jamais les torts qu'elle pouvoit avoir à se reprocher.

Aussi monseigneur le dauphin saisit-il bientôt l'occasion de témoigner au parlement combien il étoit touché d'une conduite aussi noble et aussi délicate : il commençoit à dîner en public; ces dîners attiroient un monde prodigieux. Il aperçoit dans la foule M. le marquis de Poulpri, faisant partie de la noblesse de Bretagne, et lui dit : « M. de Poulpri, c'est avec un plaisir bien vif que j'ai appris la conduite des états; veuillez leur mander la satisfaction que j'en éprouve, elle sera éternellement gravée dans mon cœur. »

Le premier président et tous les présidents à mortier vinrent s'informer de l'état de la santé du roi. Plusieurs des conseillers de grand'-chambre, qui avoient donné leur démission, demandèrent à faire partie des juges qui devoient juger Damiens ; mais cette proposition ne

fut point acceptée, car le roi conservoit toujours un certain ressentiment à raison de leur désobéissance ; il restoit encore un nombre plus que suffisant de juges pour former une cour criminelle, quoiqu'il y avoit à la grand'chambre vingt-cinq juges, savoir : dix présidents, douze conseillers et trois honoraires ; de ce nombre, il fallut en retrancher quatre clercs, qui ne peuvent connoître des procès criminels, conformément aux canons de l'église.

Damiens étoit toujours gardé à vue dans la petite salle des gardes ; il dit en présence de plusieurs personnes qui l'entouroient : « Qu'on prenne garde à monseigneur le dauphin. » M. d'Armentières, qui passoit en ce moment-là, dit qu'il ajouta : « Si vous y prenez intérêt ; » mais on n'est pas sûr de ces dernières paroles.

Dans l'espérance de le faire parler et de découvrir des complices, on fit subir à ce malheureux les épreuves du feu : avec des tenailles brûlantes, on chercha à contenir ses jambes exposées à l'action d'un brasier ardent ; il en résulta même des plaies considérables dont il eût été estropié toute sa vie : il en eut la fièvre, et tout faisoit craindre qu'il n'en mourût promptement. On appela en témoignage tous ceux qui étoient présents à cet énorme attentat ; les mé-

decins mêmes et les chirurgiens déposèrent sur la profondeur de la plaie, et l'enquête fut terminé par quelques autres dépositions qui étoient plus ou moins étrangères au crime, mais dont on espéroit obtenir quelques résultats, soit sur la complicité, soit sur les antécédents de la conduite de ce misérable.

Son état s'améliorant un peu, on ne craignit plus une mort prochaine ; on lui mit les fers aux mains, on fit coudre les draps dans lesquels il étoit couché, et malgré cela il étoit dans un tel état d'agitation qu'il se jetoit en bas du lit, et se blessoit même assez gravement. Les gardes de la prevôté le gardoient en dedans de la chambre; les dehors de la prison étoient gardés par trente soldats aux gardes et trente Suisses. Il n'auroit pu s'échapper ni être enlevé. M. le duc de Biron l'observoit tous les jours, et en avoit répondu sur sa tête. L'assassin étoit du pays d'Artois, où il étoit entré d'abord dans un collége de jésuites, en qualité de domestique. Son imagination vagabonde ne lui avoit pas permis de demeurer long-temps dans le même lieu, en sorte qu'il changeoit de maître deux ou trois fois dans l'année. Ainsi que presque tous les escrocs, il avoit besoin de vivre la plupart du temps sous un nom emprunté; voilà pourquoi

quelques-uns le connoissoient sous le nom de Lefèvre, et d'autres sous le nom de Flamant ; il avoit appartenu sous ce nom à madame de Sainte-Beuve, qui l'avoit chassé de chez elle, d'après les conseils du marquis de Marigny.

Le poignard dont il frappa le roi étoit une arme grossièrement faite et dont la lame étoit à peine aiguisée; il y avoit à l'autre extrémité du manche un canif long de trois ou quatre pouces, dont il avoit probablement espéré se servir contre lui-même; peut-être aussi avoit-il pensé que la lame principale pourroit se briser sur les côtes du roi, et dans ce cas il se seroit servi du canif pour porter de nouveaux coups.

Pendant plusieurs jours les spectacles avoient été fermés à Paris, et ne commencèrent à jouer que le 10 janvier. Le 15 commença le procès criminel. M. le prince de Croy envoya d'Arras des éclaircissements d'une grande importance, s'étant informé avec soin de tout ce qui concerne Damiens : ce fut par lui qu'on apprit que cet homme étoit marié et père d'une jeune fille. Ses juges se composoient de vingt princes du sang, vingt pairs de France, douze présidents à mortier, trois maîtres des requêtes, deux présidents honoraires, douze conseillers de la grand'chambre. Il ne faut pas compter dans ce

nombre M. le comte de Charolois, qui, étant sujet à des étourdissements, ne pouvoit demeurer sans danger dans des appartements fermés. M. le maréchal de Richelieu, obligé de déposer comme témoin, ne doit pas être compté non plus dans le nombre des pairs. M. Sévère fut le rapporteur du procès, et M. Pasquier fut *l'évangéliste*. Tous les parents de Damiens étoient arrêtés et enfermés à la Bastille: on vouloit d'abord les interroger juridiquement, mais M. le prince de Conti demanda qu'avant toute chose on donnât lecture de la procédure faite à Versailles par la prevôté de l'hôtel. On lut la lettre pour le roi que Damiens avoit dictée au sieur Blot, exempt de la prevôté. Il fut ensuite question de traduire à la barre du parlement un avocat qui avoit tenu, dans un repas, d'abominables discours contre la personne du roi; mais M. le prince de Conti fit observer de nouveau qu'il valoit mieux poursuivre l'instruction que de se laisser entraîner dans de nouveaux embarras qui entraveroient la marche du procès, d'autant plus que la santé de Damiens étoit fort dérangée et qu'on pouvoit craindre de le voir mourir avant la fin de l'information. Dans ce moment arriva le sieur Michel, qui demeuroit à Saint-Pétersbourg et chez qui Damiens avoit servi

pendant quelque temps. Michel l'avoit chassé comme un fripon. Ayant appris l'attentat dont il étoit coupable, il s'étoit empressé de venir à Paris et avoit fait la route en dix-huit jours. Sa déposition ne renferma rien qui pût servir à l'instruction du procès. On entendit dans la même séance une jeune pensionnaire du couvent de Saint-Joseph qui, la veille de l'assassinat, avoit dit à ses compagnes : « Le roi est assassiné ou le sera. » Cette enfant, nommée d'Escoufflet, étoit à peine âgée de douze ans : il paroît qu'ayant été faire des visites avec sa sœur, mariée à M. de Lalondre, aide-major des invalides, elle avoit entendu dire que le roi étoit en danger, mais l'on n'a jamais pu savoir dans quel sens avoient parlé les personnes qui avoient tenu ce propos.

Après les divers interrogatoires qu'il seroit trop long de rapporter et qui ne produisirent aucun résultat avantageux, il fut question de savoir si l'on donneroit un confesseur au régicide, attendu qu'autrefois on ne leur en donnoit pas, et que dans la régularité de la jurisprudence on ne doit leur en donner qu'après le prononcé du jugement *.

* La première fois que l'on donna un confesseur aux con-

Le 28 mars, qui étoit un lundi, le confesseur se présenta à Damiens, dès les huit heures du matin; mais attendu que M. le curé de Saint-Paul avoit déjà eu avec le condamné plusieurs conférences, on fit dire au confesseur de revenir à onze heures. Dans cet intervalle, M. de Marcilly se présenta et demanda la permission d'entretenir Damiens quelque temps; alors entra un officier de justice, en disant: « Il faut partir, il est temps. » On conduisit le criminel à Notre-Dame, où il fit amende honorable, avec toutes les marques d'une pénitence sincère. Le bourreau s'approcha de M. de Marcilly et lui demanda si Damiens iroit faire des déclarations à la ville. « Damiens, lui répondit M. de Marcilly, vous dira lui-même quelles sont ses intentions. » Le bourreau s'approcha de Damiens, qui déclara avoir en effet l'intention d'entrer à l'hôtel-de-ville: on l'y conduisit; et M. Molé l'ayant interrogé sur les motifs de son assassinat, il répondit « qu'il avoit voulu venger l'honneur du

damnés, ce fut en 1397, à un moine qui avoit accusé le duc d'Orléans d'avoir jeté un sort sur le roi Charles VI, tombé en enfance. Le moine ayant été condamné à mort, demanda un confesseur, et on lui permit de s'entretenir pendant dix minutes avec un capucin.

(*Note des Éditeurs.*)

parlement. On lui demanda s'il ne vouloit pas rétracter sa déposition contre l'intendant du marquis Ferrière. Il répondit qu'il persistoit dans tout ce qu'il avoit dit, et demanda à signer de nouveau. Un conseiller du parlement, qui se trouvoit là, dit : « C'est inutile, ces messieurs voient bien que vous avez perdu la tête. » On le fit descendre sur la place de Grève ; on le tenailla pendant une demi-heure environ; après quoi le greffier, qui se tenoit auprès de l'échafaud, lui demanda s'il n'avoit pas de nouvelles déclarations à faire. « Non, » répondit Damiens d'une voix ferme. Après cela on fit approcher des chevaux auxquels on attacha les membres de Damiens, et on les fit tirer en sens inverse. Le greffier s'approcha de nouveau, mais ne put obtenir aucune réponse. On détacha les chevaux, et les bourreaux firent couler du plomb fondu dans les blessures faites par les tenailles, ainsi que sur les parties de la génération. Damiens expira dans ce supplice.

Tous les honnêtes gens ne doutèrent pas que le coup n'eût été monté par les jésuites, qui vouloient avoir, dans le règne de M. le dauphin, un prince plus favorable à leur société, à leur ambition.

Depuis ce moment le roi ne vit plus rien qu'en

noir; il devint rêveur et silencieux, voyant toujours à côté de lui le bras d'un assassin. Il voulut être au courant par lui-même de tout ce qui se passoit à la police secrète : l'abbé de Bernis et le comte de Broglie furent chargés de transmettre au roi une note exacte de tout ce qui se passoit dans les cours étrangères ; il voulut établir un ministère secret en opposition avec le ministère visible, de manière que l'un pût surveiller l'autre.

J'ai à peine parlé des angoisses dont je fus agitée tant que dura la frayeur du roi. L'enfer étoit devant ses yeux, et l'on ne manquoit pas de lui bien expliquer le danger où étoit son âme s'il ne chassoit sur-le-champ de son palais une femme qui l'aimoit et qui s'opposoit à l'ambition des prêtres. Chacun me traitoit en idole renversée; c'est-à-dire qu'on craignoit de m'approcher, et qu'on se faisoit un mérite d'insulter à mes chagrins.

Je passai quinze jours dans les plus terribles perplexités; je craignois tout des jésuites, entre les mains desquels se trouvoit le roi; mais ce qui m'avoit déchiré le cœur, c'étoit de voir la lâche cruauté avec laquelle je fus traitée dans ce moment par un homme qui me devoit tout

et que j'avois vu rampant à mes pieds tant que mon crédit n'avoit eu à craindre aucun échec. Il sembloit avoir voulu se débarrasser du poids de la reconnoissance par l'empressement qu'il avoit mis à me signifier l'ordre de quitter le château. Il s'étoit jeté dans les bras de mes ennemis avec autant d'ardeur qu'il en avoit mis jusqu'alors à solliciter ma bienveillance. Tout mon cœur s'étoit soulevé en le voyant entrer d'un air arrogant, et me commander d'avoir à sortir dans les vingt-quatre heures. On parle avec plus d'égards à un laquais que l'on jette à la porte : aussi mon premier besoin, à la convalescence du roi, fut-il d'envoyer Machault en exil; et ce qui me fut douloureusement sensible, c'est que le roi, dupe de la douleur que cet homme avoit montrée en apprenant son assassinat, voulut qu'une pension de trente mille francs lui fût conservée. Je le fis remplacer par Moras, qui étoit alors contrôleur général des finances.

La conduite de Machault avoit été celle d'un lâche ambitieux. Convaincu que ses ennemis alloient employer tous les moyens pour le perdre, il n'avoit reculé devant aucune bassesse pour les désarmer. La première avoit été de se déclarer brusquement contre sa protectrice, contre celle à qui il devoit tout ce qu'il étoit. Plus il s'étoit

montré rampant jusqu'alors, et plus il s'efforçoit de se montrer ingrat*.

Je vis avec peine le renvoi de M. d'Argenson, qui toutefois m'avoit résisté, et souvent avoit paru vouloir échapper à mon influence ; mais c'étoit un homme sûr, et qui m'avoit rendu d'importants services. Le roi vint me consulter sur les termes qu'il falloit employer dans le renvoi qu'il lui signifia par un capitaine de ses gardes. Moras, qui dans ce moment travailloit avec moi, écrivit sous ma dictée le billet suivant** :

« Votre service ne m'est plus nécessaire ; je » vous ordonne de m'envoyer votre démission » de secrétaire d'état de la guerre, et de tout ce

* Dans toute cette affaire, M. d'Argenson avoit voulu sacrifier le roi à M. le dauphin, pour prolonger son pouvoir. Le roi avoit voulu sacrifier sa maîtresse à l'opinion et aux terreurs qui agitoient sa pensée. M. de Machault consentoit à sacrifier madame de Pompadour son amie, et tout fut enfin sacrifié à l'amour.

(*Mémoires du temps.*)

** Le comte d'Argenson, fier d'avoir résisté depuis longtemps au parlement, avoit montré pour le dauphin un empressement que le roi n'étoit pas disposé à pardonner.

(*Note des Éditeurs.*)

» qui concerne les emplois y joints : vous vous » retirerez à votre terre des Ormes. »

J'obtins du roi que M. d'Argenson, pour adoucir un peu la rigueur de ce renvoi, seroit remplacé à la guerre par le marquis de Paulmy, son neveu.

CHAPITRE X.

Conduite de M. le dauphin. — Souvenirs de son enfance. — Les jésuites sont chassés. — Constitution de leur ordre. — Satisfaction générale. — Le roi a peur des jésuites. — Le jésuitisme incarné. — Nomination de M. de Jarente. — M. de Choiseul en Italie. — Curieuse confidence d'un jésuite. — Je me ligue avec M. de Choiseul. — On désire que je me confesse et que je communie. — Je ne veux pas imiter le régent. — M. de Soubise se charge de ma conscience. — Le procureur général des missions. — On me trouve un jésuite. — Difficulté de savoir si un jésuite dit oui ou non. — On demande quelques jours de réflexions. — Résultat de ma patience. — Un billet à cheval. — Caractère de M. de Choiseul.

Qu'on prenne garde à M. le dauphin! qu'on veille sur lui pendant toute la journée! Ce premier cri, sorti de la bouche de l'assassin au moment où on l'avait arrêté, avoit inspiré au roi une tendre affection pour son fils. Pour la première fois il consultoit le dauphin; et bien que sa blessure, fort légère, lui permît de vaquer

aux affaires, il paroissoit vouloir en abandonner la direction à son fils*. Celui-ci se comportoit avec toute l'adresse que l'on peut attendre d'un homme élevé par les jésuites. Tout en s'emparant, avec un odieux empressement, de la puissance d'un père qui s'abandonnoit à lui avec tant de confiance, il affectoit une grande indifférence pour le pouvoir tombé entre ses mains. On savoit qu'il détestoit les parlements : on avoit donc été fort surpris de lui voir témoigner à ce corps les plus grands égards, et l'entendre demander que l'instruction du procèsd e Damiens fût confiée à la grand'chambre.

Quelques jours après l'attentat, le roi ordonna que M. le dauphin auroit entrée au conseil. Je ne voulus pas avertir Sa Majesté de la conduite que le prince son fils avoit tenue envers moi dans le moment où les commandements des prêtres m'avoient été signifiés par Machault; car le roi eût changé d'avis, et le dauphin eût reçu contr'ordre pour le conseil du lendemain. Cela est d'autant plus probable que Sa Majesté étoit assez mal disposée à l'égard du jeune prince,

* La blessure du roi n'étoit pas même accompagnée de fièvre.

(*Note de madame de Pompadour.*)

et que, dans cette soirée même, elle me conta différents traits de son mauvais caractère. Une réponse de son enfance fait connoître combien son éducation avoit été vicieuse. Quelqu'un lui expliquoit que, dans les grandes cérémonies, le duc de Châtillon, son gouverneur, devoit le servir à genoux. « Et pourquoi pas toujours? » répliqua le jeune prince. A cet orgueil, signe certain d'une grande sottise, se joignoit un entêtement que rien ne pouvoit vaincre; il lui arrivoit quelquefois de se mettre à bouder pendant des semaines entières, sans qu'on pût deviner la cause de cette maussaderie. Il n'y avoit sorte de punition qu'on imaginât pour le corriger de ce caprice. Les plus efficaces étoient celles qui frappoient sur son orgueil: par exemple, quand on défendoit à la garde de prendre les armes à son passage, quand on le conduisoit à la promenade ou à la messe sans aucune suite, la honte qu'il éprouvoit de se voir traité avec moins de respect qu'un seigneur de la cour le forçoit à reprendre la gaieté de son âge. J'ai entendu dire à Chérac que cette manie provenoit chez le prince d'une maladie du foie.

La reine avoit demandé la place de dame du palais pour une des amies de madame de Luynes. Le roi lui ayant fait observer que cette dame

n'étoit pas d'une naissance assez illustre, la reine lui répondit que cette objection pourroit être opposée d'une manière plus victorieuse à la personne que Sa Majesté présentoit. Il s'éleva là-dessus une légère discussion dans laquelle le roi fut obligé d'avoir recours à son meilleur argument; ce fut de dire : « Je le veux. » Il n'y avoit plus qu'un obstacle, c'étoit l'affaire de dévotion. On ne pouvoit admettre au rang de dame du palais une femme comme moi, dont on ne connoissoit pas le directeur, et qui n'avoit jamais communié en public. Le roi vint me trouver, et me demanda si je consentirois à faire mes dévotions à la chapeile du château. Je répondis que cette cérémonie ne m'inspiroit aucune répugnance, et que dès ce jour même je m'occuperois de trouver un confesseur. Ce n'étoit pas chose bien difficile, et il ne manquoit pas à Paris d'ecclésiastiques disposés à m'accorder l'absolution; mais si je me fusse adressée à un confesseur obscur, on n'eût pas manqué de répéter les propos que, dans une pareille circonstance, on avoit tenus sur le régent, lorsqu'il communia à Saint-Eustache. D'un autre côté, je ne voulois pas qu'en me voyant approcher de la sainte table, les gens auxquels mon confesseur eût été inconnu pussent crier au sacrilége; il me falloit

donc un homme en évidence, il me falloit un confesseur de roi, un jésuite. Cette pensée étoit d'autant plus juste, qu'en me rapprochant ainsi de la société, je disposois la reine en ma faveur; et dans le cas où l'on eût trouvé ma conduite imprudente, la faute en seroit retombée sur cette société, dont les épaules sont assez fortes pour supporter mille et mille accusations plus graves. Le lendemain du jour où j'avois reçu la visite de la reine, j'écrivis à M. de Soubise un billet à peu près conçu en ces termes:

« Mon cher prince,

« Me voilà convertie; je veux me confesser, » et qui plus est communier. J'ignore si » j'obtiendrai à ce prix une bonne place dans » le paradis, mais en attendant j'aurai un ta- » bouret cher la reine. Venez me voir, j'ai » besoin de vous. »

M. de Soubise étoit à la campagne dans une de ses terres du Dauphiné, en sorte qu'il ne put recevoir mon billet que deux jours après. Pendant ce temps mille propos étoient tenus sur mon compte; on disoit que j'avois refusé de me confesser, que je voulois braver la reine; enfin le prince arriva fort étonné du billet qu'il avoit reçu, et croyant que je voulois rire; mais je

l'eus bientôt mis au courant, et voyant que cet accroissement de faveur ne coûteroit que la conscience d'un jésuite, il dit que j'avois acheté un tabouret pour rien; il ne s'agissoit plus que de trouver l'homme; il fut décidé entre nous deux qu'on s'adresseroit au père de Sacy.

C'étoit le procureur général des missions, un des hommes les plus distingués de sa compagnie bon gentilhomme connu par la douceur de son caractère et par un goût de littérature fort remarquable; nul ne convenoit mieux au titre de confesseur du roi. Aussi M. de Soubise, qui se connoissoit en ambitieux, lui présenta l'affaire de ce côté. Ce n'étoit pas madame de Pompadour qu'il s'agissoit de convertir, c'étoit au roi lui-même qu'il falloit arriver par le cœur de son amie. Le père de Sacy consentit à me voir, et nul doute que s'il fût venu en droite ligne chez moi, la chose se fût passée aussi bien que je l'avois espéré d'abord; il avoit même paru touché des bonnes intentions que M. de Soubise avoit supposées en moi; mais avant d'agir il voulut avoir le conseil du père Griffet, du cardinal de Luynes, de l'évêque de Verdun, de M. de Nicolaï, enfin de toute la cabale jésuitique, de toute la cour de la reine et du dauphin. Ils lui expliquèrent qu'au lieu d'une conversion l'on

ne vouloit qu'un nouveau scandale, et que madame de Pompadour avoit entendu passer du lit du roi au confessional d'un jésuite, afin que la compagnie parût approuver cette conduite.

Le père de Sacy vint et me fit une de ces réponses qui ne veulent dire ni oui ni non : il passa environ une heure à m'entretenir, se retira, le tout avec une grâce charmante. M. de Soubise, qui attendoit sa sortie dans une pièce voisine, s'empressa de venir apprendre le résultat de la visite. En le voyant entrer il me prit une envie de rire que je fus long-temps à maîtriser, car je voyois quelle alloit être la première question du prince, et vraiment il m'étoit impossible de dire si le père de Sacy avoit refusé ou accepté. Nous attendîmes d'autres visites; elles furent fréquentes, des inquiétudes, des incertitudes, des si, des mais, des car, étoient les seules raisons que le casuiste opposoit à mon impatience. Enfin, fatiguée de toutes ces tergiversations, je résolus d'obtenir une réponse, et réunissant tous mes efforts pour obliger le jésuite à parler, il finit par dire qu'il demandoit quelques jours de réflexion, afin de peser avec scrupule les ménagements qu'il avoit à garder pour son ordre. Il me laissoit comprendre que ce délai expiré, mes désirs ne souffriroient plus d'obs-

tacles, en sorte que je me décidai, malgré la résolution que j'avois prise, à attendre encore. Les quinze jours que le père de Sacy avoit demandés pour consulter sa compagnie étant expirés, il vint me voir et me dit qu'il s'étoit fort exposé pour me servir; qu'il y avoit du pour et du contre, mais qu'enfin il avoit résolu de s'en rapporter en dernière analyse à un homme de ses amis bien exercé à la cour; que cet ami lui avoit donné rendez-vous dans la soirée, et que le lendemain, à mon lever, j'aurois reçu sa réponse par écrite. L'air humble et peut-être un peu sournois avec lequel me salua le père de Sacy en se retirant, me fit mal augurer des résultats de ma patience. Le lendemain je reçus une lettre ainsi conçue.

« Madame la marquise, on ne peut vous ac-
» corder l'absolution que vous désirez : votre
» séjour à la cour loin de votre mari, les
» bruits du public relatifs à la faveur que le roi
» vous accorde, ne vous permettent pas d'ap-
» procher de la sainte table, ni par conséquent
» de recevoir une absolution : le prêtre qui la
» donneroit, au lieu de vous absoudre, pro-
» nonceroit une double condamnation, la vôtre
» et la sienne ; tandis que le public, accoutumé
» à juger la conduite des grands, la confirme-

» roit sans appel. Vous désirez, Madame, vous » me l'avez témoigné, de remplir les devoirs » de bonne chrétienne; mais l'exemple en est » le premier, et pour obtenir une absolution » et la mériter, la démarche préalable consiste » à vous réunir à M. d'Etioles, ou du moins à » quitter la cour et à édifier votre prochain, » puisqu'il se déclare scandalisé de votre sépa- » ration d'avec votre mari. »

Sur le revers même de cette lettre j'écrivis ces mots : « Vous êtes, mon père, un ignorant, » un fourbe, et un vrai jésuite, m'entendez- » vous bien ? vous avez joui de l'embarras et du » besoin où vous avez imaginé que je me trou- » vois; vous voudriez bien, je le sais, me voir » loin du roi, mais je suis ici aussi puissante que » vous; vous m'y croyez chancelante et foible, et » malgré tous les jésuites du monde je resterai » à la cour.

« La marquise de Pompadour,
» dame du palais de la reine. »

De ce moment je m'unis étroitement avec M. de Choiseul pour accélérer la ruine de la compagnie qui m'avoit ainsi insultée, et toutes mes actions tendirent de ce moment à irriter l'esprit du roi contre cette canaille. En m'approchant de la sainte table, et m'y faisant con-

duire par un confesseur jésuite, j'avois voulu détourner le parti de la reine et du dauphin; voyant que cette ressource m'étoit enlevée, je résolus de combattre ceux auxquels je n'avois pu faire poser les armes. M. de Choiseul, homme d'un caractère audacieux, rempli d'ambition, bien né, mais sans fortune, cherchoit à se créer une existence publique en s'attachant alors à mon pouvoir qu'il adoroit; d'un autre côté, le pouvoir de la société de Jésus l'effrayoit. Il me répéta plusieurs fois qu'étant ambassadeur à Rome, le général des jésuites étoit venu lui rendre la visite d'usage, et M. de Stainville l'ayant trouvé homme aimable et de bonne compagnie, l'engagea à revenir toutes les fois qu'il n'auroit rien de mieux à faire; en sorte, que le jésuite devint un des familiers du comte. Celui-ci demandant un jour au révérend père s'il ne pourroit pas lui donner quelques renseignements sur un membre de la compagnie qu'il désiroit connoître, le général lui répondit qu'il donneroit dans l'espace de vingt-quatre heures tous les renseignements qu'on pourroit désirer. En effet, le lendemain il apporta sur cet homme les renseignements les plus détaillés, les plus minutieux; en sorte que le comte, étonné de tout ce que cette note renfermoit de curieux, ne put s'empêcher de

demander au jésuite par quels moyens il avoit pu mettre tant de célérité dans la réponse. « N'en soyez pas étonné, lui répond celui-ci, tous les ans nos recteurs envoyoient aux provinciaux des notes sur le caractère, les connoissances et la capacité des gens de notre société; le provincial en dresse des tableaux pour l'assistance de la France; et l'assistant françois, qui réside à Rome à côté de moi, me rend compte au besoin de tout ce qui se passe au-delà des Alpes. »

M. de Choiseul me disoit que de ce moment cette harmonie si parfaite entre les divers membres d'une société répandue sur toute la surface de la terre lui avoit inspiré des craintes, et qu'il s'étoit promis d'y mettre ordre, si jamais il arrivoit au pouvoir. Aussi le trouvai-je fort disposé à me seconder dans mes projets de destruction. Il me disoit (et cela me plaisoit infiniment) qu'en renversant les jésuites nous aurions le plaisir de désoler toutes les personnes qui nous détestoient le plus; et dans le nombre il comptoit avec raison la duchesse de Luynes et la comtesse de Marsan, qui n'avoient cessé de témoigner aux jésuites et aux sulpiciens le dévouement le plus zélé *.

* A la mort de madame la duchesse de Tallard, gouver-

Nous comptions bien aussi ne pas causer un plaisir bien vif à l'évêque de Mirepoix, le jésuitisme incarné et ministre de la feuille des bénéfices. Le roi, qui jamais n'avoit osé se brouiller avec les dévots, lui avoit laissé un grand pouvoir : aussi peuploit-il les évêchés de gens à son image. Tous ou presque tous m'exécroient, et je le leur rendois bien ; ils prétendoient que le roi étoit né religieux et fort craintif des jugements de Dieu, mais que je dénaturois son caractère ; aussi, pour les contrarier, j'employai toute mon influence à faire agréer au roi M. de Jarente

nante des enfants du prince, madame la comtesse de Marsan fut choisie pour lui succéder. Madame de Tallard n'étoit pas, comme madame de Marsan, une dévote de profession ; au contraire, elle aimoit le jeu, les veilles, la société des gens d'esprit : elle nomma M. de Chauvelin pour son exécuteur testamentaire. Ayant mis à son doigt son plus beau diamant, comme sa femme de chambre, qui la voyoit près de rendre l'âme, vouloit le lui ôter pour le mettre en lieu de sûreté, « Laissez, dit-elle, j'ai légué à M. de Chauvelin le diamant » que je porterai à ma mort. »

Elle s'étoit fait dans sa place cent quinze mille livres de rente, parce qu'à chaque nouvel enfant les appointements augmentoient de trente-cinq mille livres. Elle s'étoit séparé de son mari de gré à gré, n'avoit pas d'enfants, et cependant étoit accablée de dettes.

(*Mémoires du temps.*)

comme successeur de Mirepoix. Ce Jarente nous alloit beaucoup mieux ; il étoit, je l'avoue, un peu ivrogne, un peu coureur de filles, mais au moins ce n'étoit pas un faux dévot, la pire chose du monde *.

Il est vrai que le roi lui-même nous tenoit dans de continuelles inquiétudes par les frayeurs que lui causoient les jésuites, devenus ses ennemis. Il falloit passer une partie de la journée à le tirer de sa mélancolie; je le voyois même quelquefois disposé à me sacrifier au parti jésuitique, surtout à la suite de certaines lectures auxquelles je ne pouvois m'opposer, attendu que la reine et le dauphin avoient soin de laisser çà et là sur des meubles des livres ouverts, dont le roi s'approchoit, et qui excitoient sa curiosité. Quand je le pouvois, je lui arrachois le livre des mains, et m'efforçois de le distraire par quelque saillie, par quelque anecdote divertissante; mais si la chose devenoit impossible, je voyois la figure du roi se couvrir d'un voile de

* Je demandois un jour au lieutenant de police s'il étoit vrai que M. de Jarente eût été surpris avec une fille de la rue Saint-Honoré? « Une fille, me répondit le magistrat; non » madame la marquise, il en avoit ramassé neuf. »

(*Note de madame de Pompadour.*)

tristesse, et son teint jaunissait à faire peur.

D'un autre côté, je comptois en France un grand nombre de partisans. Dans toutes les classes, il y avoit des personnes vexées par l'ambition des jésuites, par leur faux zèle, et qui gardoient contre eux un profond ressentiment. Depuis long-temps on les accusoit de songer plus, dans les missions, à leur profit qu'à l'avantage de la religion, et de faire sous ce voile un commerce immense qui leur procuroit les richesses avec lesquelles ils gagnoient des créatures dans les cours des princes, et gouvernoient les royaumes catholiques. Que cet emploi des produits du commerce soit vrai ou faux, il est certain qu'ils en faisoient un très-considérable. Depuis long-temps une conjuration étoit ourdie contre eux; déjà en Portugal Carvalho les avoit expulsés *.

* La société des jésuites se compose de cinq classes : 1° Des novices qui étoient admis à faire des vœux simples après deux ans de noviciat; 2° des frères convers livrés aux occupations serviles des maisons religieuses; 3° des écoliers approuvés chargés d'apprendre et ensuite d'enseigner les langues savantes; 4° des profès qui, âgés au moins de trente-trois ans, ayant régenté sept ans et fait une troisième année de noviciat, prononçoient les trois vœux ordinaires de pauvreté, de chasteté et d'obéissance; 5° les profès des quatre

Dans l'examen de leurs constitutions, on vit que tous les membres de cet ordre étoient unis par la conformité de la doctrine et des mœurs, ainsi que par les liens d'une obéissance entièrement passive. Gouvernés par une seule tête, ils formoient dans l'état un corps absolument distinct, ne recevant des lois que d'un étranger. Leur accusation ayant été portée au parlement, l'abbé de Chauvelin, furieux janséniste, représenta leur société comme un colosse redoutable qui, de ses bras, enveloppoit le monde; leur reprocha les maximes ultramontaines et régicides répandues dans plusieurs livres de leurs casuistes.

Toute la France applaudit à l'opinion que le rapporteur avoit émise, et demanda que l'on renvoyât tous les jésuites qui ne voudroient pas se séparer de leur compagnie; mais les prières de la reine et de son parti, les lamentations des hypocrites, attendrirent tellement le roi, qu'on résolut de temporiser encore pendant une année sans rien statuer sur les jésuites, et

vœux, dont les talents distingué étoient mis en œuvres moyennant un quatrième vœu d'obéissance au pape. La dignité du général est à vie.

(*Note de madame de Pompadour.*)

l'on nomma une commission chargée de réviser les pièces de ce procès. Ce dernier moyen révolta l'orgueil infernal de la société; elle s'indigna qu'on eût nommé des commissaires chargés de modifier ses statuts, et répondit qu'elle ne consentiroit à aucun changement; qu'elle préféroit l'exil à la plus légère transaction sur ce point. Cet excès d'orgueil les fit connoître mieux que tout ce que nous avions employé d'efforts pour les dévoiler.

Le 6 août parut l'arrêt qui détruisoit la société, faisoit défense aux jésuites d'en porter l'habit, d'entretenir avec des supérieurs étrangers aucune défense directe ou indirecte. On leur accorda à chacun une pension alimentaire de quatre cents livres; et comme ils avoient assuré, dans leurs mémoires, qu'ils ne dépensoient que cette somme, on ne crut pas devoir leur accorder davantage *.

* L'ordre des jésuites ne tarda pas à être chassé de tous les états du roi d'Espagne en Europe, en Asie, en Amérique; chassé de Naples, de Sicile; chassé de Parme et de Malte, preuve évidente qu'ils n'étoient pas aussi grands politiques qu'on le croyoit. Jamais des moines n'ont été puissants que par l'aveuglement des autres hommes, et les yeux ont commencé à s'ouvrir dans ce siècle. Ce qu'il y eut d'assez étranger dans leur désastre, presque universel, c'est qu'ils furent

proscrits dans le Portugal pour avoir dégénéré de leur institut, et en France pour s'y être trop conformés. C'est qu'en Portugal on n'osoit pas encore examiner un institut exalté dans les bulles de vingt souverains pontifes, et on l'osoit en France.

(*Mémoires du temps.*)

CHAPITRE XI.

Des martyrs impertinents. — Le système des classes. — Le successeur de d'Aguesseau. — Louis XIV et Louis XV. — Les modes populaires. — M. de Valory reçoit l'ordre de quitter Berlin. — Ma souveraine puissance. — On fait des économies. — Lettre de M. de Choiseul à M. de Richelieu. — Suites de la bataille de Rosbach. — Seconde lettre de M. de Choiseul. — Amours du duc de Richelieu et de mademoiselle de Valois. — Deux sœurs se confient réciproquement leur amour pour le duc de Richelieu. — Conditions auxquelles j'aurois pardonné au roi de Prusse. — M. de Saint-Germain. — M. de Soubise. — M. de Clermont. — Où allez-vous monsieur l'abbé? — Le quai de la Ferraille. — M. de Soubise la lanterne à la main. — M. de Broglie.

On avoit exilé l'archevêque de Paris, qui étoit devenu un martyr aux yeux de toutes les dévotes. Cette palme, qu'on pouvoit obtenir à si bon marché, excita l'ambition d'un grand nombre d'abbés qui voulurent être présentés à leur tour. C'étoient des martyrs fort impertinents, et qui

enrageoient de voir que leurs clabauderies n'obtenoient que la pitié de la cour. Le parlement, un peu brutal de sa nature, n'y alloit pas de main morte, et les faisoit emprisonner. Comme le peuple avoit pris parti pour la magistrature, la cour, craignant de lui voir prendre une trop grande somme de pouvoir, jugea à propos de faire pencher pendant quelque temps la balance du côté des prêtres. Alors de nouvelles criailleries s'élevèrent, poussées par les philosophes; le parlement, qui étoit devenu comme une nouvelle Sorbonne, discutoit toutes sortes de questions, et rendoit des arrêts qu'on eût pu appeler théologiques. Chaque nouvelle décision étoit suivie d'un mandat d'amener contre les ecclésiastiques opposants; on les conduisoit en prison, puis venoit un ordre du roi qui cassoit l'arrêt du parlement, et de ces martyrs de quelques minutes faisoient autant de triomphateurs. Alors fut imaginé, par les gens à grandes perruques, le fameux système des *classes*, qui n'étoit autre chose qu'une confédération formée contre l'autorité royale par tous les parlements, c'est-à-dire que des différentes cour du royaume on vouloit faire un corps indivisible, dont le parlement de Paris eût dirigé les mouvements. Cette conspiration contre le trône nous fut dé-

voilée au conseil, le premier de l'an 1756, par M. de Lamoignon, successeur de d'Aguesseau. J'engageai Sa Majesté à montrer d'autant plus de rigueur en cette occasion que ses sujets témoignoient plus d'audace ; il se décida à tenir un lit de justice, où il se rendit entouré de tout l'appareil militaire de sa maison, et ordonna l'enregistrement d'un impôt qui créoit deux vingtièmes. Cette nouvelle charge étoit fondée sur l'augmentation des dépenses que nécessitoit la guerre contre les Anglois et le roi de Prusse. Loin d'être intimidée par l'appareil dont Sa Majesté s'étoit entourée, et bien persuadé qu'on ne l'emploieroit pas contre elle, la magistrature fut fière de résister au roi en refusant d'aller aux opinions, et dès le lendemain elle protesta contre les deux vingtièmes demandés. Pendant tout le temps que dura cette révolte, le peuple remplissoit les rues en faisant entendre des cris menaçants : il eût suffi d'une compagnie de cavaliers pour rétablir l'ordre ; mais ce moyen, par lequel Louis XIV eût rétabli la tranquillité en un seul jour, répugnoit au caractère timide de Louis XV. Ce qu'il y eut de plus malheureux dans tout cela, c'est qu'on ne pouvoit opposer à l'audace du parlement la force de l'équité, attendu qu'on avoit à soutenir le clergé dans ses peti-

tesses ambitieuses, et que les honnêtes gens les plus disposés à soutenir le roi s'effrayoient avec raison du pouvoir que l'on remettoit aux mains des prêtres. Tandis que la cour s'affligeoit des attroupements qui parcouroient les rues de Paris, les jésuites, qui ne demandoient qu'à répandre du sang, triomphoient de ce commencement de troubles, espérant que le roi s'irriteroit de plus en plus contre les parlements, dont les factieux prétendoient soutenir l'autorité; ils voyoient dans cette émeute populaire un prétexte à de nouvelles proscriptions, un moyen d'abattre ou du moins de persécuter le jansénisme; une seule chose les affectoit, c'étoit de voir que des parlementaires ne vouloient pas aller plus vite en besogne.

Ceux-ci, craignant de renouveler les guerres de la fronde, donnèrent leur démission; il ne demeura sur les fleurs de lis que messieurs les présidents à mortier, et peut-être une douzaine de conseillers. J'engageai le roi à profiter de cette circonstance pour déclarer les démissionnaires déchus de leurs fonctions, et composer des magistrats qui restoient une chambre royale à laquelle on confieroit toutes les attributions du parlement. Ce conseil fut suivi, et le premier janvier, selon l'usage du parlement, cette

chambre ainsi composée vint présenter au roi ses respectueux hommages.

Tandis que la France étoit agitée par ces troubles intérieurs, Frédéric ordonnoit à son plénipotentiaire de revenir à Berlin, et je mandois à M. de Valory d'avoir à quitter cette capitale dans l'espace de quinze jours. La guerre par terre étoit résolue, et le comte d'Estrées avoit été nommé pour aller concerter avec la cour de Vienne la façon dont on pourroit lui être le plus utile. Le résultat, selon la magnificence habituelle de la France, fut de substituer aux vingt-quatre mille hommes qu'on étoit obligé de fournir une armée de cent mille hommes, afin d'opérer en Wetsphalie d'une manière éclatante. MM. de Soubise et de Richelieu, ainsi que je l'ai déjà dit, furent adjoints à M. d'Estrées.

Je puis dire que j'étois alors parvenue au même degré de puissance que madame de Maintenon avoit atteint; je nommois les ministres et les généraux, je recevois les ambassadeurs, je correspondois avec les puissances étrangères; enfin, pour trancher le mot, je régnois sous le nom du roi. Personne n'ignoroit cela, tant à Paris qu'à Versailles, et chacun savoit que par mon influence la guerre avoit été de nouveau déclarée. Je ne voulois donc pas que l'on pût m'accuser

d'avoir augmenté par une nouvelle guerre les charges qui pesoient déjà sur la France. Aussi, pour subvenir aux dépenses nécessaires, je fis comprendre à Sa Majesté que nous devions avoir recours à l'économie, et en donner l'exemple les premiers. Plusieurs équipages de chasse et un grand nombre de chevaux des deux écuries furent supprimés. Je fis faire aussi divers réglements sur les petits voyages, afin de les rendre moins dispendieux. Il fut décidé qu'on se passeroit de spectacles jusqu'à la fin de la campagne, et les travaux du Louvre furent suspendus. Au moyen de ces sacrifices, le roi fut bien justement autorisé à demander les nouveaux subsides qu'exigeoit une guerre aussi importante. Quant au crédit du roi de Prusse, il étoit si ruiné, qu'ayant voulu négocier à Amsterdam un emprunt de cent mille écus, il ne put les trouver. Ce fut à cette époque que M. de Choiseul adressa à M. le maréchal de Richelieu la lettre suivante que je trouve dans mes papiers. Il s'agissoit d'empêcher les résultats funestes que devoit avoir la jalousie des deux généraux, et de les contraindre à agir de concert. Cette lettre, dont M. de Choiseul m'envoya une copie, ne put empêcher le malheur que nous redoutions.

Lettre de M. de Stainville au maréchal de Richelieu, de Vienne, le 23 septembre 1757, avant la bataille de Rosbach, et après la convention de Closterseven.

« Monsieur votre fils vous rendra compte de » tout ce que l'empereur et l'impératrice lui ont » dit d'obligeant pour vous; l'impératrice l'a » chargé de vous dire qu'elle espéroit que vous » auriez envie de voir une vieille femme que » vous aviez vue jeune. M. de Fronsac doit être » content de son voyage; ce qu'il y a de certain, » c'est que l'on ne peut pas l'être davantage que » Leurs Majestés impériales m'ont marqué l'être » de lui. Il a réussi à merveille et comme il » venoit à Vienne, et je le vois partir avec beau- » coup de regret; je suis si novice ici, et j'y ai » tant d'affaires, que je ne l'ai pas amusé autant » que je l'aurois désiré; mais s'il revenoit dans » une autre occasion, je me flatte qu'il seroit un » peu plus content de moi.

» Il vous instruira du désir que l'on a ici que » vous arriviez à Halberstadt; je vous prie, dès » que vous y serez en force, de m'envoyer un » courrier pour m'instruire de vos projets. Il » faut profiter du mois d'octobre pour faire éva- » cuer l'Elbe au roi de Prusse; vous seriez de

» tous côtés, monsieur le maréchal, le vain-
» queur de ce fleuve.

» Je crois que M. Ogier aura la tête lavée; ef-
» fectivement nous avons pour principes, et
» nous avons raison, de ne point fourrer le
» Danemarck dans nos affaires; et M. Ogier
» veut toujours agir, ce qui produit le plus mau-
» vais effet pour le système général, dont, par
» parenthèse, M. Ogier n'a nulle connoissance;
» au reste, parce que j'ai écrit à la cour sur
» les conventions particulières et le sentiment
» où je suis, qu'il faut laisser les Hanovriens où
» ils sont, sans plus rien traiter avec eux, j'es-
» père que tout sera réparé.

» M. de Soubise est toujours à Eisenach; je
» crains que cette armée n'attende votre arrivée
» à Halberstadt; c'est un motif qui doit vous
» presser d'opérer dans cette partie. Je vous re-
» nouvelle à jamais, monsieur le maréchal, les
» assurances du respectueux attachement avec
» lequel, etc. »

La perte de la bataille de Rosbach eut pour nos armes les suites les plus funestes, et nous fit perdre tout le fruit de nos succès en Westphalie. A la douleur générale se joignit bientôt

l'indignation, quand cent lettres de l'armée apprirent que le jour de la bataille d'Hattenbeck auroit dû être le dernier de nos ennemis, et que le plan conçu n'avoit pas réussi uniquement par la jalousie d'officiers généraux.

M. de Choiseul écrivit de nouveau, le 24 octobre 1757, à M. de Richelieu, sur l'habileté duquel on comptoit pour rétablir la concorde entre ses collègues. On vouloit que les nouveaux plans parussent être le résultat des délibérations du maréchal de Richelieu et de M. de Choiseul, qui, d'après cela, auroient pu les faire agréer à MM. d'Estrées, de Soubise et de Maillebois. J'écrivis moi-même le modèle de cette lettre, que je fis tenir à M. de Stainville :

« Je suis très-mécontent de l'arrangement de » la cour pour l'argent des quartiers de l'hiver. » Je vous préviens, monsieur le maréchal, que » c'est la faute de votre intendant, qui, conjoin- » tement avec les bureaux, croient en savoir » plus que nous, parce que nous ne sommes » pas des gens de robe ; mais comme j'ai été » dans l'état-major, et long-temps dans l'habi- » tude de cette partie, l'usage m'a donné sur » les distributions aux troupes presque l'apti- » tude que peut avoir un maître des requêtes.

» Enfin il faut servir le roi comme il veut l'être;
» et j'oserois, dans votre partie, monsieur le
» maréchal, vous prier de ne pas vous écarter
» de ce principe; car il me semble que l'on vous
» sait mauvais gré de ne pas prendre vos quar-
» tiers d'hiver comme on les a arrangés sur les
» cartes de Versailles. Je crois que vous pouvez
» concilier tout le monde, en mettant à Mers-
» bourg et à Halberstadt vos dragons et vos
» troupes légères, avec des détachements qui
» seront tirés de la ligne, et qui se relèveront:
» peut-être que ces troupes seront pliées; cepen-
» dant j'en doute; mais bien qu'elles le soient,
» ce ne sera pas votre faute..... N.... doit être
» depuis long-temps chez vous, selon ce que
» l'on ma mandé. Arrêtez un plan fixe ensemble
» sur lequel nous puissions compter, et d'après
» quoi on puisse former un plan pour la cam-
» pagne prochaine, car l'allée et venue des cour-
» riers ne fait que ralentir les décisions. Nous
» aurons les troupes de Brunswick et de Hesse
» à notre solde; mais ne paroissez pas, je vous
» demande en grâce, être instruit de cette dé-
» cision avant que j'aie fini avec cette cour. Je
» vous confierai que je compte lui proposer de
» nous laisser les maîtres du pays conquis, la
» principauté d'Halberstadt, duché de Magde-

» bourg, etc., sans nul partage, et qu'à cette
» condition nous nous chargerions du subside
» des Hessois et Brunswickois. La cour ne m'a
» pas donné ce projet: je le prends sur moi, et
» je crois qu'elle l'approuvera d'autant plus
» qu'elle tirera, si elle veut, du pays plus que
» la note de M. de Lune ne le comporte, et bo-
» nifier par là les articles qu'elle a oubliés dans
» son projet de quartier d'hiver, sans avoir à
» partager ni à compter avec les commissaires
» de l'impératrice, dont je vous délivrerai en
» entier. Mandez-moi si ce projet vous plaît.
» Quant à M. de Soubise, s'il peut subsister jus-
» qu'à l'Elbe, son opération est sûre. Je suis per-
» suadé que le roi de Prusse va le joindre, qu'il
» y battra le prince Charles à plate couture,
» fera lever le siége de Schweidnitz, après quoi
» il verra, après avoir rechassé tous les Autri-
» chiens dans leur pays, comme vous vous éta-
» blirez en Saxe; et s'il peut, vers le mois de jan-
» vier, vous déporter de l'Elbe, comptez que c'est
» là son projet, et le meilleur qu'il puisse faire.
» Je m'inquiète peu de ce qui arrivera en Silésie.
» Notre objet doit être à présent le secours des
» Suédois, qui finiront cette guerre avec nous,
» si nous les secondons. Nous perdrions du temps
» en négociant inutilement à la cour le comman-

» dement de M. de Soubise; il faut vous décider,
» monsieur le maréchal, sur-le-champ, dès que
» les Hessois et les Brunswickois seront à nos
» ordres, et je répéterai sans cesse, non-seule-
» ment par amitié, mais pour le bien de la
» chose, que Maillebois est le seul en état de
» conduire cette opération, et que, sans attendre
» d'ordres ultérieurs, il faut la lui donner. Ce-
» pendant j'ai fait usage de votre idée en écrivant
» là-bas; mais vous sentez bien qu'avant que
» l'on m'écrive, si cela convient, que l'on ait
» tenu un conseil sur cela, et répondu, et puis
» récrit, nous serons au mois de janvier, et les
» Suédois à Stralsund, prêts à capituler ou à re-
» passer la Baltique. Oublions la cour, comme
» si elle n'existoit pas, et faisons le plus grand
» bien. Au reste, cette expédition, qui infailli-
» blement réussira, fera Maillebois maréchal de
» France: j'y mettrois ma tête à couper; ainsi
» elle sera utile et au roi et à celui qui la com-
» mandera. Je vous dis d'oublier la cour, mon-
» sieur le maréchal, parce que vous avez du
» noir lorsque vous y pensez trop; j'en aurois
» aussi si je jetois les yeux sur cette partie; car
» avec beaucoup de compliments et d'amitié, je
» suis dans le cas, par mes dettes, si ma femme
» mouroit, de tomber dans la plus affreuse in-

» digence. Cependant mes amis, qui connoissent » ma situation, n'imagineroient pas de me faire » avoir un gouvernement. J'ai la cour en faveur » quand je lis mes lettres, mais je ne la trouve » plus quand je compte avec mon intendant.

» M. de Soubise me mande, du 18, que vous » lui écrivez des lettres charmantes : il me pa- » roît très-content. Je suis fort étonné, et j'ai » été affligé que monsieur votre fils ait eu seule- » ment le présent de l'empereur; j'espérois que » l'impératrice vous mandoit qu'elle lui envoyât » son ordre, et ce que vous me mandez est un » tour de M. de Kaunitz fort désagréable pour » moi. Quant à vous, monsieur le maréchal, » ayez un peu de patience, le tout reviendra à » vous comme il doit l'être : c'est la prophétie » d'un homme qui vous aime bien tendrement, » et qui vous est respectueusement dévoué.»

Je ne sais pourquoi, en racontant les diverses intrigues amoureuses du duc de Richelieu, je n'ai point parlé de ses rapports avec mademoiselle de Valois*. L'histoire est un peu commune,

* Les assemblées publiques lui facilitoient les moyens de faire parler le langage des yeux, de dire un mot en passant. Ces moyens ne pouvoient satisfaire ni ses désirs ni la fin

il est vrai, mais je puis y ajouter des détails dont, j'espère, on me saura gré. Il avoit gagné à force d'or, et on dit même à force de plaisirs, une demoiselle Angélique, femme de chambre de mademoiselle de Valois, et dont la taille, d'une élevation peu commune, se trouvoit être à peu près celle de M. de Richelieu : il prit ses habits, pénétra dans le Palais-Royal, et put jouir de sa maîtresse, pour ainsi dire, sous les yeux de sa gouvernante. Il faut dire que les principales fonctions de mademoiselle Angélique étoient de déshabiller la fille du régent; cette toilette du soir avoit lieu dans un cabinet où la femme de chambre restoit seule pendant une heure environ avec la jeune princesse. Ce commerce dura pendant un mois.

Le piquant de cette histoire fut augmenté par le bizarre caprice qui prit à madame Des-

qu'il se proposoit. Pour se rapprocher de mademoiselle de Valois, il employoit toute sorte de déguisements : c'étoit l'apparence d'un marchand, d'un garçon de boutique, d'un homme de peine, d'un galérien demandant du pain, qui lui fournissoit la liberté d'exprimer par quelques mots la peinture du tourment qu'il enduroit ; mais, en amour, ces ressources ne sont que des palliatifs, des soulagements passagers qui ne font qu'irriter les désirs.

roches, gouvernante de mademoiselle de Valois. Elle reconnut le duc de Richelieu et voulut avoir sa part de ses hommages : malheureusement elle étoit si laide que le duc de Richelieu, affectant d'être révolté des propositions que lui faisoit madame Desroches, se tira facilement d'affaire sous le voile de la vertu; mais il arriva que la gouvernante, craignant d'être dénoncée par la prétendue Angélique, trouva prudent de la faire chasser du palais. Il fallut donc avoir recours à un autre moyen; on employa celui dont j'ai déjà parlé à l'occasion de madame de La Poplinière: une maison qui touchoit au Palais Royal fut louée par le duc de Richelieu, qui y fit pratiquer une ouverture; seulement au lieu d'une trape dans la cheminée, c'étoit une armoire où mademoiselle de Valois mettoit des confitures et dont elle seule avoit la clef.

Mademoiselle de Charolais, qui étoit aussi amoureuse du duc de Richelieu, soupçonna à son refroidissement qu'il y avoit entre lui et sa sœur quelque secrète intrigue: elle se mit donc à surveiller mademoiselle de Valois, et s'étant un soir cachée dans sa chambre, elle fut fort étonnée de voir s'ouvrir une armoire d'où sortit M. de Richelieu, pour passer dans le lit de la

jeune princesse, qui ne faisoit aucune difficulté de le recevoir *. Elle alla découvrir le mystère à madame Desroches, qui fit un bruit d'enfer, au point que tous les domestiques du palais eurent connoissance de la ruse employée. M. le régent, en ayant été averti, fit tout ce qu'il put pour assoupir l'affaire, attendu que dans ce moment on négocioit le mariage de mademoiselle de Valois avec le roi de Sardaigne. Il s'en fallut bien peu que le bon prince n'y passât et que M. le duc ne donnât des héritiers à sa couronne; heureusement pour lui, son ambassadeur entendit parler de l'armoire aux confitures et lui sauva cet affront.

* En convenant que l'intrigue et la fausseté conduisent toujours à la haine, au mépris, il faut avouer aussi qu'elles produisent souvent des moments bien piquants. Qu'on se représente ce qui devoit se passer dans l'âme de M. de Richelieu, trompant tous les yeux, allant trouver une princesse de dix-sept ans, fille du maître de la France, gardée, soignée comme telle, dont la beauté faisoit l'admiration de tout le monde, et ayant pour confidente une autre princesse à peu près du même âge, dont les charmes ne cédoient en rien à la première, et dont il étoit également adoré. On ne peut que s'écrier : « Pourquoi le mal a-t-il tant d'attraits? » Cette pensée n'est pas neuve, mais sa justesse oblige de la répéter à tout moment.

(*Note de madame de Pompadour.*)

J'aurois volontiers pardonné au roi de Prusse, s'il eût voulu entrer franchement dans les propositions que je lui fis faire par notre ambassadeur, relativement à la principauté de Neuchâtel. Chaque jour la conduite du roi me faisoit comprendre que le moment approchoit où la nature épuisée feroit succéder les pratiques de dévotion au libertinage, en sorte que l'amie du roi, qui avoit partagé ses plaisirs, seroit éloignée pour ne pas rappeler les fautes du passé. Je soupçonnois que les prêtres décideroient la cour à me ravir les biens que je tenois de la munificence royale, et que l'on persuaderoit au roi qu'en agissant ainsi il ne faisoit que reprendre son bien et réparer un scandale; en conséquence j'aurois voulu m'assurer une retraite hors du royaume, qui ne fût pas sujette aux caprices des évènements, qui ne dépendît pas de la satiété du roi. La principauté de Neuchâtel, appartenant au roi de Prusse, dont l'orgueil se seroit fait une loi de me défendre contre l'ingratitude de son rival, me paroissoit un asile sûr et honorable; mais une plaisanterie que l'on fit au roi de Prusse sur le rôle qu'il paroîtroit jouer en cette occasion l'empêcha de donner aucune suite à ma demande. Ce fut une nouvelle occasion pour moi de voir qu'il n'y avoit pas à

compter sur les hommes prétendant au bel esprit, lorsque leur conscience se trouvoit en opposition avec une plaisanterie.

J'avois fait tout ce qu'il falloit pour la gloire de la France, mais que pouvoit-on espérer d'hommes tels que Hildbourghausen? Arrivèrent les journées de Rosbach, de Breslau, de Lissa, où la France fut évidemment trahie par le comte de Saint-Germain. Effrayé par ces premiers revers, l'abbé de Bernis, qui jusqu'alors avoit montré de la docilité et de l'intelligence, voulut tout à coup trancher de l'important; tantôt il prétendoit que le roi devoit quitter sa cour pour aller prendre le commandement des armées, tantôt que la paix étoit devenue un besoin. Cette derniere idée ayant pris de la fixité dans son esprit, l'abbé crut qu'il seroit beau de montrer de l'entêtement, et en sa qualité de ministre des affaires étrangères, il eut le caprice de vouloir dominer le conseil dans toutes les discussions relatives aux affaires d'Hanovre. Cet orgueil provenoit chez lui de la confiance qu'on lui avoit accordée dans le traité de Versailles. Du moment où cet homme, que j'avois tiré de la boue pour en faire une puissance de l'époque, parut se révolter contre celle qui l'avoit créé et mis au monde, je résolus de m'en débarrasser,

mais le petit misérable exerçoit alors assez d'empire sur l'esprit du roi pour le décider à remplacer à l'armée l'ineptie de M. de Soubise, par la stupidité de M. de Clermont, abbé de Saint-Germain-des-Prés. C'étoit véritablement l'idée la plus sotte qu'on pût présenter au roi; car envoyer à l'armée un moine pour réparer les malheurs des généraux qui l'avoient précédé, c'étoit vouloir, comme dit le proverbe, tomber de Caïphe en Pilate; aussi l'abbé de Saint-Germain-des-Prés ne se montra-t-il dans le camp que pour exciter la risée des soldats, et pour accroître encore les désastres de cette campagne: peu importoit à l'abbé de Bernis; c'étoit un abbé, et l'on sait que dans ce monde un prêtre en pousse un autre, c'est le système; néanmoins il faut ajouter que M. de Bernis avoit été soutenu dans cette intrigue par le parti philosophique, qui tenoit fort à mettre à la mode l'ordre de la franc-maçonnerie. Or, l'on sait que M. de Clermont étoit grand-maître de l'ordre; cette dignité ne l'empêcha pas de laisser battre nos soldats dans les plaines de Crevelt. Le comte de Saint-Germain s'efforça en vain de réparer son honneur dans cette affaire; la déroute fut complète, et ce fut inutilement que, pour l'empêcher, M. le comte de Gisors se fit casser la

tête. L'abbé de Saint-Germain-des-Prés avoit eu si grand peur d'entendre le canon, que dès le commencement de l'affaire il s'étoit sauvé à toute bride, cherchant un asile dans la ville la plus rapprochée du combat. Ce fut lui qui vint annoncer la défaite à Nuys. En y arrivant il demanda d'un air tout effaré au peuple qui accouroit à sa rencontre s'il étoit déjà arrivé beaucoup de fuyards, à quoi les bonnes gens lui répondirent tout naïvement qu'il étoit le premier. Il revint à Paris, où il fut accueilli par les brocards et les chansons de la ville et de la cour; les femmes et les enfants chantoient dans les rues un couplet qui commençoit par ces mots:

Où allez-vous, monsieur l'abbé?
Vous allez vous casser le nez.
Vous allez sans épée,
Eh bien !...
Commander notre armée,
Vous m'entendez bien?

Me promenant un matin sur le quai de la Ferraille, où j'avois été voir les fleurs, je remarquai une grande foule de peuple assemblé, et un paillasse qui, avec l'accompagnement d'un

violon, chantoit et vendoit les deux chansons suivantes :

Moitié plumet, moitié rabat,
Aussi propre à l'un comme à l'autre,
Clermont se bat comme un apôtre;
Il sert son Dieu comme il se bat.

Est-ce un abbé? L'Eglise le renie.
Un général? Mars l'a bien maltraité :
Mais il lui reste au moins l'académie :
N'y fut-il pas muet par dignité?
Qu'est-il enfin? Que son mérite est mince!
Hélas! j'ai beau lui chercher un talent;
Un titre auguste éclaire son néant,
Pour son malheur le pauvre homme est un prince.

Au lieu du comte de Clermont,
L'on devoit, cette année,
Nommer Christophe de Beaumont
Pour commander l'armée.
Plus brave qu'un Circassien
Qui jamais ne recule,
Il eût fait à l'Hanovrien
Comme il fait à la bulle.

Moitié casque, moitié rabat,
Clermont en vaut bien un autre;
Il prêche comme un soldat,
Et se bat comme un apôtre.

CHANSON SUR LE MÊME.

Sur l'air : *Laire, lalire lanlaire.*

Savez-vous pourquoi l'on nous bat?
Le général porte un rabat,
Le ministre a ses ordinaires;
Laire la, lire lanlaire,
Laire la, lire lanla.

M. de Soubise, à son retour à Paris, après la belle équipée de Rosbach, avoit reçu à peu près le même accueil. Toute la France a répété cette épigramme, qui, si je ne me trompe, avoit été faite par le chevalier de Mirabeau :

Soubise dit, la lanterne à la main :
J'ai beau chercher, où diable est mon armée?
Elle étoit là pourtant hier matin :
Me l'a-t-on prise, ou l'aurois-je égarée?
Ah! je perds tout, je suis un étourdi;
Mais attendons au grand jour, à midi.
Que vois-je, ô ciel! que mon âme est ravie!
Prodige heureux! la voilà, la voilà!
Ah! ventrebleu, qu'est-ce donc que cela?
Je me trompois, c'est l'armée ennemie.

Une troupe de jeunes gens alla jouer sous ses fenêtres, pendant une nuit, l'air d'une danse

fort à la mode, que l'on appeloit la danse de l'aimable vainqueur *.

Mon premier acte d'autorité, après avoir rappelé l'abbé de Clermont et lui avoir donné pour successeur M. de Bloglie, fut de renvoyer l'abbé de Bernis et de le renvoyer comme il le méritoit. Le dauphin, qui le soutenoit, lui fit plus de tort que n'auroit pu lui en causer un de ses ennemis; car le roi, qui ne voyoit dans son fils qu'un prince ambitieux de s'emparer du pouvoir, reçut avec peine les propositions qui lui furent faites. M. le dauphin auroit désiré qu'on lui permît d'aller à l'armée y rétablir l'ordre et de chercher à rétablir nos affaires par un coup d'éclat, après lequel il espéroit proposer une paix glorieuse; le roi ne vit dans ses propositions que le désir de se créer parmi les soldats une popularité ennemie de sa puissance. Sans partager les soupçons du roi, je continuai à m'opposer de

* Le nom donné à cet air venoit des paroles qui commençoient le couplet suivant :

Aimable vainqueur,
Fier tyran d'un cœur,
Amour, dont l'empire
Et le martyre
Sont pleins de douceur.

tout mon pouvoir aux propositions de son fils: abandonner Marie-Thérèse, dont j'étois l'amie, après l'avoir engagée dans une guerre aussi décisive, eût été de ma part une indigne lâcheté.

CHAPITRE XII.

Vieillesse du roi. — Embarras de l'administration françoise. — Oraison funèbre de très-haute et très-puissante princesse la bulle *Unigenitus*. — Révolte des Génois. — Leur guerre avec la Corse. — Ils demandent des secours à la France. — M. de Chauvelin plénipotentaire à l'île de Corse. — Duplein et le Naboth. — Tempérament du roi. — Les gens d'église et le parlement. — L'hôpital de Paris. — Inquiétude du roi. — Imprudence d'un huissier. — La bataille d'Horstembeck. — Le maréchal de Maillebois et son fils. — Procès à l'occasion du passage du Wéser. — Conduite du maréchal d'Estrées dans cette occasion. — M. de Maillebois est arrêté à Dunkerque.

Chaque jour le roi, qui vieillissoit et que la débauche avoit usé à l'âge où les hommes conservent encore de la vigueur, montroit un plus grand désir de vivre en repos : les soins que malgré lui il étoit obligé de donner à l'administration de la guerre, soit pour le rappel des généraux, soit pour les instructions qu'il se refusoit de signer avant de les avoir lues, le tourmentoit et

lui inspiroit du dégoût; le mauvais succès de ses armes ne lui donnoit aucune envie de poursuivre les entreprises commencées, mais rien ne l'obsédoit plus que les remontrances de ses parlements. Quand je me plaignois aux gens de robe des désordres qu'ils causoient eux-mêmes dans l'état par leur obstination, ils me répondoient toujours qu'ils travailloient au salut de l'état, et même à la gloire de Sa Majesté. C'est, selon moi, un grand abus de l'administration françoise que de simples particuliers, nés dans l'obscurité et sans autre mérite que d'avoir financé une charge de deux ou trois mille louis d'or, se regardent comme les gens de la monarchie et luttent sans cesse contre l'autorité royale. Avant de mourir, le maréchal de Saxe disoit au roi: « Sire, je conseille à Votre Majesté de rembourser le parlement, car c'est de l'argent de leurs charges que ces gens-là tirent leur suffisance. » Un écrivain publia à cet époque un ouvrage sous le titre suivant : *Oraison funèbre de très-haute et très-puissante princesse la bulle* Unigenitus. La peinture s'en mêla aussi : on m'adressa une estampe dans laquelle la salle du parlement de Paris représentoit l'école de Sorbonne : tous les présidents et conseillers étoient habillés en docteurs; ils instruisoient le roi et les évêques de

France sur la religion, et ceux-ci y étoient peints en écoliers.

Tout cela nous rendoit bien ridicules.

Un ambassadeur étranger me disoit un jour qu'il trouvoit un grand vice dans le gouvernement françois, c'est-à-dire qu'il se donne en spectacle à l'Europe et à ses ennemis. « Il n'y a » point de secret d'état à Versailles, ajoutoit-il; la » république chrétienne est informée des desseins » de la France, long-temps avant qu'on soit en » état de les mettre à éxécution, ce qui les fait » échouer. »

Une affaire qui ne regardoit point la France excita l'attention du roi pour quelques moments. Les Génois (peuple remuant et qui n'a jamais été tranquille depuis la fondation de la république) faisoient la guerre depuis long-temps aux Corses, qu'ils appeloient rebelles, tandis que ceux-ci leur donnoient à eux-mêmes le nom de tyrans. Il s'étoit donné, de part et d'autre, plusieurs combats qui n'avoient servi qu'à éloigner la paix, qui ne peut jamais être que la suite de la conciliation des esprits. La haine et l'antipathie avoient fermé toutes les portes à la médiation; on se haïssoit encore plus qu'on ne se craignoit : quand la religion elle-même eût

fomenté la division, elle n'auroit pu être plus vive.

M. le maréchal de Belle-Isle, en me parlant de cette guerre, m'avoit dit souvent que les Génois ne seroient jamais les dominateurs des Corses; il disoit pour raison que, lorsque l'état principal se bat contre ses sujets, il faut que la première bataille décide la querelle, sans quoi elle est long-temps indécise. Des rebelles qui, par des siéges et des batailles, balancent l'autorité souveraine, finissent de porter le nom de sujets pour commencer à prendre celui d'ennemis : car la force des armes, qui détruit tous les priviléges, rétablit le niveau.

Les peuples soumis aux rois ne le seroient plus, s'ils avoient les moyens de cesser de l'être; car la subordination n'a pas été une affaire de convention, mais de violence ou de force ouverte. Ainsi un peuple qui secoue le joug n'est rebelle qu'autant qu'il se conduit mal dans la révolution, et qu'il ne sait pas prendre les moyens qui servent à la faire réussir.

Les Génois, après avoir en vain essayé de réduire les Corses, avoient pris le mauvais parti de s'adresser aux puissances étrangères : la France à qui ils avoient demandé des secours, leur avoit fourni quelques troupes et un commandant.

L'ambassadeur de Venise, qui étoit alors à Paris, dit à ce sujet que les Génois qui passoient pour se ressouvenir de loin, n'avoient point de mémoire à l'égard de la France, puisqu'ils oublioient qu'elle avoit fait bombarder Gênes du temps de Louis XIV, et qu'elle avoit manqué de faire périr la république sous le règne de Louis XV.

Les officiers génois que le sénat avoit envoyés dans cette île pour défendre ses droits, plus ennemis de la république qu'ils ne l'étoient des Corses, cherchèrent dispute aux François médiateurs, sous prétexte qu'ils excitoient dans l'esprit de ces insulaires un sentiment de mépris pour eux. Quand le fait auroit été vrai, il eût fallu le dissimuler, et poursuivre, comme auparavant, l'ouvrage de la paix; mais l'envie, ce vice naturel aux Italiens, et surtout aux Génois, avoit causé cette dissension : ils voyoient, avec des yeux jaloux, que des étrangers se mêloient d'une pacification dont ils vouloient avoir eux-mêmes tout l'honneur. La république, aussi jalouse elle-même de ses officiers que ceux-ci l'étoient des François, prit encore le mauvais parti de s'adresser à Versailles, pour savoir le parti qu'elle devoit prendre contre elle-même, et la satisfaction que le roi exigeoit. Une autre nation eût mieux aimé abandonner les intérêts de la

Corse, que la France même ne pouvoit faire rentrer dans le devoir, que de s'humilier ainsi : mais il y a long-temps que la république de Gênes est accoutumée aux bassesses et aux soumissions.

« Les Génois, dit le roi, mériteroient que je les punisse en ne me mêlant plus de leurs affaires; mais ils ont ouvert à mon fils, don Philippe, le chemin de l'Italie, je leur dois de la reconnoissance; et celle-ci l'emporte dans mon cœur sur le ressentiment que je devrois avoir de leur conduite. »

Louis XV, qui avoit nommé M. de Chauvelin plénipotentiaiire dans l'île de Corse pour terminer les choses à l'amiable, lui donna de nouveaux ordres pour hâter sa négociation, ainsi qu'à M. le marquis de Cuvoni, qui commandoit les troupes françoises.

Ces deux médiateurs établirent le lieu du congrès, et la paix fut conclue en apparence; tout s'y passa dans les règles; il y eut des discours prononcés à l'ouverture des assemblées; les Corses y répondirent par des acclamations, et l'on passa un traité entre la république et la ville d'Ajaccio. Chaque parti y conservoit des prérogatives qui le rendoient indépendant, en sorte que lorsqu'on envoya les articles du traité à Ver-

sailles, on trouva que M. de Chauvelin les avoit traités avec trop de ménagement, et qu'il eût suffi de leur accorder une amnistie, attendu que des sujets qui ont secoué le joug ne doivent obtenir qu'un pardon en rentrant dans leur devoir. Quoi qu'il en fût, on oublia un moment les Génois et les Corses pour s'occuper d'une nouvelle de mer qui fut fort agréable à l'amour-propre du roi. On apprit que le Naboth, ou roi des Indes, avoit assez de confiance en la France pour remettre ses intérêts politiques entre les mains d'un François nommé Dupleix, et que la nation des Marattes, sujets du Naboth, l'avoit nommé son général en chef.

On dit que Louis XIV, qui ambitionnoit toute sorte de gloire, fut très-sensible à l'ambassade d'un roi de Siam qui députa vers lui, pour lui apprendre que son nom étoit en grande vénération dans ses états. Il en témoigna une joie publique, et il fut plus flatté de cet honneur qu'il ne l'auroit été d'une grande conquête.

La paix du Naboth, la confiance que ce prince avoit en la France, étoient d'une toute autre importance; elles augmentoient les richesses de l'état, au lieu que l'ambassade de Siam n'avoit eu d'autre effet que de flatter la vanité du monarque.

Dupleix devint tout à coup plénipotentiaire et généralissime ; il minuta le traité de paix et reçut le commandement : ces deux postes avoient été précédés d'une négociation importante sans laquelle il ne les eût peut-être jamais obtenus. Le général du Naboth se plaignit de lui, en déclarant que les directeurs lui étoient redevables de plusieurs millions; les mémoires qu'on publia à se sujet eurent cet avantage qu'ils firent ouvrir les yeux au gouvernement sur bien des choses relatives aux Indes, dont il n'eût jamais été informé sans la publication de ces papiers.

Les affaires et les plaisirs que je faisois se succéder à Versailles continuoient à empêcher le roi de se rencontrer avec lui-même. Louis XV existoit par un tempérament d'emprunt que je lui donnois et qui l'empêchoit de retomber dans sa mélancolie naturelle. Il falloit beaucoup d'art pour contenir la nature, pour imaginer de nouveaux plaisirs qui excitassent de nouvelles sensations, et encore, malgré cette précaution, il avoit beaucoup d'instants forts pénibles; pendant tous le temps que j'ai passé avec le roi, je puis assurer qu'il prioit Dieu régulièrement et ne manquoit jamais la messe.

La paix, qui avoit ramené la tranquillité politique, causoit elle-même de nouvelles divisions

dans l'état. Les gens d'église, le clergé et le parlement, qui, en temps de guerre, s'unissent à l'administration pour partager les malheurs publics, lui en causent à leur tour lorsque le temps des siéges est passé : de sorte que, par une fatalité qui naît peut-être de la constitution même, il faudroit que la France eût continuellement les armes à la main pour prévenir les querelles domestiques, ou qu'elle se fît continuellement la guerre à elle-même pour empêcher celle de ses ennemis. J'ai ouï dire, à de très-habiles politiques, que cela vient de ce que le gouvernement françois n'est pas assez puissant pour prévenir les divisions au dehors, ni assez absolu pour éteindre les divisions au dedans : état mixte qui le rendra quelque jour la proie de ses ennemis ou la victime de ses sujets.

Une petite affaire fit naître une grande brouillerie entre la cour et le parlement, savoir, l'administration des aumônes établies pour les mendiants. La direction de l'hôpital de Paris avoit été confiée jusque là à de certaines personnes, sur lesquelles les réflexions de la ville et de la cour n'avoient jamais porté, parce que la guerre avoit occupé le gouvernement ailleurs; mais la paix, qui donne assez de loisir pour étendre ses regards sur les plus petites choses,

avoit enfin permis de faire attention à celle-ci.

L'archevêque de Paris prétendit que cette régie lui revenoit de droit : le roi le pensa de même; mais le parlement en jugea différemment, et dès lors les représentations et les députations commencèrent. Un prince du sang royal dit à ce sujet : « Il faut que le parlement de Paris ait bien peu à faire pour se quereller avec le roi au sujet des gueux. »

L'affaire de l'hôpital finit comme la plupart de celles du parlement, c'est-à-dire par des modifications. Ces petites tracasseries m'étoient agréables en ce qu'elles tiroient, pendant quelque temps, Sa Majesté de son apathie, et qu'elles l'empêchoient de s'abandonner aux craintes continuelles qui le tourmentoient depuis l'attentat de Damiens. Ceux qui l'entouroient ne faisoient que l'entretenir dans ses défiances par des soins extrêmes et maladroits. Alloit-il à la chasse, non-seulement on ne laissoit approcher personne, mais attentif à ses moindre regards, dès qu'on voyoit un spectateur, tel qu'il fût, dont la figure lui déplaisoit, on venoit l'avertir et il falloit qu'il se retirât. Boue, le gros suisse de l'œil-de-bœuf, se donnoit les airs d'arrêter quiconque avoit le malheur de lui déplaire; il l'interrogeoit et lui faisoit subir une espèce de question, et si

ce brise-raison n'en étoit pas satisfait, il l'empêchoit de pénétrer et le renvoyoit. Souvent, dans les fumées du vin dont il étoit pris, plus insolent, il insultoit les gens galifiés; il falloit endurer tout cela en faveur du zèle pour son maître, auquel il étoit précieux, ainsi qu'aux principaux officiers de la garde.

Un jour Demures, huissier de la chambre, personnage non moins rustre et brusque, qui faisoit placer au grand couvert, recevant des reproches de Sa Majesté de la dureté qu'il mettoit dans propos et ses manières, lui répond presque aussi grossièrement : « Sire, je le veux bien, moi, mais ce ne sera pas ma faute si vous êtes frappé une seconde fois. » Au reste, comment n'auroit-il pas été soupçonneux? il se voyoit trahi par les courtisans les plus accablés de ses grâces, les plus intimes, les plus aimés; par Maillebois, par Richelieu, par son propre sang. Le procès du maréchal d'Estrées, à son retour de l'armée, contre le premier, qui n'avoit d'abord été qu'une rumeur vague, ne lui laissa aucun lieu d'en douter. Ce devint une vérité accréditée, publique et constante, que si, à la bataille d'Hastembeck, les dispositions du général avoient été suivies; s'il n'avoit pas été trompé par de faux avis, qu'il lui avoit fait insinuer mé-

chamment au milieu de l'action, le succès de cette journée auroit été complet. On nommoit hautement le comte pour auteur de la noirceur; on détestoit son ambition excessive et son abominable jalousie. Son beau-père, M. le marquis de Paulmy, qui avoit fomenté de son pouvoir et de sa correspondance la machination, ayant été remercié quelques mois après, on osa s'expliquer plus hardiment encore, surtout quand on vit cet officier général rester impuni et désigné même pour différents emplois nouveaux. Cette continuité de faveurs et de services auroit été la meilleure justification, sans doute, sous un autre prince et dans d'autres temps; mais sa famille et ses amis lui firent sentir la nécessité de détruire ces imputations, trop répandues et trop détaillées. Il le fit, dans un mémoire manuscrit qu'il leur communiqua, et dont les copies se multiplièrent bientôt à l'infini. Il y prétendoit que la gravité de l'accusation l'obligeoit d'entrer dans des révélations qui auroient dû naturellement rester couvertes des ombres du mystère; et, sous ce prétexte, son *factum* tendoit à enlever non-seulement à l'accusateur la principale gloire de la journée mémorable, objet de la discussion, mais encore l'honneur de ce qui avoit précédé, le passage du Weser.

Le maréchal d'Estrées, instruit de l'éclat que commençoit à causer ce mémoire, où les faits étoient présentés avec l'art le plus capable de séduire, ne tarda pas à s'en procurer un exemplaire, et le dénonça au tribunal des maréchaux de France, comme libelle diffamatoire. Il écrivit en même temps au roi, pour demander la permission d'y répondre. Le procès se trouva d'autant mieux engagé, que les ordres de Sa Majesté ayant déjà fait partir le comte de Maillebois pour commander en Flandre, le maréchal son père vint déclarer au tribunal qu'il reconnoissoit le mémoire pour être de son fils et avoué par lui. Ainsi cette absence, ménagée par la cour pour gagner du temps, et laisser calmer la première fermentation, afin d'arrêter ainsi à loisir le jugement, ne produisit pas son effet. On n'osa refuser à M. d'Estrées la permission de répandre ses éclaircissements. Ils furent imprimés de l'agrément du roi. On ne peut rien ajouter à la clarté, à la modération, à la sagesse de cette réponse, qui entre dans le plus grand développement des faits rapportés par l'adversaire, et en montre la fausseté. On est convaincu, après l'avoir lu, que si M. de Maillebois a eu quelque part aux opérations qui ont préparé le passage du Weser, il n'en a eu aucun à la détermination qui a engagé

M. le maréchal d'Estrées à former et à exécuter ce projet, non plus qu'aux dispositions de la bataille.

Que pendant l'action, il a cru voir une colonne des ennemis qui se portoit par l'autre côté du Weser sur le camp de M. le duc de Broglie.

Qu'il a dit à M. le duc d'Orléans: « C'est une affaire manquée, nous n'avons d'autre parti à prendre que de nous retirer. »

Qu'il a engagé M. de Souvré à aller avec les Palatins occuper les gorges pour favoriser la retraite de l'armée françoise, lui disant: « Mon ami, nous sommes coupés. »

Qu'il y a lieu de croire que c'est lui qui a envoyé l'ordre à M. le duc de Broglie d'abandonner son poste.

Que M. de Puységur est venu de sa part demander au maréchal d'Estrées deux brigades de cavalerie et deux d'infanterie, pour s'opposer aux ennemis qui paroissoient à la trouée.

Enfin, que dans toutes les occasions où M. le maréchal d'Estrées a parlé de lui, soit en sa présence, soit en son absence, il a cherché à justifier ses intentions, en disant qu'il le croyoit incapable de donner un faux avis pour faire perdre la bataille.

Le mémoire finit par une phrase remarquable où se réfléchit le calme de l'âme la plus noble et la plus pure.

« Le public, plus indulgent à l'avenir sur ce qui regarde M. de Maillebois, pensera seulement qu'il n'a pas bien vu les objets, et que sa précipitation à ordonner de son propre mouvement et à son insu des dispositions de retraite, a mis dans les troupes une agitation dont je n'ai pu d'abord reconnoître la véritable cause et qui m'a fait perdre un temps précieux. »

Après s'être assemblés plusieurs fois, les maréchaux de France au nombre de onze, donnèrent leur avis cacheté. Il fut porté au roi. Ce jugement n'a jamais été connu légalement, mais il est consigné dans les registres du tribunal, et il y a lieu d'inférer de tout ce qui suivit qu'il étoit très-rigoureux, et condamnoit le coupable à une peine capitale. Paris étoit dans l'attente; il espéroit, à la contenance des parents mornes et abattus, voir faire un exemple qu'il désiroit; car dans sa catastrophe, le comte de Maillebois avoit le malheur de n'intéresser que sa famille. Enfin, on apprit qu'il avoit été arrêté à Dunkerque, et conduit à la citadelle de Doulens. Madame la comteste de Maillebois attira sur elle

beaucoup de compassion quand on la vit oublier les débauches de son mari, les humiliations et les mépris qu'elle en avoit reçus, pour aller s'enfermer dans sa prison.

CHAPITRE XIII.

Les gens de lettres. — Le poëme de la *Pucelle*. — Les Encyclopédistes. — L'Opéra-Comique. — Voltaire envoyé en Prusse. — Satires contre le roi de France. — Madame de Blamont. — M. de La Bourdonnais à l'île de Bourbon. — Dupleix à l'armée des Indes. — Le vice-roi de Carnate. — Le caractère françois et le caractère anglois comparés. — Journée de Clostercamp. — M. de Lugeon. — L'infanterie françoise. — Les officiers de M. de Castries. — M. de Chabot. — Le maréchal de Broglie. — On lui retire le commandement des troupes du Bas-Rhin. — Mort de M. de Belle-Isle. — M. de Choiseul le remplace. — Négociations avec l'Angleterre. — Audace du cabinet anglois. — Le roi George prend le titre de roi de France. — L'abbé Bayle.

La conduite de Voltaire à Versailles m'ayant donné quelque inquiétude, avoit refroidi le désir que j'avois d'encourager les gens de lettres. Cette classe d'hommes a dans la tête un système d'égalité qui les porte souvent à choquer les convenances. Le marquis de Marigny avoit eu

souvent à se plaindre de leur trop de familiarité, et regrettoit quelquefois de les avoir obligés. Le désir d'occuper la renommée leur fait rechercher tout ce qui peut servir à ce but. Voltaire surtout, dont l'ambition croissoit toujours, envioit à Mandrin le peu de jours qu'il avoit occupé Paris de son procès et de son supplice. C'est à cette passion de renommée que l'on devoit le poëme de *la Pucelle*. Honteux d'être inférieur à Quinault et à Lamothe dans l'opéra, et de n'avoir pu rencontrer la gaîté dans la comédie, fatigué d'avoir lutté péniblement contre des sujets ingrats dans la tragédie, il voulut publier un livre qui n'eût point de rival, et à l'âge où tout homme chérit la décence, il écrivit des pages que la régence et le cardinal Dubois n'auroient peut-être pas laisser imprimer. Il est vrai que d'abord il ne songeoit pas à les publier, mais déjà il en avoit répandu le scandale auprès d'amis trop complaisants, et bientôt tous les libertins de Paris récitèrent les passages les plus obscènes de ce poëme odieux. De ce moment il fut difficile de ne pas se joindre à ses ennemis.

Sur la fin de l'année 1757 la guerre avoit été déclarée aux philosophes et encyclopédistes par le conseil du roi, portant peine de mort contre

tout François qui publieroit des écrits où la religion seroit attaquée; on révoqua le privilége accordé à l'*Encyclopédie* par M. d'Argenson. M. de Fleury la dénonça au parlement dans un réquisitoire énergique; les jésuites intriguèrent, et les jansénistes défendirent les ennemis des jésuites. Les premiers ne vouloient ni plus ni mois que faire brûler Helvétius; les plus polis se contentoient de le faire pendre. J'eus assez d'empire sur l'esprit du roi pour lui faire entendre qu'une nouvelle persécution ne pouvoit qu'embarrasser davantage les affaires déjà très-embrouillées. On se contenta donc de faire bruler un livre et d'embastiller quelques écrivains. Au bout d'un peu de temps on revint à la charge; le conseil hésitoit à prononcer une sentence d'exil contre les encyclopédistes, et certainement le roi l'eût signée sans l'affaire de l'Opéra-Comique. Comme je m'étois prononcée en faveur de ce théâtre, et que d'un autre côté, les gens de l'*Encyclopédie* s'étoient déclarés pour les bouffons, on n'eût pas manqué de dire que j'avois exilé les philosophes pour défendre mes opinions en musique. Le roi sentit que ce seroit me donner un ridicule aux yeux de la France, et augmenter encore le nombre de mes ennemis. Le duc de Choiseul me soutint dans cette af-

faire, non par amitié pour les philosophes, mais par attention pour Voltaire dont il avoit besoin en ce moment*. Il s'agissoit en effet de l'employer à terminer la guerre entre Louis XV et le roi de Prusse. M. l'archevêque de Lyon avoit offert son entremise dans cette affaire, et la margrave de Bareith n'avoit pas demandé mieux que de réconcilier les deux monarques. Il y eut plusieurs letres d'écrites; Voltaire présageant qu'on ne pouvoit retirer de tout cela aucun résultat avantageux, n'avoit voulu jouer dans cette négociation qu'un rôle très-secondaire. La délicatesse de son jugement l'avoit bien servi en cette circonstance, car Louis XV ayant appris ce qui se passoit, désavoua ses premières démarches, et le pauvre archevêque fut obligé d'écrire à Potsdam qu'il avoit agi sans mission. Irrité de la lettre qu'on avoit dictée à M. de Tencin, Frédéric envoya à Voltaire une infâme satire contre le roi de France, où il le dépeignoit passant sa vie endormi dans mes bras, et n'obéissant qu'à mes conseils. Cette satire étoit

* Ceci a rapport à une époque antérieure. Madame de Pompadour ne relate pas toujours les événements à leur date.

(*Note de madame de Pompadour.*)

du reste assez plate, et j'en aurai donné une juste idée en déclarant que les vers suivants étoient sans contredit ce qu'il y avoit de mieux dans la pièce.

Cet esclave parle en maître !
Ce Céladon, sous un hêtre,
Croit dicter le sort des rois.

Voltaire craignant la Bastille s'empressa d'apporter la lettre à M. de Choiseul, qui, de son côté, l'apporta chez moi. J'en témoignai ma reconnoissance au ministre, et nous décidâmes que la satire ne seroit pas mise sous les yeux de Sa Majesté, mais qu'à nous deux nous ferions, au nom de Louis XV, une réponse en vers qui seroit adressée au monarque prussien. Cette réponse fut confiée à Voltaire avec l'ordre de la transmettre à son ami. Il paroît que le roi de Prusse ne désira pas continuer la correspondance et qu'il se contenta de notre réponse. J'ai montré ces vers à la jolie madame de Blamont, qui joignoit à une grande réputation de sagesse une égale renommée de bel esprit *. Elle m'a bien

* Madame de Blamont avoit tout ce qu'on peut désirer pour la figure : traits charmants, fraîcheur de teint, légèreté de taille, dents éclatantes, quoiqu'un peu longues,

assurée qu'elle les trouvoit charmants, et que Voltaire lui-même ne les désavoueroit pas. Mais il me semble qu'en voilà suffisamment sur un sujet aussi peu digne d'occuper l'attention ; je vais la reporter sur les affaires de l'état, et dire quelques mots de la situation où le commerce se trouvoit alors.

cheveux distingués ; enfin, rien ne lui manquoit. Se trouvant placée dans une maison où se rassembloit journellement la jeunesse la plus vive et la plus brillante, où l'on n'étoit occupé que de plaisirs, sous les auspices de madame la duchesse de ***, dont les mœurs étoient peu recommandables, il étoit naturel de croire que madame de Blamont, suivant les exemples qu'elle avoit sans cesse devant les yeux, donneroit dans tous les travers, et ne démentiroit point le sang dont elle étoit sortie, je veux dire celui de madame de C*** sa grand-mère, et celui de ses tantes. Cependant, par une de ces bizarreries qu'on ne peut ni calculer ni définir, elle sut se garantir ; et quoique dans la première jeunesse et sans guide, elle se fit d'elle-même des principes dont elle ne s'écarta point. Ces heureuses dispositions, qu'elle tenoit, ainsi que ses autres avantages, des mains de la nature, cessèrent par la lecture de *Clarisse*, qui parut dans ce temps-là, et qui lui fit joindre l'esprit romanesque à l'esprit de retenue. Bientôt elle outra les sentiments d'amitié, de délicatesse et de décence, et devint prude vétilleuse, de femme aimable qu'elle auroit été.

(*Note de madame de Pompadour.*)

Les colonies étoient pour la France une mine inépuisable, grâce à l'administration intelligente qui les dirigeoit. M. de La Bourdonnais avoit fait chérir le nom du roi dans les îles de France et de Bourbon *. Le Canada entretenoit les branches les plus précieuses de notre commerce, mais l'île de Saint-Domingue surpassoit toutes les autres colonies par ses progrès rapides dans la civilisation; les culture du café et de la canne à sucre y étoient d'un grand produit pour la France. Port-au-Prince, Saint-Marc, Léogane, étoient devenus, au dire des voyageurs, des colonies aussi brillantes que les îles d'Europe; le projet du ministère avoit été de s'emparer du gouvernement des Indes orientales; la faveur que le nom françois obtenoit

* M. de La Bourdonnais, gouverneur de l'île Bourbon, après avoir battu et dispersé, avec une escadre de neuf vaisseaux, la flotte angloise de l'amiral Barnet, fait une descente près de la ville de Madras, s'en empare le 21, et convient avec le gouverneur d'un rançonnement de onze cent mille pagodes d'or, et de la valeur de cinq cent mille en munitions et en marchandises, le tout faisant environ treize à quatorze millions de notre monnoie. Le gouverneur de Pondichéry refuse de tenir cette convention, et garde la ville jusqu'à la paix.

(*Mémoires du temps.*)

dans le pays devoit seconder une idée aussi heureuse; mais dans la crainte d'irriter l'Angleterre, alors si puissante par le nombre de ses vaisseaux, l'on n'osa rien entreprendre. Après s'être emparé de Madras, après avoir inquiété ou dispersé les forces anglaises établies sur la côte de Coromandel, Dupleix, pour obéir aux ordres de la cour, qui l'avoit donné pour successeur à La Bourdonnaye dans le commandement de l'armée des Indes, fut réduit à s'enfermer dans Pondichéry, où il se défendit avec bravoure. Le roi, enchanté de la conduite de Dupleix, le créa marquis et lui accorda le cordon rouge; c'étoit sans doute une récompense bien placée, mais il falloit y ajouter un envoi de troupes que le général sollicitoit vivement : on n'eut garde de le faire; Louis XV avoit vu avec peine que, s'étant uni à l'Arabe Chandasaëbe et au Mogol, Dupleix avoit pris le titre de vice-roi de Carnate; il craignit un sujet trop puissant et eut un peu de jalousie pour un général qui joignoit à son titre de marquis celui de roi. Abandonné par son gouvernement, l'alliance des Indiens ne lui put être d'une assez grande utilité pour qu'il résistât, sans autres ressources contre la puissance des Anglois. Bientôt, changé en revers, les brillants succès qui avoient excité contre lui tant de ja-

lousie, devinrent un motif de rappel; il arriva en France au moment où son prédécesseur La Bourdonnaye sortoit de la Bastille. Pendant ce temps la France éprouvoit la perfidie de l'Angleterre. Trois cents vaisseaux de commerce furent pris par les bâtiments anglais, sans déclaration de guerre : cette violation du droit des gens étoit d'autant plus révoltante que quelques mois auparavant, une frégate françoise ayant été attaquée par la frégate angloise le Blandfor, et les François vainqueurs ayant pris et amené au Havre la frégate de leurs ennemis, Louis XV avoit ordonné qu'elle fût reconduite dans un port de l'Angleterre. Du reste, telle fut toujours la générosité du gouvernement anglois *.

* En Canada, les Anglois avoient des desseins d'usurpation sur le territoire des François, et y avoient déjà bâti le fort de la Nécessité. Un officier françois, nommé Jumonville, député vers eux par le sieur de Contrecœur, commandant des troupes françoises sur l'Ohio, et porteur d'une lettre par laquelle ils étoient invités à ne point troubler la paix, et à se retirer des terres appartenantes à la France, est indignement assassiné par ceux mêmes à qui il étoit envoyé, et son escorte, composée de trente hommes, est arrêtée et faite prisonnière.

M. de Villiers, frère de Jumonville, chargé par son général de punir les assassins de son frère, de procurer la liberté aux prisonniers qu'ils avoient faits, et de forcer les

Les Anglois n'avoient pas craint de faire des descentes sur nos côtes, qui étoient fort mal gardées, mais après que cette insulte eut été répétée deux ou trois fois, le duc d'Aiguillon, qui se tenoit sur ses gardes et qui avoit placé en embuscade quelques régiments près de Saint-Malo, tomba sur les ennemis, les traita durement et les contraignit à se rembarquer, laissant au pouvoir des Français douze à quinze mille prisonniers. Cette honteuse déroute diminua un peu l'orgueil des Anglois et nous permit de chanter à notre tour *.

Anglois de se retirer du territoire de la France, attaque et prend le fort de la Nécessité; et, au lieu de la mort que méritoient les assiégés, il leur accorde une capitulation honorable. Le major Washington, leur commandant, s'oblige de renvoyer les François de l'escorte qui avoit été faite prisonnière et envoyée à Boston. A cette condition, on les laisse retourner à leur colonie. Mais la convention n'est point exécutée; et le duc de Mirepoix, ambassadeur de France en Angleterre, malgré les recherches les plus soigneuses et les plaintes les plus réitérées, de vingt-deux de ces prisonniers n'en a pu recouvrer que sept qu'il a fait repasser en France.

* Les dépouilles de la France, les trophées militaires enlevés dans les deux premières expéditions par les Anglois, furent promenés en triomphe dans Londres. Ils plaisantèrent leurs rivaux par des chansons. Les François à leur tour, lors de leur subit rembarquement, ne manquèrent pas de s'amu-

D'un autre côté, le maréchal de Broglie avoit enfin attiré quelque gloire sur nos armes, et réparé les bévues de ses prédécesseurs; secondé par M. de Narbonne et par le marquis de Castries, il avoit rendu célèbre la journée de Clostercamp, où le chevalier d'Assas eut une fin si héroïque. Quittant ses cantonnements sur le Mein pour se porter de nouveau sur la Hesse, le 10 juin il battit le prince héréditaire de Brunswick, Charles-Guillaume, à Corbach, et prépara ainsi la prise de cette dernière ville et celle de Minden par le prince Xavier de Saxe, frère de madame la dauphine. M. de Soubise s'avançoit en même temps du Rhin vers la Hesse. Le prince Ferdinand confia le commandement au prince

ser à leurs dépens. On vit ces couplets, sur l'air : *Qu'on ne me parle plus de guerre :*

Anglois, ne partez pas si vite,
Pressez-vous moins;
Vous avez fait courte visite
Chez nos Malouins.
Que diront vos compatriotes
Dans leurs chansons ?
Vous n'avez pas quitté nos côtes
Sans aiguillon.

(*Note de madame de Pompadour.*)

héréditaire son neveu, qui préludoit à sa réputation militaire. Il venoit de bloquer Wesel, lorsque M. de Castries, envoyé par le maréchal, vint au-devant de lui et s'établit à Clostercamp, sur la gauche du Rhin. M. de Broglie avoit communiqué à ses troupes l'ardeur dont il étoit animé lui-même.

Dans la matinée même, c'est-à-dire sur les trois ou quatre heures du matin, commença le combat de Clostercamp, près de l'abbaye de ce nom. L'infanterie, fatiguée par tout ce qu'elle avoit entrepris depuis quelques jours, fut loin de montrer l'ardeur habituelle aux François; il faut dire aussi que M. de La Tour-du-Pin, qui marchoit à l'avant-garde avec le régiment d'Alsace et cinq ou six bataillons, avoit reçu, dès le commencement de l'affaire, une balle dans le ventre, ce qui, l'ayant mis hors de combat, avoit tout à coup suspendu la marche de ses soldats. Pour comble de malheurs, M. de Lujeac, qui avoit été chargé de remplacer M. de La Tour-du-Pin, eut un cheval tué sur lui, et en tombant se démit une épaule, en sorte que l'indiscipline de l'infanterie donna beau jeu aux ennemis. Du reste, on ne peut dire de quel côté la victoire est demeurée, attendu que les deux partis se trouvèrent, à la fin de la bataille, dans le même

état où ils étoient en commençant, c'est-à-dire que les Anglois, dont la cavalerie avoit d'abord forcé nos lignes, se trouvèrent ensuite rejetés au delà de l'abbaye de Clostercamp, centre du combat; mais ce qu'il y eut de bien remarquable dans cette affaire, ce fut l'enthousiasme que, de chaque côté, les deux généraux inspiroient à leurs troupes. Les Anglois étoient tous disposés à mourir pour le prince héréditaire; et dans les régiments françois, il n'étoit pas un officier qui ne voulût faire un rempart de son corps à M. de Castries; en sorte que le champ de bataille étant couvert de morts, on ne voyoit pas sur le terrain des François un seul uniforme rouge, et sur le terrain des Anglois un seul uniforme françois. Le lendemain, le prince héréditaire renvoya ses prisonniers, au nombre desquels se trouvoit M. de Ségur; de son côté, M. de Castries fit remettre aux parlementaires anglois une compagnie entière de dragons, auxquels M. de Chabot avoit fait mettre bas les armes. Le roi de Prusse, posté sur l'Elbe en présence du maréchal de Daun, et toujours menacé par les Russes, se voyoit à la veille de perdre la Silésie. Laudhon, après avoir battu le corps du général Fouquet, s'étoit porté sur Breslau; mais ses efforts furent inutiles. Les

Russes arrivèrent trop tard pour le soutenir, et le prince Henri, en faisant lever le siége, prévint encore la jonction. Cependant il n'auroit pu long-temps se maintenir avec cet avantage si son frère ne fût arrivé à son secours.

Je ne me rappelle pas si j'ai conservé quelques notes sur cette époque, mais je les cherche en vain dans mes papiers. Le maréchal de Broglie, auquel on avoit confié le commandement, étoit parti dans le commencement du mois d'avril, et s'étoit rendu à Cassel, d'où il avoit chassé le prince Ferdinand; mais celui-ci, qui n'avoit abandonné Cassel qu'afin d'occuper sur ce point les troupes de M. de Broglie, tomba à l'improviste, et pendant la nuit, sur les régiments commandés par M. de Muy, et les obligea à se sauver en désordre; si bien que les soldats, ainsi poursuivis, se jetèrent dans la rivière de Dimel, que quelques-uns passèrent à la nage, mais où le plus grand nombre perdit la vie. Pour venger la défaite de M. de Muy, M. le comte de Lusace passa le Weser, et vint harceler les troupes du prince Ferdinand; mais celui-ci refusa d'engager le combat; en sorte que les troupes françoises, fatiguées de cette inaction, commencèrent à se décourager.

M. de Belle-Isle, qui n'aimoit pas M. de Bro-

glie, profita de cet instant pour lui retirer le commandement des troupes destinées à agir sur le Bas-Rhin, et le remplacer par son neveu M. de Castries. Celui-ci vint camper à Mœurs avec le corps de Ficher, le régiment de Thianges, la brigade de Rouergue et royal-dragon. La garnison de Khinberg, voyant les François qui traversoient le Rhin à la nage pour venir grimper contre les murailles, éprouva une telle épouvante qu'elle abandonna la place au pouvoir de M. de Castries.

J'appris que M. de Broglie, un peu trop fier des premiers succès qu'il avoit obtenus d'abord, prétendoit diriger l'esprit du roi, m'éloigner du conseil, sous prétexte que les avis d'une femme ne sont bons à rien, et même, à ce que l'on a dit, obliger le roi à quitter la tranquillité de Versailles pour se placer à la tête des troupes. Il ne fut pas difficile d'exciter entre lui et M. de Soubise une rivalité qu'entretenoit l'orgueil de l'un et de l'autre, et qui devoit mécontenter le roi. Comme Sa Majesté tenoit plus à M. de Soubise qu'à l'autre maréchal, je ne doutai pas que ces deux officiers venant à se plaindre l'un de l'autre, M. de Broglie ne fût sacrifié ; il fut rappelé à la cour, où l'attendoit la plus glaciale réception.

A quelque temps de là, mourut le maréchal de Belle-Isle, auquel je fis donner pour successeur dans le ministère de la guerre M. de Choiseul. Ce dernier commença à justifier la confiance que j'avois mise en lui en me soumettant les bases d'un traité qu'il méditoit avec l'Espagne. Quant à M. de Belle-Isle, je peux dire, sans rien exagérer, qu'il étoit le partisan le plus opiniâtre de cette guerre *. Sa mort fit même douter quelque temps de la continuation des hostilités; mais toutes les puissances belligérantes nous excitèrent si vivement, qu'on eût paru manquer de caractère en mettant bas les armes. Le duc de Choiseul, qui de ce moment gouvernoit deux départements, celui des affaires étrangères et celui de la guerre, étoit fort porté pour la continuation de la campagne, en sorte que la mort de M. de Belle-Isle ne changea rien aux affaires.

Ce fut dans ces circonstances que le duc de Choiseul entra en négociations avec l'Angleterre. L'année 1762 touchoit à sa fin; le roi d'An-

* M. de Belle-Isle avoit succédé au marquis de Paulmi. C'est à M. de Belle-Isle que l'on dut le rétablissement de la discipline dans l'armée.

(*Note de madame de Pompadour.*)

gleterre, George II, étoit mort deux années auparavant, âgé de soixante-dix-sept ans, et son petit-fils le prince de Galles lui avoit succédé sous le nom de George III. Le peuple anglois commençoit alors à s'effrayer de sa dette toujours croissante et des impôts excessifs dont on l'accabloit pour soutenir la guerre. Un homme qui avoit de grands droits à l'affection du jeune monarque, le lord Bute, remplaça au ministère le fougueux Pitt, l'ennemi le plus acharné et le plus perfide qu'ait jamais eu la France. Le duc de Nivernois fut envoyé à Londres, et remplit sa mission près d'un peuple arrogant et victorieux avec toute la dignité que lui permettoient les malheurs de nos armes. Mais quels furent les résultats de cette démarche? je n'ose les rapporter. Louis XV renonçoit à ses prétentions sur l'Acadie, cédoit au roi d'Angleterre le Canada, l'île de Cap-Breton, l'île Minorque. La ville et le port de Dunkerque devoient être mis dans l'état fixé par le dernier traité d'Aix-la-Chapelle. Les places occupées en Allemagne étoient restituées. Les villes appartenant au roi de Prusse devoient être évacuées dans l'espace de six mois, etc.

M. l'abbé Bayle venoit d'entrer chez moi, lorsqu'on annonça M. de Choiseul, qui, ayant reçu les dépêches de notre ambassadeur en Angle-

terre, venoit me communiquer le traité; je faillis déchirer le papier *.

* Madame de Pompadour s'est mise en fureur contre M. de Choiseul, qui permet dans un acte aussi solennel une pareille bévue, ou une pareille prétention. Elle lui a dit que le traité dégradoit le roi et la monarchie françoise, et qu'il falloit reconquérir sur les Anglois le titre de roi de France, l'épée à la main, puisque leur roi l'usurpoit, et se porter, s'il le falloit, sur cette île peuplée de régicides, pour venger l'honneur et l'indépendance de la couronne, pour forcer l'Angleterre ainsi que son prince à respecter le roi. Madame de Pompadour, à cet égard, est excellente françoise. M. le duc de Choiseul lui a répondu qu'il y avoit en Europe un cérémonial, qui ne permettoit pas facilement à l'une des puissances contractantes des changements en sa faveur; il a dit que la préséance étoit une des épines du ministre des affaires étrangères, et que l'usage accordoit au roi d'Angleterre le titre de roi de France.

Je l'aurois toléré pour la paix de 1748, repartit madame de Pompadour; le roi vouloit à tout prix un traité : mais aujourd'hui devons-nous perdre et nos colonies, et les titres et l'honneur? A qui donc reste au moins la préséance?

Le duc de Choiseul. — Au roi d'Angleterre, suivant les anciens usages et l'étiquette diplomatique.

Madame de Pompadour. — Dites plutôt au roi de France, puisque, suivant l'étiquette que vous citez, elle appelle ainsi le roi d'Angleterre; car on ne peut pas dire qu'un roi qui n'est qu'un demi-roi, tel que celui des Anglois, et qui n'a dans le fond que huit millions de sujets, puisse s'élever ni au rang ni encore moins au dessus d'un monarque qui

En voyant qu'on avoit osé permettre à M. de Bedfort d'appeler son maître *le roi de France*,

en a vingt millions soumis à son empire, sans quelque réclamation françoise. Que diront de nous et l'Europe entière et les Parisiens, si nous permettons que dans un traité le roi d'Angleterre ôte à Louis XV son titre de roi de France, et lui accorde celui de roi très-chrétien? Si je vous conseillois, Monsieur, de faire un échange, et d'ajouter à ce titre de roi très-chrétien celui de roi d'Angleterre, croyez-vous qu'en lisant ce traité on n'éclateroit pas? Vous permettriez la signature d'un traité ainsi conçu ?

Le duc de Choiseul. — Louis XIV l'avoit bien permis.

Madame de Pompadour. — Il n'est pas croyable que Louis-le-Grand ait permis que le successeur de Henri VIII, bourreau des reines d'Angleterre; que le successeur de Marie, qui inonda l'île du sang des protestants; d'Elisabeth, qui l'inonda du sang des catholiques, et fit couper la tête à une reine douairière de France, à sa sœur, à la reine régnante d'Ecosse; de Cromwell, l'assassin de Charles Ier; de Guillaume, l'usurpateur du trône d'un prince légitime, osât prendre avec lui, dans un traité, le ton de la supériorité et de la préséance. J'ai assez bien étudié mon histoire. Le sang de la maison de Bourbon est auguste; le sang des rois d'Angleterre est ignoble et barbare. Le peuple anglois est de tous les peuples le plus féroce. Il faut tout faire pour changer une étiquette aussi humiliante. Le simple parallèle d'un roi de France à un roi d'Angleterre seroit insultant. La férocité et la civilitation peuvent-elles être en parallèle?

Le duc de Choiseul. — Quand Louis XIV fit la loi aux Anglois, il ne put changer le cérémonial; nous la recevons,

la princesse de R...*, qui accompagnoit M. de Choiseul dans cette visite, partagea l'indignation que me causoit cette lecture, et dit avec beaucoup de justesse que le roi ne consentiroit jamais à un pareil traité, s'il avoit connoissance des moyens que son royaume peut lui fournir pour se soustraire à cette humiliation. L'abbé

et la circonstance n'est pas favorable ; le traité contient des articles bien plus désagréables. Il résulte de la nécessité des circonstances ; mais ces circonstances changeront, je l'ai promis au roi.

(*Mémoires du temps.*)

* Madame la princesse de R..., fille du maréchal de L..., étoit d'une figure charmante, et n'a jamais eu d'amant que M. de Stainville, si ce n'est Larivée, acteur de l'Opéra, que le public lui a donné, je ne sais si c'est à tort ou à raison, mais du moins sur des apparences fondées, attendu la familiarité où elle vivoit avec lui pendant l'absence de M. de Stainville, en ambassade à Rome. Dans les commencements du mariage de madame de L..., il étoit tout simple que madame de R..., devenue sa belle-fille, cherchât à se lier avec elle. Le début alla assez bien ; mais bientôt les noirceurs que madame de L... lui fit, ainsi qu'à M. de Stainville, les brouillèrent ensemble ; et elles ne se voyoient presque plus, lorsque des crachements de sang réitérés ayant attaqué la poitrine de madame de R..., la mirent en peu de temps au point d'être sans ressource.

(*Note de madame de Pompadour.*)

Bayle nous fit observer qu'en 1648, les Anglois ne possédoient hors de chez eux que les îles de Jersey et de Guernesey, que par conséquent ils avoient acquis dans l'espace de cent quinze ans Gibraltar et Minorque en Europe; en Afrique Sainte-Hélène, des forts et des comptoirs dans les rivières de Sénégal et de Gambie, ainsi que sur les côtes de la Guinée; en Asie, le port de Bombay, l'île de Salcette, le fort Saint-David, la ville de Gondelour, le fort Saint-George, Madras, le Bengale, Calcutta; en Amérique, des provinces entières avec les villes les plus opulentes. C'étoit au misérable état de notre marine que nous devions imputer les progrès étonnants de nos ennemis.

CHAPITRE XIV.

Le sermon de Bourdaloue. — Les chœurs d'*Athalie*. — Un prédicateur gascon. — Le jour de la Sainte-Catherine. — Si le père Bourdaloue vous eût entendu, il vous eût envié les belles choses que vous avez faites. — Nouvelles inquiétudes. — Malheur des rois. — Naissance d'un prince. — Une charge vacante à la cour. — L'ambassade des sept provinces. — Les ambassadeurs militaires. — Le vœu de pauvreté des gens d'église. — Perfectionnement des arts. — Etat de l'Europe. — Attachement du roi à ma personne. — Les solliciteuses. — Le jeune Debrou et son portrait. — Le roi devient amoureux des petites filles. — Mademoiselle de Vaumartel. — Je cède ma maison de l'Ermitage. — Description de cette campagne. — Origine du parc-aux-cerfs. — Souvenirs que fait naître en moi le jardin de l'Ermitage. — La jolie maréchale. — La vieille coquette. — Naïveté d'une enfant. — Le roi la rend mère.

Pendant mon enfance, M. Le Normant avoit toujours tenu à ce que j'exerçasse ma mémoire par l'étude des plus beaux passages de poésie ou d'éloquence ; en sorte qu'à l'époque de ma pre-

mière communion, mes parents voulant mettre mes études d'accord avec l'action religieuse à laquelle je me préparois, me firent apprendre de mémoire quelques passages des sermons du père Bourdaloue. Il y en avoit un particulièrement sur la lecture des romans, qui s'étoit parfaitement gravé dans mon esprit, en sorte que me trouvant un jour à causer avec le roi et le marquis de Marigny, et la conversation étant venue à tomber sur la facilité avec laquelle on étudioit dans le jeune âge, et sur les impressions profondes que laissoient dans la mémoire les travaux de ce temps-là, le roi se mit à réciter en entier les chœurs d'Athalie de Racine. Afin de prouver à Sa Majesté que j'avois bonne mémoire, et que ma mère m'avoit donné une éducation religieuse (ce qui plaisoit beaucoup au roi), je récitai à mon tour le passage du père Bourdaloue, que je peux citer encore aujourd'hui, bien que je ne l'aie pas lu depuis vingt-sept ans.

« Comment, aussi fragiles que vous l'êtes, pouvez-vous retracer incessamment à vous-mêmes de semblables images, et n'en pas ressentir les atteintes? Les plus grandes saintes y eussent-elles résisté? un ange n'y seroit-il pas surpris, et l'innocence même n'y feroit-elle pas naufrage?

Apprenez-moi comment dans une religion aussi pure que la nôtre, il peut être permis à un chrétien d'exposer la pureté de son cœur à une ruine si évidente et si prochaine. Mais, direz-vous, en tout ce que je lis il ne s'agit que d'un amour honnête. Abus, mesdemoiselles. Appelez-vous amour honnête celui qui possède une femme, et qui l'enchante jusqu'à lui ravir le sens et la raison, qui absorbe toutes ses pensées, qui épuise tous ses soins, et qui, aux dépens du créateur, la rend idolâtre de la créature? Appelez-vous amour honnête celui qui fait oublier à une femme les plus saints devoirs de la famille, de l'honneur et de la charité? Or n'est-ce pas là souvent que se termine la prétendue honnêteté des romans?

» Mais ces lectures servent à former une jeune personne, et lui apprennent le monde. Ah! jeunes chrétiennes, vous est-il donc si nécessaire de savoir le monde, que vous deviez pour cela renoncer à votre salut? et fallût-il ignorer éternellement les manières du monde, ne vaut-il pas mieux à ce prix garder votre âme et la sauver? Oui certes, ces livres vous formeront selon le monde; mais selon quel monde? selon un monde païen, selon un monde impie et perverti, selon un monde condamné par Jésus-

Christ, et le plus dangereux ennemi dont vous ayez à vous préserver. Or voyez si ce sont là les enseignemens que vous voulez suivre, s'il n'y a pas un autre monde où vous pouvez vous borner, s'il n'y a point d'autre politesse dans le christianisme que celle qui va à vous damner, s'il n'y a point d'autres maîtres pour vous instruire et vous élever. »

C'est là que s'arrêtent mes souvenirs. Mais que j'aie de la mémoire ou que je n'en aie pas, ce n'est pas le point important de cette histoire. Pour en donner la suite, je dirai que, deux ou trois jours après la soirée que j'avois passée dans la société du roi et du marquis de Marigny, il vint à la cour un prédicateur du Béarn, qui, ayant été bien accueilli de la reine, demanda à prêcher pour le lendemain, mercredi, jour de la Sainte-Catherine. Toutes les filles d'honneur furent priées au salut, qui fut très-brillant, et auquel le roi m'engagea de l'accompagner. Voilà qu'au milieu du sermon, auquel je prêtois une attention médiocre, je m'aperçois que les regards de Sa Majesté sont fixés sur moi avec malice, comme pour m'engager à faire plus d'attention aux paroles du prédicant. Quel fut mon étonnement, d'entendre dans la bouche du prêtre gascon ces paroles de Bourdaloue : « Ah !

jeunes chrétiennes, vous est-il donc si nécessaire de savoir le monde, que vous deviez pour cela renoncer à votre salut?» Et le bonhomme de défiler comme sien tout le sermon du père Bourdaloue sur la lecture des romans. Quand le prêtre fut descendu de la chaire et que le sermon fut terminé, il passa devant le roi, qui lui dit d'un air malin : M. l'abbé, si le père Bourdaloue vous eût entendu, il vous eût envié les belles choses que vous avez dites à ces dames. On croira peut-être que le pauvre abbé faillit tomber de honte, en voyant que le roi avoit découvert sa ruse; pas du tout: il répondit avec un applomb admirable : Sire, je me fais gloire de marcher sur les traces de ce grand homme. Chacun fut persuadé que Sa Majesté avoit fort goûté le sermon de la Sainte-Catherine; et ce ce qui étonna beaucoup les gens de la reine, ce fut de voir que le beau prédicateur, renonçant au théâtre de la cour, étoit retourné dans le Béarn.

Cette aventure amusa beaucoup le roi, qui cependant devenoit de jour en jour plus difficile à distraire. Les tracasseries du parlement, les querelles des prêtres, la jalousie de ses généraux qui sacrifioient l'état à leur ambition, tout contribuoit à lui donner du tourment. Il

faut dire aussi que, si l'amitié, l'habitude que le roi avoit pour ma personne, augmentoit de jour en jour, d'un autre côté il sembloit prendre en dégoût une possession de plusieurs années. Des intrigans, des intrigantes le tourmentoient de mille façons; chacun eut voulu régner.

La naissance du duc de Bourgogne vint à propos pour faire quelque diversion aux occupations de la cour. Le désordre de l'administration, la difficulté de trouver d'habiles ministres, le dérangement des finances, la misère des peuples, l'opiniâtreté du clergé, l'obstination du parlement, et les Anglois qui menaçoient de faire la guerre en temps de paix, tout cela prenoit sur la tranquillité du roi. Il se livra néanmoins, pour quelques moments, au plaisir de voir sa couronne affermie dans sa maison. Les rois sont plus sensibles à cette sorte de joie qu'on ne le pense. Ils s'imaginent voir dans leurs descendants la perpétuité de leur règne, il leur semble qu'ils ne meurent point lorsque, en descendant dans le tombeau, ils ont un héritier à qui ils puissent remettre leur sceptre. Les réjouissances que firent les peuples, et dont on donna les relations au roi, augmentèrent sa joie; les Parisiens surtout, qui se piquent d'aimer leur souverain, se surpassèrent.

Il y eut de grandes fêtes à la cour. Tous les ministres étrangers s'empressèrent de complimenter Louis XV, qui se félicitoit lui-même de cette naissance. Je ne l'ai jamais vu si heureux. C'est le seul endroit de sa vie, pendant mon séjour à Versailles, où je lui ai vu goûter une joie pure; ce fut aussi le moment de la mienne où je trouvai un plaisir sensible, par celui que je voyois éprouver au roi. Il fut plus gai et plus long-temps qu'à son ordinaire. Nos entrevues en furent plus douces, et nos entretiens plus vifs et plus animés.

Cette époque me fit réfléchir sur le peu de ressources qu'a le cœur humain en lui-même pour être heureux. Il lui faut des combinaisons favorables de la nature ou de la fortune pour le tirer de cet état de langueur où il se plonge presque toujours, et il faut bien que cette loi funeste soit générale, puisque les rois eux-mêmes n'en sont pas exempts. Mais il y a un plus grand malheur encore attaché à l'humanité, c'est que les plaisirs sont presque toujours balancés par les peines. On diroit que dans le cœur humain il y a deux mesures égales de joie et d'inquiétude, et que ce que l'on prend de plus sur l'une est diminué sur l'autre.

Chaque fois qu'il y avoit un grand poste à rem-

plir ou une charge considérable à donner, les courtisans augmentoient leur assiduité auprès de moi. J'avois continuellement une foule de demandeurs. Le marquis de Saint-Contest, étant passé aux affaires étrangères, laissa l'ambassade de Hollande vacante. On me parla en faveur de M. Bonon. Je le connoissois fort peu: je m'informai de ses talents pour la négociation, et, sur le portrait qu'on m'en fit, je m'intéressai à lui; j'en parlai même au roi, qui le nomma aussitôt son ambassadeur auprès des États-Généraux. Comme plusieurs courtisans prétendoient à cette place, je me fis autant d'ennemis qu'il y en eut qui furent refusés. Le service du roi et de l'état me décidèrent pour M. de Bonon, qui avoit, me disoit-on, les qualités qu'il falloit pour faire honneur à la France.

M. le prince de Soubise disoit que, de toutes les ambassades de l'Europe, celle des Sept-Provinces étoit la plus difficile, parce que, dans les autres cours, on traite avec des princes généreux et qui perdent souvent de vue leurs avantages, au lieu qu'en Hollande on négocie avec des marchands qui ne s'écartent jamais de leurs intérêts. Il ajoutoit que la position de la Hollande étoit telle que, dans les guerres de la France avec l'Angleterre, elle peut tirer avantage de

l'une et faire contribuer l'autre. Ainsi, il faut beaucoup d'adresse dans celui qui négocie avec les Hollandois pour les faire déclarer quand leur secours est nécessaire, et il a besoind 'une grande habileté pour les tenir dans une exacte neutralité, lorsque leurs armes peuvent nuire, etc.

J'ignorois si M. de Bonon avoit toutes ces qualités; car tout est défiguré à la cour, et l'on n'y connoît les gens que lorsqu'on s'en est servi, et c'est toujours trop tard alors pour porter un jugement qui puisse être profitable. M. de Bonon étoit officier: cela seul m'avoit rendue indécise sur le choix que je projetois d'en faire. Je n'ai jamais eu beaucoup de foi aux négociations des militaires; ces gens-là ont rarement la tournure d'esprit et la souplesse qu'il faut pour réussir dans les cours étrangères. Mais c'est le siècle des ministres guerriers; Louis XV n'a employé que de ceux-là pendant son règne, et c'est peut-être une des raisons pour lesquelles nos affaires dans les cours étrangères n'ont pas eu cette réussite à laquelle on auroit dû s'attendre.

Les gens d'église, qui font vœu de pauvreté, mais qui sont plus avides de richesses que les séculiers, étoient aussi fort assidus à me faire leur cour. Leur foule augmentoit auprès de moi

dans la proportion que les abbayes et les évêchés devenoient vacants.

Il y eut beaucoup de postulants pour l'abbaye d'Anchin; mais le roi en disposa en faveur du cardinal d'York, frère du prétendant, qui, par la jouissance de ce bénéfice joint à la possession de plusieurs autres, étoit plus riche que le possesseur effectif du duché d'York. Cette opulence, dont en Angleterre le fils et les frères du roi ne jouissoient point, fit dire dans cette occasion à un courtisan que le cardinal d'York étoit bien heureux que la maison de Stuart eût perdu le trône de la Grande-Bretagne, puisque, sans ce malheur, il seroit un pauvre citoyen anglois, lorsqu'il étoit un riche prince romain.

On se plaignoit cependant de ce que le roi n'avoit pas donné ce bénéfice à un François qui en eût consommé le revenu dans l'état, au lieu que par cette nomination il passoit en Italie. Mais ceux qui parloient ainsi ne savoient pas que les rois qui font la guerre aux familles régnantes font l'aumône à celles qui ne règnent plus. D'ailleurs on avoit des obligations à cette famille infortunée; la France, dans ses guerres, avoit fait paroître et disparoître le prétendant, à peu près comme on fait entrer et sortir un acteur de théâtre.

Au milieu des affaires intérieures qui occupoient l'administration, et qui affligeoient le roi, mille gens s'empressoient à me présenter des mémoires pour perfectionner les arts. On vouloit que j'augmentasse le nombre des manufactures, ce qui n'étoit pas du tout de mon avis. Je sais très-bien que Colbert avoit passé sa vie à établir des métiers et des mécaniques; comme il lui falloit beaucoup d'ouvriers pour exécuter son plan, il tira cinq cent mille ménages de la campagne, pour favoriser l'industrie des villes; dès lors les terres qui manquèrent de bras demeurèrent inutiles, le royaume se trouva rempli de métiers; il s'établit un grand luxe, suite nécessaire de ce système; et dès lors la France, à qui son climat heureux devoit donner une richesse supérieure à celle de tous les autres états de l'Europe, devint pauvre. On prétend, je le sais bien, que cette industrie met à contribution tous les états de l'Europe; mais la France ne croit pas qu'elle commence par se ruiner elle-même en diminuant le produit de ses premières matières. Le roi n'étoit pas de cet avis; il prétendoit que l'industrie pouvoit suppléer à tout, même au défaut de production; selon lui, la richssse d'un état est dans la circulation. Pour lui être agréable, j'encourageois les manufactures,

et il m'arriva même de fournir des fonds à quelques-unes d'entre elles; cas c'étoit un point sur lequel le roi ne cédoit pas facilement. Il n'aimoit pas qu'on le contrariât dans ses vues politiques, lorsqu'il s'étoit donné la peine d'en avoir, d'autant plus que la mauvaise humeur du prince s'accroissoit avec les années. Chaque jour, il me falloit plus de talent pour dominer cette imagination triste et languissante; et bien que l'habitude où il étoit de me voir, fît regarder ce penchant dans toute la France comme un goût décidé, les femmes conservoient toujour un secret désir de me supplanter dans le cœur de ce prince; Louis XV en trouvoit toujours quelqu'une en embuscade; il ne pouvoit descendre, monter les escaliers sans rencontrer quelque beauté; et les femmes de Paris, qui ne sont guère amoureuses que de la toilette et de la comédie, sembloient toutes l'être devenues du roi. L'usage que Louis XIV avoit établi de s'adresser à lui, quand on avoit quelque grâce à demander à la cour, presque aboli depuis la mort de ce prince, se rétablit. Plusieurs belles solliciteuses s'adressèrent à Louis, et leurs yeux demandoient encore plus que leurs mémoires. Souvent le roi leur accordoit tout ce qu'elles désiroient. J'aurois cru ma perte certaine, s'il m'eût caché ces intrigues d'accident;

mais comme il m'en faisoit confidence, je me contentois de gémir au fond de mon cœur, sans toutefois avoir la crainte d'être supplantée par ces rivales d'une nuit; et les infidélités du roi ne prenant point sur l'ascendant que j'avois acquis, je régnois à Versailles au milieu des causes mêmes qui auroient dû détruire mon empire. Parmi les femmes qui se livroient au roi, il n'y en avoit aucune capable de le détacher de moi. Toutes avoient de la beauté, mais elles manquoient de ces agréments de l'esprit sans lesquels ceux du visage ne sont rien. Pour gagner le cœur du prince, elles n'employoient qu'un moyen; c'étoit de se prostituer avec lui, ce qui en étoit un immanquable pour ne pas réussir.

Cependant comme le nombre des postulantes augmentoit chaque jour, je craignois que dans cette foule de femmes de la cour et de la ville, qui briguoient le cœur du roi, il ne se trouvât quelque coquette, habilement secondée par un grand seigneur, qui ne vînt à bout de captiver mon maître. Comme j'avois remarqué en différentes circonstances le penchant que le roi témoignoit pour les jeunes personnes de douze à quatorze ans, je résolus d'attacher ses désirs

sur des enfants de cet âge, dont l'ambition ne pouvoit me donner aucune inquiétude.

Le jeune de Brou, qui continuoit à me faire une cour assidue, fut celui sur lequel je jetai les yeux pour me seconder dans cette entreprise; il vint au cercle du roi et montra le portrait en miniature d'une jeune fille extraordinairement belle; chacun voulut le voir et chacun l'admira. Louis XV, interrompant son jeu, voulut connoître ce qui causoit ainsi l'admiration générale. M. de Brou lui présenta le portrait, et le roi l'ayant consideré quelque temps: Je ne puis m'imaginer, dit-il, que la nature ait produit une aussi belle enfant; ce portrait ne peut être qu'idéal. Le jeune de Brou assura que la demoiselle existoit réellement, et s'efforçant d'exciter la curiosité et les désirs du roi, il ajouta que pour convaincre Sa Majesté il pouvoit mettre sous ses yeux l'enfant et le portrait. Mademoiselle de Vaumartel, née de Maurice, fut conduite dans le cabinet du roi; elle avoit à peine douze ans. La régularité de ses traits, l'ingénuité peinte sur son visage, la fraîcheur de son teint concouroient à en faire une beauté accomplie. Le roi ne l'eut pas plus tôt aperçue qu'il avoua que le peintre de la miniature, bien loin de l'avoir

flattée, ne lui avoit pas rendu la justice qui lui étoit due; les grâces de son enfance, l'élégance de sa taille, sa timidité inspirée par la présence du monarque, irritèrent les désirs du roi; je m'aperçus que les coquettes de la cour ne devoient plus avoir aucun espoir, et que Sa Majesté ne trouveroit désormais de plaisirs qu'à faire des éducations.

Mademoiselle de Vaumartel fut souvent amenée dans mes appartements. Elle m'avoit inspiré un tendre attachement. Peut-être entroit-il dans cette amitié un peu de reconnoissance. Quoi qu'il en soit, je trouvois un grand plaisir à m'occuper d'elle, à la parer, à présider à sa toilette; il fut même question un moment de lui donner un rang à la cour; mais le roi, par respect humain, n'osa pas produire au grand jour cette jeune enfant, craignant qu'on ne désapprouvât la trop grande disproportion d'âge. L'inexpérience et la naïveté des réponses de mademoiselle de Vaumartel ne pouvoient m'inspirer aucune crainte; cependant, comme à la cour on profite de tous les événements, je n'avois garde de perdre de vue un seul instant cette intrigue bizarre. Avertie par Binet de tout ce qui se passoit, j'étois bien résolue à favoriser en secret cette liaison, ainsi qu'à ne jamais en abandonner la conduite à d'au-

tres; à cet effet il s'agissoit de procurer au roi un local favorable, et d'éviter les inconvénients de la publicité, en facilitant les entrevues du roi et de mademoiselle de Vaumartel; ce qui est assez difficile d'obtenir, à cause de la grande suite de monde qu'entraînent ordinairement les visites d'un roi de France qui ne connoît pas, comme Henri IV, les délices de l'*incognito*.

Je tirai le roi d'embarras en lui disant qu'il m'avoit semblé remarquer que ma petite maison de l'Ermitage lui étoit agréable, en laissant toutefois Sa Majesté dans la croyance que j'ignorois à quoi cette habitation pourroit lui être utile, Cette jolie maisonnette avoit été bâtie depuis quelques années aux frais du roi, pour servir à nos plaisirs; ce qui avoit été l'occasion de beaucoup de murmures, attendu que les bâtiments et le jardin occupoient une grande place dans le parc de Versailles, et que le peuple s'étoit courroucé de ce qu'on diminuoit ainsi la promenade. L'imagination ne peut se présenter rien de plus agréable que l'Ermitage; l'artiste qui avoit présidé à son embellissement en avoit conservé l'air champêtre et les agréments que ce lieu tenoit de la nature; au dehors l'Ermitage ressembloit en quelque sorte à la maison d'un fermier; l'intérieur étoit d'un goût exquis, analogue à

l'oisiveté et aux plaisirs d'un monarque voluptueux.

J'ignore si le roi étoit instruit de mes vues ou s'il me croyoit tout-à-fait aveuglée sur ce qui se passoit entre lui et la petite de Vaumartel, et s'il pouvoit penser que j'ignorasse des détails connus de toute la cour; quoi qu'il en fût, il me sut gré d'avoir cherché à l'obliger de si bonne grâce. Voilà comment, à mesure que le roi perdoit ses inclinations sensuelles pour ma personne, son amitié pour moi sembloit augmenter. Il accepta donc ma restitution avec d'autant plus d'empressement qu'il n'y avoit pas dans les environs de local plus propre à remplir ses vues sur mademoiselle de Vaumartel. Telle fut l'origine du fameux Parc-aux-Cerfs. Si le château de Versailles offre tout ce qu'exige le palais d'un roi pour l'éclat et la majesté, l'Ermitage ne laissoit rien à désirer comme maison de plaisir; les meubles des chambres étoient de fine perse; des amans, des paysages, des bergers et des bergères, divers autres objets analogues peints par les premiers artistes de Paris, ornoient les panneaux et les plafonds; les jardins, au lieu d'être dessinés symétriquement comme ceux des maisons royales, se composoient d'allées tortueuses, de bosquets favorables aux rêveries et aux jouis-

sances de l'amour. Ici, au milieu d'un bosquet de roses, s'élevoit un Adonis de marbre blanc; là des cygnes jouoient sur un petit lac bordé de fleurs; partout des berceaux de myrtes et de jasmins, des allées sombres, des terrasses embellies de tout ce que l'art peut ajouter à la nature.

C'étoit dans cette maison que j'avois reçu les plus tendres marques de l'amour du roi: c'est là que tant de fois il m'avoit donné des rendez-vous du soir*. Il fallut céder ce délicieux séjour à un enfant, dans la crainte de le voir envahi par une favorite. Je sus par Binet que beaucoup de femmes cherchoient à s'approcher de la petite de Vaumartel; qu'elles en parloient au roi de la façon la plus avantageuse, lui vantant la vivacité de son esprit et la facilité qu'elle montroit à tout saisir. Ce désir de s'approcher d'un

* Lorsque le roi se rendoit à l'ermitage, madame de Pompadour prenoit les devants, et Louis la surprenoit déguisée tantôt en petite laitière, et tantôt en sœur grise; d'autres fois en abbesse et en servante aux vaches, offrant au roi du lait tout choisi. Elle s'habilloit un jour en jardinière ou en paysanne, et un autre jour en bergère, tant étoit devenu difficile l'art de distraire un roi dévoré de mélancolie.

(*Note des Éditeurs.*)

enfant qu'aimoit le roi indiquoit des vues ultérieures, et je remarquai que madame la maréchale d'Estrées y montroit plus d'empressement que toutes les autres; elle en étoit même venue au point d'inspirer une sorte d'attachement à la petite fille, qui ne cessoit d'en parler au roi, lui disant toujours qu'elle voudroit voir la jolie maréchale. Le roi m'ayant répété ce propos, j'obtins de Sa Majesté de pouvoir écouter, cachée dans une pièce voisine, la conversation de la petite. Il paroît que, dans l'intervalle, les choses avoient fait plus de progrès que je ne l'imaginois; car à peine le roi fut-il entré et eut-il prononcé mon nom devant cette petite fille: « Eh bien! lui dit-elle, à quel terme en êtes-vous donc avec cette vieille coquette? » Il y eut un moment de silence. « Mademoiselle, lui dit le roi en colère, et fixant sur elle des regards mécontents, je vous ordonne de me dire à l'instant même qui vous a conseillé le propos que vous venez de tenir? — Hélas! Sire, répondit la pauvre petite en se jetant à genoux, je ne voulois pas le dire, car j'aime bien madame de Pompadour; mais madame la maréchale d'Estrées m'a obligée à parler ainsi, en me menaçant de me faire renvoyer si je ne voulois y consentir. — C'est donc, dit encore le roi, d'après ses

conseils que vous me témoignez si souvent, depuis quelque temps, le désir de la voir? » La petite de Vaumartel répondit que oui. Alors le roi l'embrassa en lui disant qu'il pardonnoit à son jeune âge. Cette jeune enfant demeura encore une année environ à l'Ermitage, et je crois qu'elle n'avoit pas encore atteint sa quatorzième année lorsque le roi, l'ayant rendue mère, la maria à un gentilhomme dans les terres duquel elle alla terminer paisiblement sa vie.

CHAPITRE XV.

Mademoiselle Tiercelin remplace mademoiselle de Vaumartel. — Madame de Bonneval. — Le jardin des Tuileries. — Désolation d'un père. — On veut me chasser du palais. — Je fais embastilier la petite Tiercelin et son père. — Le baiser du roi. — Les portraits en usage. — Une mère et sa fille. — Lebel. — On enlève une jeune fille. — Le roi veut la garder toute sa vie. — La rue Satori. — La petite fille devient grosse. — Le roi apprend le catéchisme aux petites filles. — Education de ces pensionnaires. — Le lieutenant de police et M. Bertin. — Mademoiselle de Vaumartel retrouve son enfant dans un couvent. — Les yeux bleux du roi. — La Vrillière se charge de procurer des lettres de cachet à ceux qui le paient bien. — La Sabatin, maîtresse de La Vrillière. — Mariage. — Le roi est touché de ma tristesse. — Le roi à Compiègne. — Les pièces modernes. — Nouvelles couches de la dauphine.

A la suite de mademoiselle de Vaumartel vint mademoiselle Tiercelin, à qui le roi ordonna de prendre le nom de madame de Bonneval le jour que Lebel la lui présenta. Un jour que Sa Majesté étoit venue à Paris, elle avoit aperçu cette

enfant, qui n'avoit pas encore atteint sa dixième année, et que sa bonne gardoit dans le jardin des Tuileries. Le soir le roi en parla à Lebel, lui disant que cette figure lui avoit paru ravissante. Lebel s'adressa à M. de Sartines pour découvrir ce que pouvoit être devenu un joli minois de neuf ans, beau comme l'Amour, qui se promenoit avec sa bonne dans le jardin des Tuileries le jour où le roi étoit venu à Paris. M. de Sartines mit tant de monde en campagne, que de bonne en bonne on parvint à retrouver celle qui gardoit l'enfant à la figure angélique. Quelques louis suffirent pour acheter la servante, qui livra la petite et fit connoître qu'elle appartenoit à M. Tiercelin, homme de qualité. On fit élever cette enfant à l'Ermitage jusqu'à l'âge de douze ans et demi, époque à laquelle elle fut présentée au roi comme je l'ai dit. Son père, à l'époque de son enlèvement, se mit à faire beaucoup de tapage, mais on lui fit entendre qu'il devoit se taire s'il vouloit conserver sa liberté. La petite Tiercelin étoit très-drôle dans les appartements, quand on l'y faisoit venir pour les amusements du roi. Comme elle étoit très-follette de son naturel, elle ne l'aimoit pas. « Tu es un laid, » disoit-elle, jetant par la fenêtre les bijoux et les diamants que le roi lui donnoit,

Le roi, excité par cette gaieté, à laquelle ses maîtresses précédentes ne l'avoient pas habitué, chérissoit la petite Tiercelin, et vouloit qu'on lui passât tous ses caprices. Ce fut alors que je découvris avec M. de Choiseul le projet que le père Tiercelin avoit formé de me chasser du palais au moyen du pouvoir de la petite; il paroît même qu'il s'agissoit de livrer au roi de Prusse les secrets de l'intérieur du roi. M. de Choiseul vint en avertir Sa Majesté, qui pendant longtemps refusa de croire à cette intrigue, et se plaignit de ce qu'on vouloit lui enlever la seule personne qui lui donnât quelque agrément dans la vie. Enfin, convaincu de la réalité, le roi fondit en larmes et signa les lettres de cachet qui devoient faire embastiller madame de Bonneval et son père. Voyant que M. de Choiseul se disposoit à sortir avec les deux lettres, il le retint encore un instant, et voulut embrasser sa chère petite avant qu'on ne dépêchât la lettre. Elle passa plusieurs mois à la Bastille, où elle accoucha d'un fils, qui fut élevé aux frais du trésor royal, et placé à l'âge de neuf ans dans un séminaire.

Bien instruite que le roi vouloit être gouverné, que le cardinal de Fleury en avoit trouvé les moyens, et que madame de Châteauroux y

avoit également réussi, je continuois de soumettre cet homme foible et volage en l'amusant de plaisirs variés, en ne cessant de fournir à ses sens de jeunes enfants dont il se plaisoit à faire l'éducation. Les aventures analogues à celles du petit de Brou devinrent très-communes, et les portraits étoient le moyen de faire goûter à ce prince les personnes qu'on désiroit lui procurer. Mon neveu le marquis de Lugeac étoit fort habile en cette matière. Boucher s'étant chargé de peindre une sainte famille sur les lambris du laboratoire de la reine, dessina sur la boiserie, d'après le plus bel enfant qu'on put trouver, une très-jolie vierge Marie dans le sein de sa famille. Le roi, qui vit bien que cette figure étoit un portrait, en témoigna son admiration, ainsi que le désir de voir le modèle : c'étoit une jeune demoiselle âgée de douze ans, fille d'un gentilhomme irlandois réfugié en France. Lugeac répondit au roi que la chose étoit difficile, mais que toutefois, avec un peu de peine, on en viendroit à bout. D'accord avec Lebel, ils persuadèrent à la mère, qui idolâtroit sa fille, que l'enfant avoit eu le bonheur de plaire à une grande dame de la cour au moment où le peintre copioit ses traits. On l'assura que cette dame jouissoit de la confiance de la reine à cause de

sa grande piété; qu'elle étoit très-riche, n'avoit pas d'enfant, et que le moindre bonheur qui pût arriver à sa fille seroit d'être élevée à la cour sous les yeux de la reine, et d'en recevoir une dot. La mère de cette jeune personne, tout émerveillée d'un si grand bonheur, mena elle-même sa fille chez la prétendue dame de la reine, et passa la journée chez elle, bénissant la Providence, qui se montroit si favorable à ses enfants.

Après le dîner, on engagea la mère à faire une courte absence, pour essayer si sa fille pourroit se séparer d'elle. C'étoit où Lebel l'attendoit. Cet homme, profondément habile en stratagèmes, enlève l'enfant et l'emporte dans un appartement qu'il avoit dans un pavillon des Tuileries: dépôt, très-connu depuis, des enfants qu'il choisissoit dans ce jardin pour les plaisirs du prince; en sorte que la mère, rentrant chez la prétendue dame de la reine, ne trouva plus ni sa fille, ni la dame, ni Lugeac, ni Lebel, mais une porte bien fermée. Elle se répandit en plaintes et en menaces, mais bien vainement; elle appeloit à grands cris le ciel et la terre à témoin d'un pareil attentat, lorsque tout à coup lui apparut un certain personnage, qui lui dit que sa fille étoit dans un lieu si pri-

vilégié, que la police elle-même n'avoit pas le droit d'y faire une visite. Ensuite on lui fit entendre que le roi étoit la dame à qui sa fille avoit eu le bonheur de plaire : ce qui acheva de jeter cette mère dans le dernier désespoir, à cause de la disproportion d'âge et de condition.

D'un autre côté, l'enfant ne cessoit de redemander sa mère, et montroit tant d'inquiétude qu'on craignit une maladie; il fallut beaucoup de jouets et de caresses pour mettre fin à ses pleurs. Enfin la promesse de lui rendre sa maman quand on seroit content d'elle calma ses inquiétudes ; elle fut présentée à Louis XV, qui, ravi de sa beauté, s'écria en la voyant : *Je la garderai toute ma vie.* Il la mena sous le comble du château, et la logea dans les pièces les plus élevées de ses petits appartements.

Quand Louis XV alloit à Trianon, Lebel menoit l'enfant dans une maison de la rue Satori ; mais telle étoit la jalousie du roi, qu'elle y étoit inaccessible à tous les regards. Devenue nubile et grosse, cinq mois après son installation dans les petits appartements, elle fit sur un écran une chute d'où s'ensuivit une fausse couche. Le roi, à qui elle devenoit chaque jour plus chère, en fut désolé. Il en étoit si occupé que j'en devins

chaque jour de plus en plus jalouse. Mon parent M. de Lugeac, de concert avec Lebel, me mettoit au courant de tout ce qui se passoit. Je cherchai donc le moyen de traverser les plaisirs du roi, en favorisant d'autres maîtresses, quand la petite demoiselle redevint grosse et malade à l'âge de quinze ans, époque où elle accoucha d'une fille, qui, dès le jour de sa naissance, lui fut enlevée pour être élevée en secret. Je profitai de l'absence et de la maladie de la jeune personne pour la marier. Le roi, qui en avoit fait son amusement pendant trois ans, dans les pièces les plus élevées et les plus inaccessibles de ses petits appartements, se ressouvint d'elle; il tenta de renouer ses relations avec une personne qu'il avoit tant aimée; mais satisfaite de remplir ses devoirs de mère et d'épouse, elle eut le bon esprit de vivre loin d'une cour que la faveur du roi rendoit déjà si orageuse.

Si le roi enlevoit tant de petites filles pour servir à ses plaisirs, il avoit, comme je l'ai dit, le plus grand soin de les instruire lui-même des devoirs de la religion; il leur apprenoit à lire, à écrire et à prier Dieu avec autant de patience qu'un maître de pension eût pu en mettre, et ne se lassoit pas de leur tenir des discours de dévotion; il faisoit plus, il prioit lui-même à deux

genoux. Quand la prière étoit finie, toutes se levoient, il en choisissoit une avec laquelle il se couchoit; elles étoient menées à la messe avec beaucoup de régularité; et lorsqu'il leur étoit impossible de s'y rendre, le roi leur ordonnoit de lire les prières de la messe. Elles avoient chacune deux bonnes pour les servir, ce qui n'empêchoit pas le roi de s'amuser à les habiller, à les lacer, à leur faire des exemples d'écriture; aussi a-t-on vu plusieurs de ces jeunes personnes qui imitoient avec une parfaite exactitude l'écriture du roi. Louis passoit avec elles une grande partie du jour à l'Ermitage.

Les enfants qui naissoient du commerce du roi avec les jeunes filles de l'Ermitage devinrent assez nombreux pour que l'on se crût obligé d'établir une règle générale à l'égard de leur éducation. Le lieutenant de police et M. Bertin savent seuls quel est le nombre de ces enfants et ce qu'ils coûtent à l'état. On les élève dans des colléges ou dans des couvents, avec le plus grand soin de les tenir dans l'incertitude sur leur origine. On les faisoit passer pour les enfants de riches Américains qui les envoyoient en France afin d'y recevoir une bonne éducation. Les mères ignoroient complètement ce que

leurs enfants devenoient; mais tous les enfants de Louis XV ressembloient si bien à leur père qu'il devenoit très-difficile de cacher leur origine: quelque soin qu'on prît de les dépayser, ils étoient presque toujours reconnus par leurs camarades au collége. Quant à la fille que le roi avoit eue de mademoiselle de Vaumartel, elle fut élevée comme les autres sans aucune communication avec sa mère; mais comme celle-ci est une femme très-sensible, elle fit si bien qu'elle réussit à savoir ce qu'étoit devenue sa fille, et découvrit que sous le nom de mademoiselle de Saint-André, elle étoit en pension à Paris, au couvent de la Présentation. Pour pénétrer dans cette maison inaccessible, et dont la supérieure avoit le secret, la mère, dans son ingénieuse tendresse, imagina d'y placer un enfant qu'elle avoit de son mari légitime; elle se ménageoit ainsi les moyens de pénétrer dans le couvent et d'embrasser la fille qu'elle avoit eue du roi. Le hasard ou la nature vinrent l'aider dans sa tendresse: sa fille légitime, à peine âgée de cinq ans, inspira une vive amitié à la fille du roi, qui en avoit quinze. Nouvelle source de sensations agréables pour la mère, qui se plaisoit à admirer dans sa fille le teint brun du roi, ses beaux yeux bleus, le nez des Bourbons, le port

majestueux de Louis, ses airs et sa physionomie. La bonne mère parvint à pénétrer librement dans le couvent et à dîner en particulier avec ses deux filles. Mademoiselle de Saint-André, sans connoître sa jeune sœur, lui témoignoit le plus tendre attachement. Un jour que madame de Vaumartel avoit été voir mademoiselle de Saint-André, et que l'une et l'autre avoient causé avec beaucoup d'abandon, « Madame, lui dit cette dernière, depuis que je me connois je cherche ma mère. Que mes amies sont heureuses ! elles ont une mère qui les aime.» Puis, se jetant sur la main de madame de Vaumartel: Oh! non, je ne manque pas de mère, dit-elle en se reprenant; j'en ai une; mon amitié pour vous me dit que c'est vous qui êtes ma mère; oui, vous êtes ma mère, et je n'en veux pas d'autre.» Madame de Vaumartel ne put résister à son émotion, et prenant sa fille dans ses bras, elle lui fit connoître le secret de sa naissance. Malheureusement une religieuse avoit été témoin de cette scène attendrissante; elle s'empressa d'avertir M. Bertin, et la mère et la fille furent enfermées aux deux extrémités du royaume.

Ce Bertin dont j'ai cité le nom sans donner aucune explication sur son compte, étoit un

homme chargé de la surintendence des plaisirs du roi, de petites maisons destinées aux parties, du mariage des jeunes filles enceintes, du traitement des complaisants qui les épousoient et du sort des enfants du roi. Il étoit admirablement secondé par La Vrillière, qui avoit le département des lettres de cachet, et qui vieillissoit dans cette administration, n'ayant jamais eu le mérite de se faire chasser de sa place. Il est vrai que les iniquités dans l'administration des lettres de cachet n'étoient pas les délits les plus dangereux pour un ministre. La Vrillière vendoit les lettres de cachet à madame de Sabatin, sa maîtresse, qui en faisoit elle-même le commerce, au moyen de quoi les courtisans et les banquiers faisoient enfermer des maris et des pères pour prendre les femmes et les filles à leur convenance. La Sabatin avoit employé une lettre de cachet à faire enfermer son propre mari; et comme il avoit disparu depuis longtemps et qu'on le croyoit mort, la dame profita de cette opinion répandue dans le public pour épouser un jeune homme qui eût tout aussi bien fait de prendre le diable en mariage.

Les anecdotes que je viens de rapporter prouveront qu'une grande indifférence avoit succédé à l'amour que j'avois inspiré au roi; on en aura

une preuve convaincante dans l'anecdote que je vais rapporter. Le roi avoit invité M. de Choiseul et madame la duchesse de Grammont à dîner chez moi: après le champagne je vis que les regards du roi se fixoient avec avidité sur la gorge de madame de Grammont; puis me regardant avec un air embarrassé, « Ma bonne amie, me dit-il, il faut que vous fassiez preuve de bon caractère, et M. de Choiseul va vous en donner l'exemple; passez le reste de la nuit avec votre voisin, et madame de Grammont restera avec moi. » Je fus obligée d'être témoin du bonheur que la duchesse goûtoit dans les bras de Sa Majesté, tandis que je mourois de douleur dans ceux du duc de Choiseul.

Les fêtes qui eurent lieu à cette époque vinrent occuper l'attention de Louis d'une manière moins indigne d'un roi. Il s'agissoit du mariage du prince de Condé avec mademoiselle de Soubise. Il y eut d'abord quelques difficultés à raison des titres de la maison de Soubise, car c'étoit un temps épineux où l'on trouvoit des obstacles partout; mais le roi trouva un tempérament en accordant aux maisons de Bouillon et de Soubise la qualité d'altesse sérénissime.

Mademoiselle de Soubise apportoit en dot au

prince de Condé cinq millions en fonds de terre, sans compter ses bijoux et ses autres expectatives à la mort de son père. La princesse qui épousa Louis XIV et celle qui se maria à Louis XV n'avoient pas été aussi riches à beaucoup près.

Le second mariage fut celui du duc de Gisors, fils du maréchal de Belle-Isle, avec mademoiselle de Nivernois. La cour est le pays des métamorphoses : le procureur général Fouquet, condamné à mort par neuf juges, et banni de la France pour des malversations dans les finances, n'auroit jamais imaginé que son petit-fils deviendroit un jour le beau-père du duc de Nivernois.

Ce duc étoit alors ambassadeur à Rome; je le vis beaucoup à son retour. C'étoit, selon moi, un des seigneurs de la cour qui avoient le plus de mérite. Ordinairement les grands ont dans leur caractère un assortiment de qualités et de défauts qui fait qu'on les distingue moins par leurs vertus que par leurs vices. Celui-ci étoit exempt des foiblesses qui ternissent les beaux talents. Ministre actif, vigilant, infatigable, grand homme d'état, profond politique, joignant aux qualités sublimes du négociateur toutes celles qui rendent aimable dans la société; bon mari,

bon père, bon ami, honnête homme. L'intérêt, cette passion qui avilit les grands, ne trouva jamais place dans son cœur. Je le comparerois volontiers au prince Charles de Lorraine pour les vertus de l'âme, et à un des beaux génies qui fait le plus d'honneur à notre siècle pour les qualités de l'esprit: peut-être n'a-t-il pas autant de brillant, mais il a plus de solide.

Nous avions besoin de ces deux mariages pour sortir de cet état de langueur où les disputes lugubres avoient plongé la cour. J'avois beau m'étudier à égayer le roi, ces malheureuses affaires le ramenoient toujours à lui-même. D'ailleurs, comme je l'ai déjà dit, je n'avois plus moi-même cette gaîté et cet enjouement qui, avant mon séjour à Versailles, formoient mon caractère principal; et il est difficile de donner aux autres ce qu'on n'a pas soi-même.

Louis XV, qui, dans ses moments de bonne humeur, se plaisoit beaucoup à me faire des reproches, me dit un jour: « Il me semble, Madame, que depuis quelque temps vous mettez beaucoup de gravité dans votre maintien. Si cela continue, il faudra que je joue la comédie pour vous faire rire, et que je chante de petits couplets pour vous divertir. » C'étoit précisément le moyen que j'avois employé moi-même

pour le tirer de cet état de langueur où je l'avois trouvé à mon arrivée à Versailles. Je sentis ce que cela vouloit dire, et je tâchai d'être moins sérieuse.

Le roi partit pour Compiègne, et la cour y fut très-brillante. Tous les princes du sang et les grands du royaume y étoient. L'usage veut qu'à Compiègne les sujets mangent avec le roi. Plusieurs seigneurs traitèrent en conséquence le monarque. Parmi ceux qui lui donnèrent des fêtes, un marquis Regnier de Guerchy, lieutenant-général et colonel du régiment du Roi, se distingua le plus. Louis XV me fit le récit de la fête qu'il lui donna. Je lui trouvai du goût et de l'intelligence; car il faut en avoir pour traiter un roi de France avec splendeur et délicatesse. La table ordinaire de ce colonel à Compiègne étoit de deux cents couverts, et il arriva plus d'une fois dans ce voyage qu'il y eut plus de trois cents convives. On disoit de ce lieutenant-général qu'il avoit bien servi l'état, ce qui, selon moi, est le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un homme de guerre.

Quand le roi étoit à Compiègne, il étoit moins occupé des disputes sur la religion et le parlement. La chasse et les campements l'occupoient

tout entier, ce qui lui donnoit un air de satisfaction qu'il perdoit en arrivant à Versailles.

L'année 1753 fut un temps de remontrances. Les comédiens firent une affaire d'état de leur spectacle. L'Opéra de Paris, qui voit d'un œil chagrin la réussite des autres théâtres, s'apercevant que les François avoient la foule, s'avisa de leur défendre d'exécuter des ballets. Les comédiens s'adressèrent au gouvernement pour obtenir du conseil un édit qui leur permît de danser. Leur remontrance au roi avoit un je ne sais quoi de comique; car il est difficile que des gens d'une profession destinée à faire rire conservent assez de gravité pour mettre le sérieux qu'il faut dans une pièce admise à un tribunal suprême. Un des députés me dit : « Madame, les pièces modernes sont si mauvaises, que sans les ballets la plupart tomberoient. La cabriole aide beaucoup à la déclamation. Je vous préviens que, si on nous ôte la danse, on nous coupe la parole.» Cette saillie, que je rapportai au roi, le fit rire.

Cependant ces mêmes François fermèrent leur théâtre, et déclarèrent hautement qu'ils ne joueroient plus, à moins qu'on ne leur permît de danser. Cette clôture, qui paroissoit une bagatelle, étoit réellement une affaire d'état. Les

théâtres, préviennent une infinité de vices que l'oisiveté feroit naître.

Le parlement, dont une partie étoit exilée, ayant interrompu ses fonctions, les affaires publiques en souffrirent. Le roi lui ordonna de les reprendre, mais il n'obéit point. La grand'-chambre députa encore à Versailles, elle représenta de nouveau, et on s'en tint là.

Heureusement pour la France, la dauphine accoucha, et on oublia aussitôt toutes ces disputes qui avoient répandu du noir à la cour et à la ville; les réjouissances publiques inspirèrent une gaîté qui dissipa ce morne répandu partout. Il est rare que le François perde son enjouement long-temps; un mariage ou une convalescence lui rend sa gaîté naturelle. Je ne sais si ce passage continuel du déplaisir à la joie ne vaut pas mieux que le caractère réfléchi des Anglois, qui leur donne une existence dont aucune cause seconde ne peut les faire sortir. Un ambassadeur d'Espagne me disoit que les François ont quelques moments de vie, mais que les Bretons sont dans un état continuel de mort.

On donna au prince nouveau né le nom de duc d'Aquitaine. Le roi oublia les affaires pour se livrer tout entier au plaisir que lui faisoit

goûter cette naissance ; j'y fus moi-même d'autant plus sensible qu'elle rendoit la gaîté à nos entretiens, et nous inspiroit une satisfaction nouvelle. Les fêtes recommencèrent à Versailles, tous les grands de la cour se signalèrent, et les courtisans témoignèrent dans cette occasion de grands transports de joie pour un événement qui, dans le fond, leur devoit être fort indifférent. Il nous falloit ces ressources, j'avois employé ce que l'art a de plus raffiné pour dissiper la mélancolie du roi; mais à la fin tout s'use.

CHAPITRE XVI.

La maison de madame Geoffrin. — Une tribune à l'église; et une loge à l'Opéra. — Manque de tact du marquis de Marigny. — Mademoiselle Clairon. — De la mise des comédiens. — L'auteur des Confessions du comte de***. — Le système à bon marché. — J.-J. Rousseau. — M. Ragonneau. — La conversation de Duclos. — Voltaire sur les bords du lac de Genève. — Dom Calmet lui prête des livres. — La belle tête de Crébillon. — La lecture de *Catilina*. — Mot d'un homme d'esprit. — Les grandeurs humaines. — Le bonheur. — Lettres écrites à mes amies mesdames de Fontenailles, de Brézé, de Noailles, de Mirepoix, de Duras. — Conseil de madame de Boufflers. — La petite Romans. — Anecdote sur la femme Sauvé. — Testament de madame de Pompadour.

Le marquis de Marigny avoit fait ses galeries de la maison de madame Geoffrin, où se réunissoient quantité d'artistes et de gens de lettres. Le souper du lundi étoit pour les premiers, et celui du mercredi pour les autres. Ce qui étonnoit tous les gens qui fréquentoient cette maison, c'étoit le talent avec lequel elles savoient ani-

mer une conversation qui le plus souvent étoit hors de sa portée; car madame Geoffrin n'avoit jamais rien appris, et je ne sais pas si elle eût pu écrire une lettre sans le secours d'un ami; aussi un abbé italien étant venu lui offrir la dédicace d'une grammaire italienne et françoise, « Comment, Monsieur, lui dit-elle, tous ceux auxquels j'ai écrit dans ma vie prendroient votre hommage pour une épigramme, et s'étonneroient fort qu'on eût dédié une grammaire à une femme qui ne sait pas un mot d'orthographe.» Jamais de sa vie elle n'avoit tenu un crayon ni posé les doigts sur un clavecin, et cependant elle se trouvoit à son aise au milieu d'une conversation qui supposoit au moins une légère teinture des arts et des lettres. Ce qui faisoit l'admiration du marquis de Marigny, c'étoit l'extrême habileté avec laquelle elle contenoit dans de justes limites cette réunion d'hommes toujours prêts à enfreindre les lois de la bienséance. On assuroit que, malgré la froideur de sa figure, sa bonté étoit à toute épreuve, et qu'on eût eu une fausse idée de sa bienfaisance à la juger d'après ses habitudes casanières : elle ne sortoit jamais de chez elle; mais par ses amis elle faisoit distribuer d'abondantes aumônes. Son foible étoit la société des grands, et quand ses laquais

annonçoient un nom éclatant, on voyoit son visage s'épanouir; cependant elle ne les recherchoit pas par de basses flatteries, et quand ils la visitoient elle les recevoit avec aisance, avec considération, mais sans rien affecter, afin de vivre également bien avec la cour et la philosophie. Madame de Geoffrin avoit une tribune à l'eglise des Capucins, où de temps à autre elle pouvoit être aperçue de la dauphine ou de la reine; et le soir elle avoit au théâtre des Bouffons une petite loge d'où ses amis, Diderot, d'Alembert, d'Holbach, pouvoient l'apercevoir.

Je crois que mon frère étoit accueilli dans la société de madame Geoffrin plutôt en qualité de marquis qu'en celle d'homme distingué. Quelques gens de lettres et des artistes qu'il protégeoit lui faisoient dans le monde une honnête réputation d'amateur; le jeune d'Alembert surtout le prônoit avec une reconnoissance peu commune *.

* D'Alembert étoit fils naturel de madame de Tencin, qui l'avoit eu de son amant le chevalier Destouches. Un commissaire avoit trouvé cet enfant dans la rue pendant une nuit d'hiver, et l'avoit confié à un vitrier, qui l'éleva avec tous les soins qu'il eût pu donner à un de ses enfants.

(*Note de madame de Pompadour.*)

Le marquis de Marigny, ayant peu de tact, me donnoit souvent occasion de regretter la position où je l'avois placé; je me rappelle, entre autres choses, que se trouvant un jour dans une loge en face de moi, il eut l'imprudence de se retirer dans un moment où je ne sais quel personnage s'écrie : « Quoi ! ma jolie sœur ne » serviroit pas à ma fortune? » Il eût fallu ne faire aucune attention à cette allusion, qui étoit assez évidente par elle-même, sans que le geste du marquis n'éveillât encore la malignité du parterre; heureusement ce jour-là il étoit, à ce qu'il paroît, composé de bonnes gens, car personne ne mit à profit le scandale sur lequel, sans doute, on avoit compté; mais ce qui me peinoit surtout en mon frère, c'étoit le peu de bonne grâce qu'il mettoit dans ses refus quand il pouvoit accorder ce qu'on lui demandoit: il se montroit bon et obligeant, en un mot, tel qu'étoit son cœur; mais quand l'impossibilité se trouvoit sur son chemin, au lieu d'adoucir le refus par la bonne grâce des expressions, il y ajoutoit encore une nouvelle dureté, comme si je n'avois pas assez d'ennemis sans qu'on m'en fasse encore de nouveaux; et quand je me permettois quelques observations à ce sujet, il ne savoit rien répondre, si ce n'est que jamais, pour être agréable aux courtisans,

on ne le décideroit à trahir les intérêts de Sa Majesté, et qu'il quitteroit plutôt sa place que de manquer un instant à son devoir. On rencontroit chez madame Geoffrin grand nombre d'étrangers, de savants, d'artistes et de gens de lettres; on y voyoit aussi mademoiselle Clairon, actrice de la Comédie-Françoise, qui avoit une grande réputation dans ce temps-là. Je ne crois pas inconvenant de m'occuper d'elle un moment, et de faire connoître la façon dont elle étoit jugée à la cour.

Mademoiselle Clairon avoit dans le jeu quelque chose de trop éclatant, une fougue toujours soutenue, et croyoit suppléer à la sensibilité par des éclats de voix qui n'affectoient que les oreilles; avec beaucoup de moyens d'exceller dans son art, elle obtenoit plus de succès dans la foule du peuple que chez les connoisseurs délicats: ce qui l'avoit gâtée plus que toute autre chose, c'étoit l'opinion de Voltaire, qui lui-même mettoit beaucoup trop de chaleur et d'emphase dans la déclamation de ses vers; du reste, malgré les défauts que je lui reproche, je reconnois en elle une grande actrice, beaucoup de noblesse dans le son de sa voix, une grande pureté de prononciation, quelque chose de vraiment tragique dans l'air de son visage, rien de plus im-

posant que ces attitudes : on eût dit un tableau d'histoire.

Il est vrai que la position des comédiens est quelque chose de très-difficile en France : aujourd'hui du moins on leur demande du naturel, et tout ce qui les entoure, à commencer par leurs habits, est contre nature. Ainsi, Ariadne abandonnée porte des paniers chargés de dentelles et de broderies; je vous demande un peu si la pauvre fille étoit ainsi faite. J'espère bien, aidée des gens de goût, mettre un terme à ce désordre *.

Je me rappelle avoir vu chez madame Geoffrin l'auteur des Confessions du comte de ***, dont la réputation étoit alors dans tout son éclat. Je lui répétai le propos du roi, qui, après

* Paris, comme Versailles, reconnut dans ces changements le véritable accent tragique et le nouveau degré de vraisemblance que donnoit à l'action théâtrale le costume bien observé. Ainsi, dès lors, tous les acteurs furent forcés d'abandonner ces tonnelets, ces gants à franges, ces perruques volumineuses, ces chapeaux à plumets, et tout cet attirail fantasque qui, depuis si long-temps, choquoit la vue des gens de goût. Le Kain lui-même suivit l'exemple de mademoiselle Clairon, et dès ce moment-là leurs talents perfectionnés furent en émulation et dignes rivaux l'un de l'autre.

(*Note de madame de Pompadour.*)

avoir lu son livre, avoit dit que c'étoit l'ouvrage d'un honnête homme. Duclos demanda à m'être présenté, et je ne pus rien refuser à la grâce spirituelle avec laquelle il m'adressa cette demande.

Quelques jours après, M. Duclos vint à ma toilette, accompagné du marquis de Marigny. Il nous parla d'un nouvel ouvrage que venait de publier J.-J. Rousseau, ouvrage dans lequel il renouveloit les attaques de Pythagore contre l'usage des viandes. Ce qu'il nous conta à cette occasion fut très-divertissant. — « L'éloquence de ce philosophe m'a séduit, disoit-il, et voulant mettre ses conseils en pratique, je calculai qu'ils me permettroient de vivre avec un revenu de cinquante écus.

» O Pythagore, m'écriai-je, quel système à bon marché! Puis ayant lu le beau passage de l'*Emile* contre l'usage des viandes, j'allai acheter une livre de cerises pour mon dîner. Le lendemain matin, voyant que je n'étois pas mort de faim, je résolus de recommencer un repas de même nature, et pendant un mois entier je suivis le régime de Pythagore. Une seule chose me déplaisoit dans les pratiques de la philosophie : en rétablissant ma fortune, elle dérangeoit un

peu mon estomac; j'éprouvois un grand affaiblissement, de fréquentes coliques, du dégoût pour toute espèce de fruits, et ce qu'il y avoit de plus mal, une envie continuelle de manger du bœuf ou du poulet. Alors je repris le livre de Jean-Jacques-Rousseau, et relus avec une profonde attention le beau passage contre l'usage des viandes. Chose incroyable ! Jean-Jacques Rousseau me parut d'une niaiserie à pouffer de rire; je trouvai son ton pédantesque et ses phrases emphatiques. Néanmoins je mangeai mon pain avec toute la résignation pythagoricienne dont le grand homme eût été capable. Je finissois d'avaler un verre d'eau, lorsqu'entra mon rôtisseur, qui, n'étant pas prévenu de ma résolution, apportoit, selon ma coutume des dimanches, une volaille embrochée. A l'aspect de ce bonnet de coton, je ne pus me défendre d'un sentiment de joie très-vif, et envoyant au diable Pythagore et les mangeurs de cerises: — Entrez, entrez, Ragonneau, dis-je au rôtisseur, vous avez plus d'esprit que Rousseau. « Rousseau, » dit-il, c'est un gargottier qui brûle tout, un » gâte-sauce, mon cher Monsieur, aussi vrai que » je m'appelle Ragonneau. » Le brave homme entendoit parler d'un rôtisseur de ses voisins appelé Rousseau, et dont il n'étoit pas moins

jaloux que Voltaire pouvoit l'être de la réputation de Jean-Jacques. »

La conversation de Duclos étoit toujours remplie d'intérêt, parsemée de saillies que l'on répétoit dans le monde, tantôt sous un nom, tantôt sous un autre. Il se moquoit beaucoup de La Chaussée et de ses comédies pathétiques. Il auroit voulu que le roi employât son autorité à bannir de la scène françoise ces importations de l'Allemagne. Mais c'eût été le moyen d'augmenter le nombre des ennemis que la cour s'étoit faits, car les drames de La Chaussée avaient obtenu une grande faveur dans le public, et les gens les plus insensibles tenoient à honneur d'y avoir pleuré.

Du reste, le roi ne vouloit pas se mêler des querelles des gens de lettres. Quand on lui dit que Voltaire, après avoir quitté Berlin, s'étoit retiré à Genève, et désiroit revenir à Paris, il répondit sans aucune réflexion : « Qu'il reste où i est. » Cette réponse me fit grand peine, car je n'ignorois pas qu'avec un cordon et en lui rendant son titre de gentilhomme, l'on eût fait de ce dangereux ennemi l'un des plus chauds défenseurs de la cour. On aima mieux ne pas s'en occuper.

Cependant l'activité de Voltaire ne s'étoit point

ralentie. Un grand ouvrage l'occupoit depuis long-temps. C'étoit son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* Il lui tardoit de se montrer capable d'une entreprise d'un genre presque aussi vaste que celle de Montesquieu. Il s'enferma dans une abbaye de bénédictins, et obtint de dom Calmet tous les matériaux dont il avait besoin. Les richesses de Voltaire s'étoient accrues, et lui présentoient la perspective d'une existence indépendante. Quelques dégoûts qu'il éprouva de la part du cardinal de Tencin, l'avertirent que la cour de France gardoit contre lui des sujets d'ombrage et de ressentiment. En conséquence, il tourna ses regards vers la Suisse. Après quelques mois d'incertitude, il alla s'établir sur les bords du lac de Genève, d'où il entretint avec les philosophes de Paris une correspondance très-active. Voltaire âgé de soixante ans, souvent malade ou croyant l'être, troublé par des craintes, ne trouvoit pas dans les hommages de toutes les cours de l'Europe le bonheur qu'il avoit espéré. La conduite du roi envers Crébillon irritoit dans son cœur une jalousie qu'on ne peut expliquer dans un si beau génie, et qui contrastoit fort avec la bonne simplicité et le noble caractère de Crébillon. A peine ce dernier eut-il connoissance de la pension que le roi

lui avoit accordée sur sa cassette, qu'il s'empressa de venir me remercier. J'avois eu un peu de migraine dans la matinée, en sorte que, sans avoir fait défendre les entrées, je gardois le lit. Je ne pus me défendre d'une vive émotion en voyant cette belle tête de vieillard à cheveux blancs, semblable à une tête d'Homère; je le reçus avec toute la bienveillance que je pus y mettre, lui témoignant avec quelle peine j'avois appris qu'on n'avoit pas pris soin jusqu'alors de son malheur, ajoutant que la pauvreté dans un homme tel que lui étoit honorable, puisqu'elle étoit une preuve de son désintéressement.

A l'inquiétude qui régnoit dans les yeux du poëte, je vis bien qu'il désiroit me baiser la main; je la lui offris avec plaisir, et tandis qu'il se baissoit pour la baiser respectueusement, la porte s'ouvrit; c'étoit le roi. « Ah! madame, je suis perdu, s'écria le bon homme, le roi nous a surpris. » Tous les gentilshommes qui se trouvoient là applaudirent beaucoup à ce trait de gaîté, et le roi lui-même ne put s'empêcher d'en rire. Il dit au vieillard des paroles d'encouragement et d'obligeance. Quelque temps après, Crébillon étant venu me voir encore, je lui témoignai le désir que j'aurois d'entendre la lecture de son *Catilina*. Nous prîmes jour, et le roi, caché dans une pièce voisine,

d'où l'on pouvoit tout entendre sans être vu, assista à cette lecture, dont il fut fort satisfait. De ce moment Crébillon fut l'homme à la mode; le roi l'appeloit son Racine, jurant qu'il lui trouvoit plus de génie qu'à Voltaire. A la première représentation de *Catilina*, Sa Majesté voulut que je m'y rendisse, ainsi que toutes les dames de la reine, de la dauphine, les gentilshommes et les menus-plaisirs.

Une faveur accordée fait un ingrat et quatre ennemis, a dit un homme d'esprit, lequel, si je ne me trompe, s'appeloit Louis XIV; aussi doit-on prévoir que la faveur accordée à Crébillon excita contre moi tous les partisans de Voltaire, et il étoient nombreux. Je sais bien que d'un autre côté cela me valut quelques compliments en vers et en prose, quelques dédicaces, et que les gens de lettres qui faisoient profession de christianisme, déclarèrent que j'avois pris en main la défense de la religion; mais la guerre que je faisois malgré moi à l'auteur de *Zaïre* n'avoit pas assez de franchise pour que la nation dévote me pardonnât mon crédit. Du reste, je ne pouvois apaiser le parti de la reine qu'en me retirant de la cour, et tant que je ne prendrois pas cette résolution, les Luynes et compagnie étoient bien décidés à me nourrir de couleuvres;

et comme les gens en faveur déplaisent toujours aux indifférents, chaque nouvelle faveur augmentoit le nombre de mes flatteurs et de mes ennemis.

Je le dirai ici, à la honte des grandeurs humaines : malgré ma faveur et l'éclat de ma fortune, j'eus plusieurs fois envie de quitter la cour; je ne sais même ce qui me retient. Cette même ambition qui m'avoit élevée au faîte des grandeurs me fit passer des jours moins heureux que ceux que j'aurois pu couler dans un rang moins éclatant. Il s'en faut de beaucoup que ma félicité réponde à l'idée qu'on en a dans le monde; ceux qui aspirent à un rang plus élevé que celui où la vertu devroit les retenir s'imaginent que les richesses, les titres et les grandeurs contribuent à la félicité, et que c'est dans ces prétendus avantages qu'est le bonheur; c'est une idée trompeuse : on s'accoutume à toutes ces choses, et au bout de quelques jours elles ne touchent plus. L'idée qu'on s'en fait avant d'en jouir est plus sensible que la possession elle-même. J'ai des palais magnifiques, des terres, des chevaux, des titres, peut-être les plus beaux bijoux de l'Europe; je ne suis pas plus heureuse qu'à l'époque où, n'ayant pour toute fortune que la robe économique dont j'étois vêtue, je chan-

tois le grand air d'*Armide* dans le salon de madame de Marchais.

Cependant il y a des moments où je cherche à me monter l'imagination pour me persuader moi-même de mon bonheur; quand je vois autour de moi tout ce qui fait l'envie des femmes de la plus haute condition, je me dis que je dois être heureuse, il m'arrive même quelquefois de le dire aux autres. Dernièrement vinrent à mon cercle mesdames de Fontenailles, de Blagny, la comtesse de Brezé, mademoiselle de Noailles, madame de Duras avec madame de Mirepoix. « Comment se fait-il, chère bonne, me dit celle-ci, que vous soyez toujours d'une humeur aussi mélancolique, n'ayant que des sujets de satisfaction?» Je m'étonnai ou plutôt j'affectai de paroître étonnée de cette question. «Eh! sans doute, dit la comtesse de Noailles, je l'ai toujours vue triste comme un bonnet de nuit. —Non pas toujours, répliquai-je, seulement depuis quelque temps.» Alors toutes ces dames se récrièrent en disant que j'avois toujours eu l'humeur bilieuse, et que depuis l'époque où elles me connoissoient, elles m'avoient toujours vu un caractère de catafalque; je voulus me défendre: « Eh bien, dit madame de Fontenailles, je vous apporterai une lettre que vous m'avez écrite dès

le premier jour de votre entrée à la cour; vous verrez comme elle est gaie. — Et moi aussi, dit madame de Blagny, j'en apporterai une.—Et moi aussi, dit la duchesse de Duras, j'en apporterai une.» La maréchale de Mirepoix en dit autant. «Et moi, dit madame de Brezé, j'en apporterai deux.» Cela nous divertit beaucoup, et je ne sais combien de plaisanteries on fit sur ma tristesse; le vendredi suivant chacune de ces dames vint avec ses lettres, on en fit lecture, et je demandai pour toute pénitence d'être obligée de garder, pour les lire de temps à autre, ces monuments de la bizarrerie de mon caractère. Je vais en citer six l'une après l'autre; elles feront connoître ce que c'est que le bonheur tant désiré dont jouissent les courtisans et les personnes en faveur.

Lettre à la marquise de Fontenailles.

« J'allois vous écrire et vous gronder, lorsque » j'ai reçu de vous une lettre pleine d'esprit et » d'amitié; elle a désarmé ma colère, et je suis » prête à vous embrasser. Cependant une lettre » n e suffi pas à mon cœur; vous savez que je » suis difficile dans le choix de ma compagnie, et » que vous êtes du petit nombre de celles que

» j'estime et que j'aime à voir; pourquoi donc me » refusez-vous ce plaisir?

» Je suis seule au milieu de cette foule de pe- » tits seigneurs qui me haïssent et que je mé- » prise. Pour la plupart des femmes, leur con- » versation me donne la migraine; leur vanité, » leurs grands airs, leurs petitesses et leur faus- » seté les rendent insupportables; je ne le leur » dis pas, mais je n'en suis pas plus heureuse.

» C'est à présent que je conçois que les rois » peuvent pleurer comme les autres hommes; » pour moi, je pleure souvent sur l'ambition qui » m'a amenée ici, et sur l'ambition qui m'y re- » tient : plaignez ma foiblesse. On dit que le roi » du Monomotapa a cinq cents bouffons qui l'ac- » compagnent pour le faire rire; Louis XV a » cinq cents singes qui l'obsèdent tous les jours » à son lever, mais c'est rarement qu'ils le font » rire; il n'est guerre moins triste que moi. Que » je les plains ces dieux de la terre, qu'on croit » si heureux! l'amitié seule, plutôt que l'amour, » pourroit les consoler; mais les rois n'ont pas » d'amis; il y en a même peu qui soient dignes » d'en avoir, ils n'ont que des esclaves et des » flatteurs.

» Vous, ma chère amie, vous m'aimez, je ne » suis pas tout-à-fait à plaindre. Quand viendrez-

» vous? Ne manquez pas d'amener mademoiselle » de Fontenailles; vous verrez, par les caresses » que je lui ferai, quelle est ma tendresse pour » la mère, etc. »

A la comtesse de Brezé.

« Je viens de renvoyer une femme ennuyeuse, » qui m'a donné des vapeurs. Il n'y a guère d'autre compagnie à la cour, qu'on nomme pourtant le séjour de l'esprit et de la politesse. Selon » moi, la politesse consiste à être aimable, et » quiconque m'ennuie est un rustre; j'éprouve » tous les jours qu'il n'y a pas de plus mauvaise » compagnie que la bonne compagnie.

» On dit, ma chère, que vous vous amusez » actuellement à vous faire peindre; j'en suis » bien aise, c'est signe que vous êtes toujours » belle. Vanloo est un homme inimitable pour » attraper la ressemblance. Dites-lui de ne pas » oublier ces deux petites fossettes qui vous » rendent si aimable, ni ces lèvres de rose que » je prends tant de plaisir à baiser, ni ces yeux » tendres et touchants qui me disent si bien : *Je* » *vous aime.*

» On dit qu'un sultan fit un jour appeler dans » son sérail un fameux peintre vénitien pour

» tirer le portrait de sa femme favorite; mais le » peintre lui disant que pour cela il falloit qu'il » la vît, ce prince jaloux le trouva fort impertinent, et le renvoya. Si vous eussiez été dans ce » sérail, vous n'auriez jamais eu le plaisir de voir » votre portrait.

» Il y a demain un bal masqué à l'Opéra; j'ai » presque envie d'y aller, et de vous prendre en » passant. Je m'habillerai en marmotte, et vous » comme il vous plaira; mais nous ferons enrager les hommes. En attendant l'exécution de » ce noble dessein, donnez-moi un baiser, je » vous le rendrai bientôt, etc. »

A la comtesse de Noailles.

« Que faisiez-vous hier avec ce grand flandrin » de marquis? Je le hais parce qu'il est fort en- » nuyeux; il ne sait ni rire ni parler comme les » honnêtes gens, et je ne le vois jamais que je » n'attrape un bon mal de tête : il a un de ces visages bêtes que les Italiens appellent *volto senza* » *senno*. Cependant on dit qu'il est bon, généreux, » et toujours prêt à servir ses amis et les malheureux. J'ai de la peine à le croire, car il faut » avoir de l'esprit pour faire du bien; les sots en » sont incapables. En un mot, madame la com-

» tesse, avec votre permission, cet homme n'est » pas de ceux j'aime à voir.

» Devinez ce que j'ai fait aujourd'hui. Je me » suis levée à six heures du matin, et j'ai été » pleurer dans le parc parmi les rossignols, qui n'y » faisoient pas attention. Je suis triste pour bien » des raisons, et je commence à m'apercevoir » que j'ai fait une folie en venant à la cour. La » pompe, la grandeur, les plaisirs de cette terre » enchantée ne m'enchantent plus ; le charme est » fini, et je ne retrouve plus rien dans mon cœur » qu'un vide immense que rien ne peut remplir. » Le monde est menteur: il promet un bonheur » qu'il est incapable de donner. Quelquefois il » me semble que je pense autrement, et je suis » assez gaie; nous sommes les machines de la » Providence. On diroit qu'il y a dans le cœur » humain deux mesures, l'une de plaisir et l'au- » tre de douleur, qui se vident et se remplissent » alternativement.

» Le roi très-chrétien est, comme moi, triste et » gai tour à tour. Quand la mélancolie le do- » mine, j'ai recours à de petits airs qu'il aime beau- » coups; nous chantons et paroissons contents. Le » divin Jeliotte est toujours l'âme de ces petits » concert; il fait pour un moment nos délices, » comme il fait celles de Paris. Il ne manque ja-

» mais de ramener la sérénité dans l'esprit du » prince, et par là il est souvent le principal mo- » bile des plus grandes affaires de l'Europe; car » un monarque, qui refuse tout dans sa mélan- » colie, accorde tout quand cette vapeur est » dissipée.

» Pour vous, ma chère comtesse, vous êtes » peut-être plus égale et plus heureuse; mais soyez » sûre que, dans la tristesse ou dans la joie, je » vous aime toujours avec la même tendresse. » Le comte aura le commandement d'Alsace ; » priez-le de m'aimer aussi, et de ne me plus » gronder. »

A la marquise de Blagny.

« Ne voulez-vous pas venir voir mes pigeons » et les baiser? ils sont si jolis! leurs tendres » caresses rappellent des souvenirs bien doux, » et ne manquent jamais de faire rêver les filles; » c'est pour cela que je ne les montre jamais à » Alexandrine. Madame de Montespan avoit six » souris blanches qu'elle atteloit à un petit car- » rosse de filigrane, et qui prenoient la liberté de » mordre ses belles mains. Nos jolies femmes » ont toujours des chiens ou des chats; je » n'aime pas tout cela; je n'aime que mes pi- » geons.

» Le roi est à la chasse; je n'ai pas voulu l'ac-
» compagner parce que j'étois de mauvaise hu-
» meur, ce qui l'a fait rire. Je lui dis quelquefois
» qu'il est comme ce Nembrod dont j'ai entendu
» parler au sermon, qui étoit un fort chasseur
» devant le Seigneur. Mais ce Nembrod étoit un
» méchant roi, et Louis XV est bon, ce qui fait
» une grand différence.

» Tandis qu'il va à la chasse, la reine passe
» son temps à prier Dieu; c'est une sainte, les
» grandeurs et les vanités de la terre ne la tou-
» chent plus. Je voudrois en pouvoir dire autant;
» car le monde avec tout son éclat et ses plaisirs
» m'ennuie quelquefois à mourir; mais je ne le
» hais pas assez. Il semble que nous ayons
» deux âmes, l'une pour approuver le bien, et
» l'autre pour faire le mal.

» Cependant la reine, malgré toute sa sain-
» teté, a un grand défaut, c'est qu'elle me hait.
» Elle semble oublier à mon égard la loi qui
» oblige les reines comme les autres à aimer leur
» prochain comme elles-mêmes. Pour moi, je
» n'ai pas ce défaut-là, grâce à Dieu; j'aime cette
» princesse et la révère, parce qu'elle est ver-
» tueuse, et je voudrois avoir le courage de
» l'imiter. Je vous aime avec tendresse, ma belle
» amie, et vous le savez bien, etc.»

Seconde lettre à la comtesse de Noailles.

« A quoi passez-vous le temps, ma chère » amie? êtes-vous heureuse et contente? Pour » moi, je suis sûre que s'il y a du bonheur sur » la terre, ce n'est pas dans les cours qu'il faut » l'aller chercher. Il semble que ce soit ici l'antre » de Trophonius : on n'y rit jamais de bon cœur; » je n'y trouve que de fausses joies, de faux plai- » sirs et de faux amis, qui tâchent de m'assassi- » ner en m'embrassant. Je fais tout ce quee » peux pour distraire ma mélancolie ; mais le » plaisir est un don de Dieu, qu'il n'accorde ja- » mais à l'ambition. Il ne m'est pas plus possible » d'être gaie qu'à madame de Perceval d'être belle » et raisonnable.

» Je vous remercie de vos cantates; la musique » et les paroles en sont fort belles; mais à pré- » sent je n'ai pas envie de rire.

» Avez-vous été chez Martin voir mon nou- » veau carrosse, comme vous l'aviez dit? Je lui » ai défendu de le gâter par des peintures las- » cives, que les honnêtes gens ne sauroient voir » sans rougir. C'est pourtant aujourd'hui la » mode, mais je me moque de la mode; les » femmes sages m'en estimeront davantage. Le

» roi m'a fait présent de six beaux chevaux bar-
» bes. Le bon prince ! qu'il est digne d'être
» aimé !

» A propos, est-il vrai que la princesse de
» Conti étant l'autre jour à la messe aux Théa-
» tins, un pauvre aveugle vint lui demander
» l'aumône, en se plaignant *qu'il avoit perdu*
» *les joies de ce monde ;* sur quoi elle se tourna
» vers le comte de Clermont, et lui dit : *Est-ce*
» *que cet homme-là est eunuque ?* Voilà une ré-
» flexion bien gaillarde, surtout dans une église.

» Je reçus hier la visite de la belle duchesse,
» qui me salua de votre part, et je l'embrassai
» pour sa peine. Vous pensez donc toujours à
» moi ? Vous avez bien raison ; il y aura dimanche
» prochain vingt-huit ans qu'il vint au monde
» une certaine personne disposée à vous aimer
» tendrement. »

A la duchesse de Duras.

« Vous me demandez ce que je fais, madame
» la duchesse : je m'ennuie, et je vous aime tou-
» jours à l'ordinaire. Je m'imaginois autrefois
» follement que la cour étoit le séjour des ris et
» des plaisirs ; c'est plutôt celui des pleurs, du
» moins pour moi. J'en ai versé aujourd'hui d'in-
» dignation, en voyant mes amis, ceux que j'ai

» servis de tout mon pouvoir, conspirer contre » moi. Cela ne m'empêchera pourtant pas de faire » du bien, suivant ce mot d'un philosophe : » *Donne à manger aux chiens, dussent-ils te* » *mordre.*

» Je me repens cependant d'avoir contribué » à l'élévation d'un certain personnage, qui est » également incapable de servir le roi et d'être » reconnoissant; mais alors je ne le connoissois » pas.

» Vous avez sans doute ouï parler de ce Cha- » millart, que Louis XIV fit ministre de la » guerre parce qu'il jouoit bien au billard. J'ai » fait à peu près la même chose pour cet homme- » là: il n'avoit d'autre mérite que celui d'être » amusant, et actuellement il est secrétaire » d'état.

» Il y a, selon moi, un grand abus dans tous » les gouvernements. Chaque membre de l'ad- » ministration devroit être fixé pour toujours » dans le même poste, sans espérance de monter » plus haut; autrement on ne peut attendre de » lui ni justice ni application. Il ne peut pas » remplir les devoirs de la charge à laquelle il a » ambition d'aspirer, parce qu'il ne l'a pas en- » core, ni ceux de celle qu'il occupe, parce qu'il

» a dessein de la quitter. L'homme dont il s'agit » confirme ma remarque.

» On attend ici la duchesse de Parme, et j'es- » père que sa présence ramènera la gaieté dans » cette cour, où l'on ne rit jamais que du bout » des lèvres. Le roi me disoit hier: *J'ai beaucoup » de flatteurs, et n'ai point d'amis.* Voilà le » malheur des princes; on les adore, mais il est » rare qu'on les aime.

» Le jeune comte m'est venu remercier du » régiment qu'il a obtenu; il est vrai que j'ai » dit un mot en sa faveur, mais son propre mé- » rite en a dit davantage: il parle des belles ac- » tions comme un homme qui est capable d'en » faire.

» Je vous verrai peut-être la semaine prochaine » chez la belle comtesse, qui m'a invitée à une » petite fête: ce sera la fête de l'amitié, et par » conséquent très-agréable. Adieu, ma chère » duchesse, je baise vos belles mains. »

Le bonheur! hélas! où donc est-il? Madame de Boufflers, dame d'honneur de la reine, ne cesse de m'exhorter à la dévotion chaque fois que j'ai occasion de la rencontrer *. Elle m'as-

* Si la licence de la régence avoit corrompu les mœurs, la dévotion de la fin du feu roi, et la pruderie de madame

sure que c'est le seul moyen d'être heureuse. Je ne doute pas qu'à son âge je ne sois de son avis. Que peut faire de mieux une vieille femme que de prendre un directeur, avec lequel elle peut passer en revue chaque jour les plaisirs de la jeunesse? mais à l'âge où je suis il y a quelque chose de mieux à faire *.

Je ne puis dire quelle étoit ma vie: possédant tout ce que j'avois désiré, je ne me trouvois pas heureuse au milieu des intrigues de la cour et de l'armée, des louanges dont on m'accabloit,

de Maintenon avoient bien fait des collets montés. De ce nombre étoit la maréchale de Boufflers, dame d'honneur de la reine, belle-mère de la duchesse de Boufflers, qui veilloit sa belle-fille de très-près, et qui n'auroit pas entendu raillerie sur la galanterie. Tromper un argus de cette nature, étoit un attrait de plus pour la duchesse de Boufflers. On croit que M. de Finarçon est le premier auquel elle se soit rendue. Mais comme les rendez-vous avec une jeune femme qui vient de se marier sont presque impossibles, M. de Finarçon imagina de se mettre laquais de madame de Boufflers, et il fut plusieurs jours dans sa maison, portant sa livrée.

(*Mémoires du temps.*)

* Les ambitieux croiront-ils que madame de Pompadour étoit malheureuse? L'idée de la mort du roi et la crainte d'une disgrâce étoit son plus grand supplice. Elle voyoit la première maîtresse, madame de Mailly, respectée à Paris, parce qu'elle faisoit oublier par des bonnes œuvres le com-

des satires qu'on publioit sur moi, des honneurs, des plaisirs, des fêtes, de l'envie, de la jalousie. Sans doute, si j'étois assurée de l'amour du roi, je serois, de toutes les femmes de la terre la plus heureuse; mais être obligée d'inventer chaque jour un moyen nouveau pour retenir un cœur qui n'est plus susceptible d'attachement; ne pouvoir se confier à aucune des femmes qui vous entourent et qui ne cherchent à s'approcher de vous que pour vous supplanter; ne pouvoir un instant s'abandonner aux émotions que l'on éprouve; sourire quand on a la mort dans le

mencement de sa vie. Elle voyoit au contraire dans une disgrâce les mépris futurs des courtisans qui rampoient à la cour devant elle, et les justes vengeances du peuple irrité de Paris, plus expressives que ce mépris. La maladie du roi à Metz, le triomphe des dévots auprès du lit du roi mourant, la haine du dauphin et l'affectation des remords de Louis XV, étoient pour elle des sources d'une sollicitude perpétuelle. Elle avoit subjugué le roi; et cependant, comme la fausseté est la force des princes débonnaires, le roi avoit l'adresse, quand elle prenoit sur lui un empire trop exprimé, de lui parler de remords. En 1746, il monta un jour chez elle, pénétré des vérités, disoit-il, qu'il trouvoit dans Massillon. « Voulez-vous, Madame, lui dit le roi, que je vous en fasse » la lecture? » Madame de Pompadour repoussa par des larmes cette proposition.

(*Mémoires du temps.*)

cœur, et témoigner de l'affliction quand parfois on est occupée d'idées joyeuses; songer qu'un être chéri préfère des plaisirs grossiers à ceux qu'il a su long-temps trouver avec vous, et que ni les talents ni l'esprit ne pourroient l'arracher à sa froideur, c'est un martyre insupportable, et c'est ma vie de chaque jour *.

Quand on me voit languissante sur mon lit, on s'efforce de me prodiguer les secours de l'art; je m'abandonne insouciante aux mains de ceux qui prétendent me guérir; mais une heure passée dans la compagnie du roi me fait plus de bien que toute la science des médecins.

Dimanche dernier **, au sortir de la chapelle, le roi prit plaisir à regarder la petite Romans avec affectation ***, et de manière à ce que je

* Le roi me fit hier une horrible plaisanterie : le voyant distrait et sans aucune tendresse : « Votre Majesté veut me quitter, lui dis-je; j'en mourrai. — Est-il vrai? me répliqua-t-il froidement; j'ai envie d'essayer pour savoir si vous m'aimez sincèrement. » J'ai répondu : « Essayez. »

(*Note de madame de Pompadour.*)

** Ces mémoires ont été écrits dans l'année 1763.

(*Note des Éditeurs.*)

*** Jeune personne que le roi rendit mère, et qui se promenant à pied au bois de Boulogne, y montroit son enfant comme on montre une curiosité. (*Note de M^me^ Pompadour.*)

pusse en conclure qu'il vouloit s'en occuper sérieusement. Le cœur me fendoit. Rentrée dans mes appartements, je dis à la Duhausset : « Qu'on » me déshabille ; je me sens fort mal. » Je n'avois pas achevé ces paroles que je tombai sans connoissance. Quand j'eus repris mes sens, je vis le médecin Renard qui venoit de me faire une saignée au pied. Quelques moments après, le roi entra, passa une heure près de mon lit à me rassurer, à me baiser les mains. Le lendemain, j'étois parfaitement rétablie, et l'on faisoit honneur à mon médecin d'une cure que le roi seul avoit faite.

Quelque temps après la femme Sauvé devint amoureuse d'un officier des gardes françoises qui, après l'avoir compromise aux yeux de tous, la quitta pour une femme de chambre de madame de Choiseul. La Sauvé au désespoir avala du poison. Cela fit dire dans le public que, voulant anéantir un secret connu seulement du roi et de madame de Pompadour, on avoit empoisonné la femme de chambre de madame Tallard, dans la crainte qu'elle n'eût entr'ouvert le paquet qui l'avoit fait connoître ; et comme le mari de la Sauvé, qui étoit un bonhomme, n'avoit pas voulu laisser empoisonner sa femme pour l'amour d'un garde françoise, mais qu'il avoit fait appeler les

médecins qui lui avoient fait donner du contre-poison, et l'avoient fait enfermer ensuite dans un hospice d'aliénés, afin qu'elle n'attentât pas à ses jours, on ne manqua pas de dire que le poison n'ayant pas produit son effet, j'avois fait enfermer cette femme à la Bastille.

Dans les recueils d'anecdotes que l'on publie chaque année sur la cour de France, j'ai lu un conte fait à plaisir, dans lequel on avoit intercallé le nom de M. d'Argenson et de la femme Sauvé, femme de chambre de madame de Tallard. On disoit que le jour où le duc de Bourgogne avoit été exposé aux yeux du peuple, elle avoit trouvé dans son berceau un paquet qui contenoit une supplique adressée au roi, afin de demander mon éloignement : on assuroit que c'étoit un tour de M. d'Argenson. Ce ministre a fait mouvoir beaucoup d'intrigues secrètes pour me perdre dans l'esprit du roi; mais il connoissoit trop bien le caractère de Louis XV pour employer un semblable moyen, qui eût produit un effet tout contraire à ce que désirait M. d'Argenson; l'histoire du paquet n'est donc elle-même qu'un véritable paquet.

L'orgueil, je dirois presque le despotisme du clergé, qui augmente à mesure qu'on lui accorde plus de déférence, causoit à cette époque des

troubles graves dans le royaume. On pouvoit toujours s'attendre à avoir la guerre avec les évêques, dès que la France étoit en paix avec ses voisins, parce qu'alors trouvant les esprits plus aisés à enflammer d'un faux zèle religieux, et plus disposés à les écouter, les évêques en profitoient. Ils prêchoient la révolte, et comme rien de plus important que leurs paroles n'occupoit l'attention, ils trouvoient alors beaucoup de gens qui les écoutoient. « Que Dieu soit loué, » pouvoit-on dire lorsqu'une guerre étoit annoncée avec quelque puissance étrangère, « voilà la querelle des évêques finie, car en temps de guerre ils sont forcés de nous laisser la paix, parce qu'on fait alors trop peu d'attention à eux. »

L'archevêque de Paris restoit tranquille au fond de la province où il étoit exilé, et il n'écrivoit plus au roi, sûr de n'être pas lu et de ne pas causer de scandale, de ces lettres où il disoit qu'en certaines circonstances le roi devoit lui obéir ; que sa puissance comme évêque étoit supérieure à celle du roi, et qu'il n'avoit d'autre règle à suivre que celle de sa conscience. Avec une pareille doctrine, enseignée au clergé par un supérieur revêtu d'un caractère sacré, la désobéissance ne tarda pas à se manifester chez un grand nombre de prêtres qui se faisoient

gloire d'être rebelles aux ordres du roi, et de ne pas rendre à César ce qui appartient à César. Ils abusoient de la confiance que des âmes pieuses avoient dans leur secours pour y porter le désespoir et l'effroi, espérant par là augmenter leur pouvoir et leur tyrannie. Madame du Lattay, dont le mari, conseiller au parlement de Montpellier, avoit refusé la bulle, se trouvant en danger de mort, fit demander les sacrements au curé de sa paroisse, qu'elle avoit comblé de dons. Celui-ci ne témoigna sa reconnoissance qu'en prenant la fuite, dans la crainte où il étoit de sauver l'âme de cette dame en lui donnant les sacrements. Il fallut s'adresser à d'autres paroisses, mais la même frayeur s'étant emparée des prêtres qui les desservoient, on fut obligé de s'adreser à un ecclésiastique qui n'étant attaché à aucune paroisse ne dépendoit pas de son évêque. Mais il ne se trouva aucune hostie dans les tabernacles; les prêtres, avant de se sauver, les avoient toutes mangées. Comme on craignoit une émeute populaire, le commandant de la place fut obligé de mettre ses troupes sous les armes, et de donner des gardes à ceux qui portoient le viatique chez les malades. Bussy fut envoyé en Hanovre, et je dois dire que ce choix ne reçut pas mon approbation. On es-

péroit qu'il pourroit tout concilier; que le ton de fermeté qu'il employoit dans la discussion des affaires étoit on ne peut pas plus convenable dans cette circonstance. Bussy, au contraire, échoua dans sa négociation, ce que j'avois bien prévu, d'après la maladresse que je lui connoissois; mais dans cette circonstance je n'avois pas cru devoir résister à la volonté du roi.

La mort de M. Lowendalh, élève du comte de Saxe, vint augmenter l'embarras des circonstances : on avoit compté sur lui pour des projets importants. Le roi parut fort affligé de cette perte : « C'est, me dit-il, celui de mes généraux dans lequel j'avois le plus de confiance. J'ai beau chercher parmi mes sujets, je n'en trouve aucun qui soit en état de le remplacer. » Quelques jours avant de mourir, le maréchal avoit dit, en pleine cour, qu'il valoit mieux attaquer en premier que de se laisser battre en second, expliquant ainsi tout un système qu'on ne voulut pas suivre, et dont on se fût bien trouvé.

Cependant on parloit toujours de paix à Londres et à Paris; mais on apprit enfin que l'Angleterre avoit déclaré la guerre à la France dans le nouveau monde. La cour de Versailles fut informée que l'amiral Boscawen, à la tête de sa flotte, avoit enlevé le vaisseau *l'Alcide* sur

les bancs de Terre-Neuve. La manière dont il s'étoit emparé de ce navire aggravoit l'offense. *L'Alcide* ne devoit point être attaqué lorsqu'il le fut, car il n'avoit point ordre de se battre. C'est un usage établi chez toutes les nations policées, lorsqu'elles se déclarent la guerre, de publier un manifeste, qui contient les griefs qui font prendre les armes, et l'Angleterre n'en avoit point fait imprimer. Cette démarche passa en conséquence pour une piraterie. On la fit remarquer au roi, qui donna aussitôt l'ordre au duc de Mirepoix et à Bussy de revenir en France sans prendre congé de la cour d'Angleterre. Dès lors toutes les voies d'accommodement furent suspendues.

Avant l'affront fait à son pavillon, le roi avoit cherché à conserver la paix, mais il prit aussitôt son parti avec courage et se décida à la guerre. Il annonça cette résolution au conseil, et parla long-temps avec une chaleur qui lui étoit peu ordinaire pour démontrer que l'honneur de la France étoit intéressé à une guerre qu'il avoit cherché jusqu'à présent à éviter, dans la crainte de fouler ses peuples; mais que lui-même, par des réformes dans sa maison et ses équipages, et par des privations dans les plaisirs, donneroit à la fois l'exemple des sacri-

fices nécessaires, et s'efforceroit autant qu'il dépendroit de lui, par ses économies, de diminuer les charges que les besoins de cette guerre pourroient faire éprouver à ses sujets.

A la sortie du conseil le roi m'annonça que la guerre étoit décidée, et me demanda mon avis. Je dis au roi que les choses étoient trop avancées pour pouvoir revenir sur cette décision ; que la guerre sans doute plaisoit aux officiers qui vouloient s'avancer, aux généraux qui devoient commander, aux gens qui devoient faire des fournitures; mais que la paix étoit toujours plus utile au bien général; que cependant, lorsqu'on ne pouvoit l'éviter, il falloit la faire la plus courte possible en cherchant les moyens de faire aux ennemis le plus de mal qu'on pourroit. «Et ce moyen, belle marquise, quel seroit-il vis-à-vis des Anglois?—Ce seroit, répondis-je, de les attaquer en Portugal. En effet la marine angloise est trop supérieure à la nôtre dans ce moment pour pouvoir espérer de lutter avec avantage contre elle; nous devons craindre même de voir nos colonies envahies. Envahissons, nous, ce qu'ils préfèrent à toutes leurs colonies, le Portugal, qui leur est soumis, qui sert de débouché aux produits de leurs manufactures et de leur commerce, et dont la perte

réduiroit avant peu de temps à la misère plus de cent mille commerçants ou manufacturiers, sujets du roi George. Le Portugal entre les mains des François, les Anglois rendront tout ce qu'on voudra pour le ravoir.

Ce conseil, que je donnai au roi, parut lui faire impression, et il me dit qu'il y penseroit.

Les dispositions furent prises de tous côtés pour la guerre. M. d'Argenson ordonna une levée de quarante mille hommes : « A quoi bon cette levée ? me dit le maréchal de Belle-Isle, est-ce pour se défendre contre une poignée d'ilotes ? » Il étoit loin alors de prévoir les levées considérables qui auroient lieu plus tard.

Le ministre des finances, que le roi consulta sur cette guerre qu'il avoit lui-même décidée, osa dire que pour la soutenir il faudroit recourir à des expédiens qui ne pourroient fournir des ressources que pour quatre ans, et que si la guerre se prolongeoit plus long-temps, on ne trouveroit moyen de la soutenir que par des impôts accablants pour le peuple. Le roi, qui vint chez moi au sortir de cet entretien, me dit qu'il regardoit le contrôleur général comme le plus honnête homme de son royaume, puisqu'il avoit assez de probité pour lui parler avec franchise.

Dès ce moment le roi, ainsi qu'il l'avoit an-

noncé à son conseil, réforma dans ses écuries un grand nombre de chevaux, supprima plusieurs de ses équipages de chasse, s'interdit même ce plaisir presque complétement, déclara qu'il n'y auroit pas cette année-là de spectacle à la cour; fit des réglements pour rendre ses voyages moins dispendieux, et fit suspendre tous les travaux commencés, même les ouvrages du Louvre. Il vécut plus retiré, et travailla régulièrement avec ses ministres; mais les conseils d'état et les préparatifs de guerre ne me privoient pas de sa présence : il venoit s'entretenir avec moi, me faisoit part de ses projets, et me demandoit mon avis sur tout. Dans sa sollicitude pour ses peuples, il craignoit que la guerre ne durât; mais la crainte de faire souffrir ses sujets étoit sa seule inquiétude dans une affaire aussi importante. Il fut résolu qu'on feroit exercer les troupes; trois camps furent formés, et sur le désir que j'exprimai, le roi désigna pour les commander M. le prince de Soubise, M. de Chevert et M. le marquis de Voyer. A cette époque les officiers généraux de terre et de mer me faisoient une cour plus assidue que jamais afin d'obtenir des emplois.

Des personnes mal intentionnées ou mal instruites ont fait élever en France des plaintes sur

des choix que j'avois faits. Quel prince peut répondre à la cour de ne faire jamais que de bons choix? Chaque courtisan a à Versailles un parti qui le prône, parce qu'il a intérêt à son avancement; et il est impossible, en cachant les défauts d'un homme et en ne le faisant voir que du bon côté, de ne pas faire paroître avec avantage, même les plus mauvais. Triste condition des grands, de ne pouvoir réellement juger des hommes qu'après les avoir employés, et de ne pouvoir jamais se fier au rapport toujours partial qu'on leur fait!

Quoique les hostilités eussent commencé en Amérique, le roi, respectant les traités, avoit donné ordre à tous ses bâtiments de ne point attaquer le pavillon anglois, et de se rendre sans aucune résistance. Les Anglois, moins scrupuleux, firent main-basse sur tous les vaisseaux marchands qu'ils rencontrèrent sur les deux mers, et peuplèrent leur île de prisonniers françois. Le roi, que je priai de m'expliquer la cause de cette politique, me dit qu'il ne vouloit pas rompre les traités, et qu'en laissant les Anglois agir comme des pirates, il vouloit vis-à-vis de l'Europe mettre tous les torts de leur côté. Cette politique ne réussit point, car ce que les Anglois prirent ils le gardèrent, et l'Europe ju-

gea que si l'Angleterre faisoit mal de s'emparer de nos vaisseaux et de faire des prisonniers en temps de paix, la France avoit tort aussi de s'avancer sur le domaine de la Grande-Bretagne en Amérique, et de travailler à rétablir Dunkerque. Cependant le roi reçut la nouvelle d'un avantage remporté par ses troupes sur celles de l'Angleterre, en Amérique, près de l'Ohio. Cet avantage procura l'alliance des Iroquois, qui s'offrirent de s'unir à la France contre les Anglois. Ils adressèrent à cette occasion un discours à M. de Vaudreuil, qui commandoit les troupes du roi. Ce discours rendu public à Versailles fit du bruit; le voici tel que me le communiqua M. le comte d'Argenson.

« Que l'esprit incréé et créateur conserve la » vie et la gloire au capitaine des François et à » ses vaillants guerriers; que l'étendue de leur » courage puisse se mesurer par le nombre de » leurs blessures. Nous qui sommes des nations » aussi anciennes que les astres, et les plus cou- » rageux qui combattent sur la terre, venons » t'offrir le bras droit de nos guerriers. Les robes » noires qui sont parmi nous ont eu soin de nous » faire connoître ta nation comme la plus vail- » lante qu'il y ait après la nôtre, parce qu'ils ont » vu que ces guerriers pouvoient apprendre de

» nôtres ce qu'ils ne savoient pas encore. Notre » nation, qui compte plus de cent mille lunes, » vient donc s'unir à tes forces pour t'assister, » afin de régaler nos femmes et nos enfants des » corps morts des ennemis du capitaine des Fran- » çois. Dispose de notre valeur, reçois le calu- » met de paix pour toi, la hache de nos guerriers » contre tes ennemis ; et en signe de joie fais trois » bonds pour t'élancer de la terre qui se réjouit » de nous porter, et pousse trois cris vers le so- » leil qui s'est levé pour éclairer nos nations. »

« Ces Iroquois, dit le roi, me seroit d'utiles alliés, car ils mangeront autant d'alliés qu'ils en trouveront, et les Anglois seront effrayés de combattre contre des gens si affamés de gloire ; car les Iroquois dévorent leurs conquêtes. »

« Au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit:

» Je, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour, épouse séparée de biens de Charles-Guillaume Le Normant, écuyer, ai fait et écrit mon présent testament et ordonnance de ma dernière volonté, que je veux être exécutée dans son entier.

» Je recommande mon âme à Dieu, le suppliant d'en avoir pitié, de me pardonner mes péchés, de m'accorder la grâce d'en faire pénitence, et de mourir dans des dispositions dignes de sa miséricorde, espérant apaiser sa justice par les mérites du sang précieux de Jésus-Christ mon sauveur, et par la puissante intercession de la sainte Vierge, et de tous les saints et saintes du paradis.

» Je désire que mon corps soit porté aux Capucines de la place Vendôme, à Paris, sans cérémonie, et qu'il y soit inhumé dans la cave de la chapelle qui m'a été concédée dans leur église,

» Je laisse à M. Collin, en reconnoissance de son attachement à ma personne, une pension de. . . . . 6000 liv.

» A M. Quesnay quatre mille liv. . 4000

» A M. Nesmes trois mille liv. . . . 3000

» A Lefèvre, piqueur, douze centsl. 1200

» A mes trois femmes, à mademoiselle Jeanneton, à mes trois valets de chambre, cuisiniers, officiers, maître-d'hôtel, sommelier, concierge, à chaque le revenu à dix pour cent du fonds de cinq cent livres; et pour rendre mes intentions plus claires, je vais citer un exemple: Mademoisselle Labbaty est à moi depuis douze ans; si je mourois dans ce moment, on lui paieroit 600 livres de rente viagère, faisant douze fois cinquante, à dix pour cent de 500 livres de fonds, attendu que chaque année de service il lui sera augmenté 50 livres de plus.

» Je laisse à mes laquais, cochers, suisses, porteurs, portiers, jardiniers, femme de garderobe et de basse-cour, le fonds de 300 livres, dont on leur paiera le revenu, en suivant la même méthode que je viens d'expliquer dans l'article précédent.

» Je laisse au reste de mes domestiques qui ne sont point compris dans les deux articles ci-dessus nommés, 150 livres en fonds, dont il

leur sera fait la pension de la même manière expliquée ci-dessus.

» Plus, j'ordonne que toutes les pensions et fondations faites de mon vivant auront leur pleine exécution. Plus, je donne à mes deux femmes de chambre tout ce qui concerne ma garde-robe, en habits, linges, hardes, y compris mes dentelles.

» Plus, je donne à ma troisième femme de chambre une gratification de 3,000 livres, non compris sa rente viagère ; plus, à la femme de garde-robe servant journellement auprès de ma personne, 1200 livres de gratification, non compris sa rente viagère.

» Plus, à mes trois valets de chambre, chacun 3000 francs de gratification, *idem*.

» Je supplie le roi d'accepter le don que je lui fais de mon hôtel de Paris, étant susceptible de faire le palais d'un de ses petits-fils.

» Je désire que ce soit pour monseigneur le comte de Provence.

» Je supplie aussi Sa Majesté d'accepter le don que je lui fais de toutes mes pierres gravées par Gay, soit bracelets, bagues, cachets, etc., pour augmenter son cabinet de pierres fines gravées.

» Quant au surplus de mes meubles et im-

meubles, biens de quelle nature et en quelques lieux qu'ils soient situés, je les donne et lègue à Abel-François Poisson, marquis de Marigny, mon frère, que je fais et institue mon légataire universel; et, en cas de mort, je mets en son lieu et place M. Poisson de Malvoisin, maréchal des logis de l'armée, actuellement chef de brigade des carabiniers, et ses enfants.

» Je nomme pour exécuteur de mon testament M. le prince de Soubise, auquel je donne le pouvoir d'agir et faire tout ce qui sera nécessaire pour l'entière exécution d'icelui, et notamment d'indiquer tels fonds, rentes et effets de ma succession qu'il jugera à propos, pour pourvoir au paiement exact de toutes les pensions viagères par moi léguées; et au cas qu'il ne s'en trouve pas de convenables, je lui donne le pouvoir de prendre sur les deniers comptant qui proviendront de la vente de mes meubles, la somme suffisante pour être employée en acquisitions de fonds ou rentes dont les revenus serviront à acquitter lesdites pensions viagères, comme aussi de nommer et de choisir telle personne qu'il jugera à propos, et aux appointements qu'il lui fixera pour faire la recette des revenus destinés par mon exécuteur testamentaire, et faire le paiement desdites pensions

viagères à chacun desdits légataires, lesquels, au moyen de ladite délégation et destination, ne pourront rien prétendre, ni avoir aucuns priviléges ni hypothèques sur tous les autres biens de ma succession.

» Quelque affligeante que soit pour M. de Soubise cette commission que je lui donne, il la doit regarder comme une preuve certaine de la confiance que sa probité et ses vertus m'ont inspirée pour lui. Je le prie d'accepter deux de mes bagues: l'une, mon gros diamant couleur d'aigue marine; l'autre une gravure de Gay, représentant l'Amitié: je me flatte qu'il ne s'en défera jamais, et qu'elles lui rappelleront la personne du monde qui a eu pour lui la plus tendre amitié.

» Fait à Versailles, le 15 novembre 1757.

» *Signé*, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour.

» Je substitue à Abel-François Poisson, mon frère, marquis de Marigny, ma terre du marquisat-pairie de Menars et ses dépendances, et telle qu'elle se trouvera le jour de mon décès, et à ses enfants et petits-enfants mâles, et toujours à l'aîné. S'il n'a que des filles, la substitution

n'aura pas lieu, et la terre sera partagée entre elles.

» Au cas de mort de mon frère, sans aucune postérité, je mets en son lieu et place, et aux mêmes conditions, M. Poisson de Malvoisin, actuellement chef de brigade des carabiniers.

» A Versailles, le 30 mars 1761.

» *Signé*, Jeanne-Antoinette Poisson, marquise de Pompadour.

CODICILLE.

« Ma volonté est de donner, comme marque d'amitié pour les faire ressouvenir de moi, aux personnes suivantes :

» A madame du Roure, le portrait de ma fille, en boîte garnie de diamants. Quoique ma fille n'ait pas l'honneur de lui appartenir, elle la fera ressouvenir de l'amitié que j'avois pour madame du Roure.

» A madame la maréchale de Mirepoix, ma montre neuve de diamants.

» A madame de Château-Renaud, ma boîte au portrait du roi, garnie de diamants, qu'on devoit me livrer ces jours-ci.

» A madame la duchesse de Choiseul, une boîte d'argent gardie de diamants.

» A madame la duchesse de Grammont, une boîte avec un papillon de diamants.

» A M. le duc de Gontaut, une alliance couleur de rose et blanche, de diamants, enlacée d'un nœud vert ; et une boîte de cornaline qu'il a toujours beaucoup aimée.

» A M. le duc de Choiseul, un diamant couleur d'aigue marine, et une boîte noire et piquée, à pans et gobelet.

» A M. le maréchal de Soubise, une bague de Gay, représentant l'Amitié : c'est son portrait et le mien depuis vingt ans que je le connois.

» A madame de Vamblemont, une parure d'émeraudes.

» Si j'ai oublié quelqu'un de mes gens dans mon testament, je prie mon frère d'y pourvoir, et je confirme mon testament ; j'espère qu'il trouvera bon le codicille que l'amitié me dicte, et que j'ai fait écrire par M. Collin, n'ayant que la force de signer.

» A Versailles, le 15 avril 1764.

» *Signé*, la marquise DE POMPADOUR. »

FIN DU SECOND ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES CHAPITRES

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAPITRE PREMIER.

Plaisirs de se confesser. — Le médecin de la reine. — La reine assiste aux représentations des petits appartemens. — Madame la dauphine et mademoiselle Varachon. — Le dauphin entouré de monstres. — Belle conduite de la dauphine. — Le duc de Châtillon implore mon crédit. — Ma conduite avec le dauphin. — Madame Adélaïde. — Nouvelle cavalerie dans le bois de Lagny. — Manière de se procurer de l'argent. — Madame Victoire. — Le joli grenadier. — Madame Sophie. — Madame Louise. — Le roi fait du café. — L'abbaye de Fontevrault. — Secrets que l'on apprenoit à Saint-Cyr. — Lettres. — Le comte de Saint-Severin d'Aragon plénipotentiaire. — L'Angleterre. — Marie-Thérèse. — Réformes dans l'armée. — Le camp de Compiègne. — Voyage au Havre-de-Grâce. — Grossièreté du dauphin à mon égard. Page 1

CHAPITRE II.

Je fais rappeler mon père. — Le duc d'Orléans et le Palais-

Royal. — Madame de Conti fait de mauvaises affaires. — La Durancy.— C'est un grand défaut de ne pas avoir d'argent. — Madame de Montbazon. — Les gens comme moi. — Le marquis de Puisieux arrête le prétendant dans le cul-de-sac de l'Opéra.— Le prince Édouard se retire en Italie. — Révolte du clergé.—Avarice du clergé.—Moyens d'enrichir l'état. — Ordonnance concernant les établissements religieux.— Christophe de Beaumont ambitieux faquin. — Parti du dauphin. — Le curé de Saint-Étienne-du-Mont. — On ne gagne rien à vouloir ménager la chèvre et le chou.— Mort de la pucelle d'Orléans.— Question fort amusante de madame la duchesse de Chartres. — Ordonnance du roi contre les mendians. — Laissez paître vos bêtes. 25

CHAPITRE III.

Arrêt du parlement. — Les provinces imitent Paris. — Les comédies de jésuites. — La cour va à Fontainebleau. — Révolte des états de Bretagne. — Mort du prince de Dombes.—Regrets de la cour.— L'armée de M. de Richelieu. — Lettre arrêtée à la poste. — On ne gagne jamais rien à faiblir. — Réponse des états de Bretagne aux commissaires du roi. — Foiblesse du roi. — Édit. — M. l'évêque de Gap. — Commencement de Mandrin. — Respects de Mandrin pour le beau sexe. — Meurtres et assassinats.— Passion d'une grande dame. — Histoire amoureuse de Mandrin. — Correspondances d'une belle Italienne et de Mandrin. — Lettre sentimentale. — Vers. — Fanfaronnades dans le crime. — Lettre de madame Sartiranne. — Rendez-vous dans un des faubourgs de Dijon. 53

CHAPITRE IV.

Histoire de Pelletier, gendre du roi. — Un fou de Bicêtre. — Le marquis d'Argenson n'aime pas les parlements. — La thèse du jeune de Prades. — La sœur Perpétue. — L'abbé de Chauvelin. — Le régiment des gardes-françoises. — Excellente réponse aux bavardages du parlement. — Les robins vont manger du veau de Pontoise. — Embarras du gouvernement. — Encore une demi-mesure funeste. — Un pendu. — La reconnoissance de madame d'Estrade. — Il faut prendre tout ce qu'on vous offre. — L'entresol de Quesnay transformé en mauvais lieu. — Monument du règne de Louis XV. — École militaire. — Poëme sur cet établissement. — La représentation des funérailles de Sésostris. — Les femmes d'officier. 97

CHAPITRE V.

Une armée de soixante mille hommes marche sur le Hanovre. — Le comte de Saint-Germain introduit en France la manœuvre à la prussienne. — Madame de Lauragais y perd son latin. — M. de Maillebois et M. de Richelieu. — M. d'Estrées a le commandement en chef, avec MM. d'Orléans, de Broglie et de Maillebois sous ses ordres. — L'air de Versailles. — Mauvaise santé. — Le roi passe une partie de ses nuits avec une petite fille, tandis que M. d'Estrées gagne la bataille d'Hasteinbeck. — Le duc de Richelieu intrigue à Versailles pour obtenir son éloignement. — Le père La Maraude. — Voilà la différence, voilà la ressemblance. — La margrave de Bayreuth. — Désespoir du roi de Prusse. — Douleurs du dau-

phin. — Mort de Chambord. — Frédéric fait arrêter Voltaire. — Plaisante anecdote. — Madame Denis a la corne du bouc. 121

CHAPITRE VI.

Conversion de madame de Gontaut. — M. le duc de Gèvres en dégoûte le roi. — Un seigneur qui met du rouge. — Influence d'un fat. — Moyens de succès. — Le perruquier de la maréchale de Gontaut. — Bonhomie du maréchal de Biron. — La maréchale de Gontaut chassée de chez son beau-père. — L'abbé de Bernis remplace le roi. — Histoire de mademoiselle Thérèse. — Singulière situation du roi de France. — Le retour des vêpres. — Les plaisanteries de Potsdam. — Les prétendants. — Bonnes dispositions de l'impératrice de Russie. — Ce que veulent les ministres. — Les conférences de babiole. — Arrangement entre les cours de Versailles et de Vienne. — Générosité de l'Autriche. — L'Angleterre attaquée par terre et par mer. — Une maîtresse de M. de Richelieu. — L'amiral Bigne. — Adresse remarquable d'un canonnier. — M. de Richelieu traite moins durement ses soldats que les femmes. — Celui qui s'enivrera n'aura pas l'honneur de monter à l'assaut. — Toutes les femmes de la cour sont folles du duc de Richelieu. — Madame de Flavacourt. — Enfance du Dauphin. — Une couturière se livre à M. de Richelieu. 138

CHAPITRE VII.

Plaisanteries du roi de Prusse sur les amours d'Élisabeth; — Erreur de madame Duportail. — Elle devient mon amie. — Madame de Nesle et madame Duportail. — Un

jeune homme amoureux d'une vieille femme. — Le jeune Debrou sollicite une place de conseiller au Châtelet. — Lettre du jeune Debrou. — Un bel esprit et un magistrat. — Coquetterie de madame de Nesle. — Beauté d'une femme de cinquante ans. — Déclaration d'amour bien détaillée. — J'ol tiens de madame Duportail une lettre d'amour. — Le livre du bonheur des femmes. — Fragments de la préface de ce livre. — M. le comte de Lovendalh et madame la bourguemestre. 162

CHAPITRE VIII.

Le jeune de Besenval. — Un voyage en diligence. — M. de Saint-André et son compagnon. — Précipitation d'un beau-père. — Charmante anecdote. — Le mort qui tient à sa parole. — Grand étonnement. — Sombre mélancolie du roi. — Courtisans qui se chargent d'égorger le roi. — La religion et le plaisir se disputent son cœur. — Moyens que j'emploie pour l'occuper. — Attachement du roi. Inquiétudes continuelles des gens en faveur. — Un billet au roi. — Les dames anglaises. — Triste situation des affaires à la mort de Louis XIV. — Il vaut mieux qu'un roi ait une favorite qu'un favori. — De la noblesse en France. — Qualités des militaires françois. — De l'avancement dans l'armée. — Je désire placer les plus habiles. — Médiocre capacité des hommes d'état en France. — Comment les rois se décident. — Il paroît que le séjour de Paris convenoit au fils du chevalier de Saint-George. — La marine est confiée à M. Bouillé. — Les récompenses militaires. — Des parlements. — Des états provinciaux. 191

CHAPITRE IX.

François Damiens est sur le point de me faire tomber entre les mains des jésuites. — L'assassin du roi dans la cour du château. — On sonde la plaie. — Le roi est saigné deux fois. — Madame, je suis assassiné ! — Le roi demande un prêtre. — Conduite du roi envers le dauphin. — Damiens et un sergent des gardes. — Prières publiques. — Le parlement de Bretagne. — Composition des juges qui doivent interroger Damiens. — On lui serre les jambes avec des tenailles brûlantes. — On le coud dans ses draps. — Origine de Damiens. — Le poignard dont il frappa le roi. — La jeune pensionnaire du couvent de Saint-Joseph. — Le confesseur du régicide. — Torture de Damiens. — On coule du plomb fondu dans ses plaies. — Frayeur du roi. — Conduite de la cour à mon égard. — Lâcheté de Machault. — Il est mis à la porte. — On remercie M. d'Argenson. 219

CHAPITRE X.

Conduite de M. le dauphin. — Souvenirs de son enfance. — Les jésuites sont chassés. — Constitution de leur ordre. — Satisfaction générale. — Le roi a peur des jésuites. — Le jésuitisme incarné. — Nomination de M. de Jarente. — M. de Choiseul en Italie. — Curieuse confidence d'un jésuite. — Je me ligue avec M. de Choiseul. — On désire que je me confesse et que je communie. — Je ne veux pas imiter le régent. — M. de Soubise se charge de ma conscience. — Le procureur général des missions. — On me trouve un jésuite. — Difficulté de savoir si un jésuite

dit oui ou non. — On demande quelques jours de réflexions. — Résultat de ma patience. — Un billet à cheval. — Caractère de M. de Choiseul. 241

CHAPITRE XI.

Des martyrs impertinents. — Le système des classes. — Le successeur de d'Aguesseau. — Louis XIV et Louis XV. — Les modes populaires. — M. de Valory reçoit l'ordre de quitter Berlin. — Ma souveraine puissance. — On fait des économies. — Lettre de M. de Choiseul à M. de Richelieu. — Suites de la bataille de Rosbach. — Seconde lettre de M. de Choiseul. — Amours du duc de Richelieu et de mademoiselle de Valois. — Deux sœurs se confient réciproquement leur amour pour le duc de Richelieu. — Conditions auxquelles j'aurois pardonné au roi de Prusse. — M. de Saint-Germain. — M. de Soubise. — M. de Clermont. — Où allez-vous, monsieur l'abbé? — Le quai de la Ferraille. — M. de Soubise la lanterne à la main. — M. de Broglie. 258

CHAPITRE XII.

Vieillesse du roi. — Embarras de l'administration françoise. — Oraison funèbre de très-haute et très-puissante princesse la bulle *Unigenitus*. — Révolte des Génois. — Leur guerre avec la Corse. — Ils demandent des secours à la France. — M. de Chauvelin plénipotentiaire à l'île de Corse. — Duplein et le Naboth. — Tempérament du roi. — Les gens d'église et le parlement. — L'hôpital de Paris. — Inquiétude du roi. — Imprudence d'un huissier. — La bataille d'Horstembeck. — Le maréchal de

Maillebois et son fils. — Procès à l'occasion du passage du Wéser. — Conduite du maréchal d'Estrées dans cette occasion. — M. de Maillebois est arrêté à Dunkerque. 282

CHAPITRE XIII.

Les gens de lettres. — Le poëme de la *Pucelle*. — Les Encyclopédistes. — L'Opéra-Comique. — Voltaire envoyé en Prusse. — Satires contre le roi de France. — Madame de Blamont. — M. de La Bourdonnais à l'île de Bourbon. — Dupleix à l'armée des Indes. — Le vice-roi de Carnate. — Le caractère françois et le caractère anglois comparés. — Journée de Clostercamp. — M. de Lugeon. — L'infanterie françoise. — Les officiers de M. de Castries. — M. de Chabot. — Le maréchal de Broglie. — On lui retire le commandement des troupes du Bas-Rhin. — Mort de M. de Belle-Isle. — M. de Choiseul le remplace. — Négociations avec l'Angleterre. — Audace du cabinet anglois. — Le roi George prend le titre de roi de France. — L'abbé Bayle. 298

CHAPITRE XIV.

Le sermon de Bourdaloue. — Les chœurs d'*Athalie*. — Un prédicateur gascon. — Le jour de la Sainte-Catherine. — Si le père Bourdaloue vous eût entendu, il vous eût envié les belles choses que vous avez faites. — Nouvelles inquiétudes. — Malheur des rois. — Naissance d'un prince. — Une charge vacante à la cour. — L'ambassade des sept provinces. — Les ambassadeurs militaires. — Le vœu de pauvreté des gens d'église. — Perfectionnement des arts. — Etat de l'Europe. — Attachement du roi

à ma personne. — Les solliciteuses. — Le jeune Debrou et son portrait. — Le roi devient amoureux des petites filles. — Mademoiselle de Vaumartel. — Je cède ma maison de l'Ermitage. — Description de cette campagne. — Origine du parc-aux-cerfs. — Souvenirs que fait naître en moi le jardin de l'Ermitage. — La jolie maréchale. — La vieille coquette. — Naïveté d'une enfant. — Le roi la rend mère. 319

CHAPITRE XV.

Mademoiselle Tiercelin remplace mademoiselle de Vaumartel. — Madame de Bonneval. — Le jardin des Tuileries. — Désolation d'un père. — On veut me chasser du palais. — Je fais embastiller la petite Tiercelin et son père. — Le baiser du roi. — Les portraits en usage. — Une mère et sa fille. — Lebel. — On enlève une jeune fille. — Le roi veut la garder toute sa vie. — La rue Satori. — La petite fille devient grosse. — Le roi apprend le catéchisme aux petites filles. — Education de ces pensionnaires. — Le lieutenant de police et M. Bertin. — Mademoiselle de Vaumartel retrouve son enfant dans un couvent. — Les yeux bleus du roi. — La Vrilliere se charge de procurer des lettres de cachet à ceux qui le paient bien. — La Sabatin, maîtresse de La Vrillière. — Mariage. — Le roi est touché de ma tristesse. — Le roi à Compiègne. — Les pièces modernes. — Nouvelles couches de la dauphine. 339

CHAPITRE XVI.

La maison de madame Geoffrin. — Une tribune à l'église, et une loge à l'Opéra. — Manque de tact du marquis de

Marigny. — Mademoiselle Clairon. — De la mise des comédiens. — L'auteur des Confessions du comte de ***. — Le système à bon marché. — J.-J. Rousseau. — M. Ragonneau. — La conversation de Duclos. — Voltaire sur les bords du lac de Genève. — Dom Calmet lui prête des livres. — La belle tête de Crébillon. — La lecture de *Catilina*. — Mot d'un homme d'esprit. — Les grandeurs humaines. — Le bonheur. — Lettres écrites à mes amies mesdames de Fontenailles, de Brézé, de Noailles, de Mirepoix, de Duras. — Conseil de madame de Boufflers. — La petite Romans. — Anecdote sur la femme Sauvé. — Testament de madame de Pompadour. 357

FIN DE LA TABLE.

Universitas BIBLIOTHECA

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottawa
Date Due

MAR 1 6 2002

APR 1 1 2002

27 FEV
FEB 2008

CB

DC 135 .P8 M33 1830
39003 001206191